

Document de Référence 2011

Rapport Financier Annuel



IMERYS
TRANSFORM TO PERFORM

SOMMAIRE

1	PRÉSENTATION DU GROUPE	3	6	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	227
1.1	Principaux chiffres clés	4	6.1	Renseignements sur la Société	228
1.2	Stratégie et structure générale du Groupe	5	6.2	Renseignements sur le capital social	232
1.3	Minéraux	10	6.3	Actionnariat	238
1.4	Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	17	6.4	Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	241
1.5	Minéraux de Performance & Filtration	26	6.5	Marché des titres Imerys	242
1.6	Pigments pour Papier & Emballage	32	6.6	Dividendes	244
1.7	Matériaux & Monolithiques	36	6.7	Relations avec les actionnaires	244
1.8	Innovation	43	6.8	Organisation mère/filiales	245
1.9	Développement Durable	48			
2	RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2011	65	7	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2012	247
2.1	Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	66	7.1	Présentation des résolutions par le Conseil d'Administration	248
2.2	Rapports des Commissaires aux comptes	77	7.2	Ordre du jour	254
			7.3	Projets de résolution	255
3	GOVERNEMENT D'ENTREPRISE	83	8	RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES	261
3.1	Conseil d'Administration	84	8.1	Responsable du Document de Référence	262
3.2	Direction Générale	103	8.2	Attestation du responsable du Document de Référence	262
3.3	Rémunérations	105	8.3	Commissaires aux comptes	263
3.4	Options de souscription d'actions	109	8.4	Informations incluses par référence dans le Document de Référence	264
3.5	Actions gratuites	114	8.5	Responsable de l'information financière	264
3.6	Conditions spécifiques et restrictions applicables aux attributions au Président-Directeur Général	116			
3.7	Transactions des mandataires sociaux sur les titres de la Société	117			
4	FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE	119	9	TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION	265
4.1	Facteurs de risques	120	9.1	Table de concordance	266
4.2	Contrôle interne	125	9.2	Table de réconciliation avec le Rapport Financier Annuel	269
5	ÉTATS FINANCIERS	133			
5.1	États financiers consolidés	134			
5.2	États financiers sociaux	204			
5.3	Honoraires d'audit	225			



Document de Référence **2011** incluant le Rapport Financier Annuel

IMERYS

Société Anonyme
au capital social de 150 285 032 euros

Siège social :

154, rue de l'Université
75007 Paris – France
Téléphone : +33 (0) 1 49 55 63 00
Fax : +33 (0) 1 49 55 63 01
562 008 151 R.C.S. Paris

PRÉSENTATION DU GROUPE

1

1.1	PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS	4
1.2	STRATÉGIE ET STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE	5
1.2.1	Stratégie	5
1.2.2	Les produits d'Imerys	7
1.2.3	Diversité des applications et des marchés servis	7
1.2.4	Présence mondiale	8
1.2.5	Structure générale du Groupe	9
1.3	MINÉRAUX	10
1.3.1	Les minéraux d'Imerys	10
1.3.2	Principes de reporting appliqués par Imerys	13
1.3.3	Réserves minérales	14
1.4	MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE	17
1.4.1	Présentation synthétique de la branche	18
1.4.2	Minéraux pour Céramiques	19
1.4.3	Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière	21
1.4.4	Minéraux Fondus	23
1.4.5	Graphite & Carbone	24
1.5	MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION	26
1.5.1	Présentation synthétique de la branche	27
1.5.2	Minéraux de Performance	28
1.5.3	Minéraux pour Filtration	30
1.6	PIGMENTS POUR PAPIER & EMBALLAGE	32
1.7	MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES	36
1.7.1	Présentation synthétique de la branche	37
1.7.2	Matériaux de Construction	37
1.7.3	Solutions Réfractaires	40
1.8	INNOVATION	43
1.8.1	Recherche, Technologie & Innovation	43
1.8.2	Propriété intellectuelle	47
1.9	DÉVELOPPEMENT DURABLE	48
1.9.1	L'approche d'Imerys sur le Développement Durable	49
1.9.2	Éthique & droits de l'homme	52
1.9.3	Environnement	53
1.9.4	Sécurité & santé	56
1.9.5	Conformité réglementaire et audits	58
1.9.6	Relations avec les communautés	58
1.9.7	Ressources Humaines	59

1.1 PRINCIPAUX CHIFFRES CLÉS

(en millions d'euros)	2011	2010 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽²⁾	2007 ⁽²⁾
Résultats consolidés					
Chiffre d'affaires	3 674,8	3 346,7	2 773,7	3 449,2	3 401,9
Variation à périmètre et changes comparables	+ 8,1 %	+ 15,0 %	- 19,9 %	+ 0,7 %	+ 4,2 %
Résultat opérationnel courant	487,0	421,5	248,9	414,6	482,9
Variation à périmètre et changes comparables	+ 13,7 %	+ 69,5 %	- 41,0 %	- 13,5 %	+ 7,9 %
Résultat courant net, part du Groupe	303,1	242,0	119,3	267,1	316,7
Résultat net, part du Groupe	282,0	243,7	41,3	161,3	284,2
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice (en milliers)	75 273	75 400	72 054	67 486 ⁽⁷⁾	68 055 ⁽⁷⁾
Résultat courant net par action (en euros)	4,03	3,21	1,66	3,96 ⁽⁷⁾	4,65 ⁽⁷⁾
Dividende par action (en euros)	1,50 ⁽⁶⁾	1,20	1,00	0,93 ⁽⁷⁾	1,77 ⁽⁷⁾
Bilan consolidé					
Capitaux propres	2 210,9	2 131,8	1 855,8	1 546,3	1 663,5
Dette financière brute	1 449,0	1 226,2	1 222,4	1 781,6	1 419,1
Trésorerie	417,9	353,4	258,1	215,5	76,1
Dette financière nette	1 031,1	872,8	964,3	1 566,1	1 343,0
Financement					
Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA)	686,0	621,0	416,6	573,4	649,6
Investissements ⁽³⁾	227,4	154,9	132,1	237,3	343,4
Acquisitions ⁽⁴⁾	246,9	68,5	11,0	155,8	232,8
Ressources financières	2 759,2	2 231,7	2 345,3	2 353,6	2 328,9
Maturité des ressources financières au 31 décembre (en années)	3,8	3,8	4,5	5,5	6,4
Dette financière nette/EBITDA	1,5	1,4	2,3	2,7	2,1
Dette financière nette/fonds propres (%)	46,6 %	40,9 %	52,0 %	101,3 %	80,7 %
Rentabilité des capitaux investis (ROCE) ⁽⁵⁾	14,0 %	13,1 %	7,6 %	12,2 %	15,0 %
Capitalisation boursière au 31 décembre	2 674	3 765	3 166	2 041	3 550
Effectif au 31 décembre	16 187	15 090	14 592	17 016	17 552

(1) Les résultats 2010 ont été retraités suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011 et détaillé au chapitre 5, note 2.2. aux états financiers consolidés du présent Document de Référence.

(2) Les résultats des années 2007 et 2008 ont été retraités suite aux deux changements de présentation appliqués au 1^{er} janvier 2009 et détaillés au chapitre 5, en note 2 aux états financiers consolidés du Document de Référence 2010 (page 138).

(3) Investissements payés, nets de cessions et subventions.

(4) Acquisitions payées hors cessions.

(5) Résultat opérationnel courant divisé par capitaux investis moyens. Les capitaux investis moyens d'un exercice donné correspondent à la moyenne entre les capitaux investis à la fin de l'exercice et les capitaux investis à la clôture de l'exercice précédent. En 2011, les capitaux investis ont été calculés sur la base d'une moyenne trimestrielle afin de tenir compte de l'acquisition du Groupe Luzenac intervenue le 1^{er} août.

(6) Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012.

(7) Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, le résultat courant net par action et le dividende par action ont été retraités pour les périodes 2007 et 2008, consécutivement à l'augmentation de capital du 2 juin 2009.

Les variations des principaux agrégats financiers (notamment à périmètre et changes comparables) sont détaillées et commentées dans le Rapport de Gestion (voir en section 2.1 du chapitre 2 du présent Document de Référence).

1.2 STRATÉGIE ET STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

1.2.1 STRATÉGIE

Leader mondial des spécialités minérales pour l'industrie, Imerys conçoit des produits de haute performance à partir de minéraux qu'il extrait et transforme grâce à des procédés techniques élaborés. Ces spécialités apportent des fonctionnalités essentielles aux produits et processus de production de ses clients. Les atouts du Groupe lui assurent un niveau de rentabilité opérationnelle et un avantage compétitif sur le long terme.

■ ATOUS DU GROUPE

Imerys possède de solides atouts qui lui permettent de mener à bien ses ambitions stratégiques :

- positionnement à forte valeur ajoutée : les spécialités d'Imerys sont formulées pour répondre aux spécifications techniques déterminées pour chaque client et application, contrairement aux produits de commodité (standardisés, avec des qualités parfaitement définies et connues des acheteurs, des volumes importants et des prix souvent fixés sur des marchés). Ainsi, les prix sont négociés de manière bilatérale, sur la base des fonctionnalités et services apportés ;
- actifs minéraux de grande qualité et de long terme : lorsqu'elle est pertinente, l'intégration de la ressource minérale, en amont, permet de sécuriser la qualité de l'approvisionnement et représente un avantage de coût significatif. Le Groupe dispose d'une large gamme de minéraux, accroît en permanence ses ressources et détient en moyenne 20 années de réserves qui assurent sa pérennité ;
- excellence opérationnelle et savoir-faire technologique : Imerys dispose d'actifs industriels et de techniques de fabrication souvent conçus en interne, dont l'optimisation est assurée par le contrôle d'indicateurs de performance ;
- organisation réactive et décentralisée : celle-ci permet au Groupe d'être flexible et de s'adapter rapidement aux changements de conditions de marché.

■ AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT

Les axes stratégiques que le Groupe s'est fixés pour les cinq ans à venir visent à accélérer le rythme de croissance en renforçant les développements internes.

L'ambition d'Imerys est ainsi de réaliser une croissance organique supérieure à celle du PIB⁽¹⁾ mondial, en moyenne, sur la période 2012-2016. La politique sélective d'acquisitions, qui a constitué le moteur essentiel de la croissance du Groupe depuis la fin des années 1990, est amenée à se poursuivre. Ces développements s'inscrivent dans le cadre d'une discipline financière stricte afin de créer de la valeur pour ses actionnaires.

Accélération de la croissance interne

Trois axes stratégiques sont privilégiés : l'accélération des efforts de R&D, l'expansion du Groupe dans les pays émergents et une présence accrue dans les marchés à fort potentiel.

Renforcement des efforts de R&D

Depuis la création de la Direction de l'Innovation, qui coordonne depuis 2008 les efforts de recherche déployés dans les branches et porte certains projets significatifs et transversaux, les moyens alloués à la R&D ont progressivement augmenté. Les résultats sont tangibles puisque plusieurs innovations de rupture, conçues au cours des 3 à 4 dernières années, sont désormais en phase de mise sur le marché (proppants pour l'industrie pétrolière, sondes à oxygène,...). Cette tendance devrait s'accélérer avec une hausse du budget alloué à la R&D et l'Innovation en 2012 pour soutenir l'augmentation du nombre de projets sélectionnés qui devraient aboutir, à moyen terme, au lancement de nouveaux produits. Sur cette base, Imerys pourrait réaliser un chiffre d'affaires additionnel de près de 700 millions d'euros en produits nouveaux, à l'horizon 2016, par rapport à 2011. Ce montant est à comparer aux 200 millions d'euros de ventes réalisées en 2011 sur les produits lancés par Imerys au cours des cinq années précédentes. *Pour plus d'information sur les innovations, voir section 1.8 du chapitre 1 du présent Document de Référence.*

Expansion ciblée dans les pays émergents

Imerys entend poursuivre son développement dans les pays émergents. Le Groupe a très rapidement accru sa présence dans ces zones géographiques au cours des 10 dernières années, puisque leur part, qui n'était que de 6 % du chiffre d'affaires en 2001, a été portée à 27 % en 2011, soit près d'un milliard d'euros.

L'Inde, la Chine et le Brésil, qui génèrent à eux trois plus de 400 millions d'euros d'activité, sont des pays appelés à jouer un rôle moteur dans cette stratégie d'expansion géographique en conjuguant croissance interne, acquisitions et partenariats. Dans chacun de ces 3 pays, Imerys dispose désormais d'une taille critique et a nommé, en 2011, un responsable géographique, dont la mission est de coordonner les efforts locaux de développement pour toutes les branches et d'accélérer la croissance du Groupe.

Le Groupe souhaite de plus renforcer sa présence dans un certain nombre de pays ciblés où il est déjà présent au travers d'actifs miniers, industriels et/ou commerciaux. L'objectif d'Imerys est d'atteindre une taille critique dans ces pays, à l'instar de l'Inde, de la Chine et du Brésil, et constituer des plates-formes régionales.

(1) PIB : Produit Intérieur Brut (source : Fonds Monétaire International).

Priorité donnée aux marchés à fort potentiel de croissance

Afin d'améliorer son profil de croissance, Imerys a identifié un certain nombre de marchés finaux attractifs parmi lesquels : l'automobile, l'emballage, l'énergie, l'électronique, les semi-conducteurs, l'environnement, la santé/beauté, l'agriculture et l'aéronautique. Imerys réalise aujourd'hui plus du quart de son chiffre d'affaires dans ces marchés et l'exposition du Groupe a plus que doublé au cours des 5 dernières années. Le Groupe allouera des ressources accrues à ces marchés au travers de l'innovation et d'éventuelles acquisitions.

■ POLITIQUE CIBLÉE D'INVESTISSEMENTS

Au-delà des investissements nécessaires au maintien de l'outil de production au meilleur niveau, Imerys améliore l'efficacité industrielle de ses procédés, augmente ses capacités pour répondre à la demande, développe ses débouchés dans de nouveaux pays et lance des produits innovants.

Entre 2000 et 2008, des moyens substantiels ont été investis pour porter l'outil industriel au meilleur niveau technologique, accroître son efficacité (optimisation du dispositif de production des kaolins pour papier, nouvel équipement de la principale unité de Minéraux pour Filtration, optimisation de la production de Matériaux de Construction en terre cuite) et développer sélectivement les capacités. En conséquence, la maintenance de l'outil industriel représente désormais environ 50 % à 60 % de la dotation annuelle aux amortissements.

Après la crise financière des années 2008 et 2009, les investissements ont progressivement repris en 2010 (169,1 millions d'euros). En 2011, les investissements ont sensiblement augmenté : si la maintenance est restée stable, de nouveaux projets de développement ont abouti : construction d'une usine de proppants aux États-Unis, nouvelle ligne dédiée aux Minéraux de Performance pour polymères en Asie, etc. (pour plus d'information voir *section 2.1 du chapitre 2 du présent Document de Référence*). À 229,2 millions d'euros, les investissements comptabilisés retrouvent ainsi, en 2011, leur niveau "normatif" historique et représentent près d'une année d'amortissement.

■ STRATÉGIE D'ACQUISITIONS SÉLECTIVES

Au cours des 10 dernières années, Imerys a mené une politique d'acquisitions très active, première source d'élargissement de son portefeuille d'activités : dans les applications Abrasives et le domaine de la fusion avec Treibacher (2000-2002), dans un nouveau marché lié à la consommation courante au travers de la Filtration de liquides alimentaires (World Minerals acquise en 2005), dans les Réfractaires Monolithiques avec la consolidation d'une activité préexistante (Plibrico) avec celle de Lafarge Réfractaires (acquise en 2005) puis ACE Refractories (2007). Plus de 71 opérations de croissance externe ont ainsi été conclues depuis 2000 pour un montant total proche de 1,8 milliard d'euros incluant l'acquisition du Groupe Luzenac, leader mondial du talc, finalisée le 1^{er} août 2011. Au travers de cette récente opération, Imerys poursuit ainsi sa stratégie de développement en élargissant son offre fonctionnelle dans un métier de spécialités disposant d'un réel potentiel de croissance :

- renforcement dans les marchés des plastiques, polymères et peintures, en particulier pour le secteur de l'automobile, du papier, des céramiques techniques, des produits de beauté et santé dans lesquels le Groupe Luzenac dispose de positions de premier plan ;
- nombreuses opportunités de développement de l'activité Talc dans les pays émergents, en s'appuyant notamment sur le réseau mondial d'Imerys ;
- augmentation du potentiel d'innovation du Groupe avec la combinaison des savoir-faire en R&D pour étendre son offre de produits de spécialités.

Imerys poursuivra l'élargissement de son modèle par une politique sélective d'acquisitions, cohérentes avec son cœur de métier.

■ RÉSILIENCE ET STRUCTURE FINANCIÈRE RENFORCÉES

L'innovation, l'expansion géographique et la politique d'acquisitions sélectives contribuent au renforcement de la résilience opérationnelle du Groupe, grâce à une plus grande diversification géographique et de produits. Imerys entend ainsi assurer un retour sur capitaux employés⁽¹⁾ supérieur au coût moyen pondéré de son capital, afin de maximiser la création de valeur pour ses actionnaires.

Pour ce faire, des critères de rentabilité similaires permettent de sélectionner les projets de développement internes et externes : le Groupe cible un taux de rentabilité interne supérieur à 15 %, lui assurant une forte génération de trésorerie et une structure financière robuste. Dans un contexte d'incertitude économique, leur sélectivité a encore été accrue : prise en compte du délai de retour sur investissement et incidence sur le financement.

Dans le cadre de sa politique prudente de financement, le Groupe a sécurisé près d'un milliard d'euros de lignes bancaires bilatérales à l'horizon 2015-2016 pour accroître et diversifier ses ressources financières. Au 31 décembre 2011, les ressources financières totales d'Imerys s'élèvent donc à 2,8 milliards d'euros (dont 1,3 milliard d'euros de ressources financières disponibles, hors trésorerie), avec une maturité moyenne de 3,8 ans.

Au cours du premier semestre 2011, l'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit long terme⁽²⁾ d'Imerys de Baa3 à Baa2 avec une perspective stable. La note court terme a corrélativement été améliorée de P-3 à P-2, avec une perspective stable également (pour plus d'informations, voir *note 25.5 des États financiers consolidés au chapitre 5 du présent Document de Référence*).

Avec un ratio Dette Financière Nette/EBITDA du Groupe de 1,5 et un ratio Dette Financière Nette/Fonds Propres de 46,6 % au 31 décembre 2011, Imerys bénéficie d'une structure financière solide pour mener sa stratégie de développement et créer de la valeur pour ses actionnaires.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012 de porter le dividende à 1,50 euro par action, pour un montant total d'environ 112,7 millions d'euros, représentant 37,2 % du résultat courant net, part du Groupe, 2011, conforme à la distribution historique moyenne du Groupe. La mise en paiement interviendra à compter du 9 mai 2012.

(1) ROCE : résultat opérationnel courant divisé par capitaux investis moyens.

(2) "Dette senior non sécurisée"

1.2.2 LES PRODUITS D'IMERYS

Acteur industriel de référence dans le domaine des produits de spécialités à base de minéraux, Imerys conçoit des solutions qui répondent à 4 types d'utilisation :

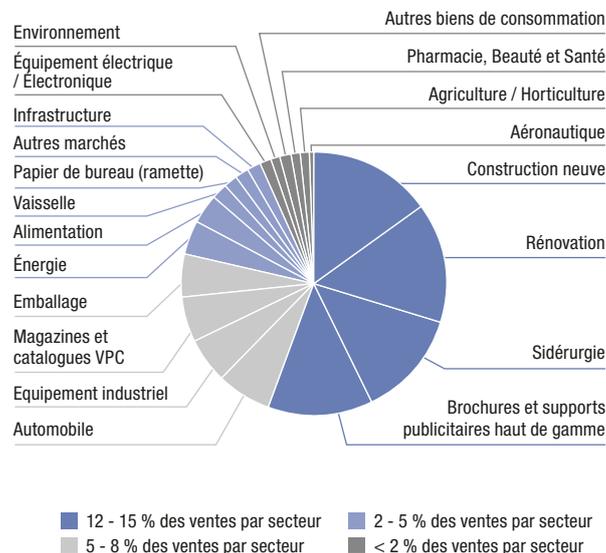
- composants minéraux : les produits d'Imerys constituent un composant essentiel dans la formulation du produit du client (ex. : argile, kaolin, feldspath constituent des composants majoritaires dans les céramiques sanitaires) ;
- additifs fonctionnels : les produits d'Imerys sont des ingrédients entrant dans la formulation minérale des produits des clients pour en améliorer les propriétés (ex. : kaolin, mica, talc et feldspath apportent opacité et matité aux peintures décoratives et industrielles mais constituent une part mineure du produit fini) ;
- aides aux procédés : les produits d'Imerys sont utilisés dans le procédé de fabrication des clients mais ne sont pas présents dans le produit final (ex. : réfractaires monolithiques qui protègent les équipements industriels - tels que les hauts-fourneaux - contre la chaleur, mais ne sont pas présents dans l'acier fabriqué) ;
- produits finis : les produits d'Imerys sont utilisés tels quels, sans transformation ultérieure par le client (tuiles et briques en argile).

1.2.3 DIVERSITÉ DES APPLICATIONS ET DES MARCHÉS SERVIS

Les spécialités minérales d'Imerys sont utilisées dans un très grand nombre d'applications, et principalement :

- spécialités minérales de charge et couchage pour papier ;
- tuiles pour la construction et la rénovation des toitures ;
- minéraux réfractaires pour les procédés industriels de haute température ;
- filtration de liquides alimentaires ;
- composants fonctionnels des plastiques et les polymères ;
- céramiques pour sanitaires, etc.

Ces applications sont elles-mêmes destinées à une grande diversité de marchés finaux, illustrés ci-dessous :



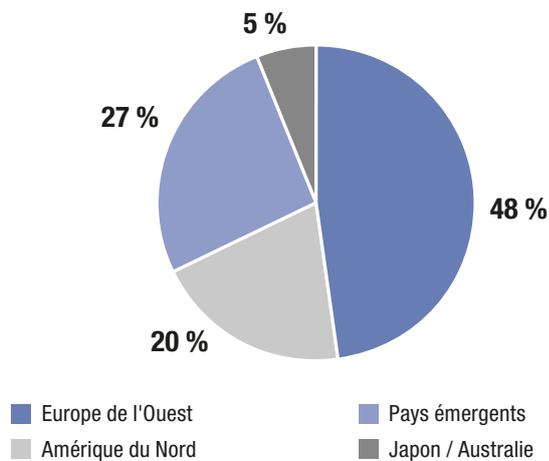
Source : estimations Imerys

Aucun de ces marchés ne représente plus de 15 % des ventes totales. La demande repose de façon équilibrée sur la consommation courante, les biens de consommation durable des ménages et l'investissement des entreprises et des collectivités.

1.2.4 PRÉSENCE MONDIALE

Présent dans 47 pays, avec plus de 240 implantations industrielles, Imerys réalise plus du quart de ses ventes dans les pays émergents, l'Europe de l'Ouest représentant désormais moins de la moitié de son exposition géographique :

■ CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ 2011 PAR DESTINATION GÉOGRAPHIQUE



■ IMPLANTATIONS GÉOGRAPHIQUES

Les 47 pays dans lesquels Imerys est présent sont les suivants :

- **Amérique du Nord** : Canada, États-Unis ;
- **Amérique du Sud** : Argentine, Brésil, Chili, Mexique, Pérou, Venezuela ;
- **Europe** : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Slovénie, Suède, Suisse, Ukraine ;
- **Afrique** : Afrique du Sud, Tunisie, Zimbabwe ;
- **Moyen-Orient** : Émirats Arabes Unis, Turquie ;
- **Asie & Océanie** : Australie, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Nouvelle-Zélande, Singapour, Taïwan, Thaïlande, Vietnam.

Par zone géographique, la répartition des implantations industrielles est la suivante :

Zone géographique	Nombre d'implantations
Europe	117
Amérique du Nord et du Sud	65
Asie-Pacifique et Afrique	62

1.2.5 STRUCTURE GÉNÉRALE DU GROUPE

■ ORGANISATION

Le Groupe est organisé en **activités opérationnelles** centrées sur des marchés clairement identifiés. Au-delà des structures juridiques, une logique de marché et de métier est ainsi privilégiée. Orientée vers les clients, elle favorise la mise en œuvre de politiques cohérentes au sein de chaque activité, tout en maintenant un principe de management décentralisé.

L'organisation est adaptée pour répondre au mieux aux spécificités des marchés servis (par spécialité ou par géographie) et les activités d'Imerys sont regroupées en quatre branches présentées ci-dessous :



Branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie
1 186 millions d'euros, soit 32 % du Chiffre d'affaires consolidé 2011 (section 1.4)

Minéraux pour Céramiques
Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière
Minéraux Fondus
Graphite & Carbone

Branche Minéraux de Performance & Filtration
720 millions d'euros, soit 19 % du Chiffre d'affaires consolidé 2011 (section 1.5)

Minéraux de Performance Amérique du Nord
Minéraux pour Filtration Amérique du Nord
Minéraux de Performance & Filtration Europe
Minéraux de Performance & Filtration Asie-Pacifique
Minéraux de Performance & Filtration Amérique du Sud
Imerys Talc
Vermiculite

Branche Pigments pour Papier & Emballage
796 millions d'euros, soit 21 % du Chiffre d'affaires consolidé 2011 (section 1.6)

Pigments pour Papier & Emballage Amérique du Nord
Pigments pour Papier & Emballage Amérique du Sud
Pigments pour Papier & Emballage Asie Pacifique
Pigments pour Papier & Emballage Europe

Branche Matériaux & Monolithiques
1 025 millions d'euros, soit 28 % du Chiffre d'affaires consolidé 2011 (section 1.7)

Matériaux de Construction
Solutions Réfractaires

Au-delà des organisations par marché, Imerys a nommé, en 2011, trois responsables pays pour l'Inde, la Chine et le Brésil. Leur mission est de coordonner les efforts locaux de développement pour toutes les branches et d'accélérer la croissance du Groupe.

La présentation des quatre branches d'activité est homogène avec l'information sectorielle communiquée dans les comptes consolidés du Groupe *au chapitre 5 du présent Document de Référence*.

■ DIRECTION

Présidé par le Président-Directeur Général d'Imerys et composé de ses principaux dirigeants opérationnels et fonctionnels, le Comité Exécutif met en œuvre la stratégie du Groupe, arrêtée par le Conseil d'Administration. Le Comité Exécutif élabore notamment les grandes politiques, fixe les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe, décide des plans d'actions à mettre en place par les activités opérationnelles et assure le suivi de leurs réalisations.

Les responsables des branches et activités opérationnelles ont pour mission d'agir dans le cadre des orientations stratégiques du Groupe. Celles-ci s'articulent autour d'un plan pluriannuel, qui inclut des objectifs de croissance interne et externe.

(Pour plus de détails sur les missions, la composition et le fonctionnement du Comité Exécutif, voir paragraphe 3.2.3 du chapitre 3 du présent Document de Référence).

1.3 MINÉRAUX

Afin d'approvisionner ses unités de production avec une gamme étendue de matières premières répondant aux besoins de ses clients, Imerys exploite 117 gisements dans un grand nombre de pays. Le Groupe poursuit le remplacement et le développement de ses réserves et ressources minérales et s'attache à renforcer en permanence son expertise technique en géologie, en planification minière, en exploitation des réserves au travers de formations, partage d'expérience et de meilleures pratiques, destinés au réseau de 140 géologues et ingénieurs miniers. En 2011, le Groupe a complété ses réserves minérales, conformément aux besoins de chacune de ses activités et l'accent a été mis sur la stabilité de la qualité et quantités des besoins à long terme. La base d'actifs miniers a été diversifiée et les équipes ont été renforcées avec l'intégration des opérations minières du Groupe Luzenac, acquis le 1^{er} août 2011. Les activités de feldspath de Caroline du Nord (États-Unis), qui détenaient d'importantes réserves de quartz de haute pureté, ont été apportées à la joint venture The Quartz Corp SAS constituée

au 1^{er} janvier 2011. Pour plus d'information, *voir section 1.4.2 du chapitre 1 du présent Document de Référence.*

Depuis la mise en œuvre du reporting des **réserves et ressources minérales**, en 2002, et du premier audit externe réalisé en 2004 (évaluation à la juste valeur des réserves et ressources lors de la première adoption des normes IFRS), les politiques et procédures d'évaluation sont régulièrement améliorées. En application des procédures internes d'Imerys, les réserves et ressources minérales sont auditées régulièrement par des intervenants internes et externes. Le second cycle pluriannuel d'audits géologiques qui s'est terminé fin 2011, montre une amélioration continue de la gestion et de la pertinence du reporting de réserves et ressources minérales. Les données relatives aux réserves et ressources minérales publiées dans le présent Document de Référence ont été préparées en application des standards internationaux de reporting communément utilisés. Ces données ont été vérifiées en prenant en compte les référentiels applicables à chaque entité de reporting.

1.3.1 LES MINÉRAUX D'IMERYS

■ MINÉRAUX EXTRAITS PAR IMERYS

Lorsqu'elle est identifiée comme atout important, l'intégration du gisement, en amont de la production est mise en œuvre par Imerys. Les origines géologiques, les propriétés spécifiques, les applications finales et l'emplacement des gisements des principaux minéraux extraits par Imerys sont présentés ci-dessous.

L'andalousite : minéral silico-alumineux naturel contenant environ 60 % d'alumine, l'andalousite se transforme en mullite lorsqu'elle est chauffée à 1 350 °C. Le Groupe exploite des gisements d'andalousite de très grande qualité situés en Afrique du Sud, en Chine, en France et au Pérou. Ce minéral réfractaire dispose de propriétés fondées sur sa haute résistance, tant aux températures extrêmes, qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion. Il convient à la confection de spécialités réfractaires acides de haute qualité, à forte teneur en alumine.

Imerys extrait de l'**ardoise** de sa carrière souterraine d'Angers (France). L'extraction et le traitement de ce minéral requièrent des techniques hautement spécialisées. L'ardoise constitue un matériau de toiture adapté aux bâtiments de prestige.

Les **argiles céramiques** sont des minéraux sédimentaires composés de très fines particules et dotés d'une importante plasticité, utile dans les applications céramiques. Après extraction, les argiles sont sélectionnées, traitées et mélangées pour atteindre les propriétés recherchées. Elles procurent une stabilité rhéologique pour les applications de coulage, comme les sanitaires, une haute plasticité et une forte résistance pour les produits destinés à l'industrie de la vaisselle, les carrelages et l'électro-porcelaine. Ces argiles sont également utilisées dans les industries du caoutchouc et des réfractaires. Les argiles céramiques d'Imerys proviennent de plusieurs gisements situés en France (Charentes, Indre, bassins de l'Allier et de Provins), au Royaume-Uni (Devon et Dorset), aux États-

Unis (Kentucky, Mississippi et Tennessee) et en Thaïlande (Province de Lampang).

Les **argiles réfractaires** sont des kaolins fins d'une grande dureté, bénéficiant le plus souvent d'une forte teneur en carbone, et que la calcination transforme en matériaux réfractaires de haute densité appelés communément "chamottes". Les chamottes sont essentiellement utilisées dans les applications réfractaires et céramiques. Les gisements d'argiles réfractaires du Groupe sont situés en Afrique du Sud, aux États-Unis (Géorgie), en France et en Ukraine. Les propriétés des argiles réfractaires sont fondées sur leur haute résistance, tant aux températures extrêmes, qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion.

Les **argiles rouges** sont le résultat d'une association d'argiles et d'oxydes d'origine sédimentaire. Cet assemblage prend une couleur rouge à la cuisson. Les argiles rouges sont utilisées pour la fabrication des matériaux de construction (tuiles, briques et conduits de fumées) ; elles répondent à des exigences spécifiques en termes de distribution des particules, de plasticité, d'extrudabilité avant la cuisson et présentent de bonnes performances au séchage et à la cuisson. En France, d'importantes réserves d'argile adaptées aux spécificités des produits de construction en terre cuite sont situées à proximité des différentes unités de l'activité Matériaux de Construction.

La **bauxite** et le **kaolin bauxitique** sont des minéraux présents dans des gisements d'origine sédimentaire. Les bauxites d'Imerys sont caractérisées par leur faible teneur en fer. À partir de celles-ci, est élaborée une large gamme de produits réfractaires. Les gisements d'Imerys sont situés aux États-Unis (Alabama et Géorgie). Ces minéraux réfractaires disposent de propriétés fondées sur leur haute résistance, tant aux températures extrêmes, qu'aux conditions difficiles, aux contraintes mécaniques ainsi qu'à la corrosion.

La **bentonite** est une argile sédimentaire silico-alumineuse qui développe des propriétés rhéologiques et absorbantes élevées. Après traitement, la bentonite est utilisée dans les industries de la fonderie, du forage et de la granulation de minerais ainsi que dans les enduits, les adhésifs, les pâtes céramiques et les cosmétiques. Le Groupe exploite une mine en Afrique du Sud.

Le **carbonate de calcium naturel (GCC)** provient de **la craie, du calcaire et du marbre**. Le GCC est obtenu par broyage des carbonates issus des gisements à ciel ouvert ou souterrains. Il subit ensuite des transformations pour développer les propriétés recherchées dans des applications finales. Le GCC est apprécié pour sa blancheur et ses propriétés alcalines.

Le GCC est essentiellement employé comme produit de charge ou de couchage dans l'industrie papetière. Il est également utilisé dans les applications de minéraux de performance telles que les peintures et revêtements de surface, les plastiques et joints, ainsi que dans des produits liés à la purification de l'air et à l'environnement.

Le Groupe dispose d'importantes réserves de GCC, en Amérique du Nord, au Brésil, en Chine, en France, en Grèce, en Italie, en Malaisie, au Mexique, au Royaume-Uni, en Tunisie, en Turquie et au Vietnam.

La **diatomite** est un minéral sédimentaire siliceux issu de l'accumulation des restes fossilisés de végétaux aquatiques microscopiques appelés "diatomées". La diatomite est un minéral d'origine naturelle qui présente des propriétés exceptionnelles : faible densité, grande surface de contact et forte porosité. En raison de ses caractéristiques uniques, la diatomite produite par Imerys est utilisée dans de nombreuses applications, en particulier comme aide au procédé de filtration et en qualité d'additif fonctionnel dans les applications pour Minéraux de Performance comme la peinture. Les mines de diatomite d'Imerys sont situées au Chili, en Chine, en France, au Mexique, au Pérou, en Espagne et aux États-Unis (Californie, Washington, Nevada).

Les **feldspaths** sont des minéraux silico-alumineux naturels, disposant de différents teneurs en potassium, sodium, calcium et/ou lithium. Ces minéraux sont réputés pour leur viscosité et les caractéristiques requises par les pâtes céramiques et l'industrie du verre. De nombreuses variétés de feldspaths confèrent des propriétés variées à de multiples produits finis. Sous forme de poudre, le feldspath est un agent augmentant la dureté des plastiques. Il est également présent dans les peintures, les enduits et les caoutchoucs.

Les principaux sites d'exploitation du feldspath sont situés en Allemagne (Bavière), en Espagne (Caceres – Estrémadure, régions de Salamanque et Valence), en France (Bourgogne, Allier, Pyrénées Orientales), en Inde (Andhra Pradesh), au Portugal et en Turquie.

Le **graphite** est l'une des formes cristallines du carbone, doté d'un aspect micacé. Le graphite naturel est extrait par le Groupe de sa mine de Lac-des-Îles (Canada) – la plus grande mine de graphite d'Amérique du Nord – pour approvisionner, dans le monde entier, des clients dans l'énergie mobile, les produits d'ingénierie, les additifs pour polymères, les lubrifiants, les réfractaires et la métallurgie.

Le **kaolin** est principalement composé de kaolinite, une argile silico-alumineuse blanche et humide, issue de l'altération géologique du granit ou de roches similaires. Le kaolin est également connu sous le nom de "china clay" ; cette argile est extraite dans des mines ou carrières à ciel ouvert.

Des processus spécifiques de transformation confèrent au produit les qualités requises pour de nombreuses applications

finales. Parmi ces applications, le papier requiert des qualités de blancheur et d'opacité ainsi que de brillance, de lissage et de facilité d'impression. Les kaolins sont également utilisés dans les Minéraux de Performance (applications dans les peintures, caoutchoucs, plastiques et joints). Les kaolins sont enfin utilisés dans une large gamme de céramiques : porcelaines de table extra-blanches, applications destinées à l'industrie sanitaire et du carrelage, fibre de verre et support de filtration des gaz d'échappement pour l'automobile. Pour certaines applications, les kaolins sont calcinés puis traités de nouveau. La calcination transforme les kaolins à haute température (700 - 1 200 °C) et en fait un minéral plus blanc et plus inerte (métakaolin) destiné aux minéraux de performance ainsi qu'aux applications réfractaires et céramiques. L'**halloysite** est une catégorie de kaolin, très blanc, de grande qualité et prisé par l'industrie de la porcelaine fine du monde entier pour ses propriétés de translucidité.

Les gisements sont situés dans différentes régions et Imerys est le seul producteur actif dans les trois principales zones de production de kaolins de haute qualité pour le Papier. Chaque région présente des caractéristiques particulières : au Royaume-Uni (Cornouailles), pour les kaolins de charge ; aux États-Unis (Géorgie) pour les applications de couchage de papier et carton et les produits à effets opacifiants ; au Brésil (Bassin de l'Amazone) pour toutes les applications de couchage, en raison de la finesse et de la granulométrie des particules minérales issues de ce gisement. Pour les Minéraux de Performance & Céramiques, les réserves minérales exceptionnelles d'Imerys sont situées en Australie (Victoria), aux États-Unis (Caroline du Sud et Géorgie), en France (Bretagne et Allier), au Royaume-Uni (Cornouailles), en Nouvelle-Zélande (Matauri Bay), en Thaïlande (Province de Ranong) et en Ukraine (Donetsk). Imerys exploite des gisements d'Halloysite en Nouvelle-Zélande.

Le **mica (muscovite et phlogopite)** : le terme "mica" regroupe une famille de minéraux silico-alumineux dotés d'une structure feuilletée et disposant de spécificités physico-chimiques. Le mica se distingue des autres minéraux par ses propriétés isolantes et élastiques. Le mica procure stabilité thermique, résistance à la chaleur et à l'humidité, légèreté dans les revêtements ainsi que des propriétés décoratives. Il améliore également les propriétés et la longévité des plastiques pour l'industrie automobile. Imerys extrait le mica de ses gisements au Canada, aux États-Unis (Caroline du Nord) et comme un coproduit de l'extraction de kaolins et de feldspaths en France (Bretagne et Morvan).

La **perlite** est une roche volcanique très particulière contenant naturellement entre 2 et 5 % d'humidité. Lorsqu'elle est transformée et chauffée, l'eau emprisonnée dans le minéral se transforme instantanément en vapeur et la perlite explose comme du pop-corn. Son volume étant multiplié par vingt, la perlite se transforme en un matériau multicellulaire de faible densité, offrant une grande surface utilisable. La perlite est un minéral d'origine naturelle qui présente des propriétés exceptionnelles : faible densité, grande surface de contact et forte porosité. En raison de ses caractéristiques uniques, la perlite produite par Imerys est utilisée dans de nombreuses applications, en particulier comme aide au procédé de filtration, et en qualité d'additif fonctionnel dans les applications pour Minéraux de Performance comme la peinture. Les gisements de perlite se trouvent en Argentine, au Chili, en Turquie et aux États-Unis (Nouveau-Mexique, Arizona et Utah).

Le **quartz** est le minéral le plus répandu sur la terre. Il est présent dans la majorité des environnements géologiques et constitue le composant essentiel de nombreuses roches. Imerys produit des

quartz de haute pureté (> 99,8 % de silice) sous deux formes : en bloc – veine de quartz – et en galets. Dans les deux cas, le quartz présente des propriétés similaires, comme la résistance à l'abrasion, des propriétés réfractaires et une grande solidité. Ses applications sont multiples pour les carrelages et la décoration. Le silicium et le ferro-silicium, dont le quartz constitue la matière première, sont des composants essentiels aux alliages sidérurgiques spéciaux. Le quartz entre également dans la composition des siliciums et produits chimiques à base de silanes. Imerys produit du quartz à partir de gisements situés en France (Lot, Dordogne) et en Suède, ou comme coproduit du kaolin ou du feldspath. Enfin, le quartz existe dans une gamme de couleurs destinées à différents marchés où il est utilisé comme matériau de décoration, ainsi que dans le domaine de la construction.

Le **talc** est un silicate de magnésium hydraté. Un gisement de talc se forme consécutivement à une réaction intervenue :

- entre des fluides contenant de la silice et une roche mère faite de dolomite ;
- ou entre du dioxyde de carbone et un minéral de la famille des serpentines.

Le talc est généralement extrait de carrières à ciel ouvert. La matière est minée sélectivement, transformée et broyée puis triée par taille et forme, de façon manuelle, optique ou mécanique, ou bien grâce au procédé de flottation.

La plupart des gisements de talc présente des caractéristiques uniques en termes de cristallographie et de structure morphologique, de chimie de surface, d'aspect et de brillance. En conséquence, le minéral issu de chaque gisement est plus spécialement adapté à certaines applications. Des techniques spécifiques de transformation et formulation ont donc été développées pour répondre aux spécifications de l'utilisation finale.

Les principales applications du talc sont les polymères (principalement polypropylènes) pour le renforcement des pièces automobiles, les peintures industrielles dans lesquelles le talc améliore la résistance à la corrosion et la rhéologie, le papier, comme pigment de charge ou de couchage ainsi que pour la rétention des impuretés contenues dans la pulpe. Dans les cosmétiques, le talc est utilisé comme poudre corporelle. Enfin, il constitue un agent fluidifiant et stabilisant dans les applications céramiques.

Imerys exploite des gisements de talc en Australie, en Autriche, au Canada, en France, en Italie et aux États-Unis.

La **vermiculite** est une forme de mica hydraté qui s'expande fortement lorsqu'il est chauffé. La vermiculite est principalement utilisée pour l'horticulture et l'isolation thermique. Elle est produite à partir des gisements du Groupe, principalement situés en Australie (Alice Springs) et au Zimbabwe (Shawa).

■ AUTRES PRODUITS TRANSFORMÉS PAR IMERYS ET PRODUITS MINÉRAUX DÉRIVÉS

En complément des minéraux extraits des réserves exploitées par Imerys, le Groupe achète à l'extérieur des matières premières qu'il transforme fortement en spécialités :

La **bauxite** et l'**alumine**, achetées à l'extérieur du Groupe, sont transformées en **corindons synthétiques** de différentes qualités par fusion dans des fours à arcs électriques. Les corindons entrent

dans la composition de poudres destinées aux produits abrasifs. Les usines sont situées en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Chine et en Europe.

Le **carbonate de calcium précipité (PCC)** est produit artificiellement à partir de calcaire naturel, par chauffage puis précipitation de la chaux ainsi obtenue lors de la mise en contact avec du gaz carbonique. Ce procédé contrôlé aboutit à la fabrication d'un pigment doté de forme et de taille précises, et conférant au produit fini d'excellentes propriétés optiques. Le PCC est principalement employé dans l'industrie papetière (comme produit de charge ou de couchage), ainsi que dans les applications de minéraux de performance comme les peintures, les enduits et les plastiques. Le Groupe fabrique des produits de charge à base de PCC dans ses usines d'Argentine, du Brésil, de Chine, des États-Unis, d'Inde, d'Indonésie et de Suède.

Le **carbure de silicium** est un sous-produit issu de la fabrication de graphite qui confère une forte résistance à l'abrasion ainsi que des propriétés réfractaires. Les unités de production sont situées au Brésil et en Suisse.

Imerys produit une gamme de **graphites synthétiques** de haute qualité par un processus complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température. L'usine est implantée en Suisse.

Magnésite : Après calcination dans les usines des fournisseurs, la magnésite se transforme en magnésite calcinée, un matériau réfractaire de haute performance basique. La magnésite calcinée trouve ses principales applications dans les mortiers et mélanges basiques destinés aux réfractaires monolithiques. La **magnésite fondue** est produite à partir de magnésite calcinée de la plus haute qualité. Elle possède, selon sa température de calcination, une grande résistance électrique qui lui procure une faible conductivité de la chaleur. La magnésite est ainsi utilisée comme isolant dans la fabrication d'éléments de chauffage industriels et domestiques. Achetée à l'extérieur du Groupe, la magnésite est transformée aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Le **noir de carbone** est un carbone ultrafin, produit en Belgique à partir de matières premières naturelles de haute qualité achetées à des fournisseurs extérieurs. Il est utilisé comme additif conducteur dans les batteries Lithium-ion.

Le **zircon** sous forme de sables lourds, provient de l'altération géologique primaire du granit ou des roches alcalines. Ce minéral se caractérise par ses propriétés opacifiantes dans les céramiques, sa très haute température de fusion (plus de 1 800 °C) et sa dureté.

Après un broyage très fin, le zircon est vendu sous forme de farines de zircon. Une fois transformés par fusion dans des fours à arc électrique, broyage et tri par taille, les produits à base de zircon, vendus sous différentes formes, sont destinés aux industries de hautes températures (fonderie, réfractaire, céramique). Le zircon fondu et les spécialités chimiques issues du zircon sont utilisés dans les industries céramiques, les réfractaires, l'électronique, le papier, le cuir et la peinture. Ils constituent des catalyseurs chimiques pour les pots d'échappement et pots catalytiques, des produits de surfacage réfractaires et abrasifs, et entrent dans la fabrication des céramiques de spécialités. Le zircon est acheté à des fournisseurs extérieurs et transformé en Allemagne, en Chine et aux États-Unis.

Les minéraux achetés à l'extérieur ne font pas partie du reporting présenté dans les sections 1.3.2 et 1.3.3, ci après.

1.3.2 PRINCIPES DE REPORTING APPLIQUÉS PAR IMERYS

■ ORGANISATION MINIÈRE D'IMERYS ET CADRE RÉGLEMENTAIRE

Les équipes de géologues d'Imerys assurent un accès durable aux gisements de qualité que le Groupe détient ou qui lui ont été concédés, en menant sur ceux-ci les travaux d'exploration nécessaires pour établir la vision à long terme de chaque activité.

Le reporting des réserves et ressources minérales établi par Imerys est mené par des "Personnes Compétentes" dûment nommées et responsables de ce reporting, conformément au PERC ⁽¹⁾.

Applicable depuis le 1^{er} janvier 2009 aux sociétés présentes en Europe Continentale, au Royaume-Uni, et en Irlande, le PERC Code remplace le Reporting Code ⁽²⁾ de 2001. Ce corpus intègre les améliorations apportées récemment aux codes miniers australien, canadien et sud-africain et aux codes miniers d'autres pays. Il constitue la nouvelle référence internationale. Les règles de reporting ont été en particulier revues et adaptées aux spécificités du métier des minéraux industriels et constituent désormais le référentiel dans ce secteur.

Des codes similaires ont été adoptés en Australie (JORC), en Afrique du Sud (Samrec), aux États-Unis (SME Industry Guide 7), au Canada (Canadian Institute of Mining's définitions au titre du N143-101), au Chili (Certification Code) ainsi qu'au Pérou et aux Philippines. Tous ces codes sont conformes aux principes de reporting international du CRIRSCO ⁽³⁾ qui constitue la meilleure pratique de reporting, standard adopté par l'industrie minière occidentale.

Un registre central des "Personnes Compétentes" est tenu à jour au niveau du Groupe. Chaque "Personne Compétente" d'Imerys qui a signé une déclaration et donné son accord à la compilation des estimations en vue de leur publication, figure également dans le registre des "Personnes Compétentes".

■ DÉFINITIONS

Lorsqu'ils sont découverts, les minéraux sont considérés comme des ressources minérales, s'ils disposent du potentiel d'être un jour exploités de façon rentable. Ces ressources peuvent être qualifiées de présumées, approchées ou mesurées, selon le degré de connaissance du gisement. Lorsque les conditions sont réunies pour extraire ces ressources de façon rentable économiquement, elles sont qualifiées de Réserves Minérales, probables ou prouvées, selon le degré de confiance obtenu.

Les ressources minérales

Une **Ressource Minérale** est la concentration ou l'occurrence de matières économiquement intéressantes dans ou sur la surface de la terre en quantité et qualité telles que les perspectives d'une éventuelle exploitation économique sont raisonnables. L'emplacement, la qualité, la continuité du gisement et d'autres caractéristiques géologiques sont connus, estimés ou interprétés sur la base de preuves et de connaissances géologiques spécifiques. Les ressources minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance géologique en ressources "présumées", "approchées" et "mesurées".

Une **Ressource Minérale Présumée** constitue la part d'une ressource minérale pour laquelle la quantité et la qualité ne peuvent être estimées qu'avec un niveau très bas de confiance. La ressource est estimée à l'aide de preuves géologiques mais la qualité géologique et la continuité du gisement sont supposées et non vérifiées. L'estimation est basée sur des informations limitées et d'une qualité et fiabilité incertaines récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage.

Une **Ressource Minérale Approchée** est la part d'une ressource minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance raisonnable. L'estimation est basée sur l'exploration, l'échantillonnage et les résultats d'essais récoltés par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont trop éloignés les uns des autres et espacés pour confirmer une continuité du gisement et/ou sa qualité, mais sont assez proches pour supposer une telle continuité.

Une **Ressource Minérale Mesurée** est la partie d'une ressource minérale pour laquelle les tonnages, la densité, la forme, les caractéristiques physiques, la qualité et la teneur minérale peuvent être estimés avec un taux de confiance élevé. L'estimation est basée sur une exploration détaillée et fiable, l'échantillonnage. Les informations sont récoltées par des techniques appropriées sur des emplacements comme des affleurements, des tranchées, des carrières et des trous de forage. Les emplacements sont assez proches les uns des autres pour confirmer une continuité du gisement et sa qualité.

(1) PERC : Pan-European Reserve and Resources Reporting Committee (Comité Pan-Européen pour le reporting des réserves et ressources minérales).

(2) Reporting Code 2001 : "Code for Reporting of Mineral Exploration Results, Mineral Resources and Mineral Reserves".

(3) CRIRSCO : Comité pour les standards internationaux de reporting de réserves minérales.

Les réserves minérales

Une **Réserve Minérale** est la partie économiquement exploitable d'un gisement, préalablement définie comme ressource "mesurée" ou "approchée", au regard des contraintes économiques, de marché, légales, environnementales, sociales et gouvernementales, existantes ou prévisibles au moment de l'estimation. Ces estimations démontrent au moment du reporting que l'exploitation est justifiée. Les réserves minérales sont classées par ordre croissant de degré de confiance en réserves minérales "probables" et "prouvées".

Une **Réserve Minérale Probable** est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "approchée", et dans certaines circonstances, "mesurée", tandis qu'une réserve minérale prouvée est la partie économiquement exploitable d'une ressource minérale "mesurée".

Les **Réserves Minérales Prouvées** représentent le taux de confiance le plus élevé de l'estimation.

■ PLANIFICATION MINIÈRE / EXTRACTION

Lorsque l'ensemble des facteurs nécessaires à l'ouverture d'une carrière ont donné lieu à une étude de faisabilité, un projet minier est développé pour l'approvisionnement des unités de transformation : ces usines valorisent et transforment les minéraux en spécialités, formulées selon les besoins spécifiques des clients. Les produits d'Imerys sont issus de gisements directement détenus en pleine propriété ou sous forme de baux à long terme, en particulier dans les pays dans lesquels les droits miniers appartiennent aux États. Dans le Groupe, une vision des réserves et ressources a été établie à 20 ans pour chacun des sites afin d'assurer l'approvisionnement des sites industriels sur le long terme. Cette vision prospective octroie un délai suffisant à l'identification de sources alternatives de minéraux adaptés. La planification minière assure aux clients du Groupe la pérennité d'approvisionnement en produits Imerys sur le long terme et procure une base solide de ressources pour le développement de nouveaux produits.

1.3.3 RÉSERVES MINÉRALES

Imerys a regroupé les estimations par catégories de minéraux pour les besoins du reporting de ses réserves et ressources, en liaison avec la section intitulée "Reporting of industrial minerals, dimension stone and aggregates" du PERC Code. Cette agrégation a été réalisée afin de protéger la confidentialité d'informations sensibles commercialement.

En raison de ce regroupement, il est impossible d'indiquer la durée de vie prévue pour chaque mine ou carrière. Cependant, sur la base d'études géologiques et en tenant compte des facteurs modificatifs, le Groupe considère que ses réserves et ressources minérales seront suffisantes pour soutenir à long terme les activités d'extraction en ligne avec le rythme annuel de production, avec les technologies existantes et dans les conditions actuelles et prévisibles du marché et de l'économie.

Les réserves s'additionnent aux ressources au 31 décembre 2011 et sont exprimées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables

■ AUDIT

Afin d'assurer la cohérence du reporting, partout dans le Groupe, et sa conformité aux normes, des audits internes et externes sont menés selon un cycle de 4 ans. L'audit interne est assuré par un géologue expérimenté du Groupe, n'ayant aucun lien de subordination avec les sites visités. Le programme d'audit est destiné à assurer que les pratiques sur site respectent le "PERC Code" et les normes internes. L'audit permet également la diffusion des meilleures pratiques pour une amélioration permanente de la gestion et de l'exploitation des ressources minérales. Enfin, le Comité d'Audit examine les résultats du reporting sur les réserves et ressources minérales. 2011 constituait la dernière année du second cycle quadriennal d'audits. Un nouveau cycle démarrera en 2012 et comprendra des audits externes pour les principaux sites miniers et des audits internes pour les autres sites.

■ RISQUES ET INCERTITUDES

Les réserves et ressources minérales sont des estimations de la dimension et de la qualité du gisement, fondées sur des paramètres, notamment techniques, économiques ou autres. En raison de changements non prévisibles de ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation de ressources, aucune assurance ne peut être donnée que les estimations des réserves et ressources minérales indiquées dans les tableaux ci-après soient ultérieurement confirmées par le Groupe.

Tout au long des explorations géologiques et des évaluations, les réserves et ressources minérales peuvent évoluer sensiblement, d'une manière positive ou négative.

Imerys n'a pas connaissance, à ce jour, de facteurs environnementaux, légaux, politiques ou autres susceptibles d'avoir un effet négatif significatif sur les estimations présentées dans ces tableaux.

Voir section 4.1.1 du chapitre 4 du Document de Référence.

sous une forme sèche. Les estimations au 31 décembre 2010 sont présentées pour permettre la comparaison.

Les évolutions d'estimations de réserves et ressources entre le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 s'expliquent par le travail permanent d'exploration et d'évaluation des gisements nouveaux et existants, par les changements dans la détention de certains droits miniers, ainsi que par les acquisitions et cessions liées aux activités en cours.

En application des règles comptables, les actifs miniers sont valorisés à 503 millions d'euros au 31 décembre 2011. Ils sont enregistrés initialement au coût historique, et sont ensuite diminués de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeurs cumulés.

Pour plus d'information, se référer aux comptes consolidés détaillés au chapitre 5 du présent Document de Référence, et voir les notes 4.11, 17 et 18.

■ ESTIMATION DES RÉSERVES MINÉRALES (AU 31/12/2011 vs. 31/12/2010)

Produit	Zone géographique	Prouvées	Probables	Totales	Prouvées	Probables	Totales
		2011 (kt)			2010 (kt)		
Argiles	Asie-Pacifique	997	-	997	1 076	-	1 076
	Europe et Afrique	14 078	4 084	18 162	14 122	4 095	18 217
	Amérique du Nord	5 250	1 508	6 758	7 913	1 508	9 421
	Total	20 325	5 592	25 917	23 111	5 603	28 714
Carbonates (calcite, marbre, craie, calcaire, dolomite & pierre de taille)	Asie-Pacifique	1 958	39 114	41 072	2 250	33 063	35 313
	Europe et Afrique	6 801	24 682	31 483	6 816	14 702	21 518
	Amérique du Nord	118 397	41 897	160 294	153 469	45 649	199 118
	Amérique du Sud	4 360	-	4 360	5 431	-	5 431
Total	131 516	105 693	237 209	167 966	93 414	261 380	
Argiles rouges (matières premières pour briques et tuiles)	Europe	87 436	6 996	94 432	64 947	27 126	92 073
	Total	87 436	6 996	94 432	64 947	27 126	92 073
Feldspath, sables feldspathiques & pegmatite	Asie-Pacifique	160	86	246	189	112	301
	Europe	18 062	9 538	27 600	16 762	9 876	26 638
	Amérique du Nord	-	-	-	1 728	-	1 728
	Total	18 222	9 624	27 846	18 679	9 988	28 667
Kaolin	Asie-Pacifique	380	3 206	3 586	391	3 309	3 700
	Europe	7 510	14 278	21 788	8 271	14 490	22 761
	Amérique du Nord	29 260	9 611	38 871	29 578	9 013	38 591
	Amérique du Sud	37 431	2 534	39 965	38 799	2 534	41 333
	Total	74 581	29 629	104 210	77 039	29 346	106 385
Minéraux pour Filtration (perlite & diatomite)	Asie-Pacifique	-	90	90	-	119	119
	Europe	287	229	516	352	209	561
	Amérique du Nord	31 610	11 298	42 908	30 503	8 451	38 954
	Amérique du Sud	854	819	1 673	496	1 064	1 560
	Total	32 751	12 436	45 187	31 351	9 843	41 194
Minéraux pour Réfractaires (andalousite, quartzite, bauxite, kaolin bauxitique, argiles et kaolins réfractaires)	Asie-Pacifique	-	722	722	-	378	378
	Europe et Afrique	3 599	2 588	6 187	3 993	2 992	6 985
	Amérique du Nord	5 606	-	5 606	5 152	-	5 152
	Amérique du Sud	-	-	-	-	-	-
	Total	9 205	3 310	12 515	9 145	3 370	12 515
Talc	Asie-Pacifique	3 155	499	3 654	-	-	-
	Europe	8 337	2 646	10 983	-	-	-
	Amérique du Nord	10 043	4 847	14 890	-	-	-
	Total	21 535	7 992	29 527	-	-	-
Autres minéraux (bentonite, vermiculite, quartz, ardoise, graphite)	Total	2 822	682	3 504	2 819	924	3 743

En complément des activités récurrentes d'exploration, du transfert depuis les ressources et des réestimations, les changements significatifs observés résultent principalement des transferts importants depuis les ressources de certaines unités en Europe (Argile), d'une réestimation dans certaines unités Asie-Pacifique et en Amérique du Nord (Carbonates), en Amérique du Nord (Minéraux pour Filtration) ainsi que du premier reporting des opérations de Talc

à travers le monde. Une part significative des réserves de feldspath et quartz en Amérique du Nord a été transférée à la joint venture nouvellement créée The Quartz Corp SAS : en conséquence, ces réserves n'apparaissent plus dans ce rapport. Les estimations sont mentionnées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous forme sèche. Les estimations pour les argiles sont indiquées en tonnes métriques traitables sèches.

■ ESTIMATIONS DES RESSOURCES MINÉRALES (AU 31/12/2011 vs. 31/12/2010)

Produit	Zone géographique	2011 (kt)				2010 (kt)			
		Mesurées	Présumées	Approchées	Totales	Mesurées	Présumées	Approchées	Totales
Argiles	Asie-Pacifique	160	-	-	160	175	-	-	175
	Europe et Afrique	5 022	2 334	2 334	9 690	5 709	2 123	2 585	10 417
	Amérique du Nord	8 573	11 124	12 679	32 376	6 093	15 173	11 738	33 004
	Total	13 755	13 458	15 013	42 226	11 977	17 296	14 323	43 596
Carbonates (calcite, marbre, craie, calcaire, dolomite & pierre de taille)	Asie-Pacifique	-	30 145	14 053	44 198	746	15 194	10 506	26 446
	Europe et Afrique	2 226	3 104	75 555	80 885	2 226	9 954	78 338	90 518
	Amérique du Nord	57 045	122 401	91 887	271 333	56 925	116 057	91 857	264 839
	Amérique du Sud	6 885	7 400	-	14 285	11 085	10 900	22 983	44 968
Total	66 156	163 050	181 495	410 701	70 982	152 105	203 684	426 771	
Argiles rouges (matières premières pour briques et tuiles)	Europe	19 620	25 265	-	44 885	23 745	18 534	-	42 279
	Total	19 620	25 265	-	44 885	23 745	18 534	-	42 279
Feldspath, sables feldspathiques & pegmatite	Asie-Pacifique	-	80	-	80	-	515	-	515
	Europe	8 289	21 209	21 451	50 949	6 377	23 720	27 318	57 415
	Amérique du Nord	53	236	106	395	3 409	14 134	106	17 649
	Total	8 342	21 525	21 557	51 424	9 786	38 369	27 424	75 579
Kaolin	Asie-Pacifique	-	5 459	2 960	8 419	30	5 459	2 960	8 449
	Europe	3 439	6 039	38 041	47 519	3 439	6 039	38 041	47 519
	Amérique du Nord	19 456	20 875	31 864	72 195	17 286	22 712	33 163	73 161
	Amérique du Sud	16 982	55 955	143 803	216 740	27 210	55 955	143 803	226 968
	Total	39 877	88 328	216 668	344 873	47 965	90 165	217 967	356 097
Minéraux pour Filtration (perlite & diatomite)	Asie-Pacifique	90	-	-	90	90	-	-	90
	Europe	29	3 731	4 100	7 860	208	3 628	270 535	274 371
	Amérique du Nord	22 917	30 826	33 305	87 048	19 881	31 364	28 626	79 871
	Amérique du Sud	-	999	75 158	76 157	-	812	74 402	75 214
	Total	23 036	35 556	112 563	171 155	20 179	35 804	373 563	429 546
Minéraux pour Réfractaires (andaloussite, quartzite, bauxite, kaolin bauxitique, argiles et kaolins réfractaires)	Asie-Pacifique	-	52	-	52	-	980	2 072	3 052
	Europe et Afrique	2 611	1 931	4 570	9 112	2 508	1 831	4 570	8 909
	Amérique du Nord	11 250	246	137	11 633	12 189	246	137	12 572
	Amérique du Sud	-	1 539	-	1 539	-	1 539	-	1 539
	Total	13 861	3 768	4 707	22 336	14 697	4 596	6 779	26 072
Talc	Asie-Pacifique	2 664	1 324	4 228	8 216	-	-	-	-
	Europe	10 508	9 544	4 181	24 233	-	-	-	-
	Amérique du Nord	4 959	900	5 347	11 206	-	-	-	-
	Total	18 131	11 768	13 756	43 655	-	-	-	-
Autres minéraux (bentonite, vermiculite, quartz, ardoise, graphite)	Total	1 402	5 896	4 143	11 441	1 713	6 677	4 372	12 762

En complément des activités récurrentes d'exploration, des transferts vers les réserves et des réestimations, les changements significatifs observés sur les ressources résultent d'importants transferts vers des réserves dans certaines unités en Europe (Argile), d'une réestimation dans certaines unités en Asie-Pacifique, Amérique du Nord et Amérique du Sud (Carbonates), en Amérique du Nord (Minéraux pour Filtration) ainsi que du premier reporting des opérations de Talc à travers le monde. La réduction significative des ressources approchées en Europe (Minéraux pour Filtration) résulte du non-renouvellement

d'un bail – pour des considérations archéologiques locales – et de l'abandon du projet de développement à long terme correspondant. En raison du retrait des activités vermiculite d'Asie-Pacifique et du transfert d'une part significative des ressources de feldspath et quartz en Amérique du Nord à la joint venture nouvellement créée The Quartz Corp SAS, ces éléments n'apparaissent plus dans le rapport ci-dessus. Les estimations sont mentionnées en milliers de tonnes de minéraux commercialisables sous forme sèche. Les estimations pour les argiles sont indiquées en tonnes métriques traitables sèches.

1.4 MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

1

La branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie est organisée autour des 4 activités suivantes :

- Minéraux pour Céramiques ;
- Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière ;
- Minéraux Fondus ;
- Graphite & Carbone.

La branche conçoit, produit et commercialise des solutions minérales de haute performance pour des industries très techniques : les céramiques, les réfractaires, les abrasifs, les semi-conducteurs et l'exploration de gaz et de pétrole.

Elle dispose de réserves de grande qualité et maîtrise des processus de fabrication sophistiqués dans des environnements de haute température, pour concevoir des spécialités minérales dotées de fonctionnalités clés : la résistance thermique, l'abrasion, la résistance mécanique, la blancheur, la pureté, la conductivité etc.

La branche bénéficie par ailleurs de positions concurrentielles de leader dans chacun de ses marchés et d'une présence significative dans les pays émergents, où elle réalise près d'un tiers de son chiffre d'affaires.

Son développement est basé sur trois facteurs : la poursuite de son expansion géographique, l'innovation et l'augmentation de l'exposition à des marchés dynamiques.

Les activités des Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie accroissent en effet leur exposition à des marchés dynamiques. Plus de 40 % du chiffre d'affaires de la branche est déjà issu de ventes de spécialités minérales porteurs

comme l'automobile, l'énergie, l'électronique et l'environnement. La branche dispose d'un potentiel significatif : 3 des principaux projets d'innovation du Groupe (proppants pour l'exploitation de gaz et de pétrole non conventionnels, batteries Lithium-Ion destinées aux véhicules électriques, quartz de haute pureté servant le marché du photovoltaïque) ont été développés au sein de la branche.

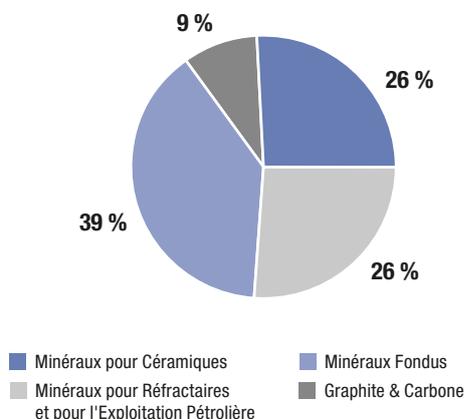
La stratégie d'innovation de la branche s'appuie notamment sur les activités de ses centres de R&D, tels que le Centre de Recherche & Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires (C.A.R.R.D, Autriche), le centre Graphite & Carbone de Bodio (Suisse) et le Ceramic Centre à Limoges (France).

Après avoir développé ses activités dans les céramiques et la fonderie (feldspath, zircon) et sa présence géographique par des acquisitions depuis 2007, en particulier dans les pays émergents (Chine, Turquie, Inde), la branche s'est rapidement adaptée à la crise de 2008-2009, alors intensifiée par un phénomène de déstockage dans la chaîne de valeur. Depuis la fin de l'année 2009, elle a bénéficié d'une amélioration de l'environnement économique mondial. En 2011, malgré des volumes inférieurs aux niveaux historiques de 2008, la branche a réalisé un chiffre d'affaires record. Elle a en effet tiré parti de l'amélioration continue du mix de produits, de l'innovation et du développement de toutes ses activités dans les marchés de croissance.

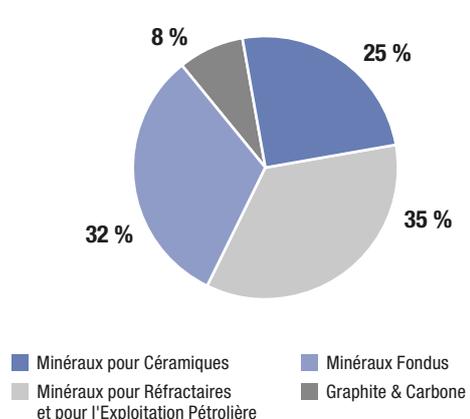
Le chiffre d'affaires de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie s'établit, au 31 décembre 2011, à 1 186,1 millions d'euros, représentant 32 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La branche dispose de 94 sites industriels dans 24 pays.

Chiffre d'affaires 2011 : 1 186 M€



5 572 salariés au 31 décembre 2011



A compter du 1^{er} janvier 2012, dans le cadre du processus d'intégration du Groupe Luzenac, les ventes de talc destinées aux marchés des céramiques, jusqu'alors intégrées dans la branche Minéraux de Performance & Filtration, seront enregistrées dans le chiffre d'affaires de l'activité Céramiques de la branche.

(en millions d'euros)	2011	2010 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	1 186,1	1 105,0	794,5	1 159,9
Résultat opérationnel courant	156,8	135,2	44,0	127,8
Marge opérationnelle	13,2 %	12,2 %	5,5 %	11,0 %
Investissements comptabilisés	95,0	63,0	46,0	70,4

(1) Les résultats 2010 ont été retraités suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011.

(2) La composante financière de la charge nette des régimes à prestations définies a été reclassée en résultat financier à compter du 1^{er} janvier 2009. Les données 2008 ont donc été retraitées pour intégrer ces changements d'organisation et de présentation.

Pour plus d'informations, voir chapitre 2, paragraphe 2.1.3 du présent Document de Référence.

1.4.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Marchés	Positions concurrentielles ⁽¹⁾	Principales applications	Produits
MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES	Construction (neuve et rénovation) Vaisselle Énergie solaire Semi-conducteurs Automobile Appareils électroniques & électriques Électrometallurgie	N° 1 mondial des matières premières & pâtes céramiques pour sanitaire N° 1 mondial du kaolin pour fibres de verre N° 1 européen des matières premières & pâtes céramiques pour porcelaine N° 2 européen des matières premières pour carrelages de sol	Composants minéraux pour : Sanitaire Vaisselle Carrelages pour murs et sols Céramiques techniques Verre plat et creux Agrégats et isolation thermique Fibre de verre Ciment Supports catalytiques automobiles Creusets pour cellules photovoltaïques	Chamottes Argiles Feldspath Silice broyée Halloysite Kaolin Pegmatite Pâtes céramiques & émaux Quartz Mica
	MINÉRAUX POUR RÉFRACTAIRES ET POUR L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE	Industries de l'acier Aluminium Construction Ciment Verre Aéronautique Énergie	N° 1 mondial des minéraux silico-alumineux pour réfractaires	Composants minéraux pour : Réfractaires Aides au procédé : Fonderie Boues de forage pour gisements pétroliers Ciments pour puits pétroliers Stimulation de puits
MINÉRAUX FONDUS	Automobile Énergie Aéronautique Construction Production d'acier Fonderie Appareils électroniques & électriques	N° 1 mondial des minéraux pour abrasifs N° 1 mondial du zircon fondu	Composants minéraux pour : Traitement de surface Sablage Réfractaires Céramiques techniques (sondes à oxygène) Éléments de chauffage et de friction Céramiques Fonderie	Mullite électro-fondue Spinelles électro-fondus Alumines fondues Magnésie fondue Zircon fondu Carbure de silicium Produits chimiques à base de zircon Poudres de zircon Opacifiant à base de zircon
GRAPHITE & CARBONE	Énergie mobile Appareils électroniques & électriques Automobile & Transport Équipement industriel Métallurgie	N° 1 mondial du graphite pour piles alcalines N° 1 mondial des additifs conducteurs pour batteries Li-Ion N° 1 mondial des lubrifiants pour tubes sans soudure N° 1 mondial du graphite lamellaire naturel	Additifs fonctionnels pour : Batteries alcalines et Li-ion Déformation à chaud du métal Friction et plastiques électriquement et thermiquement conducteurs	Noir de carbone Cokes Dispensions Graphites naturels Carbure de silicium Graphites synthétiques

(1) Estimations Imerys.

1.4.2 MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES

Imerys Ceramics est un fournisseur mondial de solutions minérales industrielles, des minéraux aux pâtes céramiques pour les marchés des sanitaires, des carrelages pour murs et sols. L'activité offre une large palette d'applications pour les céramiques techniques et pour l'industrie du verre, y compris la fibre de verre.

Imerys Ceramics bénéficie d'une offre de produits unique, s'appuyant sur les éléments suivants :

- des réserves de grande qualité en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et en Amérique ;
- un grand savoir-faire en termes de procédés de transformation et d'applications, grâce à un dispositif industriel compétitif ;
- l'innovation et un support technique constitué par un réseau mondial de centres de R&D et de laboratoires régionaux ;
- des marques clés commerciales mondialement reconnues pour leur qualité de produits et de procédés de fabrication.

En 2011, l'activité a poursuivi l'élargissement de son offre avec la constitution de The Quartz Corp SAS, une joint venture créée avec Norwegian Crystallite SAS, qui produit du quartz de haute pureté pour des applications photovoltaïques et électroniques.

L'inauguration d'un laboratoire de recherche céramique, sur le site de production d'argile d'Imerys dans le Devon au Royaume-Uni et l'ouverture d'un laboratoire à Bangkok en Thaïlande, étendent le dispositif de R&D couvrant la zone Asie.

Avec la création d'une plateforme de mélange au Gujarat, le pôle céramique de l'Inde, Imerys Ceramics poursuit son expansion géographique dans une région à fort potentiel de croissance.

À partir du 1^{er} janvier 2012, les ventes du Groupe Luzenac liées aux applications céramiques seront rattachées à l'activité Imerys Ceramics. Elles viendront renforcer la place de l'activité dans les industries de la catalyse automobile et des céramiques techniques.

■ PRODUITS

Acteur de référence sur ses marchés, Imerys Ceramics offre une large gamme de spécialités minérales pour les industries céramiques dans le monde entier. L'activité transforme une large gamme de minéraux (argile, feldspath, kaolin, halloysite, mica, pegmatite et quartz), et vend des solutions minérales sous différentes formes adaptées à l'utilisation de ses clients : granules, solutions aqueuses, pâtes destinées à la vaisselle ou aux sanitaires, engobes pré-mélangées, pâtes de stéatite ou de cordiérite, formulations d'émaux, ...

Une présentation détaillée de ces minéraux et produits figure à la [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

L'activité propose des matières premières et pâtes céramiques de qualité supérieure pour des applications céramiques traditionnelles ou techniques. Soutenue par des programmes de R&D intensifs et des équipes commerciales expérimentées, l'activité d'Imerys

Ceramics a étendu son activité au-delà des marchés des céramiques traditionnelles. De nombreux projets sont en cours dans le domaine des céramiques techniques (industrie automobile, électro-porcelaine, applications photovoltaïques pour l'énergie solaire) ainsi que dans les marchés du verre et de la construction. Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, [voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

Céramiques traditionnelles

Minéraux pour carrelage de sol et de mur

Imerys Ceramics offre une gamme étendue de minéraux de première qualité pour carrelages, frites⁽¹⁾, émaux et engobes issus de la transformation d'argiles, de feldspaths, de sables et sables feldspathiques et de kaolin ultra-blanc, utilisés dans la fabrication de composants de masse de carrelage.

Sanitaire

Avec la gamme la plus complète de produits pour le marché sanitaire : argile, chamotte, kaolin, feldspath et pâtes céramiques, Imerys Ceramics est le leader mondial des minéraux pour la fabrication de sanitaires. La gamme inclut la traditionnelle "vitreous china", mais aussi des solutions spécifiques pour les produits "fine fire clay", et notamment la pâte Super Fine Fire Clay qui a été récemment développée pour des applications sanitaires haut de gamme.

Vaisselle

Imerys Ceramics propose une gamme complète de minéraux, de pâtes céramiques et d'émaux adaptés à tous types de céramiques blanches de haute qualité. Imerys Ceramics est le leader européen des pâtes prêtes à l'emploi pour porcelaine et le leader mondial des matières premières pour vaisselle haut de gamme.

Céramiques techniques

Industrie automobile

Grâce à des gisements de kaolin de grande qualité sur plusieurs continents, Imerys Ceramics offre des spécialités à base de kaolinite et d'halloysite de haute pureté pour les marchés mondiaux de supports catalytiques automobiles et filtres de particules diesel en céramique.

Électro-porcelaine

Imerys Ceramics fournit une gamme complète de solutions minérales hautement fiables, spécifiquement adaptées aux besoins des fabricants d'isolants en électro-porcelaine, représentant un avantage clé pour cette industrie particulièrement exigeante en termes de technicité.

Applications photovoltaïques pour l'énergie solaire

Grâce à la joint venture The Quartz Corp, Imerys fournit du quartz de haute pureté. Ce matériau est présent dans les creusets de haute pureté pour la production de silicone nécessaire à la fabrication de cellules photovoltaïques pour panneaux solaires et composants électroniques.

(1) Frites : produit fritté obtenu par le frittage, dans le cadre d'un procédé de fabrication, consistant à chauffer une poudre sans la mener jusqu'à la fusion. Sous l'effet de la chaleur, les grains se soudent entre eux, ce qui forme la cohésion de la pièce.

Autres marchés

Électro-métallurgie

Imerys extrait et transforme des galets de quartz principalement utilisés dans la production d'alliages ferreux et de ferro-silicium, pour des alliages d'acier spéciaux.

Additifs pour chaudières de centrales thermiques

Imerys Ceramics a développé une solution améliorant les performances des chaudières, permettant une meilleure combustion et augmentant l'énergie produite, vendue sous la marque Aurora™.

Construction

La gamme est composée de granules pour la construction et les travaux publics et de spécialités à base de feldspath et kaolin pour l'industrie du ciment.

Verre et marchés liés

Les produits d'Imerys Ceramics sont notamment faits de kaolin pour la fibre de verre, de feldspath pour le verre plat et creux, ainsi qu'une grande variété de minéraux pour la production de laine de verre et de laine de roche.

Solutions de traitement

Imerys Ceramics propose également différents services de transformation de minéraux industriels durs et tendres au sein de ses sites européens de production grâce aux équipements de broyage et de mélange (France et Espagne).

MARCHÉS

Évolution des marchés

Les marchés des céramiques traditionnels, des sanitaires et carrelages principalement liés à la construction, ont été contrastés en 2011 : dynamiques dans les zones émergentes, les marchés ont connu une légère amélioration dans certains pays d'Europe de l'Ouest et sont restés globalement à un niveau bas en Amérique du Nord. Dans ce contexte, Imerys Ceramics a cependant accru son chiffre d'affaires : les zones de croissance que sont l'Europe de l'Est, le Moyen-Orient, le Brésil, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, qui ont fait l'objet d'efforts particuliers, ont fortement progressé en 2011.

Le marché de la vaisselle a confirmé son rebond en 2011, avec des marchés dynamiques en Europe et dans la région méditerranéenne, suite à la créativité du secteur et au déclin des importations chinoises.

Dans les céramiques techniques et autres applications, la tendance a été positive.

Principaux concurrents

AKW, Stephan Schmidt (Allemagne) ; groupe Sibelco (Belgique) ; Kaolin AD (Bulgarie) ; Burella et Ecesa (Espagne) ; Unimin et Chemical Lime (États-Unis) ; Soka (France) ; Gruppo Minerali Maffei (Italie) ; Mota (Portugal) ; Lasselsberger et Sedleky Kaolin (République Tchèque) ; Goonvean (Royaume-Uni) et divers autres producteurs locaux de feldspath (Turquie) ou d'argile (Ukraine).

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 51 implantations industrielles de l'activité Minéraux pour Céramiques sont réparties comme suit :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Kaolin	6	2	2
Argiles	9	2	1
Pâtes céramiques	8	1	
Feldspath et sables feldspathiques	6	1	3
Mica	2		
Quartz	3		
Unités de broyage et de mélange	5		

Qualité

Imerys Ceramics est engagé dans une politique d'amélioration de la qualité. 27 des 51 sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

Imerys Ceramics dispose d'implantations commerciales stratégiques dans le monde entier et ses produits sont commercialisés par ses propres forces de vente ou par son réseau d'agents et de distributeurs indépendants.

1.4.3 MINÉRAUX POUR RÉFRACTAIRES ET POUR L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE

Grâce à une présence mondiale, des réserves minières uniques et abondantes, ainsi que des techniques de transformation bien maîtrisées, l'activité Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière bénéficie d'une position unique et de premier plan dans la production de minéraux pour réfractaires acides.

Avec des produits et des marques historiquement et mondialement reconnues, l'activité offre aux principaux réfractoristes européens et américains des produits de grande qualité, fiables et d'une grande valeur ajoutée.

La large gamme de produits permet de combiner les propriétés fonctionnelles afin de répondre au besoin d'amélioration continue de la performance des industriels du secteur, en matière de résistance thermique, conductivité thermique, résistance chimique, résistance à la déformation et à la corrosion, etc.

Le centre de R&D basé en Autriche (Centre de Recherche & Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires, C.A.R.R.D), partagé avec l'activité Minéraux Fondus, permet d'offrir des solutions innovantes aux clients des industries réfractaires et de fonderie.

Grâce au développement de sa base d'actifs en Chine, avec la première année pleine de production de son usine d'andalousite en 2011 et à la mise en place d'équipes commerciales et techniques dédiées en Ukraine, l'activité a tiré parti de la croissance de la demande réfractaire. Celle-ci a été liée à l'augmentation de la production d'acier, de ciment et d'aluminium dans les pays émergents.

Depuis 2010, l'activité est également en charge de la R&D et des ventes de proppants et d'additifs minéraux de forage pour les minéraux pour l'Exploitation Pétrolière. En 2011, la présence de cette activité dans ce marché en croissance rapide a été significativement étendue grâce à la construction et à la mise en service d'une unité de production de proppants aux États-Unis (Andersonville, Géorgie). Cette unité, représentant un investissement d'environ 60 millions de dollars américains, dispose d'une capacité de production annuelle supérieure à 100 000 tonnes et fait l'objet de contrats pluriannuels. Dans un contexte de forte croissance de la demande, le projet devrait être créateur de valeur dès sa première année d'exploitation, en 2012.

■ PRODUITS

Les produits fabriqués par les Minéraux pour Réfractaires (à partir de minéraux silico alumineux transformés) et par l'Exploitation Pétrolière sont utilisés pour leur résistance mécanique, chimique et pour leurs propriétés thermiques par les industries réfractaires et de production gazière et pétrolière.

Les principaux produits de l'activité Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière sont les suivants :

- **Mullite frittée** : extraite et produite en Géorgie et en Alabama (États-Unis) et commercialisée sous la marque Mulcoa™ ;
- **Andalousite** exploitée et transformée en Bretagne (France) en Afrique du Sud, et à Xinjiang (Chine) ; Imerys détient également des réserves d'andalousite au Pérou ;
- **Chamotte** : exploitée et transformée en Géorgie et en Alabama (États-Unis), à Clérac (France), en Afrique du Sud et à Vatutinski (Ukraine) ;

- **Silice fondue**, transformée dans le Tennessee (États-Unis) ;
- **Molochite™** : exploitée et transformée en Cornouailles (Royaume-Uni) ;
- **Propynite™** : proppant cylindrique de haute performance produit en Italie ;
- **Argiles et métakaolins** produits à Clérac (France), en Géorgie et en Alabama (États-Unis) ;
- **Proppants céramiques** : granules sphériques en céramique fabriquées en Géorgie (États-Unis) à partir de kaolin bauxitique ; ces produits sont utilisés dans la production de gaz et de pétrole non conventionnels.

A partir de minéraux exploités ou produits par d'autres activités d'Imerys ou achetés à des tiers, les Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière fabriquent et commercialisent également de nombreux autres produits utilisés dans les industries réfractaires, pétrolières et de coulée de précision : carbonate de calcium, diatomite, perlite, graphite, mica, bentonite, argiles, alumine fondue, alumine tabulaire, bauxite réfractaire et Alpha Star™, une bauxite réfractaire de haute densité et à haute teneur en alumine.

Une présentation détaillée des minéraux figure en [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

Les principales applications des Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière sont les suivantes :

- **Réfractaires** destinés à la protection des équipements dans les industries de haute température comme l'acier, l'aluminium, le ciment, le verre, l'incinération et la pétrochimie : l'activité produit des agrégats utilisés dans des matériaux réfractaires acides (briques et monolithiques), qui seront à leur tour installés dans des supports de cuisson, des fours, des chaudières, des incinérateurs afin de contenir des substances extrêmement chaudes et résister à la corrosion. Imerys est le leader mondial grâce à la variété, la fiabilité de ses produits et à sa chaîne d'approvisionnement mondiale ;
- **Fonderie de précision** : l'activité offre une gamme unique de produits et des solutions innovantes pour la fonderie de précision. Les minéraux d'Imerys sont adaptés aux besoins spécifiques des clients en termes de pureté, de taille de particules. Ces produits sont également combinés en mélanges de haute précision nécessitant une qualité irréprochable ;
- **Sanitaire et support de cuisson** : les chamottes produites par Imerys en Europe sont utilisées dans les applications sanitaires et permettent la fabrication de « fine fireclay », un matériau céramique de haute qualité plus adapté aux formes sophistiquées que les céramiques vitreuses. Ce matériau est très répandu en Europe de l'Ouest, particulièrement en Italie, mais aussi dans les centres de production du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ;
- **Stimulation de puits et boues de forage** pour les industries du gaz et du pétrole : les proppants produits par Imerys sont des granules de haute technologie, essentielles à la production de

gaz et de pétrole non conventionnels, obtenues par fracturation hydraulique. La fracturation est le procédé par lequel de l'eau est injectée dans le sol pour créer des fissures dans les réservoirs, afin de faciliter l'extraction de pétrole ou de gaz. Les proppants permettent de maintenir les fissures ouvertes, en combinant une grande résistance mécanique et une faible densité. Les proppants utilisés dans l'industrie sont naturels (sables) ou manufacturés (proppants céramiques). Les proppants céramiques bénéficient d'une meilleure résistance à la pression et permettent une meilleure rentabilité des gisements.

- L'activité produit et commercialise également toutes les spécialités utilisées dans les boues de forage et les ciments pour puits pétroliers.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

En 2011, la production d'acier, qui entraîne la majorité de la demande de produits réfractaires de l'activité, a continué d'évoluer sur une tendance positive, avec un rythme de croissance toutefois

inférieur à celui de 2010. Elle a progressé annuellement de + 3 % en Europe de l'Ouest, + 7 % en Amérique du Nord et + 9 % en Chine (source : International Iron & Steel Institute). La demande en produits réfractaires de l'activité a également bénéficié d'une reprise de l'activité projets liée aux autres marchés réfractaires, notamment dans l'industrie de l'aluminium.

La demande pour les proppants est tirée par la production de gaz et de pétrole non conventionnels. L'activité de forage non conventionnel a été particulièrement élevée dans les bassins nord-américains riches en pétrole, où les caractéristiques et la performance des proppants céramiques de faible densité sont valorisées. Ce marché n'a cependant pas été significatif pour le chiffre d'affaires de l'activité en 2011, les premières livraisons de la nouvelle unité n'étant intervenues qu'au 1^{er} trimestre 2012.

Principaux concurrents

Carboceramics (États-Unis) ; Andalusite Resources (Afrique du Sud), Minco (États-Unis) ; Cluz (République Tchèque) ; Andalucita (Pérou) ; Kaolin AD (Bulgarie) ; divers producteurs chinois et quelques concurrents locaux dans toutes les géographies.

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 20 implantations industrielles des Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière sont les suivantes :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Silice fondue		1	
Calibrage de bauxite		1	1
Andalousite	1		6
Bentonite			2
Argiles réfractaires et Chamottes	3		2
Mullite		1	
Alumine fondue		1	
Molochite™	1		

Qualité

14 sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

Les Minéraux pour Réfractaires et pour l'Exploitation Pétrolière ont une présence mondiale importante, organisée par zone

géographique, avec des équipes commerciales, logistiques et techniques internes et dédiées à la vente de minéraux réfractaires. En 2011, les réseaux commerciaux chinois, brésiliens et ukrainiens ont été renforcés afin de mieux servir ces marchés en croissance.

Aux États-Unis et en Europe, des équipes commerciales spécialisées dans le marché de l'Exploitation Pétrolière ont été constituées. Elles commercialisent également les produits fabriqués par les autres entités d'Imerys et destinés aux clients de ce secteur.

1.4.4 MINÉRAUX FONDUS

L'activité Minéraux Fondus est le résultat des acquisitions de Treibacher Schleifmittel, en 2000, d'UCM en 2007 et d'Astron China en 2008. Avec une forte présence industrielle en Chine, en Europe, et sur le continent américain, et disposant d'une gamme étendue de produits à haute performance (alumine fondue, zircon fondu et la magnésie fondue), l'activité Minéraux Fondus est le leader mondial des applications de spécialités destinées aux marchés des abrasifs, des réfractaires, des céramiques techniques, des équipements de chauffage pour la sidérurgie, l'automobile, l'équipement industriel et la construction.

L'activité Minéraux Fondus bénéficie d'une technologie et d'un savoir-faire uniques en matière de fusion, qui sont essentiels à la maîtrise de propriétés fonctionnelles clés de ses minéraux, telles que le degré d'abrasion, la durabilité, la dissipation thermique, l'opacité, la couleur etc.

Le savoir-faire du C.A.R.R.D. en termes de Recherche & Développement a permis la mise au point de nouvelles solutions minérales et d'innovations, telles que les tiges frittées, une nouvelle forme d'abrasifs permettant d'augmenter l'efficacité du meulage. Pour plus d'informations sur l'innovation, voir [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ PRODUITS

Les minéraux tels que la bauxite, l'alumine, le sable de zircon et la magnésie, sont fondus dans des fours à arcs électriques et transformés en différentes familles de produits :

- les grains d'oxyde d'**alumine fondue**, également appelés corindons, sont produits par fusion de l'alumine ou de bauxite calcinée et vendus sous forme de macro ou micrograins (fonction d'une granulométrie > ou < 70 microns) en tant que minéraux abrasifs ou réfractaires grâce à leur grande dureté, leur résistance mécanique et chimique ainsi que leur stabilité thermique ;
- le **zircon fondu**, vendu sous forme de grains et de poudres calibrés avec précision (inférieurs à 1 micron), possède une excellente résistance aux chocs thermiques et est largement utilisé dans sa forme la plus fine, comme pigments ;
- le **sable de zircon**, broyé et transformé en farine et en opacifiants pour l'industrie de la céramique ;
- les **produits chimiques à base de zircon**, produits uniquement en Chine par un processus chimique complexe ;
- les **grains de magnésie fondue**, utilisés dans des applications de spécialités à forte valeur ajoutée.

Une présentation détaillée de ces minéraux et leurs dérivés figure en [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

L'activité Minéraux Fondus offre à ses clients des produits de grande qualité pour des applications variées :

- **Abrasifs** : grâce à leurs capacités de résistance et leurs propriétés thermiques, les oxydes d'alumine fondue sont largement utilisés comme abrasifs, principalement sous forme d'abrasifs

agglomérés (les particules abrasives de grosseur déterminée sont liées entre elles par un agglomérant de différentes natures : argile, céramique, résines, formant ainsi un disque de coupe ou de ponçage, une pierre d'affûtage etc.) ou appliqués (les produits tels que le papier de verre sont composés de trois éléments de base – un support flexible ou semi-rigide, des grains abrasifs et un liant). L'activité Minéraux Fondus d'Imerys est le leader mondial dans ces applications, grâce à une large gamme de produits dotés de propriétés fonctionnelles clés. Les abrasifs sont largement utilisés dans toutes les industries ;

- **Réfractaires** : l'activité offre divers types de minéraux réfractaires résistants à des températures extrêmes (> 1 800 °C) sous des conditions physiques et chimiques difficiles, fabriqués à partir d'alumine, de zircon et de magnésie ayant une forte résistance thermique et une inertie chimique. Ces minéraux de spécialités sont utilisés dans les revêtements de fours dans les industries de l'acier, du verre et de l'aluminium, ainsi que dans la coulée de précision ;
- **Céramiques techniques** : les céramiques techniques font partie de la branche de la céramique dédiée aux applications industrielles. Les particules les plus fines d'alumine fondue et de zircon sont utilisées en tant que composants céramiques en raison de leur structure cristalline et de leur résistance mécanique. Ces produits s'adressent à des marchés et applications à haute valeur ajoutée comme les sondes à oxygène et les piles à combustible à oxyde solide ;
- **Composants de friction** : le zircon en grains d'un micron et la magnésie sont utilisés comme additifs pour les plaquettes de freins dans l'industrie automobile, dont ils modifient les caractéristiques de friction ; ils réduisent ainsi l'usure de la plaquette de frein et du rotor ;
- **Éléments de chauffage** : l'oxyde de magnésie électro-fondue, du fait de ses propriétés électriques et thermiques, est communément utilisée pour les appareils électroménagers (cuisinières, lave-vaisselle, etc.) ou électriques industriels (équipement de cuisines collectives, chauffage ferroviaire, chaudières industrielles etc.) ;
- **Autres industries** : l'activité Minéraux Fondus d'Imerys a également développé des produits chimiques (à base de carbonate de zirconium) utilisés comme matière première dans différentes applications pour des produits comme les anti-transpirants, les agents de séchage pour peintures, les enrobages, les catalyseurs.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

Suite à l'amélioration de l'environnement économique mondial en 2010, l'activité Minéraux Fondus, soutenue par une forte demande dans les secteurs de l'acier, de l'équipement industriel et de l'automobile, s'est traduite par un rebond des volumes en 2011. Grâce à son récent développement en Asie, l'activité, en particulier celle d'Imerys Astron China a bénéficié du dynamisme de cette région.

Principaux concurrents

- Alumine et bauxite fondues : Washington Mills (États-Unis) ; Rio Tinto Alcan (France) ; Motim (Hongrie) ; Boksitogorsk (Russie) ; Almatix (Europe, États-Unis) et divers producteurs chinois.
- Zircon fondu et produits à base de zircon : Foskor (Afrique du Sud) ; Doral (Australie) ; Asia Zirconium (Chine) ; Saint-Gobain (États-Unis, France, Chine) ; MEL (États-Unis et Royaume-Uni) ; Tosoh (Japon) et divers producteurs chinois.
- Magnésie fondue : Tateho (Japon) ; Penoles (Mexique) et divers producteurs chinois.

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 16 implantations industrielles des Minéraux Fondus sont réparties ainsi :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Alumine fondue	5	2	2
Produits à base de Zircon	1	1	3
Magnésie fondue	1	1	

Qualité

13 sites industriels ainsi que le Centre de Recherche & Développement pour les Abrasifs et les Réfractaires (C.A.R.R.D.) sont certifiés ISO 9001. Le C.A.R.R.D. est un centre de haute technologie certifié en Autriche.

Organisation commerciale

Les produits de l'activité sont commercialisés par le réseau de distribution implanté et centrés sur ses principaux marchés (notamment, par ventes directes, avec des agents ou des distributeurs).

1.4.5 GRAPHITE & CARBONE

L'activité Graphite & Carbone d'Imerys est le leader mondial des applications techniques du graphite et du noir de carbone de haute performance, au travers de la forte présence géographique de sa filiale Timcal (Amérique du Nord, Europe, Asie). Elle offre à ses clients internationaux une gamme complète de solutions à base de carbone et propose également des services associés.

Timcal bénéficie de réserves de graphite naturel de grande qualité au Canada, associées à un processus de fabrication de haute température à la pointe de la technologie (synthèse, cristallisation). Le développement et la combinaison des propriétés fonctionnelles obtenues telles que la pureté, la structure cristalline, la taille des particules, la forme, la surface spécifique ont permis d'élargir la gamme de spécialités.

Dans un environnement de marchés de haute technologie en pleine mutation, les efforts de Recherche & Développement de Timcal permettent de fournir aux clients des solutions innovantes, grâce au centre de R&D de Bodio (Suisse). Timcal est par ailleurs particulièrement actif dans les batteries Li-ion pour voitures électriques. Pour plus d'informations, voir [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ PRODUITS

Les principales familles de produits de Timcal sont les suivantes :

- le graphite synthétique, produit en Suisse et issu d'un procédé complexe de cuisson de coke de pétrole à très haute température ;
- le noir de carbone conducteur, vendu sous forme de poudres ou de granulés ;
- les paillettes de graphite naturel, produites à Lac-des-Îles (Canada), la plus importante mine de graphite d'Amérique du Nord ; le graphite naturel transformé ; les solutions de graphite vendues sous forme d'additifs, de poudres, de mélanges et de dispersions aqueuses ;
- le carbure de silicium.

Une présentation détaillée de ces minéraux et des produits dérivés figure dans la [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

Les produits de l'activité Graphite & Carbone sont adaptés aux besoins de ses clients, en leur assurant des produits et des services de haute qualité dans chaque domaine d'application.

- **Énergie mobile** : Timcal est le leader mondial du marché très concurrentiel de l'énergie mobile, grâce à la variété de ses

additifs fonctionnels, allant des poudres de graphite et de noir de carbone aux revêtements conducteurs pour les boîtiers de batteries. Le graphite est utilisé dans les piles alcalines, les piles Zn-C, les batteries rechargeables Lithium-Ion (pour équipements électroniques mobiles et véhicules électriques et hybrides), les piles à combustibles (systèmes de conversion d'énergie chimique en électricité, grâce à l'approvisionnement continu en combustible), les super conducteurs ou les revêtements pour boîtiers de piles.

- **Produits d'ingénierie** : en combinant ses graphites naturels et synthétiques, l'activité propose des produits sur mesure répondant à des spécifications physiques et chimiques pointues de diverses industries. Par exemple, dans l'industrie automobile, les produits de Timcal sont des constituants minéraux destinés aux plaquettes de frein, revêtements d'embrayage, joints d'étanchéité, poudres de fer métallurgiques, balais et feuilles de carbone. Les produits s'adressent également à des applications telles que les céramiques frittées, les métaux durs, les mines de crayons, les poudres pour lubrifiants, les catalyseurs et les diamants synthétiques.
- **Additifs pour polymères** : avec les gammes de produits noir de carbone hautement conducteur et graphites synthétiques, Timcal s'adresse au marché de niche que sont les polymères conducteurs. Les applications comprennent les revêtements conducteurs, les résines et plastiques (utilisés dans des boîtiers électroniques, ou pour des applications liées à la sécurité et à l'automobile).
- **Déformation à chaud du métal** : sur ce secteur très dépendant des activités de forage pétrolier, Timcal dispose d'un savoir-faire fondé sur sa parfaite connaissance des dispersions graphitiques pour la déformation à chaud du métal, le décalaminage, la fonderie et les débouchés similaires.
- **Réfractaires et produits de la métallurgie** constituent un débouché significatif en volume pour l'activité Graphite & Carbone, notamment les briques, les monolithiques, les additifs carbonés et les revêtements de couverture des métaux.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

En 2011, la bonne tenue des productions manufacturières et industrielles, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, a eu pour conséquence une demande croissante de la plupart des applications de l'activité Graphite & Carbone. Le rythme de croissance s'est ralenti séquentiellement au second semestre, durant lequel l'activité a constaté une baisse de la demande.

Principaux concurrents

Degussa, Kropfmühl (Allemagne) ; Cabot (Belgique) ; Nacional de Grafite (Brésil) ; Asbury, Columbian, Superior Graphite (États-Unis) ; Azko Nobel, Nippon Kokuen, Chuetsu, Denka (Japon) et de nombreux producteurs chinois.

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les 7 implantations industrielles de l'activité Graphite & Carbone sont réparties comme suit :

Europe	Amérique du Nord	Asie-Pacifique
2	2	3

Qualité

6 sites industriels sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

Timcal est bien représenté dans le monde entier à travers ses propres équipes commerciales et techniques, expérimentées et organisées par zones géographiques. Cette présence internationale procure aux clients un support permanent pour apporter rapidement une solution adaptée aux besoins.

1.5 MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

La branche Minéraux de Performance & Filtration comprend les deux activités suivantes, décrites dans la présente section :

- Minéraux de Performance ;
- Minéraux pour Filtration.

La branche Minéraux de Performance & Filtration fournit à ses clients des solutions sur mesure dans des domaines techniques : ainsi, la composition chimique, la morphologie, les propriétés mécaniques, la résistance thermique et chimique, le respect des normes alimentaires et pharmaceutiques sont des critères clés. À partir d'une vaste gamme de réserves minérales de haute qualité (kaolins, talc, carbonates, mica, diatomite, perlite et vermiculite) et grâce à la maîtrise des techniques nécessaires à leur transformation, cette branche d'activité propose une grande variété de produits. Le développement de partenariats étroits avec ses clients est essentiel sur les marchés à valeur ajoutée.

Le 1^{er} août 2011, Imerys a clôturé l'acquisition de 100 % du Groupe Luzenac auprès de Rio Tinto. Avec un chiffre d'affaires de près de 400 millions de dollars américains, le Groupe Luzenac est le leader mondial de la transformation du talc. Ce minéral industriel est utilisé dans de nombreuses applications techniques comme les polymères, les peintures, les céramiques et le papier, destinés à des marchés finaux diversifiés (biens d'équipement, construction et biens de consommation etc.). Imerys accroît ainsi son leadership en élargissant son offre fonctionnelle.

Grâce aux propriétés complémentaires de ces 2 activités, la branche est bien positionnée pour servir des clients communs. La collaboration et le partage des ressources au sein de ces activités ont lieu au cas par cas, et créent des synergies qui permettent de proposer une offre de produits unique aux marchés finaux suivants :

- **Construction** : matériaux pour bâtiments résidentiels ou commerciaux tels que les peintures décoratives ou isolantes, les clôtures, les câbles électriques en plastique, les revêtements antidérapants pour tapis, les adhésifs, les colles et les infrastructures nécessitant des peintures routières industrielles... ;

- **Biens de consommation courante ou durable** : produits alimentaires et boissons, cosmétiques, produits pharmaceutiques et compléments alimentaires, produits d'hygiène comme les dentifrices et le savon, les équipements électroménagers... ;
- **Industrie automobile** : pièces en plastique comme les pare-chocs, les tableaux de bord, pièces de moteurs, équipements intérieurs ou extérieurs... ;
- **Produits industriels** : plastiques de haute technologie, peintures pour équipements lourds ou pièces détachées...

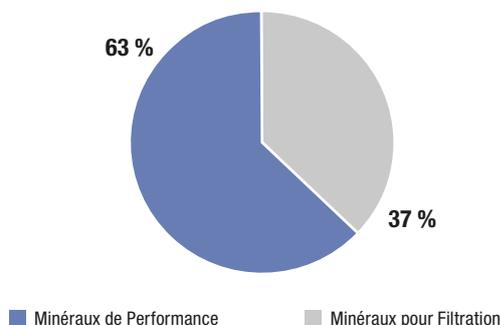
La croissance de la branche est fondée sur les trois axes suivants :

- expansion géographique dans les pays émergents avec un développement ciblé au Brésil et en Inde où la branche a ouvert un bureau en 2011, de même que dans d'autres pays en croissance ;
- amélioration permanente de l'efficacité opérationnelle ;
- extension de l'offre produit et développement de nouvelles applications, fondés sur l'innovation. Les deux activités de la branche peuvent s'appuyer sur son réseau de R&D, renforcé en 2011 depuis l'acquisition du Groupe Luzenac, avec un centre de recherche complémentaire à Toulouse (France) et 4 nouveaux laboratoires régionaux aux États-Unis : Lompoc (Californie), Marietta (Géorgie), Denver (Colorado) et San Jose (Californie).

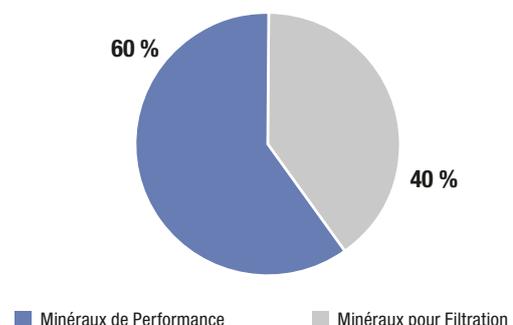
L'activité avait été affectée par le recul de ses marchés sous-jacents, amplifié, en 2009, par une diminution significative des stocks détenus chez les clients et distributeurs, en aval de la chaîne de valeur. Depuis 2010, les marchés ont repris à différents rythmes et ont été globalement bien orientés en 2011. Le chiffre d'affaires de la branche Minéraux de Performance & Filtration s'établit à 719,7 millions d'euros au 31 décembre 2011, soit 19 % du chiffre d'affaires consolidé d'Imerys.

La branche compte 64 implantations industrielles dans 20 pays.

Chiffre d'affaires 2011 : 720 millions d'euros



3 809 salariés au 31 décembre 2011



À compter du 1^{er} janvier 2012, dans le cadre du processus d'intégration du Groupe Luzenac, les ventes de talc destinées aux marchés des céramiques et du papier seront enregistrées dans les branches correspondantes.

(en millions d'euros)

	2011	2010 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	719,7	594,7	500,7	571,5
Résultat opérationnel courant	83,4	65,9	26,9	46,1
Marge opérationnelle courante	11,6 %	11,1 %	5,4 %	8,1 %
Investissements industriels comptabilisés	36,7	26,8	10,7	48,9

(1) Les données 2010 ont été retraitées suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011.

(2) En 2009, certaines activités en Asie et en Amérique du Sud ont été transférées de la branche Pigments pour Papier vers la branche Minéraux de Performance & Filtration. Par ailleurs, la composante financière de la charge nette des régimes à prestations définies a été reclassée en résultat financier à compter du 1^{er} janvier 2009. Les données 2008 ont donc été retraitées pour intégrer ces changements d'organisation et de présentation.

Pour plus d'informations, voir chapitre 2, paragraphe 2.1.3 du présent Document de Référence.

1.5.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Marchés	Positions concurrentielles ⁽¹⁾	Principales applications	Produits
MINÉRAUX DE PERFORMANCE	Agriculture Alimentation Pharmacie & Hygiène Produits de consommation courante & Emballages Automobile Construction Équipement industriel Papier	N° 1 mondial des minéraux pour films polymères à porosité contrôlée N° 1 mondial du talc pour plastiques, peintures, papier, céramiques, santé & beauté N° 1 mondial du mica N° 1 mondial du mica pour les plastiques et revêtements de haute performance	Additifs fonctionnels pour : Joints Adhésifs Peintures Revêtements & Matériaux de construction Polymères & Films Substrats catalytiques Caoutchouc Peinture Céramiques Papier Hygiène	Carbonate de calcium naturel (GCC) Carbonate de calcium précipité (PCC) Kaolin Mica Talc
	Alimentation & Boissons Produits pharmaceutiques & Chimiques Agriculture Construction Automobile	N° 1 mondial des produits à base de diatomite	Aides aux procédés pour filtration de : Bière, jus de fruits Huiles alimentaires Alimentation Produits chimiques industriels Produits pharmaceutiques Édulcorants Eau, vin	Diatomite Perlite expansée & Minerai de perlite Produits silico-alumineux Vermiculite
MINÉRAUX POUR FILTRATION		N° 1 mondial des produits à base de diatomite et de perlite pour la filtration	Additifs fonctionnels pour : Agriculture Polymères Caoutchouc, vernis Peinture, composites Cosmétiques Substrats catalytiques Isolation, isolation cryogénique et phonique Toiture Réfractaires Revêtements de freins Papier Films polymères	

(1) Estimations Imerys.

1.5.2 MINÉRAUX DE PERFORMANCE

Grâce à un large portefeuille de matières premières apportant une gamme étendue de propriétés, les Minéraux de Performance fournissent des marchés de niche pour lesquels la performance additionnelle est capitale. Un savoir-faire approfondi de formulation et les moyens alloués à la Recherche & Développement permettent la mise au point de nouvelles solutions minérales apportant de la valeur aux clients et réduisant l'empreinte environnementale de leurs propres produits. Pour plus d'informations sur la R&D et l'innovation, voir [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

Au cours des dernières années, les Minéraux de Performance ont développé leur gamme de minéraux de qualité et leur présence géographique dans le monde entier.

■ PRODUITS

Les minéraux ont des caractéristiques variées en termes de composition chimique, de forme et de distribution des particules minérales. Elles apportent des propriétés remarquables aux produits finaux comme une blancheur exceptionnelle, une forte résistance mécanique ou encore une excellente rhéologie. Grâce à la connaissance approfondie des propriétés des minéraux industriels, les procédés de transformation sont adaptés aux applications finales, afin de satisfaire les besoins en constante évolution des clients.

Les principaux minéraux utilisés par les Minéraux de Performance sont le kaolin, le carbonate de calcium naturel (GCC), le carbonate de calcium précipité (PCC), le mica et le talc. Une présentation détaillée de ces minéraux et produits figure à la [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

Les Minéraux de Performance sont valorisés et commercialisés dans le monde entier. Ils sont intégrés dans les produits intermédiaires ou finis, pour en améliorer les performances, en faciliter la transformation, afin de réduire le coût total de la matière première.

Les applications sont multiples :

- **peintures & enduits** : Imerys dispose d'une vaste gamme de kaolins, de carbonates de calcium, de micas et de talc, utilisés comme charge fonctionnelle pour améliorer la qualité de la peinture et des enduits, notamment l'opacité, la matité, les propriétés anti-fissure et anticorrosion ;
- **plastiques, films et emballages polymères** : le développement d'applications toujours plus sophistiquées traduit l'augmentation des exigences attendues en matière de charges et de propriétés spécifiques. Pour répondre à cette demande, Imerys dispose d'une large gamme de minéraux de haute qualité, comprenant carbonates de calcium, kaolins et micas ; le talc améliore la rigidité, la résistance aux chocs, la stabilité dimensionnelle des pièces automobiles thermoplastiques et des plastiques utilisés dans les biens de consommation (appareils ménagers). Les polymères renforcés à base de talc sont de plus en plus utilisés par l'industrie automobile car ils contribuent à la réduction du poids des véhicules ;
- **caoutchouc** : les kaolins, les carbonates de calcium et le talc sont utilisés dans de nombreuses applications destinées à l'industrie du caoutchouc. Les minéraux blancs d'Imerys facilitent la transformation, apportent la perméabilité, une importante résistance chimique, des effets barrière ainsi qu'une blancheur et des propriétés mécaniques pour les caoutchoucs. Le talc est en particulier utilisé dans les joints, tuyaux, membranes, câbles, pneus et divers caoutchoucs industriels pour améliorer leur processus de fabrication ainsi que leur perméabilité, leurs propriétés électriques, la résistance au feu et les propriétés mécaniques (résistance à la déchirure des pièces automobiles, pneus, bouchons pharmaceutiques, biens industriels) ;
- **joints & adhésifs** : les kaolins confèrent des effets de protection et de contrôle rhéologique aux joints et adhésifs. La faible teneur en humidité à la surface des kaolins les rend moins hydrophiles, ce qui accroît leurs performances dans des applications sensibles à l'humidité. Les kaolins sont également efficaces comme éléments de charge. Les carbonates de calcium finement broyés sont utilisés dans une gamme étendue de joints et adhésifs, pour améliorer leurs propriétés rhéologiques et réduire leur teneur en eau ou en composés volatils. Certains produits sont rendus hydrophobes grâce à des revêtements d'acide stéarique destinés à limiter l'absorption d'humidité, faciliter la manipulation et améliorer la dispersion ;
- **santé & beauté** : le talc procure de la douceur aux poudres corporelles, un aspect soyeux au maquillage et augmente la douceur des savons en réduisant le coût de leurs formulations. Minéral inerte, le talc constitue également un excellent excipient pharmaceutique et un support de poudres médicamenteuses. Le talc est enfin un agent d'enrobage dans les comprimés et intervient dans d'autres applications pharmaceutiques. Les carbonates de calcium sont présents dans une large gamme de produits de soins comme le dentifrice ou le savon ;
- **papier & emballages** : le talc est utilisé comme agent de charge et agit comme aide au procédé pour l'adsorption d'impuretés organiques ("pitch control") dans le papier afin d'améliorer la qualité et la blancheur, en particulier du papier recyclé. Ce minéral peut également constituer une alternative respectueuse de l'environnement pour se substituer à des solutions chimiques dans la chaîne de fabrication du papier ;
- **céramiques** : le talc est utilisé dans les supports alvéolaires en cordiérite, une pièce essentielle dans la technologie céramique désormais communément utilisée dans le monde entier à l'intérieur des pots d'échappement de véhicules, camions, bus ainsi que dans les engins de chantier (équipements miniers, agricoles et de construction) ;
- **autres applications de niche** : Imerys offre une large gamme de minéraux qui améliorent les performances de produits utilisés quotidiennement dans la construction, l'aménagement du paysage, les boues de forage et l'hygiène corporelle. Ces minéraux comprennent par exemple des granulats de marbre blanc utilisés pour les enduits de piscines, ou des produits à base de calcaire naturel pour l'entretien des pelouses. Les carbonates de calcium sont utilisés dans des systèmes de traitement d'eau, pour l'assainissement de l'air et dans le secteur de l'énergie.

MARCHÉS

Évolution des marchés

Les marchés des Minéraux de Performance, tirés par la construction, l'industrie et dans une moindre mesure, la consommation générale, ont évolué, par zone géographique, de la manière suivante :

- **Europe** : l'activité des Minéraux de Performance en Europe est essentiellement liée aux marchés de la construction et de l'automobile. L'ensemble du secteur a été confronté à une forte baisse au 2nd semestre 2008, qui s'est poursuivie tout au long de l'année 2009. En 2010 et 2011, la demande a légèrement augmenté, mais reste globalement à des niveaux faibles. Dans l'industrie automobile, l'ajustement du niveau de stocks s'est achevé fin 2010 et l'activité est maintenant entraînée par la demande qui a légèrement progressé en 2011 en Europe. La tendance à l'allègement du poids des véhicules et à la diminution de leur empreinte carbone accélère la pénétration du talc dans les polypropylènes. Les segments de marché comme les polymères, les autres applications industrielles et l'agriculture ont été bien orientés ;
- **Amérique du Nord** : depuis la mi-2007, le repli significatif de la construction résidentielle neuve a eu un impact défavorable sur

certains marchés clés (composants de joints, toiture et parois en PVC⁽¹⁾, peintures et enduits). En 2010 et 2011, l'activité s'est stabilisée à des niveaux historiquement faibles, alors que les produits industriels destinés à l'exportation se sont redressés. Le rebond de l'industrie automobile en Amérique du Nord s'est traduit sur les ventes de l'activité ;

- **Amérique du Sud** : au Brésil, l'activité (principalement liée aux peintures et à la construction) a continué à être soutenue en 2011 ;
- **Asie-Pacifique** : l'activité s'est développée en Asie, grâce à des positions importantes dans les polymères et caoutchoucs de spécialité. Au Japon, la production automobile continue de croître ; elle avait été fortement réduite à la suite des tremblements de terre.

Principaux concurrents

BASF (Allemagne) ; Sibelco (Belgique) ; JM Huber, Specialty Minerals (États-Unis) ; IMI Fabi (Italie) ; Mondo Minerals (Pays-Bas) ; Goonvean (Royaume-Uni) ; Omya (Suisse).

IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les Minéraux de Performance comptent 39 implantations industrielles :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Kaolin	4		
GCC	6	7	4
PCC		3	
Mica		2	
Talc	5	6	2

Qualité

Les Minéraux de Performance sont fortement impliqués dans l'amélioration de la qualité : toutes les usines sont certifiées ISO 9001.

Organisation commerciale

Les produits des Minéraux de Performance sont généralement commercialisés par les équipes dédiées au sein des divisions

régionales ou par un réseau d'agents indépendants et de distributeurs. Des exceptions interviennent au cas par cas, notamment pour les nouveaux produits, nouvelles applications ou nouveaux services. Cette organisation géographique des ventes assure, en effet, le meilleur niveau de service aux clients dans les applications de spécialité. Dans le cadre du plan d'intégration du Groupe Luzenac, l'organisation commerciale du talc est actuellement revue.

(1) PVC : Polychlorure de vinyle.

1.5.3 MINÉRAUX POUR FILTRATION

L'activité des Minéraux pour Filtration, créée à la suite de l'acquisition du groupe World Minerals (États-Unis) en juillet 2005, est le premier fournisseur mondial de diatomite et de produits à base de perlite expansée destinés à la filtration. En 2007, l'activité s'est renforcée en Amérique du Sud par l'acquisition de Perfiltra (Argentine), le premier fournisseur de perlite expansée dans cette région en forte croissance.

Imerys Vermiculite est un fournisseur important de vermiculite. Ses principaux gisements sont situés au Zimbabwe et en Australie.

L'activité Minéraux pour Filtration est par ailleurs engagée dans les domaines de la R&D et de l'innovation, détaillés [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ PRODUITS

Les principaux produits conçus par les Minéraux pour Filtration sont issus de la diatomite, la perlite et la vermiculite. L'activité fournit également d'autres produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium, destinés à des applications de spécialité.

La diatomite et la perlite sont deux minéraux naturels bénéficiant de propriétés uniques : faible densité, inertie chimique, surface de contact élevée et grande porosité. Les produits des Minéraux pour Filtration sont recherchés dans de nombreuses applications, en particulier comme substrat de filtration ou charges fonctionnelles. De par ses propriétés, la vermiculite complète la gamme de produits des Minéraux pour Filtration dans certaines applications de construction, de l'agriculture, de l'isolation et s'intègre dans les produits retardateurs de feu.

Une présentation détaillée de ces minéraux figure à la [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

- **Filtration de produits alimentaires & boissons** : la diatomite et la perlite expansée bénéficient d'une taille et forme de particules, d'une structure et d'une densité idéales pour être utilisées comme aide au procédé destiné à la filtration de la bière, des édulcorants, de l'eau, du vin, du thé et des huiles alimentaires ;
- **Pharmacie et industrie chimique** : dans ces deux secteurs, la diatomite constitue un agent de charge fonctionnel et une aide au procédé. Utilisée dans la filtration pour ses propriétés intrinsèques, elle intervient également comme charge fonctionnelle dans les produits cosmétiques, pharmaceutiques et chimiques. La diatomite est également un composant essentiel au processus de fractionnement du sang, dans le monde entier. La perlite sert de charge fonctionnelle et abrasive dans les

applications dentaires. Diatomite et perlite expansée sont toutes deux utilisées comme substrat de raffinage du biodiesel ;

- **Matériaux de construction** : les produits à base de perlite et de perlite expansée procurent plusieurs propriétés. Utilisés comme additifs fonctionnels, ils contribuent à l'efficacité des applications d'isolation thermique et cryogénique, d'insonorisation, ainsi que dans les matériaux de construction, les revêtements de surface (pour les piscines, par exemple) et dans la toiture. La vermiculite est vendue aux secteurs de l'isolation, de l'insonorisation, de la protection anti-incendie et du bâtiment, pour ses propriétés de légèreté, de résistance thermique, de forte absorption et de faible densité ;
- **Autres produits de niche** : la diatomite intervient comme additif fonctionnel dans les secteurs de la peinture et des films en plastique, de l'agriculture, des vernis et du caoutchouc. La perlite et la perlite expansée peuvent être utilisées dans des applications telles que l'horticulture et les réfractaires légers. Les produits à base de silicate de calcium et de silicate de magnésium entrent dans la composition de caoutchoucs techniques et dans la formulation de pesticides.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

Les Minéraux pour Filtration sont vendus dans le monde entier, à un large éventail de clients mondiaux et locaux. Les niveaux d'activité ont été contrastés selon les différents segments :

- la demande en agents de filtration ainsi qu'en produits de soins a généralement suivi les tendances de la consommation, qui avait été affectée par la crise économique en fin d'année 2008 et au début de l'année 2009, mettant en évidence un stockage excessif tout au long de la chaîne de distribution. L'activité a rebondi au second semestre de 2009, alors que la demande en produits de filtration alimentaires et en boissons est restée globalement stable. En 2010 et 2011, la demande a été très soutenue dans les pays émergents et stable en Europe et en Amérique du Nord ;
- dans le domaine de la construction, l'activité s'est stabilisée à un niveau bas en Amérique du Nord et l'amélioration est lente en Europe.

Principaux concurrents

Palabora (Afrique du Sud) ; Eagle Picher Minerals, Grefco (États-Unis) ; CECA (France) ; S&B Minerals (Grèce) ; Showa (Japon).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

Les Minéraux pour Filtration comptent 25 implantations industrielles :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Diatomite	2	5	2
Perlite	4	10	
Vermiculite			2

Qualité

Le Département Qualité s'attache à améliorer la qualité et la régularité des produits issus de chaque usine, dans le monde entier. 19 implantations sont certifiées ISO 9001.

Organisation commerciale

Les produits de l'activité Minéraux pour Filtration sont généralement commercialisés par les équipes dédiées au sein des divisions

régionales ou par un réseau d'agents indépendants et de distributeurs. Des exceptions interviennent au cas par cas, notamment pour les nouveaux produits, nouvelles applications ou nouveaux services. Cette organisation géographique assure aux clients le meilleur niveau de service. Les spécialistes mondiaux et régionaux du marketing apportent un support complémentaire à l'organisation commerciale.

1.6 PIGMENTS POUR PAPIER & EMBALLAGE

La branche Pigments pour Papier & Emballage conçoit et commercialise des solutions minérales innovantes qui améliorent les propriétés des produits à base de fibre de cellulose. Ces spécialités minérales sont utilisées comme agent de charge, produit de couchage ou aide aux procédés par les industries du papier et de l'emballage. Selon les spécifications de chaque référence de papier ou d'emballage, les produits d'Imerys procurent les propriétés requises en matière de texture et d'aspect optique. Ils améliorent également l'efficacité des cycles de production du papier et contribuent à la protection de l'environnement.

La clientèle de la branche est constituée des industries mondiales de la fabrication du papier et de l'emballage qui utilisent les spécialités minérales d'Imerys pour produire des papiers graphiques destinés aux éditions et brochures commerciales haut de gamme, à l'édition de magazines, au papier de bureau, mais également aux différentes catégories de papiers de spécialité ainsi qu'au carton d'emballage.

La branche extrait des kaolins et des carbonates des réserves, abondantes et de grande qualité, qu'elle détient à travers le monde. À l'issue de plusieurs étapes de transformation, par des procédés dont la branche est généralement propriétaire, les solutions minérales et spécialités multipigments formulées sur mesure sont livrées à plus de 350 usines de fabrication de papier partout dans le monde, souvent en flux tendu, grâce à un dispositif logistique sophistiqué. Afin de fournir des produits appropriés aux spécificités locales de la fabrication du papier et des emballages, la branche est organisée en 4 zones géographiques.

La branche Pigments pour Papier & Emballage accorde une attention particulière à l'amélioration de son efficacité opérationnelle et à la

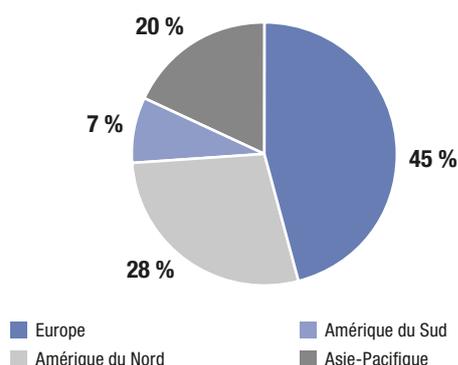
croissance soutenue par l'innovation. En collaborant étroitement avec ses clients dans le cadre de partenariats à long terme, la branche alloue des moyens significatifs à la R&D pour entrer dans de nouveaux marchés et promouvoir l'utilisation des minéraux qui se substituent à la pâte de bois et à des produits chimiques dans les applications à base de cellulose. Le segment du carton et de l'emballage, qui représente d'ores et déjà 12 % des ventes de la branche, illustre cette stratégie. Il constitue un axe important de croissance et requiert des moyens importants de développement, en matière de marketing, de force de vente et de technologie.

La demande de papier, qui avait été affectée par la crise économique et la réduction des stocks au sein de la chaîne de valeur en 2008 et 2009, a bénéficié d'une reprise progressive en 2010, accompagnée d'une reconstitution partielle des stocks. En 2011, la tendance s'est poursuivie au 1^{er} semestre mais s'est inversée en fin d'année. Dans ce contexte, le chiffre d'affaires et la production de la branche ont été stables par rapport à l'année précédente. Les conséquences des restructurations menées régulièrement par les papetiers dans les économies matures ont été compensées par l'expansion dans les pays émergents (deux usines avaient été mises en service en Inde en 2010) et par le développement de l'offre de produits et de services destinés aux segments du carton et de l'emballage. Par ailleurs, l'intégration de Pará Pigmentos S.A. (PPSA), producteur brésilien de kaolins acquis en 2010, a été finalisée avec succès en 2011.

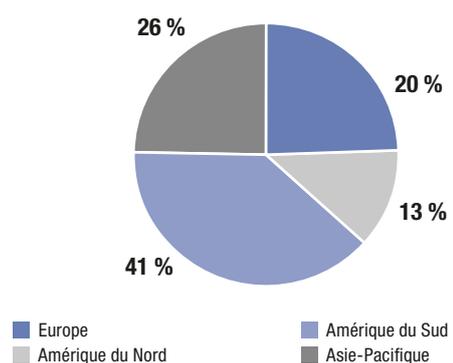
Le chiffre d'affaires de la branche Pigments pour Papier & Emballage s'élève à 796,4 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, soit 21 % du chiffre d'affaires consolidé d'Imerys.

La branche compte 47 implantations industrielles dans 19 pays.

Chiffre d'affaires 2011 : 796 millions d'euros



2 345 salariés au 31 décembre 2011



À compter du 1^{er} janvier 2012, dans le cadre du processus d'intégration du Groupe Luzenac, les ventes de talc destinées au marché du papier, et jusqu'alors consolidées dans la branche Minéraux de Performance & Filtration, seront enregistrées dans la branche Pigments pour Papier & Emballage.

(en millions d'euros)

	2011	2010 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	796,4	767,1	631,9	719,2
Résultat opérationnel courant	83,2	76,9	41,6	60,2
Marge opérationnelle	10,4 %	10,0 %	6,6 %	8,4 %
Investissements industriels comptabilisés	68,7	60,6	32,5	62,3

(1) Les données 2010 ont été retraitées suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011.

(2) En 2009, certaines activités en Asie et en Amérique du Sud ont été transférées vers la branche Minéraux de Performance & Filtration. Par ailleurs, la composante financière de la charge nette des régimes à prestations définies a été reclassée en résultat financier à compter du 1^{er} janvier 2009. Les données 2008 ont donc été retraitées pour intégrer ces changements d'organisation et de présentation.

Pour plus d'informations, voir chapitre 2, paragraphe 2.1.3 du Document de Référence.

■ PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activité	Marchés	Positions concurrentielles ⁽¹⁾	Principales applications	Produits
PIGMENTS POUR PAPIER & EMBALLAGE	Impression & écriture Papier graphique - Brochures et support publicitaire haut de gamme - Magazines et catalogues VPC Papier de bureau (ramette)	N° 1 mondial du kaolin pour papier	Produits de charge & de couchage (additifs fonctionnels) et aides aux procédés	Kaolin Carbonate de calcium naturel (GCC) Carbonate de calcium précipité (PCC)
	Carton & Emballage - Conteneurs en carton - Carton d'emballage Papier de spécialité	N° 2 mondial des carbonates pour papier		

(1) Estimations Imerys.

■ PRODUITS

L'activité Pigments pour Papier & Emballage offre la gamme la plus large au monde de pigments blancs de spécialités pour les matériaux à base de fibre de cellulose : des kaolins calcinés ou non, des carbonates de calcium naturels (GCC) ou précipités (PCC), utilisés comme additifs fonctionnels dans les applications de charge et de couchage ou comme aides aux procédés ; les pigments et solutions multipigments se différencient essentiellement par leur composition chimique, la distribution par taille de particule, leur blancheur et leur viscosité. Les spécialités d'Imerys contribuent à optimiser les processus de production des fabricants de papier et de carton et génèrent, chez eux, des économies.

- **Kaolin** : le kaolin est purifié, raffiné et broyé pour atteindre les spécifications qui donneront le niveau de qualité requis à l'application finale. Les propriétés visées sont en particulier la blancheur, l'opacité, le brillant, la qualité de surface et d'impression. Premier producteur mondial de kaolins pour papier et emballage, Imerys est également le seul fournisseur de spécialités minérales à exploiter ses propres réserves, abondantes et de grande qualité, situées au Brésil, aux États-Unis et au Royaume-Uni. Chaque gisement présentant des caractéristiques géologiques uniques, Imerys peut ainsi concevoir des mélanges sur mesure, pour répondre aux besoins de chaque client.
- **GCC (Carbonate de calcium naturel)** est issu de la transformation et du broyage mécanique de marbre de très grande blancheur, de roche calcaire ou de craie. Le GCC apporte une grande brillance et une excellente rhéologie dans les papiers et emballages. Ces propriétés sont obtenues après transformation au moyen d'un broyage approprié, de dispersion, de traitements complémentaires et d'une classification précise des particules. Le Groupe produit du

GCC dans des usines de transformation situées à proximité des sites de production de ses clients, pour offrir la meilleure qualité de service et une flexibilité logistique optimale.

- **PCC (Carbonate de calcium précipité)** est fabriqué par lot dans des unités de production totalement intégrées aux sites de production des clients. Les usines d'Imerys produisent alors des cristaux très purs de carbonate de calcium, dont la taille et la forme sont précisément conçues pour répondre aux fonctionnalités finales requises.

Une présentation détaillée de ces minéraux est réalisée en section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence.

■ APPLICATIONS

- **Les produits de charge** sont ajoutés à la fibre de cellulose dès le début du processus de fabrication du papier ou de l'emballage, juste avant formation de la feuille. Ils lui confèrent texture, opacité, blancheur et qualité d'impression et améliorent la productivité des usines papetières grâce à des taux limités d'humidité et un besoin de séchage réduit. Ils permettent donc une vitesse de production accrue et des économies d'énergie pour le papetier. Contrairement à la fibre cellulosique traditionnelle, aux additifs de rétention et aux agents de surface chimiques, les additifs minéraux de charge constituent une alternative économique qui améliore en même temps la qualité du papier.

Les kaolins sont transformés en agents de charge qui conviennent particulièrement aux papiers super-calandrés, utilisés principalement dans les magazines, catalogues et annuaires, alors que les agents de charge à base de GCC et PCC sont utilisés plus largement dans les applications de haute brillance comme le papier

non couché sans bois, destiné aux papiers de bureaux pour les impressions et écritures fines, le papier d'archivage et l'imprimerie Offset. Dans certains cas, des produits de charge à base de kaolins et carbonates sont assemblés pour atteindre l'équilibre requis.

- **Les produits de couchage** entrent dans la composition de formules sophistiquées, en combinaison avec différents pigments, agents liants et composants chimiques, pour obtenir une surface lisse nécessaire au niveau de brillance, d'éclat et d'imprimabilité du papier. Les spécialités de couchage sont appliquées à la surface du papier à très grande vitesse pour obtenir le revêtement le plus fin. La performance rhéologique, la brillance et les caractéristiques physiques des pigments de couchage conditionnent alors la qualité du papier utilisé pour les magazines et les publicités comme les intérieurs d'emballage, les coupons et autres impressions de haute résolution mais dont la durée de vie est très courte. Appliquées en couches multiples sur les papiers couchés, ces spécialités minérales sont destinées aux impressions commerciales de qualité comme les brochures de sociétés, rapports annuels et autres publicités haut de gamme. Dans ce cas, la performance et l'aspect couvrant sont obtenus en combinant les fonctionnalités apportées par les minéraux contenus dans chacune des couches.
- **Les aides aux procédés** : les spécialités minérales constituent des aides aux procédés toujours plus répandues dans les industries de la pulpe de bois, du papier et du carton ; elles sont utilisées comme aide à la rétention et agents de surfacage en raison de leur impact environnemental positif et de leur ratio coût/efficacité. Ces caractéristiques sont plus spécifiquement recherchées dans la fabrication de papier recyclé.

Les ressources allouées à l'innovation recherchent en permanence de nouvelles solutions minérales apportant de la valeur ajoutée. Pour plus d'informations sur les innovations, [voir section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence.](#)

■ MARCHÉS ⁽¹⁾

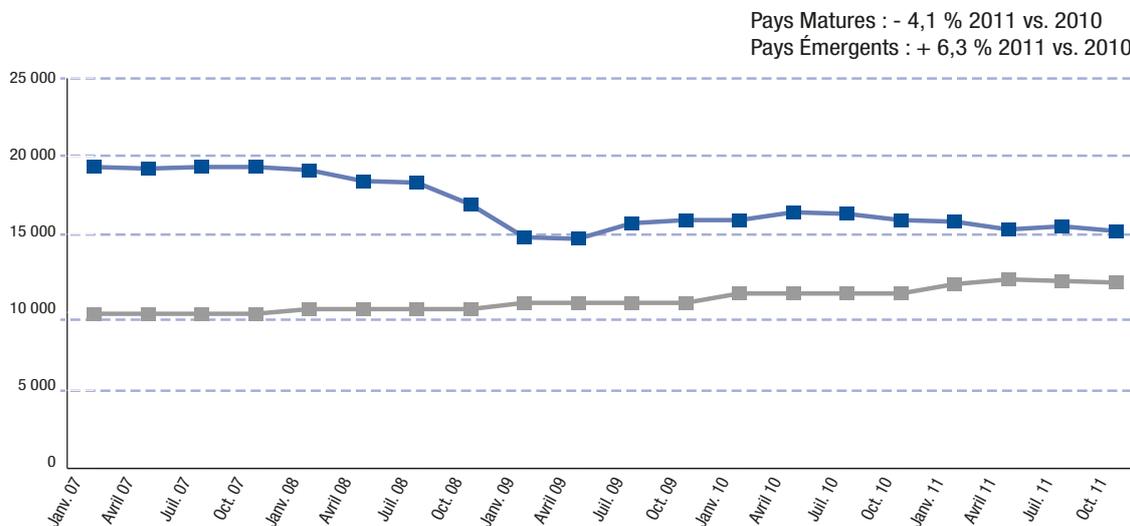
En 2010, les marchés se sont redressés après la crise économique et se sont stabilisés en 2011 : la production mondiale de papier d'impression et d'écriture est restée au niveau de 2010, avec un premier semestre en croissance et un net ralentissement en fin d'année. Les niveaux ont été faibles en Amérique du Nord et en Europe et l'industrie a poursuivi sa restructuration avec des fermetures sélectives d'usines chez les papetiers et une nouvelle consolidation du secteur. Dans les pays émergents (Asie-Pacifique, Amérique du Sud), la production de papier d'impression et d'écriture a augmenté de + 6 % et ces zones ont accru leur part dans la fabrication mondiale de papier d'impression et d'écriture en 2011. Le segment de l'emballage est resté tonique, en hausse d'environ + 2 % au niveau mondial, en incluant les économies matures.

La croissance de l'emballage en carton est estimée, selon les types de cartons, entre + 2 et + 5 % par an d'ici à 2015. La hausse de la demande d'emballages est entraînée par le nombre croissant de livraisons issues du commerce électronique qui progresse en permanence. Ce développement est également fondé sur la demande en emballages pour l'alimentation et les boissons, partout dans le monde – aussi bien dans les pays matures que dans les pays en développement – en raison de l'impact environnemental positif des matériaux à base de cellulose.

Pour répondre aux nouvelles habitudes de consommation et aux spécifications établies par les marques et les distributeurs, les fabricants de carton et d'emballages développent des solutions sur mesure, disposant d'un effet barrière, d'une bonne résistance, d'une grande légèreté et d'une facilité de recyclage. Les minéraux extraplats pour applications à effet barrière, les solutions minérales à forte opacité et les pigments façonnés sur mesure pour un renforcement de la fibre de bois et la substitution dans le carton, constituent des exemples de solutions innovantes pour le segment de l'emballage. Ces nouveaux produits représentent un pourcentage croissant de l'activité de la branche.

Production mondiale de papier d'impression et d'écriture ⁽¹⁾

(en millions de tonnes)



(1) Source : RISI (Resources Information System, Inc.) et estimations Imerys.

Principaux concurrents

- **Kaolin** : AKW (Allemagne) ; Vale (Brésil) ; BASF, KaMin et Thiele (États-Unis) ;
- **GCC** : Omya (Suisse) et divers concurrents locaux ;
- **PCC** : SMI (États-Unis) ; Omya (Suisse).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

La branche Pigments pour Papier & Emballage dispose de 47 implantations industrielles.

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique
Kaolin	1	5	1
GCC	8	2	14
PCC	1	8	3
Unités de mélange	4		

Qualité

La branche Pigments pour Papier & Emballage est engagée dans un processus de certification avec 31 sites industriels certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

La commercialisation des produits de la branche est assurée par ses propres experts commerciaux spécialisés dans les applications papetières et d'emballages, selon un découpage régional (Europe, Amérique du Nord, Asie-Pacifique et Amérique Latine).

1.7 MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES

La branche Matériaux & Monolithiques est organisée autour des deux activités suivantes :

- Matériaux de Construction ;
- Solutions Réfractaires constituées de Calderys et de l'activité Supports de Cuisson.

Ces deux activités détiennent des positions de marché fortes qu'elles continuent de développer à travers une politique active d'innovation et des investissements sélectifs.

Grâce à des gisements de grande qualité et un processus de production performant, l'activité Matériaux de Construction est le premier producteur français de tuiles, briques et conduits de fumée en terre cuite et d'ardoises naturelles de haute qualité. Imerys participe également au développement des énergies renouvelables dans le domaine de la tuile solaire.

Après avoir concentré ses efforts sur l'amélioration de la productivité de son outil industriel et le recentrage de son dispositif sur le marché français (cessions des opérations dans la péninsule ibérique mi-2007), l'activité Matériaux de Construction a progressivement adapté ses capacités de production pour faire face au ralentissement du marché de la Construction, qui a débuté en 2008. La situation s'est améliorée en 2010 et 2011 sans toutefois retrouver les niveaux de mises en chantier de 2007.

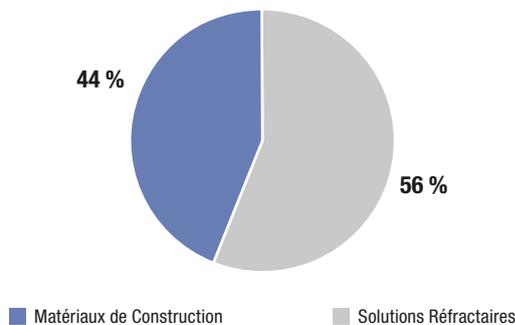
Calderys, le leader mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux fournit des produits et services destinés aux "Industries des métaux liquides" (sidérurgie, fonderie, aluminium) ainsi qu'aux "Industries thermiques" (ciment, énergie, pétrochimie et incinération). Les produits de l'activité Supports de Cuisson servent quant à eux principalement les marchés des supports de cuisson pour céramiques et tuiles en terre cuite.

En 2007 et 2008, Calderys a consolidé sa position mondiale de premier rang au travers d'acquisitions (ACE Refractories en Inde, B&B Refractories en Afrique du Sud, Svenska Silika Verken AB en Suède). L'activité a été affectée par le contexte économique difficile en 2009. En 2010, elle s'est améliorée dans la plupart des pays où le Groupe opère grâce au rebond marqué de la production d'acier, qui n'a cependant pas retrouvé son niveau d'avant-crise. En 2011, Calderys a ouvert une nouvelle ligne en Chine et a optimisé son outil industriel en regroupant deux sites de production en Suède.

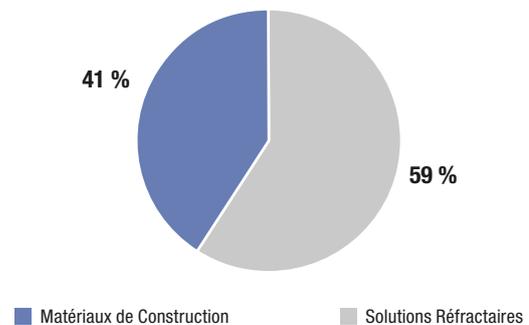
Le chiffre d'affaires de la branche Matériaux & Monolithiques pour l'année 2011 s'établit à 1 025,3 millions d'euros, contribuant ainsi à hauteur de 28 % au chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La branche dispose de 40 sites industriels dans 16 pays.

Chiffre d'affaires 2011 : 1 025 millions d'euros



4 168 salariés au 31 décembre 2011



(en millions d'euros)	2011	2010 ⁽¹⁾	2009	2008 ⁽²⁾
Chiffre d'affaires	1 025,3	922,6	875,6	1 041,4
Résultat opérationnel courant	209,5	187,6	168,0	228,3
Marge opérationnelle	20,4 %	20,3 %	19,2 %	21,9 %
Investissements industriels comptabilisés	24,0	14,0	27,3	52,0

(1) Les données 2010 ont été retraitées suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011.

(2) La composante financière de la charge nette des régimes à prestations définies a été reclassée en résultat financier à compter du 1^{er} janvier 2009. Les données 2008 ont donc été retraitées pour intégrer ces changements d'organisation et de présentation.

Pour plus d'information, voir section 2.1.3 du chapitre 2 du Document de Référence.

1.7.1 PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DE LA BRANCHE

Activités	Marchés	Positions Concurrentielles ⁽¹⁾	Produits/Applications
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	Construction neuve		Matériaux de structure (produits finis) Briques de structure (murs et cloisons) Conduits de fumée
	TERRE CUITE	N° 1 français des tuiles, briques et conduits de fumée en terre cuite	Tuiles et accessoires (produits finis)
	Rénovation de toitures		Tuiles et accessoires (produits finis)
ARDOISE	Construction & Rénovation de logements, monuments historiques et tertiaire public	N° 1 français des ardoises naturelles	Ardoises naturelles (produits finis)
SOLUTIONS RÉFRACTAIRES	Sidérurgie Fonderie Aluminium Ciment Incinération Production d'énergie Pétrochimie Construction et réparation de fours industriels	N° 1 mondial des réfractaires monolithiques silico-alumineux	Réfractaires monolithiques (aides aux procédés) Bétons coulés/vibrés Produits de projection Masses à damer Pisés secs Masses de bouchage
	SUPPORTS DE CUISSON	Tuiles Céramiques fines Carrelages Applications thermiques Construction de fours	N° 1 mondial des supports de cuisson pour tuiles

(1) Estimations Imerys.

1.7.2 MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

L'activité Matériaux de Construction fournit des matériaux en terre cuite (tuiles et briques, au travers d'une structure juridique unique, Imerys TC) et des ardoises (Ardoisières d'Angers) au secteur français du bâtiment. Ces produits s'adressent principalement au marché du résidentiel en logements individuels, neufs ou en rénovation. Les clients et partenaires de l'activité sont, pour l'essentiel, des négociants français en matériaux de construction.

L'excellence opérationnelle de cette activité se traduit par une forte automatisation des usines qui permet une production à grande échelle de produits à forte valeur ajoutée. Les sites sont approvisionnés par des réserves minières dédiées, de grande qualité et de long terme (jusqu'à 50 années de réserves).

Enfin, l'activité Matériaux de Construction développe des produits innovants permettant de répondre aux nouvelles exigences des utilisateurs en termes d'isolation thermique et phonique, et de facilité et de rapidité de pose.

Depuis 2008, Imerys TC complète son offre de tuiles photovoltaïques intégrées, performantes et innovantes, au travers de Captelia™, une société commune ⁽¹⁾ avec EDF ENR (Énergies Renouvelables Réparties). Cette joint venture vise à généraliser la production d'énergie sur les toitures traditionnelles.

(1) Détenue à parts égales par chacun des partenaires.

■ PRODUITS

Les réserves d'argile constituent une source d'approvisionnement en matières premières de qualité situées en France, à proximité de ses unités de transformation de produits en Terre Cuite. Afin d'assurer la pérennité de l'exploitation, l'activité s'attache à développer ses réserves, notamment par achats ou échanges de terrains, et planifie la restauration ou la réhabilitation des sites. En 2011, de nouvelles autorisations préfectorales ont été obtenues, notamment à proximité des sites de Sainte-Foy-l'Argentière (Rhône, France) et Mably (Loire, France) pour le renouvellement respectivement des carrières de Brûlevent et de Mably.

La société Ardoisières d'Angers exploite une carrière souterraine de schiste ardoisier à Trélazé (Maine-et-Loire, France). L'extraction à 450 mètres de profondeur garantit l'exceptionnelle qualité de l'ardoise qui détient les propriétés suivantes : imperméabilité, résistance aux intempéries – notamment au gel – inaltérabilité et la flexibilité, facilitant son utilisation. L'ardoise convient tout particulièrement aux toitures à fortes pentes.

Pour plus d'informations sur les réserves d'argiles et d'ardoise, voir [section 1.3 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

■ APPLICATIONS

Terre Cuite

L'activité Terre Cuite est spécialisée dans la conception, la production et la vente de matériaux de construction en terre cuite pour la couverture (tuiles et accessoires) et la structure (briques et conduits de fumée).

L'intérêt des produits en terre cuite a été récemment confirmé par les conclusions du Grenelle de l'Environnement⁽¹⁾ relatives au logement : constructions saines, solides, durables, bénéficiant des qualités d'inertie thermique et d'étanchéité à l'air pour des Bâtiments Basse Consommation (BBC). À dimension équivalente, la brique en terre cuite "Optibric PV 4G" offre par exemple une isolation thermique cinq fois supérieure à celle des parpaings en béton.

Au cours de l'année 2011, l'activité Matériaux de Construction a poursuivi son effort d'innovation pour améliorer la valeur apportée aux clients et proposer des solutions constructives concrètes pour un habitat toujours plus performant, économe, confortable et donc plus durable. Les nouveautés produites ont pour principaux objectifs : la facilité de pose, la rapidité de mise en œuvre, la performance énergétique pour la brique, l'alliance de la technicité et de l'esthétisme pour la tuile comme la NéoPlate™ qui offre le rendu parfait d'une tuile plate avec un gain de pose de 35 %. Pour plus d'informations sur les innovations, voir [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

Tuiles et accessoires

Fédérée sous une marque unique, Imerys Toiture™, la gamme de produits est composée de tuiles plates, tuiles canal et tuiles

à emboîtement grand et petit moule. Elle comporte désormais 67 modèles et 82 coloris de **tuiles en terre cuite**, adaptées aux traditions et spécificités régionales. Huit appellations "terroirs", à forte notoriété, singularisent les différents modèles de tuiles : Gélis™, Huguenot™, Jacob™, Phalempin™, Poudenx™, Sans™, Ste Foy™ et Doyet™. Imerys Toiture™ a également élaboré des accessoires de couverture qui contribuent à libérer le couvreur des travaux de finition, car leur pose ne nécessite ni mortier, ni scellement. Avec les **tuiles thermiques et photovoltaïques**, Imerys Toiture™ propose une offre globale et intégrée de couverture, saine, esthétique et efficace en matière d'économie d'énergie.

Briques de structure

Les **briques en terre cuite** Imerys Structure™ (brique standard et produits techniques : Monomur et Optibric™) sont utilisées pour la construction de structure des bâtiments, dans les murs périphériques, les cloisons et les doublages intérieurs (briques plâtrières, système Carrobric™, Intuitys™). Leurs fonctions "porteuse" et/ou "isolante" les différencient des briques de parement, à vocation décorative.

L'Urbanbric® a été créée spécifiquement pour le collectif, répondant ainsi parfaitement à la réglementation de ce marché porteur pour le développement de la brique.

Par ailleurs, Imerys Structure™ développe, produit et commercialise des **conduits de fumée** en terre cuite (boisseaux, de marque Ceramys™) adaptés aux systèmes de chauffage individuel.

Ardoise

L'ardoise naturelle Angers-Trelazé® bénéficie d'une notoriété spontanée proche de 90 % auprès des professionnels de la filière couverture, grâce à son antériorité et son omniprésence sur les plus beaux bâtiments du patrimoine architectural français. Les monuments historiques constituent la vitrine qualitative des produits de la société Ardoisières d'Angers et leur prestige bénéficie à l'ensemble des gammes commercialisées. Par ailleurs, Ardoisières d'Angers continue de développer son offre de produits à destination des paysagistes (dallages, paillettes, murets).

Ardoisières d'Angers a internationalisé ses sources d'approvisionnement et élargi sa gamme de produits pour répondre à toutes les typologies de marchés. Des ardoises naturelles provenant d'Espagne, du Brésil et Chine sont ainsi fournies depuis sa nouvelle plateforme de stockage de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique, France).

■ MARCHÉS

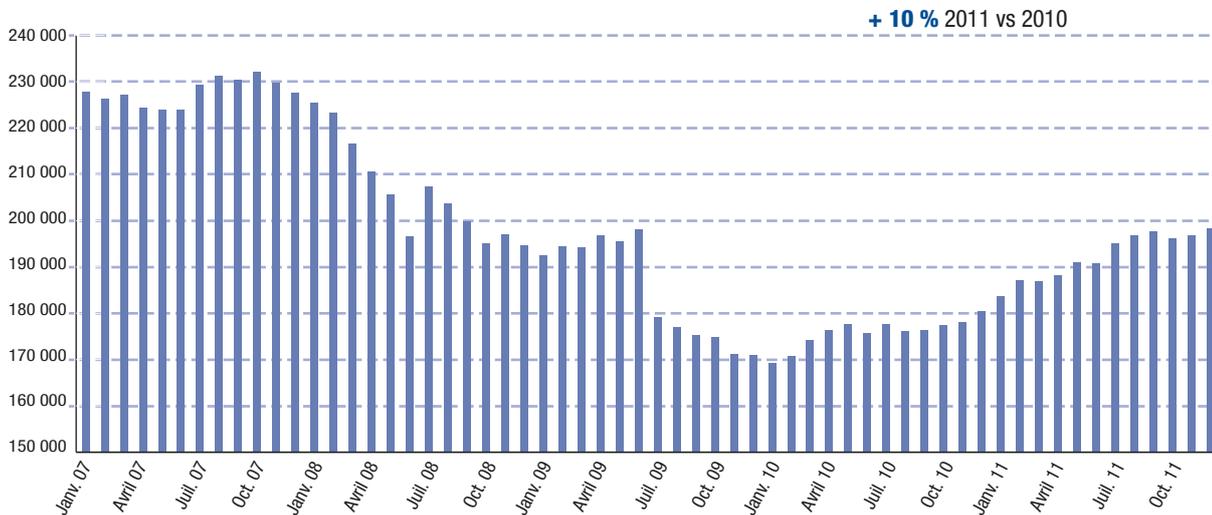
Évolution des marchés

Le marché des Matériaux de Construction est caractérisé par une demande variant selon les spécificités régionales. L'activité est principalement liée à l'évolution des marchés du logement individuel neuf ou de la rénovation en France, cette dernière garantissant une certaine résilience en période de bas de cycle.

(1) Grenelle de l'Environnement : Réunion nationale des 24 et 25 octobre 2007 regroupant l'État français et les représentants de la société civile afin de créer les conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle donne française en faveur de l'environnement et des économies d'énergie.

Mises en chantier de logements individuels neufs en France

(12 mois glissants)



Sources : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement à fin décembre 2011 et estimations Imerys.

Terre Cuite

Après 2 années de recul des mises en chantier de logements individuels neufs (- 15 % en 2008 et - 20 % en 2009), l'année 2010 avait amorcé une reprise avec une croissance de +3 %. Cette tendance s'est poursuivie en 2011 (+ 10 %). Les ventes de logements neufs, qui constituent un indicateur avancé de l'activité de construction neuve, ont cependant commencé à ralentir depuis le 2^e trimestre 2011.

La rénovation progresse d'environ + 2,5 % par rapport à l'année 2010, qui constituait une base de comparaison favorable en raison des intempéries qui avaient affecté l'activité des 1^{er} et 4^e trimestres 2010.

Le segment des tuiles en terre cuite, qui sert majoritairement la rénovation, a bénéficié du dynamisme du marché et enregistré une progression de + 9,4 % en volume.

Les produits de structure en terre cuite, essentiellement utilisés dans la construction de logements individuels neufs ont également surperformé le marché et enregistrent une croissance de + 19 % en volumes par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, depuis le lancement récent de produits adaptés aux besoins spécifiques des logements collectifs, la brique en terre cuite entre progressivement dans ces nouveaux segments. La part de marché des briques en terre cuite atteint désormais près de 35 % pour la maison individuelle et 10 % pour les logements collectifs. Les briques techniques en terre cuite progressent régulièrement en raison de leur facilité de pose et de leurs qualités intrinsèques, qui répondent parfaitement aux enjeux BBC du Grenelle de l'Environnement, en particulier la réglementation thermique RT 2012.

En 2011, Imerys a conservé sa position de leader français des tuiles et briques en terre cuite.

Ardoise

Depuis 2009, le marché est en net repli. Les segments "haut de gamme" (bâtiments publics, monuments historiques) continuent de privilégier l'ardoise française de qualité supérieure, en particulier dans les projets de restauration et de rénovation.

Principaux concurrents

- Terre Cuite : Wienerberger (Autriche) ; Bouyer-Leroux, Monier et Terreal (France).
- Ardoise : La Canadienne (Canada) ; CupaPizarras, Samaca (Espagne).

■ IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

En raison de son caractère de marché de proximité, la bonne répartition des sites industriels et implantations commerciales permet une desserte optimale du marché français. Les 21 sites industriels se répartissent ainsi au sein de l'activité :

Terre Cuite	Tuiles : 13	Briques de structure : 5	Conduits de fumée : 2
Ardoise	1		

L'intégration, début 2011, de "la Française des Tuiles et Briques", tuilerie familiale, située à Doyet (Allier, France) – a permis à Imerys TC de renforcer son positionnement sur le segment haut de gamme de la tuile plate.

Qualité

La démarche qualité constitue, depuis plusieurs années, une préoccupation centrale de l'activité Matériaux de Construction.

Depuis novembre 2004, tous les sites de la Terre Cuite sont certifiés ISO 9001 et tous les produits fabriqués sont conformes à la norme (NF) associée à leur catégorie. La certification porte sur les principales caractéristiques du produit, notamment, les aspects géométriques, dimensionnels, physiques (résistance à la compression), thermiques et hygrométriques (dilatation à l'humidité). Imerys TC a été le premier fabricant à certifier une gamme de tuiles NF Montagne, plus exigeante que la norme NF pour la résistance au gel.

L'ardoise naturelle Angers-Trélazé® a été la première ardoise à recevoir de l'AFNOR la marque NF-Ardoises, en mars 2005. Les produits de la marque Angers-Trélazé® répondent ainsi, depuis lors, à la plus exigeante des normes françaises.

Organisation commerciale

Terre Cuite

L'activité Terre Cuite est structurée en régions commerciales dans chaque gamme de produits – tuiles, briques et conduits de fumée – pour une réponse optimale.

Chaque client est en relation avec un interlocuteur unique chargé de l'ensemble du processus depuis la commande jusqu'à la livraison. Parallèlement, Imerys TC offre un ensemble de services connexes pour ses clients et utilisateurs finaux et met en œuvre une stratégie de communication adaptée, au travers d'Encyclopédies (Encyclopédie de la Tuile et Encyclopédie de la Brique), de sites Internet spécifiques : www.imerys-structure.com, www.imerys-toiture.com, complété par

un site dédié aux produits solaires, www.imerys-solaire.com, un site orienté grand public, www.mamaison-terre-cuite.com, et un site portail www.e-toiture.com.

Des réseaux professionnels sont animés pour promouvoir l'ensemble des gammes de produits : "Le Club Poseurs" réunit 400 spécialistes dans l'activité "briques" ; le Réseau Imerys Solaire, lancé en 2009 pour développer la prescription d'installations photovoltaïques, compte aujourd'hui une centaine de membres.

Pour assurer le développement des professions de couvreurs, maçons, spécialistes de la terre cuite, Imerys TC dispense les formations nécessaires dans 9 centres dédiés : près de 1 600 professionnels du bâtiment sont formés chaque année aux techniques de pose de la tuile, à la mise en œuvre du joint mince en brique, ainsi qu'à l'installation des systèmes photovoltaïques en toiture grâce à la formation diplômante "Quali PV Bat".

Imerys TC soutient par ailleurs de nombreuses initiatives citoyennes, à travers des partenariats avec les Architectes de l'Urgence et la Fondation Sylvain Augier, qui milite pour la sauvegarde de la beauté des paysages.

Ardoise

Cinq secteurs géographiques constituent l'organisation commerciale d'Ardoisières d'Angers.

En 2011, Ardoisières d'Angers a poursuivi les actions de fidélisation des entreprises de couverture au sein du "Club de la Bleue", le développement d'ardoise d'importation, la promotion de sa gamme de produits de décoration ainsi que la création d'un site Internet www.ardoise-paysage.fr (également accessible par le site portail www.e-toiture.com).

1.7.3 SOLUTIONS RÉFRACTAIRES

Les Solutions Réfractaires sont composées de deux activités : Calderys et Supports de Cuisson.

Calderys

Calderys développe et commercialise des réfractaires monolithiques : ces spécialités sont utilisées pour la construction et la réparation de revêtements réfractaires devant supporter des températures élevées et des conditions intenses de sollicitation. Les réfractaires monolithiques sont des produits semi-finis, dont la formulation inclut des minéraux réfractaires, des agents liants et des additifs. Ils doivent être dissous dans de l'eau, avant d'être posés pour prendre leur forme définitive dans le four, sur site.

Les Réfractaires Monolithiques se substituent aux briques réfractaires : ils représentent désormais 45 % du marché total des réfractaires dans les économies développées, en raison de leurs avantages intrinsèques : facilité et rapidité d'installation, pose sans joint, adaptation à toutes les formes de fours - même les plus complexes - et cycle de production très court. Pour répondre aux besoins de ses clients, Calderys a développé une très forte expertise technique.

La croissance de Calderys est fondée sur les trois axes suivants :

- expansion géographique dans les pays émergents : en 2011, Calderys a poursuivi son développement avec la construction d'une nouvelle ligne de masse de bouchage au sein de son usine chinoise. Les capacités de production de ce type de produit ont été augmentées en Inde et en Ukraine ;
- extension de l'activité depuis le métier de formulation de solutions réfractaires vers une approche intégrée, permettant de fournir des solutions complètes : Calderys ne vend pas seulement des réfractaires monolithiques mais est également en mesure de superviser l'ensemble d'un projet avec la conception des revêtements, leur installation et la maintenance ;
- innovation, essentielle pour s'adapter aux pratiques locales et aux nouveaux besoins du marché. Ainsi, Calderys adapte et améliore en permanence les solutions fournies.

Les efforts d'innovation de Calderys ont été concentrés sur l'amélioration des performances, la facilité d'utilisation et la diminution de l'empreinte environnementale de ses produits. Avec l'amélioration

de l'activité en 2011, la demande des clients s'est orientée vers des solutions réfractaires susceptibles d'augmenter le temps disponible de leurs équipements. Depuis leur lancement, en 2009, les produits à séchage rapide ("Quick Dry"⁽¹⁾) ont enregistré un succès croissant, Calderys a donc développé cette gamme de produits. Les "Quick Dry" sont désormais vendus à 128 clients dans 18 pays.

Pour plus d'information sur la R&D et les innovations, voir [section 1.8 du présent chapitre 1 du Document de Référence](#).

Supports de Cuisson

L'activité Supports de Cuisson conçoit, fabrique et commercialise, dans le monde entier :

- des supports de cuisson (pièces de forme destinées à maintenir le produit final pendant sa fabrication) ;
- des éléments constitutifs de fours industriels (protections réfractaires pour les parois et structures de wagons de cuisson) pour les industries céramiques.

Elle a récemment développé des activités dans le domaine des céramiques techniques.

■ PRODUITS

Calderys

Les produits de Calderys sont constitués de matières premières minérales, naturelles ou synthétiques, comme les chamottes, l'andalousite, la mullite, la bauxite, l'alumine tabulaire ou fondue (monolithiques silico-alumineux ou "monolithiques acides"), les spinelles, la magnésie, la dolomie ("monolithiques basiques") auxquelles sont incorporés des liants (ciments réfractaires, argiles ou additifs). Les monolithiques sont posés en utilisant différentes techniques et principalement le coulage, la projection ou le bouchage.

Supports de Cuisson

Les supports de cuisson sont composés de matériaux réfractaires (cordiérite, mullite, carbure de silicium) qui présentent les caractéristiques suivantes :

- résistance aux chocs mécaniques et thermiques, pour protéger le produit final (tuile, pièce céramique) des éventuelles déformations et réactions de contact et augmenter la durée de vie du support ;
- légèreté, afin d'optimiser la capacité de cuisson disponible et réduire la consommation d'énergie lors du processus de cuisson.

■ APPLICATIONS

Calderys

Les réfractaires monolithiques de Calderys sont des spécialités utilisées dans toutes les industries nécessitant des hautes températures : la sidérurgie, les fonderies de métaux ferreux et non ferreux (y compris l'aluminium), les centrales électriques, les incinérateurs, l'industrie du ciment, les usines pétrochimiques.

Ces produits constituent des solutions techniques proposées aux clients industriels et répondent exactement à leurs exigences. En complément des réfractaires monolithiques fabriqués par Calderys, la gamme de produits comprend des formes prêtes à l'emploi, des isolants, des systèmes d'ancrage et autres accessoires. Avec des services de conception, d'ingénierie et de supervision de l'installation des produits et les formations nécessaires aux installateurs et aux clients, Calderys est en mesure de prendre en charge tous les types de projets : première installation d'équipements dans une nouvelle usine, modernisation d'unités existantes ou maintenance.

Supports de cuisson

La très large gamme de produits permet de répondre aux spécificités de forme et de conditions d'utilisation requises par les clients : température, cycles de cuisson, systèmes de charge et de manipulation. Les bureaux d'études sont dotés d'un système de conception assistée par ordinateur qui simule les performances thermiques et mécaniques du support, son comportement et sa résistance aux chocs mécaniques et aux vibrations. Cette étape, indispensable au processus de développement, permet de répondre aux besoins des clients les plus exigeants :

- pour l'industrie de la tuile, la fabrication des supports de cuisson en "H" et en "U" : posés sur des wagons de cuisson, ces supports maintiennent les tuiles lors de leur passage prolongé dans des fours tunnel, traditionnels ou intermittents. L'activité fabrique et commercialise également des superstructures et éléments de construction, extrêmement flexibles et ultralégers, destinés aux systèmes d'enfournement. La gamme de supports en cordiérite allégée (Aptalite™) contribue à réduire la consommation énergétique des clients. La première installation de ces supports innovants a été réalisée en 2009 pour équiper un four de cuisson de tuiles ; la plupart des premières installations réalisées depuis lors ont été équipées de supports de cuisson en Aptalite™ ;
- pour les marchés des céramiques fines : les supports individuels ou empilables, pressés, coulés ou extrudés sont destinés à la cuisson de la vaisselle et des pièces sanitaires ; la cuisson du carrelage requiert des supports coulés ou pressés ;
- céramiques techniques : pièces extrudées pour divers secteurs tels que l'environnement et l'énergie.

■ MARCHÉS

Évolution des marchés

Calderys

Les réfractaires monolithiques produits par Calderys sont commercialisés mondialement, et plus spécialement en Europe, au Moyen-Orient, en Afrique et en Asie.

L'amélioration de l'économie mondiale amorcée en 2010 s'est poursuivie en 2011, après deux années de crise en 2008 et 2009 et a bénéficié à Calderys dont l'activité a été positivement orientée. Dans le secteur de la sidérurgie, la production d'acier a augmenté de + 3 % en moyenne dans l'Union Européenne alors qu'elle a crû de + 4 % à + 9 % dans la CEI, en Inde et en Chine. Le segment de la fonderie a également bénéficié d'une tendance positive liée à

(1) Ces produits permettent une diminution significative du temps d'arrêt des équipements grâce à une réduction d'au moins 50 % du temps de séchage nécessaire.

l'industrie automobile, en croissance en Allemagne, en France et au Benelux. L'activité liée aux industries de haute température (ciment, incinération, pétrochimie, etc.) est restée affectée par le nombre encore limité de projets liés à la construction de nouvelles usines en Europe, mais l'activité a augmenté en Inde et en Asie.

Supports de Cuisson

L'activité Supports de Cuisson, qui s'adresse principalement aux marchés européens, asiatiques, du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord de la production de tuiles et de céramiques fines, évolue, depuis quelques années, dans un contexte très concurrentiel.

- En Europe occidentale, le ralentissement du marché de la construction, qui a débuté en 2008 et s'est amplifié en 2009 et 2010, s'était traduit par une diminution significative du remplacement des supports de cuisson pour la tuile et une baisse dans l'industrie du sanitaire. L'année 2011 a montré une légère amélioration du segment du renouvellement avec une embellie sur le marché de la construction en Europe de l'Ouest, ainsi qu'une reprise des investissements (réfection complète de lignes ou nouvelles lignes de production). Cependant l'environnement

demeure fragile. L'Europe du Sud est restée à des niveaux historiquement faibles d'activité.

- Dans les pays émergents (Europe de l'Est, Asie), les fabricants ont souffert de la chute des exportations vers les économies matures et de la baisse ponctuelle de la demande locale en 2009. En Asie du Sud-Est, 2010 avait marqué un rebond, notamment sur les supports de cuisson pour la vaisselle. Cette reprise s'est confirmée en 2011, soutenue par un bon développement des ventes en Inde. L'Europe de l'Est affiche une croissance plus limitée.

Principaux concurrents

- **Calderys** : RHI (Autriche) ; Vesuvius (Belgique) ; Krosaki Harima (Inde, Japon) ;
- **Supports de Cuisson** : Burton GmbH & Co. KG (Allemagne) ; Beijing Trend (Chine) ; Saint-Gobain (France) ; HK- Ceram Ltd. (Hongrie).

■ SITES INDUSTRIELS, QUALITÉ ET ORGANISATION COMMERCIALE

Implantations industrielles

L'activité Solutions Réfractaires dispose de 19 sites industriels dans 16 pays, répartis de la façon suivante :

	Europe	Amériques	Asie-Pacifique & Afrique
Calderys	9	1	6
Supports de Cuisson	2		1

En 2011, la production suédoise de monolithiques préfabriqués et alumineux a été regroupée dans l'usine d'Höganäs, qui a été agrandie et modernisée et le site de Köping a été fermé.

Qualité

Calderys s'attache à livrer, partout dans le monde, des produits de qualité identique. Grâce à un système de comparaisons et une base de données scientifiques, Calderys sélectionne localement les matières premières appropriées, correspondant au niveau de qualité requis. 15 sites de Calderys sont certifiés ISO 9001. Tous les sites des Supports de Cuisson sont certifiés ISO 9001.

Organisation commerciale

L'approche de Calderys est orientée vers ses marchés : afin d'offrir à ses clients des solutions réfractaires complètes, Calderys dispose de bureaux de vente ou de filiales sur tous ses marchés majeurs et est ainsi présent dans plus de 30 pays.

La commercialisation des produits de l'activité Supports de Cuisson est, pour sa part, assurée par une organisation structurée en quatre zones géographiques, renforcée par un réseau international d'agents et de distributeurs.

1.8 INNOVATION

1.8.1 RECHERCHE, TECHNOLOGIE & INNOVATION

■ UNE STRATÉGIE D'INNOVATION ORIENTÉE VERS LES MARCHÉS

L'innovation fait partie de la stratégie d'Imerys et constitue un vecteur essentiel de croissance interne. Le Groupe s'appuie sur l'activité de Recherche & Développement (R&D) qui a pour mission de concevoir de nouveaux procédés, de nouvelles technologies et de nouveaux produits.

Comprendre les métiers des clients d'Imerys, résoudre leurs problèmes techniques, mais aussi répondre à leurs attentes et anticiper leurs besoins, tel est le point de départ de l'approche d'innovation chez Imerys.

Les minéraux utilisés par le Groupe apportent des fonctionnalités essentielles aux produits des clients d'Imerys : des propriétés mécaniques (résistance à l'usure, à la traction, densité, rhéologie), thermiques (réfractarité, résistance en température, caractère retardateur de flamme), optiques (blancheur, opacité, couleur, effet mat ou brillant), chimiques (pureté, propriétés électriques) ou bien d'absorption/adsorption et filtration. Améliorer sans cesse ces propriétés pour aider les clients du Groupe à relever de nouveaux défis est l'enjeu de la stratégie d'innovation d'Imerys. Le Groupe obtient ces propriétés grâce à une série de transformations qui font intervenir des procédés nécessitant autant de plateformes technologiques : le broyage, la classification, le séchage, la calcination, le frittage, la fusion, le blanchiment, la chimie de surface, la purification magnétique, la flottation, mais aussi des procédés de mise en forme, comme le pressage, l'extrusion, la granulation ou le coulage.

■ DES INNOVATIONS POUR SOUTENIR LA COMPÉTITIVITÉ DU GROUPE

Année après année, Imerys introduit de nouveaux produits sur le marché. Au-delà des innovations de "continuité", issues de l'amélioration de la gamme existante, les innovations "de rupture" sont fondées sur le développement de concepts nouveaux. Ensemble, elles permettent de développer l'offre de produits et ainsi la compétitivité du Groupe. À titre d'exemple, les innovations suivantes, introduites au cours des 10 dernières années, s'inscrivent majoritairement comme des projets de rupture :

- 2001** La brique Monomur, brique porteuse et auto-isolante ;
- 2002** Le graphite expansé pour pile alcaline et les mélanges de kaolins pour papier ;
- 2003** De nouveaux agents d'antiblocage pour les films plastiques et un noir de carbone, additif conducteur pour la pile Lithium-Ion ;
- 2004** Le graphite pour piles à combustible et les charges pour joints en silicones ;
- 2005** Les charges minérales pour gants latex ;

- 2006** Le carbonate pour les composites fibres de bois et résines et les nouveaux abrasifs en bâtonnets Alodur Rod™ ;
- 2007** Astrafile K™, une nouvelle charge pour le papier et les carbonates de calcium pour fibres non tissées ;
- 2008** La diatomite naturelle pour les stratifiés et Barrisurf™, un kaolin très plat à "effet barrière" ;
- 2009** Un nouveau noir de carbone pour plastiques conducteurs et un nouveau produit, à dimension nanométrique pour les vernis durcis aux ultra-violet ;
- 2010** Cynergy™, un additif permettant de combiner les fonctionnalités de filtration et de stabilisation de la bière.

En 2011, le Groupe estime qu'environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires ont été réalisés à partir de produits créés au cours des cinq dernières années.

■ L'INNOVATION POUR ACCÉLÉRER LA CROISSANCE INTERNE DU GROUPE

Ces dernières années, les scientifiques d'Imerys ont également conçu des innovations qui contribuent à l'amélioration du profil de croissance du Groupe puisqu'elles s'adressent à des marchés dont le taux de progression prévisionnel est estimé supérieur à celui du PIB mondial. Il s'agit notamment :

- des proppants ;
- des carbones destinés à la batterie Lithium-Ion ;
- du quartz de haute pureté pour les semi-conducteurs et le marché des photovoltaïques.

Ces 3 innovations participeront pleinement à la stratégie de développement du Groupe dans les marchés à fort potentiel.

Les Proppants pour l'exploration de pétrole et de gaz non conventionnels

Les proppants sont des agents de soutènement destinés à maintenir ouvertes les fractures de la roche afin de permettre l'exploitation de pétrole et de gaz non conventionnels. Les proppants sont abondamment utilisés dans l'exploration des gaz de schistes en Amérique du Nord. La généralisation des forages horizontaux et des fracturations multiples, qui s'ajoute à la croissance des besoins énergétiques, a pour conséquence une forte demande en proppants, dont le marché est attendu en croissance d'environ + 8 % par an (source : "US Energy, 2011 Outlook").

Imerys a identifié le potentiel de ce marché depuis plusieurs années et y a alloué un effort de recherche conséquent. 14 brevets ont été déposés dans ce domaine et, dès 2008, Imerys a lancé une petite unité d'un proppant très novateur, la Propynite®, dont la forme cylindrique contribue à la productivité accrue des puits tout en évitant le recours à des additifs polluants. La nouvelle ligne de proppants

céramiques, inaugurée en fin d'année 2011, dispose d'une capacité conséquente, supérieure à 100 000 tonnes. Elle s'appuie sur les réserves de kaolin bauxitique que le Groupe détient dans le sud de la Géorgie (États-Unis) et bénéficie de l'infrastructure d'une usine existante de spécialités réfractaires.

Le Carbone pour la batterie Li-Ion

Une batterie Li-Ion permet le stockage d'énergie par échange réversible des ions lithiums entre une électrode négative, composée de produits carbonés spécifiques, graphites ou autres, et une électrode positive, faite d'oxydes métalliques divers et d'additifs conducteurs comme le noir de carbone.

Timcal, filiale d'Imerys, est le leader mondial de ce noir de carbone, qui représente un marché d'environ 2 500 tonnes par an. Dans l'électrode négative, le stockage réversible des ions est permis par un carbone spécial, dont le marché est en volume dix fois plus important que celui du noir de carbone dans le pôle positif. La solution technique la plus souvent utilisée consiste en un graphite naturel, rendu sphérique par un procédé mécanique coûteux en énergie et de faible rendement matière, puis enrobé et imprégné d'un asphalte. Ces derniers produits étant réputés nocifs, des solutions alternatives sont développées par l'industrie. Dès 2005, Timcal a proposé une solution, qui, sous une forme améliorée, fait l'objet d'un nouveau produit introduit en 2011.

Le potentiel de ce marché est important, les produits électroniques étant appelés à croître de + 7 % par an, tandis que le marché des batteries pour véhicules électriques devrait progresser de + 42 % par an d'après l'étude établie par Takeshita (2010).

Le quartz de haute pureté pour cellules photovoltaïques

Le Groupe est un acteur majeur dans la fourniture de quartz de haute pureté. Ce minéral est indispensable à la fabrication de creusets, des récipients le plus souvent cylindriques dans lesquels est coulé le silicium en fusion avant de devenir un monocristal. Ce monocristal est ensuite découpé en disques très minces qui fourniront les substrats des cellules photovoltaïques. Exploitant des réserves de quartz de haute pureté en Caroline du Nord (États-Unis), Imerys maîtrisait depuis plusieurs années de très nombreuses étapes de transformation et la société Norwegian Crystallite SAS, détenue par le groupe norvégien Norsk Mineral AS, assurait la dernière étape de ce processus complexe. En constituant la joint venture "The Quartz Corp SAS", Imerys et Norwegian Crystallite SAS combinent leurs compétences géologiques, industrielles et technologiques pour élargir leur gamme de produits, sur un marché en croissance rapide et aux exigences pointues. Dès 2011, le chiffre d'affaires de la joint venture a atteint 72 millions de dollars américains. Les cellules photovoltaïques s'adressent à un marché en progression annuelle d'environ + 13 % (source : Global Solar, octobre 2011). Année après année, les producteurs se rapprochent de l'équilibre entre les prix de revient de l'énergie solaire et des autres sources d'électricité, justifiant le potentiel important de cette énergie alternative.

■ 2011 : UNE ANNÉE RICHE EN NOUVEAUX PRODUITS

Plus d'une cinquantaine de produits nouveaux ont été mis sur le marché par Imerys en 2011 ; nombre d'entre eux présentent un avantage pour l'environnement alors que d'autres procurent une facilité d'utilisation encore accrue ; de nombreux produits de haute technologie ont par ailleurs vu le jour.

Des produits plus respectueux de l'environnement et de la santé

Dans le domaine de la **brique de mur**, Imerys Terre Cuite a développé une offre globale, compatible avec les nouvelles normes en matière d'économie d'énergie, de respect de l'environnement et de contraintes sismiques. Innovante, l'Optibric PV S25 répond aux contraintes des chantiers situés en zone sismique et anticipe les exigences de la réglementation thermique française 2012 (RT 2012) et des Bâtiments Basse Consommation. A 1,61 m².K/W, sa résistance thermique équivaut à 5 cm d'isolation supplémentaire. Présenté au marché en 2010, le développement commercial du produit a eu lieu en 2011 sur le segment des murs à isolation rapportée.

Dans les **Réfractaires Monolithiques**, les spécialités réfractaires à séchage rapide et sans ciment "Quick Dry" (QD™) ont vu leur succès commercial se confirmer depuis leur lancement, en 2009. Cette gamme de produits qui rend l'installation des bétons plus rapide et plus sûre dans les industries de haute température (sidérurgie, fonderie, aluminium, ciment, etc.) a été complétée en 2011 avec une nouveauté spécialement conçue pour répondre au besoin des professionnels de la fonderie en matière de sécurité. Le CALDE™ CAST G NC 66S24 QD™ constitue une solution particulièrement sûre car elle n'émet pas d'hydrogène lors de son application, contrairement aux bétons réfractaires classiques. Le séchage de ces derniers peut dégager jusqu'à 20 m³ d'hydrogène par tonne posée, provoquant un risque élevé d'explosion et impliquant dès lors des mesures de sécurité très strictes.

Dans les **Minéraux de Performance**, l'acquisition du Groupe Luzenac permet à Imerys d'étendre sa gamme de minéraux pour biopolymères, un segment de marché dont la croissance rapide est favorisée par la tendance à réduire l'utilisation de matières premières dérivées du pétrole. L'incorporation de minéraux dans les biopolymères utilisés pour les films ou articles jetables, tels que les emballages alimentaires, leur permet d'égaliser ou de dépasser les performances de polymères plus traditionnels, notamment en termes de plasticité, de stabilité et de perméabilité. Dans les pièces moulées en résine d'acide polylactique (PLA), par exemple, FilmLink™ 500 (un carbonate de calcium traité) apporte blancheur, opacité, facilité de traitement, stabilité dimensionnelle et élasticité ; Luzenac HAR®, un talc à facteur de forme élevée, offre une plus grande rigidité ainsi qu'une meilleure stabilité dimensionnelle ; le mica Suzorite® 325HK améliore la stabilité dimensionnelle à chaud et apporte de meilleures propriétés de barrière. Avec un contenu énergétique relativement faible par rapport aux polymères, les minéraux d'Imerys contribuent à la réduction de l'empreinte carbone du produit fini.

Des produits de haute technologie

Dans le domaine des **Minéraux Fondus**, le procédé de solidification rapide des corindons électro-fondus développé par le C.A.R.R.D. (Centre de Recherche et Développement pour Abrasifs et Réfractaires – Villach, Autriche) a abouti à la mise au point de l'Alodur® WFA MX. Sa structure polycristalline et microporeuse dote le grain abrasif des propriétés combinées d'un abrasif fritté (meilleure efficacité et longévité du support abrasif tels que les meules, disques, toiles et papiers) et d'un corindon électro-fondu (pouvoir coupant très élevé). Ces propriétés sont requises dans les applications nécessitant un pouvoir de coupe élevé, sans échauffement de la surface usinée qui pourrait altérer les caractéristiques des aciers et alliages très durs auxquels l'Alodur® WFA MX est plus particulièrement destiné (applications dans l'industrie automobile, notamment).

Dans les **Graphites & Carbones**, TIMREX® C-Therm 011 et TIMREX® C-Therm 012 complètent la gamme des carbones de haute performance pour polymères thermiquement conducteurs. Les carbones C-Therm augmentent en effet la conductivité thermique des composants plastiques utilisés dans des applications de haute efficacité énergétique (radiateurs, échangeurs de chaleur, sondes thermiques). Dans les nouvelles formulations de plaquettes de freins à base de résine, ces nouveaux produits remplacent le cuivre comme agent de conductivité thermique. Imerys anticipe ainsi l'évolution des nouvelles réglementations environnementales qui prévoient l'abandon du cuivre dans les plaquettes de freins en raison de la toxicité de ce matériau pour les organismes biologiques.

Des produits améliorant l'efficacité de nos clients

Dans la **tuile**, la NéoPlate™ constitue l'innovation marquante de l'année. Développée et conçue au sein du Bureau d'Études et des Laboratoires Imerys Terre Cuite, ce modèle breveté et unique sur le marché se situe entre une tuile plate et une tuile à emboîtement. Il permet de poser l'équivalent de 3 tuiles en un seul geste tout en gardant l'esthétique de la tuile plate traditionnelle. Cette tuile 3 en 1 permet de couvrir très rapidement de grandes surfaces grâce à une réduction du temps de pose de près de 35 % par rapport à une tuile plate traditionnelle. Par ailleurs, elle répond parfaitement aux exigences des régions les plus pluvieuses et ventées grâce à son haut niveau d'étanchéité.

En matière de **Minéraux pour Réfractaires**, 2011 a notamment vu le dépôt d'un brevet portant sur une andalousite micronisée dont la réactivité accrue permet de substituer partiellement des matières premières plus coûteuses (alumine réactive et fumée de silice) dans les bétons réfractaires à basse (LCC) et très basse (ULCC) teneur en ciment. Cette innovation permet d'abaisser le coût de production du produit client et d'augmenter ses propriétés à températures intermédiaires (1 100 °C-1 500 °C).

D'autres innovations ont été lancées, pour améliorer les procédés ou les coûts de production des clients, notamment : une nouvelle

qualité de kaolin Linerfil™, destiné au marché des cartons doublures et emballages Kraft ; le nouveau CR Kaolin pour céramiques, très bien adapté aux émaux et engobes ; un nouveau pigment de charge, Intramax™ à faible abrasivité, qui réduit le rythme de changement des câbles dans les machines à papier.

■ UNE ORGANISATION DÉCENTRALISÉE ET PROCHE DES CLIENTS DU GROUPE

L'effort d'innovation s'appuie sur une équipe de 300 scientifiques et techniciens. Chacune des activités du Groupe est chargée de générer de nouveaux produits et procédés, dans un mode d'organisation décentralisé. La coordination de l'ensemble des projets de R&D du Groupe est assurée par la Direction de l'Innovation, créée en 2008. Cette Direction a également pour mission d'accroître le potentiel d'innovation du Groupe, en explorant les voies pour que les produits d'une division trouvent des applications dans d'autres marchés et en mêlant les savoir-faire pour mettre au point de nouveaux produits et procédés.

Avec l'acquisition du Groupe Luzenac, le 1^{er} août 2011, Imerys a intégré un nouveau centre de recherche, renforçant ainsi ses compétences dans le domaine des polymères de haute performance, notamment destinés à l'industrie automobile.

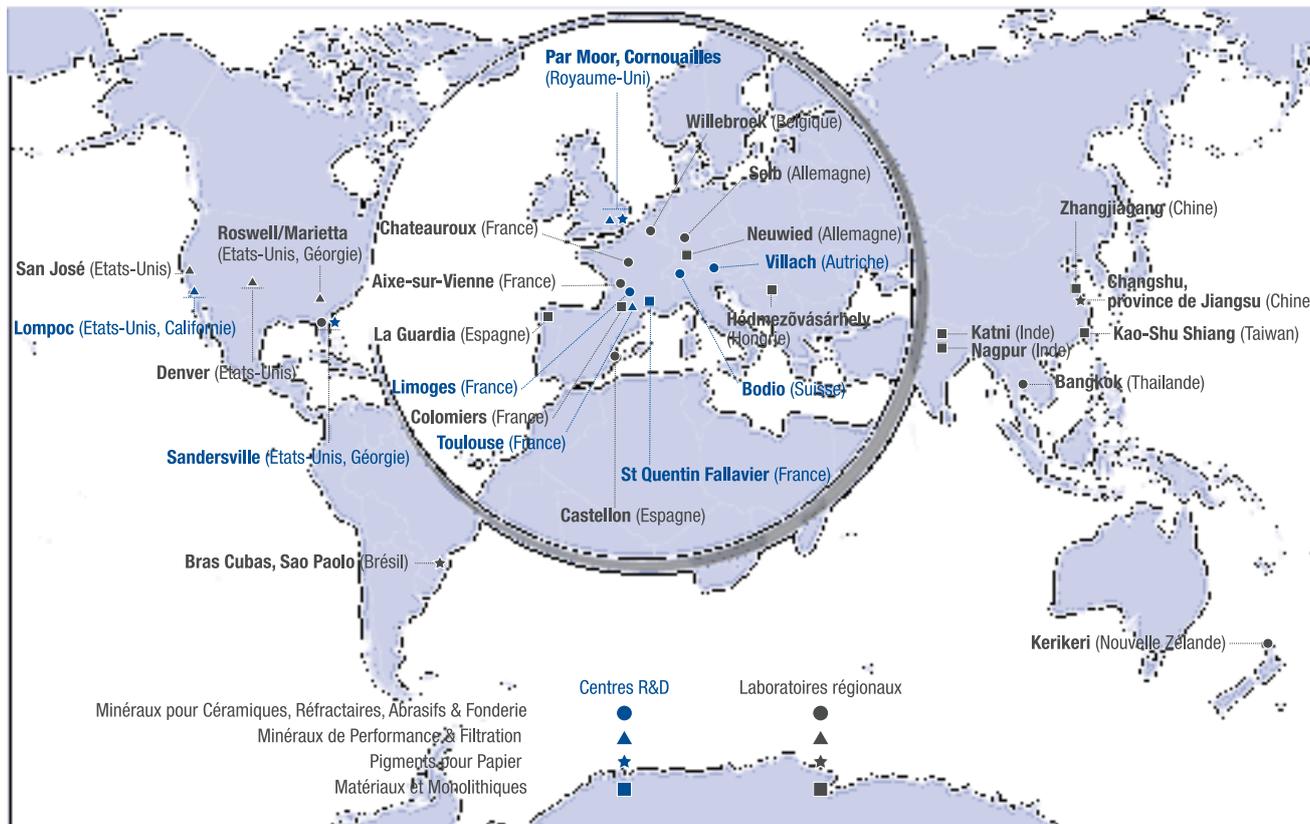
Les 28 centres de recherche sont constitués de 8 principaux centres et 20 laboratoires régionaux.

Les centres principaux sont les suivants :

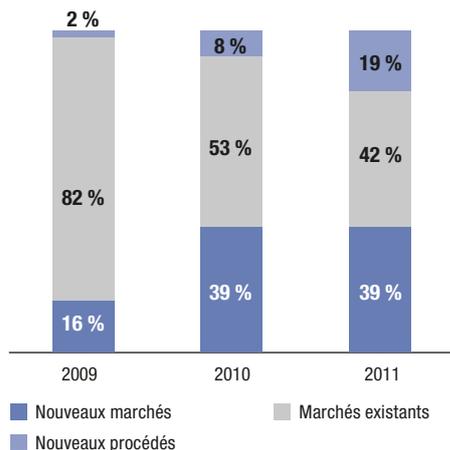
- Villach (Autriche), laboratoire centré sur les réfractaires et abrasifs, également très actif dans le domaine des céramiques techniques ;
- Lompoc (Californie, États-Unis), laboratoire de référence pour les minéraux de performance et de filtration ;
- Sandersville (Géorgie, États-Unis), plus spécifiquement dédié au développement de procédés et de nouveaux kaolins pour papier ;
- Saint-Quentin Fallavier (France), centre dédié à l'élaboration des nouveaux réfractaires monolithiques ;
- Limoges (France), où Imerys a tiré parti de la création d'un pôle européen de la céramique pour y installer son centre de recherches sur les minéraux pour céramiques ;
- Par Moor (Royaume-Uni), spécialisé dans la recherche sur les kaolins et carbonates pour papier et sur les minéraux de performance ;
- Bodio (Suisse), dédié aux graphites et carbones ;
- Toulouse (France), centre spécialisé dans le talc (suite à l'acquisition du Groupe Luzenac en août 2011).

Une vingtaine de laboratoires régionaux assurent la liaison technique avec les clients et irriguent le réseau d'innovation par les retours obtenus des marchés.

La répartition géographique des centres de recherche est la suivante :



Un pourcentage croissant de dépenses de R&D consacré aux nouveaux marchés



L'utilisation de la méthode dite des étapes clés ("Stage Gate") est généralisée, et le pipeline de projets est bien équilibré entre projets au stade de l'idée, du laboratoire, du pilote ou de l'industrialisation.

■ UNE AUGMENTATION DES MOYENS ALLOUÉS À L'INNOVATION

L'augmentation du nombre d'idées et d'opportunités a amené le Groupe à accroître sensiblement les moyens alloués à la R&D et à l'Innovation, portant à 60 millions d'euros le budget 2012, soit une croissance de près de + 30 %. Par ailleurs, un pourcentage croissant des dépenses de recherche est relatif à des travaux portant sur des innovations dans des marchés nouveaux pour le Groupe.

L'analyse du pipeline d'innovations dont le lancement commercial est prévu entre 2012 et 2016, combiné aux perspectives de croissance des marchés des carbones pour batterie Lithium-Ion, du quartz de haute pureté et des proppants permet au Groupe d'estimer qu'à l'horizon 2016, il pourrait réaliser un chiffre d'affaires additionnel de près de 700 millions d'euros.

1.8.2 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les experts internes en propriété intellectuelle de la Direction Juridique sensibilisent tous les collaborateurs concernés au strict respect de la confidentialité des développements et informations générés par les équipes de recherche et d'assistance technique. La politique en matière de propriété intellectuelle est d'étendre le plus possible la protection des actifs essentiels du Groupe. Les moyens de protection intellectuelle les plus appropriés et les plus adaptés économiquement à la technologie concernée sont sélectionnés pour tirer le meilleur avantage compétitif des innovations (dépôt de brevet, publication, secret, etc.).

Imerys dispose d'un large portefeuille de marques et de brevets ou demandes de brevets : plus de 3 500 marques enregistrées ou en cours d'enregistrement, 1 000 brevets et demandes de brevets et plus de 200 modèles industriels et d'utilité. Enfin, le Groupe a déposé la marque "Imerys" dans 90 pays.

Le ratio coûts/avantages du portefeuille de droits de propriété intellectuelle est régulièrement réévalué et conduit à la rationalisation

périodique du portefeuille de brevets, de dessins ou modèles industriels et de marques avec pour objectif d'optimiser les coûts tout en veillant à la protection efficace des technologies, modèles et marques génératrices de valeur pour Imerys.

Imerys entend également assurer une défense active de ses droits de propriété intellectuelle pour conserver ses avantages compétitifs. La propriété industrielle est donc protégée dans tous les domaines et sur tous les continents lorsque cela s'avère pertinent.

À la connaissance d'Imerys, il n'existe aucun brevet, licence, marque, dessin ou modèle dont le Groupe est titulaire à la date du Document de Référence et dont la perte éventuelle des droits présenterait un risque susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité et la rentabilité globales du Groupe. De même, Imerys n'a connaissance à ce jour d'aucun litige, opposition ou autre réclamation en instance relatifs aux droits de propriété intellectuelle du Groupe susceptibles d'affecter de façon significative son activité ou sa situation financière.

1.9 DÉVELOPPEMENT DURABLE

1.9.1 L'APPROCHE D'IMERYS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE	49
Enjeux et stratégie	49
Objectifs	49
Indicateurs et périmètre de reporting	52
1.9.2 ÉTHIQUE & DROITS DE L'HOMME	52
Code d'éthique et de conduite des affaires	52
Droits de l'homme	52
1.9.3 ENVIRONNEMENT	53
Systèmes de management environnemental	53
Consommation d'énergie et émissions dans l'air	53
Émissions de NO _x et de SO _x	55
Consommation d'eau	55
Déchets	55
Réhabilitation de sites et biodiversité	56
1.9.4 SÉCURITÉ ET SANTÉ	56
Sécurité	56
Santé	57
REACH	57
1.9.5 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET AUDITS	58
1.9.6 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS	58
1.9.7 RESSOURCES HUMAINES	59
Principes de gestion des ressources humaines & domaines clés d'intervention	59
Les indicateurs clés de performance des ressources humaines	60

1.9.1 L'APPROCHE D'IMERYS SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

■ ENJEUX ET STRATÉGIE

La dimension internationale du Groupe lui confère des responsabilités particulières vis-à-vis de ses salariés, des communautés où il est implanté, de ses actionnaires et de l'environnement. L'analyse de ses principaux enjeux pour l'avenir ainsi que des impacts potentiels de ses activités industrielles et minières sur ses différentes parties prenantes a amené Imerys à concentrer son action sur six domaines principaux pour lesquels il a pris des engagements spécifiques à décliner en prescriptions qui s'appliquent à l'ensemble du Groupe :

- **Gouvernance & Ethique** : s'efforcer d'améliorer constamment le Gouvernement d'Entreprise, en s'inspirant notamment des meilleures pratiques mises en place par des sociétés comparables. Au-delà du simple respect des lois et réglementations locales applicables, s'assurer par ailleurs que les activités du Groupe sont conduites de manière éthique et transparente partout dans le monde, en préservant au mieux l'intérêt de toutes les parties prenantes et en établissant les conditions d'un strict Contrôle Interne ;
- **Environnement** : travailler à la réduction de l'empreinte environnementale du Groupe et à l'utilisation efficace des ressources naturelles ; contrôler strictement l'impact de ses activités sur l'environnement et mettre en place les systèmes de management permettant l'amélioration continue des performances ;
- **Innovation** : constamment innover pour améliorer les procédés et accroître les bénéfices environnementaux des produits du Groupe ;
- **Ressources Humaines** : chercher à accroître la diversité dans le Groupe ; offrir aux collaborateurs les moyens de se développer professionnellement et veiller à leur assurer une couverture sociale satisfaisante. Imerys souhaite en outre encourager un dialogue ouvert avec les représentants du personnel et les organisations syndicales ;
- **Sécurité & Santé** : le respect de standards ambitieux de santé et sécurité est un impératif. Le progrès dans ce domaine passe par l'action conjuguée de l'ensemble des acteurs de l'entreprise : management, collaborateurs, sous-traitants, visiteurs et communautés environnantes ;

- **Relations avec les communautés** : établir des relations constructives avec les communautés au sein desquelles le Groupe est implanté et contribuer à leur développement économique au travers d'un dialogue ouvert et transparent.

Imerys est conscient de l'importance de ces engagements pour assurer sa capacité de développement à long terme. La performance du Groupe dans sa politique de Développement Durable constitue donc une composante essentielle de ses résultats et une garantie de sa performance opérationnelle future.

L'action de Développement Durable du Groupe est guidée par un plan à trois ans qui fixe les objectifs à atteindre dans chacun des domaines d'intervention et prévoit une amélioration progressive et continue des performances. Elle est arrêtée par le Comité Exécutif qui s'appuie sur un Comité de Pilotage se réunissant chaque trimestre et regroupant différentes fonctions de l'Entreprise. Trois membres du Comité Exécutif siègent à ce Comité. Le Directeur Environnement, Hygiène & Sécurité (EHS) du Groupe coordonne le déploiement des objectifs à moyen terme du Groupe en matière de Développement Durable. Le Conseil d'Administration accorde une attention croissante aux risques et aux enjeux de Développement Durable qui font chaque année l'objet d'une présentation formelle à l'occasion d'une de ses séances. Il confie au Comité d'Audit la revue annuelle de l'organisation, des politiques, objectifs et résultats en la matière.

■ OBJECTIFS

Les objectifs de Développement Durable que le Groupe s'était fixés fin 2008 pour la période 2009-2011, ont été atteints pour l'essentiel et se traduisent par des avancées significatives dans chacun des aspects couverts. Un nouveau processus de concertation interne a été engagé en juin 2011 pour définir l'ambition du Groupe en matière de Développement Durable pour les trois prochaines années. Des groupes de travail ont réuni une quarantaine de spécialistes des différents domaines représentant les différentes branches et zones géographiques d'activité pour préparer les propositions d'actions pour l'avenir. Ce partage d'expérience a aussi intégré les conclusions de l'atelier mené sur le Développement Durable à l'occasion de la convention des cadres dirigeants du mois de juin 2011.

Les 2 tableaux ci-après présentent les réalisations de l'année écoulée ainsi que les objectifs pour le futur :

	Objectifs 2011	Performance 2011
Gouvernance & Éthique	■ Mettre en œuvre le plan de communication à 3 ans visant à assurer la bonne connaissance des politiques et procédures du Groupe par les collaborateurs.	■ Différé à 2012
	■ Former l'ensemble des nouveaux cadres au Code de Conduite dans le cadre de leur intégration au Groupe.	■ Atteint
	■ Continuer à promouvoir la mixité hommes-femmes au sein du Conseil d'Administration ainsi que la sensibilisation aux questions de Développement Durable.	■ Atteint
	■ Réaliser 4 audits de conformité dans des sites situés dans des pays jugés sensibles du point de vue des droits de l'homme.	■ Atteint
Achats	■ Lancer un processus d'auto-évaluation par les fournisseurs sur un périmètre représentant 20 % des achats du Groupe.	■ Atteint
Environnement	■ Accroître le nombre de sites disposant d'un Système de Management Environnemental de 10 %.	■ Atteint
	■ Étendre l'étude de sensibilité à la biodiversité des sites du Groupe à l'Asie-Pacifique.	■ Atteint
	■ Commencer à collecter la consommation énergétique des sous-traitants du Groupe pour l'exploitation minière.	■ Atteint
	■ Poursuivre le plan d'amélioration de l'efficacité énergétique du Groupe.	■ Atteint
Innovation	■ Lancer au moins 5 nouveaux produits présentant un bénéfice environnemental.	■ Atteint
	■ Estimer l'empreinte carbone d'au moins 3 nouveaux produits.	■ Atteint
Sécurité	■ Réduire de 20 % le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt des employés et sous-traitants du Groupe.	■ Atteint
	■ 100 % des sites du Groupe audités chaque mois sur les "Six Protocoles Critiques" par le management.	■ Atteint
Ressources Humaines	■ Assurer la mise en œuvre des Plans Annuels de Formation dans au moins 5 divisions du Groupe selon les principes définis en 2010.	■ Atteint
	■ Continuer à analyser et à mettre en œuvre des systèmes de couverture sociale appropriés (assurance vie / décès accidentel & incapacité / couverture soins de santé) dans 5 pays (Tunisie, Hongrie, Inde, Turquie, Vietnam).	■ Voir ⁽¹⁾
	■ Impliquer le Comité Européen dans au moins une initiative Développement Durable.	■ Atteint
	■ Engager la mise en œuvre du programme de diversité du Groupe.	■ Atteint
Communautés	■ Fournir aux activités du Groupe les outils adaptés à l'établissement de la cartographie de leurs parties prenantes et de leurs plans d'action.	■ Atteint
	■ Mener au moins 3 opérations de relations avec les communautés environnantes dans chacune des divisions.	■ Atteint

(1) Vietnam remplacé par Ukraine ; Inde et Turquie reportées à 2012.

Objectifs 2012

Objectifs pour le futur

Gouvernance & Éthique	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre à jour le programme général de conformité du Groupe en intégrant les recommandations les plus récentes en matière notamment de prévention de la fraude et de la corruption. ■ Pérenniser la réalisation d'un audit par an destiné à vérifier la conformité des pratiques commerciales et de concurrence d'une division. 	<p>Continuer à se conformer aux meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise en :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ s'assurant au mieux du respect des règles d'éthique et de concurrence loyale fixées par le Groupe pour la conduite de ses affaires dans tous les pays où il opère ; ■ promouvant une représentation des femmes à son Conseil d'Administration supérieure à 20 %.
Achat	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lancer un processus d'auto-évaluation des pratiques des fournisseurs en matière de prévention du travail des enfants sur un périmètre représentant 15 % des achats du Groupe. ■ Auditer 5 fournisseurs dans des zones jugées sensibles. 	<p>Assurer la conformité des pratiques des fournisseurs du Groupe aux standards internationaux en matière de travail des enfants.</p>
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définir un processus d'audit des Systèmes de Management Environnementaux (SME) et auditer 5 % des sites du Groupe. ■ Définir un plan d'action biodiversité pour 10 % des sites situés sur des zones sensibles en matière de biodiversité. ■ Établir un plan d'action énergie pour 5 des 15 sites miniers les plus consommateurs d'énergie. ■ Établir l'indicateur synthétique d'efficacité thermique comme indicateur clé de suivi des procédés. 	<p>Poursuivre la réduction des impacts environnementaux du Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ s'assurer de la solidité des systèmes de management environnementaux des sites ; ■ poursuivre les actions en faveur de la biodiversité ; ■ engager un programme d'optimisation des consommations d'eau sur les sites sensibles ; ■ améliorer de 10 % l'efficacité énergétique et carbone du Groupe en 5 ans (base 2009).
Innovation	<ul style="list-style-type: none"> ■ Estimer l'empreinte carbone de 3 nouveaux produits. ■ Évaluer la recyclabilité de certains minéraux. 	<p>Continuer d'intégrer le Développement Durable aux projets R&D :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ lancer régulièrement des produits présentant un bénéfice environnemental ; ■ travailler sur l'empreinte carbone des nouveaux produits.
Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ■ Amener le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt des collaborateurs et sous-traitants du Groupe au-dessous de 1,6. ■ Définir et collecter un indicateur de suivi des maladies professionnelles. ■ Ajouter un nouveau critère de suivi au programme d'auto-diagnostic des Six Protocoles Critiques du Groupe. ■ S'assurer de la participation des responsables de site à une Université de la Sécurité dans les 12 mois suivant leur nomination. 	<p>Continuer d'améliorer la culture sécurité pour atteindre l'objectif de zéro accident :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ poursuivre la réduction du taux de fréquence des accidents du travail ; ■ accentuer les efforts portant sur la sécurité comportementale.
Ressources Humaines	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mener au moins une initiative de formation aux savoirs de base, destinée aux personnels les moins qualifiés, dans 5 nouvelles divisions. ■ Déployer progressivement les recommandations relatives à la prévention des horaires inadaptés (information de l'encadrement et audits réguliers). ■ Créer un indicateur relatif au nombre d'employés bénéficiant de couvertures décès toutes causes. ■ Élaborer un rapport semestriel sur la diversité, qui permettra de mesurer les progrès à accomplir et réalisés. ■ Mettre en place une initiative significative permettant de sensibiliser nos salariés à la question du handicap. 	<p>Offrir à nos collaborateurs les moyens d'un développement professionnel et leur assurer une couverture sociale satisfaisante :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ encourager le recrutement et la promotion de profils diversifiés et la prise en compte du handicap au sein du Groupe ; ■ assurer les progrès des programmes de formation, notamment en direction des personnels les moins qualifiés ; ■ mettre en place des couvertures sociales appropriées, notamment en matière de décès-invalidité-incapacité ; ■ promouvoir un dialogue constructif avec les représentants du personnel et les organisations syndicales.
Communautés	<ul style="list-style-type: none"> ■ Mettre en place le protocole Relations avec les communautés dans 20 % des sites les plus sensibles en la matière au sein de chaque division. 	<p>Assurer de bonnes relations avec les communautés pour permettre le développement conjoint de nos activités et des communautés</p>

Membre actif des associations IMA-Europe et IMA-North America, qui interviennent auprès de l'Union Européenne et du Gouvernement fédéral américain, le Groupe encourage les initiatives de Développement Durable au sein du secteur des minéraux industriels. Par ses activités françaises de tuiles en terre cuite, il est également présent dans le secteur des matériaux de construction. Le Groupe travaille activement avec les pouvoirs publics pour l'application et l'évolution des réglementations relatives à son secteur d'activité. En 2011, les principales positions du Groupe en matière de politiques publiques au niveau européen ont notamment concerné la biodiversité et la gestion efficace des ressources.

Imerys encourage les partenariats pertinents avec les ONG, sur des projets locaux portant le plus souvent sur la préservation de la biodiversité, la santé ou le développement économique.

Enfin, le Groupe entretient un dialogue suivi avec les agences de notation et investisseurs socialement responsables afin de présenter sa démarche et l'amélioration de ses performances en matière de gestion de l'environnement, de sécurité, de relations avec les communautés et d'éthique. Cette volonté de transparence a été récompensée fin 2011 par le 3^e prix du Trophée des Meilleures Relations Investisseurs en matière de Développement Durable décerné par le Forum des Relations Investisseurs en France. Imerys est aussi intégré à certains indices boursiers internationaux spécialisés comme le FTSE4Good et l'ASPI Eurozone.

■ INDICATEURS ET PÉRIMÈTRE DE REPORTING ⁽¹⁾

Depuis 2005, le périmètre de reporting Développement Durable du Groupe englobe toutes les activités sur lesquelles il exerce un contrôle opérationnel. Chacun des indicateurs publiés a été sélectionné

au regard de ses axes clés d'intervention et de sa pertinence par rapport aux activités du Groupe. Ils sont élaborés en concertation avec les responsables internes compétents et sont cohérents avec les Directives du GRI ⁽²⁾ et le "Green House Gas Protocol", reporting mondial de l'énergie et des émissions de CO₂ (la méthodologie et la définition de chacun des indicateurs sont présentées sur le site internet [www.imerys.com / section Développement Durable](http://www.imerys.com/section/D%C3%A9veloppement%20Durable)).

Imerys travaille également à l'amélioration continue de la qualité et de la fiabilité de son reporting et se prépare à l'entrée en vigueur des nouvelles obligations réglementaires issues du vote de la loi française dite "Grenelle II de l'Environnement" qui prévoit la publication et la vérification par un tiers extérieur des données environnementales et sociales publiées par les sociétés françaises. Pour compléter les travaux menés par le Département du Contrôle Interne et les équipes d'audit EHS lors de leurs missions sur le terrain, le Groupe a confié à un cabinet externe une mission de vérification de ses processus de collecte des données ainsi que d'une sélection d'indicateurs au titre de l'année 2011. Cette mission a donné lieu à l'établissement d'un rapport disponible sur le site internet d'Imerys. 2012 verra le déploiement d'une nouvelle plateforme de reporting.

Imerys publie un rapport Développement Durable tous les deux ans, disponible sur son site internet dans la rubrique Développement Durable. Cette section donne accès à des informations complémentaires et régulièrement actualisées sur la stratégie, les plans d'actions et les réalisations du Groupe en matière de Développement Durable.

1.9.2 ÉTHIQUE & DROITS DE L'HOMME

■ CODE D'ÉTHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

Depuis 2006, Imerys dispose d'un Code d'Éthique et de Conduite des Affaires précisant les principes que le Groupe entend voir respecter en la matière par chacun de ses collaborateurs. Il a été amendé fin 2011 pour tenir compte de l'extension des activités géographiques du Groupe, de l'évolution du cadre réglementaire dans lequel il s'exerce et de la conformité aux meilleures pratiques des entreprises comparables.

Pour plus d'informations, voir [section 4.2.1. du chapitre 4 du Document de Référence](#).

■ DROITS DE L'HOMME

Imerys se conforme à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et surveille tout particulièrement le risque présenté par la croissance accrue du Groupe dans certains pays émergents. Depuis

2009, l'accent est mis sur la problématique du travail des enfants : les responsables opérationnels de l'ensemble des sites d'Imerys situés dans des zones où la vigilance est particulièrement recommandée par des indices comme le FTSE4Good ont été formés sur les règles à respecter en matière de travail des enfants. Parallèlement, les plus importants fournisseurs de ces sites ont été invités à certifier qu'ils se conformaient à la convention de l'Organisation Internationale du Travail relative au travail des enfants ; enfin, les équipes d'auditeurs internes vérifient désormais l'application du protocole "Travail des Enfants" à l'occasion de leurs missions dans ces pays. En 2011, 9 sites Imerys ont fait l'objet d'une telle vérification. Plus globalement, le Groupe souhaite associer ses fournisseurs à sa démarche de Développement Durable, notamment au travers de son processus de qualification interne ("Système de Qualification des Fournisseurs" ou "SQF") qui vise à minimiser les risques d'approvisionnement et à qualifier les fournisseurs notamment en matière de travail des enfants.

(1) Les données 2008, 2009 et 2010 présentées dans cette section diffèrent – pour ce qui concerne l'Environnement, l'Hygiène & la Sécurité – de celles publiées dans le Rapport Annuel 2010 : la prise en compte de quelques variations de périmètre et la correction de quelques erreurs de reporting sont les principales sources de différence.

(2) Le GRI, ou Global Report Initiative a pour but d'encourager une évolution permettant "d'ancrer le reporting économique, environnemental et social dans les pratiques des sociétés au même titre que le reporting financier et d'en assurer la comparabilité".

1.9.3 ENVIRONNEMENT

■ SYSTÈMES DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

L'objectif d'Imerys est que toutes ses activités soient dotées d'un Système de Management Environnemental (SME) permettant la prise en charge des risques et enjeux afférents à la protection de l'environnement. Les SME font ainsi l'objet d'un protocole environnemental (E8) spécifique et pleinement intégré au programme d'audit EHS. Le manquement à l'un des 8 aspects du protocole est signalé et des actions correctives doivent être prises par la direction du site. Depuis le début de 2010, une procédure d'auto-évaluation autour des 8 piliers d'un SME efficace^(*) a été mise en place et cette auto-évaluation est présentée trimestriellement à la

Direction Générale. Accompagné par des actions de sensibilisation et de formation du personnel, ce programme s'est traduit par une forte augmentation du nombre de sites couverts par un système de management : à fin 2011, 220 de nos sites avaient mis en place un tel système, contre 107 en 2009. Imerys encourage la certification ISO 14001 ou EMAS, qui est considérée comme une réalisation du plus haut niveau, mais ne l'exige pas. L'effort se poursuivra en 2012, avec le déploiement d'initiatives permettant d'estimer la solidité et la performance des systèmes existants. Une auto-évaluation périodique mesurera l'atteinte des objectifs et des cibles prioritaires définis par chacun des sites.

Le tableau ci-dessous présente le nombre de sites Imerys disposant d'un système de management environnemental (SME).

Nombre de sites	2011	2010	2009	2008
Certifiés ISO 14001 ou EMAS ^(*)	81	68	59	61
Sites disposant des 8 piliers d'un bon SME	139	92	48	42
Total	220	160	107	103

(*) EMAS : Eco-Management and Audit Scheme (Norme Européenne).

■ CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET ÉMISSIONS DANS L'AIR

Le Groupe considère l'amélioration de son efficacité énergétique comme le levier majeur de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre. En effet, l'utilisation de combustibles lors des opérations de transformation des produits (chauffage, séchage, cuisson, fusion, frittage, calcination) constitue la première source d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe (55 % du total). Les émissions indirectes liées à la production de l'électricité consommée pour assurer la production constituent la deuxième source d'émissions (38 % du total). Enfin, certains procédés utilisés sont eux-mêmes à l'origine d'émissions de CO₂ (7 % du total) notamment par décarbonatation de matières premières. Imerys s'est fixé comme objectif prioritaire d'améliorer l'efficacité énergétique de 10 % en 5 ans par rapport à 2009. La baisse des émissions de CO₂ associée est encore accrue par la mise en place de projets d'utilisation d'énergies renouvelables par certaines des unités du Groupe.

Les travaux de l'équipe Énergie ont principalement porté sur les axes suivants :

- **l'amélioration de la connaissance des consommations énergétiques et des émissions de carbone des sites du Groupe.** Depuis le 1^{er} janvier 2011, le Groupe suit les données relatives à l'énergie et au CO₂ sur une base mensuelle et non plus trimestrielle ; une analyse détaillée des évolutions est régulièrement communiquée à l'équipe de Direction Générale. La méthode d'évaluation de la productivité énergétique a également été refondue pour en améliorer la qualité et la précision

en mesurant l'énergie consommée par tonne. En parallèle, l'estimation de la consommation énergétique des opérations minières engagée en 2010 a été approfondie ; en 2012, 5 sites pilotes (choisis parmi les 15 sites les plus consommateurs) feront l'objet d'un suivi précis et d'un plan d'action visant à réduire leur consommation ;

- **la mise en place et le suivi des plans d'actions engagés sur les sites pour améliorer l'efficacité énergétique des procédés.**

La Direction Procédés apporte son appui, lorsque nécessaire, et aide les ingénieurs opérationnels des différentes divisions du Groupe à optimiser le fonctionnement de leurs équipements. Pour l'énergie thermique par exemple, un indicateur synthétique d'efficacité thermique a été défini dans le cadre des travaux plus généraux portant sur le renforcement de l'efficacité industrielle globale du Groupe. Cohérent avec les références normatives européennes, cet indicateur sera déployé dans l'ensemble des sites d'Imerys au cours de l'année 2012. Il permettra de répertorier les potentiels d'amélioration et servira de base au suivi de l'efficacité énergétique et à la définition des plans d'actions.

Vingt et un sites industriels d'Imerys participent au système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre mis en place au sein de l'Union Européenne. Pour la troisième année d'application de la Phase 2 de ce système d'échange (2008-2012), les émissions de ces sites demeurent inférieures aux quotas d'émission attribués.

(1) Les huit piliers d'un bon système de management : existence d'une politique ; identification des aspects & impacts ; identification des exigences légales ; fixation des objectifs et cibles ; désignation d'un représentant spécifique ; formation dispensée ; procédures relatives aux situations d'urgence, audit.

Consommation d'énergie ⁽¹⁾

Évolution de la consommation totale d'énergie et de la productivité énergétique du Groupe sur trois ans

	2011	2010	2009
Consommation totale d'énergie ^(*) (en milliers de GJ)	35 654	35 180	28 322
Productivité énergétique ^(**) (base 100 en 2009)	96,9	97,7	100

(*) Nette de l'électricité revendue.

(**) Ratio d'analyse de variation (entre l'année n et l'année n-1) de la consommation totale d'énergie à la tonne hors variation de périmètre, de volume et de mix. Sites de production uniquement.

Répartition par source d'énergie

(en %)	2011
Électricité nette et vapeur	30,1 %
Gaz naturel	41,1 %
Autres combustibles fossiles	24,2 %
Biomasse	4,6 %
Total	100,0 %

Émissions de CO₂ ⁽¹⁾

Évolution des émissions totales de CO₂ du Groupe liées à la consommation d'énergie (biomasse comprise) et aux procédés et évolution de l'efficacité carbone

	2011	2010	2009
Emissions totales de CO₂ (en milliers de tonnes)	2 910	2 975	2 371
Efficacité carbone ^(*) (base 100 en 2009)	95,5	97,5	100

(*) Ratio d'analyse de variation (entre l'année n et l'année n-1) des émissions totales de CO₂ à la tonne (domaine 1 et 2 du protocole GES) hors variation de périmètre, de volume et de mix. Sites de production uniquement.

Répartition par source d'émission

(en %)	2011
Énergie ^(*)	87,4 %
Procédé	7,6 %
Biomasse	5,0 %
Total	100,0 %

(*) Hors biomasse.

(1) En termes de reporting des consommations d'énergie et des émissions de CO₂ :

- seuls les sites de production du Groupe sont pris en compte dans le périmètre. Les activités commerciales, les bureaux de vente et les bureaux administratifs, pour lesquels la majorité des indicateurs sélectionnés serait inadaptée, ont été exclus du champ d'application du reporting. Cette exclusion constitue un impact mineur sur la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ ;
- Imerys sous-traite, sur quelques sites, certaines activités, essentiellement le transport et l'extraction minière. Quand les données relatives au carburant utilisé sont disponibles, en particulier quand Imerys achète ce carburant, celui-ci a été pris en compte. En revanche, dans le cas où le carburant est acheté par les sous-traitants, les données correspondantes n'ont pas été prises en compte car elles ne pouvaient pas être saisies avec la rigueur et la fiabilité requises. Seules les données concernant les sociétés dont Imerys détient le contrôle opérationnel ont été prises en compte ;
- la méthodologie du GHG Protocol a été appliquée aux émissions des années 2009 et 2010 afin de fournir une information comparable à périmètre 2011. Pour les États-Unis, les facteurs d'émission de l'électricité sont ceux de la e-grid.

La formalisation accrue des méthodes s'est traduite par une amélioration de l'efficacité énergétique (0,8 % en 2011 comparé à 2010, soit une amélioration cumulée de 3,1 % sur deux ans) et devrait se poursuivre dans les années à venir. En parallèle, les émissions spécifiques de CO₂ liées à l'énergie fossile, au procédé et liées à la consommation d'électricité ont continué de baisser (- 2,1 % en 2011 ;

- 4,5 % en cumul depuis 2009) grâce à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à un mix énergétique générant moins d'émission. La part relative de biomasse consommée a légèrement augmenté, à 4,6 % de la consommation totale d'énergie.

■ ÉMISSIONS DE NO_x ET DE SO_x

Les étapes de combustion des procédés de transformation génèrent des oxydes d'azote (NO_x) et de soufre (SO_x). Imerys publie ci-dessous une estimation de ses émissions de NO_x et de SO_x en appliquant des facteurs de conversion spécifiques à chacune des sources de combustibles consommées.

(en tonnes)	2011	2010	2009
Oxyde de soufre (SO _x)	3 530	3 788	3 214
Oxyde d'azote (NO _x)	6 665	6 322	4 942

■ CONSOMMATION D'EAU

Imerys prélève des eaux souterraines pour maintenir ses carrières en bon état d'exploitation et utilise de l'eau pour transformer ses minéraux. Ces eaux sont ensuite stockées dans des bassins de rétention pour être réutilisées ou relâchées dans les cours d'eau après décantation et traitement. Par ailleurs, les produits du Groupe sont parfois livrés sous forme de suspension aqueuse. Imerys recense ses consommations d'eau (hors eaux souterraines prélevées pour

maintenir les carrières en état) et recueille également les quantités d'eau recyclées par les sites depuis mi-2010.

Par ailleurs, la cartographie des sites situés dans des zones présentant une pénurie en eau a été étendue en 2011 à l'ensemble des sites du Groupe au moyen du "Global Water Tool" du WBCSD⁽¹⁾. L'inventaire devrait être finalisé en 2012 et permettra la sélection d'un échantillon de sites pilotes pour le calcul de leur bilan hydrique et la mise en place d'un plan d'optimisation.

Le tableau ci-après présente l'évolution des consommations d'eau au cours des quatre dernières années :

	2011	2010	2009	2008
Consommation totale d'eau (en millions de litres) dont :	50 228	53 491	48 916	63 237
Eau obtenue auprès de fournisseurs d'eau	14,0 %	14,4 %	12,7 %	13,9 %
Eau prélevée dans les eaux souterraines	46,8 %	42,6 %	58,8 %	47,3 %
Eau prélevée dans l'eau de surface	24,9 %	27,5 %	21,2 %	22,5 %
Eau obtenue auprès d'autres sources	14,4 %	15,6 %	7,3 %	16,3 %

■ DÉCHETS

Les activités du Groupe produisent de faibles quantités de déchets industriels, les procédés de transformation des minéraux utilisés étant principalement mécaniques (tel le broyage) et physiques (telle la séparation par densité). L'objectif est de séparer les minéraux ayant une valeur pour les clients de ceux n'ayant aucune valeur marchande. Ces derniers sont généralement stockés sur les sites ou à proximité, car ils pourront être éventuellement utilisés à l'avenir grâce à des avancées technologiques ou de nouvelles opportunités de marché.

Dans de nombreux cas, ces minéraux servent de matériaux de remblai lors des travaux de réhabilitation des sites arrivés en fin d'exploitation. Ils ne sont donc pas comptabilisés en tant que "déchets". En 2011, dans le cadre de l'entrée en vigueur de la directive européenne sur la gestion des déchets miniers, les sites européens du Groupe ont mis en œuvre des plans de gestion de leurs déchets inertes.

Imerys recense la production de déchets et leur recyclage. Le tableau ci-après en présente l'évolution au cours des quatre dernières années :

	2011	2010	2009	2008
Déchets totaux (en tonnes) dont :	310 069	312 583	282 879	377 778
Déchets industriels dangereux	0,3 %	0,5 %	0,4 %	0,4 %
Déchets industriels dangereux recyclés	0,2 %	0,2 %	0,1 %	0,1 %
Déchets industriels non dangereux	36,7 %	38,1 %	33,7 %	35,8 %
Déchets industriels non dangereux recyclés	62,8 %	61,2 %	65,8 %	63,7 %

(1) WBCSD : World Business Council for Sustainable Development.

En 2011, 310 kt de déchets industriels ont été générées par les activités dont moins de 1 % de déchets dangereux. Près de 63 % de ces tonnages sont d'ores et déjà recyclés et des initiatives innovantes sont mises en place dans certains de nos sites.

■ RÉHABILITATION DE SITES ET BIODIVERSITÉ

L'activité minière n'entraîne qu'une occupation temporaire du sol. Afin de maîtriser les conséquences environnementales de l'activité d'extraction, Imerys a défini un protocole "Réhabilitation des sites en fin de vie" qui impose à chaque entité de préparer le devenir de ses carrières. À cet effet, un plan décrit les méthodes de réhabilitation appliquées pendant l'exploitation du site et au moment de sa fermeture.

Dans cet effort pour réduire les impacts négatifs de ses activités sur la biodiversité, Imerys agit selon trois axes majeurs : minimiser la superficie de la zone affectée, réhabiliter en continu quand cela est possible et mettre en place des mesures compensatoires. A contrario, les carrières du Groupe, et plus encore leurs réaménagements en fin de vie, offrent de nombreuses opportunités d'enrichir la biodiversité en revitalisant des milieux naturels ou en favorisant la sauvegarde d'espèces animales ou végétales menacées. En témoignent les exemples de contribution positive à la préservation des écosystèmes existants sur les sites du Groupe. Ils sont, pour la plupart, le fruit de partenariats avec des associations locales de protection de la nature ou des ONG.

Dans le cadre de cette politique et pour le cas particulier de ses activités minières en Cornouailles (Royaume-Uni), le Groupe s'est associé en mai 2010 dans la joint venture "Eco-Bos" – dont le groupe international de développement immobilier Orascom détient 75 % du capital, et Imerys 25 % – afin de conduire un ambitieux projet de création de village écologique sur les 700 hectares de terrain industriel appartenant à Imerys et qui n'étaient plus nécessaires pour satisfaire ses besoins opérationnels. Ce projet immobilier intègre la prise en charge par Eco-Bos de coûts de réhabilitation,

conformément à la réglementation environnementale locale applicable, dans l'ensemble des dépenses d'aménagement des terrains concernés. Ce projet a démarré et des plans d'ensemble du développement immobilier envisagé, avec les maquettes correspondantes, ont pu faire l'objet d'une première consultation publique ; un premier dossier de demande de permis, concernant la réalisation d'un projet pilote sur l'ancienne carrière de Baal, a été déposé. Le calendrier prévisionnel d'exécution par Eco-Bos de ce projet pilote a dû être cependant retardé à la suite de difficultés réglementaires liées à la réforme des procédures de planification en Angleterre. En effet, les autorités centrales ont demandé une mise à jour préalable du plan général de développement de la région centre de Cornouailles tel que précédemment adopté par les autorités locales compétentes et dans lequel ce projet pilote doit s'inscrire. Malgré ce retard et suivant la séquence initialement prévue, Eco-Bos poursuit ses travaux préparatoires en vue de l'obtention des autorisations nécessaires au développement immobilier d'un second site (port de Par). Le retard anticipé de la première phase d'exécution ne devrait pas affecter sensiblement le déroulement d'ensemble du projet qui s'échelonne par phases successives sur plus de dix ans.

De manière plus globale, la stratégie du Groupe consiste à accroître ses connaissances et sa compréhension de l'environnement et, dans les zones sensibles, à encourager le développement de plans de gestion de la biodiversité. L'étude de sensibilité du point de vue de la biodiversité engagée depuis 2009 en Europe s'est poursuivie en 2011 et couvre maintenant l'ensemble des sites dans le monde. Au total, environ 15 % d'entre eux se situent sur, ou à proximité, des zones reconnues pour leur intérêt en matière de biodiversité.

Imerys prévoit de renforcer la revue du protocole "Réhabilitation des sites en fin de vie" dans le cadre du programme d'audit EHS. Le protocole sera également complété par un module spécifique portant sur les plans de gestion de la biodiversité. L'objectif 2012 est de déployer la démarche sur 10 % des sites du Groupe sensibles en la matière.

1.9.4 SÉCURITÉ & SANTÉ

■ SÉCURITÉ

L'exploitation minière et le traitement des minéraux requièrent une culture forte de la sécurité afin d'éviter tout accident. Depuis 2005, une série d'initiatives significatives a été lancée en matière de sécurité pour accompagner les efforts menés dans les sites du Groupe et leur fournir les outils et la formation nécessaires à l'amélioration continue et durable de la sécurité sur le lieu de travail.

L'approche du Groupe s'articule autour des axes suivants : des protocoles d'audit clairement définis, des audits réguliers, un plan de formation mondial, un programme de sécurité fondé sur un modèle comportemental, un programme d'analyse des accidents, un plan de prévention des accidents graves, ainsi que des événements conçus pour consolider la culture sécurité sur les sites clés. Depuis le début 2012, les différents modules du programme sécurité progressivement mis en place depuis 2005 ont été regroupés en une approche intégrée, intitulée l'"Imerys Safety System" qui en accroît la lisibilité et l'impact.

Au 2^e semestre 2010, un important plan d'actions visant la prévention des accidents graves a été déployé en 2011 :

- les "Six Protocoles Critiques", qui recouvrent les activités générant les risques les plus importants de blessures ou d'accidents graves dans l'exploitation minière ont fait l'objet d'une formation en ligne. L'ensemble des responsables opérationnels de chacun des sites du Groupe a suivi cette formation au cours du 1^{er} trimestre 2011 ; celle-ci a été complétée tout au long de l'année par des séminaires virtuels permettant d'approfondir la connaissance de chacun des domaines ;
- depuis le mois d'avril, chaque site est tenu de réaliser un autodiagnostic mensuel de la bonne application des Six Protocoles Critiques. Les résultats de ces travaux sont présentés chaque trimestre à la Direction Générale à l'occasion des revues d'activité ;
- cinq sites par mois, choisis de manière aléatoire, ont fait l'objet d'un contrôle qualité pour assurer la cohérence d'ensemble de la démarche.

Le programme se poursuivra en 2012 avec l'adjonction d'un nouveau critère d'auto-évaluation axé sur la sécurité comportementale qui fera l'objet d'une formation en ligne.

La réduction des accidents de travail et des accidents graves au sein du Groupe passe également par l'analyse des causes des accidents et par une action sur les comportements au quotidien :

- des "Alertes de Sécurité" sont diffusées lorsqu'un accident grave survient. En 2011, 8 alertes présentant les causes de l'accident, les mesures correctives et les leçons tirées ont été diffusées. Des reconstitutions vidéo des accidents les plus graves intervenus dans le passé ont aussi été réalisées pour en faciliter la compréhension et l'analyse et sont diffusées sur les sites ;
- une équipe spécifique, la "Safety Culture Improvement Team" intervient auprès des sites jugés prioritaires. Les mesures correctives font l'objet d'un suivi complet. En 2011, le programme des interventions a été renforcé avec 15 missions réparties dans l'ensemble des régions d'implantation du Groupe ;

- enfin, Imerys considère que l'émergence d'une culture de sécurité fondée sur des comportements sûrs est favorisée par la mise en place de programmes de sécurité comportementale. Trois nouvelles sessions de formation des responsables EHS à la mise en œuvre du programme "ISIS", créé en 2010, ont été réalisées en 2011 ; au total, près de 175 sites (contre 80 en 2009) des sites sont d'ores et déjà engagés dans un programme de sécurité comportementale et l'effort sera amplifié en 2012.

Le suivi et l'analyse des indicateurs de sécurité sont essentiels à l'amélioration continue des performances. Après l'importante amélioration du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt (TF1) obtenue depuis 2005 pour les salariés du Groupe (baisse de 82 % entre 2005 et 2010), l'évolution mensuelle des performances sécurité d'Imerys est suivie depuis janvier 2011 sur la base d'un indicateur combiné employés/sous-traitants, ces données étant préalablement suivies et analysées de manière séparée. Ceci permet d'intégrer pleinement les sous-traitants à la démarche de sécurité d'Imerys. À fin décembre 2011, le TF1 combiné s'établit à 1,69, soit une baisse de 31 % par rapport à l'exercice précédent, en ligne avec l'objectif fixé, de 1,9.

Le tableau ci-dessous présente les taux de fréquence et de gravité des accidents dans le Groupe au cours des quatre dernières années (trois années en ce qui concerne le taux combiné) :

	2011	2010	2009	2008
Taux de fréquence (*)				
Employés Imerys	1,73	2,19	2,87	4,68
Autres employés (**)	1,58	3,34	3,96	4,22
Taux combiné (Employés / Autres employés)	1,69	2,46	3,09	nd
Taux de gravité (***)				
Employés Imerys	0,12	0,10	0,19	0,20
Autres employés (**)	0,09	0,07	0,04	0,11
Taux combiné (Employés / Autres employés)	0,11	0,09	0,17	nd

(*) Taux de fréquence : (nombre d'accidents avec arrêt de travail x 1 000 000) / nombre d'heures travaillées.

(**) Salariés d'une société sous contrat avec Imerys, en charge d'une opération spécifique sur site ou fournissant un service.

(***) Taux de gravité : (nombre de jours perdus x 1 000) / nombre d'heures travaillées.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2011, les données relatives aux accidents du travail sans arrêt font également l'objet d'une consolidation mensuelle visant à affiner le suivi et la compréhension des performances sécurité du Groupe.

■ SANTÉ

Imerys met en place des mesures destinées à l'amélioration de l'environnement de travail de ses employés. Les salariés du Groupe sont potentiellement exposés à des poussières minérales et à des produits chimiques. De même, les procédés mis en œuvre constituent des sources de bruit multiples et variées ; certaines activités spécifiques impliquent aussi le déplacement de lourdes charges ou l'accomplissement de tâches répétitives. Le programme d'hygiène industrielle d'Imerys est conçu pour agir sur ces différents aspects avec cinq principaux protocoles dont le bon déploiement est systématiquement vérifié à l'occasion des audits EHS.

Les implantations européennes d'Imerys participent depuis 6 ans à l'accord européen sur la "Protection de la Santé des Travailleurs par

l'observation de Bonnes Pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent". Le troisième rapport du groupement NEPSI ⁽¹⁾ sur l'application de l'accord et les améliorations mises en œuvre sera publié en juin 2012.

Les actions de sensibilisation à la santé au travail se sont poursuivies en 2011 principalement à l'occasion des Universités Sécurité. Les travaux ont également porté en 2011 sur la définition d'un nouvel indicateur de reporting EHS qui permettra de répertorier les maladies professionnelles au sein du Groupe. Déployé dans l'ensemble des unités du Groupe en 2012, cet indicateur permettra de définir les priorités d'action en matière de santé professionnelle.

■ REACH ⁽²⁾

Imerys s'implique dans l'identification et la gestion de l'impact de ses produits sur la santé, la sécurité et l'environnement tout au long du cycle de vie. Le Groupe met en œuvre le règlement européen REACH. Les "minéraux présents dans la nature" sont exemptés

(1) NEPSI : Réseau Européen constitué par les employés et les associations d'entreprises européennes ayant signé l'accord européen.

(2) REACH : enregistrement, Évaluation et Autorisation des produits Chimiques.

d'enregistrement, ce qui réduit considérablement l'impact de ces nouvelles réglementations sur Imerys. L'enregistrement des produits restant soumis à cette obligation a bien entendu été réalisé. Dans le cadre de la mise en œuvre depuis la fin 2010 du règlement SGH/CLP⁽¹⁾, les substances mises sur le marché européen par les sociétés du Groupe ont fait l'objet d'études de dangers complémentaires. Certaines substances ont été classées dangereuses et ont fait l'objet

d'une notification de classification auprès de l'agence européenne des produits chimiques (ECHA). Dans la plupart des cas, le danger des substances est lié à la présence de silice cristalline sous forme alvéolaire. Imerys a par ailleurs participé au sein de l'Association Européenne des Minéraux Industriels (IMA-Europe) à la création d'une méthodologie commune à l'industrie pour quantifier le pourcentage de cette substance dangereuse dans un produit fini.

1.9.5 CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE ET AUDITS

Dans chaque pays où il exerce ses activités, Imerys est soumis à différentes réglementations en matière d'Environnement, Hygiène et Sécurité. Pour veiller à leur respect et à la bonne application des protocoles du Groupe, des audits périodiques des sites sont réalisés.

L'équipe d'audit est composée de spécialistes EHS choisis dans les activités opérationnelles, régulièrement formés et encadrés par l'équipe EHS centrale. Étoffée en 2010, cette équipe compte une vingtaine de personnes. Revue par un pair des travaux d'audit, réunion de consensus et suivi des plans d'actions assurent la cohérence et la qualité du programme mené chaque année.

Le plan d'audit EHS est fixé en fonction d'un barème de risques intégrant des critères tels que la taille des sites, l'existence de structures de stockage de minéraux solides, la survenance

d'incidents environnementaux, ou le taux d'accidents avec arrêt de travail. En 2011, 32 missions d'audits ont été conduites (36 en 2010).

En 2011, l'attention a continué d'être portée sur la mise en place des Systèmes de Management Environnementaux (SME) pour accompagner le déploiement du programme d'Imerys en la matière. Par ailleurs, une nouvelle revue des 20 sites gérant les principales structures de stockage de résidus miniers (bassins de rétention, digues, terrils, etc.) a été engagée et s'étalera sur quatre ans : 5 sites ont d'ores et déjà été audités en 2011.

Enfin, Imerys suit attentivement les poursuites dont il fait l'objet en matière d'environnement et de sécurité ainsi que le montant des amendes qu'il doit éventuellement acquitter.

Le tableau ci-dessous en présente la synthèse sur les quatre dernières années :

	Nombre de poursuites				Montant des amendes en euros			
	2011	2010	2009	2008	2011	2010	2009	2008
Total	30	10	32	15	1 412	28 872	21 248	45 496

1.9.6 RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS

La prise en compte des attentes des communautés proches des sites industriels et miniers du Groupe est indispensable à la pérennité de son métier. Partout dans le monde, il s'agit pour Imerys d'accroître les retombées positives de ses activités et d'en réduire les éventuels aspects négatifs.

Les communautés au sein desquelles le Groupe est implanté sont d'une grande diversité. Le mode de gestion décentralisé du Groupe est dès lors particulièrement adapté pour traiter des relations avec ces communautés. Cette souplesse permet en effet à chaque entité de s'adapter aux valeurs, aux contraintes locales et aux attentes de la communauté où elle est implantée. Dans le cadre de son protocole "Relations avec les Communautés", Imerys délègue officiellement sur chaque site la responsabilité des relations avec les communautés au salarié le plus élevé dans la hiérarchie, en charge de la gestion du site. Disponible en 7 langues, le protocole prévoit l'établissement, par chacun des sites, d'une cartographie de ses parties prenantes ainsi que la définition d'un plan d'actions et d'amélioration continue. Ce protocole encourage un dialogue constructif avec les parties prenantes et requiert également que toutes les plaintes recevables soient traitées avec sérieux.

Dans ce cadre, de nombreux projets sont développés chaque année par les sites du Groupe dans des domaines très variés : organisation du dialogue, contribution au développement économique local ;

éducation et formation, participation à des actions de solidarité. Ce dynamisme est reflété par le nombre et la qualité des projets relatifs aux relations avec les communautés présentés chaque année dans le cadre du Challenge Interne consacré au Développement Durable (près de la moitié des 53 projets en compétition en 2011). Depuis fin 2010, une base de données recense les cas pratiques existants et permet un meilleur partage d'expériences entre les sites du Groupe à travers le monde.

Par ailleurs, afin d'accompagner les sites dans le déploiement du protocole "Relations avec les Communautés" et les aider à organiser les actions d'ores et déjà engagées en un programme formalisé de relations avec les communautés, une "Boîte à Outils des Relations avec les Communautés" a été créée en 2011. Disponible sur le site intranet du Groupe, elle fait l'objet d'actions de sensibilisation et de formation : articles dans le journal interne et sur le site intranet, présentations auprès des sites, conférence virtuelle auprès d'une centaine de participants en Europe, en Asie et en Amériques.

Une action particulière a été menée auprès des sites les plus importants du Groupe afin de s'assurer du déploiement effectif du protocole avant fin 2011. Les efforts seront poursuivis en 2012, l'objectif visé étant le déploiement de la démarche dans 20 % des sites du Groupe sélectionnés en fonction de leur sensibilité en la matière.

(1) CLP/SGH : Classified, Labelled and Packaged/Système Global Harmonisé : système pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques.

1.9.7 RESSOURCES HUMAINES

La mission de la Direction des Ressources Humaines est de créer les conditions pour que le Groupe dispose des moyens humains nécessaires à son développement et pour que son organisation progresse de manière efficace et coordonnée.

Dans ce cadre, elle élabore et met en œuvre des principes et des processus en adéquation avec le mode de gestion décentralisé du Groupe, dans le respect des différentes réglementations nationales. Pour améliorer sa démarche, un travail complet de mise à jour des politiques Ressources Humaines Groupe est réalisé périodiquement.

Les professionnels de la fonction Ressources Humaines sont responsables dans leur entité de l'intégralité de la fonction, sous la responsabilité hiérarchique du manager opérationnel de cette entité. Afin de garantir la cohérence des processus en place et le respect des principes communs, ils ont également un lien fonctionnel avec la Direction des Ressources Humaines Groupe. La fonction est aussi coordonnée au niveau des grands pays dans lesquels le Groupe opère, notamment pour ce qui concerne les systèmes de protection sociale et l'administration du personnel.

■ PRINCIPES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES & DOMAINES CLÉS D'INTERVENTION

Le Groupe a élaboré ses politiques de ressources humaines autour des principes suivants :

- partager des règles simples mais structurantes, permettant d'optimiser le travail des équipes Ressources Humaines ;
- répondre aux attentes de ses salariés, notamment en matière de conditions de travail et de sécurité, de couverture sociale et de développement professionnel ;
- fournir à l'encadrement des règles de gestion conformes à l'esprit et à l'éthique du Groupe, en particulier en matière de diversité, de comportement, de dialogue social et de respect d'autrui. À cet égard, il faut souligner le lancement par le Groupe en 2011 d'une politique tendant à accroître, sur la durée, différents facteurs de diversité. Après la signature d'une Charte "Diversité" par le Président-Directeur Général, des actions de formation et de sensibilisation ont été engagées auprès de l'encadrement et de la communauté Ressources Humaines. Un reporting spécialisé a été élaboré fin 2011, qui permettra ensuite de mesurer les progrès accomplis dans les différentes directions visées.

Le Groupe s'engage à respecter les réglementations en vigueur dans les pays où il est implanté, en particulier en matière d'hygiène et de sécurité, de non-discrimination, de respect de la vie privée, de travail des enfants, de rémunération et de temps de travail.

Les processus soutenant ces principes s'appliquent ainsi à un certain nombre de domaines clés tels :

- **le recrutement** : attirer les profils les plus appropriés, propres à favoriser la croissance interne comme le déploiement de nouvelles activités. En dépit d'une grande prudence imposée par les incertitudes économiques, quelques fonctions critiques ont été renforcées en 2011 par des recrutements externes, notamment dans les domaines de l'Innovation, de la Géologie, ou de l'Audit & Contrôle Interne. Le Groupe a par ailleurs poursuivi

son initiative visant à accueillir de plus en plus d'étudiants stagiaires de grandes écoles ou d'universités ;

- **le développement** : pourvoir les postes disponibles par les compétences existantes dans le Groupe. À cette fin, Imerys s'est doté d'outils communs à toutes les activités et fonctions, comme l'évaluation individuelle annuelle (PAD) et les plans de succession des principaux responsables (OPR). Cet objectif de mobilité interne est une priorité des équipes Ressources Humaines ; des Comités spécialisés se tiennent régulièrement à ce sujet. Les postes cadres ouverts dans le Groupe font également l'objet d'une publication sur le site Intranet Imerys ;
- **la formation** : permettre à chacun de développer ses talents et favoriser les échanges des meilleures pratiques. Parallèlement aux actions initiées par les activités opérationnelles, la Direction des Ressources Humaines propose des programmes de formation aux couleurs d'Imerys dans les domaines jugés essentiels pour le Groupe (finance, géologie, marketing industriel, gestion de projets, principes de management...). Elle élabore par ailleurs des actions plus ciblées pour les dirigeants, ainsi que pour approfondir certaines expertises métiers telles que le marketing. La formation étant un levier de développement essentiel, un "Learning & Development Committee", présidé par un Directeur de branche et composé de Directeurs de divisions et de responsables fonctionnels a été mis en place en 2011 ;
- **les rémunérations et avantages sociaux** : déployer des dispositifs coordonnés, compétitifs, tenant compte des résultats de l'entité dans laquelle travaillent les salariés et de la performance individuelle. À ce titre, les revues de salaires annuelles sont étroitement encadrées par la Direction des Ressources Humaines. Si la compétitivité au niveau local est privilégiée, certains systèmes mis en place visent à fonder une approche commune et cohérente de la performance au sein du Groupe, en particulier pour les dirigeants du Groupe et des divisions (ex : système de bonus annuel comportant des critères financiers et des pondérations identiques entre activités). Le Groupe s'assure par ailleurs de la mise en œuvre de plans de couverture sociale compétitifs dans les zones où il intervient ;
- **les relations sociales** : développer des relations constructives avec le personnel et ses représentants dans le respect des règles locales.
 - Une enquête réalisée dans le courant de l'année 2011, portant sur la quasi-totalité de l'effectif du Groupe, a montré que près de 70 % des salariés d'Imerys entrent dans le champ d'un accord collectif de travail sur des thèmes relevant notamment de l'organisation et de la durée du travail ou des rémunérations et avantages sociaux.
 - Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) Imerys a été renouvelé en 2010. Son périmètre couvre les salariés de vingt pays : Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Suède et Suisse. Une délégation salariale de quinze membres se réunit une fois par an en séance plénière. Son bureau, composé de cinq membres, se réunit au moins deux

fois par an. Le Comité d'Entreprise Européen est par ailleurs associé à diverses démarches telles que les Universités de la Sécurité ou le challenge Développement Durable.

- La nécessité d'améliorer l'efficacité des activités du Groupe peut conduire à des restructurations internes et à des suppressions de postes. Dans de telles situations, la politique du Groupe est que les activités donnent la priorité à la recherche de solutions de reclassement interne et mettent en place des formations de reconversion et des formules d'accompagnement pour la recherche d'un emploi ou la réalisation d'un projet personnel ;
- la communication interne** : s'efforcer de mettre à disposition de chacun l'information qui pourra lui être utile pour comprendre l'environnement et les activités du Groupe :
 - des sessions d'accueil sont régulièrement organisées pour les nouveaux managers,
 - les annonces de nomination ou d'organisation sont, jusqu'à un certain niveau hiérarchique, assurées par la Communication Interne Groupe, grâce à l'Intranet Imerys,
 - le journal d'entreprise "Imerys News" a pour principaux objectifs le développement du sentiment d'appartenance, le partage d'expériences et l'apport d'informations. Des numéros hors-série sont édités lors d'événements majeurs, tel que le challenge Développement Durable,

- le Groupe publie également des brochures dédiées à des sujets spécifiques comme "Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires", "La Gestion & Communication de Crise" ou "Les conseils aux grands voyageurs" ;

- le Reporting Ressources Humaines** : un reporting couvrant l'ensemble du périmètre du Groupe comporte des indicateurs très détaillés (traduits en cinq langues) concernant notamment les effectifs mensuels par pays, par type de contrat et par activité, la formation professionnelle, le handicap, la structure d'âge et l'ancienneté.

Un organigramme Groupe, publié régulièrement, mentionne les principales liaisons hiérarchiques et fonctionnelles au sein d'Imerys. Il comporte l'indication d'environ 700 fonctions avec les noms et localisations de leurs titulaires. Sa diffusion reste volontairement limitée à un strict usage interne.

La Direction des Ressources Humaines gère une base de données des cadres conforme aux réglementations applicables en matière d'échange et de protection des données personnelles. À la fin de l'année 2011, plus de 2 400 profils de dirigeants et cadres y étaient intégrés. Cet outil, qui permet d'accéder rapidement aux parcours des salariés concernés et aux composantes de leur rémunération, est une aide incontestable à la mobilité interne. Progressivement, il a vocation à devenir un élément essentiel des processus RH pour cette population (exemple : revues de salaires menées en 2011 et 2012).

LES INDICATEURS CLÉS DE PERFORMANCE DES RESSOURCES HUMAINES

Effectifs

	31/12/2011	31/12/2010
Total Groupe au 31/12	16 187	15 090
Effectif moyen annuel	15 821	15 093

- Au 31 décembre 2011, l'effectif du Groupe est de 16 187 salariés, dont 816 contrats à durée déterminée (CDD) soit 5 % des effectifs totaux. Au 31 décembre 2010, l'effectif était de 15 090 dont 664 CDD (soit 4,4 %).
- Pour évaluer l'effectif global du Groupe, il convient de tenir compte du recours à l'intérim et à la sous-traitance "métier" in situ (3 246 personnes au 31 décembre 2011). Les pays faisant le plus appel à cette force de travail externe sont l'Inde (715), les États Unis (634), le Brésil (546), la France (389), le Zimbabwe (223) et l'Afrique du Sud (205). À cela s'ajoutent 137 stagiaires au 31 décembre 2011 (109 au 31 décembre 2010). Au total, l'effectif global d'Imerys (y compris intérim, sous-traitance in situ et stagiaires) s'établit donc à 19 570 personnes au 31 décembre 2011, contre 18 299 au 31 décembre 2010.

Le fait marquant de l'année 2011 est l'acquisition du groupe Luzenac, leader mondial de la transformation du talc, au 1^{er} août. Cette acquisition a représenté une augmentation de 1 051 salariés (dont 110 CDD), pour un effectif global supplémentaire de 1 105 personnes. Au 31 décembre 2011, l'activité talc est répartie entre l'Europe (630 salariés dont 351 en France), l'Amérique du Nord (303 salariés dont 237 aux États Unis) et l'Asie Pacifique (32 salariés).

Au cours de l'année 2011, en dehors de cette acquisition et de légères fluctuations saisonnières ou conjoncturelles, les effectifs sont restés plutôt stables ; hors "talc" l'effectif salarié est de 15 222 au 31 décembre 2011, contre 15 090 au 31 décembre 2010.

L'effectif moyen du Groupe pour l'année 2011 était de 15 821 salariés, contre 15 093 en 2010 (dont respectivement 953 et 800 en CDD).

Effectifs par branche

	31/12/2011	31/12/2010
Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie	5 572	5 664
Minéraux de Performance & Filtration	3 809	2 769
Pigments pour Papier et Emballage	2 345	2 364
Matériaux & Monolithiques	4 168	4 028
Holdings	293	265
Total	16 187	15 090

Le groupe Luzenac a intégré la branche Minéraux de Performance & Filtration qui représente désormais 24 % des effectifs du Groupe contre 18 % au 31 décembre 2010.

En dehors de cette acquisition, la répartition des effectifs par branche d'activité est restée relativement stable entre 2010 et 2011, la branche "Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie" restant celle qui emploie le plus de salariés (34 % des effectifs du Groupe).

Effectifs par zone géographique

	31/12/2011	31/12/2010
Europe occidentale	6 715	6 064
dont France	3 376	2 974
dont Grande-Bretagne	1 266	1 246
Europe Centrale	1 406	1 229
Amérique du Nord (Mexique compris)	2 748	2 431
dont États-Unis	2 262	2 048
Amérique du Sud	1 420	1 484
dont Brésil	1 001	1 042
Asie-Pacifique	3 112	3 137
dont Chine	1 659	1 764
dont Inde	658	641
Afrique	786	745
Total	16 187	15 090

La répartition des effectifs par zone géographique est restée assez stable entre 2010 et 2011 ; 50 % des effectifs sont localisés en Europe (41 % en Europe de l'Ouest), 19 % en Asie Pacifique, 17 % en Amérique du Nord et 9 % en Amérique du Sud.

La hausse constatée en Europe de l'Ouest et aux États Unis est essentiellement liée à l'acquisition du groupe Luzenac.

Effectifs par famille d'emplois

	31/12/2011		31/12/2010	
Opérations – Production – Fabrication	11 084	68,5 %	10 466	69,4 %
Logistique – Achats	816	5,0 %	710	4,7 %
Recherche & Développement - Géologie	592	3,7 %	513	3,4 %
Ventes & Marketing	1 330	8,2 %	1 183	7,8 %
Fonctions Support & Administration	2 365	14,6 %	2 218	14,7 %
Total	16 187	100,0 %	15 090	100,0 %

La répartition des effectifs du Groupe par famille d'emplois demeure inchangée.

Taux de rotation du personnel (turnover)

Le turnover tel qu'indiqué ci-dessous s'analyse comme le nombre de départs volontaires sur l'année, rapporté aux effectifs du début de l'année (au 01/01/2011), pour les seuls contrats à durée indéterminée.

En 2011, ce taux est de 5,7 % sur l'ensemble du périmètre du Groupe (5,4 % en 2010). Sur l'ensemble du Groupe, ce taux reste assez peu élevé, sauf en Asie Pacifique où il dépasse les 10 %, illustrant la bonne santé économique dans cette région, et notamment en Chine où l'on constate un nombre significatif de démissions (185 sur les 609 démissions en 2011).

Toutes causes de départ confondues, hors fin de CDD, 1 439 personnes ont quitté le Groupe en 2011 (dont 42 % de démissions et 23 % de licenciements pour motifs économiques), contre 1 429 en 2010 (dont 37 % de licenciements pour motifs économiques et 29 % de démissions).

Diversité

Pourcentage de femmes par zone géographique

	31/12/2011		31/12/2010	
	Ensemble des salariés	Cadres et employés	Ensemble des salariés	Cadres et employés
Europe Occidentale	15,8 %	28,7 %	15,4 %	29,0 %
Europe Centrale	18,8 %	36,6 %	19,4 %	35,8 %
Amérique du Nord	14,7 %	33,3 %	13,7 %	33,4 %
Amérique du Sud	11,5 %	30,3 %	11,3 %	31,8 %
Asie-Pacifique	16,9 %	27,0 %	16,4 %	28,2 %
Afrique	11,8 %	17,5 %	11,3 %	13,3 %
Total	15,5 %	29,7 %	15,0 %	29,9 %

La proportion de femmes dans le total des effectifs du Groupe est en légère hausse par rapport à 2010, notamment en Amérique du Nord. La proportion de femmes dirigeants (membres des Directions fonctionnelles et opérationnelles) reste constante en 2011 après une hausse en 2010 (11,1 % en 2011, 11,3 % en 2010 et 9,2 % en 2009). Cette proportion est encore marginale dans la catégorie "ouvriers" (6,2 % en 2011).

Nombre de handicapés

Selon la définition retenue par Imerys ⁽¹⁾, le Groupe emploie 239 salariés souffrant d'un handicap et l'ayant déclaré auprès de leur Direction des Ressources Humaines (196 en 2010).

Âge et ancienneté

Si 62 % des effectifs du Groupe se trouvent dans la tranche d'âge "plus de 40 ans", de fortes disparités géographiques existent dans ce domaine. Ainsi, dans les zones en développement ou les régions où le Groupe s'est implanté plus récemment (Amérique du sud, Asie-Pacifique et Afrique), Imerys emploie essentiellement des salariés dont l'âge se situe entre 30 et 40 ans (entre 31 et 39 % des salariés). Cette forte disparité géographique peut être également illustrée par l'exemple suivant : les "moins de 40 ans" représentent 63 % des employés en Amérique du Sud, alors qu'ils ne représentent que 28 % en Amérique du Nord.

Recrutement et mobilité interne

L'effort de recrutement en 2011 a concerné 2 279 personnes (2 701 en 2010), dont 1 211 recrutements de CDI et 1 068 recrutements de CDD. Les pays qui ont le plus recruté de CDI sont les États Unis (271 postes), la France (157 postes) et la Chine (149 postes). Par ailleurs, la Suède et l'Afrique du Sud ont plutôt recruté des CDD (respectivement 238 et 136 postes). Les branches ayant le plus contribué à cet effort de recrutement sont les Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie avec 878 postes (dont 463 en CDI) ainsi que les Matériaux & Monolithiques avec 763 postes (dont 263 en CDI).

Dans le même temps plus de 220 mouvements internes ont permis de pourvoir des postes vacants dans le Groupe, dont 110 en Europe Occidentale et une soixantaine dans les postes d'encadrement des entités opérationnelles ou fonctionnelles.

La répartition globale par ancienneté est équilibrée ; 49 % des effectifs ont une ancienneté de moins de 10 ans (dont 29 % de 4 à 10 ans) et 51 % ont une ancienneté de plus de 10 ans (dont 28 % de plus de 20 ans). Néanmoins, les différences entre zones géographiques sont, là aussi, importantes : en Amérique du Sud, 73 % des salariés ont moins de 10 ans d'ancienneté (dont 39 %, moins de 3 ans contre 4 %, plus de 20 ans), alors qu'en Amérique du Nord et en Europe, un tiers des effectifs ont une ancienneté de plus de 20 ans et 60 % de plus de 10 ans.

Relations industrielles et sociales

En 2011, 26 583 heures ont été perdues pour faits de grève du personnel, dont 13 361 en Tunisie, 7 936 en Chine et 2 563 en France (9 432 en 2010).

Le taux d'absentéisme du Groupe a été de 2,45 % en 2011. Il y a de fortes disparités par zone géographique : 3,91 % en Europe de l'Ouest, 2,34 % en Europe Centrale, 2,05 % en Asie Pacifique, 1,41 %

(1) Application de la réglementation du pays ou le cas échéant référence à la définition de l'Organisation Internationale du Travail.

en Amérique du Nord, 1,38 % en Afrique et 0,79 % seulement en Amérique du Sud.

Comme indiqué en début du présent chapitre, une enquête réalisée dans le courant de l'année 2011, portant sur la quasi-totalité de l'effectif du Groupe, a montré que près de 70 % des salariés d'Imerys entrent dans le champ d'un accord collectif de travail sur des thèmes relevant notamment de l'organisation et de la durée du travail ou des rémunérations et avantages sociaux.

Formation

Plus de 235 000 heures de formation effective (correspondant à un programme et un contenu précis) ont été dispensées en 2011 contre 215 000 en 2010. Les formations de sensibilisation aux procédures et mesures d'hygiène et de sécurité représentent 51 % du total des

heures de formation, les formations de développement de l'expertise technique 38 % et les formations au management 11 %.

Plus de 11 500 salariés ont été formés au moins une fois au cours de l'année 2011 (9 400 en 2010), soit plus de 70 % de l'effectif moyen annuel du Groupe. Ce taux démontre l'attention portée à la formation des équipes en place.

Actionnariat salarié

Le Groupe n'a pas déployé de nouveau plan d'actionnariat salarié en 2011.

Au 31 décembre 2011, le nombre de salariés actionnaires est de 2 334, soit 14 % de l'effectif du Groupe, répartis dans 27 pays. En 2010, ils étaient 2 727, soit 18 %. Cette baisse s'explique par l'expiration du plan d'actionnariat salarié 2001.

RAPPORTS SUR L'EXERCICE 2011

2

2.1	RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	66
2.1.1	L'exercice 2011	66
2.1.2	Commentaire détaillé des résultats du Groupe	67
2.1.3	Commentaires par branche d'activité	69
2.1.4	Perspectives 2012	73
2.1.5	Ambition 2012-2016	73
2.1.6	Activité et résultats de la Société en 2011	73
2.2	RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	77
2.2.1	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	77
2.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	79
2.2.3	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	80

2.1 RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1.1 L'EXERCICE 2011

En 2011, les marchés finaux d'Imerys se sont globalement bien tenus par rapport à 2010, année de fort rebond et de restockage. Les signaux de ralentissement économiques apparus au cours de l'été ont créé un environnement plus contrasté au 4^e trimestre mais n'ont eu d'effet matériel que sur l'activité papier. Dans la plupart des pays émergents, la demande est restée soutenue.

La demande en investissements industriels (machine-outil, aéronautique...) et biens de consommation durables (automobile, électroménager...) est restée élevée en 2011 et s'est en particulier traduite par une hausse de + 7 % de la production mondiale d'acier. Solide en Amérique du Nord, la production d'acier a toutefois légèrement ralenti en fin d'année dans l'Union Européenne et en Asie.

Dans le domaine des produits de consommation courante (agro-alimentaire, santé, électronique, ...) et emballages, la demande a accompagné la croissance mondiale. La production de papier d'impression et d'écriture a poursuivi sa progression dans les zones émergentes mais a nettement ralenti en Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en Europe, en fin d'année.

L'activité s'est améliorée dans le secteur de la construction en France. Les mises en chantier de logements individuels neufs ont ainsi augmenté de + 10 % par rapport à l'année précédente, bénéficiant du bon niveau de permis de construire délivrés depuis 2010. Dans les autres pays d'Europe, qui connaissent des situations diverses, l'amélioration est lente. Les indicateurs (permis de construire, mises en chantier) ont très légèrement progressé en fin d'année aux États-Unis mais restent toutefois à des niveaux bas. En Chine, des mesures ont été prises pour contenir l'inflation des prix et la surchauffe du secteur.

La volatilité des devises a été forte en 2011 alors que certaines matières premières se sont renchéries.

Dans ce contexte, Imerys a amélioré sa rentabilité, renforcé ses ressources financières et dégagé un niveau de cash-flow élevé qui lui a permis d'intensifier ses investissements. Le Groupe s'est ainsi doté, en 2011, de nouveaux relais de croissance au travers de développements internes et externes.

Après la **constitution de la joint venture "The Quartz Corp SAS"**, avec le groupe norvégien Norsk Mineral AS, à la fin du 1^{er} trimestre (branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie), la **clôture de l'acquisition du leader mondial du talc, le Groupe Luzenac**, le 1^{er} août dernier, a constitué une nouvelle étape dans la stratégie d'Imerys, qui accroît ainsi son leadership en élargissant son offre fonctionnelle de minéraux (branche Minéraux de Performance & Filtration). L'acquisition représente une valeur d'entreprise de 340 millions de dollars américains, soit un multiple d'EBITDA en ligne avec les multiples payés historiquement par Imerys. Sur la base des conditions actuelles de marché, le projet devrait être créateur de valeur avec un retour sur capitaux employés supérieur au coût du capital du Groupe dès 2013.

Imerys a par ailleurs inauguré, le 20 septembre 2011, **aux États-Unis, une usine de proppants céramiques**, agents essentiels au soutènement de la roche, destinés au marché en fort développement de l'exploitation des gisements de gaz et pétrole non conventionnels (branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie). Les premières expéditions ont, comme prévu, commencé début 2012.

Marquant sa confiance dans les perspectives de développement du Groupe, le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012 la distribution d'un dividende porté à 1,50 euro par action. La distribution totale s'élèverait à 112,7 millions d'euros représentant 37,2 % du résultat courant net, part du Groupe, un niveau équivalent à la distribution moyenne du Groupe. La mise en paiement interviendrait à compter du 9 mai 2012.

(en millions d'euros)	2011	2010 ⁽⁵⁾	% variation courante
Résultats consolidés			
Chiffre d'affaires	3 674,8	3 346,7	+ 9,8 %
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	487,0	421,5	+ 15,5 %
Marge opérationnelle	13,3 %	12,6 %	+ 0,7 point
Résultat courant net, part du Groupe ⁽²⁾	303,1	242,0	+ 25,3 %
Résultat net, part du Groupe	282,0	243,7	n.a.
Financement			
Cash flow libre opérationnel courant ⁽³⁾	264,9	302,1	- 12,3 %
Investissements comptabilisés	229,2	169,1	+ 35,5 %
Capitaux propres	2 210,9	2 131,8	+ 3,7 %
Dette financière nette	1 031,1	872,8	+ 18,1 %
Données par action			
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	75 272 854	75 400 253	- 0,2 %
Résultat courant net, part du Groupe ⁽²⁾	4,03 €	3,21 €	+ 25,5 %
Dividende	1,50 € ⁽⁴⁾	1,20 €	+ 25,0 %

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) Résultat net part du Groupe, avant autres produits et charges opérationnels nets.

(3) Cash flow libre opérationnel courant : EBITDA sous déduction de l'impôt notional, de la variation de BFR et des investissements payés.

(4) Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012.

(5) Les résultats 2010 ont été retraités suite au changement de méthode comptable sur la comptabilisation des avantages du personnel appliqué au 1^{er} janvier 2011 et détaillé en note 2 aux comptes consolidés (voir chapitre 5 du Document de Référence).

2.1.2 COMMENTAIRE DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS DU GROUPE

■ CHIFFRE D'AFFAIRES

- **Chiffre d'affaires en hausse de près de + 10 %**
- **Bonne tenue globale des volumes de ventes en 2011, malgré une base de comparaison élevée**
- **Solidité du prix et du mix de produits**

Le **chiffre d'affaires** de l'exercice 2011 s'élève à 3 674,8 millions d'euros, soit + 9,8 % par rapport à l'exercice 2010. Cette hausse prend en compte :

- un effet positif de périmètre de + 125,0 millions d'euros, dont l'essentiel (+ 110,5 millions d'euros) au second semestre, traduisant :
 - l'acquisition de l'activité de Pará Pigmentos S.A. (PPSA) au Brésil (branche Pigments pour Papier & Emballage), le 1^{er} août 2010,

- la déconsolidation, effective au 1^{er} janvier 2011, des activités nord-américaines de quartz de haute pureté (Minéraux pour Céramiques) apportées à la joint venture "The Quartz Corp SAS",
- l'intégration du Groupe Luzenac depuis le 1^{er} août 2011 (Minéraux de Performance & Filtration) ;
- un effet de change défavorable de - 67,1 millions d'euros (- 39,6 millions d'euros au second semestre).

À périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires progresse de + 8,1 % par rapport à l'année 2010, qui constituait une base de comparaison élevée, en raison du restockage intervenu aux 2^e et 3^e trimestres. Si la reprise s'est poursuivie au 1^{er} semestre 2011, le rythme de progression a été plus lent au second semestre.

Avec + 1,4 % de croissance en volumes au 4^e trimestre 2011, l'activité a été légèrement supérieure à celle de 2010, à l'exception des Pigments pour Papier & Emballage ; l'effet prix-mix est, lui, resté solide.

Chiffre d'affaires par destination géographique (variation courante)

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires 2011	Chiffre d'affaires 2010	Variation % 2011 vs. 2010	% du chiffre d'affaires consolidé 2011
Europe de l'Ouest	1 754,3	1 601,2	+ 9,6 %	48 %
<i>dont France</i>	<i>624,3</i>	<i>561,4</i>	<i>+ 11,2 %</i>	<i>17 %</i>
États-Unis / Canada	724,1	685,4	+ 5,6 %	20 %
Pays émergents	998,3	890,8	+ 12,1 %	27 %
Autres (Japon / Australie)	198,1	169,3	+ 17,0 %	5 %
Total	3 674,8	3 346,7	+ 9,8 %	100 %

En 2011, les ventes du Groupe dans les zones émergentes ont bénéficié de la dynamique des marchés et des développements qui y ont été réalisés depuis plusieurs années. Elles continuent de croître et ont représenté, en 2011, près d'un milliard d'euros dont plus de 40 % réalisés en Chine, au Brésil et en Inde. L'affaiblissement du dollar américain vis-à-vis de l'euro se traduit par une moindre progression du chiffre d'affaires en Amérique du Nord alors que les ventes en Europe bénéficient du regain d'activité de la construction en France, après une année 2010 affectée notamment par une météo défavorable. Les ventes au Japon et en Australie progressent en particulier dans les secteurs industriels (Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie et Réfractaires Monolithiques).

■ RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT ⁽¹⁾

- **Compensation de la hausse des coûts variables par l'évolution du prix/mix de produits**
- **Bonne contribution des volumes**

La progression de + 15,5 % du **résultat opérationnel courant**, à 487,0 millions d'euros pour l'année 2011, résulte des éléments suivants :

- un effet de périmètre de + 23,7 millions d'euros ⁽²⁾ (+ 13,4 millions d'euros au second semestre) ;
- un effet de change de - 15,9 millions d'euros (lié notamment à l'affaiblissement du dollar américain par rapport à l'euro et s'établissant à - 2,7 millions d'euros au second semestre).

À périmètre et changes comparables, le résultat opérationnel courant augmente de + 57,7 millions d'euros par rapport à l'année 2010 avec une bonne contribution des volumes de ventes (+ 59,2 millions d'euros). La hausse des coûts fixes de production et frais généraux (- 57,7 millions d'euros) traduit la progression des volumes de production et les coûts associés (personnel, maintenance) ainsi que le lancement d'initiatives de développement (équipes dédiées aux nouveaux marchés, développement géographique). L'augmentation des coûts variables (- 91,0 millions d'euros) est majoritairement attribuable à l'inflation de certaines matières premières comme le zircon, dont le prix a triplé en 2011 par rapport à 2010. Imerys a compensé ces évolutions au travers de hausses de prix et d'améliorations de son mix de produits à hauteur de + 153,7 millions d'euros.

(1) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

(2) Essentiellement : Pará Pigmentos S.A. (PPSA) au Brésil consolidée depuis le 01/08/2010, déconsolidation des activités nord-américaines de quartz de haute pureté apportées à la joint venture "The Quartz Corp SAS" (01/01/2011) et intégration du Groupe Luzenac (01/08/2011).

Au 4^e trimestre 2011, la marge opérationnelle (11,4 %) traduit :

- un effet traditionnel de saisonnalité,
- le ralentissement de la production engagé au second semestre 2011 par le Groupe dans le cadre des mesures préventives de gestion du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie.

Sur l'ensemble de l'année, la **marge opérationnelle** du Groupe s'est améliorée, à 13,3 % contre 12,6 % en 2010.

■ RÉSULTAT COURANT NET ⁽¹⁾

En croissance de + 25,3 % par rapport à l'exercice 2010, le **résultat courant net**, à 303,1 millions d'euros, reflète :

- la forte hausse du résultat opérationnel courant ;
- l'amélioration du résultat financier à - 57,2 millions d'euros (contre - 74,7 millions d'euros sur la même période de l'année précédente). Elle s'explique par les facteurs ci-dessous :
 - la charge d'intérêt passe de - 57,3 millions d'euros en 2010 à - 56,1 millions d'euros en 2011, traduisant une légère diminution du taux de financement,
 - l'impact des changes et des instruments financiers est négligeable en 2011 ; il constituait une charge de - 10,8 millions d'euros l'année précédente,
 - le coût de désactualisation des provisions à long terme est stable (- 3,1 millions d'euros en 2011 contre - 3,4 millions d'euros en 2010) alors que les charges nettes des pensions

s'élèvent à 0,2 million d'euros en 2011 contre une charge de - 2,8 millions d'euros en 2010 ;

- une charge d'impôts de - 123,3 millions d'euros (- 100,4 millions d'euros en 2010), soit un taux effectif d'imposition de 28,7 % (29 % en 2010).

Hors effet de périmètre lié à l'acquisition du Groupe Luzenac, le résultat courant net est en augmentation de plus de + 22 %. Cette progression est conforme à l'objectif annoncé par le Groupe, le 28 juillet 2011, d'une croissance du résultat courant net supérieure à + 20 % sur l'ensemble de l'année 2011.

■ RÉSULTAT NET

La progression de + 38,3 millions d'euros du **résultat net, part du Groupe**, à 282,0 millions d'euros, tient compte des **autres produits et charges** pour un montant net d'impôts de - 21,1 millions d'euros (- 23,1 millions d'euros avant impôts) correspondant, pour l'essentiel :

- à des provisions pour restructurations et dépréciations d'actifs pour un montant total de - 14,4 millions d'euros, net d'impôts (portant notamment sur l'activité Magnésie, sur la réorganisation de la production de tuiles Canal dans le Sud-Ouest de la France ainsi que sur la fin de la rationalisation de la production de Pará Pigmentos S.A. (PPSA)) ;
- aux coûts de transactions (principalement frais d'acquisition du Groupe Luzenac) représentant une charge après impôts de - 4,6 millions d'euros.

■ CASH FLOW

(en millions d'euros)

	2011	2010
EBITDA	686,0	621,0
Variation du BFR opérationnel	(59,4)	(45,7)
Investissements payés	(227,4)	(154,9)
Cash flow libre opérationnel courant *	264,9	302,1
Résultat financier décaissé (net d'impôt)	(37,3)	(46,6)
Autres éléments de BFR	(1,0)	18,7
Cash flow libre courant	226,6	274,2

* Y compris subventions, valeurs des actifs cédés et divers

5,3

3,7

- **Maintien de la discipline de gestion du besoin en fonds de roulement opérationnel**

- **Bon niveau de cash flow libre opérationnel courant**

Le **besoin en fonds de roulement opérationnel** représente 23,7 % des ventes annualisées du dernier trimestre (contre 21,8 % au 31 décembre 2010). Ce ratio est impacté par :

- un effet de périmètre, lié à l'intégration de l'activité du Groupe Luzenac, dont la saisonnalité de l'activité est très marquée (stocks

élevés en fin d'année en raison de l'interruption des campagnes d'extractions pendant l'hiver) ;

- un effet de change défavorable (appréciation du dollar américain à la fin du mois de décembre).

Par ailleurs, ce ratio tient compte du programme d'affacturage⁽²⁾, pour 74 millions d'euros au 31 décembre 2011. À périmètre et changes comparables, le ratio besoin en fonds de roulement rapporté aux ventes du dernier trimestre est stable par rapport à l'année précédente.

(1) Résultat net part du Groupe, avant autres produits et charges opérationnels nets.

(2) Contrat d'affacturage signé le 23 juillet 2009, par lequel les créances cédées sont déconsolidées, les risques et avantages associés aux créances ayant été transférés à la banque "factor". 71 millions d'euros de créances étaient factorisés le 31 décembre 2010.

Ainsi qu'il l'avait annoncé, le Groupe a significativement augmenté ses **investissements industriels** comptabilisés (229,2 millions d'euros) en 2011. Ils représentent 109 % des amortissements (contre 79 % sur l'exercice 2010) et ont été essentiellement consacrés à des relais de croissance : nouvelles capacités pour accompagner la hausse de la demande (notamment dans la branche Minéraux de

Performance & Filtration) et le développement dans de nouveaux marchés (proppants dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie). Les opérations de maintenance de l'outil industriel et de découverte minière ne progressent que légèrement et représentent 62 % de la dotation aux amortissements de l'année (contre 59 % en 2010).

■ STRUCTURE FINANCIÈRE

(en millions d'euros)	31 décembre 2011	30 juin 2011	31 décembre 2010
Dividendes payés	(91,4)	(91,1)	(76,3)
Dettes nettes	1 031,1	873,8	872,8
Capitaux propres	2 210,9	2 118,6	2 131,8
EBITDA	686,0	352,0	621,0
Dettes nettes/capitaux propres	46,6 %	41,2 %	40,9 %
Dettes nettes/EBITDA	1,5x	1,3x	1,4x

Grâce à la forte génération de cash flow libre courant, l'augmentation de la **dettes financière nette** consolidée et des ratios financiers du Groupe est limitée alors même que celui-ci a accru ses investissements de développement et acquis le Groupe Luzenac au deuxième semestre. Imerys a par ailleurs versé un dividende de 90,6 millions d'euros le 11 mai 2011, auquel s'ajoute 0,8 million d'euros de dividendes versés aux actionnaires minoritaires des filiales du Groupe.

Au cours du deuxième semestre 2011, le Groupe a sécurisé près d'un milliard d'euros de lignes bancaires bilatérales à l'horizon 2015-

2016, afin d'augmenter et diversifier ses ressources financières tout en allongeant leur maturité moyenne. Au 31 décembre 2011, les ressources financières totales d'Imerys s'élevaient donc à 2,8 milliards d'euros (dont 1,3 milliard d'euros de ressources financières disponibles hors trésorerie), avec une maturité moyenne de 3,8 ans. Par ailleurs, au cours du premier semestre 2011, l'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit long terme⁽¹⁾ d'Imerys de "Baa3" à "Baa2" avec une perspective stable. La note court terme a corrélativement été améliorée de "P-3" à "P-2", avec une perspective stable également.

2.1.3 COMMENTAIRES PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

■ MINÉRAUX POUR CÉRAMIQUES, RÉFRACTAIRES, ABRASIFS & FONDERIE

(32 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation courante	Variation à PCC ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	1 186,1	1 105,0	+ 7,3 %	+ 12,2 %
Résultat opérationnel courant ⁽²⁾	156,8	135,2	+ 16,0 %	+ 19,1 %
Marge opérationnelle	13,2 %	12,2 %		
Investissements industriels comptabilisés	95,0	63,0	+ 50,9 %	
En % des amortissements	152 %	98 %		

(1) À périmètre et changes comparables.

(2) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

- **Activité soutenue sur la plupart des marchés finaux**
- **Développement sur le marché des minéraux pour services pétroliers**

Marchés

La demande des industries servies par les Minéraux pour Réfractaires, Minéraux Fondus, Graphite & Carbone (sidérurgie, fonderie, aluminium, ciment, verre, énergie mobile, etc.) a été

globalement soutenue, entraînée par le dynamisme des grands équipements et de certains biens de consommation durable (machines-outils, aéronautique, automobile, électronique, etc.). La croissance a ralenti au second semestre, notamment, au 4^e trimestre dans la production d'acier en Chine et en Europe. L'activité s'est au contraire améliorée en Amérique du Nord. La demande en Minéraux pour Céramiques est restée solide, la faiblesse du marché de la Construction aux États-Unis ayant été compensée par la vigueur des marchés émergents.

(1) Dette senior non sécurisée.

Faits industriels

L'augmentation des **investissements** de la branche en 2011 s'explique par la construction et le démarrage de l'usine de proppants céramiques (agents essentiels au soutènement de la roche pour l'exploitation des gisements de gaz et pétrole non conventionnels), qui représente un investissement de 60 millions de dollars américains. Construite au sein du site d'Andersonville (Géorgie, États-Unis), cette unité, inaugurée le 20 septembre 2011, devrait produire plus de 100 000 tonnes par an à compter de 2012. Ce marché est en fort développement et l'investissement sera créateur de valeur dès sa première année d'exploitation. Imerys a annoncé son intention de constituer une joint-venture avec le groupe Al Zayani Investments pour la construction, à Bahreïn, d'une usine de production d'alumine fondue (spécialité utilisée dans les abrasifs, réfractaires, opérations de sablage, revêtements thermiques, etc...).

Résultats

Le **chiffre d'affaires** s'élève à 1 186,1 millions d'euros. Sa hausse de + 7,3 % met en évidence :

- un impact de périmètre (- 29,9 millions d'euros) : les activités nord-américaines (réserves et moyens industriels) de feldspath, mica et quartz de haute pureté (Minéraux pour Céramiques) ont été déconsolidées, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011, consécutivement à leur apport à la joint venture "The Quartz Corp SAS", dorénavant consolidée par mise en équivalence ;
- un effet négatif de change de - 23,7 millions d'euros.

■ MINÉRAUX DE PERFORMANCE & FILTRATION

(19 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation courante	Variation à PCC ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	719,7	594,7	+ 21,0 %	+ 5,1 %
Résultat opérationnel courant ⁽²⁾	83,4	65,9	+ 26,6 %	+ 15,1 %
Marge opérationnelle	11,6 %	11,1 %		
Investissements industriels comptabilisés	36,7	26,8	+ 37,0 %	
En % des amortissements	77 %	62 %		

(1) À périmètre et changes comparables.

(2) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

- Bonne tenue des principaux marchés
- Groupe Luzenac : bon déroulement de l'intégration

Marchés

Les marchés finaux de la branche, en particulier les biens de consommation courante (agro-alimentaire, santé, etc.) et les industries intermédiaires (plastiques, caoutchouc, filtration, catalyse, etc.) ont été entraînés par le dynamisme des pays émergents. Le marché de la construction reste à des niveaux bas, avec cependant une légère amélioration en Europe, alors qu'aucune véritable inversion de tendance ne s'est produite aux États-Unis. Après un début d'année dynamique, les marchés servis par l'activité Talc (plastiques, peintures, papier, céramiques, beauté & santé) se sont également bien tenus.

Alors que la base de comparaison était élevée en raison du restockage intervenu en 2010 (+ 35,2 % de croissance des ventes à périmètre et changes comparables en 2010 par rapport à 2009), le chiffre d'affaires à périmètre et changes comparables augmente encore de + 12,2 % en 2011 grâce à :

- la hausse significative du prix/mix de produits : dans un contexte de forte tension sur le marché du zircon en Chine (prix et disponibilité), Imerys a adapté sa politique de prix. Le repositionnement de la gamme de produits et de la base géographique des Minéraux pour Céramiques a également contribué à la progression du mix ;
- l'augmentation des volumes, entraînés par la bonne tenue des marchés.

Le **résultat opérationnel courant**, en hausse de + 21,6 millions d'euros, intègre un effet de change de - 5,9 millions d'euros et un effet périmètre de + 1,8 million d'euros. La quote-part de résultat de la joint venture "The Quartz Corp SAS", dorénavant consolidée par mise en équivalence, s'élève à 4,3 millions d'euros.

À périmètre et changes comparables, l'augmentation du prix et du mix de produits couvre notamment la forte inflation du zircon. La hausse des volumes et les récents développements (montée en puissance des équipes dédiées au segment de l'exploration pétrolière, développement géographique) expliquent l'augmentation des coûts fixes et frais généraux.

Faits industriels

En 2011, les **investissements** de la branche, hors maintenance et découverte minière, ont été ciblés sur le développement de nouveaux produits et sur l'expansion géographique :

- la construction et la mise en service d'une ligne de production de spécialités destinées au marché des plastiques sur le site de Sylacauga (Alabama, États-Unis) ;
- l'adaptation d'une ligne de production à Lompoc (Californie, États-Unis) pour répondre à la croissance des ventes de Celite Cynergy™, un agent de filtration et de stabilisation innovant pour liquides alimentaires ;
- la création d'une unité de production de Filmlink™ sur le site d'Ipoh (Malaisie) pour servir le marché asiatique des produits d'hygiène.

Ces deux derniers investissements seront opérationnels au 1^{er} semestre 2012.

Résultats

Le **chiffre d'affaires** s'élève à 719,7 millions d'euros en 2011. Cette hausse de + 21,0 % intègre :

- un effet de périmètre + 114,2 millions d'euros. Il est constitué de :
 - + 119,0 millions d'euros liés à l'acquisition du Groupe Luzenac, leader mondial du talc, consolidé par intégration globale depuis le 1^{er} août dernier,
 - - 4,8 millions d'euros liés à la rationalisation d'activités de carbonates sur le continent américain (cession, fin 2010, du site de transformation de carbonates de calcium de Gouverneur (New York, États-Unis), ainsi que des activités de Minéraux de Performance en Argentine) ;

- un effet de change de - 19,5 millions d'euros.

À périmètre et changes comparables, la hausse des ventes (+ 5,1 %) correspond à la progression du prix/mix grâce au lancement de nouveaux produits et au développement de la Branche dans les pays émergents.

Le **résultat opérationnel courant**, à 83,4 millions d'euros, progresse de + 17,5 millions d'euros, dont 10,9 millions d'euros d'effet de périmètre. L'effet de change est défavorable de - 3,3 millions d'euros. À périmètre et changes comparables, la hausse de + 15,1 % démontre la progression de la rentabilité avec un solide effet prix/mix. Depuis son acquisition, la profitabilité de l'activité Talc s'est améliorée et se rapproche du niveau de la Branche.

■ PIGMENTS POUR PAPIER & EMBALLAGE

(21 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation courante	Variation à PCC ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	796,4	767,1	+ 3,8 %	+ 0,4 %
Résultat opérationnel courant ⁽²⁾	83,2	76,9	+ 8,2 %	+ 2,1 %
Marge opérationnelle	10,4 %	10,0 %		
Investissements industriels comptabilisés	68,7	60,6	+ 13,3 %	
En % des amortissements	102 %	86 %		

(1) À périmètre et changes comparables.

(2) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

- **Ralentissement de la production papetière au second semestre et restructuration du secteur en Amérique du Nord**
- **Dynamisme des pays émergents**

Marchés

En 2011, la production mondiale de papier d'impression et d'écriture se situe à un niveau comparable à celui de l'année 2010, qui constituait une base élevée de comparaison en raison du restockage intervenu dans la filière papetière. La hausse de la production dans les marchés émergents (+ 6,0 %) a compensé l'érosion dans les pays matures (- 4,0 %), marquée au second semestre en Amérique du Nord.

Faits industriels

L'augmentation des **investissements industriels** a en particulier porté sur :

- la rationalisation de la production au Brésil, suite à l'acquisition de PPSA (août 2010) associée au développement des gisements dans ce pays (coûts miniers de découverte) ;
- la reconstruction de l'usine japonaise de Miyagi, fortement endommagée au mois de mars par le tremblement de terre ; la production a repris progressivement depuis la fin de l'année 2011.

Résultats

Le **chiffre d'affaires** de la branche s'élève à 796,4 millions d'euros sur l'année 2011. L'augmentation de + 3,8 % prend en compte :

- un effet de périmètre de + 36,5 millions d'euros lié pour l'essentiel à l'acquisition de PPSA ;
- un effet négatif de change de - 10,4 millions d'euros.

À périmètre et changes comparables, le chiffre d'affaires de l'année 2011 est stable (+ 0,4 %) par rapport à l'année précédente. Après un premier semestre dynamique dans les pays matures, le segment du papier d'impression et d'écriture a été affecté par les rationalisations menées par certains clients nord-américains : plusieurs usines papetières ont réduit ou cessé leur activité au 4^e trimestre 2011 pour faire face à la baisse de la demande et limiter les niveaux de stocks. Dans ce contexte plus difficile, Imerys a bénéficié de son expansion géographique dans les pays émergents (nouvelles capacités lancées dans le courant de l'année 2010) et du développement de son offre de produits et services dans le segment de l'Emballage.

Le **résultat opérationnel courant** s'élève à 83,2 millions d'euros en 2011 (+ 6,3 millions d'euros) et intègre :

- un effet de périmètre de + 10,8 millions d'euros ;
- un effet négatif de change de - 6,2 millions d'euros.

À périmètre et changes comparables, le résultat opérationnel courant est en hausse de + 2,1 %. Ce résultat intègre environ 5 millions d'euros liés à l'indemnisation par les assurances du sinistre ayant frappé l'usine de Miyagi au Japon.

■ MATÉRIAUX & MONOLITHIQUES

(28 % du chiffre d'affaires consolidé)

(en millions d'euros)	2011	2010	Variation courante	Variation à PCC ⁽¹⁾
Chiffre d'affaires	1 025,3	922,6	+ 11,1 %	+ 11,4 %
Résultat opérationnel courant ⁽²⁾	209,5	187,6	+ 11,6 %	+ 11,5 %
Marge opérationnelle	20,4 %	20,3 %		
Investissements industriels comptabilisés	24,0	14,0	+ 71,8 %	
En % des amortissements	77 %	42 %		

(1) À périmètre et changes comparables.

(2) Résultat opérationnel, avant autres produits et charges opérationnels.

- Bonne année dans la construction en France
- Marchés solides pour Réfractaires Monolithiques et développement de l'activité "projets"

Marchés

En France, sous l'effet de l'augmentation des permis de construire de logements individuels neufs, les mises en chantier se sont inscrites en hausse de + 10 % ⁽¹⁾ en 2011 par rapport à l'année précédente. Les ventes de logements individuels neufs ont cependant commencé à ralentir depuis le 2^e trimestre 2011. Le segment de la rénovation a également été solide (+ 2,5 %), en tenant compte du rattrapage intervenu début 2011, à la suite des intempéries de fin 2010.

Dans ce contexte, les produits en terre cuite ⁽²⁾ ont enregistré, en 2011, une progression en volumes de + 9,4 % pour les éléments de couverture et de + 19 % pour les briques, dont les qualités intrinsèques (inertie thermique, économie d'énergie, ...) favorisent le développement.

L'activité a été très soutenue dans les Réfractaires Monolithiques qui ont en particulier bénéficié du dynamisme de la sidérurgie mondiale et de la bonne tenue des autres segments (génération d'énergie, incinération, pétrochimie, etc.) en Europe. De nombreux projets de construction de nouvelles usines ou d'augmentation des capacités de production ont par ailleurs été lancés et ont contribué à la fermeté de ces marchés.

Faits industriels

En 2011, les investissements ont été essentiellement dédiés à la maintenance de l'outil industriel ainsi qu'à l'amélioration de l'efficacité énergétique dans l'activité Matériaux de Construction avec le

lancement d'installations adaptées à l'utilisation de la biomasse sur le site de Léguevin (Haute-Garonne, France). Une ligne dédiée à la production de "masse de bouchage" a par ailleurs été construite en Chine, au sein de l'usine de Caldersys.

Résultats

En hausse de + 11,1 % en 2011 par rapport à 2010, le **chiffre d'affaires** de la branche, s'élève à 1 025,3 millions d'euros et tient compte :

- d'un effet de périmètre limité de + 2,0 millions d'euros (acquisition, tout début 2011, de La Française des Tuiles et Briques (Allier, France), spécialisée dans le segment de la tuile plate haut de gamme) ;
- d'un impact négatif de change de - 4,2 millions d'euros.

À périmètre et changes comparables, la progression du chiffre d'affaires s'établit donc à + 11,4 %, avec un niveau solide de volumes et une contribution positive du prix/mix de produits.

Le **résultat opérationnel courant** de la branche Matériaux & Monolithiques est de 209,5 millions d'euros, (+ 21,9 millions d'euros par rapport à 2010). Les effets de périmètre et change sont négligeables (respectivement + 0,9 million d'euros et - 0,5 million d'euros). À périmètre et changes comparables, l'effet prix/mix de produits couvre la hausse des coûts variables (inflation des coûts des matières premières réfractaires, essentiellement). Les coûts fixes augmentent, en ligne avec la forte progression des volumes de ventes ; par ailleurs l'activité Réfractaires Monolithiques a mis en place des équipes dédiées au développement de son activité "solution réfractaire pour projets de nouvelles usines" ainsi qu'à son extension géographique.

(1) Source : Mises en chantier de logements individuels neufs - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

(2) Source : Fédération Française des Tuiles et Briques - données provisoires.

2.1.4 PERSPECTIVES 2012

Depuis la fin de l'été 2011, l'environnement macroéconomique est plus incertain et, si l'activité est restée satisfaisante en ce début d'année 2012, la visibilité au 15 février 2012 demeure faible. Le Groupe reste donc vigilant : sélectivité des investissements privilégiant les projets de croissance et les retours sur investissements rapides, gestion stricte du besoin en fonds de roulement, des engagements de dépenses, de l'évolution des coûts variables et du prix/mix.

Au cours des 4 dernières années, Imerys a optimisé sa base de coûts et renforcé sa structure financière tout en augmentant son exposition aux marchés de croissance : expansion dans les pays

émergents et diversification de son portefeuille d'activité. En outre, le Groupe bénéficiera, en 2012, d'un potentiel de développement supplémentaire, apporté par l'acquisition du Groupe Luzenac et le lancement de nouveaux projets internes (proppants,...).

Dans ce contexte, Imerys poursuivra sa stratégie de développement fondée sur l'accélération de la croissance interne - au travers de l'innovation et de l'extension de son portefeuille d'activités dans des marchés et zones géographiques de croissance - et sur une politique d'acquisitions ciblées.

2.1.5 AMBITION 2012-2016

Les axes stratégiques d'Imerys pour les cinq ans à venir, visant à accélérer son développement en renforçant la croissance organique, ont été présentés lors de la Journée Investisseurs du 12 janvier dernier.

En matière d'innovation, les moyens sont significativement augmentés pour accroître la présence du Groupe dans les marchés finaux à fort potentiel de croissance, mais aussi pour enrichir son offre de spécialités minérales. Un budget de 60 millions d'euros sera ainsi consacré aux charges et investissements dédiés à la Recherche & Développement en 2012. À l'horizon 2016, le Groupe pourrait réaliser un chiffre d'affaires additionnel de près de 700 millions

d'euros en produits nouveaux. Imerys entend également poursuivre son développement dans les pays émergents : l'Inde, la Chine et le Brésil sont appelés à jouer un rôle moteur dans cette stratégie qui conjuguera croissance interne, acquisitions et partenariats.

Le Groupe maintiendra des critères stricts de retour sur investissements, et se fixe comme objectif un taux de rentabilité supérieur à 15 % pour ses projets de développement internes et externes afin de conserver une structure financière solide. Imerys entend ainsi assurer un retour sur capitaux employés supérieur au coût moyen de son capital, et créer de la valeur pour ses actionnaires.

2.1.6 ACTIVITÉ ET RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ EN 2011

La Société a réalisé, en 2011, un bénéfice net de 9,6 millions d'euros, en baisse de - 74,0 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

La perte d'exploitation s'établit à - 48,9 millions d'euros, soit une variation de - 5,7 millions d'euros par rapport à l'exercice 2010. Cette évolution est le résultat d'une augmentation des charges d'exploitation de 4,5 millions d'euros pour passer à 72,3 millions d'euros. Elle s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel de 2,0 millions d'euros suite à la constitution en 2011 d'une provision d'un montant de 1,4 million d'euros correspondant au transfert futur d'actions propres de la Société dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions. Les achats et services extérieurs augmentent de 2,5 millions d'euros du fait de la hausse des services extérieurs liés aux projets d'acquisition. Parallèlement, les produits d'exploitation diminuent de - 1,2 million d'euros, à 23,4 millions d'euros.

Le résultat financier s'établit à 9,7 millions d'euros en 2011 contre 101,3 millions d'euros en 2010. La Société a perçu 103,4 millions d'euros de dividendes en 2011, montant équivalent à celui perçu en 2010. Par ailleurs, la Société a enregistré en 2011 une perte nette de change de - 16,1 millions d'euros contre un gain net de + 10,8 millions d'euros en 2010 ; parallèlement des provisions nettes pour risque de change avaient été reprises en 2010 pour + 41,6 millions d'euros et sont dotées en 2011 pour - 23,9 millions d'euros. Les impacts de change nets des provisions passent donc de + 52,4 millions d'euros en 2010 à - 40,0 millions d'euros en 2011 et expliquent principalement la baisse du résultat financier. Enfin, les charges financières nettes diminuent de + 14,5 millions d'euros

compte tenu du débouclage de deux instruments de couverture de taux pour un montant total de + 14,6 millions d'euros.

Il est ici rappelé qu'en application de la procédure de gestion des risques en vigueur au sein du Groupe, la Société met en œuvre des instruments financiers à terme ou optionnels pour se couvrir contre les risques inhérents aux variations de taux de change, d'intérêt et de prix de l'énergie.

Le résultat courant s'établit à - 39,3 millions d'euros en 2011 contre + 58,0 millions d'euros en 2010.

Le résultat exceptionnel s'élevait à + 2,8 millions d'euros en 2010 ; pour l'exercice 2011, il s'établit à - 0,5 million d'euros.

Au titre de l'exercice 2011, Imerys SA a comptabilisé un produit d'impôt de + 49,4 millions d'euros, résultant de l'intégration fiscale de sociétés françaises dont Imerys SA est la tête de groupe.

Les dettes financières d'Imerys SA augmentent de 245,1 millions d'euros en 2011 suite à l'acquisition du Groupe Luzenac par le groupe Imerys en date du 1^{er} août 2011.

L'augmentation des participations de + 1,0 million d'euros correspond à l'augmentation de capital de sa filiale française Imerys Services pour 1,0 million d'euros. Au cours de l'exercice 2011, la Société a cédé l'intégralité de la participation qu'elle détenait dans la société The Quartz Corp. SA à une de ses filiales françaises.

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012 le versement d'un dividende en hausse, à 1,50 euro par action. La mise en paiement interviendrait à compter du 9 mai 2012 pour un montant total d'environ 112,7 millions d'euros, représentant

37,2 % du résultat courant net consolidé, part du Groupe (concernant la proposition d'affectation de résultat, voir note 34 aux États financiers sociaux).

Au 31 décembre 2011, la dette financière de la Société était composée des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Dettes financières	2 292 865	1 288 637	411 182	593 046
Autres dettes	16 939	16 939	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écarts de conversion passif	21 197	21 197	-	-
Total	2 331 001	1 326 773	411 182	593 046

■ INVENTAIRE DES TITRES DE PARTICIPATION ET DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Concernant les filiales et participations au 31 décembre 2011, voir note 35 aux États financiers sociaux.

Concernant les valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2011, voir note 18 aux États financiers sociaux.

■ INFORMATIONS SUR LE CAPITAL ET LES DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES RÉALISÉES AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Pour les renseignements concernant le capital au 31 décembre 2011, voir notes 19 et 29 aux États financiers sociaux, ainsi que le paragraphe 6.3.1 du chapitre 6 du Document de Référence.

Au 31 décembre 2011, la répartition du capital de la Société s'établissait comme suit :

	Nombre d'actions	% d'intérêt	% des droits de vote ⁽¹⁾
Pargesa Netherlands BV ⁽²⁾	-	-	-
Belgian Securities BV ⁽³⁾	42 851 473	57,03 %	66,78 %
M & G Investment Management Ltd ⁽⁴⁾	5 217 507	6,94 %	5,28 %
Vanguard Precious Metal and Mining Funds ⁽⁵⁾	3 650 000	4,86 %	3,69 %
Salariés du Groupe	197 924	0,26 %	0,40 %
Auto-détention	57 442	0,08 %	0,06 %
Public	23 168 170	30,83 %	23,79 %
Total au 31 décembre 2011	75 142 516	100,00 %	100,00 %

(1) Total des droits de vote théoriques : 98 783 618.

(2) La société Pargesa Netherlands BV a cédé le 8 avril 2011 la totalité de sa participation dans Imerys à Belgian Securities BV (pour plus de détails, voir paragraphes 6.3.2 et 6.3.5 du chapitre 6 du Document de Référence).

(3) Filiale à 100 % de la société Groupe Bruxelles Lambert.

(4) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Grande-Bretagne).

(5) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc. (États-Unis).

Le 14 décembre 2011, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales Mixtes des 29 avril 2010 et 28 avril 2011, procédé à l'annulation de 532 811 actions propres directement acquises sur le marché par la Société et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions propres a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 1 065 622 euros.

Le 10 janvier 2012, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 décembre 2011, a constaté que le 31 décembre 2011, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 402 344 euros en conséquence de la levée, au cours de l'exercice 2011, de 201 172 options de souscription donnant droit à autant d'actions Imerys.

Par ailleurs, la Société détient au 31 décembre 2011, 57 442 actions propres au prix moyen unitaire de 36,73 euros.

Le montant des dividendes versés au cours des trois derniers exercices a été égal à :

	2011 Au titre de l'exercice 2010	2010 Au titre de l'exercice 2009	2009 Au titre de l'exercice 2008
Dividende brut par action	1,20 €	1,00 €	1,00 €
Dividende net par action	1,20 €	1,00 €	1,00 €
Distribution nette totale	90,6 M€	75,5 M€	62,8 M€

Pour plus de détails concernant la politique d'Imerys en matière de distribution de dividendes, voir section 6.6 du chapitre 6 du Document de Référence.

■ CAPITAL, AUTRES TITRES, RÉSULTAT ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications (en euros)	2011	2010	2009	2008	2007
I – Capital et autres titres à la fin de l'exercice					
Capital social	150 285 032	150 948 310	150 778 992	125 573 180	126 253 712
Nombre d'actions ordinaires à la fin de l'exercice	75 142 516	75 474 155	75 389 496	62 786 590	63 126 856
Nominal par action	2 €	2 €	2 €	2 €	2 €
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions ordinaires potentielles par exercice d'options	4 202 766	4 170 563	3 953 269	3 448 082	3 103 391
II – Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	23 102 369	18 874 414	19 196 891	23 164 643	23 535 868
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	1 016 776	19 302 242	83 085 219	43 655 864	37 035 044
Impôts sur les bénéfices	49 412 228	22 793 593	30 755 302	56 232 494	27 399 525
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	9 643 394	83 645 325	71 934 964	87 063 223	50 239 678
Résultat distribué (hors précompte)	90 597 541	75 505 458	62 787 810	118 974 880	114 185 084
III – Résultat par action ⁽¹⁾					
Résultat après impôts, participation des salariés et avant amortissements et provisions	0,67	0,56	1,51	1,59	1,02
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,13	1,11	0,95	1,39	0,80
Dividende net attribué à chaque action	1,50 ⁽²⁾	1,20	1,00	1,00	1,90
IV – Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	140,75	124,25	125,58	130,33	105,33
Montant de la masse salariale de l'exercice	15 625 401	13 459 710	11 839 442	11 619 474	10 525 905
Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	12 131 203	12 339 268	7 335 249	5 782 541	5 926 112
dont intéressement	1 315 100	918 072	356 971	900 000	1 128 996

(1) Sur la base du nombre d'actions à la fin de chaque exercice.

(2) Proposition soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale du 26 avril 2012.

■ AUTRES INFORMATIONS

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice 2011.

■ PRÉVISIONS D'ACTIVITÉ 2012

En 2012, la Société poursuivra son activité de holding et, notamment, de prestations de services à l'égard de ses filiales et continuera de gérer les risques financiers pour l'ensemble du Groupe.

■ DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS DANS LE CADRE DE LA "LOI DE MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE" DU 4 AOÛT 2008 (DITE LOI "LME")

En application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce, le montant des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance se présente comme suit :

Dettes à la clôture de l'exercice 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 30 jours	de 31 à 60 jours	> 61 jours
Fournisseurs Groupe	3 327	3 073	215	39
Fournisseurs hors Groupe	1 115	985	6	124
Total dettes fournisseurs	4 442	4 058	221	163

Dettes à la clôture de l'exercice 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	< 30 jours	de 31 à 60 jours	> 61 jours
Fournisseurs Groupe	3 112	3 065	22	25
Fournisseurs hors Groupe	1 390	1 238	74	78
Total dettes fournisseurs	4 502	4 303	96	103

Sont incorporées au présent Rapport de Gestion du Conseil d'Administration, les informations détaillées dans les chapitres suivants du présent Document de Référence, notamment :

- Développement Durable, données environnementales, sociales et risques (chapitre 1 – Présentation du Groupe) ;
- Activités en matière de Recherche & Développement (chapitre 1 – Présentation du Groupe) ;
- Prise de contrôle et de participation (chapitre 1 - Présentation du Groupe et chapitre 5 - États Financiers) ;
- Composition et fonctionnement du Conseil d'Administration ; liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux ; montant des rémunérations et avantages des mandataires sociaux, options de souscription d'actions et actions gratuites ; opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux (chapitre 3 – Gouvernement d'Entreprise) ;
- Facteurs de risques (chapitre 4 – Facteurs de risques et contrôle interne) ;
- Liste des principales filiales et participations (chapitre 5 – États financiers) ;
- Changements de méthode comptable (chapitre 5 – États financiers) ;
- Utilisation des instruments financiers (chapitre 5 – États financiers) ;
- Événements postérieurs à la clôture (chapitre 5 – États financiers) ;
- Renseignements sur le capital social (y compris la participation des salariés au capital de la Société ; tableau résumé des autorisations financières existantes et programmes de rachats d'actions) et éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (chapitre 6 – Informations complémentaires).

2.2 RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie
Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

Deloitte & Associés
185, avenue Charles de Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie régionale de Versailles

2

2.2.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Imerys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 des états financiers consolidés relative aux changements de méthode comptable de l'exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre société procède annuellement à des tests de perte de valeur des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 4.9, 4.13 et 19 aux états financiers consolidés. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les hypothèses utilisées et à vérifier que les notes 4.9, 4.13 et 19 aux états financiers consolidés donnent une information appropriée.
- Votre société doit faire face à un ensemble de litiges et de risques de gestion, environnementaux, juridiques et sociaux. Comme indiqué dans la note 24.2 aux états financiers consolidés, votre société procède avec le concours de ses conseils externes à une évaluation des montants et des probabilités de règlement de l'ensemble des litiges et risques identifiés. Nous avons pris connaissance des différents éléments d'estimation et de la documentation disponible. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

François CARREGA

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

2.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Imerys, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les titres de participation sont évalués en tenant compte non seulement de la quote-part de la situation nette qu'ils représentent, mais également des perspectives de rentabilité future comme indiqué dans la note des principes et méthodes comptables de l'annexe sur les immobilisations financières. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, la sincérité et l'exactitude de ces informations appellent de notre part l'observation suivante :

Comme indiqué dans le rapport de gestion, ces informations ont été établies conformément à la recommandation de l'AMF du 22 décembre 2008. Elles n'incluent donc pas les rémunérations et avantages versés par les sociétés contrôlant votre société aux mandataires sociaux concernés au titre des autres mandats, fonctions ou missions que ceux exercés, au sein, ou pour le compte du groupe Imerys.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

François CARREGA

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

2.2.3 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Conventions et engagements réglementés conclus au bénéfice de M. Gilles Michel, Président-Directeur Général et Administrateur

Modifications apportées au régime collectif de retraite à prestations définies, telles qu'autorisées par le Conseil d'administration dans sa séance du 15 février 2012 :

Les principales caractéristiques de ce régime sont les suivantes :

- catégorie de bénéficiaires : tout cadre supérieur ou dirigeant d'Imerys, et membre du Comité Exécutif, ayant au moins 8 ans (précédemment 10 ans) d'ancienneté au sein du groupe Imerys à la date de liquidation de ses droits à la retraite, dont 4 années d'appartenance à ce Comité (précédemment 2 ans) ;
- rente viagère :
 - montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires y inclus le régime de retraite à cotisations définies mentionné ci-après) de 60 % du salaire de référence du bénéficiaire, ce salaire étant désormais limité à 30 fois (précédemment 22 fois) le Plafond Annuel de la Sécurité Sociale ;
 - sous réserve d'un plafond de versement égal au maximum à 25 % de la rémunération de référence plafonnée ;
 - faculté de réversion du montant de la rente au(x) conjoint(s) survivant(s), au prorata du temps d'union ;
 - les droits issus des cotisations libres et volontaires versées dans le régime de retraite supplémentaire à cotisations définies (possibilité introduite par la loi du 9 novembre 2010) ne s'imputent pas sur le plafond de retraite garanti.
- salaire de référence à prendre en compte : moyenne des deux dernières années de rémunération du bénéficiaire (fixe et variable).

Le montant global de l'engagement estimé pour M. Gilles Michel s'élève à 470,7 milliers d'euros au 31 décembre 2011.

Par ailleurs, nous portons à votre connaissance l'engagement suivant, approuvé par votre assemblée générale du 28 avril 2011 et confirmé par le Conseil d'administration du 15 février 2012, qu'il vous est demandé d'approuver de nouveau, en application de l'alinéa 4 de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, du fait du renouvellement du mandat de Président-Directeur Général de M. Gilles Michel envisagé par le Conseil d'administration, sous réserve que son mandat d'administrateur soit renouvelé par l'assemblée générale.

Indemnité de rupture :

Une indemnité de rupture serait due dans le cas où il serait mis fin au mandat social de M. Gilles Michel à l'initiative de la société ou en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie, déterminée comme suit :

- **montant** : calculé sur la base de 2 années maximales de rémunération (fixe et variable)
 - en cas d'une durée de mandat supérieure à deux années, l'indemnité serait égale au montant de sa rémunération fixe des 24 derniers mois, à laquelle viendrait s'ajouter une somme égale au montant de sa rémunération variable acquise au titre des deux derniers exercices clos ;
 - en cas d'une durée de mandat comprise entre une et deux années, l'indemnité serait égale au double du montant de sa rémunération fixe des 12 derniers mois, à laquelle viendrait s'ajouter une somme égale au double du montant sa première rémunération variable annuelle acquise ;
 - en cas d'une durée de mandat inférieure à une année, l'indemnité serait égale à deux années de rémunération fixe annuelle, soit 1 600 000 €, à laquelle viendrait s'ajouter une somme égale à 70 % de ce montant, équivalent au niveau de bonus cible de référence actuel, soit 1 120 000 €.
- **condition de performance** : appréciée sur la base de la moyenne arithmétique des pourcentages de réalisation des seuls objectifs économiques et financiers des trois derniers exercices, tels que fixés pour la détermination de la rémunération variable au titre de chacun de ces exercices, comme suit :
 - si le pourcentage moyen (calculé sur les 3 derniers exercices concernés) d'atteinte de ces objectifs était inférieur à 40 %, aucune indemnité ne serait due ;
 - si ce pourcentage était compris entre 40 et 80 %, l'indemnité serait calculée de manière linéaire entre deux seuils correspondant à 50 % et 100 % du montant maximal d'indemnité ;
 - si ce pourcentage était supérieur à 80 %, l'indemnité maximale serait due.

En cas de départ avant l'échéance des trois premières années complètes, les conditions de performance seraient évaluées comme suit :

- en cas de départ avant l'échéance de trois années complètes, serait retenue la moyenne arithmétique des pourcentages de réalisation des deux années complètes écoulées ;
- en cas de départ avant l'échéance de deux années complètes, serait retenu le pourcentage de réalisation de l'année complète écoulée ;
- en cas de départ avant l'échéance d'une année complète : 70 % des objectifs seront considérés comme atteints.

Aucune indemnité ne serait due en cas de départ volontaire de M. Gilles Michel ou s'il avait la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à brève échéance.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DÉJÀ APPROUVÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Régime de retraite à cotisations définies :

Ce régime, dont la gestion est confiée à une compagnie d'assurances externe, prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des bénéficiaires éligibles, plafonnée à 8 PASS, alimentée conjointement par le bénéficiaire, à hauteur de 3 %, et par la société, à hauteur de 5 % ; les droits acquis viennent, le cas échéant, s'imputer sur les plafonds de retraite garantis au titre du régime collectif de retraite à prestations définies. Les cotisations obligatoires peuvent être complétées par des cotisations libres facultatives.

Ce régime de retraite bénéficie à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général et Administrateur.

Le montant des cotisations versées à ce titre par votre société en 2011 s'élève à 14 140,80 euros.

Garantie sociale des chefs d'entreprise :

M. Gilles Michel bénéficie, en qualité de mandataire social, de la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise souscrite par votre société.

Le montant des cotisations versées à ce titre par votre société en 2011 s'élève à 14 431 euros.

Régime de retraite à prestations définies :

Le régime de retraite à prestations définies, tel qu'il était avant les modifications autorisées par le conseil d'administration du 15 février 2012 et relatées ci-avant, bénéficiait notamment à M. Gérard Buffière, Directeur Général jusqu'au 28 avril 2011 et Administrateur. Au 1er mai 2011, M. Gérard Buffière a liquidé ses droits à retraite issus des régimes obligatoires de base et complémentaires ainsi que ses droits à retraite supplémentaire au titre du régime des cadres dirigeants d'Imerys. Il bénéficie donc depuis son départ du versement d'une rente viagère calculée selon les modalités prévues par ce régime.

Le montant global de l'engagement pour M. Gérard Buffière s'élevait à 4 158,1 milliers d'euros à la date de la liquidation de ses droits.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Indemnité de rupture de M. Gérard Buffière, Directeur Général jusqu'au 28 avril 2011 et Administrateur :

Le contrat de travail de M. Gérard Buffière prévoyait une indemnité en cas de départ à l'initiative de la société, égale à deux années de salaire brut, incluant celle due au titre du régime conventionnel applicable.

M. Gérard Buffière ayant fait valoir ses droits à la retraite au cours de l'exercice 2011, l'indemnité de fin de contrat est devenue sans objet.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2012

Les commissaires aux comptes

ERNST & YOUNG et Autres

François CARREGA

Deloitte & Associés

Arnaud de PLANTA

3.1	CONSEIL D'ADMINISTRATION	84
3.1.1	Pouvoirs	84
3.1.2	Composition	85
3.1.3	Informations et renseignements sur les Administrateurs	87
3.1.4	Fonctionnement	96
3.1.5	La mise en œuvre des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise	97
3.2	DIRECTION GÉNÉRALE	103
3.2.1	Pouvoirs	103
3.2.2	Composition	103
3.2.3	Comité Exécutif	104
3.3	RÉMUNÉRATIONS	105
3.3.1	Conseil d'Administration	105
3.3.2	Direction Générale	106
3.4	OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS	109
3.4.1	Plans d'options en vigueur	109
3.4.2	Options conditionnelles attribuées en 2011 par la Société à son Président-Directeur Général	111
3.4.3	Détails des plans d'options en vigueur	112
3.5	ACTIONS GRATUITES	114
3.5.1	Plans d'actions gratuites conditionnelles en vigueur	114
3.5.2	Actions gratuites conditionnelles attribuées en 2011 par la Société à son Président-Directeur Général	115
3.6	CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS APPLICABLES AUX ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL	116
3.7	TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ	117

Depuis le 3 mai 2005, la Société est organisée en Société Anonyme à Conseil d'Administration. Le 28 avril 2011, le Conseil d'Administration a opté pour la réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a désigné M. Gilles Michel pour les exercer. Le Conseil a également désigné en son sein un Vice-Président, M. Aimery Langlois Meurinne, en qualité d'Administrateur Référent. Cette structure de gouvernance, adoptée par une très grande majorité des sociétés cotées françaises à Conseil d'Administration, permet de simplifier le fonctionnement de la gestion opérationnelle de la Société en vue d'en accroître encore l'efficacité, tout en tenant compte de la présence d'actionnaires de contrôle au

capital de la Société ainsi que de la poursuite de l'application par la Société des meilleurs principes de Gouvernement d'Entreprise.

La Société se conforme aux réglementations françaises en matière de Gouvernement d'Entreprise auxquelles elle est soumise. Le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, mis à jour en avril 2010, est celui auquel se réfère Imerys pour l'élaboration du rapport prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce, en application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 2006/46/CE du 14 juin 2006 (ce code est disponible sur le site Internet de la Société : www.imerys.com, rubrique "Le Groupe/Gouvernement d'Entreprise").

3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.1.1 POUVOIRS

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Conseil d'Administration :

- nomme et, le cas échéant révoque, le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Président du Conseil et le Directeur Général ainsi que, le cas échéant et sur la proposition de ce dernier, un ou plusieurs Directeur(s) Général(aux) délégué(s) ; il fixe les éléments de leur rémunération ; et,
- exerce le contrôle permanent de la gestion de la Société par la Direction Générale.

À l'effet de ce contrôle et conformément à l'article 16 des statuts :

- le Conseil d'Administration opère, à toute époque de l'année, les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns. Il peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission ;
- la Direction Générale présente périodiquement au Conseil un rapport sur l'état et la marche des affaires sociales, établi dans les conditions demandées par le Conseil. Il inclut la présentation des comptes trimestriels et semestriels du Groupe ;
- dans le délai de trois mois après la clôture de l'exercice social, la Direction Générale présente au Conseil, aux fins de vérification et de contrôle, les comptes annuels de la Société et les comptes consolidés du Groupe, ainsi que son rapport d'activité pour l'exercice clos. Le Conseil arrête ces comptes ainsi que les termes de son Rapport de Gestion qui sera présenté à l'Assemblée Générale annuelle ;
- la Direction Générale soumet au Conseil d'Administration ses objectifs annuels d'exploitation pour l'année à venir et, périodiquement, ses projets stratégiques à long terme.

En outre, en application des dispositions de la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, le Conseil examine et approuve préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale dans le cadre des pouvoirs généraux qui lui sont reconnus par la loi :

- les orientations stratégiques de la Société et du Groupe ainsi que toutes opérations susceptibles d'influencer significativement ces

orientations ; il procède en outre à l'examen périodique du plan, établi ou révisé par la Direction Générale, de la stratégie à long terme du Groupe (plan pluriannuel) ;

- les opérations susceptibles de modifier significativement l'objet ou le périmètre d'activité de la Société et du Groupe, notamment :
 - les opérations de prise de participation, d'investissement, d'acquisition ou de disposition de valeurs mobilières ou de tout autre élément d'actif immobilisé (ainsi que toute opération économiquement assimilable, notamment l'apport ou l'échange) d'un montant supérieur, par opération, à 75 millions d'euros, ou sa contre-valeur en toute autre devise,
 - les accords commerciaux ou industriels significatifs qui engageraient l'avenir à long terme de la Société ou du Groupe,
 - toute opération de financement d'un montant susceptible de modifier substantiellement la structure financière du Groupe ;
- le cas échéant, la répartition proposée par le Président-Directeur Général des tâches de Direction entre les différents Directeurs Généraux délégués ;
- plus généralement, tout engagement pris par la Société ou le Groupe et constitutif d'une convention réglementée, conformément à la loi.

Enfin, le Conseil d'Administration consent des délégations éventuelles spécifiques de ses pouvoirs à la Direction Générale, dans les limites et conditions fixées par la loi, en vue :

- de l'octroi de garanties personnelles (telles que cautions et avals de tiers) par la Société, ou de sûretés sur ses actifs, dans la limite d'un montant global en principal fixé annuellement ;
- de procéder, en vertu des autorisations conférées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration, au rachat par la Société de ses propres actions ou à certaines opérations d'augmentation de capital ;
- de réaliser des émissions d'obligations ordinaires, en une ou plusieurs fois.

3.1.2 COMPOSITION

Le Conseil d'Administration est actuellement composé de seize membres. Leur mandat est d'une durée de trois ans, le renouvellement du Conseil d'Administration intervenant à raison, en principe, d'un tiers tous les ans. Il sera soumis à l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012 l'approbation d'une modification des statuts visant à permettre à l'Assemblée Générale Ordinaire, à titre exceptionnel et en vue de favoriser et maintenir le principe de renouvellement effectif et harmonieux par tiers du Conseil, de désigner tout nouvel Administrateur pour une durée initiale inférieure à trois ans.

La composition du Conseil d'Administration est conçue pour faire bénéficier le Groupe de l'expérience professionnelle diversifiée et internationale de ses membres et associer à la définition de la stratégie du Groupe, et à sa mise en œuvre, les représentants des actionnaires de contrôle d'Imerys.

■ CHANGEMENTS INTERVENUS EN 2011

Les actionnaires de la Société réunis en Assemblée Générale Mixte le 28 avril 2011 ont décidé de :

- renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Aimery Langlois-Meurinne, Gérard Buffière, Aldo Cardoso, Maximilien de Limburg Stirum et Jacques Veyrat pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2014 à statuer sur les comptes de l'exercice 2013 ;
- nommer, pour la même durée statutaire de 3 ans, Madame Arielle Malard de Rothschild en qualité de nouvel Administrateur.

Le Conseil d'Administration a, lors de sa séance du 28 avril 2011, opté pour la réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a désigné M. Gilles Michel pour les exercer. À cette occasion, le Conseil a également désigné en son sein un Vice-Président, M. Aimery Langlois Meurinne, en qualité d'Administrateur Référent.

Enfin, le Conseil a pris acte, lors de sa séance du 14 décembre 2011, de la démission de M. Maximilien de Limburg Stirum.

■ COMPOSITION

À la date du présent Document de Référence, la composition du Conseil d'Administration est la suivante :

Nom	Âge	Nationalité	Fonction	Date de 1 ^{re} nomination	Année de renouvellement du mandat exercé ⁽¹⁾	Nombre d'actions détenues	Membre indépendant
Gilles MICHEL	56 ans	Française	Président-Directeur Général	03/11/2010	2012	600	Non ⁽²⁾
Aimery LANGLOIS-MEURINNE	68 ans	Française	Vice-Président	22/09/1987	2014	60 000	Non ⁽³⁾
Gérard BUFFIÈRE	66 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2014	210 539	Non ⁽⁴⁾
Aldo CARDOSO	56 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2014	1 680	Oui
Jacques DRIJARD	68 ans	Française	Administrateur	25/09/1996	2012	720	Non ^{(3) (4)}
Ian GALLIENNE	41 ans	Française	Administrateur	29/04/2010	2013	600	Non ⁽³⁾
Fatine LAYT	44 ans	Française	Administrateur	29/04/2010	2013	600	Oui
Jocelyn LEFEBVRE	54 ans	Franco-Canadienne	Administrateur	16/06/1994	2012	1 080	Non ⁽³⁾
Éric LE MOYNE de SÉRIGNY	65 ans	Française	Administrateur	12/06/1996	2012	795	Non ⁽⁵⁾
Arielle MALARD de ROTHSCCHILD	48 ans	Française	Administrateur	28/04/2011	2014	600	Oui
Jean MONVILLE	67 ans	Française	Administrateur	02/05/2007	2013	720	Oui
Robert PEUGEOT	61 ans	Française	Administrateur	04/11/2002	2013	704	Oui
Olivier PIROTTE	45 ans	Belge	Administrateur	29/04/2010	2013	600	Non ⁽³⁾
Amaury de SÈZE	65 ans	Française	Administrateur	30/07/2008	2013	8 016	Non ⁽³⁾
Pierre-Jean SMIGNON	55 ans	Française	Administrateur	29/04/2010	2013	600	Oui
Jacques VEYRAT	49 ans	Française	Administrateur	03/05/2005	2014	600	Oui
Total des membres : 16						288 454 ⁽⁶⁾	7

(1) La date exacte de renouvellement sera celle de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de la Société de l'exercice précédent.

(2) Président-Directeur Général de la Société.

(3) Administrateur représentant un actionnaire majoritaire de la Société.

(4) Ancien dirigeant de la Société.

(5) Administrateur de la Société depuis plus de 12 ans.

(6) Soit 0,38 % du capital et 0,40 % des droits de vote au 31 décembre 2011.

Le nombre minimum d'actions requis pour être membre du Conseil d'Administration est statutairement fixé à 100. La Charte Intérieure du Conseil a porté ce chiffre à 600 actions, à acquérir par chaque Administrateur dans l'année qui suit sa nomination. Il est à cet égard utile de rappeler que les groupes actionnaires de contrôle de la Société, représentés au Conseil par 6 membres, détenaient ensemble au 31 décembre 2011 : 42 851 473 actions (*voir paragraphe 6.3.1 du chapitre 6 du Document de Référence*).

En vertu des dispositions statutaires, les fonctions d'Administrateur prennent fin de plein droit le jour de l'Assemblée Générale suivant la date à laquelle le titulaire a atteint l'âge de 70 ans ; celles de Président et de Vice-Président(s) prennent fin de plein droit à l'issue de la plus prochaine réunion du Conseil d'Administration suivant le dépassement de l'âge de 70 ans.

À la date du présent Document de Référence : la proportion de femmes au sein du Conseil d'Administration (2 sur 16) atteint 12,50 % ; 2 membres du Conseil d'Administration ne sont pas de nationalité uniquement française et 7 sont reconnus comme "indépendants". Cette proportion de membres indépendants dans la composition du Conseil d'Administration (7 sur 16) est supérieure à celle du tiers recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF pour les sociétés pourvues d'actionnaires de contrôle.

La définition d'indépendance retenue par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 3 mai 2005, sur proposition de son Comité des Nominations et des Rémunérations, et confirmée depuis lors chaque année, prévoit : "l'absence de relation du membre du Conseil d'Administration avec Imerys, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement".

Conformément aux recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, le Conseil a tenu à rappeler dans sa Charte Intérieure que les critères d'application ainsi retenus⁽¹⁾ n'étaient ni exclusifs de la qualité d'indépendance si l'un d'entre eux n'était pas rempli, ni nécessairement suffisants pour se voir conférer cette qualité. L'indépendance d'un membre doit en effet être appréciée en fonction de sa situation particulière personnelle ou de celle de la Société, eu égard à son actionnariat ou pour tout autre motif.

■ CHANGEMENTS ENVISAGÉS EN 2012

Après examen et avis rendu par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil proposera à l'Assemblée Générale du 26 avril 2012 de :

- renouveler les mandats d'Administrateurs de MM. Gilles Michel, Jacques Drijard et Jocelyn Lefebvre pour une nouvelle période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2015 à statuer sur les comptes de l'exercice 2014 (il est précisé que, compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts, le mandat de M. Jacques Drijard expirera de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2013 à statuer sur les comptes de l'exercice 2012) ;
- nommer, pour la même durée statutaire de 3 ans, M. Xavier Le Clef en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de Monsieur Éric Le Moynes de Sérigny dont le mandat arrivera à expiration à l'issue de cette Assemblée, et qui n'a pas sollicité son renouvellement.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs indiqué, lors de sa réunion du 15 février 2012, son intention de maintenir la réunion des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général et, sous réserve du renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gilles Michel, de le reconduire dans ses fonctions de Président-Directeur Général.

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de leur situation personnelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations n'a pas reconnu cette qualité à MM. Jacques Drijard, Jocelyn Lefebvre et Xavier Le Clef, en tant que représentants d'actionnaires de contrôle de la Société, ni à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général.

Les informations concernant les Administrateurs dont le renouvellement de mandat est proposé à l'Assemblée Générale figurent au *paragraphe 3.1.3 du présent chapitre* ; celles relatives à M. Xavier Le Clef figurent à la *section 7.1 du chapitre 7 du Document de Référence*.

(1) Pour son application, le Conseil retient les situations suivantes comme susceptibles de compromettre cette liberté de jugement :

- salarié, mandataire social, Administrateur (ou assimilé) des filiales d'Imerys, de ses actionnaires de contrôle ou de ses actionnaires importants (détenant plus de 10 % de son capital) ou l'avoir été au cours des cinq dernières années ;
- mandataire social, Administrateur (ou assimilé) d'une société dans laquelle Imerys, un de ses salariés, ou un autre mandataire social d'Imerys (actuel ou l'ayant été depuis moins de cinq ans) est Administrateur (ou assimilé) ;
- Administrateur (ou assimilé) de la Société depuis plus de 12 ans ;
- client, fournisseur ou banquier significatif d'Imerys ou de son Groupe ;
- lien familial proche avec un mandataire social d'Imerys ;
- auditeur d'Imerys au cours des cinq années précédentes.

3.1.3 INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUR LES ADMINISTRATEURS

Les informations et renseignements figurant ci-après ont été communiqués individuellement à la Société par chacun des Administrateurs en fonction au 31 décembre 2011.

■ PRINCIPALE ACTIVITÉ ET AUTRES MANDATS EXERCÉS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gilles MICHEL

Président-Directeur Général

Né le 10 janvier 1956

Adresse professionnelle : Imerys – 154, rue de l'Université – 75007 Paris

Ancien élève de l'École Polytechnique (1974), de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique (ENSAE) et de l'Institut d'Études Politiques (IEP) de Paris, Gilles Michel débute sa carrière en 1982 à la Banque Mondiale à Washington D.C. avant de rejoindre en 1986 le groupe Saint-Gobain où, durant seize années, il a occupé diverses fonctions de Direction, notamment aux États-Unis, avant d'être nommé en 2000 Président de la branche Céramiques & Plastiques, membre du Comité de Direction. Il a ensuite rejoint en 2001 le groupe PSA Peugeot-Citroën, en qualité de Directeur des Plates-Formes, Techniques & Achats, membre du Comité Exécutif de Peugeot jusqu'en 2007, puis de Directeur de la marque Citroën, membre du Directoire de Peugeot S.A. Le 1^{er} décembre 2008, Gilles Michel a pris la direction du Fonds Stratégique d'Investissement (FSI), chargé de prendre des participations dans le capital d'entreprises porteuses de croissance et de compétitivité pour l'économie française. Entré dans le groupe Imerys en septembre 2010, Gilles Michel a été nommé à compter du 3 novembre 2010 Administrateur et Directeur Général Délégué. Il est, depuis le 28 avril 2011, Président-Directeur Général d'Imerys.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Président-Directeur Général d'Imerys depuis le 28 avril 2011, précédemment Directeur Général Délégué.
- AUTRES MANDATS :**
- Aucun.

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Directeur Général : Fonds Stratégique d'Investissement (France).
- Président : Citer (France).
- Membre du Directoire : Peugeot SA* (France).
- Président du Conseil d'Administration : Citroën Belux (Belgique) ; Citroën Danemark A/S (Danemark) ; Citroën Italia (Italie) ; Citroën UK Ltd (Royaume-Uni) ; Citroën (Suisse) SA.
- Président du Conseil de Surveillance : Citroën Nederland BV (Pays-Bas).
- Vice-Président et membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne).
- Administrateur Délégué : PCMA Holding BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Automoviles Citroën España, Autotransporte Turístico Español SA (Espagne) ; France Télécom* (France) ; Automoveis Citroën, Comercial Citroën SA (Portugal) ; Citroën Sverige AB (Suède).
- Représentant permanent d'Automobiles Citroën : Administrateur de Banque PSA Finance (France) ; Président du Conseil d'Administration d'Automoveis Citroën (Portugal).

* Société cotée.

Aimery LANGLOIS-MEURINNE**Vice-Président du Conseil d'Administration**

Né le 27 mai 1943

Adresse professionnelle : Pargesa Holding S.A. – 11, Grand-Rue – 1204 Genève (Suisse)

Docteur en droit et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École Nationale d'Administration (promotion Robespierre), Aimery Langlois-Meurinne débute sa carrière en 1971 chez Paribas où il exerce successivement, pendant 11 années, les fonctions d'Ingénieur-Conseil, Délégué Industriel au Japon, sous-Directeur puis Directeur Adjoint, en charge de la Direction Asie-Pacifique et enfin Directeur Adjoint au sein de la Direction des Opérations Financières Internationales. Il rejoint ensuite AG Becker Paribas à New York en qualité de Managing Director et membre du Comité Exécutif, puis Merrill Lynch Capital Markets (New York) où il occupe la fonction de Managing Director. En 1987, il entre chez Parfinance en qualité de Directeur Général avant d'en devenir en 1990 le Vice-Président Directeur Général, date à laquelle il a également été nommé Directeur Général de Pargesa Holding S.A., jusqu'en janvier 2010.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- MANDATS EXERCÉS :**
- Administrateur-Président : Pargesa Netherlands BV (Pays-Bas).
 - Administrateur : IDI*, Société de la Tour Eiffel (France).
 - Membre du Conseil de Surveillance : PAI Partners (France) ; Louis Dreyfus Commodities Holdings BV (Pays-Bas).
 - Gérant : Audiris (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur-Président : Pargesa Luxembourg S.A. (Luxembourg).
- Administrateur-Directeur Général : Pargesa Holding S.A.* (Suisse).
- Président du Conseil d'Administration : Imerys, jusqu'au 28 avril 2011.
- Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert* (Belgique) ; Club Méditerranée*, Eiffage*, Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).

Gérard BUFFIÈRE**Administrateur**

Né le 28 mars 1945

Adresse personnelle : 41, boulevard de la Tour Maubourg –75007 Paris Ancien élève de l'École Polytechnique de Paris et titulaire d'un Master of Sciences de l'Université de Stanford (États-Unis), Gérard Buffière débute sa carrière en 1969 dans le groupe français Banexi. Après avoir exercé diverses responsabilités au sein du groupe américain Otis Elevator, il rejoint en 1979 le groupe international Schlumberger dans lequel il assure diverses fonctions de Direction avant de devenir en 1989 Président de la branche Transactions Électroniques. Sa carrière se poursuit en tant que Directeur Général de la branche des Équipements Industriels du groupe français Cegelec en 1996. Il rejoint le groupe Imerys en mars 1998 où il est nommé Responsable de la branche Matériaux de Construction puis, en 1999, Responsable des branches Matériaux de Construction & Céramiques & Spécialités ; il prend en 2000 la responsabilité de la branche Pigments & Additifs puis celle de la branche Pigments pour Papier jusqu'en 2003. Président du Directoire du 1^{er} janvier 2003 au 3 mai 2005, Gérard Buffière a été nommé à compter de cette date Administrateur et Directeur Général d'Imerys, fonction qu'il a exercée jusqu'au 28 avril 2011.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- MANDATS EXERCÉS :**
- Membre du Conseil de Surveillance : Wendel* (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Directeur Général d'Imerys jusqu'au 28 avril 2011.

* Société cotée.

Aldo CARDOSO**Administrateur**

Né le 7 mars 1956

Adresse : 45, boulevard de Beauséjour - 75016 Paris

Diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris et titulaire d'une maîtrise de Droit, Aldo Cardoso débute sa carrière en 1979 chez Arthur Andersen dont il devient associé en 1989. Directeur Européen de l'Audit et du Conseil Financier en 1996, puis Président d'Andersen France de 1998 à 2002, il est nommé Président du Conseil de Surveillance d'Andersen Worldwide de 2000 à 2002, avant d'en devenir Président du Directoire de 2002 à 2003. À ce titre, Aldo Cardoso a assuré la gestion de l'arrêt des activités d'Andersen dans le monde.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- MANDATS EXERCÉS :**
- Administrateur : Mobistar (Belgique) ; Bureau Veritas*, GDF Suez* (France).
 - Censeur : Axa Investment Managers (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur : Accor*, Gecina*, Orange*, Rhodia* (France).

Jacques DRIJARD**Administrateur**

Né le 29 mars 1943

Adresse professionnelle : PGB S.A. – 1, rond-point des Champs-Élysées – 75008 Paris

Ingénieur Civil de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, Jacques Drijard débute sa carrière en 1966 chez DBA Groupe Bendix Corp pour rejoindre en 1970 le groupe Le Nickel Penarroya Mokta. Il entre chez Imetal (devenu Imerys) en 1974 pour en devenir, en 1988, Directeur Financier et Membre du Comité Exécutif jusqu'en 1996. Depuis janvier 2010, Jacques Drijard est Directeur Général de Pargesa Holding SA ; il en était Directeur Général Adjoint depuis 1997.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Directeur Général : Pargesa Holding S.A.* (Holding financier - Suisse).
- AUTRES MANDATS :**
- Président-Directeur Général : PGB S.A. (France).
 - Directeur Général : Cheval Blanc Finance SAS (France).
 - Président du Conseil d'Administration : Société Française Percier Gestion "SFPG" (France).
 - Administrateur Délégué : Pargesa Compagnie S.A. (Suisse).
 - Administrateur : Pargesa Netherlands B.V. (Pays-Bas).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Directeur Général Adjoint : Pargesa Holding S.A.* (Suisse).

* Société cotée.

Ian GALLIENNE**Administrateur**

Né le 23 janvier 1971

Adresse professionnelle : Groupe Bruxelles Lambert – 24, Avenue Marnix – 1000 Bruxelles (Belgique)

Diplômé en Gestion et Administration, spécialisation Finance, de l'ESDE de Paris et titulaire d'un Master of Business Administration de l'INSEAD de Fontainebleau, Ian Gallienne débute sa carrière en 1992, en Espagne, en tant que co-fondateur d'une société commerciale. De 1995 à 1997, il est membre de la direction d'une société de conseil spécialisée dans le redressement de sociétés en difficultés en France. De 1998 à 2005, il est Directeur des fonds de "private equity" Rhône Capital LLC à New York et à Londres. Depuis 2005, il est co-fondateur et Administrateur Délégué des fonds de "private equity" Ergon Capital Partners, Ergon Capital Partners II et Ergon Capital Partners III (Belgique). Il est Administrateur Délégué de Groupe Bruxelles Lambert depuis le 1^{er} janvier 2012.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉS PRINCIPALES :**
- Administrateur Délégué : Ergon Capital Partners, Ergon Capital Partners II et Ergon Capital Partners III (Fonds de private equity - Belgique).
 - Administrateur : Ergon Capital SA (Belgique).
 - Gérant : Ergon Capital II Sarl (Luxembourg).
- AUTRES MANDATS :**
- Administrateur : Groupe Bruxelles Lambert*, Publihold SA, Steel Partners NV (Belgique) ; Central Parc Villepinte SA, Elitech Group SAS, Fonds de Dotation du Palais, Lafarge*, PLU Holding SAS (France) ; Gruppo Banca Leonardo SpA, Seves SpA (Italie).
 - Gérant : Egerton Sarl (Luxembourg).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur : Fapakt SA, King Belgium, King Benelux Holding BV (Belgique) ; Farmabios SpA, Nicotra Gebhardt SpA (Italie) ; Arno Glass SA (Luxembourg) ; King Nederland (Pays-Bas).

Fatine LAYT**Administrateur**

Née le 10 juillet 1967

Adresse professionnelle : Oddo & Cie – 12, boulevard de la Madeleine – 75009 Paris

Diplômée de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de la Société Française des Analystes Financiers (SFAF), Fatine Layt rejoint le groupe Euris à sa création en 1989 ; elle y exerce diverses responsabilités jusqu'en 1992 où elle est nommée Directeur Général d'EPA et Administrateur de Glénat et d'Actes Sud ; elle dirige également deux sociétés de droits audiovisuels créées en partenariat avec Canal+. En 1993, elle devient Directeur Financier du fonds d'investissement Oros puis Directeur Général de Sygma Presse en 1995. De 1996 à 1998, Fatine Layt est Président-Directeur Général du groupe de presse spécialisé CEPP et Administrateur du syndicat de la presse professionnelle. En 2000, elle crée Intermezzo, société spécialisée dans le secteur des médias avant de devenir, en 2003, associée de Messier Partners, banque d'affaires basée à Paris et à New York. En 2007, elle fonde la banque d'affaires Partanea, cédée fin 2008 au groupe Oddo et Cie dont elle devient membre du Comité Exécutif ; elle est également associée-gérante et Président de Oddo Corporate Finance.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Président : Oddo Corporate Finance (Banque d'affaires - France).
- AUTRES MANDATS :**
- Président : A&A Associés SAS, Partanea SAS (France).
 - Gérant : Intermezzo (France).
 - Administrateur : Fondation Renault (France).
 - Membre du Conseil de Surveillance : Institut Aspen France (France).
 - Membre du Comité Exécutif : Oddo & Cie (France).
 - Président : Le Cercle des Partenaires des Bouffes du Nord (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Aucun.

* Société cotée.

Jocelyn LEFEBVRE**Administrateur**

Né le 22 décembre 1957

Adresse professionnelle : Power Corporation du Canada - 751, Square Victoria - Montréal (Québec) - Canada H2Y 2J3

Diplômé en Administration des Affaires des Hautes Études Commerciales (HEC) de Montréal (Canada), membre de l'Ordre des Comptables Agréés du Québec, Jocelyn Lefebvre débute sa carrière en 1980 chez Arthur Andersen & Co. à Montréal puis à Bruxelles. En 1986, il rejoint la Société Générale de Financement du Québec ainsi que le groupe industriel canadien M.I.L. Inc., où il occupe successivement les fonctions d'Adjoint au Président, Vice-Président à l'administration et aux projets spéciaux puis aux affaires corporatives tout en occupant le poste de Président de l'une de ses principales filiales (Vickers Inc.), jusqu'en 1991. En 1992, Jocelyn Lefebvre entre dans le groupe Power Corporation du Canada où il assume différentes responsabilités en Europe.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉS PRINCIPALES :**
- Directeur : Power Corporation du Canada* (Holding financier - Canada).
 - Président : Sagard SAS (Société de gestion de fonds de private equity - France).
- AUTRES MANDATS :**
- Membre du Directoire : Parjointco N.V., Power Financial Europe B.V. (Pays-Bas).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur : Suez-Tractebel S.A. (Belgique).

Éric LE MOYNE DE SÉRIGNY**Administrateur**

Né le 7 avril 1946

Adresse professionnelle : Alternative Leaders France – 43, avenue Marceau – 75116 Paris

Titulaire d'un Diplôme d'Études Supérieures de Droit de la Faculté de Droit de Paris, Éric le Moyne de Sérigny débute sa carrière en 1968 à la Banque Rothschild où il occupe pendant 15 ans divers postes de Direction avant de rejoindre en 1984 Chase Manhattan Bank dont il est Vice-Président Administrateur. En 1988, il intègre Lloyds Bank S.A. en France, où il exerce successivement les fonctions de Directeur Général puis Président-Directeur Général jusqu'en 2002. Depuis 2003, Éric le Moyne de Sérigny était Président du Directoire d'Alternative Leaders France S.A. ; il en est le Directeur Général depuis le 1^{er} janvier 2012.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉS PRINCIPALES :**
- Président du Directoire : Alternative Leaders France S.A. (Société de gestion de portefeuille - France).
 - Senior Advisor : KBL Richelieu (Banque - France).
 - Senior Partner : Athema (Conseil en investissements financiers – France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur : Istac S.A., Richelieu Finance (France).

* Société cotée.

Arielle MALARD de ROTHSCHILD**Administrateur**

Né le 20 avril 1963

Adresse professionnelle : Rothschild & Cie – 23 bis, avenue de Messine – 75008 Paris

Docteur en sciences économiques de l'Institut d'Études Politiques de Paris et titulaire d'un DEA de Monnaie, Banque, Finance à Paris II, Arielle Malard de Rothschild débute sa carrière en 1989 à la banque Lazard où elle passe 10 ans, tout d'abord au sein du Département Conseil aux gouvernements étrangers. Arielle Malard de Rothschild rejoint Rothschild & Cie banque en 1999 où elle crée le Département Marchés Émergents à Paris, qu'elle développe ; elle est, depuis mars 2006, Gérant de Rothschild & Cie et Vice-Président pour l'Europe de l'Est du groupe Rothschild. Ses intérêts personnels l'ont également amenée à s'engager dans des actions humanitaires, notamment, en devenant en 1997 Administrateur, puis Présidente en 2007, de l'ONG CARE France et Administrateur de CARE International. Elle est également depuis de nombreuses années Administrateur de la Fondation de Rothschild et de l'association Traditions pour Demain.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Gérant : Rothschild & Cie (Banque d'affaires – France).
- AUTRES MANDATS :**
- Administrateur : Groupe Lucien Barrière (France) ; CARE International (Suisse).
 - Présidente : CARE France.

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Aucun.

Jean MONVILLE**Administrateur**

Né le 7 novembre 1944

Adresse professionnelle : SPIE SA – Parc Saint Christophe – 95863 Cergy-Pontoise cedex

Ancien élève de l'École Polytechnique et licencié ès Sciences Économiques, Jean Monville débute sa carrière en 1969 à la Direction Financière de Société Générale, en charge du secteur BTP et des projets de concession. Il rejoint en 1974 la société Isochem, spécialisée dans le domaine de la chimie et de l'ingénierie chimique. En 1978, il intègre le groupe Spie Batignolles en tant que Directeur du Département Finances Export du Groupe. De 1984 à 1992, il assume les fonctions de Directeur Général Adjoint puis Directeur Général de Spie Capag, filiale spécialisée dans les projets pétroliers. En 1992, il devient Directeur du marketing du groupe Spie Batignolles avant d'être nommé en 1995 Administrateur et Directeur Général. En 1997, Jean Monville a pris la Présidence du groupe Spie Batignolles, devenu AMEC Spie puis, en 2006, Spie SA, jusqu'à fin 2009. Il est depuis cette date Président d'Honneur de Spie.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- MANDATS EXERCÉS :**
- Président d'honneur : Spie SA* (Groupe d'ingénierie électrique - France).
 - Administrateur : Fondation Royaumont (France) ; SPIE UK (Royaume-Uni).
 - Président : Comité "Déontologie internationale et principes directeurs" du MEDEF, ANVIE.

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Président du Conseil d'Administration : Financière Spie, Spie 4, Spie SA (France).
- Gérant : Spie Management (France).
- Représentant permanent de Spie Management : Président d'Euro Spie, Spie 12, Spie CDF, Spie OPS (France)
- Administrateur : SBTP, Spie International, Spie Rail (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : La Financière Atalian (France).
- Vice-Président : Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP), Groupement des Industries de l'équipement électrique, du contrôle commande et des services associés (GIMELEC) (France).
- Président : Comité "Internationalisation de l'Entreprise" du MEDEF.

* Société cotée.

Robert PEUGEOT**Administrateur**

Né le 25 avril 1950

Adresse professionnelle : PSA Peugeot Citroën – 75, avenue de la Grande-Armée – 75116 Paris

Diplômé de l'École Centrale de Paris et titulaire d'un MBA de l'INSEAD de Fontainebleau, Robert Peugeot débute sa carrière en 1975 chez Peugeot où il assume diverses responsabilités tant en France qu'à l'étranger. En 1985, il rejoint Citroën dont il devient en 1993 Directeur de la Qualité et de l'Organisation jusqu'en 1998, date à laquelle il est nommé Directeur Innovation et Qualité de PSA Peugeot Citroën et membre du Comité Exécutif. À compter de février 2007, il devient membre du Conseil de Surveillance de Peugeot S.A., membre du Comité Financier et membre du Comité Stratégique du groupe PSA Peugeot Citroën, qu'il préside depuis décembre 2009. Robert Peugeot est également depuis 2002 Président-Directeur Général de FFP (Société Foncière, Financière et de Participations).

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Président-Directeur Général : FFP* (, société de portefeuille - France).
- AUTRES MANDATS :**
- Membre du Conseil de Surveillance : Hermès International*, Peugeot SA* (France) ; IDI Emerging Markets SA (Luxembourg).
 - Administrateur : Sofina SA* (Belgique) ; EPF (Établissements Peugeot Frères), Faurecia*, Holding Reinier, Sanef (France) ; DKSH Holding AG (Suisse).
 - Gérant : CHP Gestion SCI, Rodom SCI (France).
 - Représentant permanent de FFP : Président de Financière Guiraud SAS (France), Membre du Conseil de Surveillance de Zodiac Aérospace* (France).
 - Président du Comité Stratégique et Membre du Comité Financier : groupe PSA Peugeot Citroën.

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Président-Directeur Général : Simante, SL (Espagne).
- Membre du Conseil de Surveillance : Citroën Deutschland AG (Allemagne) ; Aviva France (France).
- Administrateur : Alpine Holding (Autriche) ; Citroën Danemark AS (Danemark) ; B-1998, SL, FCC Construcción, S.A., Fomentos de Construcciones y Contratas, S.A. (Espagne) ; Aviva Participations, GIE Recherches et Études PSA Renault, Immeubles et Participations de l'Est, LFPF (La Française de Participations Financières) (France) ; Citroën UK Ltd, Waste Recycling Group Limited (Royaume-Uni).

Olivier PIROTTE**Administrateur**

Né le 18 septembre 1966

Adresse professionnelle : Groupe Bruxelles Lambert – 24, Avenue Marnix – 1000 Bruxelles (Belgique)

Ingénieur diplômé de l'École de Commerce Solvay de l'Université Libre de Bruxelles, Olivier Pirotte débute sa carrière en 1989 au sein du cabinet Arthur Andersen où il occupe des responsabilités de direction tant pour les divisions de "Business Consulting" que d'"Audit". Olivier Pirotte rejoint en 1995 Groupe Bruxelles Lambert où il a assumé, jusqu'à fin 2011, la fonction de Directeur des Participations et des Investissements. Il est, depuis le 1^{er} janvier 2012, Directeur Financier et Administratif de Groupe Bruxelles Lambert.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Directeur des Participations et des Investissements de Groupe Bruxelles Lambert* (Holding financier - Belgique), jusqu'au 31 décembre 2011.
- AUTRES MANDATS :**
- Administrateur et Membre des Comités Stratégique et d'Audit : Suez Environnement Company* (France).
 - Administrateur et Président du Comité d'Audit : Électrabel S.A. (Belgique), jusqu'au 25 novembre 2011.
 - Administrateur : Brussels Securities S.A., Ergon Capital Partners III S.A., GBL Treasury Center S.A., Sagerpar S.A. (Belgique) ; PGB (France) ; GBL Investments Limited (Irlande) ; GBL Verwaltung S.A. (Luxembourg) ; Belgian Securities B.V., GBL Overseas Finance N.V. (Pays-Bas).
 - Gérant : GBL Energy Sarl, Immobilière Rue de Namur Sarl, GBL R Sarl (Luxembourg).
 - Membre du Comité des Investissements : Sagard Equity Partners (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Administrateur : Ergon Capital Partners, SN Airholding (Belgique).

* Société cotée.

Amaury de SÈZE**Administrateur**

Né le 7 mai 1946

Adresse professionnelle : PGB S.A. – 1, rond-point des Champs-Élysées – 75008 Paris

Diplômé de la Stanford Graduate School of Business (États-Unis), Amaury de Sèze débute sa carrière en 1968 chez Bull General Electric. En 1978, il rejoint le groupe Volvo où il exerce diverses fonctions avant de devenir en 1986 Président-Directeur Général de Volvo France puis Président de Volvo Europe et membre du Comité Exécutif du Groupe en 1990. En 1993, il rejoint le groupe Paribas en tant que membre du Directoire de Compagnie Financière de Paribas et de Banque Paribas en charge des participations et des affaires industrielles. De 2002 à octobre 2007, il est Président de PAI Partners. En mars 2008, il est nommé Vice-Président de Power Corporation du Canada, en charge des investissements européens, jusqu'en mai 2010, date à laquelle il devient Vice-Président du Conseil d'Administration de Corporation Financière Power.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Vice-Président du Conseil d'Administration : Corporation Financière Power* (Holding financier - Canada).
- AUTRES MANDATS :**
- Administrateur Référent : Carrefour S.A. * (France).
 - Président du Conseil de Surveillance : PAI Partners (France).
 - Membre du Conseil de Surveillance : Publicis Groupe SA* (France).
 - Administrateur : BW Group, Erbe SA, Groupe Bruxelles Lambert * (Belgique) ; Suez Environnement Company*, Thales* (France) ; Pargesa Holding SA* (Suisse).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Président : PAI Partners UK Ltd (Royaume-Uni).
- Président du Conseil d'Administration : Carrefour SA* (France).
- Vice-Président du Conseil d'Administration : Power Corporation du Canada* (Canada).
- Administrateur : Power Corporation du Canada* (Canada) ; Eiffage*, Groupe Industriel Marcel Dassault SAS (France) ; PAI Europe III General Partner N.C., PAI Europe IV General Partner N.C. (Guernesey) ; PAI Partners Srl, Saeco SpA (Italie) ; PAI Europe IV UK General Partner Ltd (Royaume-Uni).
- Membre du Conseil de Surveillance : Gras Savoye SCA (France).

Pierre-Jean SIVIGNON**Administrateur**

Né le 21 décembre 1956

Adresse professionnelle : Carrefour – 33 avenue Émile Zola – 92100 Boulogne-Billancourt

Diplômé de l'École Supérieure des Sciences Économiques (ESSEC) de Paris, Pierre-Jean Sivignon débute sa carrière en 1979 au sein du cabinet Peat Marwick Mitchell. En 1982, il rejoint le groupe Schlumberger où il assume diverses fonctions au sein de la Direction Financière de la division Dowell Schlumberger Oilfield Services (en Europe et en Afrique), puis devient Directeur Général de la division Banque et Industrie (à Paris) et enfin Trésorier du Groupe à Paris et New York. De 2001 à 2005, il est Directeur Financier de Faurecia. Puis Pierre-Jean Sivignon rejoint le groupe Philips le 1^{er} mai 2005 où il a exercé les fonctions de Directeur Financier et membre du Comité Exécutif jusqu'en mars 2011. Il est, depuis le 1^{er} septembre 2011, Directeur Exécutif Finances et Gestion du groupe Carrefour et membre du Comité Exécutif.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Directeur Exécutif Finances et Gestion : Carrefour* (Groupe de distribution alimentaire – France), depuis le 1^{er} septembre 2011.
- AUTRES MANDATS :**
- Président : Carrefour Property France SAS (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Directeur Financier et Membre du Comité Exécutif : Royal Philips Electronics* (Pays-Bas).

* Société cotée.

Jacques VEYRAT**Administrateur**

Né le 4 novembre 1962

Adresse professionnelle : Impala SAS – 7, rue Képler – 75116 Paris

Ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Ponts et Chaussées de Paris, Jacques Veyrat débute sa carrière à la Direction du Trésor puis en cabinet ministériel. En 1995, il rejoint le groupe Louis Dreyfus où il assume diverses responsabilités de Direction, notamment au sein de la société Louis Dreyfus Armateurs. De 1998 à 2008, Jacques Veyrat est Président-Directeur Général de Louis Dreyfus Communications devenu Neuf Cegetel. En avril 2008, il prend la Direction du groupe Louis Dreyfus, jusqu'en juillet 2011, date à laquelle il crée Impala SAS, active notamment dans le domaine de l'énergie.

Liste des activités et mandats exercés au 31 décembre 2011 :

- ACTIVITÉ PRINCIPALE :**
- Président : Impala SAS (Groupe de production et négoce d'énergie - France).
- AUTRES MANDATS :**
- Président : Impala Holding SAS (France).
 - Administrateur : Direct Énergie, HSBC France, ID Logistics Group, Neoen, Poweo (France).
 - Membre du Conseil de Surveillance : Eurazeo* (France).

Liste des activités et autres mandats ayant expiré au cours des cinq dernières années :

- Président-Directeur Général : Neuf Cegetel* (France).
- Directeur Général : Louis Dreyfus SAS, Louis Dreyfus Technologies (France).
- Président : Kurosawa BV (Pays-Bas).
- Administrateur : Irise, SHD, Tajan (France).
- Membre du Conseil de Surveillance : Altair Amboise, Amboise Investissement, Jet Multimédia (France).
- Représentant permanent de Neuf Cegetel* : Président de Wengo, Administrateur de LD Collectivités (France).

■ AUTRES INFORMATIONS**Expertise et expérience des membres du Conseil d'Administration en matière de gestion**

Parmi les critères retenus pour la sélection des Administrateurs, figurent leur expertise et leur expérience en matière de gestion. Les membres du Comité d'Audit sont en outre choisis pour leur compétence particulière en matière financière. Le Comité des Nominations et des Rémunérations s'attache tout particulièrement, ainsi que le Conseil d'Administration, à l'appréciation de ces critères.

L'activité et les mandats exercés par chacun des Administrateurs (*voir leur notice biographique respective, ci-dessus*) attestent de leur expertise et expérience individuelle dans des domaines différents, tels que la finance, l'industrie ou les services, contribuant ainsi à la qualité des travaux du Conseil et à un juste équilibre dans sa composition.

Liens familiaux entre les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun lien familial entre les membres du Conseil d'Administration.

Conflits d'intérêts potentiels entre les membres du Conseil d'Administration

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun conflit d'intérêt potentiel existant entre les devoirs des Administrateurs à l'égard de la Société et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Il est précisé que certains Administrateurs de la Société occupent également des fonctions dirigeantes dans des entités du groupe d'actionnaires de contrôle de la Société ; il s'agit de MM. Jacques Drijard, Ian Gallienne, Jocelyn Lefebvre, Olivier Pirotte et Amaury de Sèze (*voir leur notice biographique respective, ci-dessus*).

Il n'existe pas d'arrangement ou d'accord conclu avec les principaux actionnaires, clients, fournisseurs ou autres, en vertu duquel un Administrateur de la Société a été sélectionné.

* Société cotée.

Contrats de services entre la Société et ses Administrateurs

Il n'existe, à la connaissance de la Société, aucun contrat de services conclu entre ses Administrateurs et la Société ou l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi de quelconques avantages au terme d'un tel contrat.

Absence de condamnation pour fraude

À la connaissance de la Société, aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée à l'encontre d'un membre du Conseil d'Administration au cours des cinq dernières années.

Faillite, mise sous séquestre ou liquidation de sociétés à laquelle un Administrateur a été associé en qualité de dirigeant au cours des cinq dernières années

À la connaissance de la Société, aucun de ses Administrateurs n'a été associé en qualité de dirigeant à une quelconque faillite, mise sous séquestre ou liquidation de société au cours des cinq dernières années.

Incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée contre un Administrateur par des autorités statutaires ou réglementaires

À la connaissance de la Société, aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre d'un de ses Administrateurs au cours des cinq dernières années.

3.1.4 FONCTIONNEMENT

Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, et au moins 3 fois par an. Sa convocation par son Président est faite par tout moyen écrit.

2011

Nombre de séances	5
Taux moyen de présence effective des membres	90 %

2012

Nombre prévisionnel de séances	5
--------------------------------	---

Le calendrier prévisionnel des réunions du Conseil d'Administration pour l'année à venir est arrêté au plus tard lors de la dernière séance de chaque année. Depuis 2011, à l'occasion de l'arrêté de ce calendrier, et de celui des Comités spécialisés du Conseil, une première indication des sujets programmés pour y être traités au cours de l'année à venir est communiquée au Conseil. Le Président du Conseil d'Administration arrête généralement l'ordre du jour de chaque réunion du Conseil après avoir recueilli, le cas échéant, les propositions de la Direction Générale et celles du Vice-Président, ainsi que l'avis du Secrétaire du Conseil. Il organise son déroulement, en anime les débats et en rend compte conformément à la loi, aux statuts de la Société et aux principes et pratiques de Gouvernement d'Entreprise que le Conseil a lui-même adoptés, tels qu'ils sont exposés au paragraphe suivant.

La convocation aux réunions, adressée à chacun des Administrateurs, est accompagnée du projet de procès-verbal de la séance précédente préparé par le Secrétaire et approuvé par le Président, ainsi que de l'ensemble des informations et documents relatifs aux points inscrits à l'ordre du jour qui sont nécessaires pour assurer une participation efficace des membres aux débats. Ces informations et documents peuvent ainsi inclure, selon le cas, les comptes (prévisionnels ou définitifs) annuels, semestriels ou trimestriels du Groupe, ainsi que la présentation de la marche des affaires des différentes branches du Groupe ou tous autres sujets spécifiques qui seront abordés. Certains documents complémentaires peuvent également être remis en séance aux Administrateurs, comme par exemple les projets de communiqués relatifs aux comptes périodiques du Groupe ou

encore l'information sur l'évolution du cours de Bourse de l'action de la Société.

De manière à leur permettre d'exercer leur mandat dans des conditions appropriées, le Président et, sur sa demande, les membres du Comité Exécutif, adressent également aux Administrateurs entre deux séances du Conseil d'Administration : toute information importante publiée, y compris critique, concernant le Groupe (notamment sous forme d'articles de presse et de rapports d'analyse financière) et, si l'importance ou l'urgence l'exigent, toute autre information pertinente relative à la situation du Groupe, à ses projets ou à son environnement économique ou concurrentiel.

Depuis 2011, le Président-Directeur Général est assisté dans l'organisation des travaux du Conseil et de ses Comités d'un Vice-Président agissant en qualité d'Administrateur Référent. Ce dernier est également chargé d'assurer le bon fonctionnement des organes de gouvernance de la Société ; de présider, en cas d'empêchement du Président, les réunions du Conseil ; de coordonner les relations de la Société avec ses actionnaires de contrôle et leurs représentants, de gérer les situations susceptibles de créer un conflit d'intérêts potentiel pour un Administrateur et, plus généralement, de veiller à l'application des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise. Le Vice-Président, Administrateur Référent, préside le Comité Stratégique et le Comité des Nominations et des Rémunérations.

Les travaux effectués par chacun des Comités spécialisés font périodiquement l'objet d'un compte rendu au Conseil, de la part de leur Président ou, en leur absence, d'un autre membre du Comité concerné.

Le Secrétaire du Conseil est le Directeur Juridique du Groupe. Sa nomination et, le cas échéant, sa révocation, relèvent de la compétence exclusive du Conseil. Tous les membres du Conseil peuvent le consulter et bénéficier de ses services ; il assiste le Président et le Conseil et leur fait toutes recommandations utiles sur les procédures et règles applicables au fonctionnement du Conseil, leur mise en œuvre et leur respect. Le Secrétaire est habilité à certifier les copies ou extraits de procès-verbaux des délibérations du Conseil.

3.1.5 LA MISE EN ŒUVRE DES MEILLEURES PRATIQUES DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Charte Intérieure du Conseil d'Administration

Dans le cadre du respect des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise, le Conseil d'Administration a adopté une Charte Intérieure qui contient le recueil des principes de conduite de ses membres et de fonctionnement du Conseil et de ses Comités spécialisés. Cette Charte, dont la première version a été adoptée dès 2002, est régulièrement mise à jour en vue d'y intégrer : les évolutions légales et réglementaires applicables à la Société ; les recommandations de l'AMF en matière de Gouvernement d'Entreprise ainsi que celles des associations et instances professionnelles représentatives des sociétés françaises cotées (AFEP, MEDEF, ANSA...) ; et enfin les modifications apportées par le Conseil à l'issue des auto-évaluations de son fonctionnement auxquelles il se livre annuellement en vue de se conformer aux meilleures pratiques.

Il est remis à chacun des Administrateurs de la Société le recueil ("Vade-mecum de l'Administrateur") des principaux textes et dispositions régissant leurs devoirs et obligations, tels que les statuts de la Société, la Charte Intérieure du Conseil d'Administration, la Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du Groupe ainsi que divers documents et formulaires utiles permettant aux Administrateurs de se conformer à leurs obligations.

La dernière version de la Charte Intérieure a été adoptée par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 28 juillet 2011 ; elle est disponible sur le site Internet de la Société (www.imerys.com), rubrique "Le Groupe/Gouvernement d'Entreprise".

Auto-évaluation du Conseil d'Administration

Conformément à la Charte Intérieure, "le Conseil d'Administration se livre à la revue et l'évaluation chaque année de son mode de fonctionnement et de son activité au cours de l'exercice précédent, les résultats de cet examen ayant vocation à apparaître dans le rapport du Conseil à inclure dans le Document de Référence du Groupe. En outre, suivant une périodicité décidée par son Président, le Conseil d'Administration procède à son auto-évaluation formalisée à l'aide d'un questionnaire adressé préalablement aux Administrateurs".

En vue de se conformer aux meilleures pratiques, le Conseil d'Administration a procédé au début de l'année 2012 à l'évaluation formelle de son fonctionnement et celui de ses Comités au cours de l'année 2011. Ainsi, il a été remis à chacun de ses membres un questionnaire individuel portant notamment sur le rôle et la performance du Conseil et de ses Comités, leur composition et fonctionnement, l'organisation et la tenue de leurs réunions et, enfin, l'information des Administrateurs. Les réponses ont été complétées par un entretien individuel avec le Secrétaire du Conseil proposé aux Administrateurs qui le souhaitent, notamment les Administrateurs indépendants, afin de débattre plus librement des points abordés par ce questionnaire. Les conclusions de cette évaluation ont été présentées et débattues lors de la réunion du Conseil d'Administration du 15 février 2012.

De façon générale, le fonctionnement du Conseil et des Comités est jugé tout à fait satisfaisant par leurs membres. Les Administrateurs

apprécient en particulier la qualité des informations qui leur sont transmises à l'occasion de chacune des réunions, ainsi que la qualité et l'efficacité des débats en leur sein. Les Administrateurs ont pu constater, à leur satisfaction, que les principales recommandations issues de l'auto-évaluation menée par le Conseil d'Administration en février 2011, visant à améliorer son fonctionnement et sa performance ainsi que ceux de ses Comités, ont été mises en application, en particulier : la nomination en qualité d'Administrateur d'une seconde femme, Arielle Malard de Rothschild, la proportion de femmes au sein du Conseil ayant ainsi été portée à plus de 12 % ; la désignation d'un Vice-Président comme Administrateur Référent, Aimery Langlois-Meurinne, et d'un déontologue, le Secrétaire du Conseil, ces deux nouvelles mesures contribuant à renforcer les bonnes pratiques de Gouvernement d'Entreprise auxquelles la Société est attachée ; les progrès réalisés par le Groupe en matière de Développement Durable, la stratégie et les principales réalisations dans ce domaine ayant fait l'objet d'une présentation détaillée au Conseil.

Afin d'améliorer encore son efficacité et celle de ses Comités, le Conseil a également estimé utile de retenir et mettre en œuvre à l'avenir les suggestions suivantes émises par ses membres à l'occasion de cette nouvelle évaluation :

- accroître progressivement la diversité de la composition du Conseil avec un pourcentage plus élevé de femmes et de membres de nationalité ou de culture étrangère ;
- favoriser les contacts individuels périodiques entre le Président-Directeur Général et les Administrateurs, en particulier pour ceux qui ne sont pas membres d'un de ses Comités ;
- proposer des visites de sites industriels à ceux des Administrateurs intéressés, afin d'accroître la connaissance qu'ils ont du Groupe, de ses métiers et de ses équipes ;
- compléter la présentation de la marche des activités du Groupe par un rappel périodique de leur position concurrentielle, ainsi que de l'environnement, la stratégie et la performance du Groupe dans les principales zones géographiques où il opère.

Enfin, le Conseil a estimé que les termes de sa Charte, intégrant en particulier les recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, restaient conformes avec les meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise des sociétés cotées françaises.

■ COMITÉS SPECIALISÉS

Le Conseil d'Administration a confirmé lors de la transformation du mode de Direction de la Société en Conseil d'Administration, le 3 mai 2005, l'utilité des trois Comités spécialisés constitués préalablement par son Conseil de Surveillance. Ces Comités exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil qui en fixe les missions, compositions et rémunérations.

Les membres des Comités spécialisés sont choisis parmi ceux du Conseil. Le Président-Directeur Général et, le cas échéant, les Directeurs Généraux délégués, qui seraient également Administrateurs de la Société, ne peuvent être membres d'un de

ces Comités. La durée des fonctions des membres des Comités coïncide avec celle de leur mandat d'Administrateur.

Les Comités spécialisés n'ont qu'un rôle consultatif et n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Chacun des Comités détermine les règles internes applicables à la conduite de ses travaux. Les réunions des Comités font l'objet d'un procès-verbal. Il est communiqué aux membres du Comité concerné et, sur demande formulée auprès du Président de ce Comité, aux autres membres du Conseil d'Administration. Le Président du Comité concerné, ou un membre du Comité désigné à cet effet, rend compte au Conseil d'Administration des travaux de ce Comité.

Chacun des Comités procède en outre, chaque année, à la revue de son activité ainsi qu'à l'évaluation de sa composition et de son fonctionnement au cours de l'exercice précédent, dont les résultats ont vocation à apparaître dans le Document de Référence du Groupe.

■ COMITÉ STRATÉGIQUE

(créé le 17 juin 1993 sous la dénomination Comité Permanent)

Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

“Le Comité Stratégique a notamment pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses recommandations dans les domaines suivants :

1. Stratégie

- l'élaboration et l'arrêté des orientations de la stratégie industrielle, commerciale et financière du Groupe ;
- le contrôle de la conformité de la stratégie mise en œuvre par la Direction Générale aux orientations arrêtées par le Conseil d'Administration.

Composition

Le Comité Stratégique est composé des 9 membres suivants, désignés par le Conseil, incluant le Vice-Président du Conseil d'Administration, qui assure la Présidence du Comité :

Nom	Date de 1 ^{re} nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Président	17 juin 1993	Non
Jacques DRIJARD, Vice-Président	26 mars 1998	Non
Gérard BUFFIÈRE	28 avril 2011	Non
Aldo CARDOSO	2 mai 2007	Oui
Ian GALLIENNE	29 avril 2010	Non
Jocelyn LEFEBVRE	27 mars 1996	Non
Jean MONVILLE	12 février 2009	Oui
Olivier PIROTTE	29 avril 2010	Non
Amaury de SÈZE	30 juillet 2008	Non
Nombre de membres : 9		2

À cet effet, il examine en détail et formule, le cas échéant, ses recommandations au Conseil concernant :

- le budget du Groupe préparé par la Direction Générale ;
- les opérations susceptibles de modifier significativement l'objet ou le périmètre d'activité de la Société et du Groupe, notamment :
 - les opérations de prise de participation, d'investissement, d'acquisition ou de disposition de valeurs mobilières ou de tout autre élément d'actif immobilisé (ainsi que toute opération économiquement assimilable, notamment l'apport ou l'échange) d'un montant supérieur, par opération, à vingt millions d'euros (20 000 000 €), ou sa contre-valeur en toute autre devise,
 - les accords commerciaux ou industriels significatifs qui engageraient l'avenir à long terme de la Société ou du Groupe,
 - toute opération de financement d'un montant susceptible de modifier substantiellement la structure financière du Groupe.

Le Comité présente chaque année au Conseil son programme prévisionnel d'étude des questions stratégiques, importantes pour l'avenir du Groupe, qu'il envisage pour l'année en cours.

2. Risques

- les questions relatives à l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
 - environnement externe : relations avec les investisseurs, positions concurrentielles du Groupe,
 - processus internes : gestion des ressources financières, potentiel de Ressources Humaines, développements de nouveaux produits, potentiel de réserves et ressources minérales, dépendance et continuité de l'exploitation d'activités industrielles ou commerciales clés, politique de prix de vente,
 - informations de gestion : contrôle de gestion et reporting financier, contrôle a posteriori de la réalisation des projets d'investissements ayant fait l'objet d'un examen préalable par le Comité Stratégique”.

Fonctionnement

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Président-Directeur Général. Il consacre en principe une réunion par an à la stratégie du Groupe et à son environnement concurrentiel, à laquelle il peut éventuellement convier tous les Administrateurs.

2011

Nombre de séances	6
Taux moyen de présence effective des membres	89 %

2012

Nombre prévisionnel de séances	7
--------------------------------	---

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Président-Directeur Général, le cas échéant les Directeurs Généraux Délégués, le Directeur Financier et le Responsable Stratégie & Développement du Groupe, ainsi que, à l'initiative du Président-Directeur Général ou à la demande qui lui en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe compétents. Le Comité peut également procéder à des visites ou à l'audition de responsables opérationnels ou fonctionnels du Groupe, utiles à la réalisation de sa mission.

Le Secrétaire du Comité est le Responsable Stratégie & Développement du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité.

Activité en 2011

Le Comité Stratégique s'est attaché, tout au long de l'année, à suivre les actions de gestion et de développement entreprises par la Direction Générale du Groupe, en s'assurant qu'elles s'inscrivaient dans le cadre de la stratégie d'Imerys, telle que définie par le Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, le Comité a régulièrement étudié l'évolution de la marche des affaires d'Imerys et des principaux marchés sur lesquels opèrent ses activités, il a examiné en détail les comptes mensuels et trimestriels consolidés d'Imerys, ainsi que la manière dont ils reflétaient le résultat des actions menées par la Direction Générale.

Par ailleurs, le Comité a entamé sa revue périodique du cadre stratégique dans lequel Imerys envisage d'inscrire son développement futur. Après avoir examiné le plan général stratégique à 5 ans du Groupe incluant la liste prioritaire de pistes potentielles de croissance interne ou externe qui avaient été identifiées, le Comité a débuté son analyse des plans individuels propres à chacune des divisions qui composent le Groupe. Cette analyse se poursuit et s'échelonne jusqu'à la fin de l'année 2012.

Le Comité Stratégique a également examiné périodiquement et approuvé les étapes clés et les principaux aspects des projets de croissance externe les plus significatifs. Cet examen a notamment porté en 2011 sur :

- l'acquisition, auprès du groupe Rio Tinto, de son activité de leader mondial de transformation du talc servant les marchés des polymères, peintures, céramiques et papier et opérant à partir de neuf mines localisées en Europe, États-Unis et Australie ; cette acquisition s'est concrétisée le 1^{er} août 2011 ;

- la formation d'une co-entreprise à 50/50 avec le groupe norvégien Norsk Mineral pour servir le marché en forte croissance du quartz de haute pureté ; cette opération s'est concrétisée le 31 mars 2011 ;
- le projet de constitution d'une joint venture avec le groupe Al Zayani Investments pour la construction, à Bahreïn, d'une usine de production d'alumine fondue.

En outre, et comme habituellement, le Comité Stratégique s'est attaché à analyser la structure financière du Groupe et à s'assurer de la robustesse de cette dernière. Dans ce cadre, il a examiné en détail puis approuvé la stratégie de refinancement du Groupe en vue d'augmenter et diversifier ses ressources financières en allongeant leur maturité moyenne. Le Comité a également suivi au cours du second semestre 2011 l'avancement des négociations avec les établissements de crédit qui ont permis la sécurisation de près d'un milliard d'euros de lignes bancaires bilatérales jusqu'à l'horizon 2015-2016.

Enfin, le Comité Stratégique a revu, lors de sa dernière séance de l'année, les résultats estimés 2011 et le budget 2011 du Groupe, ainsi que le programme de la Journée Investisseurs du Groupe qui s'est tenue le 12 janvier 2012 et au cours de laquelle ont été présentés les axes stratégiques du Groupe pour les cinq ans à venir, qui visent à accélérer son développement en renforçant notamment sa croissance organique.

COMITÉ DES NOMINATIONS ET DES RÉMUNÉRATIONS

(créé le 3 novembre 1987 sous la dénomination Comité Spécial des Options)

Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

“Le Comité des Nominations et des Rémunérations a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

1. Nominations

- la sélection des candidats aux fonctions d'Administrateurs ;
- les propositions de nomination du Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, du Président du Conseil et du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux Délégués, ainsi que des Présidents de Comité et de leurs membres. À ce titre, le Comité des Nominations et des Rémunérations doit prendre en compte l'ensemble des éléments suivants : équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société, poursuite de la féminisation du Conseil, recherche et appréciation des candidats possibles, opportunité des renouvellements de mandats ;
- la présentation d'un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible ;
- la qualification d'indépendant de chacun des Administrateurs, au regard de la définition d'“indépendance” adoptée par le Conseil, et sur les éventuelles modifications (ou explicitations de critères) à apporter à cette définition.

2. Rémunérations

- le montant et le mode d'attribution des jetons de présence (parties fixe et variable) alloués aux Administrateurs ;
- la politique générale de rémunération des cadres dirigeants du Groupe ;
- la rémunération individuelle du Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, du Directeur Général et, le cas échéant, des Directeurs Généraux Délégués, et leurs accessoires (tels que régimes de retraite et de prévoyance ou avantages en nature), ainsi que toutes les autres dispositions relatives à leur statut et/ou contrat de travail ;
- la politique générale d'attribution d'options de souscription ou d'achat ou d'attribution gratuite d'actions de la Société et de détermination des bénéficiaires des plans d'options ou d'attributions gratuites proposées par le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Directeur Général ;
- la détermination des attributions individuelles d'options ou d'actions gratuites à la Direction Générale ainsi que des conditions spécifiques et restrictions applicables à ces attributions (atteinte d'objectifs de performance économique, limitation de leur nombre, obligation de détention et de conservation d'actions de la Société, ...) en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF ;
- la politique d'actionnariat salarié du Groupe et ses conditions de mise en œuvre proposées par le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Directeur Général."

Composition

Le Comité des Nominations et des Rémunérations est composé des 3 membres suivants, désignés par le Conseil, parmi lesquels figure le Vice-Président du Conseil d'Administration qui assure la Présidence du Comité :

Nom	Date de 1 ^{re} nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aimery LANGLOIS-MEURINNE, Président	3 novembre 1987	Non
Robert PEUGEOT	3 mai 2005	Oui
Jacques VEYRAT	14 février 2007	Oui
Nombre de membres : 3		2

La composition de ce Comité respecte la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Fonctionnement

Le Comité délibère en présence d'au moins deux de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile, ou encore à la demande du Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, du Directeur Général.

2011

Nombre de séances	3
Taux moyen de présence effective des membres	100 %

2012

Nombre prévisionnel de séances	2
--------------------------------	---

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité entend le Président-Directeur Général ou, en cas de dissociation des fonctions, le Directeur Général, ainsi que le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il prend également l'avis d'experts indépendants.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur des Ressources Humaines du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances.

Activité en 2011

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a tout d'abord été consulté au cours de ses deux premières réunions sur la composition

du Conseil d'Administration et celle de ses Comités, au regard en particulier des mandats des Administrateurs venant à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires et des candidatures proposées. Le Comité a ainsi examiné la situation de chacun des membres du Conseil au regard de la définition d'"indépendance" adoptée par le Conseil lors de sa séance du 3 mai 2005. Il s'est assuré que la composition du Comité d'Audit et du Comité des Nominations et des Rémunérations respectait la proportion des 2/3 de membres indépendants conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

À cette occasion, le Comité a confirmé au Conseil ses recommandations d'adopter un nouveau mode de gouvernance par la réunion des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général et de désigner Gilles Michel pour les exercer. Dans cette perspective et sur la base des commentaires recueillis dans le cadre de l'auto-évaluation du Conseil effectuée en début d'année, le Comité a recommandé au Conseil de désigner un Vice-Président en qualité d'Administrateur Référent, chargé d'assister le Président dans l'organisation des travaux du Conseil et de ses Comités et les relations de la Société avec les groupes de ses actionnaires de contrôle, tout en veillant à l'application des meilleures pratiques de Gouvernement d'Entreprise.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a également procédé à l'évaluation de la performance en 2010 de Gilles Michel, Directeur Général Délégué puis Président-Directeur Général à compter du 28 avril 2011, ainsi que celle de Gérard Buffière, Directeur Général jusqu'à cette même date. Dans ce cadre, il a revu le montant de la part variable de leur rémunération individuelle due au titre de l'exercice 2010, payable en 2011, en fonction des objectifs

notamment financiers qui leur avaient été assignés. Il a aussi émis ses recommandations sur la fixation des objectifs financiers et particuliers du Président-Directeur Général pour la détermination de la part variable de sa rémunération pour 2011 (*voir paragraphe 3.3.2 du présent chapitre*).

En outre, le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné et émis ses recommandations concernant les détails du programme individuel de rétention à long terme du Président-Directeur Général ainsi que les principales caractéristiques du programme général applicable aux autres principaux responsables clés du Groupe (*voir sections 3.4 et 3.5 du présent chapitre*).

Le Comité a également revu, pour tenir compte des commentaires recueillis dans le cadre de l'auto-évaluation du Conseil et sur la base d'une comparaison avec les pratiques de marché des sociétés françaises cotées comparables et de leurs évolutions récentes, le montant et le barème de répartition des jetons de présence alloués aux Administrateurs. Il a ainsi présenté ses recommandations au Conseil (*voir paragraphe 3.3.1 du présent chapitre*).

Enfin, le Comité a procédé à l'examen approfondi des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF en matière de rémunération des dirigeants mandataires sociaux, auquel la Société avait déclaré, le 18 décembre 2008, vouloir se reporter. Il a ainsi pu constater qu'Imerys se conformait presque intégralement à ces recommandations. Il a en outre donné son avis au Conseil quant aux règles restrictives de détention et de conservation d'actions par les dirigeants mandataires sociaux dans le cadre d'attributions d'options de souscription d'actions et d'actions de performance (*voir section 3.6 du présent chapitre*).

■ COMITÉ D'AUDIT

(créé le 27 mars 1996)

Mission

La Charte Intérieure du Conseil d'Administration définit les missions du Comité comme suit :

“Le Comité d'Audit a pour mission d'examiner et de fournir au Conseil d'Administration son avis et ses éventuelles recommandations dans les domaines suivants :

1. Comptes

- les comptes annuels sociaux et consolidés devant être arrêtés par le Conseil d'Administration, accompagnés d'une présentation du Directeur Financier du Groupe, ainsi que des comptes consolidés semestriels (estimés et définitifs) ;
- le périmètre des sociétés consolidées ;
- la pertinence et la permanence des méthodes comptables retenues, en vérifiant notamment la fiabilité des procédures internes de collecte et de contrôle des informations, dans le but de s'assurer de la sincérité des comptes et de la fidélité de l'image qu'ils donnent de la situation financière de la Société et du Groupe ;
- la méthode et les estimations retenues dans les tests de perte de valeur pratiqués par le Groupe ;

- la situation de l'endettement du Groupe, incluant la structure ainsi que la politique de couverture de taux ou de change et son résultat ;
- les litiges et engagements hors-bilan significatifs et leur impact comptable pour le Groupe ;
- le processus de production et de diffusion de l'information comptable et financière, en s'assurant de sa conformité aux exigences légales, aux recommandations des autorités de régulation ainsi qu'aux procédures internes.

2. Information financière

- la politique et les procédures applicables en matière de communication financière destinées à assurer la conformité par le Groupe à ses obligations réglementaires ;
- les principaux éléments de communication financière relative aux comptes du Groupe et de la Société, notamment :
 - la concordance entre ces comptes et l'état qui en est fait dans la communication financière,
 - la pertinence des éléments retenus dans cette communication.

3. Contrôle externe

- les propositions de nomination ou de renouvellement des Commissaires aux comptes. Le Comité examine et approuve le contenu du cahier des charges, le calendrier et l'organisation de l'appel d'offres en vue de leur nomination et, le cas échéant, de leur renouvellement, et contrôle le bon déroulement de cet appel d'offres ;
- le programme de travail des Commissaires aux comptes et les éventuelles missions complémentaires qui sont confiées à ceux-ci ou à d'autres membres de leur réseau, ainsi que le montant des rémunérations correspondantes ;
- la supervision des règles de recours aux Commissaires aux comptes pour des travaux autres que le contrôle des comptes et, plus généralement, du respect des principes garantissant l'indépendance des Commissaires aux comptes ;
- les conclusions des diligences des Commissaires aux comptes ainsi que leurs recommandations et les suites qui y sont données.

4. Audit & Contrôle Interne

- les programmes annuels d'audit interne et d'évaluation des contrôles internes ainsi que les moyens de leur mise en œuvre ;
- le résultat des travaux des auditeurs externes et internes et du Département Contrôle Interne, le suivi de leurs éventuelles recommandations, notamment, en matière d'analyse, d'élaboration de la cartographie des principaux risques du Groupe, de leur contrôle et de celui des engagements hors-bilan significatifs, ainsi que l'organisation des équipes d'audit interne ;
- l'établissement et le contenu du Rapport Annuel du Président du Conseil d'Administration sur le Contrôle Interne du Groupe.

5. Risques

- l'identification, la mesure et la surveillance par la Direction Générale des principaux risques éventuels pour le Groupe dans les domaines suivants :
 - environnement externe : évolutions légales ou réglementaires, gestion de crise ou survenance de catastrophe,
 - processus internes : suivi juridique des contentieux importants et conformité aux réglementations existantes (notamment Environnement, Hygiène & Sécurité et Développement Durable), déontologie et éthique ;

- les orientations et la mise en œuvre par la Direction Générale de la politique générale de Développement Durable, de Contrôle Interne et de prévention des risques (organisation, politiques et procédures, systèmes...) et d'assurance du Groupe ;
- les programmes et résultats des travaux des experts internes (auditeurs, juristes...) et, le cas échéant, des experts externes, auxquels il serait fait appel, sur l'analyse, le contrôle ou la mesure des risques ou de la performance du Groupe dans les domaines précités ;
- tout autre sujet susceptible d'avoir une incidence financière et comptable significative pour la Société ou le Groupe”.

Composition

Le Comité d'Audit est composé des 3 membres suivants, choisis par le Conseil parmi les mandataires sociaux non exécutifs, pour leur compétence financière, comme l'atteste leur notice biographique respective présentée au [paragraphe 3.1.3 du présent chapitre](#) ; son Président doit nécessairement être un Administrateur indépendant :

Nom	Date de 1 ^{re} nomination au Comité	Qualité de membre indépendant
Aldo CARDOSO, Président	3 mai 2005	Oui
Jocelyn LEFEBVRE	27 mars 1996	Non
Jean MONVILLE	2 mai 2007	Oui
Nombre de membres : 3		2

La composition de ce Comité respecte la proportion des 2/3 de membres indépendants recommandée par le Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Fonctionnement

Le Comité délibère en présence de la majorité de ses membres et se réunit aussi souvent que son Président le juge utile et, dans la mesure du possible, au moins 2 jours avant l'arrêté définitif par le Conseil d'Administration des comptes consolidés annuels et semestriels. Il peut également se réunir à la demande de deux de ses membres ou du Président du Conseil d'Administration.

2011

Nombre de séances	6
Taux moyen de présence effective des membres	90 %

2012

Nombre prévisionnel de séances	5
--------------------------------	---

Pour l'accomplissement de sa mission, le Comité d'Audit entend le Président-Directeur Général, les Commissaires aux comptes et le Directeur Financier du Groupe, ainsi que, à l'initiative du Président-Directeur Général, du Directeur Financier ou à la demande qui leur en est faite par le Comité, en fonction des points inscrits à l'ordre du jour de la réunion du Comité, les responsables fonctionnels ou opérationnels compétents parmi lesquels notamment les personnes qui participent à l'élaboration des comptes ou à leur contrôle ainsi qu'à la gestion ou la prévention des risques (Direction Financière, Direction de l'Audit et du Contrôle Interne, Direction du Développement Durable, Environnement, Hygiène & Sécurité, Direction Juridique).

Le Comité bénéficie d'un accès illimité à toutes les informations disponibles au sein du Groupe ; il peut également procéder à des visites ou à l'audition de tous responsables opérationnels ou fonctionnels du Groupe qu'il jugerait utiles ou nécessaires à la bonne exécution de sa mission. Le Comité peut également demander la réalisation de tout audit interne ou externe sur tout sujet qu'il estime relever de sa mission. Le Président du Comité en informe le Conseil d'Administration.

Le Secrétaire du Comité est le Directeur Financier du Groupe ; il établit les comptes rendus des séances du Comité qui sont tenus à la disposition des Commissaires aux comptes.

Activité en 2011

Le Comité d'Audit a, comme traditionnellement, procédé à la revue approfondie des comptes sociaux et consolidés annuels de l'exercice 2010 et semestriels de l'exercice 2011. Il a examiné l'évolution des règles comptables appliquées par le Groupe et leur adaptation aux évolutions du référentiel IFRS ainsi que le suivi des recommandations des autorités de régulation des marchés ; il a notamment suivi les réponses apportées par le Groupe aux questions posées par l'AMF dans le cadre de sa revue du Document de Référence Imerys 2010. Il a enfin approuvé les évolutions de l'information donnée dans les notes aux comptes pour répondre aux incertitudes apportées par l'environnement économique actuel. Le Comité a également examiné, lors de sa réunion du mois d'octobre, les principaux points de contrôle qui étaient anticipés pour les besoins de la clôture des comptes de l'exercice 2011. Il s'est également assuré à cette occasion, après avoir entendu les Commissaires aux comptes, de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables retenues par le Groupe. Le Comité s'est montré satisfait de la qualité des travaux de clôture des comptes ou préparatoires à celle-ci et a

recommandé au Conseil l'approbation, sans réserve, des comptes définitifs qui lui étaient présentés.

Le Comité d'Audit a revu l'organisation de la Direction de l'Audit Interne (incluant les changements dans sa composition) et son plan d'activité ; il a aussi étudié, à l'issue de chaque semestre, les résultats des missions menées. Le Comité s'est également assuré de la coordination des travaux de l'audit interne avec ceux des Commissaires aux comptes et des conditions de suivi par le Groupe des mesures prises par les entités concernées pour se conformer aux recommandations émises à l'issue des missions d'audit interne.

Par ailleurs, le Comité a procédé régulièrement à l'examen approfondi d'un sujet spécifique d'application des règles et méthodes comptables suivies par le Groupe dont le détail lui était présenté par les responsables internes concernés. Le Comité a constaté à cette occasion que les pratiques d'Imerys concernées étaient conformes aux textes en vigueur et pertinentes.

Dans le cadre des missions confiées au Comité d'Audit en matière de contrôle de la gestion des risques, le Comité a examiné la cartographie des principaux risques auxquels le Groupe est exposé, réalisée en 2010, les systèmes correspondants de prévention, de contrôle ou de couverture actuellement en vigueur ainsi que le programme d'actions envisagé pour améliorer encore la qualité ou l'efficacité de ces systèmes. Parmi les principaux risques entrant dans son champ de compétence, le Comité a revu cette année :

les conditions de gestion de l'approvisionnement en énergie, de ses coûts et de leur éventuelle couverture au sein du Groupe ; les conditions d'analyse, de suivi et de gestion des risques pays par le Groupe ; les standards, politiques, pratiques et contrôles appliqués par le Groupe en vue d'assurer la conformité réglementaire et éthique de la conduite de ses affaires.

Le Comité a pu constater avec satisfaction que tous les principaux risques du Groupe tels qu'ils ressortent de sa cartographie font l'objet d'un examen détaillé et régulier par le Comité Stratégique ou le Comité d'Audit.

Au début de cette année, le Comité a procédé à la revue des principaux contentieux ou risques de litiges du Groupe au titre de 2011, ainsi que les éventuelles provisions qui y sont associées ; il a revu également à cette occasion la politique d'assurance du Groupe et les principaux programmes de couverture souscrits ou renouvelés pour 2012. Le Comité a enfin examiné avant son approbation par le Conseil d'Administration, le projet de rapport du Président du Conseil sur le Contrôle Interne pour l'exercice 2011 et entendu à cet effet les Commissaires aux comptes.

Les examens et revues auxquels le Comité s'est livré au cours de l'exercice 2011 lui ont permis de faire part au Conseil de ses observations et recommandations ; ils n'ont pas révélé de sujet majeur de préoccupation.

3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

3.2.1 POUVOIRS

Conformément aux dispositions légales et statutaires, le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ses pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux Assemblées d'actionnaires et au Conseil d'Administration ; il représente la Société à l'égard des tiers.

En application de l'article 18 des statuts, le Conseil d'Administration peut limiter les pouvoirs du Directeur Général ; cette limitation est néanmoins inopposable aux tiers.

Le [paragraphe 3.1.1 du présent chapitre](#) décrit les modalités internes de fonctionnement du Conseil d'Administration et, notamment, énonce les opérations qui requièrent l'autorisation du Conseil d'Administration préalablement à leur mise en œuvre par la Direction Générale.

3.2.2 COMPOSITION

Depuis le 28 avril 2011, la Direction Générale du Groupe est assurée exclusivement par Gilles Michel. Précédemment, la Direction Générale d'Imerys était assurée par Gérard Buffière, Directeur Général, assisté de deux Directeurs Généraux Délégués : Gilles Michel, depuis le 3 novembre 2010, et Jérôme Pecresse, jusqu'au 31 décembre 2010. Le 28 avril 2011, le Conseil d'Administration a opté pour la réunion des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général et a désigné Gilles Michel pour les exercer.

La durée du mandat de Directeur Général de Gilles Michel coïncide avec celle de son mandat d'Administrateur, ce dernier venant

à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale du 26 avril 2012. Sous réserve du renouvellement de son mandat d'Administrateur, le Conseil d'Administration a d'ores et déjà annoncé son intention de maintenir la réunion des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général et de reconduire Gilles Michel dans ses fonctions de Président-Directeur Général.

Les informations relatives à Gilles Michel ainsi que les mandats qu'il exerce ou qu'il a exercés au cours des cinq dernières années figurent au [paragraphe 3.1.3 du présent chapitre](#).

3.2.3 COMITÉ EXÉCUTIF

Gilles Michel a décidé, avec le soutien du Conseil d'Administration, de continuer à se faire assister pour l'exercice de ses missions de Direction Générale, d'un Comité Exécutif. Créé en 2005, lorsque la Société s'est organisée en Société Anonyme à Conseil d'Administration, le Comité Exécutif regroupe les principaux responsables opérationnels et fonctionnels du Groupe.

■ MISSION

Le Comité Exécutif est principalement chargé, sous la responsabilité du Président-Directeur Général :

- de mettre en œuvre la stratégie du Groupe ainsi que toutes les mesures arrêtées par le Conseil d'Administration ;
- de préparer et arrêter le budget du Groupe et, à la demande du Président-Directeur Général, assister à sa présentation et, en tant que de besoin, pour chacun de ses membres, rendre compte de l'exécution des actions relevant de leur domaine de responsabilité au Conseil d'Administration ou à ses Comités spécialisés ;
- d'assurer le suivi des activités opérationnelles de chacune des branches du Groupe et de veiller, en définissant les éventuelles mesures correctives nécessaires, au respect de leurs budgets

et à la réalisation de leurs plans d'actions approuvés par le Président-Directeur Général ;

- de définir les objectifs d'amélioration de la performance du Groupe en matière de protection et de sécurité des personnes sur leur lieu de travail, d'en assurer le suivi et, le cas échéant, de définir les éventuelles mesures correctrices ;
- de définir les politiques et actions transversales applicables à l'ensemble du Groupe (Développement Durable, y compris Environnement, Hygiène & Sécurité ; Ressources Humaines ; Communication Interne ; Contrôle Interne et Gestion des Risques ; Innovation et Recherche & Technologie ; Achats) et contrôler leur déploiement ;
- d'encourager les échanges et la diffusion des meilleures pratiques entre les branches d'activité du Groupe, dans tous les domaines ; et,
- plus généralement, d'émettre des avis et recommandations sur tous projets, opérations ou mesures qui lui seraient soumis par le Président-Directeur Général, notamment en vue de leur présentation ultérieure au Conseil d'Administration ou à ses Comités spécialisés.

■ COMPOSITION

Au 31 décembre 2011, le Comité Exécutif était composé, outre de Gilles Michel, Président-Directeur Général, des 7 membres suivants :

Responsables opérationnels	Responsables fonctionnels
Christian Schenck , Directeur Général Adjoint (Matériaux & Monolithiques)	Michel Delville (Finance)
Olivier Hautin (Pigments pour Papier & Emballage)	Denis Musson (Juridique & Corporate Support)
Daniel Moncino (Minéraux de Performance & Filtration)	Thierry Salmona (Innovation, Recherche & Technologie & Support Business)
	Bernard Vilain (Ressources Humaines)

Depuis le 1^{er} juillet 2011, date à laquelle Jérôme Péresse a quitté le Groupe, la direction de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Filtration est placée sous la responsabilité directe de Gilles Michel. Il est assisté dans cette fonction par Christian Schenck, pour la division Minéraux Fondus, et par Olivier Hautin, pour la division Céramiques.

■ FONCTIONNEMENT

Le Comité Exécutif se réunit en moyenne une fois par mois, aussi souvent que l'intérêt du Groupe le nécessite ou à la demande du Président-Directeur Général. Il s'est réuni 12 fois en 2011.

3.3 RÉMUNÉRATIONS

3.3.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ MONTANT

Le montant annuel maximum des jetons de présence pouvant être alloués aux membres du Conseil d'Administration, tel que fixé par l'Assemblée Générale du 3 mai 2005, s'élève à 800 000 euros. En application de la loi et de l'article 17 des statuts de la Société, il appartient au Conseil d'Administration de répartir les jetons de présence entre ses membres. Ce dernier a révisé et arrêté, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations,

le barème de répartition des jetons de présence lors de sa réunion du 28 avril 2011 (voir ci-après).

Les règlements sont faits semestriellement, à terme échu. En conséquence, le montant brut des jetons de présence effectivement versés durant un exercice considéré comprend (i) le montant des jetons au titre du second semestre de l'exercice précédent et (ii) le montant des jetons au titre du premier semestre dudit exercice.

En application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, le montant brut individuel versé au cours de l'exercice 2011 à chacun des membres du Conseil a été le suivant :

(en euros)	2010	2011
G. MICHEL, Président-Directeur Général ⁽¹⁾	-	-
A. LANGLOIS-MEURINNE, Vice-Président ⁽²⁾	208 500	202 500
G. BUFFIÈRE ⁽³⁾	-	5 333
A. CARDOSO	69 500	68 000
J. DRIJARD	43 000	36 500
I. GALLIENNE ⁽⁴⁾	4 800	31 500
F. LAYT ⁽⁴⁾	3 300	27 000
J. LEFEBVRE	44 000	32 500
E. Le MOYNE de SÉRIGNY	34 000	29 000
M. de LIMBURG STIRUM ⁽⁵⁾	25 000	25 000
A. MALARD de ROTHSCHILD ⁽⁶⁾	-	3 333
G. MILAN ⁽⁷⁾	24 000	8 700
J. MONVILLE	43 000	41 500
R. PEUGEOT	27 500	27 500
O. PIROTTE ⁽⁴⁾	4 800	33 000
T. de RUDDER ⁽⁸⁾	24 700	-
A. de SÉZE	32 500	28 500
P.J. SIVIGNON ⁽⁴⁾	3 300	24 000
J. VEYRAT	26 500	27 500
Total	618 400	651 366

(1) Président-Directeur Général, depuis le 28 avril 2011, ne percevant aucun jeton de présence.

(2) Vice-Président, depuis le 28 avril 2011, préalablement Président du Conseil.

(3) Directeur Général, jusqu'au 28 avril 2011, n'ayant pas perçu de jeton de présence jusqu'à cette date.

(4) Administrateur à compter du 29 avril 2010.

(5) Administrateur jusqu'au 15 décembre 2011.

(6) Administrateur à compter du 28 avril 2011.

(7) Administrateur jusqu'au 3 novembre 2010.

(8) Administrateur jusqu'au 29 avril 2010.

Il est précisé, en application de la Recommandation publiée par l'AMF le 22 décembre 2008 et confirmée le 10 décembre 2009 puis le 9 février 2012, que :

- ces montants représentent la totalité des rémunérations versées en 2011 à chacun des membres du Conseil d'Administration par le groupe Imerys ainsi que par les sociétés qui le contrôlent, au titre des mandats, fonctions ou autres missions qu'ils exercent au sein ou pour le compte du groupe Imerys ;

- les rémunérations versées à Gilles Michel et Gérard Buffière, en leur qualité de dirigeants mandataires sociaux au cours de l'exercice 2011, sont détaillées ci-après (*voir paragraphe 3.3.2 du présent chapitre*).

Conformément à la réglementation fiscale applicable, les montants versés aux membres du Conseil d'Administration non-résidents français donnent lieu à une retenue à la source en France.

■ BARÈME DE RÉPARTITION

Le barème de répartition des jetons de présence, applicable depuis le 1^{er} mai 2011, s'établit comme suit :

Montants bruts (en euros)

Conseil d'Administration	Vice-Président	120 000 fixe par an 2 000 par séance avec présence
	Autres membres	20 000 fixe par an 2 000 par séance avec présence
Comité Stratégique	Président	25 000 fixe par an
	Tous les membres du Comité	2 000 par séance avec présence
Comité d'Audit	Président	25 000 fixe par an
	Tous les membres du Comité	3 000 par séance avec présence
Comité des Nominations et des Rémunérations	Président	15 000 fixe par an
	Tous les membres du Comité	2 500 par séance avec présence

3.3.2 DIRECTION GÉNÉRALE

Les informations présentées ci-après concernent, en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, les seuls membres de la Direction Générale en

fonction au cours de l'exercice 2011, soit : Gilles Michel, Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011, précédemment Directeur Général Délégué (depuis le 3 novembre 2010) et Gérard Buffière, Directeur Général jusqu'au 28 avril 2011.

■ TABLEAU DE SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE RÉMUNÉRATION

(en euros)

	Exercice 2010	Exercice 2011
Nom et fonction du Dirigeant mandataire social		
Gilles Michel, Président-Directeur Général ⁽¹⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	424 987	1 777 801
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	770 800	420 800
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	1 649 760	918 200
Total	2 845 547	3 116 801
Gérard Buffière, Directeur Général ⁽²⁾		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 577 556	673 322
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	303 600	na
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	389 000	na
Total	2 270 156	673 322

(1) Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011, précédemment Directeur Général Délégué depuis le 3 novembre 2010.

(2) Directeur Général jusqu'au 28 avril 2011.

■ CONDITIONS DE DÉTERMINATION

La rémunération des dirigeants mandataires sociaux est fixée par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations. Cette proposition vise à assurer une compétitivité vis-à-vis du marché externe et le Comité s'appuie, pour formuler

ses recommandations, sur des évaluations et des comparaisons effectuées périodiquement par des consultants spécialisés.

Cette rémunération comprend une partie fixe et une partie variable ; elle prend notamment en compte l'avantage que représente le bénéfice d'un régime supplémentaire de retraite.

Le calcul de la partie variable est fondé sur des critères de performance économique et d'objectifs particuliers arrêtés par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations. L'atteinte de ces objectifs est mesurée et constatée annuellement par le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations. La partie variable de la rémunération due au titre d'un exercice n'est versée que l'année suivante, lorsque tous les éléments de son calcul sont connus, notamment après l'arrêt des comptes définitifs du Groupe de l'exercice considéré par le Conseil d'Administration.

Les critères de performance économique retenus pour l'année 2011 étaient liés à l'atteinte d'un objectif de résultat courant net, de cash flow libre opérationnel généré par le Groupe au titre de cet exercice et de retour sur capitaux employés.

Pour Gilles Michel, le calcul du montant en résultant pouvait être affecté d'un coefficient compris entre 0,8 et 1,2 en fonction de la réalisation d'autres objectifs particuliers dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication ; sa rémunération variable est plafonnée à 120 % de sa rémunération fixe.

Le Conseil d'Administration a apprécié lors de sa réunion du 15 février 2012, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, l'atteinte par Gilles Michel des objectifs économiques et particuliers qui lui avaient été fixés au titre de l'année 2011. Il a déterminé, en conséquence, le montant de sa rémunération variable au titre de l'exercice 2011, qui lui sera versée en 2012. La rémunération variable de Gérard Buffière au titre de l'exercice 2011 était fondée sur la seule atteinte des mêmes critères de performance économique ; elle a été déterminée par le Conseil au prorata de sa présence dans le Groupe en 2011.

Le Conseil a également examiné et arrêté au cours de cette même séance les critères et objectifs applicables à la détermination de la rémunération variable de Gilles Michel au titre de l'exercice 2012, dont il a maintenu le plafond à 120 % de sa rémunération fixe. Ces critères, identiques à ceux retenus pour l'année 2011, sont liés à l'atteinte d'un objectif de résultat courant net, de cash flow libre opérationnel généré par le Groupe et de retour sur capitaux employés, ainsi que d'objectifs particuliers dont le caractère confidentiel n'en permet pas la publication. Il a en outre décidé de maintenir sa rémunération fixe annuelle inchangée pour 2012.

Ces décisions ont fait l'objet d'une publication sur le site Internet de la Société, conformément au Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Il est rappelé que Gilles Michel ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'Administrateur de la Société ; Gérard Buffière en perçoit depuis la fin de son mandat de Directeur Général (*voir paragraphe 3.3.1 du présent chapitre*).

■ MONTANTS

Montants versés en 2010 et 2011

Les montants des rémunérations et avantages en nature dus (parties fixe et variable de l'exercice considéré) et versés (parties fixe de l'exercice considéré et variable de l'exercice précédent, versées au cours de l'exercice considéré) par le Groupe à la Direction Générale au titre des exercices 2010 et 2011, ainsi que leur décomposition, sont les suivants :

(en euros)	Exercice 2010		Exercice 2011	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Gilles Michel, Président-Directeur Général ⁽¹⁾				
Rémunération fixe	212 121 ⁽²⁾	212 121 ⁽²⁾	800 000	800 000
Rémunération variable	212 121 ⁽²⁾	na	960 000	212 121 ⁽²⁾
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature ⁽³⁾	745 ⁽²⁾	745 ⁽²⁾	17 801	17 801
Total	424 987	212 866	1 777 801	1 029 922
Gérard Buffière, Directeur Général ⁽⁴⁾				
Rémunération fixe	630 000	630 000	210 000 ⁽⁵⁾	210 000 ⁽⁵⁾
Rémunération variable	945 000	756 000	210 000 ⁽⁵⁾	945 000
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence ⁽⁶⁾	-	-	22 000	5 333
Avantages en nature ⁽⁷⁾	2 556	2 556	847 ⁽⁵⁾	847 ⁽⁵⁾
Indemnité de départ à la retraite ⁽⁸⁾	-	-	230 475	230 475
Total	1 577 556	1 388 556	673 322	1 391 655

(1) Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011, précédemment Directeur Général Délégué depuis le 3 novembre 2010.

(2) Montant calculé prorata temporis de la présence de Gilles Michel dans le Groupe en 2010.

(3) Ces avantages comprennent la mise à disposition d'une voiture de fonction ainsi que les cotisations au régime Garantie Sociale des chefs et dirigeants d'entreprise.

(4) Directeur Général jusqu'au 28 avril 2011.

(5) Montant calculé prorata temporis de la présence de Gérard Buffière dans le Groupe en 2011.

(6) Jetons de présence versés et/ou dus à Gérard Buffière à raison de sa seule qualité d'Administrateur à compter du 28 avril 2011.

(7) Ces avantages consistent en la mise à disposition d'une voiture de fonction.

(8) Indemnité conventionnelle de départ en retraite.

Les montants ci-dessus comprennent toutes les rémunérations dues ou versées par le Groupe à Gilles Michel et Gérard Buffière au titre des exercices concernés, ainsi que la valeur des avantages en nature dus ou perçus au titre des exercices considérés.

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants du Groupe (Comité Exécutif, y compris

Gilles Michel et Gérard Buffière), comptabilisés en charges sur les exercices concernés, est indiqué à la [note 29 aux états financiers consolidés](#).

Le montant des 5 rémunérations les plus élevées versées par la Société au titre de l'exercice 2011 a par ailleurs fait l'objet d'une attestation des Commissaires aux comptes.

■ CONTRAT DE TRAVAIL, INDEMNITÉS, RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES

	Contrat de travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
Gilles Michel, Président-Directeur Général ⁽¹⁾	Non	Oui	Oui	Non
Gérard Buffière, Directeur Général ⁽²⁾	Oui	Oui	Oui	Non

(1) *Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011, précédemment Directeur Général Délégué depuis le 3 novembre 2010.*

(2) *Directeur Général jusqu'au 28 avril 2011.*

Contrat de travail

Lors de la nomination de Gilles Michel en qualité de Directeur Général Délégué le 3 novembre 2010, il avait été mis fin au contrat de travail qui le liait à la Société compte tenu des fonctions de Président-Directeur Général qu'il était amené à exercer et afin de se conformer par anticipation aux recommandations AFEP-MEDEF publiées en octobre 2008.

Le contrat de travail de Gérard Buffière, conclu en 1998 avec la Société, avait été suspendu sur décision du Conseil d'Administration en 2005, le jour de sa nomination en qualité de Directeur Général de la Société, et pour toute la durée de son mandat. En conséquence, les effets de son contrat de travail ont repris de plein droit à compter du 28 avril 2011, pour les seuls besoins de servir ses droits aux indemnités conventionnelles de départ volontaire à la retraite.

Indemnité de fin de contrat

Le contrat de mandataire social de Gilles Michel prévoit une indemnité de rupture due à ce dernier par la Société au cas où il serait mis fin à son mandat social à l'initiative de celle-ci ou en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. Aucune indemnité ne serait due en cas de départ volontaire de Gilles Michel ou s'il avait la possibilité de faire valoir ses droits à la retraite à brève échéance. Conformément aux recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF et suivant les modalités de calcul prévues ci-dessous, le montant de l'indemnité de rupture de Gilles Michel serait calculé sur la base de 2 années maximum de rémunération (fixe + variable). En application des dispositions de l'article L. 225-42-1 du Code de commerce, le versement de cette indemnité de rupture serait soumis, et proportionné, à une condition de performance appréciée sur la base de la moyenne arithmétique des pourcentages de réalisation des seuls objectifs économiques et financiers des trois derniers exercices, tels que fixés pour la détermination de la rémunération variable au titre de chacun de ces exercices. Gilles Michel bénéficie par ailleurs de la garantie sociale des chefs et dirigeants d'entreprise (GSC). En application des dispositions légales, ces engagements pris par la Société au bénéfice de Gilles Michel ont été publiés sur le site Internet de la Société et communiqués aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés ; ils ont été approuvés par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011.

En dehors de ces dispositions, la Société n'a pas pris d'autres engagements au bénéfice de Gilles Michel à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ses fonctions actuelles de Président-Directeur Général.

Le contrat de travail de Gérard Buffière mentionné ci-dessus prévoyait une indemnité en cas de départ à l'initiative de la Société, égale à deux années de salaire brut, incluant celle due au titre du régime conventionnel applicable. En vue de se conformer aux dispositions de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat, dite "Loi TEPA", du 21 août 2007, ce contrat avait été amendé par voie d'avenant, notamment pour conditionner l'octroi de l'indemnité de fin de contrat à l'initiative de la Société à des critères de performance. Gérard Buffière ayant fait valoir ses droits à la retraite au cours de l'exercice 2011, l'indemnité de fin de contrat est devenue sans objet. En dehors de ces dispositions, la Société n'avait pas pris d'autres engagements au bénéfice de Gérard Buffière à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ses fonctions de dirigeant qu'il exerçait.

Engagements de retraite

Imerys a mis en place à compter de 1985 un régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies pour les principaux cadres dirigeants d'Imerys qui remplissent des conditions restrictives et objectives d'éligibilité. La gestion de ce régime est assurée par une compagnie d'assurance externe.

Gilles Michel, Président-Directeur Général depuis le 28 avril 2011 (précédemment Directeur Général Délégué) ainsi qu'un Administrateur (Jacques Drijard), en raison de sa qualité d'ancien dirigeant du Groupe, figurent parmi les bénéficiaires potentiels de ce régime. Au 1^{er} mai 2011, Gérard Buffière a liquidé ses droits à retraite issus des régimes obligatoires de base et complémentaires ainsi que ses droits à retraite supplémentaire au titre du régime des cadres dirigeants d'Imerys.

Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ce régime à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir :

- un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires, y inclus le régime de retraite à cotisations définies décrit ci-dessous) de 60 % de leur salaire de référence (moyenne des deux dernières

années de rémunération – fixe et variable – du bénéficiaire) ; ce salaire est limité à un multiple du plafond annuel de la Sécurité Sociale française (PASS) ;

- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25 % dudit salaire de référence.

Ce régime prévoit également la faculté de réversion du montant de la rente au(x) conjoint(s) survivant(s), au prorata du temps d'union.

Sur la base des calculs actuariels réalisés au 31 décembre 2011, la valeur actuelle de la part estimée des deux mandataires sociaux précités n'ayant pas encore liquidé leurs droits à retraite, dans le montant total des engagements du Groupe liés aux services passés de l'ensemble des bénéficiaires de ce régime supplémentaire de retraite, s'élève à 2 502 000 euros (contre 7 682 702 euros à fin 2010, pour quatre mandataires sociaux). Pour Gérard Buffière, au 30 avril 2011, date de son départ en retraite, l'engagement s'élevait à 4 158 118 euros.

Par ailleurs, afin de réduire la charge comptable engendrée par le régime supplémentaire de retraite à prestations définies d'Imerys et se rapprocher des pratiques de marché, il a été décidé de mettre en place, à compter du 1^{er} octobre 2009, un régime de retraite supplémentaire à cotisations définies bénéficiant à certains cadres dirigeants d'Imerys, dont le Président-Directeur Général.

Ce régime, qui prévoit une cotisation de 8 % de la rémunération des salariés éligibles plafonnée à 8 PASS, est alimenté conjointement par le salarié (à hauteur de 3 %) et par la Société (à hauteur de 5 %). Il prévoit également, en application de la loi du 9 novembre 2010, portant réforme des retraites, la possibilité pour les bénéficiaires de compléter les cotisations obligatoires par des cotisations libres et facultatives. La gestion de ce régime a été confiée à une compagnie d'assurance externe.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a mené en 2011 une nouvelle étude relative au positionnement des retraites des cadres dirigeants d'Imerys par rapport aux pratiques du marché, avec l'appui de consultants extérieurs ; il a présenté au Conseil les conclusions de cette étude visant à améliorer la compétitivité du régime collectif de retraite supplémentaire d'Imerys.

Sur ces recommandations, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion du 15 février 2012 de porter de 22 à 30 PASS la limitation du salaire de référence applicable au calcul de la rente viagère au titre du régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies et de modifier les conditions d'éligibilité à ce régime pour ramener la condition d'ancienneté au sein du groupe Imerys de 10 à 8 ans et augmenter de 2 à 4 ans la participation au Comité Exécutif.

Ces engagements pris par la Société au bénéfice, notamment, de Gilles Michel, Président-Directeur Général, ont été, conformément aux dispositions légales, publiés sur le site Internet de la Société et communiqués aux Commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés, et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012 (*voir paragraphe 2.2.3 du chapitre 2, paragraphe 7.1.2 et section 7.3 du chapitre 7 du Document de Référence*).

En outre et compte tenu de l'intention du Conseil d'Administration de maintenir la réunion des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, et de reconduire Gilles Michel dans ses fonctions de Président-Directeur Général, sous réserve du renouvellement de son mandat d'Administrateur par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012, l'ensemble des autres engagements pris par la Société au bénéfice de Gilles Michel, sera, en application des dispositions légales, soumis à l'approbation de cette même Assemblée (*voir paragraphe 2.2.3 du chapitre 2, paragraphe 7.1.2 et section 7.3 du chapitre 7 du Document de Référence*).

3.4 OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS*

3.4.1 PLANS D'OPTIONS EN VIGUEUR

■ POLITIQUE D'ATTRIBUTION

La politique générale d'attribution d'options sur les actions de la Société est arrêtée par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations.

Ses principales caractéristiques sont, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les suivantes :

- les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à la Société d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquérir sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options ;

- la périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total d'options attribuées chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers ; l'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée annuelle des actionnaires ;
- les personnes bénéficiaires d'options de souscription, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (membres de la Direction Générale, membres du Comité Exécutif, des Comités de Direction des branches et divisions opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances de la Société ;

* Tous les chiffres indiqués dans la présente section sont exprimés, par souci d'homogénéité, en tenant compte de la division du nominal de l'action Imerys par 4, réalisée le 1^{er} juin 2004.

- depuis 2008, l'attribution d'options de souscription d'actions est combinée, au sein d'un même programme annuel, à celle d'actions de performance économique (voir paragraphe 3.5.1 du présent chapitre).

■ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES OPTIONS ATTRIBUÉES

Depuis 1999, la politique générale d'attribution était d'exclure toute décote du prix d'exercice des options ; ce dernier était en conséquence égal à la moyenne des vingt derniers cours d'ouverture de séance de bourse de l'action Imerys ayant précédé la date d'attribution soit, traditionnellement, le jour de l'Assemblée Générale annuelle. L'Assemblée des actionnaires du 28 avril 2011 a renouvelé l'autorisation précédemment donnée au Conseil de consentir aux salariés et mandataires de la Société et de ses filiales (ou à certaines catégories d'entre eux) des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société et a décidé d'exclure, expressément, toute décote du prix d'exercice des options.

La durée d'exercice des options attribuées dans le cadre des plans, mis en place depuis 2001, est de 10 ans.

Les options attribuées depuis 1996 sont, en principe, définitivement acquises ("vesting") à leurs bénéficiaires (hormis les cas de licenciement, démission ou départ du Groupe du bénéficiaire) à l'expiration de la troisième année suivant la date de leur attribution ou, si elle est antérieure, à la date de départ à la retraite du bénéficiaire après 63 ans (âge de référence des plans 2009 et 2010, antérieurement fixé à 60 ans), de sa cessation d'activité pour invalidité ou de son décès. La seule exception concerne les attributions effectuées dans le cadre des opérations d'actionariat salarié où les options sont conditionnées à l'investissement par le salarié en actions Imerys avec un "vesting" immédiat.

L'acquisition définitive des options conditionnelles attribuées à certains dirigeants du Groupe (le Président-Directeur Général et, depuis 2011, les autres membres du Comité Exécutif), ainsi que leur nombre, est soumise à l'atteinte d'objectifs de performance économique (voir paragraphe 3.4.2 du présent chapitre).

Conditions d'exercice des options

Les options définitivement acquises par leurs bénéficiaires sont exerçables à tout moment, hormis les cas de décès ou, depuis le plan d'options 2004, les cas de départ du Groupe du bénéficiaire.

Toutefois, le bénéficiaire devra assumer l'intégralité des coûts et charges fiscales supplémentaires supportés par le Groupe au cas où la réglementation locale applicable prévoirait une période d'"indisponibilité fiscale" plus longue que 3 ans (fixée à 4 ans en France pour les plans adoptés à compter d'avril 2001).

L'exercice par un bénéficiaire doit respecter certaines quotités minimales d'options (fixées actuellement pour tous les plans adoptés

à compter de 2008 à 500 options, tout multiple entier de ce nombre ou l'intégralité du nombre d'options à exercer s'il est inférieur à 500).

Perte ou maintien des options

Les options non exercées à l'expiration de leur durée sont automatiquement annulées.

Le départ du Groupe du bénéficiaire, quelle qu'en soit la cause (y compris, en principe, la sortie du périmètre du Groupe de la société qui l'emploie et à l'exception des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire) entraîne :

- si ce départ a lieu avant la date de "vesting" des options, leur annulation immédiate ;
- si ce départ a lieu après la date de "vesting" des options et seulement pour les plans adoptés à compter de 2004, l'annulation desdites options en l'absence d'exercice par le bénéficiaire à l'expiration du troisième mois suivant son départ du Groupe.

Date de jouissance des actions issues de l'exercice d'options

Toutes les actions Imerys issues de levées d'options de souscription jouissent dès leur création de l'intégralité des droits attachés aux actions existantes auxquelles elles sont immédiatement assimilées.

En conséquence, les actions nouvelles et anciennes sont cotées auprès de NYSE Euronext sur une même ligne, quelle que soit la date d'émission desdites actions. Les actions nouvelles bénéficient des mêmes droits aux dividendes que les actions anciennes, y compris au regard de ceux décidés et versés au cours de leur année de création au titre des résultats de l'année antérieure.

■ PLAN D'OPTIONS ADOPTÉ EN 2011

331 875 options de souscription d'actions, exerçables au prix de 53,05 euros par action, ont été attribuées le 28 avril 2011 à 161 cadres et dirigeants du Groupe, dont le Président-Directeur Général, résidant en France ou à l'étranger (contre 155 en 2010).

En dehors de celles consenties au Président-Directeur Général, 83 669 ont été attribuées aux 10 bénéficiaires du plus grand nombre d'options.

■ VARIATIONS DU NOMBRE D'OPTIONS EN 2011 ⁽¹⁾

Le nombre total d'options de souscription d'actions existantes au 31 décembre 2011 est de 4 202 766, représentant 5,26 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 50,69 euros.

Au cours de l'exercice 2011, 98 500 options de souscription d'actions ont été annulées ; 201 172 ont été exercées par 357 bénéficiaires à un prix moyen pondéré de 27,11 euros.

(1) Y compris les options au titre des Plans d'Actionariat Salarié.

3.4.2 OPTIONS CONDITIONNELLES ATTRIBUÉES EN 2011 PAR LA SOCIÉTÉ À SON PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

	Date du Plan	Nature des options	Valorisation des options ⁽¹⁾ (en euros)	Nombre d'options attribuées en 2011	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
Gilles Michel, Président-Directeur Général ⁽²⁾	28 avril 2011	Options de souscription d'actions	420 800	40 000	53,05	28 avril 2014 27 avril 2021

(1) Valeur des options lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application IFRS 2, avant effet de l'étalement de la charge sur la période d'acquisition.

(2) Unique dirigeant mandataire social.

Le Conseil d'Administration, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, et après avoir constaté le versement d'un supplément d'intéressement collectif au sens de l'article L. 3314-10 du Code du travail au bénéfice de l'ensemble des salariés de la Société et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises, a décidé, lors de sa réunion du 28 avril 2011, d'octroyer des options de souscription conditionnelles au Président-Directeur Général. Ces options, ainsi que leur nombre, sont conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance liés à la progression du Résultat Courant Net par action et du ROCE (Retour sur Capitaux Employés) du Groupe au cours de la période 2011-2013. Ces mêmes conditions s'appliquent également aux attributions d'options de souscription d'actions effectuées en 2011 aux membres du Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration, à cette occasion, a confirmé en tant que de besoin les règles restrictives de détention et de conservation d'actions qu'il avait arrêtées en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF lors de sa séance du 15 février 2010 (voir section 3.6 du présent chapitre).

■ DÉTENTION ET VARIATIONS

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'options de souscription d'actions détenues par le Président-Directeur Général est de 122 000, contre 82 000 au 31 décembre 2010, soit 0,15 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution ; leur prix moyen pondéré d'exercice est de 47,09 euros.

Au cours de l'exercice 2011, 86 179 options de souscription d'actions ont été exercées par Gérard Buffière, Directeur Général, jusqu'au 28 avril, à un prix moyen pondéré de 26,35 euros ; aucune option détenue par le Président-Directeur Général n'était exerçable au cours de l'exercice 2011.

■ CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS

Outre les objectifs de performance mentionnés ci-dessus, les autres conditions spécifiques ainsi que les restrictions applicables aux attributions d'options de souscription d'actions au bénéfice du Président-Directeur Général, sont communes à celles des actions gratuites. Elles sont exposées à la section 3.6 du présent chapitre.

3.4.3 DÉTAILS DES PLANS D'OPTIONS EN VIGUEUR ^(*)

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions en vigueur au cours de l'exercice 2011.

	Avril 2011	Nov. 2010	Avril 2010	Août 2009	Avril 2008	Mai 2007	Nov. 2006 ⁽¹⁾
Attribution initiale							
Autorisation : date de l'Assemblée Générale	28/04/11	30/04/08	30/04/08	30/04/08	30/04/08	03/05/05	03/05/05
Date du Conseil d'Administration/de Surveillance ou du Directoire	28/04/11	03/11/10	29/04/10	29/07/09	30/04/08	02/05/07	07/11/06
Date d'ouverture de la période d'exercice des options ⁽²⁾	28/04/14	01/03/14	29/04/13	14/08/12	30/04/11	03/05/10	01/02/07
Date d'expiration des options	27/04/21	02/11/20	28/04/20	13/08/19	29/04/18	01/05/17	06/11/16
Prix de souscription des actions	53,05 €	44,19 €	46,06 €	34,54 €	54,19 €	65,61 €	62,31 € ⁽³⁾
Nombre total de bénéficiaires initiaux	161	1	155	166	183	160	2 932
Nombre total d'options attribuées initialement, dont aux mandataires sociaux :	331 875	82 000	482 800	464 000	497 925	560 000	38 770
- à G. Michel, Président-Directeur Général	40 000	82 000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
- à G. Buffière, Administrateur	-	-	40 000	-	-	60 000	15
- et aux dix salariés du Groupe auxquels a été consenti le plus grand nombre d'options	83 669	-	120 900	206 750	198 150	154 000	150
Variation de l'exercice 2011							
Nombre d'options restant à exercer au 01/01/2011	n.a.	82 000	482 800	459 000	492 893	480 942	43 780
Nombre d'actions souscrites en 2011, dont :	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	-	17
- par G. Michel, Président-Directeur Général	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
- par G. Buffière, Administrateur	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	-	-
- par les dix salariés du Groupe ayant exercé le plus grand nombre d'options	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	-	-	-
Nombre d'options annulées ⁽⁵⁾ en 2011	(4 668)	-	(28 100)	(9 000)	(13 170)	(8 062)	(17)
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2011 ⁽⁶⁾ , dont :	327 207	82 000	454 700	450 000	479 723	472 880	43 746
- par G. Michel, Président-Directeur Général	40 000	82 000	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
- par G. Buffière, Administrateur	n.a.	n.a.	40 000	n.a.	n.a.	64 482	17

(1) Plans d'actionnariat salarié.

(2) Sauf prise en compte d'une éventuelle période "d'indisponibilité fiscale" plus longue, applicable localement.

(3) Sauf prix de souscription différent, applicable localement.

(4) Dont 200 000 acquises en totalité suite à l'atteinte par le Groupe de résultats économiques et financiers au cours des exercices 2004 à 2006.

(5) À la suite du départ du Groupe des bénéficiaires.

(6) Après annulation et exercice d'options depuis l'adoption du plan concerné, et réintégrations éventuelles.

(*) Les chiffres présentés dans ce tableau tiennent compte, le cas échéant, des ajustements réalisés à l'issue de l'augmentation du capital de la Société le 2 juin 2009.

Mai 2006	Mai 2005	Mai 2004	Oct 2003 ⁽¹⁾	Mai 2003	Oct 2002 ⁽¹⁾	Mai 2002	Oct. 2001 ⁽¹⁾	Mai 2001	Totaux
03/05/05	03/05/05	06/05/02	06/05/02	06/05/02	06/05/02	06/05/02	09/05/00	09/05/00	
02/05/06	03/05/05	03/05/04	21/10/03	05/05/03	21/10/02	06/05/02	19/10/01	09/05/01	
03/05/09	04/05/08	03/05/07	22/10/06	05/05/06	22/10/05	06/05/05	20/10/04	09/05/04	
01/05/16	02/05/15	02/05/14	21/10/13	05/05/13	21/10/12	05/05/12	19/10/11	08/05/11	
63,53 €	53,58 €	45,49 €	37,80 €	26,34 €	27,39 €	30,47 €	23,01 €	26,52 €	
171	171	166	925	201	1 474	181	1 416	169	
640 000	635 000	840 000	37 424	747 720	68 328	652 000	73 784	711 240	6 862 866
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	122 000
90 000	80 000	260 000 ⁽⁴⁾	60	80 000	60	30 000	60	32 000	672 195
157 500	140 000	109 600	360	145 580	720	90 000	60	8 560	1 415 999
539 569	515 272	626 275	32 226	241 015	35 108	80 619	25 941	33 123	4 170 563
-	-	6 590	1 383	129 175	2 932	14 974	17 578	28 523	201 172
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
-	-	-	65	85 984	65	-	65	-	86 179
-	-	-	-	23 036	65	9 674	390	15 679	48 844
(12 415)	(4 730)	(2 150)	-	-	-	(3 225)	(8 363)	(4 600)	(98 500)
527 154	510 542	617 535	30 843	111 840	32 176	62 420	-	-	4 202 766
n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	122 000
96 714	85 976	279 422	-	-	-	-	-	-	566 611

3.5 ACTIONS GRATUITES

3.5.1 PLANS D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES EN VIGUEUR

■ POLITIQUE D'ATTRIBUTION

Suivant la recommandation favorable émise par le Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil d'Administration a procédé pour la première fois en 2006 à l'attribution gratuite d'actions conditionnelles de la Société. Le Conseil entendait à l'époque réserver cette attribution à des cas exceptionnels, au profit d'un nombre limité de dirigeants du Groupe (qui ne pouvait inclure le Directeur Général), chargés de conduire des plans spécifiques d'actions à moyen terme, jugés prioritaires pour l'avenir du Groupe.

Le Comité des Nominations et des Rémunérations a examiné en 2008, avec l'appui d'un consultant extérieur spécialisé, l'opportunité d'un éventuel élargissement de cette politique d'attribution à un plus grand nombre de bénéficiaires, en la combinant à celle existante d'attribution d'options de souscription d'actions, dans une stratégie unique de rétention à long terme par le Groupe de leurs bénéficiaires. Conformément aux recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, la nouvelle politique générale arrêtée par le Conseil prévoit en principe l'attribution à chaque bénéficiaire d'un nombre global de droits donnant accès au capital comprenant un ratio combiné d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique.

■ CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES

Acquisition des actions

Les actions attribuées gratuitement sont définitivement acquises à l'expiration d'une période qui, conformément aux dispositions légales en vigueur, ne peut être inférieure à deux ans suivant la date de leur attribution, sous réserve, en principe, de l'atteinte de certains objectifs de performance économique et financière ne pouvant s'apprécier sur une année seulement. Le nombre d'actions définitivement acquises est conditionné, et proportionné, à l'atteinte de ces objectifs.

Perte des actions

Le départ du Groupe du bénéficiaire, avant l'expiration de la période d'acquisition, lui fait perdre tout droit à l'acquisition définitive des actions gratuites conditionnelles, à l'exception des cas de décès, d'invalidité ou de départ à la retraite du bénéficiaire, dans lesquels ses droits seront préservés selon des conditions spécifiques prévues par le règlement de chaque plan.

Conservation des actions acquises

La durée minimale de conservation des actions par les bénéficiaires ne peut en principe être inférieure à deux ans à compter de la date de

leur acquisition définitive ; celle-ci peut toutefois être supprimée dans les cas où la période d'acquisition des actions attribuées a d'ores et déjà été fixée à quatre ans. À l'issue de la période de conservation, si elle existe, les bénéficiaires peuvent disposer librement de ces actions.

■ PLANS D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ADOPTÉS EN 2011

170 971 actions conditionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique, ("actions de performance"), ont été attribuées au titre du Plan Général d'Avril 2011 à 173 cadres du Groupe résidant en France ou à l'étranger (contre 156 en 2010) et 37 400 au titre du Plan Spécifique d'Août 2011. Ce plan spécifique de rétention à long terme, composé uniquement d'actions de performance, a été décidé à titre exceptionnel par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 28 juillet 2011, sous réserve de la finalisation de l'acquisition auprès du groupe Rio Tinto de son activité Talc qui était prévue le 1^{er} août 2011, en vue d'une attribution aux principaux dirigeants de cette nouvelle activité (soit 20 bénéficiaires).

L'acquisition définitive des actions de performance attribuées au titre de ces plans adoptés par le Conseil en 2011, ainsi que leur nombre, sont conditionnés et proportionnés à l'atteinte d'un objectif de progression du Résultat Courant Net par action et du ROCE (Retour sur Capitaux Employés) du Groupe au cours de la période 2011-2013.

En dehors de celles consenties au Président-Directeur Général, 64 019 actions de performance ont été attribuées aux 10 bénéficiaires du plus grand nombre de ces actions.

■ VARIATIONS EN 2011 DU NOMBRE D'ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES

Le Conseil d'Administration a constaté, lors de sa séance du 28 avril 2011 et suivant l'examen qui en avait été fait par le Comité des Nominations et des Rémunérations, que l'objectif de performance économique qui conditionnait l'attribution gratuite d'actions au titre du Plan avril 2008 n'était pas atteint. En conséquence, aucune des actions de performance qui avaient été attribuées au titre du Plan avril 2008 ne se trouvaient acquises, ces dernières se trouvant ainsi caduques et privées de tout objet et effet pour l'avenir.

Au cours de l'exercice 2011, 62 210 actions gratuites ont été annulées et 136 373 définitivement acquises.

Le nombre total d'actions gratuites conditionnelles existantes au 31 décembre 2011 est de 498 217, représentant 0,62 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution.

■ DÉTAILS DES PLANS D' ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ("AGA") EN VIGUEUR

Le tableau ci-après donne, dans une présentation synthétique, l'état et les principales caractéristiques d'actions gratuites conditionnelles en vigueur au 31 décembre 2011.

	Date d'attribution	Nombre de bénéficiaires initiaux	Nombre d'AGA initialement attribuées	Nombre d'AGA restantes au 01/01/2011	Nombre d'AGA annulées en 2011	Nombre d'AGA définitivement acquises en 2011	Nombre d'AGA au 31/12/2011	Date d'acquisition définitive des actions	Date de fin de période d'incessibilité des actions
Plan AGA août 2009	14 août 2009	169	247 006	245 756	2 250	131 000 ⁽¹⁾	112 506	14 août 2013 ⁽²⁾	14 août 2013 ⁽³⁾
Plan AGA avril 2010	29 avril 2010	155	144 700	144 700	7 025	0	137 675	29 avril 2014 ⁽⁴⁾	29 avril 2014 ⁽⁵⁾
Plan AGA novembre 2010 ⁽⁶⁾	3 novembre 2010	1	42 000	42 000	0	0	42 000	1 ^{er} mars 2014	1 ^{er} mars 2016
Plan AGA avril 2011	28 avril 2011	173	170 971	-	2 335	0	168 636	28 avril 2015 ⁽⁷⁾	28 avril 2015 ⁽⁸⁾
Plan AGA août 2011	11 août 2011	20	37 400	-	0	0	37 400	11 août 2015 ⁽⁹⁾	11 août 2015 ⁽¹⁰⁾

(1) Dont 95 000 par Gérard Buffière, Administrateur.

(2) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 14 août 2012 pour celles consenties aux salariés résidents français.

(3) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 14 août 2014, pour celles consenties aux salariés résidents français.

(4) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 29 avril 2013 pour celles consenties aux salariés résidents français.

(5) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 29 avril 2015 pour celles consenties aux salariés résidents français.

(6) Plan consenti exclusivement au bénéfice de Gilles Michel le 3 novembre 2010, date à laquelle il avait été nommé Administrateur et Directeur Général Délégué.

(7) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 28 avril 2014 pour celles consenties aux salariés résidents français.

(8) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 28 avril 2016 pour celles consenties aux salariés résidents français.

(9) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 11 août 2014 pour celles consenties aux salariés résidents français.

(10) Pour les AGA consenties aux salariés résidents hors de France ; 11 août 2016 pour celles consenties aux salariés résidents français.

3.5.2 ACTIONS GRATUITES CONDITIONNELLES ATTRIBUÉES EN 2011 PAR LA SOCIÉTÉ À SON PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

	Date du Plan	Nombre d'AGA attribuées en 2011	Valorisation des AGA ⁽¹⁾ (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Gilles Michel, Président-Directeur Général ⁽²⁾	28 avril 2011	20 000	918 200	28 avril 2014	28 avril 2016	Oui

(1) Valeur des AGA lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application IFRS 2, après prise en compte notamment d'une éventuelle décote liée à des critères de performance et à la probabilité de présence dans la Société à l'issue de la période d'acquisition, mais avant étalement de la charge sur la période d'acquisition.

(2) Unique dirigeant mandataire social.

Le Conseil d'Administration, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, et après avoir constaté le versement d'un supplément d'intéressement collectif au sens de l'article L. 3314-10 du Code du travail au bénéfice de l'ensemble des salariés de la Société et d'au moins 90 % de l'ensemble des salariés de ses filiales françaises, a décidé, lors de sa réunion du 28 avril 2011, d'octroyer des actions de performance au Président-Directeur Général. Ces actions, ainsi que leur nombre, sont conditionnées à l'atteinte des mêmes objectifs de performance économique que ceux prévus dans le cadre du plan général d'actions gratuites conditionnelles 2011 destiné aux autres cadres dirigeants du Groupe ; ces objectifs sont liés à la progression du Résultat Courant Net par action et du ROCE (Retour sur Capitaux Employés) du Groupe au cours de la période 2011-2013.

Ces actions de performance seront définitivement acquises par Gilles Michel, suivant l'atteinte des objectifs économiques auxquels

elles sont soumises, à l'expiration d'une période de 3 ans suivant leur date d'attribution ; les actions devront être conservées pendant une durée de 2 ans à compter de leur acquisition définitive. Ces conditions sont également identiques à celles prévues dans le cadre du plan général d'actions gratuites conditionnelles 2011 destiné aux autres cadres dirigeants du Groupe.

■ DÉTENTION ET VARIATIONS

Le nombre total d'actions gratuites conditionnelles attribuées à Gilles Michel, Président-Directeur Général, et non encore acquises, est de 62 000 au 31 décembre 2011, soit 0,08 % du capital social d'Imerys à cette date après dilution.

Aucune action conditionnelle attribuée au Président-Directeur Général ne lui a été acquise ou n'est devenue disponible au cours de l'exercice 2011.

■ CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS

Outre les objectifs de performance mentionnés ci-dessus, les autres conditions spécifiques ainsi que les restrictions applicables

aux attributions d'actions conditionnelles effectuées au bénéfice du Président-Directeur Général sont communes à celles d'options de souscription d'actions. Elles sont exposées à la [section 3.6 ci-après](#).

3.6 CONDITIONS SPÉCIFIQUES ET RESTRICTIONS APPLICABLES AUX ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration, en application des recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, et conformément aux dispositions des articles L. 225-185 et L. 225-197-2 du Code de commerce, a réitéré, en tant que de besoin, lors de sa séance du 28 avril 2011 au cours de laquelle il a attribué des options de souscription d'actions conditionnelles et des actions de performance à son Président-Directeur Général, les règles restrictives de détention et de conservation qu'il avait arrêtées pour la première fois lors de sa séance du 15 février 2010. Ainsi, le Président-Directeur Général est tenu de conserver au nominatif, jusqu'à la date de cessation de ses fonctions :

- au titre des options de souscription d'actions conditionnelles : un nombre d'actions, issues de chaque levée d'options, correspondant à au moins 25 % de la plus-value nette d'acquisition réalisée à l'occasion de cette levée (nette du montant nécessaire au financement de cette levée, ainsi que des impôts et contributions obligatoires y relatifs) ;
- au titre des actions de performance : un nombre d'actions au moins égal à 25 % du nombre total des actions définitivement acquises à l'issue de la période d'acquisition (vesting) applicable,

et ceci, jusqu'à ce que le montant total⁽¹⁾ des actions qu'il détient⁽²⁾ atteigne, lors de l'exercice d'options de souscription d'actions et de la disponibilité d'actions de performance, un coefficient égal à 300 % de sa dernière rémunération annuelle fixe à la date considérée.

Le Conseil d'Administration a également rappelé à ces occasions que :

- cette règle de conservation s'applique aux attributions effectuées à Gilles Michel au titre des plans d'options de souscription d'actions conditionnelles et d'actions de performance mis en œuvre par la Société à compter du 3 novembre 2010, date de sa première nomination ;

- le montant total d'investissement en actions de la Société requis de la part du Président-Directeur Général tiendra compte de toutes les actions qu'il détiendra à la date considérée, sans distinction de leur origine (achat sur le marché, exercice d'options de souscription et actions acquises au titre de plans d'attributions d'actions de performance).

Compte tenu de l'ensemble de ces règles de détention et de conservation imposées à son Président-Directeur Général, le Conseil d'Administration a estimé qu'il n'était pas nécessaire, de conditionner en outre l'attribution d'actions de performance à l'achat d'actions supplémentaires sur le marché lors de leur disponibilité, tel que requis par les recommandations du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF.

Le Conseil a constaté, lors de sa séance du 28 avril 2011, que les attributions d'options de souscription d'actions conditionnelles et d'actions de performance consenties à cette date à Gilles Michel s'inscrivaient dans les limites qu'il avait fixées en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF lors de sa séance du 29 juillet 2009 : plafonnement de la valeur (en IFRS) des options conditionnelles et des actions de performance attribuées à une année de sa rémunération annuelle brute (part fixe + maximum de la part variable).

Enfin, et en application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF et du Comité des Nominations et des Rémunérations, le Conseil a fixé lors de sa séance du 28 avril 2011, à l'occasion du renouvellement par l'Assemblée Générale du même jour de l'autorisation précédemment donnée au Conseil de consentir des options de souscription d'actions et des actions de performance, à 20 % le pourcentage maximum d'options et d'actions pouvant être attribuées aux dirigeants mandataires sociaux par rapport à l'enveloppe globale votée par les actionnaires.

En application des recommandations issues du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, l'ensemble de ces conditions a été publié sur le site Internet de la Société.

(1) Estimé sur la base du cours de l'action à la date de chaque levée d'options ou de disponibilité des actions gratuites concernées.

(2) Après cession de celles nécessaires au financement, le cas échéant, de la levée d'options, au règlement des impôts, prélèvements sociaux et frais relatifs à la transaction.

3.7 TRANSACTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil d'Administration a adopté une Politique de prévention de l'utilisation ou de la communication d'informations privilégiées au sein du groupe Imerys. Adoptée dans sa première version en juillet 2002, et modifiée pour la dernière fois en juillet 2011, cette politique est annexée à la Charte Intérieure du Conseil d'Administration.

Cette politique définit la qualité d'Initié, permanent ou occasionnel ; énonce l'obligation pour la Société d'établir une liste des Initiés du Groupe et en fixe les modalités ; rappelle également les règles relatives aux transactions réalisées par les mandataires sociaux sur l'action Imerys ou, le cas échéant, toute autre valeur mobilière émise par le Groupe ou instruments financiers (FCPE "Imerys Actions", MONEP, warrants, obligations échangeables...) qui leur sont liés (les "titres Imerys").

Suivant le principe général applicable aux Initiés, qu'ils soient permanents ou occasionnels, tout mandataire social et les personnes qui leur sont liées doivent s'abstenir en cas de détention d'une information privilégiée de réaliser, directement ou indirectement, avant que le public ait connaissance de cette information, toute transaction, y compris à terme, sur des titres Imerys.

Afin d'en faciliter la mise en œuvre, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 15 février 2011, a désigné le Directeur Juridique du Groupe et Secrétaire du Conseil, en qualité de déontologue chargé de donner, sur simple demande de tout intéressé, un avis préalablement aux transactions envisagées par les mandataires sociaux sur les titres de la Société. Cette décision s'inscrit parmi les bonnes règles de prévention des manquements d'initiés imputables aux dirigeants des sociétés cotées recommandées par l'AMF. L'avis donné par le déontologue n'a qu'un caractère consultatif.

L'obligation d'abstention s'étend par ailleurs à toute transaction sur les titres Imerys (y compris en couverture), pendant les quinze jours calendaires qui précèdent l'annonce des résultats périodiques (annuels, semestriels ou trimestriels) consolidés du Groupe ou de leur estimé, ainsi que le jour de cette annonce, dite "période de fenêtres négatives" ; elle concerne les mandataires sociaux, mais également d'autres Initiés permanents et occasionnels, tels que les principaux responsables fonctionnels ou opérationnels du Groupe ou salariés participant directement à l'élaboration de ses comptes consolidés qui sont considérés comme exposés de manière régulière ou périodique à la détention d'informations privilégiées, en raison de leurs fonctions et responsabilités.

Le calendrier annuel des annonces de résultats consolidés du Groupe pour l'année à venir, ainsi que celui des fenêtres négatives en découlant, est communiqué aux Administrateurs à la fin de l'année précédente ; il est consultable à tout moment sur le site Internet du Groupe, communiqué périodiquement dans la lettre trimestrielle

du Président-Directeur Général aux actionnaires et disponible à première demande auprès du Service de Communication Financière du Groupe.

Le Conseil d'Administration a examiné en 2009 la recommandation issue du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF imposant aux mandataires d'une société cotée de s'abstenir d'effectuer des opérations sur les titres de cette dernière tant qu'ils disposent, de par leurs fonctions, d'informations non encore rendues publiques. Le Conseil a confirmé et maintenu l'obligation d'abstention qu'il avait précédemment retenue, en précisant qu'elle continuerait à ne pas s'appliquer à la souscription ou l'achat d'actions Imerys par exercice d'options. En effet, le Conseil a estimé que le seul exercice d'options ne peut revêtir un caractère spéculatif, le prix d'exercice étant préalablement établi, et que l'interdiction de cession des actions issues de l'exercice d'options pendant la période de fenêtres négatives était seule nécessaire. La transparence de ces opérations est par ailleurs pleinement assurée par l'obligation de déclarer à l'AMF les transactions effectuées sur les titres de la Société, y compris par exercice d'options, en application des dispositions légales et réglementaires.

La politique du Groupe interdit par ailleurs aux Initiés d'effectuer toute transaction à effet de levier sur les titres Imerys ou à caractère spéculatif (opérations par achat/vente à découvert d'actions, prorogation d'ordres à service de règlement et de livraison différés, opérations d'achat/revente dans un laps de temps très court...). Afin de se conformer à la recommandation du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF qui interdit aux dirigeants mandataires sociaux, bénéficiaires d'options et/ou d'actions de performance, de réaliser des opérations de couverture de leur risque, Gilles Michel a réitéré devant le Conseil, lors de sa réunion du 28 avril 2011, son engagement de ne pas recourir à l'utilisation d'instruments de couverture sur l'ensemble des options conditionnelles et des actions de performance qui pourront lui être attribuées pendant toute la durée de son mandat.

Enfin, en application des dispositions légales et réglementaires, les mandataires sociaux et, sous leur responsabilité personnelle, les personnes qui leur sont liées, doivent :

- détenir les actions Imerys qu'ils possèdent sous la forme nominative, soit au nominatif pur auprès de la Société ou de son gestionnaire de titres, soit au nominatif administré auprès d'un intermédiaire (banque, établissement financier ou société de bourse) de leur choix ;
- déclarer individuellement à l'AMF, dans les cinq jours de bourse suivant leur réalisation, toutes les transactions opérées sur les titres Imerys, et en informer la Société.

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, le tableau ci-après présente le récapitulatif des opérations réalisées sur les titres de la Société par les mandataires sociaux et, le cas échéant, les personnes qui leur sont liées, au cours de l'exercice 2011, déclarées à l'AMF et disponibles sur son site Internet (www.amf-france.org).

Déclarant ou personne liée	Qualité	Instrument financier	Nombre	Nature de l'opération	Nombre d'opérations	Montant des opérations
Gilles Michel	Président-Directeur Général	Actions	600	Acquisition	2	31 005 €
Gérard Buffière	Administrateur	Stock options	85 984	Levée	1	2 264 819 €
		Actions	49 526	Cession ⁽¹⁾	12	2 488 321 €
Ian Gallienne	Administrateur	Actions	500	Acquisition	1	23 305 €
Fatine Layt	Administrateur	Actions	500	Acquisition	1	23 509 €
Arielle Malard de Rothschild	Administrateur	Actions	600	Acquisition	1	30 360 €
Pierre-Jean Sivignon	Administrateur	Actions	500	Acquisition	1	22 960 €

(1) Par une partie liée.

FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE INTERNE

4

4.1	FACTEURS DE RISQUES	120
4.1.1	Risques liés à l'activité d'Imerys	120
4.1.2	Risques industriels et environnementaux	122
4.1.3	Risques juridiques	123
4.1.4	Risques relatifs aux marchés financiers	124
4.1.5	Assurances et couverture des risques	124
4.2	CONTRÔLE INTERNE	125
4.2.1	Rapport du Président du Conseil d'Administration	125
4.2.2	Rapport des Commissaires aux comptes	132

4.1 FACTEURS DE RISQUES

Une analyse des risques majeurs est réalisée régulièrement au sein du Groupe. Elle donne lieu à l'élaboration d'une cartographie qui présente l'impact potentiel estimé de chaque risque identifié ainsi que son niveau de maîtrise. Ce processus d'analyse et de gestion des risques est détaillé dans le Rapport du Président du Conseil d'Administration à la [section 4.2 du présent chapitre](#).

Les principaux risques et facteurs de risques auxquels le Groupe est confronté ainsi que leurs méthodes de gestion et de contrôle sont présentés ci-après par ordre d'importance dans chacune de leur catégorie.

4.1.1 RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ D'IMERYS

■ RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les réserves et ressources minérales constituent l'un des principaux actifs du Groupe et le fondement d'une majeure partie de ses activités. Leur correcte évaluation est critique pour la gestion et le développement de celles-ci.

L'estimation des réserves et ressources minérales résulte de l'étude des paramètres géologiques, techniques, économiques et commerciaux disponibles à un instant donné. En raison de changements non prévisibles dans ces paramètres et de l'incertitude naturellement associée à l'évaluation des ressources, aucune garantie absolue ne peut être donnée quant à ces estimations.

Imerys s'est doté d'un réseau interne d'experts, responsables de l'évaluation des ressources et réserves minérales du Groupe pour chacune de ses activités opérationnelles. Sous la responsabilité du Directeur Géologie Groupe, ces experts procèdent une fois par an à une évaluation consolidée des réserves et ressources minérales du Groupe selon les principes présentés en [section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

Cette évaluation est présentée chaque année au Comité Exécutif. Le processus et les moyens mis en œuvre pour fiabiliser cette évaluation sont examinés par le Comité Stratégique.

Les méthodes d'estimations utilisées, les calculs effectués et les plans miniers élaborés par chaque site sont audités sur un cycle de 3 ans par des experts indépendants associés à des spécialistes internes. Le processus d'évaluation suivi par certaines des entités les plus significatives du Groupe fait par ailleurs l'objet d'une revue fondée sur des questionnaires d'autoévaluation de contrôle interne ([voir section 4.2 du présent chapitre](#)).

Enfin, le Directeur Géologie Groupe a le pouvoir d'intervenir sur les propositions de plans miniers des activités afin d'assurer la conformité de ces plans à la politique à long terme du Groupe et/ou à sa politique de sécurité des employés sur leur lieu de travail et sa politique de l'environnement.

■ ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

La diversité de ses minéraux, marchés finaux, clients et zones d'implantation offre au Groupe des positions stratégiques fortes en répartissant son profil de risques global. L'activité du Groupe reste toutefois sensible à l'évolution des conditions macroéconomiques. Si l'effet de cette évolution varie le plus souvent en fonction des marchés finaux et des zones géographiques au sein desquelles le Groupe opère, une dégradation concomitante de la conjoncture

sur plusieurs marchés et plusieurs zones géographiques peut néanmoins avoir un impact combiné défavorable et significatif sur son activité, ses résultats et sa situation financière.

Les équipes d'Imerys ont pour objectif d'optimiser constamment la gestion des activités existantes en cherchant notamment à développer des innovations à forte valeur ajoutée, pénétrer de nouveaux marchés et maîtriser, sinon diminuer, les coûts de production et les frais fixes en s'adaptant aux évolutions conjoncturelles ou structurelles. Chaque activité cherche à établir et renforcer ses positions de leader sur ses marchés principaux et, plus généralement, à accroître tous les avantages concurrentiels du Groupe dans les domaines tels que l'exploration et l'exploitation minières, le marketing, la technologie, la logistique et les ressources humaines. Le détail des activités du Groupe est présenté au [chapitre 1 du Document de Référence](#).

Les informations relatives à la performance des activités, l'évolution des marchés, les mesures prises pour s'y adapter et les stratégies envisagées sont périodiquement revues par le Comité Exécutif, le Comité Stratégique et le Conseil d'Administration au travers des processus des plans stratégiques à 5 ans, des budgets annuels et des revues trimestrielles de résultats ([voir section 4.2 du présent chapitre](#)).

■ OPÉRATIONS DE CROISSANCE EXTERNE

Partout dans le monde et dans toutes ses activités, Imerys met en œuvre une stratégie de croissance alliant développement interne et externe ([voir section 1.2 du chapitre 1 du Document de Référence](#)). Dans ce cadre, le Groupe procède fréquemment à des acquisitions d'activités ou de sociétés ainsi qu'à la création de joint ventures. Par nature, ces opérations comportent des risques liés notamment à l'évaluation des actifs et passifs correspondants, à l'intégration du personnel, des activités, des technologies et des produits acquis ou à l'évolution des relations avec les partenaires concernés.

Imerys a mis en place des procédures internes de contrôle destinées à couvrir l'analyse des cibles potentielles (avec l'application de critères stricts de rentabilité des investissements et l'accomplissement de due diligences approfondies), la revue et l'acceptation des conditions contractuelles de réalisation des opérations (avec notamment des engagements d'indemnisation de la part des vendeurs contre les passifs cachés) ainsi que la préparation, la mise en œuvre et le suivi de l'intégration des activités ou sociétés acquises. Ces procédures impliquent, en fonction des montants en jeu, une approbation préalable par le Président-Directeur Général, le Comité Stratégique et/ou le Conseil d'Administration ([voir section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#)).

■ PRIX DE L'ÉNERGIE

(Voir note 25.5 aux états financiers consolidés)

■ PAYS

Du fait de leur activité minière et de la variété de leurs marchés finaux, les activités du Groupe sont présentes aujourd'hui dans de nombreux pays dont plusieurs présentent un intérêt stratégique pour le Groupe. Les évolutions futures de l'environnement politique, social, juridique ou réglementaire de certains pays, notamment des pays émergents, pourraient affecter les actifs du Groupe, ses flux de trésorerie, sa rentabilité et sa capacité à poursuivre ses opérations et son développement dans les pays concernés.

Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface, la principale compagnie d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation. Cette notation permet de mesurer le degré d'exposition des engagements économiques et financiers d'une entité dans les pays concernés (pour plus d'informations sur ces notations, voir paragraphe 5.1.3 du chapitre 5 du Document de Référence). Le Groupe fait aussi appel, en tant que de besoin, à des consultants externes pour l'informer plus en détail sur l'environnement local (économique, politique...) de certains pays et anticiper ses éventuelles évolutions. Enfin, d'autres indicateurs internationaux sont analysés par le Groupe pour mesurer l'exposition de ses personnels et de ses actifs aux risques naturels, criminels et politiques.

En parallèle, Imerys a initié une procédure de suivi périodique de la performance du Groupe dans certains pays (Chine et Inde notamment) et a renforcé l'organisation transversale pays ou régionale en fonction de la taille et de la nature de ses activités existantes et de leur potentiel de développement. Le Comité Exécutif revoit dorénavant régulièrement ces éléments ainsi que l'exposition du Groupe à ces risques pays. Une synthèse de ces analyses et des actions mises en place a été présentée au Comité d'Audit en 2011.

Enfin, Imerys développe dans ces pays ses relations avec les autorités et les communautés locales afin de créer et d'entretenir une confiance réciproque sur la base d'échanges périodiques et transparents sur les activités et les méthodes du Groupe. Ces relations doivent permettre par ailleurs de mieux anticiper les changements locaux majeurs qui pourraient avoir un impact sur les activités du Groupe.

■ RÉGIMES DE RETRAITE

(Voir notes 2.2, 3.2, 4.19, 8, 12 et 24.1 aux états financiers consolidés)

■ RESSOURCES HUMAINES

La gestion et le développement des activités du Groupe nécessitent l'emploi et le recrutement d'un nombre important de techniciens et de managers hautement qualifiés. Le succès des plans de développement interne et externe du Groupe dépend en partie de sa capacité à recruter et intégrer de nouvelles compétences, y compris dans les zones géographiques les plus reculées, ainsi qu'à former et promouvoir de nouveaux talents.

C'est pourquoi Imerys a élaboré une politique de Ressources Humaines visant à attirer, conserver et renouveler les expertises,

talents et compétences nécessaires à l'exercice de ses activités partout dans le monde ainsi qu'au soutien de sa croissance interne et externe. Cette politique est présentée au paragraphe 1.9.7 du chapitre 1 du Document de Référence.

■ MATIÈRES PREMIÈRES

Les matières premières représentent environ 19,1 % des produits et charges courants du Groupe en 2011. L'évolution du coût de ces matières et leurs conditions d'approvisionnement peuvent ainsi affecter sa marge opérationnelle.

Dans ce contexte, la stratégie du Groupe est d'intégrer, chaque fois que cela est économiquement et techniquement possible, la propriété ou l'exploitation des ressources minérales nécessaires à la conduite de ses activités (voir le portefeuille des minerais du Groupe présenté en section 1.3 du chapitre 1 du Document de Référence). Pour les autres matières premières critiques, la sécurité des approvisionnements est assurée par des contrats pluriannuels et/ou une diversité des fournisseurs. Ainsi, en 2011, les achats auprès des 10 principaux fournisseurs d'Imerys (transport et énergie inclus) ne représentent que 12,18 % du montant total des achats du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 3 %.

Une politique d'analyse des risques liés aux achats a été développée afin de maîtriser ces approvisionnements. Dans ce cadre, le programme SQF ("Système de Qualification Fournisseurs") est mis à disposition des activités du Groupe pour minimiser leurs risques d'approvisionnement et qualifier leurs fournisseurs. Par ailleurs, le Groupe désigne les responsables Achats par catégorie d'achat, dès que cela est possible, afin d'assurer une spécialisation propice à la négociation de meilleures conditions d'achats.

Le risque de dépendance du Groupe vis-à-vis de ses fournisseurs critiques ainsi que la procédure de gestion qui lui est associée ont été présentés au Comité d'Audit en 2011.

■ RISQUE CRÉDIT CLIENTS

(Voir note 22.4 aux états financiers consolidés)

Le niveau de risque des crédits clients est plutôt limité pour le Groupe en raison de la diversité de ses activités et de ses implantations géographiques ainsi qu'en raison de la multiplicité et la dispersion de ses clients. En 2011, les ventes aux 10 principaux clients d'Imerys représentent 14,81 % du chiffre d'affaires du Groupe, aucun d'entre eux n'atteignant individuellement le seuil de 3 %. Le Groupe estime n'avoir à ce jour aucun risque significatif de dépendance vis-à-vis de ses clients.

Par ailleurs, les créances clients font l'objet en interne de suivis rigoureux dans chaque activité et des assurances crédit sont mises en place en Europe en fonction des circonstances propres à chacune d'entre elles.

Les crises économiques récentes qui ont accru le risque de crédit de certains clients du Groupe n'ont pas mis en évidence de situations où la défaillance, même simultanée, de plusieurs clients significatifs pourrait avoir un impact combiné majeur sur les résultats et la situation financière du Groupe. Le montant total provisionné au titre des dépréciations de créances clients s'élève à 30,5 millions d'euros (soit 5,5 % du montant des créances clients) au 31 décembre 2011, contre 27,4 millions d'euros (soit 5,8 % du montant des créances clients) au 31 décembre 2010.

4.1.2 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

■ OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET CONTINUITÉ D'EXPLOITATION

Comme pour tous les groupes industriels, les sites de production d'Imerys sont exposés à la survenance d'incidents imprévus (de natures ou origines diverses, tels qu'accidents, catastrophes naturelles, bris de machine,...) pouvant entraîner des arrêts temporaires d'exploitation dont certains sont susceptibles d'affecter significativement l'activité des sites opérationnels concernés.

Le risque de survenance de tels événements et leur incidence éventuelle sur l'activité du Groupe dans son ensemble se trouvent limités par l'ensemble des facteurs et mesures suivants : un nombre et une dispersion géographique de sites industriels de taille souvent modeste dans chacune des activités opérationnelles ; des investissements consacrés régulièrement par chacune des activités à la modernisation et à l'entretien de son outil industriel ; une politique active de prévention des risques industriels instaurée par le Groupe, intégrant notamment l'élaboration de plans de continuité d'activité et/ou de plans de gestion de crise pour les sites les plus stratégiques ainsi qu'un programme de revue de la solidité des digues pour les sites concernés.

Par ailleurs, l'impact financier potentiel pouvant résulter des dommages aux actifs industriels ou d'arrêts temporaires d'exploitation est couvert auprès d'un assureur de réputation et de solidité financière internationalement reconnues dans le cadre d'un programme de couverture auquel est associé un vaste programme de prévention des risques (*voir paragraphe 4.1.5 du présent chapitre*).

Une présentation de la politique du Groupe en matière d'assurance, de couverture de ses risques et des programmes de prévention associés est effectuée périodiquement par le Directeur Juridique au Comité Exécutif et, une fois par an, au Comité d'Audit dans le cadre de sa revue des principaux risques du Groupe.

■ ENVIRONNEMENT, HYGIÈNE & SÉCURITÉ

La plupart des activités industrielles d'exploitation minière et de transformation des minéraux, qui constituent le cœur de métier d'Imerys, peuvent avoir un impact sur leur environnement, même si celui-ci est limité. Ainsi, Imerys constitue des provisions destinées à couvrir les risques environnementaux résultant de l'activité industrielle du Groupe ainsi que des provisions pour réhabilitation des sites miniers en fin d'exploitation. Ces provisions s'élèvent à

157,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 (123,9 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Par ailleurs, les activités du Groupe nécessitent l'exécution quotidienne de tâches qui comportent des risques et qui exigent donc une formation des employés adaptée notamment à l'utilisation d'explosifs, à la conduite d'équipements mobiles lourds et au travail en hauteur.

Pour encadrer ces risques, le Groupe dispose d'une Direction Environnement, Hygiène & Sécurité ("Direction EHS") qui a pour mission d'orienter et d'assister les activités opérationnelles et le Groupe dans leurs efforts de développement et de maintien d'un niveau adéquat de protection des personnes (salariés d'Imerys ou personnel extérieur), des biens et de l'environnement.

La Direction EHS effectue un audit des programmes mis en œuvre par les activités opérationnelles, afin d'en vérifier la conformité avec les réglementations locales et avec les standards de sécurité, d'hygiène et d'environnement internes à Imerys lorsqu'ils sont plus exigeants. La politique EHS prévoit de 30 à 35 audits par an afin de pouvoir vérifier les sites les plus importants du Groupe tous les trois ans.

Par ailleurs, un programme de formation interne est assuré par la Direction EHS. Les "Universités de la Sécurité Imerys" permettent de former les participants à l'évaluation des risques professionnels et favorisent l'amélioration de la culture sécurité. Ces Universités contribuent au partage des expériences au sein du Groupe et à la constitution de réseaux internes solides et dynamiques en matière de sécurité. Des conférences en ligne complètent cette formation. Elles sont organisées tous les mois afin de détailler des thèmes précis liés à la sécurité ou à l'environnement. En 2011, l'accent a plus particulièrement porté sur la prévention des accidents graves avec un important dispositif de formation aux Six Protocoles critiques (qui recouvrent les activités générant les risques d'incidents les plus graves) et à l'autodiagnostic mensuel selon ces protocoles par les directeurs de site.

Le Comité Exécutif examine périodiquement les indicateurs de performance EHS et le résultat des audits dans les différentes activités. Le Comité d'Audit revoit les processus et les moyens mis en œuvre pour atteindre les objectifs fixés. Une présentation générale de ces éléments est effectuée au moins une fois par an au Conseil d'Administration.

Le détail de ces informations est présenté en *section 1.9 du chapitre 1 du Document de Référence*.

4.1.3 RISQUES JURIDIQUES

■ RESPECT ET/OU CHANGEMENT DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS

Les sociétés du Groupe sont confrontées à un nombre important de législations et réglementations nationales et régionales compte tenu de la nature de leurs opérations (notamment exploitation des ressources naturelles), et de leur implantation diversifiée (245 sites industriels dans 47 pays à fin 2011). Le Groupe doit ainsi s'assurer qu'il est en mesure de respecter au mieux ces réglementations afin de pouvoir continuer à exploiter l'ensemble de ses opérations et leur permettre de conserver un niveau de rentabilité acceptable.

Dans les pays émergents principalement, les sociétés étrangères (et plus particulièrement les sociétés exploitant des ressources naturelles locales) peuvent se trouver affectées par l'adoption de textes législatifs ou réglementaires discriminatoires ou par l'interprétation qui en est faite par les autorités chargées de leur application. Par ailleurs, le cadre législatif et réglementaire se renforce d'une façon générale dans les domaines de la protection de l'environnement, la santé et la sécurité des personnes. Les coûts associés à la mise en conformité des activités du Groupe avec ces lois, règlements ou interprétations, les éventuelles sanctions imposées en cas de manquements et l'atteinte à la réputation du Groupe qui peut en découler pourraient avoir un impact négatif sur les conditions économiques d'exploitation du Groupe et la compétitivité des activités concernées.

Pour assurer au mieux la conformité de ses opérations avec l'ensemble des législations et réglementations qui leur sont applicables, Imerys s'est doté d'un réseau de juristes internes rattachés à la Direction Juridique et localisés, pour certains, au sein même des activités ou dans les principales zones géographiques du Groupe. Par ailleurs, comme indiqué aux [paragraphes 4.1.1 et 4.1.2 du présent chapitre](#), des audits géologie et des audits EHS permettent de vérifier régulièrement la conformité des activités locales avec les lois et réglementations applicables.

Imerys développe dans de nombreux pays d'étroites relations avec les instances réglementaires, les associations professionnelles, les autorités et les communautés locales afin de mieux anticiper ou orienter, lorsque cela s'avère possible, les changements législatifs et réglementaires envisagés qui pourraient avoir un impact sur les activités du Groupe. Le Groupe essaye d'anticiper et d'intégrer ces évolutions dans ses programmes de recherche & développement afin de pouvoir répondre rapidement aux nouvelles réglementations le moment venu tout en limitant ses coûts et/ou afin d'utiliser ces évolutions comme des opportunités commerciales pour le Groupe.

À la connaissance d'Imerys, il n'existe pas de risque ayant un impact financier significatif sur ce sujet à la date du présent Document de Référence.

■ LITIGES

(Voir note 24.2 aux états financiers consolidés)

Le Groupe est exposé à des risques de contentieux et réclamations survenant dans le cours normal de ses activités. Les plus fréquents concernent des allégations de préjudices (personnels ou financiers) mettant en cause la responsabilité des sociétés du Groupe au titre : de l'exploitation de leurs activités commerciales ou industrielles

(notamment des réclamations de clients concernant la livraison de produits défectueux – le plus souvent couvertes par les programmes d'assurance du Groupe – ou de tiers concernant des troubles de voisinage) ; d'une éventuelle violation de certaines obligations contractuelles ; ou du non-respect de certaines dispositions légales ou réglementaires applicables en matière sociale, immobilière ou environnementale.

Par ailleurs, Imerys est également tenu à certaines obligations d'indemnisation – ou bénéficie de certains droits à être indemnisé – au titre des garanties de passif accordées dans le cadre des cessions – ou acquisitions – d'actifs intervenues dans le passé.

La Direction Juridique gère, avec l'assistance des avocats locaux qu'elle désigne, l'ensemble des réclamations contentieuses impliquant le Groupe. La synthèse des réclamations les plus significatives est revue avec la Direction Financière et les auditeurs du Groupe à l'issue de chaque semestre. Une présentation résumée en est faite par le Directeur Juridique au Comité d'Audit dans le cadre de son examen annuel des risques du Groupe.

Bien qu'il soit impossible de prévoir avec certitude l'issue de tous les litiges et réclamations en instance, leur règlement pris individuellement ou dans son ensemble ne devrait pas – même s'il était défavorable aux sociétés du Groupe concernées – avoir d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe. Le montant provisionné au titre des risques de gestion s'élève à 60,0 millions d'euros au 31 décembre 2011 (32,3 millions d'euros au 31 décembre 2010) et le montant provisionné au titre des litiges juridiques et sociaux s'élève à 66,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 (47,8 millions d'euros au 31 décembre 2010). Ces provisions ont une échéance probable située entre 2012 et 2016.

Plus généralement, à la date du présent Document de Référence, aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, en suspens ou dont la Société est menacée, n'est susceptible d'avoir, à la connaissance d'Imerys, ou n'a eu au cours des 12 derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

■ CONTRATS IMPORTANTS

À la connaissance d'Imerys, en dehors des contrats conclus dans le cadre de la marche normale des affaires, y compris ceux relatifs aux droits d'exploiter les réserves et ressources minières, au titre des opérations d'acquisition ou de cession d'activités, ou au titre des financements mentionnés dans le présent Document de Référence, il n'existe aucun autre contrat important qui ait été signé par les sociétés du Groupe dans les deux années précédant la date du présent Document de Référence, qui soit encore en vigueur à cette date, et qui contiendrait des dispositions conférant une obligation ou un engagement susceptible d'avoir une incidence significative sur l'activité, la situation financière ou le cash flow du Groupe.

Toutefois, dans le cadre de certains contrats, des engagements et garanties significatifs ont été accordés par Imerys ou ses filiales. Le montant des engagements donnés hors bilan s'élève à 507,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 contre 540,9 millions d'euros au 31 décembre 2010 (voir note 30 aux états financiers consolidés).

4.1.4 RISQUES RELATIFS AUX MARCHÉS FINANCIERS

(Voir notes 22 et 25 aux états financiers consolidés)

4.1.5 ASSURANCES ET COUVERTURE DES RISQUES

La politique du Groupe en matière de protection de ses actifs et de ses revenus contre les risques identifiables vise à rechercher sur le marché de l'assurance les solutions les plus adaptées, offrant le meilleur équilibre entre leur coût et l'étendue des couvertures proposées.

La couverture des risques majeurs, communs à toutes les activités opérationnelles, est intégrée dans des programmes internationaux d'assurance Groupe de type "Tous Risques Sauf", souscrits sur le marché par Imerys auprès d'assureurs de réputation et de solidité financière internationalement reconnues. Cette intégration permet d'offrir des garanties étendues avec des limites élevées, tout en optimisant le coût. Dans le cadre de la stratégie de croissance externe du Groupe, les activités acquises sont soit immédiatement incluses dans les programmes d'assurance Groupe existants, soit bénéficient de conditions de couverture au moins équivalentes. Dans ce dernier cas, l'intégration est limitée aux seuls compléments de couverture offerts par les programmes Groupe par rapport aux polices locales d'assurance applicables aux activités acquises.

Les sociétés du Groupe recourent également au marché local pour couvrir, en utilisant le service des courtiers en charge de la gestion des programmes d'assurance Groupe, les risques spécifiques à certaines de leurs activités ou opérations ponctuelles, ou encore lorsque de telles assurances sont obligatoires du fait de la réglementation locale applicable.

Le Groupe estime bénéficier à ce jour de couvertures d'assurance adéquates, tant dans leur étendue qu'en termes de montants assurés, ou de limites de garanties pour les principaux risques liés à ses activités dans le monde.

Les deux principaux programmes d'assurance Groupe couvrent les risques de responsabilité civile ainsi que les dommages matériels et pertes d'exploitation.

■ RESPONSABILITÉ CIVILE

Ce programme a pour objet de couvrir l'éventuelle mise en cause de la responsabilité du Groupe à l'occasion des dommages corporels, matériels et immatériels, survenant tant en cours d'exploitation qu'après livraison des produits, ainsi que les dommages résultant de pollution accidentelle.

La couverture des activités du Groupe est assurée en premier lieu par des polices locales émises dans chaque pays (1^{re} ligne), complétées par une police "Master" émise en France et par une police supplémentaire "Excess" en excédent de la limite de garantie de cette police "Master". La police "Master" est souscrite auprès de XL Insurance Company Ltd UK (notée A par AM Best, Fitch et Standard & Poors) et la police "Excess" auprès d'AXA Corporate Solutions (notée AA3 par Moody's, AA- par Fitch et Standard & Poors).

Ces polices "Master" et "Excess" interviennent également en complément de limite et de garantie de plusieurs sous-programmes spécifiques, notamment en Amérique du Nord, pour couvrir la Responsabilité Civile Automobile et Employeur, et en complément de la police d'assurance obligatoire Responsabilité Civile Employeur émise au Royaume-Uni.

Le niveau de couverture offert par le Programme du Groupe en Responsabilité Civile s'élève, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risques, et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, à 100 millions d'euros par sinistre et par an.

L'actuel programme du Groupe en Responsabilité Civile a son échéance de renouvellement fixée au 31 décembre 2012. Sauf exceptions, les franchises standards applicables sont de 15 000 euros par sinistre mais peuvent atteindre 10 % du sinistre (plafonnés à 200 000 euros par sinistre) pour les sinistres supérieurs à 150 000 euros, en dehors du Canada et des États-Unis où elles s'élèvent respectivement à 100 000 et 250 000 dollars américains.

■ DOMMAGES MATÉRIELS ET PERTES D'EXPLOITATION

Ce programme a notamment pour objet de couvrir les dommages matériels directs d'origine soudaine et accidentelle atteignant les biens assurés, ainsi que les pertes d'exploitation consécutives ("DDPE").

La couverture des activités du Groupe en DDPE est assurée par une police "Master" émise en France qui s'applique directement dans la plupart des pays européens et en complément des polices locales émises dans les autres pays, lorsque la réglementation le permet.

Depuis 2002, Imerys a décidé de retenir au sein d'une captive de réassurance, consolidée dans les comptes du Groupe, les risques dits de fréquence, à concurrence d'un montant plafonné de sinistres, porté, à compter du 1^{er} janvier 2012, à 900 000 euros par sinistre et 2,5 millions d'euros en cumulé annuel (vs. 700 000 et 2 millions d'euros auparavant). En anticipation de ce relèvement lui permettant de maîtriser les augmentations de prime liées notamment à une forte sinistralité en 2011, principalement dans la branche Pigments pour Papier & Emballage (tsunami au Japon en mars 2011), le Groupe avait accru sa capacité de rétention grâce à l'acquisition d'une nouvelle société captive de réassurance en septembre 2011.

La police "Master" offre au Groupe, sous réserve des exclusions communément pratiquées sur le marché de l'assurance pour ce type de risque et des sous-limites appliquées à certains événements dénommés, une garantie en DDPE à hauteur de 200 millions d'euros par sinistre.

L'actuel programme Groupe en matière de DDPE, souscrit auprès de la compagnie mutualiste FM Insurance Company Limited (notée A+ par AM Best et AA par Fitch), a son échéance de renouvellement fixée au 31 décembre 2012.

En confiant son programme DDPE à un assureur réputé pour son expertise en matière d'ingénierie de prévention, Imerys entend poursuivre ses efforts accentués de sensibilisation et de protection des risques dans les unités opérationnelles en les inscrivant dans sa démarche plus globale de Développement Durable. La quasi-totalité des sites industriels du Groupe fait ainsi l'objet de visites régulières par des ingénieurs de prévention. Les recommandations qui en résultent permettent à Imerys d'améliorer sa gestion des risques industriels. Plus de cent sites ont ainsi été visités en 2011.

Depuis 2007, des séminaires de sensibilisation aux risques industriels (incendie, risque électrique, travaux par points chauds, etc.) sont organisés dans le Groupe, animés par les ingénieurs de prévention de FM Global.

■ AUTRES RISQUES TRANSVERSAUX ASSURÉS

Les principaux autres programmes d'assurance Groupe visent à couvrir les risques suivants, communs à toutes les entités juridiques ou à plusieurs activités du Groupe : responsabilité civile des mandataires sociaux ; assurance de la flotte automobile (Europe et États-Unis) ; transport (marine cargo et affrètement), accidents du travail (notamment aux États-Unis et au Royaume-Uni).

4.2 CONTRÔLE INTERNE

4.2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

■ INTRODUCTION

Le contexte

Conformément à l'article L. 225-37 du Code de commerce, tel que modifié par la loi française de sécurité financière ("LSF") du 1^{er} août 2003, puis par les lois du 30 décembre 2006 et du 3 juillet 2008, le Président du Conseil d'Administration a établi le 15 février 2012 son rapport rendant compte de la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ainsi que des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par Imerys.

Une information détaillée sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et, plus généralement, sur sa composition, l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes en son sein et son fonctionnement, ainsi que sur les limitations apportées aux pouvoirs de la Direction Générale par le Conseil, figure en [section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#). Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux figurent en [section 3.3 du chapitre 3 du Document de Référence](#). Ces informations sont accompagnées, le cas échéant, d'une note expliquant les raisons pour lesquelles le Groupe n'applique pas à ce jour certaines dispositions du Code de Gouvernement d'Entreprise AFEP-MEDEF, auquel le Conseil d'Administration de la Société déclare se référer. Par ailleurs, les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale ainsi que les informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sont présentées respectivement aux [sections 6.1 et 6.4 du chapitre 6 du Document de Référence](#). L'ensemble de ces informations doit être considéré comme faisant partie intégrante du Rapport du Président du Conseil d'Administration.

La partie du rapport présentée ci-après décrit plus précisément les principales procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par le Groupe. Cette partie a été préparée sous la responsabilité du Département Risques et Contrôle Interne d'Imerys et revue par le Président-Directeur Général qui a validé son contenu. L'intégralité du rapport a par la suite été communiquée aux Commissaires aux comptes pour discussion et au Comité d'Audit pour revue avant son approbation définitive par le Conseil d'Administration.

Les objectifs du contrôle interne

Le Groupe s'appuie sur le cadre de référence et son guide d'application publié en janvier 2007 par l'AMF, et mis à jour en juillet 2010, pour définir son référentiel de contrôle interne et structurer son approche. Ce référentiel intègre notamment les objectifs et les composantes du cadre de référence.

Le dispositif de contrôle interne d'Imerys couvre l'ensemble des sociétés contrôlées entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

En assurant la mise en œuvre de ce dispositif dans l'ensemble de ses activités, Imerys vise à se doter des moyens d'actions nécessaires pour gérer les risques auxquels celles-ci sont soumises, assurer la fiabilité et l'intégrité de son information financière et organiser la correcte gestion de ses opérations conformément aux lois et règlements en vigueur, aux principes de gestion et à la stratégie du Groupe. Ce dispositif de contrôle interne contribue ainsi à protéger la valeur de l'entreprise pour ses actionnaires et ses salariés et à atteindre les objectifs qu'il se fixe.

Toutefois, par essence, un tel dispositif ne peut fournir aucune garantie absolue quant à la maîtrise globale des risques auxquels le Groupe est confronté et à la réalisation de ses objectifs.

Les principes du contrôle interne

En cohérence avec les objectifs fixés, le dispositif de contrôle interne d'Imerys repose sur les principes fondateurs suivants :

- une organisation choisie et maîtrisée, intégrant des hommes et des femmes compétents et responsables ;
- une communication interne ciblée ;
- une analyse périodique des risques principaux du Groupe ;
- des activités de contrôle adaptées ;
- une revue régulière des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

■ UNE ORGANISATION CHOISIE ET MAÎTRISÉE

Le modèle organisationnel

Le contrôle interne d'Imerys s'appuie sur l'organisation opérationnelle et managériale du Groupe ainsi que sur les Directions fonctionnelles dédiées directement ou indirectement à la maîtrise des risques auxquels le Groupe est exposé.

Le dispositif de contrôle mis en place au sein du Groupe repose sur une structure de gouvernement resserrée qui garantit la transparence et la traçabilité des décisions, tout en préservant les principes de subsidiarité et de décentralisation considérés comme essentiels à la gestion optimale de ses activités industrielles et commerciales. Il requiert une implication forte de la part de chaque responsable opérationnel ou fonctionnel qui doit s'approprier les politiques et procédures définies au niveau du Groupe, contribue à leur mise en œuvre et à leur respect et complète leur contenu par des mesures adaptées aux spécificités des activités ou domaines dont il a la charge.

Ainsi, la gestion des opérations est encadrée d'une part par les politiques du Groupe et les délégations d'autorité aux responsables opérationnels qui en résultent, et d'autre part, par les contrôles et audits spécifiques mis en œuvre par les Directions centrales fonctionnelles dans leur domaine de responsabilité, par des audits périodiques réalisés par la Direction de l'Audit Interne et par des autoévaluations effectuées au moins une fois tous les trois ans par les responsables des principales entités sous le contrôle du Département Risques et Contrôle Interne. Par ailleurs, le contrôle et le suivi de la gestion opérationnelle des activités sont effectués continuellement par les responsables d'activités, et périodiquement par le Président-Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe au travers des processus budgétaires, des revues trimestrielles de résultats ainsi que des reportings mensuels de gestion dont les principaux éléments et conclusions sont commentés lors des réunions mensuelles du Comité Exécutif. Les états financiers consolidés semestriels et annuels sont également revus par le Conseil d'Administration et approuvés par celui-ci après examen du Comité d'Audit.

Les orientations à plus long terme de chaque activité et les prévisions financières qui en résultent sont formalisées et suivies dans le cadre d'un plan stratégique pluriannuel pour le Groupe et de revues stratégiques périodiques pour chacune des activités. Leur élaboration est supervisée et contrôlée par le Président-Directeur Général. Leurs conclusions sont revues par le Comité Exécutif avant d'être présentées au Comité Stratégique puis, pour approbation, au Conseil d'Administration.

Les acteurs du contrôle interne

Le Conseil d'Administration et ses Comités spécialisés

Le Conseil d'Administration exerce un contrôle permanent sur la gestion du Groupe menée par le Président-Directeur Général. Dans ce cadre, il s'assure notamment de la correcte mise en place des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe.

Pour l'assister dans sa mission, le Conseil a constitué trois Comités spécialisés : le Comité Stratégique, le Comité des Nominations et des Rémunérations et le Comité d'Audit. Les responsabilités du Comité Stratégique et du Comité d'Audit en matière d'identification et de gestion des risques ainsi qu'en matière de suivi des dispositifs de contrôle interne sont présentées à la [section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence](#). Le Comité d'Audit revoit notamment au moins une fois par an les processus mis en place et les résultats obtenus en matière d'analyse des risques et d'appréciation des dispositifs de contrôle interne.

Ces Comités spécialisés exercent leurs activités sous la responsabilité du Conseil d'Administration.

La Direction Générale et le Comité Exécutif

Le Président-Directeur Général assure la responsabilité opérationnelle et fonctionnelle de l'ensemble des activités du Groupe pour mettre en œuvre la stratégie arrêtée par le Conseil d'Administration. En particulier, il est responsable de la mise en œuvre effective des dispositifs de contrôle interne au sein du Groupe.

Le Président-Directeur Général est assisté dans sa mission par un Comité Exécutif dont il désigne les membres. Ceux-ci représentent chacune des branches d'activité et principales Directions fonctionnelles du Groupe. Par délégation, les membres du Comité Exécutif sont chargés de la mise en place et du suivi des systèmes de contrôle interne dans leur périmètre de responsabilité.

Les Directions opérationnelles

Conformément aux principes de décentralisation opérationnelle du Groupe, les responsables de chaque activité ont les pouvoirs nécessaires pour organiser, diriger et gérer les opérations dont ils ont la charge, et en assurer la délégation dans des conditions similaires aux responsables qui leur reportent.

Chaque activité privilégie l'organisation la mieux adaptée à ses marchés en tenant compte de ses caractéristiques commerciales, industrielles ou géographiques propres. Il est de sa responsabilité d'adopter des dispositifs de contrôle interne cohérents d'une part avec son organisation et d'autre part avec les principes et règles du Groupe.

Les Directions fonctionnelles du Groupe

Les Directions fonctionnelles (Finance, Stratégie, Juridique & Corporate Support, Ressources Humaines, Innovation, Recherche & Technologie & Support Business, Géologie et Environnement, Hygiène & Sécurité) assurent une double mission : organisation et contrôle des opérations du Groupe relevant de leur domaine respectif d'expertise et assistance technique aux activités opérationnelles dans ces domaines lorsque cela est nécessaire. Ce noyau fonctionnel central, complété des Départements fonctionnels spécifiques (Achats, Traitement des

Minéraux et Systèmes d'Information), permet non seulement de bénéficier des effets d'échelle liés à la taille du Groupe et d'un meilleur partage des compétences, mais également de s'assurer que toutes les opérations relevant de leurs domaines de compétence se réalisent dans un cadre de gestion et de contrôle homogène et sécurisé.

La présence des Directions fonctionnelles et leur organisation contribuent significativement aux dispositifs de contrôle interne du Groupe. Les responsables de ces fonctions disposent d'une autorité fonctionnelle sur tous les responsables qui exercent des missions relevant de leur domaine d'expertise dans les activités opérationnelles.

Le Comité Opérationnel des Risques

Début 2011, un Comité Opérationnel des Risques a été créé afin de mieux coordonner les activités d'analyse et de gestion des risques et des contrôles au sein du Groupe. Il est composé des principaux responsables des Directions fonctionnelles centrales. En 2011, il s'est réuni 5 fois afin d'analyser et prendre des décisions sur un certain nombre de risques identifiés pour le Groupe, les principales actions envisagées en vue de renforcer les contrôles internes existants et les causes des éventuelles déficiences relevées.

La Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne est une fonction d'appui au management, indépendante des activités opérationnelles et fonctionnelles qu'elle contrôle. Pour cela, le Directeur de l'Audit Interne a un double rattachement : il est rattaché hiérarchiquement au Président-Directeur Général et fonctionnellement au Comité d'Audit.

La Direction de l'Audit Interne a pour mission de vérifier les dispositifs de contrôle interne du Groupe et de s'assurer qu'ils sont conformes aux principes et aux règles qui les régissent. Elle se doit d'alerter le management sur les défaillances éventuelles de contrôle interne relevées et participe à l'élaboration des recommandations proposées afin de corriger ces défaillances.

Le Département Risques et Contrôle Interne

Le Département Risques et Contrôle Interne reporte depuis novembre 2011 à la Direction de l'Audit Interne et travaille en étroite relation avec la Direction Juridique & Corporate Support, les autres Directions fonctionnelles du Groupe et les principaux responsables opérationnels de chacune des activités.

Le Responsable de ce département s'appuie sur le réseau des contrôleurs financiers locaux pour réaliser ses missions. Celles-ci ont pour objectif de coordonner l'amélioration continue des dispositifs de contrôle interne dans le Groupe et sont organisées autour de trois activités : l'analyse des risques ; l'administration des politiques et procédures du Groupe (incluant leur diffusion dans l'ensemble des activités) ; la revue globale des pratiques de contrôle interne dans le Groupe.

Le cadre de référence

Les règles du Groupe

La politique de contrôle interne d'Imerys est formalisée par un certain nombre de chartes (Charte du Conseil d'Administration, Charte de Développement Durable, Charte Environnement, Hygiène & Sécurité, Charte d'Audit Interne) et de codes (Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, politique de Gouvernement d'Entreprise) applicables à

l'ensemble du Groupe. Ceux-ci visent à créer un environnement de contrôle favorable, fondé sur des principes solides et une pratique expérimentée du Gouvernement d'Entreprise, ainsi que sur des comportements respectueux des lois et règlements, intègres, éthiques et conformes aux objectifs stratégiques du Groupe.

Par ailleurs, des politiques Groupe ont été définies par les Directions et Départements fonctionnels qui définissent l'organisation, les responsabilités, les principes de fonctionnement et de reporting propres au domaine respectif d'expertise dont ils sont responsables.

Enfin, le manuel de contrôle interne Groupe définit les principes majeurs de contrôle interne et les principales activités de contrôle qui doivent être réalisées dans le cadre des processus opérationnels et financiers du Groupe.

Les chartes, politiques et manuels du Groupe sont regroupés dans un recueil appelé le "Blue Book" disponible en ligne sur intranet et accessible à l'ensemble des salariés. Ce premier corps de règles constitue le cadre de référence dans lequel doivent s'inscrire les activités opérationnelles du Groupe. Il s'applique à l'ensemble des sociétés et activités du Groupe.

Dans les activités opérationnelles, un second corps de règles définit éventuellement leurs propres principes de fonctionnement et de reporting. Ces modalités sont, dans le respect des politiques Groupe, adaptées à leur propre mode d'organisation, à la gestion de leurs activités minières, industrielles et commerciales spécifiques et aux risques particuliers associés. Elles tiennent compte des spécificités relatives aux lois et règlements locaux.

En 2011, les règles d'autorité managériales du Groupe qui définissent l'attribution des responsabilités internes et les circuits d'approbation pour un certain nombre de ses opérations majeures ont été revues à l'occasion de la nomination du nouveau Président-Directeur Général. Un processus de certification électronique a été mis en place au niveau du Groupe afin que l'ensemble des managers et tout autre salarié d'Imerys habilité à autoriser au nom d'une entité du Groupe des opérations telles que définies dans ces règles d'autorité managériales, certifie les avoir lues et s'engage à les faire respecter dans son domaine de responsabilité.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires

Au-delà du simple respect des lois et réglementations applicables, Imerys attend de ses activités qu'elles soient conduites de manière éthique et transparente partout dans le monde, en préservant au mieux l'intérêt de toutes les parties prenantes.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys résume les principes éthiques que le Groupe s'attend à voir respecter par l'ensemble de ses employés, et notamment ses dirigeants, ainsi que par ses sous-traitants, fournisseurs et autres partenaires avec lesquels sont établies d'étroites relations. Il est conçu de façon à ce que chacun adopte dans son travail quotidien non seulement une attitude conforme aux législations locales mais également une attitude en adéquation avec les valeurs, principes et règles du Groupe en matière de responsabilité, d'intégrité, d'équité et d'ouverture.

Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires d'Imerys définit notamment les règles de conduite à suivre en matière de : protection de l'environnement et droits de l'homme, relations avec les communautés locales et traitement des différences ; sécurité des employés ; confidentialité, prévention des délits d'initiés, des conflits d'intérêts, des paiements et pratiques illicites ; protection des actifs du Groupe et loyauté de la concurrence. Ce Code a été revu et mis à

jour en 2011 afin de tenir compte de l'évolution et du développement des réglementations internationales applicables et des meilleures pratiques mises en œuvre par les groupes comparables à Imerys.

Certains de ces sujets sont détaillés dans d'autres politiques du Groupe qui complètent le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires, notamment : la politique anti-fraude et anti-corruption, les politiques de prévention contre le recours au travail des enfants et au travail forcé, la politique de conformité aux règles de la concurrence et la politique des relations avec les employés.

Des efforts importants sont conduits en matière de communication interne. Le Code d'Éthique et de Conduite des Affaires est présenté à l'occasion de séminaires internes, le journal interne lui consacre régulièrement des articles et une campagne spécifique de communication Groupe lui a été dédiée en 2009. Par ailleurs, une formation Internet, initialement créée aux États-Unis, est suivie régulièrement par l'ensemble des salariés américains et, au moins une fois, par tous les autres principaux managers et salariés du Groupe. À fin 2011, environ 2 300 salariés ont ainsi été formés au Code d'Éthique et de Conduite des Affaires du Groupe et près de 300 salariés supplémentaires sont en cours de formation.

Depuis 2010, le Groupe a par ailleurs mis en place un processus de reporting simplifié annuel qui permet au management des différentes activités de reporter les manquements éventuels au Code de Conduite dont ils auraient pu avoir connaissance, notamment en matière de fraude, corruption ou violation des droits de l'homme, au titre de l'année concernée.

Enfin, le programme général de conformité du Groupe (incluant notamment la prévention des risques de fraude et de corruption et le respect des règles de droit de la concurrence) a été revu et renforcé en 2011. Le Comité Opérationnel des Risques, qui est mentionné dans *la partie "Organisation"* ci-dessus, a notamment participé à la revue de ce programme avant qu'il soit présenté au Comité d'Audit dans le cadre de sa revue des principaux risques du Groupe.

Les systèmes d'information

L'efficacité des systèmes et outils d'information contribue à la fiabilité et à l'amélioration de la gestion des processus fonctionnels et opérationnels.

La politique du Groupe consiste à intégrer et suivre dans ses outils informatiques de gestion ("ERP") la portion la plus importante possible de la chaîne de valeur (notamment les ventes, la distribution, les achats, les stocks, les immobilisations, la production, la chaîne logistique, la finance). Imerys s'efforce d'utiliser les systèmes de contrôle intégrés aux ERP de manière à assurer un niveau de contrôle optimal tout en satisfaisant aux exigences propres à la meilleure conduite de ses activités opérationnelles. Cette utilisation est vérifiée régulièrement dans le cadre des missions spécialisées de la Direction de l'Audit Interne dans le domaine informatique.

Imerys est organisé autour d'un petit nombre d'ERP, sélectionnés afin de permettre à la fois des synergies en matière de support et de maintenance et un degré d'homogénéisation satisfaisant, mais aussi pour tenir compte de la taille des opérations et des zones géographiques où ils doivent être déployés.

Pour la consolidation et le reporting de ses informations comptables et financières, le Groupe utilise un logiciel unique déployé dans toutes ses entités.

Par ailleurs, des outils de consolidation et de suivi des données non financières les plus importantes ont été mis en place dans l'ensemble du Groupe. Ils permettent, suivant le cas :

- d'obtenir une meilleure vision de la performance des différentes activités du Groupe, de prévenir ou remédier à d'éventuelles difficultés ainsi que d'encourager et mesurer les progrès (exemples : consolidation et reporting des indicateurs représentatifs en matière de gestion des Ressources Humaines et en matière de gestion de l'environnement, l'hygiène ou la sécurité) ;
- de fiabiliser la gestion de certaines données et contribuer au suivi de leur conformité au regard des obligations légales ou réglementaires applicables et des règles du Groupe (exemples : consolidation et reporting des informations juridiques et administratives relatives aux filiales et participations du Groupe et à leurs mandataires sociaux ; gestion des comptes bancaires et des flux de trésorerie intra-groupe).

Les principes de gestion des Ressources Humaines

La gestion des Ressources Humaines s'inscrit dans le dispositif de contrôle interne d'Imerys en permettant au Groupe de s'assurer que ses salariés ont un niveau de compétence approprié au regard des responsabilités qui leur sont confiées, qu'ils sont conscients de ces responsabilités et de leurs limites, et qu'ils sont informés et respectueux des règles du Groupe.

À ce titre, un ensemble de règles a été élaboré pour assurer la conformité des décisions prises aux lois et conventions internationales applicables, contrôler l'intégrité des processus de fixation et de règlement des salaires, superviser la mise en place des avantages sociaux, recueillir et traiter les informations. D'autres politiques Ressources Humaines ont par ailleurs été élaborées et couvrent les domaines tels que les relations avec les employés, les conseils donnés aux voyageurs, la mobilité internationale, la gestion de crise. En 2011, les politiques et procédures des Ressources Humaines qui définissent ces règles ont été revues et mises à jour. Une documentation complète devrait être disponible courant 2012.

Le recrutement et le développement

Pour soutenir sa croissance, le Groupe recrute dans tous les pays et toutes les fonctions. Afin d'assurer la cohérence et la pertinence de ces recrutements, la Direction des Ressources Humaines définit des standards et s'assure périodiquement de la qualité des pratiques. En outre, aucun cadre dirigeant ne peut être recruté sans l'implication de la Direction des Ressources Humaines et, le cas échéant, des Directions fonctionnelles concernées.

La procédure de développement des carrières comporte deux volets : le P.A.D. ("Performance Appraisal and Career Development"), au travers duquel des objectifs individuels sont fixés et les réalisations annuelles évaluées par les responsables hiérarchiques ; l'O.P.R. ("Organisation and People Review"), dans le cadre duquel les situations individuelles (notamment l'identification de hauts potentiels ou de contributeurs exceptionnels...), les plans de succession et certaines questions organisationnelles clés sont examinés annuellement par chacune des activités, puis revus par le Comité Exécutif.

Les résultats et principales analyses issues de la gestion des ressources humaines et des compétences font l'objet d'une présentation périodique au Comité Stratégique.

Les rémunérations

La revue des rémunérations est effectuée annuellement. Elle porte notamment sur le salaire de base et les bonus annuels. Cette révision des rémunérations s'effectue suivant une politique globale visant à renforcer leur compétitivité, leur cohérence et leur évolution au sein du Groupe. Elle s'appuie sur une classification internationale des fonctions des principaux responsables opérationnels et fonctionnels d'Imerys. Les pratiques de bonus en vigueur dans le Groupe sont par ailleurs homogènes et reposent sur des critères comparables en valeur et en nature. Le Comité des Nominations et des Rémunérations est informé de la politique globale des rémunérations et des mesures prises pour les principaux dirigeants du Groupe.

■ UNE COMMUNICATION INTERNE CIBLÉE

La communication interne est organisée autour d'un service central intégré à la Direction des Ressources Humaines du Groupe et d'un réseau de correspondants locaux dans les activités opérationnelles. Sa mission est d'assurer l'intégration de chacun dans les activités du Groupe et construire une identité collective fondée sur sa diversité.

L'objectif poursuivi est triple :

- informer l'ensemble des salariés du Groupe ;
- partager les expériences afin de favoriser la diffusion de bonnes pratiques ;
- être à l'écoute du personnel, en particulier dans les activités opérationnelles, à travers le réseau des correspondants locaux.

Des outils de communication aident à atteindre ces objectifs. Le journal interne "Imerys News" ou l'intranet "Imerysnet" présentent les orientations générales d'Imerys, sa stratégie, son organisation, ses activités, ses projets. D'autres outils, tels que l'intranet "Blue Book" ou les intranets thématiques gérés par certaines Directions fonctionnelles, permettent la diffusion des politiques et procédures Groupe. Imerys s'efforce par ailleurs de donner à chacun des managers nouvellement recrutés une vision d'ensemble du Groupe, de son organisation, de ses principaux métiers et de sa stratégie. Des sessions d'accueil réunissant tous les ans une centaine de nouveaux arrivants dans chacune des principales zones géographiques du Groupe (Europe, Asie, États-Unis) participent à cet effort.

Enfin, en complément des formations organisées par les activités, des sessions de formation Groupe sont organisées par l'Imerys Learning Center (*voir paragraphe 1.9.7 du chapitre 1 du Document de Référence*). Celles-ci permettent aux salariés d'approfondir certaines expertises métiers (finance, géologie, marketing, gestion de projet,...) et favorisent les échanges des meilleures pratiques.

■ UNE ANALYSE PÉRIODIQUE DES RISQUES PRINCIPAUX DU GROUPE

Les objectifs

L'analyse des risques permet à Imerys d'identifier les événements dont l'éventuelle survenance pourrait représenter une menace majeure pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques et financiers et la conformité de ses activités aux lois et réglementations locales applicables.

Grâce à un processus structuré, destiné à appréhender les principaux risques du Groupe et à les analyser, Imerys est en mesure d'apprécier l'adéquation des dispositifs de contrôle interne existants, de mettre en place des plans d'action pertinents de façon à en améliorer l'efficacité et, plus généralement, d'accroître la protection de la valeur d'entreprise du Groupe dans le respect de la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

L'organisation

Le processus d'analyse des risques est organisé dorénavant à trois niveaux :

- chaque responsable fonctionnel et opérationnel se doit d'adopter dans le cadre de ses fonctions une démarche permanente d'identification, d'analyse et de gestion des risques dans ses domaines de responsabilité. L'identification et la gestion de ces risques sont périodiquement examinées et discutées avec le Président-Directeur Général et le Directeur Financier du Groupe dans le cadre du processus budgétaire, des revues trimestrielles de résultats ainsi que des reportings mensuels de gestion ;
- par ailleurs, le Groupe s'est engagé dans un processus formalisé et récurrent d'analyse de ses principaux risques à travers la réalisation d'une cartographie qui présente l'impact potentiel des risques identifiés ainsi que leur niveau de maîtrise. Cette démarche a été initiée dès 2003 au niveau du Comité Exécutif et des principaux responsables des Directions et Départements fonctionnels centraux, puis a été élargie en 2006 au niveau de chacune des activités, niveau considéré comme le plus approprié à la structure managériale et opérationnelle d'Imerys. Les résultats sont revus et approuvés par les membres du Comité Exécutif et présentés au Comité d'Audit. Au vu des résultats, de nouvelles actions sont définies pour renforcer le niveau de maîtrise par le Groupe de certains des risques identifiés. Cette analyse des risques fait dorénavant l'objet tous les ans d'une mise à jour sur la base d'une revue par les responsables des fonctions centrales, les membres du Comex et/ou les principaux acteurs opérationnels du Groupe ;
- enfin, début 2011, un Comité Opérationnel des Risques a été créé afin de mieux coordonner les activités d'analyse et de gestion des risques et des contrôles au sein du Groupe (*voir partie "Organisation" ci-dessus*).

Le processus d'analyse des risques du Groupe est supervisé par le Conseil d'Administration. Il a confié à deux de ses Comités spécialisés, le Comité Stratégique et le Comité d'Audit, l'examen des questions relatives à l'analyse et au suivi par la Direction Générale des risques majeurs pour le Groupe. Ces Comités examinent les risques qui relèvent de leur domaine respectif de compétence et

rendent compte régulièrement au Conseil d'Administration des travaux effectués sur le sujet et de leurs résultats.

Les risques majeurs

La nature des principaux risques du Groupe, leurs méthodes de gestion et de contrôle sont détaillées à la [section 4.1 du présent chapitre](#).

■ DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE ADAPTÉES

Les activités de contrôle opérationnelles et fonctionnelles

Les activités de contrôle sont destinées à s'assurer que les risques liés à un processus opérationnel ou fonctionnel donné sont correctement couverts. Elles sont adaptées aux objectifs fixés par le Groupe.

Les politiques Groupe, telles que présentées dans [la partie "Organisation" ci-dessus](#), structurent et encadrent l'environnement de contrôle du Groupe. Les procédures Groupe qui en découlent, et en particulier celles relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière, décrivent de façon détaillée les activités de contrôle requises.

Les activités de contrôle relatives à la fiabilité de l'information comptable et financière

Le dispositif de contrôle et les procédures de production de l'information comptable et financière sont uniformes à l'intérieur du Groupe. Ce dispositif est constitué d'une organisation comptable transversale au Groupe, de normes comptables homogènes, d'un système de reporting consolidé unique et d'un contrôle qualité de l'information financière et comptable produite.

L'organisation de la fonction comptable et financière

Les opérations comptables et financières sont pilotées par la Direction Financière du Groupe. Son organisation centrale comporte :

- une fonction comptabilité et consolidation, qui assure la préparation et la présentation des états financiers de la société Imerys et des états consolidés du Groupe ;
- une fonction contrôle de gestion et contrôle budgétaire, qui prépare et compile les données du budget et des reportings mensuels de gestion du Groupe et qui analyse les performances des opérations par rapport aux objectifs budgétaires et aux périodes comparables de l'année antérieure ;
- une fonction trésorerie et financement, qui a notamment la responsabilité d'assurer la préparation et la consolidation des données relatives à la dette financière et au résultat financier du Groupe. Ses principales missions concernent la gestion centralisée et l'optimisation des dettes et ressources financières du Groupe, la gestion des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de taux de change, ainsi que la gestion des instruments de couverture ;
- une fonction fiscalité, qui a notamment en charge le suivi des consolidations fiscales effectuées au sein du Groupe, l'estimation

du montant des impôts qui en résultent et le contrôle de leur cohérence d'ensemble.

En raison de l'organisation décentralisée des fonctions comptables et financières, le contrôleur financier de chaque activité exerce un rôle clé. Il est notamment chargé de veiller sur le terrain, dans son domaine de responsabilité, à la bonne application du référentiel comptable du Groupe et de l'ensemble des procédures de contrôle interne comptable et financier. Chaque contrôleur est rattaché au responsable de l'entité opérationnelle concernée, mais reporte également fonctionnellement à la Direction Financière du Groupe.

Le référentiel comptable

Les règles comptables sont décrites dans le recueil des normes du Groupe appelé le "Blue Book" qui est disponible en ligne sur intranet. Elles sont applicables à toutes les entités opérationnelles et juridiques du Groupe. En conformité avec les normes IFRS adoptées dans l'Union Européenne, elles incluent les éléments suivants :

- un rappel des principes et prescriptions comptables générales à respecter ;
- un plan de comptes détaillé ;
- une définition des méthodes comptables du Groupe applicables pour les postes et/ou les opérations les plus significatives.

Ces documents sont mis à jour régulièrement, à chaque modification ou application de nouvelles normes comptables, sous la responsabilité du Département Reporting et Consolidation et sous le contrôle des Commissaires aux comptes.

Le budget annuel et le reporting de gestion

Chaque année, Imerys met en œuvre un processus budgétaire et de reporting mensuel pour toutes les entités du Groupe afin de disposer d'un outil de pilotage et d'informations de gestion fiables et homogènes. La concordance entre les informations de gestion issues du reporting et les données comptables constitue le principe clé de contrôle visant à fiabiliser l'information comptable et financière.

La procédure de préparation du budget d'Imerys repose sur l'implication d'équipes pluridisciplinaires dans chaque activité et sur le contrôle de la cohérence d'ensemble des hypothèses et des méthodes effectué par le Département Reporting et Consolidation.

Le système de reporting permet de suivre avec précision les résultats mensuels (compte de résultat et cash flow) et les éléments financiers des activités opérationnelles et de les comparer avec le budget et les résultats de la période correspondante de l'exercice précédent. Les indicateurs de gestion sont commentés par les responsables opérationnels locaux et les principales variations sont analysées par le Département Reporting et Consolidation.

Le processus de consolidation

Un système de consolidation comptable unique traite l'ensemble des informations en provenance de chacune des entités opérationnelles et juridiques du Groupe.

Pour assurer la qualité et la fiabilité de ses informations financières, Imerys s'est doté d'un système de reporting et de consolidation unifié "SAP Business Object Financial Consolidation" permettant à la fois la remontée des informations de gestion et la production des

états financiers consolidés. Ce système est déployé dans toutes les entités du Groupe. Il est alimenté par les données comptables locales, soit par interface, en puisant les données nécessaires dans les modules financiers des ERP dont ces entités disposent, soit par saisie manuelle. Il permet le contrôle automatique de certaines données reportées et/ou consolidées.

Un planning détaillé est élaboré pour les clôtures comptables annuelles et intermédiaires (trimestrielles et semestrielles) par le Département Reporting et Consolidation.

La revue des résultats

Le Comité Exécutif examine chaque mois les synthèses les plus récentes ressortant du reporting de gestion, analyse les variations importantes par rapport à l'année précédente ou au budget ; il arrête et suit la mise en œuvre d'actions correctrices lorsqu'il le juge nécessaire.

Par ailleurs, une revue des résultats est effectuée à l'occasion de réunions trimestrielles au cours desquelles les responsables des activités opérationnelles présentent leurs résultats au Président-Directeur Général ainsi qu'au Directeur Financier du Groupe. La synthèse de chacune de ces revues est également présentée au Comité Stratégique.

Enfin, une revue systématique des états financiers consolidés, des procédures comptables et des opérations financières complexes est effectuée par le Comité Exécutif. L'ensemble de ces éléments est également revu par le Conseil d'Administration et approuvé par celui-ci après examen de son Comité d'Audit.

■ LA REVUE DES DISPOSITIFS DE CONTRÔLE INTERNE

Les processus de revue mis en place au sein d'Imerys permettent de s'assurer régulièrement de la qualité et de l'efficacité de ses contrôles internes et d'initier des actions d'amélioration si nécessaire.

Au-delà des contrôles effectués de façon continue par l'ensemble du management opérationnel et fonctionnel, les contrôles internes sont revus dans le cadre de deux processus Groupe complémentaires.

L'audit des pratiques de contrôle interne dans les entités

La Direction de l'Audit Interne a une double mission : vérifier la mise en œuvre des dispositifs de contrôle interne dans les entités opérationnelles et s'assurer de leur conformité aux principes et aux règles définis par le Groupe ; aider à maîtriser les risques et enjeux opérationnels et stratégiques pour le Groupe.

Les équipes d'Audit Interne visitent l'ensemble des entités opérationnelles selon un cycle d'audit de 2 à 5 ans en moyenne, en fonction de leur caractère critique et significatif pour le Groupe. Le plan d'audit est validé annuellement par le Comité d'Audit et peut être modifié en fonction des circonstances.

Les rapports d'audit sont transmis au Président-Directeur Général et aux principaux responsables fonctionnels et opérationnels intéressés. Un rapport complet d'activité de la Direction de l'Audit Interne est présenté et débattu chaque semestre au Comité Exécutif puis au Comité d'Audit, en présence des Commissaires aux comptes. À cette occasion, une synthèse de tous les rapports d'audit établis est remise aux participants.

La revue globale des systèmes de contrôle interne dans le Groupe

Imerys est engagé dans une démarche d'amélioration continue de l'efficacité de ses systèmes de contrôle interne. La mise en œuvre de cette démarche est pilotée par le Département Risques et Contrôle Interne et les travaux sont réalisés en coordination avec les responsables opérationnels et fonctionnels concernés du Groupe. Cette démarche structurée et formalisée est fondée sur des questionnaires détaillés d'autoévaluation. Elle a pour objectif d'analyser les dispositifs de contrôle interne existants, au regard notamment de la matérialité des risques auxquels ils sont rattachés.

Cette démarche comprend cinq étapes principales :

- identification préalable des processus opérationnels et fonctionnels de l'organisation dans lesquels se situent les risques majeurs pour le Groupe ;
- identification des points de contrôle indispensables à la maîtrise des risques de ces processus ;
- évaluation de ces contrôles par les principaux responsables de processus ;
- identification des éventuelles insuffisances des contrôles internes existants ;
- consolidation des résultats obtenus, définition et mise en œuvre des actions potentielles d'amélioration ou de correction nécessaires.

Un outil informatique permet de consolider, traiter et synthétiser l'ensemble des informations issues de ces différentes étapes.

Vingt-huit des principales entités du Groupe, contribuant à près de 60 % du chiffre d'affaires consolidé, participent au programme d'autoévaluation détaillé de leurs 12 principaux processus opérationnels et fonctionnels pouvant générer des risques matériels pour le Groupe (Ventes, Stocks, Achats, Investissement, Gestion des Actifs Immobilisés, Exploitation Minière, Paye, Gestion des Ressources Humaines, Trésorerie, Fiscalité, Clôture & Consolidation, Systèmes d'Information). La mise à jour de ces évaluations est réalisée dorénavant tous les deux ou trois ans en fonction des entités et des processus sélectionnés.

Par ailleurs, depuis 2010, les plus petites entités juridiques du Groupe sont également soumises, par rotation, à une autoévaluation de leurs dispositifs de contrôle interne sur une base simplifiée mieux adaptée à leur taille.

Les questionnaires d'autoévaluation, renseignés par les responsables concernés, sont validés par les contrôleurs financiers et les directeurs généraux des activités évaluées. Ils sont revus et discutés avec le Département Risques et Contrôle Interne pour assurer la cohérence des réponses fournies et la pertinence des évaluations. Par ailleurs, les résultats des autoévaluations sont comparés aux informations reportées dans les rapports d'audit interne afin d'identifier toute divergence éventuelle d'appréciation lorsque ces activités ont été auditées dans les 24 mois précédant l'autoévaluation de leurs contrôles internes.

La démarche mise en œuvre ainsi que les résultats de la revue globale des systèmes de contrôle interne du Groupe sont présentés annuellement aux membres du Comité Exécutif ainsi qu'au Comité d'Audit.

4.2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du président du Conseil d'administration de la société Imerys.

Exercice clos le 31 décembre 2011

ERNST & YOUNG et Autres 1/2, place des Saisons 92400 Courbevoie Paris-La Défense 1	Deloitte & Associés 185, avenue Charles de Gaulle 92524 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. à capital variable Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles	S.A. au capital de € 1.723.040 Commissaire aux Comptes Membre de la compagnie régionale de Versailles

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Imerys et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 21 mars 2012

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres
François CARREGA

Deloitte & Associés
Arnaud de PLANTA

5.1	ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	134
5.1.1	États financiers	134
5.1.2	Réconciliation de la dette financière nette	140
5.1.3	Information par secteurs	142
5.1.4	Notes aux états financiers consolidés	146
5.2	ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX	204
5.2.1	États financiers	205
5.2.2	Notes aux états financiers sociaux	208
5.3	HONORAIRES D'AUDIT	225

5.1 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

5.1.1 ÉTATS FINANCIERS

■ COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2011	2010
Produits des activités ordinaires	5	3 674,8	3 346,7
Produits et charges courants		(3 187,8)	(2 925,2)
Matières premières et achats consommés	6	(1 294,5)	(1 178,6)
Charges externes	7	(940,9)	(849,5)
Charges de personnel ⁽¹⁾	8	(695,1)	(633,1)
Impôts et taxes		(45,1)	(41,6)
Amortissements et pertes de valeur		(210,9)	(213,0)
Autres produits et charges courants	9	(11,6)	(15,1)
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	20	10,3	5,7
Résultat opérationnel courant		487,0	421,5
Autres produits et charges opérationnels	10	(23,1)	(10,8)
Résultat des prises ou pertes de contrôle		7,8	40,8
Autres éléments non récurrents ⁽¹⁾		(30,9)	(51,6)
Résultat opérationnel		463,9	410,7
Charge d'endettement financier net		(56,1)	(57,3)
Résultat des placements	11	3,0	2,7
Charge d'endettement financier brut	11	(59,1)	(60,0)
Autres produits et charges financiers		(1,1)	(7,2)
Autres produits financiers	11	178,7	212,1
Autres charges financières	11	(179,8)	(219,3)
Résultat financier		(57,2)	(64,5)
Impôts sur le résultat ⁽¹⁾	13	(121,2)	(98,1)
Résultat net		285,5	248,1
Résultat net, part du Groupe ^{(2) & (3)}	14	282,0	243,7
Résultat net, part des intérêts sans contrôle		3,5	4,4

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

(2) Résultat net par action

Résultat net de base par action (en euros)	15	3,75	3,23
Résultat net dilué par action (en euros)	15	3,71	3,22

(3) Résultat courant net, part du Groupe

Résultat courant net de base par action (en euros)	15	4,03	3,21
Résultat courant net dilué par action (en euros)	15	3,99	3,20
Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe	10	(21,1)	1,7

■ ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)

	Notes	2011	2010
Résultat net		285,5	248,1
Éléments non reclassables ultérieurement en résultat			
Avantages du personnel postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾		(50,4)	(15,2)
Gains et (pertes) actuariels et plafonnement des actifs	24.1	(50,4)	(15,2)
Impôts sur le résultat des éléments non reclassables	13	12,4	3,9
Éléments reclassables ultérieurement en résultat			
Couvertures de flux de trésorerie		(23,7)	12,5
Comptabilisation en capitaux propres	25.4	(12,6)	18,4
Reclassement en résultat	25.4	(11,1)	(5,9)
Réserve de conversion		(64,0)	161,6
Comptabilisation en capitaux propres		(63,6)	171,8
Reclassement en résultat		(0,4)	(10,2)
Impôts sur le résultat des éléments reclassables	13	21,6	(7,6)
Autres éléments du résultat global		(104,0)	155,2
Résultat global total		181,5	403,3
Résultat global total, part du Groupe		178,9	395,9
Résultat global total, part des intérêts sans contrôle		2,6	7,4

(1) Changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

■ ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)	Notes	2011	2010	01/01/2010
Actif non courant		3 210,0	2 947,5	2 752,9
Goodwill	16	1 019,7	950,4	897,5
Immobilisations incorporelles	17	37,7	34,6	43,8
Actifs miniers	18	502,9	453,5	377,2
Immobilisations corporelles	18	1 384,1	1 287,6	1 224,1
Coentreprises et entreprises associées	20	82,4	54,4	50,0
Actifs financiers disponibles à la vente	22.2	4,8	7,4	7,5
Autres actifs financiers ⁽¹⁾	22.1	18,5	21,1	16,1
Autres créances	22.1	74,6	45,0	43,7
Instruments dérivés actif	25.4	12,7	24,8	17,6
Impôts différés actif ⁽¹⁾	26	72,6	68,7	75,4
Actif courant		1 746,4	1 489,9	1 190,8
Stocks	21	645,9	545,1	440,5
Créances clients	22.1	526,9	446,5	364,4
Autres créances	22.1	141,0	128,0	110,7
Instruments dérivés actif	25.4	2,0	12,2	5,0
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	22.1	6,4	6,0	5,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22.1	424,2	352,1	264,6
Actif consolidé		4 956,4	4 437,4	3 943,7
Capitaux propres, part du Groupe		2 180,1	2 105,0	1 784,0
Capital	23	150,3	151,0	150,8
Primes		319,6	338,4	339,4
Réserves ⁽¹⁾		1 428,2	1 371,9	1 252,5
Résultat net, part du Groupe ⁽¹⁾		282,0	243,7	41,3
Capitaux propres, part des intérêts sans contrôle ⁽¹⁾		30,8	26,8	18,8
Capitaux propres		2 210,9	2 131,8	1 802,8
Passif non courant		1 641,2	1 483,6	1 454,3
Provisions pour avantages du personnel ⁽¹⁾	24.1	231,3	169,9	169,3
Autres provisions	24.2	265,2	189,6	157,7
Emprunts et dettes financières	25.2	1 028,4	1 016,8	1 037,7
Autres dettes	25.3	12,2	10,2	9,5
Instruments dérivés passif	25.4	9,1	15,3	16,5
Impôts différés passif	26	95,0	81,8	63,6
Passif courant		1 104,3	822,0	686,6
Autres provisions	24.2	19,2	14,4	18,6
Dettes fournisseurs		360,0	317,1	260,7
Impôts exigibles sur le résultat		9,7	25,1	20,6
Autres dettes	25.3	261,7	239,8	185,7
Instruments dérivés passif	25.4	19,0	1,4	2,9
Emprunts et dettes financières	25.2	422,0	219,5	186,0
Concours bancaires	25.2	12,7	4,7	12,1
Capitaux propres et passif consolidé		4 956,4	4 437,4	3 943,7

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

■ ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Capitaux propres, part du Groupe							Résultat net, part du Groupe	Sous-total	Capitaux propres, part des intérêts sans contrôle	Total
	Capital	Primes	Actions propres	Réserves			Sous-total				
				Couvertures de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Autres réserves					
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010	150,8	339,4	0,0	(13,1)	(221,3)	1 539,8	1 305,4	41,3	1 836,9	18,9	1 855,8
Changement de méthode ⁽¹⁾	-	-	-	-	-	(52,9)	(52,9)	-	(52,9)	(0,1)	(53,0)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2010 après changement de méthode	150,8	339,4	0,0	(13,1)	(221,3)	1 486,9	1 252,5	41,3	1 784,0	18,8	1 802,8
Résultat global total	-	-	-	12,7	150,8	(11,3)	152,2	243,7	395,9	7,4	403,3
Transactions avec les actionnaires	0,2	(1,0)	(5,9)	0,0	0,0	(26,9)	(32,8)	(41,3)	(74,9)	0,6	(74,3)
Affectation du résultat net 2009	-	-	-	-	-	41,3	41,3	(41,3)	0,0	-	0,0
Dividende (1,00 € par action)	-	-	-	-	-	(75,5)	(75,5)	-	(75,5)	(0,8)	(76,3)
Augmentations de capital	0,5	5,7	-	-	-	(0,1)	(0,1)	-	6,1	2,4	8,5
Réductions de capital	(0,3)	(6,7)	7,0	-	-	-	7,0	-	0,0	-	0,0
Transactions sur actions propres	-	-	(12,9)	-	-	-	(12,9)	-	(12,9)	-	(12,9)
Paiements en actions	-	-	-	-	-	7,6	7,6	-	7,6	-	7,6
Transactions avec les intérêts sans contrôle	-	-	-	-	-	(0,2)	(0,2)	-	(0,2)	(1,0)	(1,2)
Capitaux propres au 1^{er} janvier 2011	151,0	338,4	(5,9)	(0,4)	(70,5)	1 448,7	1 371,9	243,7	2 105,0	26,8	2 131,8
Résultat global total	-	-	-	(15,8)	(47,6)	(39,7)	(103,1)	282,0	178,9	2,6	181,5
Transactions avec les actionnaires	(0,7)	(18,8)	3,8	0,0	0,0	155,6	159,4	(243,7)	(103,8)	1,4	(102,4)
Affectation du résultat net 2010	-	-	-	-	-	243,7	243,7	(243,7)	0,0	-	0,0
Dividende (1,20 € par action)	-	-	-	-	-	(90,6)	(90,6)	-	(90,6)	(0,8)	(91,4)
Augmentations de capital	0,4	5,0	-	-	-	-	-	-	5,4	-	5,4
Réductions de capital	(1,1)	(23,8)	24,9	-	-	-	24,9	-	0,0	-	0,0
Transactions sur actions propres	-	-	(21,1)	-	-	(5,9)	(27,0)	-	(27,0)	-	(27,0)
Paiements en actions	-	-	-	-	-	8,4	8,4	-	8,4	-	8,4
Transactions avec les intérêts sans contrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	2,2	2,2
Capitaux propres au 31 décembre 2011 ⁽²⁾	150,3	319,6	(2,1)	(16,2)	(118,1)	1 564,6	1 428,2	282,0	2 180,1	30,8	2 210,9

(1) Changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2)

(2) Dividende proposé (1,50 € par action)

Capitaux propres après affectation au 1 ^{er} janvier 2012	150,3	319,6	(2,1)	(16,2)	(118,1)	1 451,9	1 315,5	282,0	2 067,4	30,8	2 098,2
--	-------	-------	-------	--------	---------	---------	---------	-------	---------	------	---------

■ ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2011	2010
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		447,4	406,4
Flux de trésorerie générés par les opérations courantes	Annexe 1	638,7	567,4
Intérêts payés		(49,6)	(62,7)
Impôts sur le résultat, payés sur résultat opérationnel courant et résultat financier		(124,9)	(82,6)
Dividendes reçus des actifs financiers disponibles à la vente		0,6	0,1
Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels	Annexe 2	(17,4)	(15,8)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(421,7)	(203,0)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles		(227,0)	(154,9)
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise		(239,2)	(62,0)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente		(0,6)	0,4
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		8,3	8,6
Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie cédée		33,0	1,8
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente		0,9	-
Variation nette des immobilisations financières		0,7	1,0
Intérêts encaissés		2,2	2,1
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		37,4	(125,2)
Augmentations de capital		5,4	8,5
Cessions (acquisitions) d'actions propres		(27,0)	(13,0)
Dividendes versés aux actionnaires		(90,6)	(75,5)
Dividendes versés aux intérêts sans contrôle		(0,8)	(0,8)
Acquisitions de titres d'entités consolidées auprès des intérêts sans contrôle		(1,3)	(7,2)
Emissions d'emprunts		117,3	67,0
Remboursements d'emprunts		(2,4)	(32,0)
Variation nette des autres dettes		36,8	(72,2)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie		63,1	78,2

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	347,4	252,6
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	63,1	78,2
Incidence de la variation des taux de change	1,0	16,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	411,5	347,4
Trésorerie ⁽¹⁾	216,5	344,7
Équivalents de trésorerie ⁽²⁾	207,7	7,4
Concours bancaires	(12,7)	(4,7)

(1) Au 31 décembre 2011, la trésorerie est constituée d'un solde de 7,2 millions d'euros non disponibles pour Imerys SA et ses filiales, dont 2,3 millions d'euros (0,1 million d'euros au 31 décembre 2010) au titre de législations sur le contrôle des changes et 4,9 millions d'euros au titre de dispositions statutaires.

(2) Les équivalents de trésorerie sont des placements de durée inférieure à trois mois, indexés sur un taux du marché monétaire et cessibles à tout moment.

Annexe 1 : flux de trésorerie générés par les opérations courantes

(en millions d'euros)	Notes	2011	2010
Résultat net ⁽¹⁾		285,5	248,1
Ajustements ⁽¹⁾		419,2	370,5
Impôts sur le résultat ⁽¹⁾	13	121,2	98,1
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	20	(10,3)	(5,7)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées		2,1	2,0
Pertes de valeur du goodwill	10 & 16	0,7	1,0
Profit résultant des acquisitions à des conditions avantageuses		(9,2)	(42,8)
Quote-part des résultats nets des entreprises associées hors de l'activité récurrente	20	1,7	8,8
Autres produits et charges opérationnels hors pertes de valeur du goodwill ⁽¹⁾		29,9	43,8
Dotations nettes opérationnelles aux amortissements		210,3	212,0
Dotations nettes opérationnelles aux pertes de valeur sur éléments de l'actif		(1,8)	8,6
Dotations nettes opérationnelles aux provisions ⁽¹⁾		2,7	(10,7)
Dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente		(0,2)	(0,1)
Produits et charges d'intérêts nets		55,7	56,7
Gain de change non récurrent lié à une restructuration financière ⁽²⁾		-	(10,2)
Profits et pertes de réévaluation		19,4	13,9
Résultat des cessions courantes des immobilisations incorporelles et corporelles		(3,0)	(4,9)
Variation du besoin en fonds de roulement		(66,0)	(51,2)
Stocks		(49,6)	(56,6)
Clients, avances et acomptes reçus		(28,9)	(24,3)
Fournisseurs, avances et acomptes versés		19,1	35,2
Autres créances et dettes		(6,6)	(5,5)
Flux de trésorerie générés par les opérations courantes		638,7	567,4

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

(2) Note 14.

Annexe 2 : flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	Notes	2011	2010
Autres produits et charges opérationnels ⁽¹⁾	10	(23,1)	(10,8)
Ajustements ⁽¹⁾		5,7	(5,0)
Pertes de valeur du goodwill	10 & 16	0,7	1,0
Profits résultant des acquisitions à des conditions avantageuses	10	(9,2)	(42,8)
Autres dotations nettes opérationnelles aux amortissements	10	18,6	9,1
Autres dotations nettes opérationnelles aux provisions ⁽¹⁾	10	(3,1)	(2,4)
Résultat des cessions non récurrentes d'immobilisations incorporelles et corporelles	10	0,5	3,8
Résultat des cessions des titres consolidés et des actifs financiers disponibles à la vente	10	(6,9)	(1,4)
Variations de juste valeur liées aux prises ou pertes de contrôle	10	1,0	-
Gain de change non récurrent lié à une restructuration financière ⁽²⁾		-	10,2
Quote-part des résultats nets des entreprises associées hors de l'activité récurrente	20	1,7	8,8
Impôts sur le résultat, payés sur autres produits et charges opérationnels		2,4	8,7
Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels		(17,4)	(15,8)

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

(2) Note 14.

5.1.2 RÉCONCILIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE

La dette financière nette est la position nette d'Imerys vis-à-vis du marché et des établissements financiers, c'est-à-dire le total des passifs de financement souscrits auprès du marché et des établissements financiers sous forme d'emprunts obligataires, de crédits bancaires et de locations financement, diminués de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements financiers. La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières du Groupe. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers qu'Imerys est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (*note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*).

Le lien entre cet indicateur et l'état de la situation financière est présenté dans la *note 25.2*.

Les notes suivantes présentent la variation de la dette financière nette en deux étapes :

- du résultat opérationnel courant au cash flow libre opérationnel courant ;
- du cash-flow libre opérationnel courant à la variation de la dette financière nette.

Cash-flow libre opérationnel courant

Le cash flow libre opérationnel courant est le flux de trésorerie résiduel provenant de l'activité opérationnelle courante et subsistant après décaissement des impôts sur le résultat opérationnel courant et des investissements opérationnels, encaissement des produits de cession d'actifs opérationnels et prise en compte des variations de trésorerie du besoin en fonds de roulement opérationnel.

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	487,0	421,5
Amortissements et pertes de valeur d'exploitation	210,9	213,0
Variation nette des provisions d'exploitation ⁽¹⁾	(3,7)	(9,8)
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	(10,3)	(5,7)
Dividendes reçus des coentreprises et entreprises associées	2,1	2,0
Capacité d'autofinancement d'exploitation avant impôts (EBITDA courant) ⁽¹⁾	686,0	621,0
Impôts notionnels sur le résultat opérationnel courant ⁽¹⁾⁽²⁾	(139,6)	(122,0)
Cash flow opérationnel courant net ⁽¹⁾	546,4	499,0
Investissements payés ⁽³⁾	(227,4)	(154,9)
Immobilisations incorporelles	(7,8)	(6,4)
Immobilisations corporelles	(175,4)	(118,3)
Actifs miniers de découverte ⁽⁴⁾	(46,0)	(44,4)
Dettes sur acquisitions	1,8	14,2
Valeur comptable des cessions courantes d'actifs	5,3	3,7
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	(59,4)	(45,7)
Stocks	(49,6)	(56,6)
Clients, avances et acomptes reçus	(28,9)	(24,3)
Fournisseurs, avances et acomptes versés	19,1	35,2
Cash flow libre opérationnel courant ⁽¹⁾	264,9	302,1

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (*note 2.2*).

(2) Taux effectif d'impôt sur le résultat courant	28,7 %	29,0 %
(3) Ratio de couverture des investissements comptabilisés	108,7 %	79,4 %
Le ratio de couverture des investissements comptabilisés est égal aux investissements comptabilisés (hors dettes sur acquisitions) divisé par les dotations aux amortissements.		
Dotations aux amortissements d'immobilisations	210,9	212,9
(4) Actifs miniers de découverte	(46,0)	(44,4)
Actifs miniers de découverte - non courant	(40,0)	(20,1)
Actifs miniers de découverte - courant	(5,3)	(24,7)
Neutralisation des provisions pour réhabilitation activées	(0,7)	0,4

Variation de la dette financière nette

(en millions d'euros)	2011	2010
Cash flow libre opérationnel courant ⁽¹⁾	264,9	302,1
Résultat financier	(57,2)	(64,5)
Pertes de valeur financières et désactualisation	3,5	6,6
Gain de change non récurrent lié à une restructuration financière ⁽²⁾	-	(10,2)
Impôts sur résultat financier	16,4	21,5
Variation de la dette d'impôts sur le résultat	(19,8)	0,8
Variation des impôts différés sur le résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	18,2	17,1
Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement	(6,6)	(5,5)
Variation de juste valeur	6,8	6,3
Variation des dividendes à recevoir des actifs financiers disponibles à la vente	0,4	-
Cash flow libre courant	226,6	274,2
Croissance externe	(246,9)	(68,5)
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette acquise	(245,0)	(61,7)
Acquisitions de titres d'entités consolidées auprès des intérêts sans contrôle	(1,3)	(7,2)
Acquisitions d'actifs financiers disponibles à la vente	(0,6)	0,4
Cessions	33,9	1,8
Cessions de titres d'entités consolidées sous déduction de la dette nette cédée	33,0	1,8
Cessions d'actifs financiers disponibles à la vente	0,9	-
Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels	(17,4)	(15,8)
Dividendes versés aux actionnaires et aux intérêts sans contrôle	(91,4)	(76,3)
Besoin de financement	(95,2)	115,4
Opérations sur capitaux propres	(21,6)	(4,5)
Variation nette des immobilisations financières	(0,1)	0,2
Variation de la dette financière nette	(116,9)	111,1

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

(2) Note 14.

(en millions d'euros)	2011	2010
Dette financière nette à l'ouverture	(872,8)	(964,3)
Variation de la dette financière nette	(116,9)	111,1
Incidence de la variation des taux de change	(45,4)	(23,7)
Incidence de la variation de juste valeur des couvertures de taux d'intérêt	4,0	4,1
Dette financière nette à la clôture	(1 031,1)	(872,8)

5.1.3 INFORMATION PAR SECTEURS

Jugement

Les secteurs présentés correspondent aux quatre branches d'activité d'Imerys : Minéraux de Performance & Filtration (PFM) ; Pigments pour Papier & Emballage (PPP) ; Matériaux & Monolithiques (M&M) et Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF). Chacun de ces secteurs est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de l'agrégation

des Unités Génératrices de Trésorerie (*note 4.13*) suivies chaque mois par la Direction Générale dans son reporting de gestion. La Direction Générale considère que les structures holding qui assurent le financement centralisé du Groupe ne constituent pas un secteur. Leurs agrégats sont donc présentés dans une colonne de rapprochement avec les éliminations inter-secteurs (IS&H).

Compte de résultat consolidé

Les produits des activités ordinaires résultant des transactions d'Imerys avec chacun de ses clients externes ne franchissent jamais un seuil de 10,0 % des produits des activités ordinaires du Groupe.

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	CRAF	PFM	PPP	M&M	IS&H	Total
Produits externes	1 154,1	708,1	780,1	1 024,9	7,6	3 674,8
Ventes de biens	1 073,6	629,4	657,9	843,0	7,4	3 211,3
Prestations de services	80,5	78,7	122,2	181,9	0,2	463,5
Produits inter-secteurs	32,0	11,6	16,3	0,4	(60,3)	0,0
Produits des activités ordinaires	1 186,1	719,7	796,4	1 025,3	(52,7)	3 674,8
Résultat opérationnel courant	156,8	83,4	83,2	209,5	(45,9)	487,0
dont quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	5,3	(0,2)	4,3	0,9	-	10,3
dont amortissements et pertes de valeur	(62,5)	(47,9)	(67,4)	(31,0)	(2,1)	(210,9)
Résultat opérationnel	143,1	83,4	76,2	204,3	(43,1)	463,9
Résultat financier	0,5	35,5	(6,8)	(0,1)	(86,3)	(57,2)
Produits d'intérêt	1,1	0,2	0,7	0,1	1,0	3,1
Charges d'intérêt	(2,0)	(0,3)	(0,8)	(1,7)	(53,6)	(58,4)
Impôts sur le résultat	(46,4)	(29,2)	(15,6)	(70,1)	40,1	(121,2)
Résultat net	97,2	89,7	53,8	134,1	(89,3)	285,5

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	CRAF	PFM	PPP	M&M	IS&H	Total
Produits externes	1 077,3	582,0	758,9	922,2	6,3	3 346,7
Ventes de biens	998,6	519,3	636,4	833,3	6,0	2 993,6
Prestations de services	78,7	62,7	122,5	88,9	0,3	353,1
Produits inter-secteurs	27,7	12,7	8,2	0,4	(49,0)	0,0
Produits des activités ordinaires	1 105,0	594,7	767,1	922,6	(42,7)	3 346,7
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	135,2	65,9	76,9	187,6	(44,1)	421,5
dont quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	0,5	(0,4)	5,3	0,3	-	5,7
dont amortissements et pertes de valeur	(64,0)	(43,2)	(70,6)	(33,2)	(2,0)	(213,0)
Résultat opérationnel ⁽¹⁾	131,3	37,6	104,4	185,2	(47,8)	410,7
Résultat financier	(5,2)	(3,3)	(6,4)	(0,5)	(49,1)	(64,5)
Produits d'intérêt	1,0	0,2	0,5	0,4	0,6	2,7
Charges d'intérêt	(1,3)	(0,3)	(0,7)	(1,4)	(55,6)	(59,3)
Impôts sur le résultat ⁽¹⁾	(34,3)	(14,7)	(9,0)	(67,6)	27,5	(98,1)
Résultat net ⁽¹⁾	91,8	19,6	89,0	117,1	(69,4)	248,1

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (*note 2.2*).

État de la situation financière consolidée

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

	CRAF	PFM	PPP	M&M	IS&H	Total
Capitaux investis - Actif	1 443,8	1 052,7	1 166,4	748,8	3,5	4 415,2
Goodwill ⁽¹⁾	448,4	221,9	161,5	187,1	0,8	1 019,7
Immobilisations incorporelles et corporelles ⁽²⁾	431,8	536,0	642,8	304,0	10,1	1 924,7
Stocks	292,2	120,7	113,4	119,6	-	645,9
Créances clients	184,1	137,6	104,4	107,7	(6,9)	526,9
Autres créances - non courant et courant	54,4	33,7	108,0	22,9	(3,4)	215,6
Coentreprises et entreprises associées	32,9	2,8	36,3	7,5	2,9	82,4
Actifs non alloués						541,2
Total actif						4 956,4
Capitaux investis - Passif	207,5	139,6	134,1	202,1	(39,7)	643,6
Dettes fournisseurs	123,2	76,9	75,6	103,5	(19,2)	360,0
Autres dettes - non courant et courant	67,7	56,3	63,8	94,7	(8,6)	273,9
Dettes impôts sur le résultat	16,6	6,4	(5,3)	3,9	(11,9)	9,7
Provisions	112,4	186,5	123,7	84,9	8,2	515,7
Passifs non alloués						1 586,2
Total passif non courant et courant						2 745,5
Total capitaux investis	1 236,3	913,1	1 032,3	546,7	43,2	3 771,6

(1) Augmentations du goodwill 0,5 74,3 - (0,5) 0,8 75,1

(2) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles 92,4 38,9 68,0 22,9 4,8 227,0

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	CRAF	PFM	PPP	M&M	IS&H	Total
Capitaux investis - Actif	1 356,3	700,6	1 155,6	747,8	(15,2)	3 945,1
Goodwill ⁽¹⁾	438,0	147,0	164,9	199,8	0,7	950,4
Immobilisations incorporelles et corporelles ⁽²⁾	426,2	387,5	639,6	315,9	6,5	1 775,7
Stocks	264,7	54,0	115,2	111,2	-	545,1
Créances clients	175,9	87,8	99,1	91,3	(7,6)	446,5
Autres créances - non courant et courant	45,4	21,1	101,5	22,7	(17,7)	173,0
Coentreprises et entreprises associées	6,1	3,2	35,3	6,9	2,9	54,4
Actifs non alloués ⁽³⁾						492,3
Total actif						4 437,4
Capitaux investis - Passif	203,2	91,9	134,3	179,9	(17,2)	592,1
Dettes fournisseurs	117,6	47,8	74,4	93,8	(16,5)	317,1
Autres dettes - non courant et courant	58,3	34,9	63,9	84,5	8,3	249,9
Dettes impôts sur le résultat	27,3	9,2	(4,0)	1,6	(9,0)	25,1
Provisions ⁽³⁾	106,1	86,5	67,0	74,3	40,0	373,9
Passifs non alloués						1 339,6
Total passif non courant et courant						2 305,6
Total capitaux investis	1 153,1	608,7	1 021,3	567,9	2,0	3 353,0

(1) Augmentations du goodwill 4,8 - - 1,9 - 6,7

(2) Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles 57,9 20,8 55,1 16,2 4,9 154,9

(3) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Au 1^{er} janvier 2010*(en millions d'euros)*

	CRAF	PFM	PPP	M&M	IS&H	Total
Capitaux investis - Actif	1 223,2	672,4	934,3	746,4	(24,4)	3 551,9
Goodwill	411,8	141,2	153,5	190,3	0,7	897,5
Immobilisations incorporelles et corporelles	413,0	376,3	514,2	331,7	9,9	1 645,1
Stocks	214,0	45,1	81,3	100,1	-	440,5
Créances clients	138,9	79,5	77,2	76,0	(7,2)	364,4
Autres créances - non courant et courant	39,5	23,3	77,7	41,7	(27,8)	154,4
Coentreprises et entreprises associées	6,0	7,0	30,4	6,6	-	50,0
Actifs non alloués ⁽¹⁾						391,8
Total actif						3 943,7
Capitaux investis - Passif	165,9	65,4	87,7	159,7	(2,2)	476,5
Dettes fournisseurs	91,2	40,9	52,9	91,6	(15,9)	260,7
Autres dettes - non courant et courant	49,3	23,6	40,1	67,9	14,3	195,2
Dettes impôts sur le résultat	25,4	0,9	(5,3)	0,2	(0,6)	20,6
Provisions ⁽¹⁾	96,7	68,2	68,5	72,9	39,3	345,6
Passifs non alloués						1 318,8
Total passif non courant et courant						2 140,9
Total capitaux investis	1 057,3	607,0	846,6	586,7	(22,2)	3 075,4

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Information par localisation géographique

Du fait de leur activité minière et de la variété de leurs marchés finaux, les entités d'Imerys sont présentes dans de nombreux pays. Le Groupe peut donc être exposé à certains risques propres à ces pays pouvant avoir dans le futur une certaine incidence sur ses états financiers. La localisation majoritaire des sources d'approvisionnement et des marchés finaux d'Imerys dans les pays développés limite toutefois l'exposition du Groupe au risque pays.

Imerys utilise pour l'identification des pays à risques la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface, la principale compagnie

d'assurance française spécialisée dans l'assurance-crédit à l'exportation, mesurant si un intérêt économique et financier d'une entité est influencé par les perspectives économiques, financières et politiques des pays concernés. Le classement de la Coface comprend sept catégories de A1 à D en fonction de l'importance croissante des risques évalués. Les catégories C et D, correspondant aux risques les plus élevés, incluent l'Ukraine, le Venezuela et le Vietnam (catégorie C) et le Zimbabwe (catégorie D), où le Groupe est présent.

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par localisation géographique des activités du Groupe :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
France	782,5	708,5
Autres pays d'Europe	1 358,8	1 218,8
Amérique du Nord	833,4	808,1
Asie - Océanie	512,8	433,7
Autres pays	187,3	177,6
Produits des activités ordinaires par localisation géographique des activités du Groupe	3 674,8	3 346,7

Les produits des activités ordinaires réalisés dans les pays classés C et D par la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface représentent en 2011 0,79 % des produits des activités ordinaires du Groupe (0,75 % en 2010) et 0,60 % du résultat opérationnel courant (0,72 % en 2010).

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires par localisation géographique des clients :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
France	624,3	561,4
Autres pays d'Europe	1 345,8	1 226,6
Amérique du Nord	770,3	731,3
Asie - Océanie	640,4	546,9
Autres pays	294,0	280,5
Produits des activités ordinaires par localisation géographique des clients	3 674,8	3 346,7

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles et corporelles par zone géographique :

<i>(en millions d'euros)</i>	2011			2010		
	Goodwill	Immobilisations incorporelles et corporelles	Total	Goodwill	Immobilisations incorporelles et corporelles	Total
France ⁽¹⁾	240,0	390,0	630,0	166,7	354,3	521,0
Autres pays d'Europe	329,3	399,3	728,6	331,3	373,9	705,2
Amérique du Nord	134,5	564,3	698,8	130,2	488,7	618,9
Asie - Océanie	242,3	181,8	424,1	240,8	157,8	398,6
Autres pays	73,6	389,3	462,9	81,4	401,0	482,4
Total	1 019,7	1 924,7	2 944,4	950,4	1 775,7	2 726,1

(1) Dont 74,3 millions d'euros au titre de l'allocation provisoire du goodwill du groupe Luzenac (note 16).

Le total de l'état de la situation financière localisé dans les pays classés C et D par la notation pays "Environnement des Affaires" de la Coface représente 0,21 % de l'état de la situation financière (0,10 % au 31 décembre 2010) et - 0,59 % des capitaux propres consolidés, part du Groupe (- 0,71 % au 31 décembre 2010).

5.1.4 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	147	■ NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	169
Note 1 Principes comptables	147	Note 16 Goodwill	169
Note 2 Changements de méthodes comptables	147	Note 17 Immobilisations incorporelles	172
Note 3 Textes en vigueur après la date de clôture	149	Note 18 Immobilisations corporelles	173
Note 4 Principales méthodes comptables	151	Note 19 Tests de perte de valeur	174
 		Note 20 Coentreprises et entreprises associées	176
■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	157	Note 21 Stocks	177
Note 5 Produits des activités ordinaires	157	Note 22 Actifs financiers	177
Note 6 Matières premières et achats consommés	157	Note 23 Capital	181
Note 7 Charges externes	157	Note 24 Provisions	182
Note 8 Charges de personnel	158	Note 25 Passifs financiers	188
Note 9 Autres produits et charges courants	160	Note 26 Impôts différés	197
Note 10 Autres produits et charges opérationnels	161	 	
Note 11 Instruments financiers	162	■ AUTRES INFORMATIONS	199
Note 12 Résultat financier	165	Note 27 Principales entités consolidées	199
Note 13 Impôts sur le résultat	166	Note 28 Taux de change	201
Note 14 Résultat net, part du Groupe	167	Note 29 Parties liées	201
Note 15 Résultat par action	168	Note 30 Engagements	202
		Note 31 Événements postérieurs à la date de clôture	203

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Note 1 Principes comptables

1.1 Déclaration de conformité au Référentiel

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, Imerys, groupe du secteur des minéraux industriels, ayant son siège social à Paris, 154 rue de l'Université et dont l'action est admise à la négociation sur le compartiment A de NYSE Euronext Paris, a établi ses états financiers consolidés au 31 décembre 2011 en conformité avec les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) adoptés dans l'Union Européenne à la date de clôture (ci-après "le Référentiel"). Les états financiers consolidés ont été arrêtés le 15 février 2012 par le Conseil d'Administration d'Imerys SA, société mère du Groupe, selon le principe de continuité d'exploitation, en millions d'euros avec un chiffre après la virgule, arrondi à la centaine de milliers d'euros la plus proche.

1.2 Différences entre le Référentiel et les IFRS

Le processus d'adoption dans l'Union Européenne peut créer des décalages temporaires à la date de clôture entre le Référentiel et les IFRS. Toutefois, en l'absence de décalage temporaire au 31 décembre 2011, il n'existe à cette date aucune différence entre le Référentiel et les IFRS.

1.3 Dispositions optionnelles

Première adoption. Lors de la première adoption du Référentiel, Imerys a présenté des états financiers au 1^{er} janvier 2004 intégrant une application rétrospective limitée par certaines dérogations facultatives prévues par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS et exercées par le Groupe. Les acquisitions d'activités antérieures à la première adoption n'ont pas été retraitées. La valeur

comptable des immobilisations corporelles n'a pas été retraitée à l'exception des réserves et ressources minières qui ont été évaluées à la juste valeur. Les écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi non comptabilisés à la date de première adoption ont été inclus dans l'évaluation des actifs et provisions des régimes en contrepartie des réserves. Enfin, les écarts de conversion des activités à l'étranger ont été reclassés en réserves.

Autres dispositions optionnelles. Certaines normes du Référentiel présentent des options de comptabilisation et d'évaluation. Le coût historique amorti constitue la base d'évaluation des immobilisations incorporelles (*note 4.10*), des actifs miniers (*note 4.11*) et des immobilisations corporelles (*note 4.12*). Les stocks sont évalués en fonction de leurs caractéristiques selon la méthode du "Premier entré - Premier sorti" (FIFO : *First-In, First-Out*) ou du coût unitaire moyen pondéré (*note 4.15*). Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des avantages du personnel postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat (*notes 2.2 et 4.19*). Les règles de la comptabilité de couverture sont appliquées à la comptabilisation des dérivés de couverture des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique (*note 4.21*).

1.4 Traitements non précisés

En l'absence de texte applicable ou de précision suffisante des textes existants, la Direction Générale a défini des méthodes de comptabilisation et d'évaluation sur trois sujets : engagement de rachat d'intérêts sans contrôle d'une entité contrôlée par le Groupe (*note 4.6*), quotas d'émission de gaz à effet de serre (*note 4.10*) et actifs miniers (*note 4.11*).

Note 2 Changements de méthodes comptables

2.1 Changements obligatoires

Application anticipée

Amendements à IAS 1, Présentation des postes des autres éléments du résultat global. Ces amendements d'application rétrospective prévoient principalement d'améliorer la présentation des autres éléments du résultat global en distinguant les éléments reclassables ultérieurement en résultat des éléments non reclassables.

Le Groupe n'avait appliqué aucun texte par anticipation en 2010.

Application en date d'entrée en vigueur

Amendement à IFRIC 14, Paiements anticipés des exigences de financement minimal. Cet amendement applicable au 1^{er} janvier 2011 corrige une conséquence non intentionnelle de

la version initiale d'IFRIC 14. Pour évaluer l'actif d'un régime d'avantages du personnel, cette interprétation interdisait dans certaines circonstances de tenir compte des cotisations versées par anticipation et pouvant être imputées en diminution des cotisations minimales futures. Cet amendement n'a aucun impact sur l'évaluation des actifs d'avantages du personnel (*note 24.1*).

Améliorations des IFRS (mai 2010). Ce projet continu apporte une série d'amendements nécessaires aux textes existants.

Par ailleurs, les textes suivants ne concernent pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : Amendement à IFRS 1 : Exemption limitée à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7 par les premiers adoptants ; IAS 24 révisée, Information relative aux parties liées ; IFRIC 19, Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

2.2 Changements volontaires

Comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi. La norme IAS 19 sur les avantages du personnel autorise la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi soit en résultat, soit en capitaux propres. La norme révisée publiée par l'IASB en juin 2011 et applicable en 2013 (*note 3.2*) supprime l'option résultat. Imerys, qui avait retenu cette option et l'appliquait selon la

méthode du corridor, a donc décidé d'opter, dans le cadre de la norme actuelle, pour la comptabilisation immédiate de l'intégralité des écarts actuariels en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat. En choisissant cette option, Imerys améliore la lisibilité des actifs et passifs d'avantages du personnel par une réduction significative des éléments hors bilan. L'impact du changement de méthode comptable sur les capitaux propres consolidés est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

(en millions d'euros)	Notes	2011		2010		01/01/2010
		État de la situation financière	Résultat global total	État de la situation financière	Résultat global total	
Compte de résultat		3,0	3,0	2,8	2,8	-
Charges de personnel		-	4,0	-	2,5	-
Variation nette des provisions des régimes à prestations définies	8	-	4,0	-	2,5	-
Autres éléments non récurrents		-	-	-	1,6	-
Variation des provisions	10	-	-	-	1,6	-
Impôts sur le résultat		-	(1,0)	-	(1,3)	-
Impôts différés sur résultat opérationnel courant et financier	13	-	(1,0)	-	(0,9)	-
Impôts différés sur autres produits et charges opérationnels	13	-	-	-	(0,4)	-
Réserves		2,8	-	-	-	-
État du résultat global		(110,1)	(42,6)	(67,4)	(67,4)	(53,0)
Gains et (pertes) actuariels	24.1	(150,3)	(50,3)	(93,7)	(89,3)	(72,5)
Plafonnement des actifs	24.1	1,6	(0,1)	1,7	1,6	-
Impôts sur le résultat	13	38,6	12,4	24,6	23,4	19,5
Réserve de conversion		-	(4,6)	-	(3,1)	-
État de variation des capitaux propres		(104,3)	(39,6)	(64,6)	(64,6)	(53,0)

L'impact du changement de méthode comptable sur l'état de la situation financière est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

(en millions d'euros)	Notes	2011		2010		01/01/2010
		État de la situation financière	Résultat global total	État de la situation financière	Résultat global total	
Autres actifs financiers	22.1	14,3	-	12,6	-	7,1
Actifs du régime	24.1	14,3	-	12,6	-	7,1
Impôts différés actif	26	(36,2)	-	(23,2)	-	(19,5)
Provisions pour avantages du personnel		126,2	-	75,2	-	65,4
Régimes de retraite	24.1	128,1	-	77,8	-	67,3
Régimes médicaux	24.1	(1,9)	-	(2,6)	-	(1,9)
État de la situation financière		104,3	-	64,6	-	53,0

Changements de méthodes comptables volontaires en 2010. En 2010, le Groupe n'avait procédé à aucun changement de méthode comptable volontaire.

Note 3 Textes en vigueur après la date de clôture

Selon le dernier calendrier prévisionnel d'adoption des IFRS dans l'Union Européenne daté du 9 février 2012 publié par l'EFRAG (European Financial Reporting Advisory Group), Imerys appliquera les textes suivants après le 31 décembre 2011.

3.1 Application en 2012

Les textes suivants, dont le processus d'adoption est en cours dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011, ne concernent pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : Amendements à IFRS 7 Instruments financiers : informations à fournir ; Amendements à IAS 12 Impôts sur le résultat : Impôts différés - Recouvrement des actifs sous-jacents ; Amendements à IFRS 1 Première application des Normes internationales d'information financière : Hyperinflation grave et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants.

3.2 Application en 2013

Au 31 décembre 2011, le processus d'adoption des normes et interprétations suivantes est en cours dans l'Union Européenne.

IFRS 10, États financiers consolidés. Cette norme d'application rétrospective remplacera la norme IAS 27, États financiers consolidés et individuels et l'interprétation SIC 12, Consolidation - Entités ad hoc et confirmera le contrôle en tant que fondement du périmètre de consolidation, selon trois composantes : pouvoir, exposition à la variabilité des rendements et capacité à exercer ce pouvoir pour influencer sur ces rendements. Cette nouvelle norme n'aura pas d'incidence sur le périmètre de consolidation (*note 27*). IAS 27, révisée corrélativement à la publication de IFRS 10, ne traitera plus que des états financiers individuels et ne sera donc plus applicable dans le Groupe.

IFRS 11, Accords conjoints. Cette norme d'application rétrospective remplacera la norme IAS 31, Participation dans des coentreprises et l'interprétation SIC 13, Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs et supprimera l'option actuellement prévue par IAS 31 pour comptabiliser les activités sous contrôle conjoint soit selon la méthode de l'intégration

proportionnelle, soit selon la méthode de la mise en équivalence. Dans la nouvelle norme, seule la méthode de la mise en équivalence sera autorisée. IAS 28 est révisée corrélativement à la publication de IFRS 11. Ces nouvelles règles n'auront aucune incidence chez Imerys où la méthode de l'intégration proportionnelle n'est pas utilisée (*note 4.7*).

IFRS 12, Informations à fournir sur les participations dans les autres entités. Cette norme est destinée à améliorer l'information fournie sur les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle (*note 27*), un contrôle conjoint ou une influence notable (*note 20*).

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur. Cette norme définit la juste valeur comme le prix de sortie d'un actif ou d'un passif et impose la méthodologie applicable à sa détermination ainsi que les informations à fournir (*notes 25.1 et 25.4*). IFRS 13 ne définit pas les circonstances dans lesquelles la juste valeur doit être utilisée, cette prescription demeurant du ressort des normes en vigueur.

Amendements à IAS 19, Avantages du personnel. Ces amendements d'application rétrospective apporteront trois modifications principales à la comptabilisation des avantages du personnel postérieurs à l'emploi : comptabilisation immédiate de l'intégralité des écarts actuariels en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat ; comptabilisation immédiate en résultat, lors de l'amendement d'un régime, de l'intégralité du coût des services passés ; et suppression de la notion de rendement attendu des actifs en résultat, remplacée par un rendement normatif dont le taux sera égal, quelle que soit la stratégie d'investissement, au taux d'actualisation de l'obligation, l'excédent du rendement réel sur ce rendement normatif étant immédiatement crédité en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat. Imerys ne sera toutefois concerné que par les deux dernières modifications, l'intégralité des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi étant immédiatement comptabilisée en capitaux propres conformément au changement de méthode volontaire décrit à la *note 2.2*. Compte tenu des informations pouvant être raisonnablement estimées, l'impact possible du changement de méthode comptable sur les capitaux propres consolidés du premier exercice comparatif est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

(en millions d'euros)	2012	01/01/2012
Compte de résultat	(7,7)	-
Charges de personnel	(2,1)	-
Frais d'administration des paiements aux bénéficiaires	(2,1)	-
Autres produits financiers	(8,2)	-
Rendement des actifs des régimes à prestations définies	(10,6)	-
Frais d'administration des paiements aux bénéficiaires	2,1	-
Frais de gestion des actifs du régime	0,3	-
Impôts sur le résultat	2,6	-
Impôts différés sur résultat opérationnel courant et financier	2,6	-
État du résultat global	5,4	(2,3)
Excédent du rendement réel sur le rendement normatif des actifs	10,6	-
Frais de gestion des actifs du régime	(0,3)	-
Coût des services passés	(3,5)	(3,5)
Impôts sur le résultat	(1,4)	1,2
État de variation des capitaux propres	(2,3)	(2,3)

Compte tenu des informations pouvant être raisonnablement estimées, l'impact possible du changement de méthode comptable sur l'état de la situation financière du premier exercice comparatif est présenté ci-après. Les ajustements débiteurs sont présentés en négatif et les ajustements créditeurs en positif.

(en millions d'euros)	2012	01/01/2012
Impôts différés actif	(1,2)	(1,2)
Provisions pour avantages du personnel	3,5	3,5
Régimes de retraite	3,5	3,5
État de la situation financière	2,3	2,3

IFRIC 20, Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert. Cette interprétation d'application prospective clarifie les modalités de comptabilisation, d'évaluation et de présentation des actifs de découverte, c'est-à-dire des accès à un gisement à ciel ouvert créés par décapage de la partie superficielle du sol. Cette interprétation, qui confirme les méthodes antérieurement définies par la Direction Générale en l'absence de texte applicable (*notes 1.4, 4.11 et 18*), n'aura donc aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

Enfin, le texte suivant, dont le processus d'adoption est en cours dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011, ne concerne pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : Amendements à IFRS 7 : Informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.

3.3 Application en 2014

Le texte suivant, dont le processus d'adoption est en cours dans l'Union Européenne au 31 décembre 2011, ne concerne pas les transactions, événements ou conditions existant dans le Groupe : Amendements à IAS 32 : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers.

3.4 Application en 2015

Au 31 décembre 2011, le processus d'adoption de la norme suivante est en cours dans l'Union Européenne.

IFRS 9 (phase 1), Instruments financiers : classement et évaluation. Au 15 février 2012, date d'arrêté des états financiers par le Conseil d'Administration, l'EFRAG n'a communiqué aucune date d'adoption indicative pour ce texte. Pour sa part l'IASB a requis dans l'amendement à IFRS 9 décrit ci-après une application obligatoire au 1^{er} janvier 2015. Imerys appliquera donc ce texte au plus tard à cette date, sous réserve de son adoption préalable dans l'Union Européenne. Sous cette même réserve, le Groupe pourrait décider de l'appliquer par anticipation avant le 1^{er} janvier 2015. Ce texte constitue la première étape d'une réforme destinée à simplifier la norme IAS 39. Ce premier amendement réduit le nombre de catégories d'instruments financiers en mettant l'accent sur les deux bases d'évaluation que sont la juste valeur et le coût amorti.

Catégories actuelles	Catégories futures
Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat	Juste valeur
Prêts et créances	Coût amorti
Passifs financiers au coût amorti	Coût amorti

Cet amendement modifiera le classement des informations présentées dans les *notes 9, 10, 19 et 21.1* sans affecter les règles de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers. Ces règles seront toutefois modifiées dans le cadre d'un projet d'amendements en cours au 31 décembre 2011 : pertes de valeurs des actifs financiers évalués au coût amorti (phase 2) et comptabilité de couverture (phase 3).

Amendements à IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir. Ces amendements précisent notamment les informations permettant de comprendre le passage, à la date d'adoption de la norme IFRS 9, entre les anciennes et nouvelles catégories d'instruments financiers et les anciennes et nouvelles règles d'évaluation des instruments financiers détenus à cette date.

Amendements à IFRS 9, Instruments financiers. Ces amendements prévoient notamment que les entités qui adopteront IFRS 9 au 1^{er} janvier 2015 n'auront pas à retraiter d'exercice comparatif. A cette date, le passage entre les anciennes et nouvelles catégories d'instruments financiers sera expliqué, au titre des amendements à IFRS 7, par des informations fournies en annexe et l'écart, entre les anciennes et nouvelles évaluations des instruments financiers détenus à cette date, sera comptabilisé en ajustement des capitaux propres consolidés au 1^{er} janvier 2015.

Note 4 Principales méthodes comptables

4.1 Méthodes comptables, erreurs et estimations

Les méthodes comptables sont identiques d'un exercice sur l'autre et sont modifiées soit sur une base obligatoire pour appliquer une nouvelle norme ou interprétation (*note 2.1*), soit sur une base volontaire pour améliorer la fiabilité ou la pertinence de l'information (*note 2.2*). Les changements de méthode comptable sont comptabilisés de manière rétrospective, sauf en cas de disposition transitoire spécifique à la norme ou interprétation. Les états financiers affectés par un changement de méthode comptable sont modifiés pour tous les exercices présentés, comme si la nouvelle méthode avait toujours été appliquée. Les erreurs sont corrigées de manière rétrospective. Les estimations sont destinées à donner une appréciation raisonnable des dernières informations fiables disponibles sur un élément incertain. Elles sont révisées pour refléter les changements de circonstances, les nouvelles informations disponibles et les effets d'expérience. Les estimations significatives de la Direction Générale sont développées séparément dans chaque note concernée :

- les méthodes d'amortissement des immobilisations incorporelles (*note 17*) ;
- les méthodes d'amortissement des actifs miniers et des immobilisations corporelles (*note 18*) ;
- la définition, dans le cadre des tests de perte de valeur des actifs non financiers, des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), des indices de perte de valeur, de la durée et du montant des flux de trésorerie futurs ainsi que des taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT (*note 19*) ;
- l'appréciation, dans le cadre de la comptabilisation et de l'estimation des provisions, de la probabilité de règlement et du montant de l'obligation, de l'échéancier des paiements futurs et des taux d'actualisation (*note 24.1*) ; et
- les hypothèses actuarielles des régimes à prestations définies (*note 24.1*).

Les changements d'estimations sont comptabilisés de manière prospective.

4.2 Événements postérieurs à la date de clôture

Les événements survenant entre la date de clôture et l'autorisation de leur publication par le Conseil d'Administration ne donnent lieu à ajustement que s'ils révèlent, précisent ou confirment des situations existant à la date de clôture (*note 31*).

4.3 États financiers

Imerys publie des états financiers annuels au 31 décembre et des états financiers semestriels au 30 juin conformément aux principes du Référentiel (*note 1*). Les principales conventions de présentation sont les suivantes :

- regroupement par postes : par natures ou fonctions semblables selon le principe d'importance relative ;
- classement des actifs et passifs : par ordre croissant de liquidité et d'exigibilité en distinguant les éléments non courants et courants, selon que leur réalisation ou exigibilité est à plus ou moins douze mois après la date de clôture ;
- classement des produits et charges : par nature et incorporation au coût d'un élément d'actif ou de passif en application d'une norme ou interprétation ;
- compensation : en application d'une norme ou interprétation pour les actifs et passifs d'une part et les produits et charges d'autre part ;
- information comparative : au titre de l'exercice N-1 ; l'information comparative au titre de l'exercice N-2 est incorporée par référence (*section 8.4 du chapitre 8 du Document de Référence*).

Le résultat opérationnel est constitué du résultat opérationnel courant et des autres produits et charges opérationnels. Le résultat opérationnel courant (*notes 5 à 9*) intègre la performance des activités ordinaires d'Imerys. Les autres produits et charges opérationnels (*note 10*) correspondent, conformément à la recommandation CNC 2009-R.03 de l'autorité française de normalisation comptable sur le format des états financiers IFRS, à des produits et charges résultant d'événements peu nombreux, bien identifiés, non récurrents et significatifs, tels que les effets résultat de la prise ou perte de contrôle d'une activité, d'une restructuration, d'une perte de valeur du goodwill ou d'un litige significatif. Le résultat financier comprend principalement le coût de l'endettement, les différences de change, le rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies, la désactualisation des provisions et les pertes de valeur sur actifs financiers (*note 12*).

4.4 Informations par secteurs

Les secteurs correspondent aux quatre branches d'activités suivantes :

- Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF) : minéraux notamment destinés aux carrelages, sanitaires, porcelaines, énergie mobile ainsi qu'aux industries de haute température et des abrasifs ;
- Minéraux de Performance & Filtration (PFM) : minéraux pour les marchés des plastiques, caoutchouc, peintures et enduits, joints et adhésifs, santé, beauté et filtration de liquides alimentaires ;
- Pigments pour Papier & Emballage (PPP) : produits de charge et de couchage pour le papier ;
- Matériaux & Monolithiques (M&M) : matériaux de construction en terre cuite et ardoise ainsi que produits et solutions monolithiques pour les industries de haute température.

Chacun de ces secteurs est engagé dans la production et la fourniture de produits et services présentant des synergies géologiques, industrielles et commerciales et résulte de l'agrégation des Unités Génératrices de Trésorerie (*note 19*) suivies chaque mois par la Direction Générale dans son reporting de gestion. L'information financière par secteur est évaluée conformément aux principes du Référentiel (*note 1*). Les transactions entre secteurs sont évaluées aux prix dont deux parties indépendantes seraient convenues dans des conditions économiques équivalentes à celles des transactions concernées.

4.5 Résultat par action

Imerys présente dans ses états financiers un résultat de base par action et un résultat dilué par action (*note 15*). Le résultat de base par action est égal au résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur l'exercice, c'est-à-dire hors actions propres. Le résultat de base par action est décliné en un résultat de base courant net par action et un résultat de base net par action. Le résultat dilué par action simule l'effet dilutif des actions gratuites et options de souscription d'actions (*note 8*). Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires précédemment défini est ainsi augmenté de la moyenne, entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, des actions ordinaires qui seraient émises si toutes les options dilutives étaient exercées à la date de clôture. Le nombre d'actions dilutives est calculé par différence entre d'une part, le nombre d'actions à émettre au titre des actions gratuites et options et d'autre part, le nombre d'actions qui seraient émises au cours moyen de l'exercice pour une émission de même montant. Lors du calcul du montant de cette émission, chaque action résultant de l'exercice d'options est réputée émise au prix d'exercice de l'option augmenté de la juste valeur des services à rendre (*note 4.17*), tandis que chaque action gratuite est réputée émise à la seule juste valeur des services à rendre, son prix d'exercice étant nul. L'excédent du nombre d'actions à émettre au titre des actions gratuites et options sur le nombre d'actions émises à des conditions de marché constitue le nombre d'actions dilutives. Les actions à émettre au titre des options ne sont toutefois prises en compte dans le calcul du résultat dilué par action que si les options sont dans la monnaie, c'est-à-dire que leur prix d'exercice augmenté de la juste valeur des services à rendre est inférieur au cours moyen annuel de l'action Imerys.

4.6 Entités contrôlées par le Groupe

Les entités contrôlées par Imerys, c'est-à-dire celles dont le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles, sont consolidées (*note 27*). Leurs actifs, passifs, produits et charges contribuent ainsi aux différents postes des états financiers consolidés. Les transactions intra-groupe sont éliminées. Les pertes d'une entité sont allouées aux intérêts sans contrôle proportionnellement à leur intérêt, même s'ils présentent finalement un solde négatif. Les variations d'intérêt sans incidence sur le contrôle sont comptabilisées en capitaux propres. En l'absence de précision suffisante des textes, la Direction Générale considère que tout engagement souscrit par Imerys dans l'intention d'acquiescer des titres auprès des intérêts sans contrôle donne lieu à la comptabilisation d'une dette évaluée à la juste valeur de l'engagement en contrepartie d'une décomptabilisation de ces intérêts. Tout écart entre la juste valeur de la dette et la valeur comptable des intérêts sans contrôle est comptabilisé en capitaux propres.

4.7 Participations sous contrôle conjoint ou influence notable du Groupe

Imerys évalue selon la méthode de la mise en équivalence (*note 20*) les participations sous contrôle conjoint (coentreprises), c'est-à-dire celles dont les politiques financières et opérationnelles sont soumises à un vote unanime d'Imerys et d'un partenaire tiers et les participations sous influence notable (entreprises associées), c'est-à-dire celles dont les politiques financières et opérationnelles sont dirigées par le partenaire tiers, Imerys n'exerçant qu'une participation à ces politiques, sans les contrôler. Les quotes-parts détenues dans les actifs nets et les résultats de ces entités sont présentés dans des postes distincts à l'actif et dans le résultat opérationnel.

4.8 Conversion monétaire

Les états financiers consolidés d'Imerys sont présentés en euro. Les monnaies fonctionnelles des principales entités consolidées (*note 27*) correspondent aux monnaies locales. L'incidence cumulée de la conversion des états financiers des activités à l'étranger est comptabilisée en capitaux propres. Les actifs et passifs des activités à l'étranger sont convertis au taux de clôture et leurs produits et charges au taux moyen de l'exercice (*note 28*).

Les actifs et passifs non monétaires issus de transactions en monnaies étrangères sont évalués au taux du jour ou au taux moyen du mois de la transaction. A l'exception des instruments financiers dérivés, les actifs et passifs monétaires issus de transactions en monnaies étrangères sont évalués au taux de clôture. Les différences de change latentes correspondantes sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (*note 12*) à l'exception de celles générées par les actifs et passifs monétaires des investissements nets dans des activités à l'étranger et par leurs couvertures qui sont comptabilisées en capitaux propres (*note 25.5 - Risque de conversion des états financiers*). Lors de la cession d'une activité à l'étranger, l'incidence cumulée de la conversion de ses états financiers et couvertures est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels avec le résultat de cession de l'activité.

4.9 Goodwill

Le goodwill est l'excédent du prix d'acquisition d'une activité et du montant des intérêts sans contrôle sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris (note 16). Le goodwill est comptabilisé à la date de prise de contrôle. Les coûts d'une transaction d'acquisition sont comptabilisés en résultat à mesure qu'ils sont encourus en autres produits et charges opérationnels (note 10). Tout excédent de l'actif net identifiable de l'activité acquise sur son prix d'acquisition (goodwill négatif) est crédité au résultat de l'acquéreur sur l'exercice d'acquisition en autres produits et charges opérationnels (note 10). L'évaluation du goodwill est finalisée dans les douze mois suivant la date de prise de contrôle. Le goodwill d'une activité à l'étranger est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'activité et converti selon les règles applicables à la conversion des états financiers des activités à l'étranger. Le goodwill n'est pas amortissable. Il est affecté aux Unités Génératrices de Trésorerie (note 19) qui bénéficient des synergies résultant de l'acquisition. Le goodwill fait l'objet d'un premier test de perte de valeur avant la date de clôture de l'exercice d'acquisition, puis de tests annuels ou plus fréquents en cas d'indice de perte de valeur. Toute perte de valeur du goodwill est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels (note 10) et est irréversible.

4.10 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles contrôlées par Imerys (note 17) sont comptabilisées à l'actif sur leur durée d'utilité. Elles sont évaluées au coût d'acquisition diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les dépenses encourues par les équipes de recherche d'Imerys pour améliorer la qualité et les fonctionnalités des produits répondent en général à des demandes spécifiques de clients et sont donc immédiatement comptabilisées en charges en résultat opérationnel courant. En l'absence de texte applicable, la Direction Générale considère les droits d'émission de gaz à effet de serre comme des immobilisations incorporelles. Imerys détient ces droits à la seule fin de justifier du volume de ses émissions et ne réalise pas de transactions de négoce telles que des achats ou ventes à terme (note 17). Les droits reçus à titre gratuit sont comptabilisés pour une valeur nulle et les droits acquis sur le marché sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si à la date de clôture les droits détenus sont inférieurs aux émissions réelles, une provision est comptabilisée en résultat opérationnel courant pour la valeur des droits à acquérir, évalués à la valeur de marché (méthode du passif net). Les cessions ne portent que sur des droits excédentaires et sont comptabilisées en résultat opérationnel courant en tant que cessions d'actifs (note 9). Les méthodes d'amortissement des immobilisations incorporelles constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la note 17.

4.11 Actifs miniers

En l'absence de texte spécifique applicable, la Direction Générale a défini les méthodes de comptabilisation et d'évaluation suivantes sur les actifs miniers. Les dépenses de prospection, c'est-à-dire de recherche de connaissances nouvelles sur le potentiel minier, la faisabilité technique et la viabilité commerciale d'une zone géographique sont comptabilisées immédiatement en charges en résultat opérationnel courant. Les droits miniers sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles et sont initialement évalués

au coût d'acquisition (note 17). Les réserves minières constituent des immobilisations corporelles et sont initialement évaluées au coût d'acquisition hors tréfonds augmenté des dépenses encourues pour préciser le tonnage de minerai présent dans le gisement. Les travaux de découverte, c'est-à-dire de décapage de la partie superficielle du sol pour assurer l'accès au gisement, constituent un composant de l'actif de réserve minière. Leur évaluation initiale intègre leur coût de production et la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation résultant des dégradations causées par leur construction. Les réserves minières et les actifs de découverte forment le poste "Actifs miniers" de la note 18. Les actifs miniers sont ultérieurement évalués au coût diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des actifs miniers constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la note 18. Les actifs miniers sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (note 19) comme les autres actifs du Groupe et sont soumis aux mêmes tests de perte de valeur.

4.12 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (note 18) sont comptabilisées à l'actif si elles sont contrôlées en vertu d'un titre de propriété ou d'un contrat de location financement qui transfère les risques et avantages inhérents à la propriété. Les immobilisations corporelles sont initialement évaluées au coût d'acquisition ou de production. Le coût initial des immobilisations corporelles en location financement est le plus faible entre la juste valeur de l'actif et la valeur actualisée des paiements minimaux futurs. Le coût des immobilisations corporelles incorpore le coût des emprunts finançant leur construction ou production lorsqu'elles nécessitent une durée d'élaboration prolongée. Le coût des immobilisations corporelles est diminué, le cas échéant, du montant des subventions publiques finançant leur acquisition ou construction. Les dépenses d'entretien et de réparation sont immédiatement comptabilisées en charges en résultat opérationnel courant. Le coût des immobilisations corporelles intègre, notamment pour les installations industrielles satellites construites sur les terrains de clients, la valeur actualisée de l'obligation de réhabilitation ou démantèlement, lorsqu'une obligation actuelle existe (note 24.2). Les immobilisations corporelles sont ultérieurement évaluées au coût, diminué de l'amortissement et des éventuelles pertes de valeur cumulés. Les méthodes d'amortissement des immobilisations corporelles constituent une estimation de la Direction Générale présentée dans la note 18.

4.13 Tests de pertes de valeur

Un test de perte de valeur (note 19) est réalisé tous les douze mois sur toutes les Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) en fin d'exercice. Un test de perte de valeur consiste à rapprocher la valeur comptable de ces actifs de leur valeur recouvrable. Celle-ci est la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. La juste valeur correspond à la valeur de cession. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation continue des actifs et à terme, par leur cession. Outre ce test annuel, des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher immédiatement un test en cas d'évolution défavorable. Par ailleurs, chaque responsable d'activité, sous la supervision des contrôleurs des branches d'activité, s'assure qu'aucun actif individuel à l'intérieur d'une UGT ne présente de problème de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur recouvrable

d'une UGT ou d'un actif individuel devient inférieure à sa valeur comptable. Toute amélioration de la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel conduit à une reprise de la perte de valeur antérieurement comptabilisée dans la limite de la valeur comptable qui aurait été obtenue en l'absence de perte de valeur. Les pertes de valeur du goodwill sont irréversibles. Les définitions des UGT et des indices de perte de valeur constituent des jugements de la Direction Générale. La durée et le montant des flux de trésorerie futurs ainsi que les taux d'actualisation intervenant dans le calcul de la valeur d'utilité des UGT constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la *note 19*.

4.14 Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Lorsqu'à la date de clôture, il est hautement probable que des actifs non courants ou des groupes d'actifs et passifs directement liés seront cédés, ils sont désignés comme actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente. Leur cession est considérée comme hautement probable si, à la date de clôture, un plan destiné à les mettre en vente à un prix raisonnable par rapport à leur juste valeur a été engagé afin de trouver un acheteur et finaliser de manière inéluctable leur cession dans un délai maximal d'un an. Les actifs non courants ou groupes d'actifs détenus en vue de la vente sont présentés dans des postes distincts des états financiers. Ils cessent d'être amortis et sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette des coûts de la vente. Les actifs non courants ou groupes d'actifs destinés à être fermés et non cédés constituent des actifs non courants destinés à être mis au rebut et non détenus en vue de la vente. Lorsque des actifs non courants faisant l'objet d'une cession ou détenus en vue de la vente ou destinés à être mis au rebut correspondent à une ou plusieurs UGT (*note 19*) et doivent être abandonnés dans le cadre d'un plan unique et coordonné, ils sont qualifiés d'activités abandonnées et les flux qui leurs sont relatifs font l'objet d'une présentation séparée au compte de résultat et dans l'état des flux de trésorerie.

4.15 Stocks

Les stocks (*note 21*) sont comptabilisés en tant qu'actifs à la date à laquelle les risques, avantages et le contrôle sont transférés à Imerys. Lors de la vente, leur sortie est comptabilisée en contrepartie d'une charge en résultat opérationnel courant à la même date que le produit correspondant. Les stocks sont évalués au plus faible du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Lorsque la production est inférieure à la capacité normale, les charges fixes incorporables excluent spécifiquement la quote-part correspondant à la sous-activité. Les stocks présentant des caractéristiques similaires sont évalués selon la même méthode. Les méthodes utilisées dans le Groupe sont le "Premier entré - Premier sorti" (FIFO : *First-In, First-Out*) et le coût unitaire moyen pondéré. Lorsque le coût de production n'est pas recouvrable, il est ramené à la valeur nette de réalisation selon les conditions existant à la date de clôture.

4.16 Actifs financiers non dérivés

Lorsque l'exécution d'un contrat a pour conséquence de créer de manière symétrique un actif pour Imerys et un passif ou un instrument

de capitaux propres pour l'autre partie, l'élément comptabilisé par le Groupe constitue un actif financier. De tels éléments font l'objet d'une désignation qui les rattache à l'une des catégories suivantes : "Actifs financiers disponibles à la vente", "Actifs financiers à la juste valeur par le résultat" ou "Prêts et créances". Le rattachement d'un actif financier à une catégorie commande son mode de comptabilisation et d'évaluation.

Actifs financiers disponibles à la vente. Imerys détient des participations dans des entités non cotées sur lesquelles le Groupe n'a ni contrôle, ni contrôle conjoint, ni influence notable, ni intention de cession à court terme (*note 22.2*). Ces participations sont comptabilisées à l'actif à la date de souscription de l'engagement d'achat et sont maintenues à une valeur comptable représentative de la juste valeur. Les variations de celle-ci sont comptabilisées en capitaux propres à l'exception des variations négatives constituant des preuves objectives de perte de valeur qui sont comptabilisées en résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par le résultat. Imerys détient des valeurs mobilières de placement dans l'intention de réaliser un résultat de cession à court terme. Ces participations figurent à l'actif entre les dates d'achat et de vente et les variations de juste valeur sont comptabilisées en autres produits et charges financiers (*note 12*) en fonction des prix de marché publiés à la date de clôture.

Prêts et créances. Une créance client (*note 22.3*) est comptabilisée au titre d'une vente de biens lors du transfert des risques, des avantages et du contrôle. Les ventes de biens forment l'essentiel des produits des activités ordinaires. Leurs incoterms sont multiples en raison des spécificités de conditionnement (vrac, poudre, pâte, solution, etc.) et de transport (maritime, ferroviaire, routier, etc.) et constituent l'indicateur clé de comptabilisation des ventes de biens (*note 5*). La refacturation du coût de transport du produit constitue l'essentiel des prestations de services (*note 5*) et sa comptabilisation découle généralement de la vente du produit transporté. Par ailleurs, tant pour les ventes de biens que pour les prestations de services, une créance n'est comptabilisée que si elle est recouvrable et que le montant de la transaction et celui des coûts nécessaires à son achèvement peuvent être évalués de manière fiable. Les ventes de biens et prestations de services sont évaluées à la juste valeur de la transaction, diminuée des rabais commerciaux et quantitatifs, ainsi que des escomptes pour règlement anticipé. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, les créances clients sont évaluées au coût amorti. Lorsque la survenance d'un événement de crédit rend la valeur comptable d'une créance client partiellement ou totalement irrécouvrable, elle est individuellement ramenée à sa valeur recouvrable au moyen d'une dépréciation selon les conditions existant à la date de clôture (*note 22.4*). Une créance cédée à un établissement bancaire à des fins de financement n'est décomptabilisée que si le contrat d'affacturage transfère également au factor l'ensemble des risques et avantages liés à la créance (*note 22.3*). La catégorie des prêts et créances comprend également la trésorerie, c'est-à-dire les caisses, les dépôts à vue et les équivalents de trésorerie. Ces derniers sont des placements très liquides à trois mois au plus, indexés sur un taux du marché monétaire et dont le montant est connu ou sujet à une incertitude négligeable. Dans l'état des flux de trésorerie, la trésorerie et équivalents de trésorerie incluent également le poste "Concours bancaires" présenté au passif.

4.17 Instruments de capitaux propres

Actions propres. Le rachat par Imerys de ses propres actions est comptabilisé au coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat dégagé lors d'une éventuelle cession ultérieure est directement comptabilisé en capitaux propres.

Paiements en actions. La juste valeur des services rendus en contrepartie de l'octroi d'options de souscription et d'actions gratuites Imerys attribuées après le 7 novembre 2002 est évaluée selon le modèle de valorisation de Black & Scholes par référence à la juste valeur des instruments à la date d'octroi (*note 8*). Cette évaluation tient compte du prix d'exercice et de la durée de vie des instruments, du cours de l'action sous-jacente, du taux de rotation des bénéficiaires, ainsi que de la volatilité de l'action Imerys. La volatilité est égale à l'écart type des rentabilités mensuelles historiques de l'action Imerys sur la durée de vie attendue des instruments. Dans la majorité des cas, l'acquisition des droits est subordonnée à une condition de durée de service et la juste valeur des services rendus est amortie dans le poste "Charges de personnel" sur les exercices d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Le traitement comptable est identique lorsqu'en plus de la condition de durée de service, l'acquisition des droits est subordonnée à la réalisation de performances économiques prédéfinies. La volatilité et les paramètres liés à la probabilité d'acquisition des droits sont révisés à chaque date de clôture.

4.18 Provisions

Une provision (*note 24.2*) est comptabilisée dès qu'il devient probable qu'une obligation actuelle va requérir un règlement dont le montant peut être évalué de manière fiable. Les provisions sont comptabilisées en contrepartie du résultat, à l'exception des provisions pour démantèlement et de certaines provisions pour réhabilitation dont la contrepartie est incorporée dans le coût des actifs dont la construction a créé l'obligation. Ce traitement s'applique notamment à certaines installations industrielles et actifs de découverte miniers. L'évaluation des provisions correspond à la meilleure estimation du règlement nécessaire à l'extinction de l'obligation. Les provisions dont le règlement est prévu dans les douze mois après la date de clôture ou dont le règlement peut survenir à tout instant ne sont pas actualisées. Les provisions dont le règlement est prévu à plus de douze mois après la date de clôture sont actualisées. Les changements des provisions actualisées dus à une révision du montant de l'obligation, de son échéancier ou de son taux d'actualisation sont comptabilisés en résultat ou, pour les provisions comptabilisées en contrepartie d'éléments d'actifs, en ajustement du coût de ces derniers. La désactualisation est comptabilisée au débit des autres produits et charges financiers (*note 12*). L'appréciation de la probabilité de règlement et du montant de l'obligation, de l'échéancier des paiements futurs et des taux d'actualisation constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la *note 24.2*.

4.19 Avantages du personnel

Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes à cotisations définies. Imerys participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution de réserves pour la retraite de son personnel en versant, sur une base obligatoire ou facultative, des cotisations

à des organismes extérieurs tels que des caisses de retraite, des compagnies d'assurance ou des établissements financiers. Ces régimes, sans garantie sur le niveau des avantages versés, constituent des régimes à cotisations définies. Ces cotisations sont comptabilisées dans le poste "Charges de personnel" (*note 8*).

Avantages postérieurs à l'emploi - Régimes à prestations définies. Imerys peut garantir des avantages de retraite et de couverture médicale postérieurs à l'emploi dont le financement est assuré par le Groupe ou confié à des fonds extérieurs. L'évaluation des engagements de ces régimes à prestations définies (*note 24.1*) est réalisée selon la méthode des unités de crédit projetées et utilise des hypothèses actuarielles financières et démographiques. Celles-ci sont utilisées pour valoriser les services rendus sur l'exercice sur la base d'une estimation du salaire de fin de carrière. Les provisions (ou actifs) comptabilisés correspondent à la valeur actualisée de l'engagement, diminuée de la juste valeur - éventuellement plafonnée - des actifs du régime et du coût des services passés. Les taux d'actualisation sont arrêtés par référence aux taux des emprunts obligataires émis par des sociétés cotées AA (haute qualité). Les hypothèses actuarielles constituent des estimations de la Direction Générale présentées dans la *note 24.1*. La charge nette des régimes postérieurs à l'emploi est comptabilisée dans le poste "Charges de personnel" (*note 8*) à l'exception de la désactualisation des engagements et du rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en autres produits et charges financiers (*note 12*) et des réductions causées par une restructuration qui sont comptabilisées en autres produits et charges opérationnels (*note 10*). Le coût des services passés non comptabilisés est progressivement incorporé dans la valeur des provisions (ou actifs) par amortissement linéaire sur la durée moyenne d'acquisition des droits. Les différences actuarielles et plafonnements des actifs des régimes postérieurs à l'emploi sont intégralement comptabilisés en capitaux propres sans reclassement ultérieur en résultat. Les réductions et liquidations sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles se produisent, ainsi que les éventuels coûts des services passés non comptabilisés y afférents.

4.20 Passifs financiers non dérivés

Les emprunts (*note 25.2*) sont initialement évalués à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction. Ils sont ultérieurement évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le Groupe réalise des achats de matières premières et d'énergie pour ses propres besoins industriels et commerciaux et non pour des opérations de négoce. En conséquence, ces contrats d'achat sont comptabilisés comme des dettes fournisseurs et non comme des dérivés. Les dettes fournisseurs et autres passifs financiers sont évalués au coût amorti.

4.21 Instruments financiers dérivés

Imerys utilise des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Ces instruments ont pour finalité exclusive de couvrir des risques économiques auxquels le Groupe est exposé. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de transaction, c'est-à-dire de souscription du contrat de couverture. Toutefois, seuls ceux qui satisfont les critères de comptabilité de couverture définis par la norme IAS 39 sur les instruments financiers font l'objet des traitements comptables décrits ci-après. Les variations de

juste valeur des instruments financiers non qualifiés de couverture sont immédiatement comptabilisées en autres produits et charges financiers (*note 11*).

Toute opération qualifiée de couverture est documentée par référence à la stratégie de couverture en identifiant le risque couvert, l'élément couvert, l'élément de couverture, la relation de couverture et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. L'évaluation de l'efficacité de couverture est mise à jour à chaque date de clôture. Les dérivés sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Ultérieurement, la juste valeur est réévaluée à chaque date de clôture par référence aux conditions de marché. Les dérivés comptabilisés à l'actif et au passif sont classés en non courant et courant selon leur maturité et celle des transactions sous-jacentes. La comptabilisation des dérivés de couverture varie selon qu'ils sont désignés de couverture de juste valeur, de couverture de flux de trésorerie ou de couverture d'investissements nets dans des entités étrangères (*notes 11, 12 et 25.5*).

Couverture de juste valeur. Lorsque les variations de juste valeur d'un actif ou passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé sont susceptibles d'affecter le résultat, ces variations peuvent être couvertes par une couverture de juste valeur. L'élément couvert et l'instrument de couverture sont réévalués symétriquement en contrepartie du résultat à chaque date de clôture. L'incidence en résultat est limitée à la part inefficace de la couverture (*note 11*).

Couverture de flux de trésorerie. Une couverture de flux de trésorerie permet de couvrir les variations défavorables de flux de trésorerie liés à un actif ou passif comptabilisé ou une transaction future hautement probable, quand ces variations sont susceptibles d'affecter le résultat. A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lorsque la transaction est comptabilisée, la part efficace en capitaux propres est reclassée en résultat simultanément à la comptabilisation de l'élément couvert (*note 11*).

Couverture d'investissements nets dans des activités à l'étranger. Les variations de change générées par les actifs nets détenus par le Groupe en monnaies étrangères peuvent faire l'objet d'une couverture (*note 25.5 - Risque de conversion des états*

financiers). A chaque date de clôture, la part efficace de la couverture est comptabilisée en capitaux propres et la part inefficace en résultat. Lors de la cession de l'activité, la part efficace en capitaux propres est reclassée en autres produits et charges opérationnels avec le résultat de cession.

4.22 Impôts sur le résultat

L'impôt exigible donne lieu à la comptabilisation d'un passif tant qu'il n'est pas payé et d'un actif quand l'impôt payé excède l'impôt exigible ou quand une perte fiscale peut être reportée en arrière.

Des impôts différés actif et passif sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs, à l'exception principalement de celles relatives à la première comptabilisation du goodwill et, dans le cas des différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation, lorsque le Groupe est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible (*note 26*). Un impôt différé actif n'est comptabilisé au titre de différences temporelles déductibles, de pertes fiscales et de crédits d'impôts que s'il est probable qu'un bénéfice imposable futur permettra d'imputer ces éléments, ou s'il existe dans la même entité fiscale des différences temporelles imposables arrivant à échéance sur l'exercice où ces éléments restent récupérables. Les taux et règles fiscales utilisés sont les taux et règles adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et qui seront applicables sur l'exercice de renversement de la différence temporelle. Les impôts différés ne font l'objet d'aucune actualisation financière. Les impôts différés actif et passif sont compensés par entité fiscale, c'est-à-dire par entité juridique ou groupe d'intégration fiscale.

L'impôt exigible et/ou différé est comptabilisé dans le même niveau de résultat que celui de la base à laquelle il se rattache (*note 13*). Ce principe de rattachement de l'impôt à sa base s'applique également aux transactions directement comptabilisées en capitaux propres (*note 13*).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Note 5 Produits des activités ordinaires

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Ventes de biens	3 211,3	2 993,6
Prestations de services	463,5	353,1
Total	3 674,8	3 346,7

Les produits des activités ordinaires s'élevèrent à 3 674,8 millions d'euros en 2011 (3 346,7 millions d'euros en 2010), soit une augmentation de + 9,8 % (+ 20,7 % en 2010), comprenant un effet négatif des variations des monnaies étrangères de - 67,1 millions

d'euros (+ 134,0 millions d'euros en 2010) et un impact périmètre positif de + 125,0 millions d'euros (+ 23,9 millions d'euros en 2010). A périmètre et change comparables, ils augmentent de + 8,1 % (+ 14,9 % en 2010).

Note 6 Matières premières et achats consommés

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Matières premières	(607,7)	(549,2)
Energie	(364,9)	(345,1)
Produits chimiques	(77,1)	(71,3)
Autres matières premières	(177,7)	(162,6)
Marchandises	(124,1)	(111,0)
Variation de stocks	49,7	56,5
Production immobilisée	7,3	4,1
Total	(1 294,5)	(1 178,6)

Note 7 Charges externes

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Transports	(424,4)	(390,6)
Locations simples	(57,0)	(45,5)
Sous-traitance	(125,5)	(103,6)
Maintenance et réparation	(96,1)	(89,7)
Honoraires	(57,5)	(57,4)
Autres charges externes	(180,4)	(162,7)
Total	(940,9)	(849,5)

Note 8 Charges de personnel

(en millions d'euros)	2011	2010
Salaires et traitements	(511,0)	(470,7)
Charges sociales	(114,4)	(99,6)
Variation nette des provisions des régimes à prestations définies ⁽¹⁾	14,7	23,0
Cotisations aux régimes à prestations définies	(30,2)	(37,2)
Cotisations aux régimes à cotisations définies	(19,9)	(17,9)
Intéressement et participation	(24,0)	(21,0)
Autres avantages du personnel	(10,3)	(9,7)
Total	(695,1)	(633,1)

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Charge de paiements en actions

Imerys attribue des options de souscription d'actions dont l'exercice résulte en la souscription d'actions créées à cette occasion, ainsi que des actions gratuites acquises sur le marché.

La charge correspondante, incluse dans le poste "Autres avantages du personnel" est constituée de la manière suivante :

	Nombre d'options ⁽¹⁾	Prix d'exercice (€) ⁽¹⁾	Maturité	Volatilité	Taux de rotation ⁽²⁾	Taux de dividende moyen	Conditions de performance	Juste valeur de l'option (Black & Scholes) (€)	Coût total par plan (M€)	Coût 2011 des plans (M€)	Coût 2010 des plans (M€)
Plans d'options de souscription d'actions											
2007	601 832	65,61	5 ans	20,0 %	20,0 %	3,1 %	-	12,40	(5,5)	-	(0,1)
2008	535 120	54,19	5 ans	19,2 %	9,0 %	3,0 %	-	8,88	(4,0)	(0,5)	(1,3)
2009	464 000	34,54	5 ans	25,3 %	9,0 %	3,0 %	-	5,77	(2,4)	(0,8)	(0,8)
2010	422 800	46,06	5 ans	28,1 %	9,0 %	3,0 %	-	7,59	(2,9)	(1,0)	(0,6)
2010	60 000	46,06	5 ans	28,1 %	33,3 %	3,0 %	-	7,59	(0,3)	(0,1)	(0,1)
2010	82 000	44,19	5 ans	31,0 %	0,0 %	3,0 %	75,0 %	9,40	(0,6)	(0,2)	-
2011	221 874	53,05	5 ans	29,5 %	9,0 %	2,9 %	-	10,52	(2,1)	(0,5)	-
2011	70 001	53,05	5 ans	29,5 %	9,0 %	2,9 %	75,0 %	10,52	(0,5)	(0,1)	-
2011	40 000	53,05	5 ans	29,5 %	0,0 %	2,9 %	75,0 %	10,52	(0,3)	(0,1)	-
Plans d'actions gratuites											
2008	5 374	-	3 ans	-	0,0 %	3,0 %	-	52,86	(0,2)	-	(0,1)
2008	42 984	-	2 ans	-	0,0 %	3,0 %	-	54,44	(2,2)	-	(0,6)
2009	116 006	-	3,5 ans	-	9,0 %	3,0 %	100,0 %	29,94	(3,2)	(0,9)	(0,9)
2009	131 000	-	2 ans	-	0,0 %	3,0 %	100,0 %	31,29	(4,1)	(1,2)	(2,1)
2010	129 700	-	3,5 ans	-	9,0 %	3,0 %	100,0 %	38,33	(4,5)	(1,3)	(0,8)
2010	15 000	-	3 ans	-	33,3 %	3,0 %	100,0 %	38,90	(0,4)	(0,1)	(0,1)
2010	42 000	-	3,3 ans	-	0,0 %	3,0 %	75,0 %	39,28	(1,2)	(0,4)	(0,1)
2011	150 971	-	3,5 ans	-	9,0 %	2,9 %	75,0 %	45,23	(4,7)	(0,9)	-
2011	20 000	-	3 ans	-	0,0 %	2,9 %	75,0 %	45,91	(0,7)	(0,2)	-
2011	37 400	-	3,6 ans	-	9,0 %	2,9 %	75,0 %	38,56	(1,0)	(0,1)	-
Coût des plans comptabilisé en charges de personnel										(8,4)	(7,6)
Prix d'exercice moyen pondéré (€)										27,1	28,5

(1) Ajusté des impacts de l'augmentation de capital de juin 2009 pour les plans antérieurs à 2009. Pour mémoire, le nombre d'options attribuées et les prix d'exercice étaient à l'origine de 560 000 actions à 70,51 € (plan 2007) et de 497 925 actions à 58,24 € (plan 2008). Par ailleurs les attributions d'actions gratuites étaient à l'origine de 5 000 et 40 000 actions (plan 2008).

(2) Le taux de rotation 2008 a été ajusté de façon définitive et ce nouveau taux a été appliqué provisoirement aux plans 2009 à 2011 répondant aux mêmes conditions.

Principes de gestion des paiements en actions

La politique de rétention à long terme du Groupe comporte depuis 1987 l'attribution d'options de souscription d'actions et, depuis 2008, d'actions gratuites conditionnelles. Les principes de gestion de ces paiements en actions sont arrêtés par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations et comportent, en dehors des attributions effectuées dans le cadre d'opérations d'actionnariat salarié du Groupe, les principales caractéristiques suivantes :

Options de souscription d'actions. Les attributions ont lieu sous la forme d'options de souscription d'actions. Cette forme est jugée préférable à celle des options d'achat d'actions car elle évite à Imerys d'immobiliser des capitaux, avant même l'ouverture de la période d'exercice des options, en vue d'acquiescer sur le marché le nombre d'actions nécessaire pour répondre aux éventuelles levées d'options.

Actions gratuites conditionnelles. Les actions attribuées gratuitement sont en principe conditionnées et proportionnées à l'atteinte d'objectifs de performance économique et/ou financière fixés par le Conseil d'Administration.

La périodicité des plans est annuelle depuis 1999 et le nombre total de droits attribués chaque année est modulé en fonction de la performance globale du Groupe ou d'événements particuliers. L'attribution est traditionnellement effectuée le jour de l'Assemblée Générale des actionnaires. Les personnes bénéficiaires, ou susceptibles de le devenir, sont les cadres dirigeants du Groupe (Directeur Général, membres du Comité Exécutif, des comités de direction des branches et activités opérationnelles, principaux responsables fonctionnels du Groupe) et, depuis 2001, les titulaires de postes clés qui leur reportent ainsi que les cadres à très haut potentiel et les salariés qui contribuent de façon remarquable aux performances du Groupe.

Le tableau ci-après résume l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'options de souscription d'actions inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 2 sur les paiements en actions, c'est-à-dire postérieurs au 7 novembre 2002.

	Mai 2003	Oct. 2003	Mai 2004	Mai 2005	Mai 2006	Nov. 2006	Mai 2007	Avr. 2008	Août 2009	Avr. 2010	Nov. 2010	Avr. 2011	Total
Date d'acquisition des options	05/2006	10/2006	05/2007	05/2008	05/2009	02/2007	05/2010	04/2011	08/2012	04/2013	03/2014	04/2014	-
Date d'expiration des options	05/2013	10/2013	05/2014	05/2015	05/2016	11/2016	05/2017	04/2018	08/2019	04/2020	11/2020	04/2021	-
Prix d'exercice des options	26,34 €	37,80 €	45,49 €	53,58 €	63,53 €	62,31 €	65,61 €	54,19 €	34,54 €	46,06 €	44,19 €	53,05 €	-
Nombre d'options au 01/01/2010	311 699	33 906	646 053	530 965	592 389	43 780	500 557	515 840	464 000	-	-	-	3 639 189
Nombre d'options attribuées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	482 800	82 000	-	564 800
Nombre d'options exercées	(70 684)	(1 680)	(12 029)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(84 393)
Nombre d'options annulées	-	-	(7 749)	(15 693)	(52 820)	-	(19 615)	(22 947)	(5 000)	-	-	-	(123 824)
Nombre d'options au 01/01/2011	241 015	32 226	626 275	515 272	539 569	43 780	480 942	492 893	459 000	482 800	82 000	-	3 995 772
Nombre d'options attribuées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	331 875	331 875
Nombre d'options exercées	(129 175)	(1 383)	(6 590)	-	-	(17)	-	-	-	-	-	-	(137 165)
Nombre d'options annulées	-	-	(2 150)	(4 730)	(12 415)	(17)	(8 062)	(13 170)	(9 000)	(28 100)	-	(4 668)	(82 312)
Nombre d'options au 31/12/2011	111 840	30 843	617 535	510 542	527 154	43 746	472 880	479 723	450 000	454 700	82 000	327 207	4 108 170
Nombre d'options exerçables au 31/12/2011	111 840	30 843	617 535	510 542	527 154	43 746	472 880	479 723	-	-	-	-	2 794 263
Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)													5,4

Le tableau ci-après résume l'historique, l'état et les principales caractéristiques des plans d'actions gratuites inclus dans le champ d'application de la norme IFRS 2 sur les paiements en actions, c'est-à-dire postérieurs au 7 novembre 2002.

	Avr. 2008 ⁽¹⁾	Avr. 2008	Août 2009	Août 2009	Août 2009	Avr. 2010	Avr. 2010	Nov. 2010	Avr. 2011	Avr. 2011	Août 2011	Août 2011	Total
Date d'acquisition	04/2011	04/2010	08/2013	08/2012	08/2011	04/2014	04/2013	02/2014	04/2015	04/2014	08/2015	08/2014	-
Nombre d'actions gratuites attribuées au 01/01/2010	58 434	42 984	58 314	57 692	131 000	0	348 424						
Nombre d'actions attribuées	-	-	-	-	-	65 425	79 275	42 000	-	-	-	-	186 700
Nombre d'actions acquises	-	(42 984)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(42 984)
Nombre d'actions annulées	(2 461)	-	(1 250)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 711)
Nombre d'actions gratuites attribuées au 01/01/2011	55 973	0	57 064	57 692	131 000	65 425	79 275	42 000	0	0	0	0	488 429
Nombre d'actions attribuées	-	-	-	-	-	-	-	-	78 730	92 241	21 175	16 225	208 371
Nombre d'actions acquises	(5 373)	-	-	-	(131 000)	-	-	-	-	-	-	-	(136 373)
Nombre d'actions annulées	(50 600)	-	(2 000)	(250)	-	(1 825)	(5 200)	-	(2 335)	-	-	-	(62 210)
Nombre d'actions gratuites attribuées au 31/12/2011	0	0	55 064	57 442	0	63 600	74 075	42 000	76 395	92 241	21 175	16 225	498 217

(1) Lors de sa réunion du 28 avril 2011, le Conseil d'Administration a annulé ce plan d'actions gratuites d'avril 2008 après avoir constaté que sa condition de performance n'était pas atteinte. Dans la charge de paiements en actions, la probabilité d'atteinte de cette condition de performance avait été considérée comme faible dès 2008 et le coût du plan évalué à zéro.

Note 9 Autres produits et charges courants

(en millions d'euros)	2011	2010
Autres produits	47,4	44,1
Résultat des cessions d'actifs	3,1	5,0
Subventions reçues	2,6	2,4
Autres charges	(54,5)	(53,0)
Variation nette des provisions d'exploitation	(10,2)	(13,6)
Total	(11,6)	(15,1)
Produits	101,6	99,3
Charges	(113,2)	(114,4)

Note 10 Autres produits et charges opérationnels

(en millions d'euros)	2011	2010
Résultat des prises ou pertes de contrôle	7,8	40,8
Coûts de transaction	(6,8)	(3,2)
Variations de juste valeur liées aux prises ou pertes de contrôle	(1,0)	-
Profits résultant des acquisitions à des conditions avantageuses	9,2	42,8
Changements d'estimation de la rémunération conditionnelle du vendeur	(0,5)	(0,2)
Résultat de cession des activités consolidées	6,9	1,4
Autres éléments non récurrents	(30,9)	(51,6)
Pertes de valeur du goodwill	(0,7)	(1,0)
Pertes de valeur d'actifs liées aux restructurations	(18,6)	(9,0)
Résultat des cessions non récurrentes d'actifs	(0,5)	(3,8)
Charges de restructuration décaissées	(12,5)	(31,4)
Variation des provisions ⁽¹⁾	3,1	2,4
Quote-part des résultats nets des entreprises associées hors de l'activité récurrente	(1,7)	(8,8)
Autres produits et charges opérationnels bruts	(23,1)	(10,8)
Produits	57,8	72,0
Charges	(80,9)	(82,8)
Impôts sur le résultat	2,0	2,3
Gain de change non récurrent lié à une restructuration financière ⁽²⁾	-	10,2
Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe	(21,1)	1,7

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

(2) Note 14.

Autres produits et charges opérationnels 2011

Les "Autres produits et charges opérationnels bruts" s'élèvent à - 23,1 millions d'euros : - 13,7 millions dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (dont notamment - 8,4 millions d'euros de dépréciations d'actifs et provisions environnementales) ; - 7,0 millions d'euros dans la branche Pigments pour Papier & Emballage (dont notamment + 9,1 millions d'euros au titre de la finalisation de la comptabilité d'acquisition de PPSA (note 16) et - 13,8 millions d'euros au titre de dépréciations d'actifs et provisions pour restructuration) ; - 5,2 millions d'euros dans la branche Matériaux & Monolithiques (dont notamment - 4,7 millions d'euros de dépréciations d'actifs et provisions pour restructuration) ; et + 2,8 millions d'euros dans les holdings (dont notamment + 7,5 millions d'euros correspondant à l'extinction d'un engagement de rachat d'intérêts sans contrôle et - 5,9 millions d'euros de coûts de transaction sur acquisitions d'activités). Ces derniers sont principalement liés à l'acquisition du groupe Luzenac (note 16). Les "Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe" 2011 s'élèvent à - 21,1 millions d'euros après impôts sur le résultat, dont - 35,5 millions d'euros sans incidence en trésorerie et + 14,4 millions d'euros en trésorerie.

Autres produits et charges opérationnels 2010

Les "Autres produits et charges opérationnels bruts" s'élevaient à - 10,8 millions d'euros : - 28,3 millions d'euros dans la branche

Minéraux de Performance & Filtration (dont notamment - 17,8 millions d'euros au titre de provisions environnementales dans le Devon (Royaume-Uni) et en Géorgie (États-Unis) et - 8,2 millions d'euros de dépréciation du goodwill d'entreprises associées en Chine) ; + 27,5 millions d'euros dans la branche Pigments pour Papier & Emballage (dont principalement + 42,8 millions d'euros de goodwill négatif au Brésil et - 9,1 millions d'euros de dépréciation d'actifs en Chine) ; - 2,4 millions d'euros dans la branche Matériaux & Monolithiques (dont - 5,2 millions d'euros au titre des principales restructurations) ; - 3,9 millions dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (dont - 5,1 millions d'euros au titre des principales restructurations) ; et - 3,7 millions d'euros dans les holdings (dont - 3,2 millions d'euros de coûts de transaction sur acquisitions d'activités). Les "Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe" 2010 s'élevaient à + 1,7 million d'euros après impôts sur le résultat, dont + 13,7 millions d'euros sans incidence en trésorerie et - 12,0 millions d'euros en trésorerie. L'état des flux de trésorerie décompose ces derniers en - 15,8 millions d'euros de "Flux de trésorerie générés par les autres produits et charges opérationnels" (activités opérationnelles) et + 3,8 millions d'euros de cessions de titres d'entités consolidées. Les "Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe" comprenaient notamment en trésorerie le reclassement en résultat d'un gain de change cumulé de + 10,2 millions d'euros, réalisé suite à une restructuration du financement d'activités en dollar américain (note 14).

Note 11 Instruments financiers

Les instruments financiers résultent des contrats dont l'exécution crée de manière symétrique un actif financier chez l'une des parties au contrat et un passif financier ou un instrument de capitaux propres chez l'autre partie. Les instruments financiers sont rattachés à l'une des catégories suivantes : "Actifs financiers disponibles à la vente" (participations dans des sociétés non consolidées), "Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat" (valeurs mobilières de placement et dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture), "Prêts et créances" (créances clients, trésorerie et équivalents de trésorerie), ou "Passifs financiers au coût amorti" (emprunts obligataires, emprunts bancaires, dettes fournisseurs, concours bancaires).

Les dérivés de couverture sont présentés séparément car le caractère dérogoire de la comptabilité de couverture exclut tout rattachement à l'une des catégories ci-dessus. Les [notes 11, 12, 22.1 et 25.1](#) présentent des informations sur les instruments financiers selon ces catégories. La logique de classement des instruments

financiers à l'actif ([note 22.1](#)) et au passif ([note 25.1](#)) s'applique de manière transversale à leurs variations en résultat ([notes 11 et 12](#)). Par exemple, les "Produits des activités ordinaires" sont rattachés au "Coût amorti" car leurs contreparties en "Créances clients" ou "Trésorerie et équivalents de trésorerie" relèvent de cette catégorie à l'actif. Par ailleurs, afin de permettre le rapprochement entre l'information présentée et les états financiers, ces notes comportent une colonne "Hors IAS 39" qui contient les éléments suivants :

- actifs et passifs financiers hors IAS 39 : actifs et passifs d'avantages du personnel à court-terme (IAS 19), paiements en actions (IFRS 2), passifs de location financement (IAS 17) ;
- actifs et passifs non financiers : immobilisations incorporelles (IAS 38), immobilisations corporelles (IAS 16), actifs miniers (IFRS 6), stocks (IAS 2), actifs et passifs d'impôts sur le résultat (IAS 12), charges constatées d'avance (IAS 38), provisions (IAS 37), actifs et passifs d'avantages du personnel à prestations définies (IAS 19), subventions (IAS 20).

Les tableaux ci-après présentent les produits et charges avant impôts sur le résultat comptabilisés en résultat et en capitaux propres par catégories d'instruments financiers. Les soldes des "Autres produits financiers" et "Autres charges financières" sont analysés dans la *note 12*.

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture			Juste valeur	Flux de trésorerie		
Résultat opérationnel									
Produits des activités ordinaires	-	-	-	3 667,7	-	-	7,1	-	3 674,8
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(1 358,9)	-	5,3	59,1	(1 294,5)
Charges externes	-	-	-	-	(940,9)	-	-	-	(940,9)
Autres produits et charges courants	-	-	-	47,6	(51,2)	-	0,2	(8,2)	(11,6)
Résultat financier									
Résultat des placements	-	3,0	-	-	-	-	-	-	3,0
Charge d'endettement financier brut	-	-	(0,3)	-	(58,7)	-	(0,1)	-	(59,1)
Autres produits financiers	0,3	-	3,5	3,5	108,5	12,2	-	50,7	178,7
Autres charges financières	(0,1)	-	(1,0)	(0,3)	(112,2)	(12,2)	-	(54,0)	(179,8)
Capitaux propres									
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	(12,6)	-	(12,6)
Reclassement en résultat	-	-	-	-	-	-	(11,1)	-	(11,1)
Total instruments financiers	0,2	3,0	2,2	3 718,5	(2 413,4)	0,0	(11,2)	-	-
dont pertes de valeur en résultat	(0,1)	-	-	(5,8)	-	-	-	(10,5)	-
dont reprises de pertes de valeur en résultat	-	-	-	9,1	-	-	-	10,1	-

Les colonnes "Dérivés de couverture / Juste valeur" et "Dérivés de couverture / Flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur			Total	Flux de trésorerie		Total
	Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures	
Résultat opérationnel							
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-	7,1	-	7,1
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	5,3	-	5,3
Autres produits et charges courants	-	-	-	-	(1,2)	1,4	0,2
Résultat financier							
Charge d'endettement financier brut	-	-	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Autres produits financiers	12,2	-	-	12,2	-	-	0,0
Autres charges financières	-	(12,2)	-	(12,2)	-	-	0,0
Résultat	12,2	(12,2)	0,0	0,0	11,1	1,4	12,5
Capitaux propres							
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	(12,6)	-	(12,6)
Reclassement en résultat	-	-	-	-	(11,1)	-	(11,1)
Total instruments financiers	-	-	-	0,0	-	-	(11,2)

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
Résultat opérationnel									
Produits des activités ordinaires	-	-	-	3 340,4	-	-	6,3	-	3 346,7
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	(1 241,0)	-	0,6	61,8	(1 178,6)
Charges externes	-	-	-	-	(849,5)	-	-	-	(849,5)
Autres produits et charges courants	-	-	-	29,6	(47,6)	-	0,4	2,5	(15,1)
Résultat financier									
Résultat des placements	-	2,7	-	-	-	-	-	-	2,7
Charge d'endettement financier brut	-	-	(1,2)	-	(56,5)	(2,3)	-	-	(60,0)
Autres produits financiers	0,1	-	(2,1)	4,8	154,5	7,2	-	47,6	212,1
Autres charges financières	(0,1)	-	(4,1)	(0,3)	(153,2)	(7,3)	(0,3)	(54,0)	(219,3)
Capitaux propres									
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	-	-	18,4	-	18,4
Reclassement en résultat	-	-	-	-	-	-	(5,9)	-	(5,9)
Total instruments financiers	0,0	2,7	(7,4)	3 374,5	(2 193,3)	(2,4)	19,5	-	-
dont pertes de valeur en résultat	(0,1)	(0,1)	-	(18,7)	-	-	-	(8,0)	-
dont reprises de pertes de valeur en résultat	-	0,1	-	9,7	-	-	-	9,5	-

Les colonnes "Dérivés de couverture / Juste valeur" et "Dérivés de couverture / Flux de trésorerie" du tableau ci-dessus s'analysent de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Juste valeur			Total	Flux de trésorerie		Total
	Variation de juste valeur des éléments couverts	Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures		Partie efficace des couvertures	Partie inefficace des couvertures	
Résultat opérationnel							
Produits des activités ordinaires	-	-	-	-	6,3	-	6,3
Matières premières et achats consommés	-	-	-	-	0,6	-	0,6
Autres produits et charges courants	-	-	-	-	(0,7)	1,1	0,4
Résultat financier							
Charge d'endettement financier brut	-	(2,3)	-	(2,3)	-	-	0,0
Autres produits financiers	-	7,2	-	7,2	-	-	0,0
Autres charges financières	(7,3)	-	-	(7,3)	(0,3)	-	(0,3)
Résultat	(7,3)	4,9	0,0	(2,4)	5,9	1,1	7,0
Capitaux propres							
Comptabilisation en capitaux propres	-	-	-	-	18,4	-	18,4
Reclassement en résultat	-	-	-	-	(5,9)	-	(5,9)
Total instruments financiers	-	-	-	(2,4)	-	-	19,5

Note 12 Résultat financier

Le tableau ci-après analyse le résultat financier par catégories d'instruments financiers. Une description des catégories d'instruments financiers figure à la [note 11](#).

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
Charge d'endettement financier net	0,0	3,0	(0,3)	0,0	(58,7)	0,0	(0,1)	0,0	(56,1)
Résultat des placements	-	3,0	-	-	-	-	-	-	3,0
Charge d'endettement financier brut	-	-	(0,3)	-	(58,7)	-	(0,1)	-	(59,1)
Autres produits et charges financiers	0,2	0,0	2,5	3,2	(3,7)	0,0	0,0	(3,3)	(1,1)
Dividendes	0,2	-	-	-	-	-	-	-	0,2
Différences nettes de change	-	-	-	-	(0,3)	-	-	(0,3)	(0,6)
Charges et produits sur instruments dérivés	-	-	2,5	-	-	-	-	-	2,5
Rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	50,7	50,7
Désactualisation des provisions des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	(50,6)	(50,6)
Désactualisation des autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	(3,1)	(3,1)
Autres produits et charges financiers	-	-	-	3,2	(3,4)	-	-	-	(0,2)
Résultat financier	0,2	3,0	2,2	3,2	(62,4)	0,0	(0,1)	(3,3)	(57,2)
Produits	0,3	3,0	3,5	3,5	108,5	12,2	-	50,7	181,7
Charges	(0,1)	-	(1,3)	(0,3)	(170,9)	(12,2)	(0,1)	(54,0)	(238,9)

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat			Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture	Prêts et créances		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
Charge d'endettement financier net	0,0	2,7	(1,2)	0,0	(56,5)	(2,3)	0,0	0,0	(57,3)
Résultat des placements	-	2,7	-	-	-	-	-	-	2,7
Charge d'endettement financier brut	-	-	(1,2)	-	(56,5)	(2,3)	-	-	(60,0)
Autres produits et charges financiers	0,0	0,0	(6,2)	4,5	1,3	(0,1)	(0,3)	(6,4)	(7,2)
Différences nettes de change	-	-	-	-	6,0	-	(0,2)	(0,2)	5,6
Charges et produits sur instruments dérivés	-	-	(6,2)	-	-	-	-	-	(6,2)
Rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	47,3	47,3
Désactualisation des provisions des régimes à prestations définies	-	-	-	-	-	-	-	(50,1)	(50,1)
Désactualisation des autres provisions	-	-	-	-	-	-	-	(3,4)	(3,4)
Autres produits et charges financiers	-	-	-	4,5	(4,7)	(0,1)	(0,1)	-	(0,4)
Résultat financier	0,0	2,7	(7,4)	4,5	(55,2)	(2,4)	(0,3)	(6,4)	(64,5)
Produits	0,1	2,7	(2,1)	4,8	154,5	7,2	-	47,6	214,8
Charges	(0,1)	-	(5,3)	(0,3)	(209,7)	(9,6)	(0,3)	(54,0)	(279,3)

Note 13 Impôts sur le résultat

Périmètre d'intégration fiscale

Imerys SA bénéficie avec la plupart de ses filiales françaises du régime d'intégration fiscale permettant notamment de compenser au sein du Groupe intégré les profits et les pertes fiscales éventuelles. En 2011 le périmètre français de l'intégration fiscale enregistre trois entrées et deux sorties. Il est composé au 31 décembre 2011 de vingt-neuf sociétés. Des intégrations fiscales existent également dans d'autres pays, principalement aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Espagne, en Allemagne et en Italie.

Impôts sur le résultat comptabilisés dans le résultat net

(en millions d'euros)	2011	2010
Impôts exigibles et différés		
Impôts exigibles	(102,6)	(74,7)
Impôts exigibles de l'exercice	(96,0)	(77,7)
Ajustements d'impôts sur exercices antérieurs	(6,6)	3,0
Impôts différés	(18,6)	(23,4)
Impôts différés liés aux variations des différences temporelles ⁽¹⁾	(18,4)	(23,0)
Impôts différés liés aux variations de taux d'imposition	(0,2)	(0,4)
Total	(121,2)	(98,1)
Impôts par niveau de résultat		
Impôts sur résultat opérationnel courant et financier	(123,2)	(100,4)
Impôts exigibles sur résultat opérationnel courant et financier	(105,0)	(83,4)
Impôts différés sur résultat opérationnel courant et financier ⁽¹⁾	(18,2)	(17,0)
Impôts sur autres produits et charges opérationnels	2,0	2,3
Impôts exigibles sur autres produits et charges opérationnels	2,4	8,7
Impôts différés sur autres produits et charges opérationnels ⁽¹⁾	(0,4)	(6,4)
Total	(121,2)	(98,1)

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Impôts sur le résultat comptabilisés en capitaux propres

(en millions d'euros)	2011	2010
Différences actuarielles et plafonnements des avantages du personnel postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	12,4	3,9
Couvertures de flux de trésorerie	8,0	0,2
Impôts sur le résultat comptabilisés en capitaux propres	4,2	0,2
Impôts sur le résultat reclassés en résultat	3,8	-
Réserve de conversion	13,6	(7,8)
Impôts sur le résultat comptabilisés en capitaux propres	13,5	(11,3)
Impôts sur le résultat reclassés en résultat	0,1	3,5
Total	34,0	(3,7)

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Impôts sur le résultat payés

Le montant des impôts sur le résultat payés en 2011 s'élève à 122,5 millions d'euros (73,9 millions d'euros en 2010).

Preuve d'impôt hors éléments non récurrents

	2011	2010
Taux d'impôt légal en France ⁽¹⁾	36,1 %	34,4 %
Effet des différences de taux dans les pays d'implantation	(8,0) %	(5,7) %
Impact des différences permanentes et incitations fiscales	(2,5) %	0,1 %
Impact des pertes fiscales non activées utilisées	(1,0) %	(2,2) %
Autres impôts à taux et bases différents et impact des changements de taux sur impôts différés	1,7 %	1,0 %
Autres (crédits d'impôts, pertes fiscales créées et non activées, redressements et provisions fiscales, ajustements sur exercices antérieurs)	2,4 %	1,4 %
Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel courant et financier ⁽²⁾	28,7 %	29,0 %

(1) Y compris contribution sociale et contribution additionnelle temporaire de 5,0 % (loi de finance rectificative pour 2011).

(2) 28,7 % = 123,2 millions d'euros (impôts sur le résultat opérationnel courant) / [487,0 millions d'euros (résultat opérationnel courant) - 57,2 millions d'euros (résultat financier)].

Preuve d'impôt avec éléments non récurrents

	2011	2010
Taux d'impôt légal en France ⁽¹⁾	36,1 %	34,4 %
Effet des différences de taux dans les pays d'implantation	(8,0) %	(4,5) %
Impact des différences permanentes et incitations fiscales	(2,4) %	(2,7) %
Impact des pertes fiscales non activées utilisées	(1,1) %	(2,4) %
Autres impôts à taux et bases différents et impact des changements de taux sur impôts différés	1,9 %	1,0 %
Autres (crédits d'impôts, pertes fiscales créées et non activées, redressements et provisions fiscales, ajustements sur exercices antérieurs)	3,3 %	2,5 %
Taux effectif d'impôt sur résultat opérationnel et financier	29,8 %	28,3 %

(1) Y compris contribution sociale et contribution additionnelle temporaire de 5,0 % (loi de finance rectificative pour 2011).

Note 14 Résultat net, part du Groupe

(en millions d'euros)	2011	2010
Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	487,0	421,5
Résultat financier	(57,2)	(64,5)
Gain de change non récurrent lié à une restructuration financière ⁽²⁾	-	(10,2)
Impôts sur résultat opérationnel courant ⁽¹⁾	(123,2)	(100,4)
Intérêts sans contrôle	(3,5)	(4,4)
Résultat courant net, part du Groupe	303,1	242,0
Autres produits et charges opérationnels bruts ⁽¹⁾	(23,1)	(10,8)
Gain de change non récurrent lié à une restructuration financière ⁽²⁾	-	10,2
Impôts sur résultat ⁽¹⁾	2,0	2,3
Résultat net, part du Groupe	282,0	243,7

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

(2) Ce gain de change, réalisé au premier semestre 2010 suite à une réorganisation de financements d'activités en dollar américain, est inclus en "Autres produits financiers" au compte de résultat. Dans l'indicateur de communication financière "Résultat courant net, part du Groupe", il est reclassé en "Autres produits et charges opérationnels nets, part du Groupe" afin d'en souligner le caractère non récurrent et significatif.

Note 15 Résultat par action

<i>(en millions d'euros)</i>	2011	2010
Numérateur		
Résultat net, part du Groupe ⁽¹⁾	282,0	243,7
Résultat courant net, part du Groupe ⁽¹⁾	303,1	242,0
Dénominateur		
Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat de base par action	75 272 854	75 400 253
Incidence de la conversion des options de souscription d'actions	722 239	267 037
Nombre moyen pondéré d'actions entrant dans le calcul du résultat dilué par action	75 995 093	75 667 290
Résultat de base par action, part du Groupe (en euros)		
Résultat net de base par action	3,75	3,23
Résultat courant net de base par action	4,03	3,21
Résultat dilué par action, part du Groupe (en euros)		
Résultat net dilué par action	3,71	3,22
Résultat courant net dilué par action	3,99	3,20

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Le nombre d'actions ordinaires potentielles considéré dans le calcul du résultat dilué par action exclut les options de souscription d'actions hors de la monnaie, c'est-à-dire celles dont le prix d'exercice augmenté de la juste valeur des services à rendre est supérieur au cours moyen annuel de l'action Imerys (45,51 € en 2011). Les options potentiellement dilutives des plans de mai 2005

à avril 2008 ainsi que ceux d'avril 2010 à avril 2011 (note 8) sont ainsi exclues du calcul du résultat dilué par action au 31 décembre 2011. Aucune opération significative n'a affecté le nombre d'actions ordinaires et d'actions ordinaires potentielles entre le 31 décembre 2011 et le 15 février 2012, date d'autorisation de publication des états financiers par le Conseil d'Administration.

NOTES SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

Note 16 Goodwill

Tableau de variation

Le goodwill comptabilisé lors des acquisitions représente principalement les perspectives de développement des activités acquises au sein d'Imerys.

(en millions d'euros)	2011	2010
Valeur comptable à l'ouverture	950,4	897,5
Valeur brute	956,3	902,4
Pertes de valeur	(5,9)	(4,9)
Entrées de périmètre	75,1	6,7
Sorties de périmètre	(1,6)	-
Pertes de valeur ⁽¹⁾	(0,7)	(1,0)
Différences de change	(3,5)	47,3
Valeur comptable à la clôture	1 019,7	950,4
Valeur brute	1 021,0	956,3
Pertes de valeur	(1,3)	(5,9)

(1) Les pertes de valeur du goodwill sont traitées dans la note 19.

La ligne "Entrées de périmètre" du tableau ci-dessus s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2011	2010
Variations des prises de contrôle de l'exercice	75,5	3,1
Variations des prises de contrôle d'exercices antérieurs	(0,4)	3,6
Entrées de périmètre	75,1	6,7

Au 31 décembre 2011, les lignes "Acquisitions de titres d'entités consolidées" de l'état des flux de trésorerie consolidés s'analyse de la manière suivante :

(en millions d'euros)	2011	2010
Trésorerie versée	(253,0)	(70,9)
Coût des titres acquis	(247,3)	(67,0)
Dettes sur acquisitions de titres	(5,7)	(3,9)
Trésorerie acquise	12,5	1,7
Total	(240,5)	(69,2)
Acquisitions de titres d'entités consolidées sous déduction de la trésorerie acquise	(239,2)	(62,0)
Acquisitions de titres d'entités consolidées auprès des intérêts sans contrôle	(1,3)	(7,2)
Entrées de périmètre de l'exercice - Trésorerie versée	(250,0)	(60,5)
Entrées de périmètre de l'exercice - Trésorerie acquise	12,8	1,4
Entrées de périmètre de l'exercice - Dette sur acquisitions de titres	-	0,3
Entrées de périmètre d'exercices antérieurs	(3,1)	(10,8)
Compléments de prix d'acquisition	(0,2)	(0,2)
Coûts d'acquisition	-	0,6

Comptabilités d'acquisition finalisées en 2011

Pará Pigmentos SA (PPSA). Le 26 juillet 2010, Imerys a acquis 86,16 % des droits de vote du groupe brésilien Pará Pigmentos SA (PPSA), puis le solde soit 13,84 %, le 31 décembre 2010. L'acquisition, réglée en trésorerie, est comptabilisée comme une transaction unique. PPSA produit du kaolin destiné au marché du papier. Après évaluation à la juste valeur des réserves minières (réévaluation de 69,1 millions d'euros), des immobilisations corporelles (réévaluation de 11,7 millions d'euros) et des principales provisions (augmentation de 23,7 millions d'euros), l'excédent définitif de la juste valeur des

actifs et passifs sur le coût d'acquisition s'élève à 51,9 millions d'euros, soit une variation de 9,1 millions d'euros par rapport à l'évaluation provisoire en 2010. Cet ajustement étant non significatif, il est crédité en autres produits et charges opérationnels (*note 10*), sans retraitement de l'information comparative.

Autres. A côté de l'acquisition significative de la branche Pigments pour Papier & Emballage, les trois autres branches ont procédé à quelques acquisitions, dont le montant total de 6,8 millions d'euros fait ressortir un goodwill définitif de 2,7 millions d'euros.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels des activités dont la comptabilité d'acquisition a été finalisée en 2011 présentent les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	PPSA	Autres	Total
Participation du Groupe	54,2	6,8	61,0
Participation détenue avant la prise de contrôle	-	-	0,0
Trésorerie remise au vendeur pour la prise de contrôle	54,2	6,8	61,0
Participation des intérêts sans contrôle	0,0	0,0	0,0
Participation des actionnaires	54,2	6,8	61,0
Actif non courant	138,8	2,4	141,2
Immobilisations incorporelles	-	0,4	0,4
Immobilisations corporelles	118,2	2,4	120,6
Autres créances	12,1	-	12,1
Impôts différés actif	8,5	(0,4)	8,1
Actif courant	35,5	3,1	38,6
Stocks	18,0	0,4	18,4
Créances clients	9,4	0,6	10,0
Autres créances	8,1	0,1	8,2
Valeurs mobilières de placements et autres actifs financiers	-	0,2	0,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	1,8	1,8
Passif non courant	(52,7)	(0,7)	(53,4)
Provisions pour avantages du personnel	(0,1)	(0,1)	(0,2)
Autres provisions	(27,9)	(0,6)	(28,5)
Impôts différés passif	(24,7)	-	(24,7)
Passif courant	(15,5)	(0,7)	(16,2)
Dettes fournisseurs	(7,3)	(0,2)	(7,5)
Impôts exigibles sur le résultat	(2,5)	(0,1)	(2,6)
Autres dettes	(5,5)	(0,4)	(5,9)
Concours bancaires	(0,2)	-	(0,2)
Actif net identifiable	106,1	4,1	110,2
Goodwill	(51,9)	2,7	(49,2)
Profits résultant des acquisitions à des conditions avantageuses	(51,9)	-	(51,9)
Goodwill, part du Groupe	-	2,7	2,7

Comptabilités d'acquisition provisoires au 31 décembre 2011

Luzenac. Le 1^{er} août 2011, Imerys a acquis 100,00 % du groupe Luzenac, leader mondial de la transformation du talc, dont les principales applications techniques sont les polymères, les peintures, les céramiques et le papier. Cette acquisition a été réglée en trésorerie au groupe Rio Tinto pour un montant de 220,0 millions d'euros. Après évaluation à la juste valeur des réserves minières, des immobilisations corporelles et des principales provisions, le goodwill provisoire s'élève à 74,3 millions d'euros. Depuis son acquisition,

le groupe Luzenac a généré 119,0 millions d'euros de produits des activités ordinaires et 39,0 millions d'euros de résultat net (7,3 millions d'euros après élimination des transactions inter-secteurs). Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2011, les produits des activités ordinaires auraient été de 265,2 millions d'euros et le résultat net de 48,7 millions d'euros (17,0 millions d'euros après élimination des transactions inter-secteurs).

Autres. Le Groupe a par ailleurs réalisé quelques acquisitions mineures, dont le montant total de 8,7 millions d'euros fait ressortir un goodwill provisoire de 1,2 millions d'euros.

Les justes valeurs des actifs, passifs et passifs éventuels des activités dont la comptabilité d'acquisition est provisoire au 31 décembre 2011 présentent les montants suivants :

(en millions d'euros)	Luzenac	Autres	Total
Participation du Groupe	220,0	8,7	228,7
Participation détenue avant la prise de contrôle	-	-	0,0
Trésorerie remise au vendeur pour la prise de contrôle	220,0	8,7	228,7
Participation des intérêts sans contrôle	2,7	0,0	2,7
Participation des actionnaires	222,7	8,7	231,4
Actif non courant	175,1	0,0	175,1
Immobilisations incorporelles	2,8	-	2,8
Immobilisations corporelles	149,3	-	149,3
Autres créances	2,7	-	2,7
Impôts différés actif	20,3	-	20,3
Actif courant	114,9	9,2	124,1
Stocks	54,3	-	54,3
Créances clients	47,8	0,1	47,9
Autres créances	8,5	-	8,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4,3	9,1	13,4
Passif non courant	(91,2)	(1,6)	(92,8)
Provisions pour avantages du personnel	(23,4)	-	(23,4)
Autres provisions	(37,5)	-	(37,5)
Emprunts et dettes financières	(0,3)	-	(0,3)
Autres dettes	(3,3)	-	(3,3)
Impôts différés passif	(26,7)	(1,6)	(28,3)
Passif courant	(50,4)	(0,1)	(50,5)
Autres provisions	(0,5)	-	(0,5)
Dettes fournisseurs	(21,3)	-	(21,3)
Impôts exigibles sur le résultat	(3,5)	-	(3,5)
Autres dettes	(19,1)	(0,1)	(19,2)
Emprunts et dettes financières	(5,5)	-	(5,5)
Concours bancaires	(0,5)	-	(0,5)
Actif net identifiable	148,4	7,5	155,9
Goodwill	74,3	1,2	75,5
Goodwill, part du Groupe	74,3	1,2	75,5

Note 17 Immobilisations incorporelles

Estimations

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Imerys utilise des immobilisations incorporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction Générale estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes :

- logiciels : 1 à 5 ans ;
- marques, brevets et licences : 5 à 40 ans.

En revanche, la Direction Générale considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations incorporelles liées à l'activité minière telles que les droits miniers, les forages payés d'avance et certains droits d'usage. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle. Les droits détenus pour justifier les émissions de gaz à effet de serre du Groupe ne sont pas amortissables.

Tableau de variation

<i>(en millions d'euros)</i>	Logiciels	Marques, brevets et licences	Droits miniers et droits d'usage	Autres	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2010	8,2	2,4	18,3	14,9	43,8
Valeur brute	52,2	11,8	18,8	28,8	111,6
Amortissement et pertes de valeur	(44,0)	(9,4)	(0,5)	(13,9)	(67,8)
Entrées de périmètre	-	-	(3,5)	0,4	(3,1)
Acquisitions	0,7	3,4	0,4	1,9	6,4
Cessions	-	-	-	(0,2)	(0,2)
Dotations aux amortissements	(5,0)	(0,6)	(0,2)	(1,6)	(7,4)
Pertes de valeur	-	-	-	(8,9)	(8,9)
Reclassements et autres	0,9	(1,9)	1,2	1,2	1,4
Différences de change	0,4	0,2	0,7	1,3	2,6
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2011	5,2	3,5	16,9	9,0	34,6
Valeur brute	55,4	13,5	20,8	33,7	123,4
Amortissement et pertes de valeur	(50,2)	(10,0)	(3,9)	(24,7)	(88,8)
Entrées de périmètre	0,7	-	-	2,1	2,8
Acquisitions	1,6	0,4	0,1	5,6	7,7
Dotations aux amortissements	(3,0)	(0,4)	(0,6)	(1,2)	(5,2)
Reclassements et autres	0,4	0,3	(0,1)	(1,0)	(0,4)
Différences de change	-	(0,1)	(1,9)	0,2	(1,8)
Valeur comptable au 31 décembre 2011	4,9	3,7	14,4	14,7	37,7
Valeur brute	62,4	14,1	15,8	41,0	133,3
Amortissement et pertes de valeur	(57,5)	(10,4)	(1,4)	(26,3)	(95,6)

Droits d'émission

Imerys est concerné, principalement pour son activité de production de tuiles et briques de la branche Matériaux & Monolithiques, par la directive européenne 2003/87/CE du 13 octobre 2003 établissant un système communautaire de marché pour des autorisations d'émission de gaz à effet de serre. En 2011, sur le quatrième exercice

de la deuxième phase du marché européen (2008 - 2012), Imerys utilise 62,2 % des quotas d'émission de gaz à effet de serre alloués aux sites concernés en Europe (61,8 % en 2010). Les émissions réelles du Groupe étant inférieures au niveau autorisé, aucune provision n'est comptabilisée au 31 décembre 2011.

Note 18 Immobilisations corporelles

Estimations

Dans le cadre de ses activités ordinaires, Imerys utilise des immobilisations corporelles dont l'amortissement représente la consommation. La Direction Générale estime que pour la plupart de ces actifs, la meilleure estimation de cette consommation est traduite par le mode linéaire sur les durées d'utilité suivantes, tenant compte le cas échéant des durées d'utilité des composants :

- immeubles : 10 à 50 ans ;
- constructions industrielles : 10 à 30 ans ;
- agencements et aménagements des immeubles et constructions : 5 à 15 ans ;
- matériels, outillages, installations et équipements : 5 à 20 ans ;
- véhicules : 2 à 5 ans.

En revanche, la Direction Générale considère que l'amortissement linéaire est impropre à traduire la consommation des immobilisations corporelles liées à l'activité minière telles que les réserves minières et les actifs de découverte, ainsi que de certains actifs industriels d'utilisation discontinue. Leur amortissement est donc estimé en unités de production sur la base de l'extraction réelle pour les actifs miniers ou, pour ces actifs industriels, d'unités de suivi opérationnel telles que la production ou les heures d'utilisation. Une réserve minière est amortie sur une quantité égale à l'inventaire géologique du gisement diminué d'abattements représentatifs de l'incertitude géologique propre aux ressources. Les actifs de découverte, qui constituent un composant de l'actif de réserve minière, sont amortis sur la quantité de réserve auxquels ils donnent spécifiquement accès. Le tréfonds, c'est-à-dire la surface d'un terrain hors gisement, n'est pas amorti car il n'est pas consommé par l'activité minière.

Tableau de variation

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs miniers	Terrains et constructions	Installations techniques et matériel	Acomptes et immobilisations en cours	Autres	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2010	377,2	264,7	873,7	54,4	31,3	1 601,3
Valeur brute	544,9	456,2	2 670,5	55,5	167,8	3 894,9
Amortissement et pertes de valeur	(167,7)	(191,5)	(1 796,8)	(1,1)	(136,5)	(2 293,6)
Entrées de périmètre	61,0	5,4	24,0	-	1,8	92,2
Acquisitions	25,2	4,3	38,4	62,7	12,4	143,0
Cessions	(0,1)	(2,5)	(4,9)	(0,2)	(0,6)	(8,3)
Dotations aux amortissements	(32,2)	(12,8)	(132,0)	-	(10,8)	(187,8)
Pertes de valeur	(0,1)	(1,3)	(2,1)	(0,2)	-	(3,7)
Reprises de pertes de valeur	-	0,2	3,4	-	-	3,6
Reclassements et autres	(0,9)	7,4	34,7	(51,2)	2,3	(7,7)
Différences de change	23,4	19,7	59,3	4,4	1,7	108,5
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2011	453,5	285,1	894,5	69,9	38,1	1 741,1
Valeur brute	655,9	497,9	2 845,5	71,1	183,1	4 253,5
Amortissement et pertes de valeur	(202,4)	(212,8)	(1 951,0)	(1,2)	(145,0)	(2 512,4)
Entrées de périmètre	42,5	25,2	96,6	3,4	10,2	177,9
Acquisitions	43,3	4,2	43,1	117,6	7,2	215,4
Cessions	(0,2)	(1,8)	(2,0)	(0,5)	(0,6)	(5,1)
Dotations aux amortissements	(36,4)	(14,4)	(135,3)	(0,7)	(11,2)	(198,0)
Pertes de valeur	-	-	(18,6)	-	-	(18,6)
Reclassements et autres	2,5	0,4	48,2	(66,1)	(1,7)	(16,7)
Différences de change	(2,3)	(2,8)	(7,1)	3,1	0,1	(9,0)
Valeur comptable au 31 décembre 2011	502,9	295,9	919,4	126,7	42,1	1 887,0
Valeur brute	725,2	543,2	3 156,9	128,7	219,9	4 773,9
Amortissement et pertes de valeur	(222,3)	(247,3)	(2 237,5)	(2,0)	(177,8)	(2 886,9)

Locations financement

Les immobilisations corporelles contrôlées en location financement figurent à l'actif pour un montant de 2,8 millions d'euros au 31 décembre 2011 (3,3 millions d'euros au 31 décembre 2010). Il s'agit essentiellement de matériel de transport. Les engagements

de paiement des loyers futurs de location financement s'élèvent à 2,7 millions d'euros, dont 0,3 million d'euros pour 2012, 1,4 million d'euros pour la période 2013 à 2017 et 1,0 million d'euros au-delà.

Note 19 Tests de perte de valeur

Jugements

Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). La définition des UGT constitue un jugement de la Direction Générale reposant sur la réunion, au niveau du plus petit ensemble d'actifs possible, des trois critères suivants :

- un processus de production homogène en termes de portefeuille de minéraux, de procédés de transformation et d'applications ;
- un marché actif présentant des caractéristiques macro-économiques homogènes ; et
- un niveau de pouvoir opérationnel en termes de poursuite, restructuration ou arrêt d'activité minière, industrielle et commerciale.

La validation de ces trois critères pour chaque UGT garantit l'indépendance de leurs flux de trésorerie respectifs. Les UGT sont directement issues de la structure d'analyse suivie chaque mois par la Direction Générale dans le cadre de son reporting de gestion. Tous les actifs du Groupe, y compris les actifs miniers et le goodwill, sont affectés à une UGT. Le regroupement des UGT forme les secteurs présentés de l'*Information par secteurs* à l'exception de l'UGT Pigments pour Papier & Emballage (PPP) qui constitue en elle-même un secteur présenté. Dans le tableau suivant, la valeur comptable et la perte de valeur du goodwill sont présentées par UGT (PPP) ou groupes d'UGT (CRAF, PFM et M&M).

(en millions d'euros)	2011		2010	
	Valeur comptable	Perte de valeur de l'exercice	Valeur comptable	Perte de valeur de l'exercice
Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF)	448,4	-	438,0	(1,0)
Minéraux de Performance & Filtration (PFM)	221,9	-	147,0	-
Pigments pour Papier & Emballage (PPP)	161,5	-	164,9	-
Matériaux & Monolithiques (M&M)	187,1	-	199,8	-
Goodwill des UGT	1 018,9	0,0	949,7	(1,0)
Holdings	0,8	(0,7)	0,7	-
Total	1 019,7	(0,7)	950,4	(1,0)

Indices de perte de valeur. Les événements déclencheurs d'un test de perte de valeur constituent des jugements de la Direction Générale. Il s'agit principalement des changements significatifs d'activité, de taux d'intérêts, de niveau technologique, de l'obsolescence et du niveau de rendement des actifs. L'évolution défavorable de l'un de ces indices nécessite la réalisation immédiate d'un test de perte de valeur, soit sur une UGT, soit sur un actif individuel.

Estimations

Valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un actif individuel est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de la vente et la valeur d'utilité. En pratique, la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable que pour des actifs individuels et correspond alors à des prix de transactions récentes sur des cessions d'actifs similaires. La valeur d'utilité constitue la base d'évaluation la plus utilisée, tant pour les UGT que les actifs individuels.

Flux de trésorerie. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés pour estimer la valeur d'utilité sont issus du budget 2012 extrapolé dans un modèle de croissance perpétuelle. Les flux de trésorerie retenus correspondent au cash flow libre opérationnel courant (*Réconciliation de la dette financière nette / Cash flow libre opérationnel courant*) ajusté du poste "Variation des autres postes du besoin en fonds de roulement" (*Réconciliation de la dette financière nette / Variation de la dette financière nette*).

Taux d'actualisation. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur d'utilité est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de groupes comparables à Imerys dans le secteur des minéraux industriels. Ce taux, de 8,00 % en 2011 (8,00 % en 2010) est ajusté selon les UGT ou actifs individuels testés d'une prime de risque pays-marché de - 50 à + 275 points de base (0 à + 150 points de base en 2010). Le taux d'actualisation moyen après impôts sur le résultat s'élève à 8,38 % en 2011 (8,28 % en 2010). Les calculs après impôts sur le résultat sont identiques à ceux qui seraient réalisés avec des flux et des taux avant impôts sur le résultat, tel que requis par les textes applicables.

Dans le tableau suivant, les taux moyens pondérés d'actualisation et de croissance perpétuelle entrant dans le calcul de la valeur d'utilité sont présentés par UGT (PPP) ou groupes d'UGT (CRAF, PFM et M&M). L'augmentation à 2,37 % en 2011 de l'hypothèse de taux de croissance perpétuelle des groupes d'UGT CRAF (2,08 % en 2010) est due à la présence de certaines d'entre-elles sur des marchés émergents à forte croissance comme la Chine.

(en millions d'euros)	2011		2010	
	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation	Taux de croissance perpétuelle
Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF)	8,55 %	2,37 %	8,36 %	2,08 %
Minéraux de Performance & Filtration (PFM)	8,47 %	2,00 %	8,00 %	2,00 %
Pigments pour Papier & Emballage (PPP)	8,50 %	2,00 %	8,50 %	2,00 %
Matériaux & Monolithiques (M&M)	7,63 %	2,00 %	8,05 %	2,00 %
Total	8,38 %	2,07 %	8,28 %	2,03 %

Test annuel des UGT

La réalisation systématique de ce test annuel sur chacune des UGT est rendue obligatoire par la présence du goodwill dans toutes les UGT. En 2011, ce test nécessite la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 0,7 million d'euros dans les holdings. Cette perte de valeur est comptabilisée en "Autres produits et

charges opérationnels" (*note 10*). En 2010, ce test avait nécessité la comptabilisation d'une perte de valeur du goodwill de 1,0 million d'euros dans l'UGT Minéraux pour Céramiques de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie.

Sensibilité du test annuel des UGT à la variation des flux de trésorerie prévisionnels et des taux d'actualisation.

Champ d'application. Actifs des UGT nets des amortissements et pertes de valeur comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2011.

Variables. Diminution de 5,0 % des flux de trésorerie prévisionnels, augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation et diminution de 100 points de base des taux de croissance perpétuelle.

Résultats. Une diminution de 5,0 % des flux de trésorerie prévisionnels nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de 9,3 millions d'euros sur le goodwill de l'UGT Zircon Fondu de la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Une augmentation de 100 points de base des taux d'actualisation nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de 22,7 millions d'euros sur le goodwill de la même UGT. Une diminution de 100 points de base des taux de croissance perpétuelle nécessiterait la comptabilisation d'une perte de valeur de 16,3 millions d'euros sur le goodwill de la même UGT.

Tests des actifs individuels

Des indices de perte de valeur sont susceptibles de déclencher ce test en cas d'évolution défavorable, en plus du test réalisé sur les UGT. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre en 2011 s'élèvent à 18,6 millions d'euros, dont 10,6 millions d'euros dans la branche Pigments pour Papier & Emballage, 2,5 millions d'euros dans la branche Matériaux & Monolithiques et 5,5 millions d'euros dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Ces pertes de valeur, comptabilisées en "Autres produits et charges opérationnels" (*note 10*), affectent l'outil de production industriel de ces branches. Aucune reprise de perte de valeur n'est

comptabilisée en 2011. En 2010, les tests des actifs individuels avaient nécessité la comptabilisation de pertes de valeur pour un montant de 12,6 millions d'euros, dont 1,0 million dans les holdings, 9,9 millions d'euros dans la branche Pigments pour Papier & Emballage, 1,0 million d'euros dans la branche Matériaux & Monolithiques et 0,7 million d'euros dans la branche Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie. Les reprises de pertes de valeur comptabilisées en 2010 s'élevaient à 3,6 millions d'euros. Le montant des pertes de valeur net des reprises de l'exercice ressortait ainsi à - 9,0 millions d'euros en "Autres produits et charges opérationnels".

Note 20 Coentreprises et entreprises associées

(en millions d'euros)	2011	2010
Valeur comptable à l'ouverture	54,4	50,0
dont valeur comptable du goodwill	3,9	7,1
Acquisitions	20,8	-
Cessions	(0,5)	-
Résultats	8,6	(3,1)
Dividendes distribués	(2,2)	(2,3)
Autres	1,3	9,8
Valeur comptable à la clôture	82,4	54,4
dont valeur comptable du goodwill	5,0	3,9

Les 20,8 millions d'euros présentés ci-dessus dans la ligne "Acquisitions" correspondent à l'entrée de la coentreprise The Quartz Corporation. Le tableau ci-dessous présente les quotes-parts d'Imerys dans les droits de vote, les capitaux propres et le résultat net des principales participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (coentreprises) ou une influence notable (entreprises associées).

	2011			2010		
	Quotes-parts d'intérêt (%)	Quotes-parts de capitaux propres (M€)	Quotes-parts de résultat net (M€)	Quotes-parts d'intérêt (%)	Quotes-parts de capitaux propres (M€)	Quotes-parts de résultat net (M€)
Principales coentreprises						
The Quartz Corporation	50,0 %	25,5	4,3	-	-	-
Principales entreprises associées						
MST Mineralien Schiffahrt	50,0 %	32,8	4,4	50,0 %	30,0	5,4
Calderys Iberica Refractorios	49,9 %	6,5	0,7	49,9 %	6,1	0,5
Autres participations mises en équivalence						
Autres coentreprises et entreprises associées	-	17,6	(0,8)	-	18,3	(9,0)
Total	-	82,4	8,6	-	54,4	(3,1)

Le tableau ci-dessous présente les chiffres clés des principales participations sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (coentreprises) ou une influence notable (entreprises associées). Ces données sont arrêtées au 31 décembre à l'exception de celles de MST Mineralien Schiffahrt, qui sont issues des états financiers les plus récents auxquels le Groupe a accès, c'est-à-dire ceux de la clôture annuelle au 30 septembre. Aucun événement significatif n'est survenu entre le 30 septembre et le 31 décembre 2011.

(en millions d'euros)	2011		2010	
	Actif	Produits des activités ordinaires	Actif	Produits des activités ordinaires
Principales coentreprises				
The Quartz Corporation	72,1	57,5	-	-
Principales entreprises associées				
MST Mineralien Schiffahrt	182,1	101,2	143,2	95,7
Calderys Iberica Refractorios	16,3	20,2	16,5	20,8

Note 21 Stocks

<i>(en millions d'euros)</i>	2011			2010		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable	Valeur brute	Dépréciation	Valeur comptable
Matières premières	287,5	(15,7)	271,8	223,0	(10,8)	212,2
En-cours	64,9	(0,5)	64,4	59,8	(0,3)	59,5
Produits finis	278,2	(13,5)	264,7	246,8	(9,3)	237,5
Marchandises	46,8	(1,8)	45,0	37,4	(1,5)	35,9
Total	677,4	(31,5)	645,9	567,0	(21,9)	545,1

Note 22 Actifs financiers

22.1 Catégories d'actifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de l'actif consolidé. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la *note 11*. Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur.

Au 31 décembre 2011

<i>(en millions d'euros)</i>	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
Actif non courant								
Actifs financiers disponibles à la vente	4,8	-	-	-	-	-	-	4,8
Autres actifs financiers	-	-	-	8,0	-	-	10,5	18,5
Autres créances	-	-	-	63,0	-	-	11,6	74,6
Instruments dérivés actif	-	-	-	-	12,7	-	-	12,7
Actif courant								
Créances clients	-	-	-	526,9	-	-	-	526,9
Autres créances	-	-	-	92,7	-	-	48,3	141,0
Instruments dérivés actif	-	-	1,3	-	-	0,7	-	2,0
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	-	6,4	-	-	-	-	-	6,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	424,2	-	-	-	424,2
Total actifs financiers	4,8	6,4	1,3	1 114,8	12,7	0,7	-	-

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
Actif non courant								
Actifs financiers disponibles à la vente	7,4	-	-	-	-	-	-	7,4
Autres actifs financiers ⁽¹⁾	-	-	-	6,5	-	-	14,6	21,1
Autres créances	-	-	-	42,0	-	-	3,0	45,0
Instruments dérivés actif	-	-	-	-	24,8	-	-	24,8
Actif courant								
Créances clients	-	-	-	446,5	-	-	-	446,5
Autres créances	-	-	-	93,3	-	-	34,7	128,0
Instruments dérivés actif	-	-	-	-	-	12,2	-	12,2
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	-	6,0	-	-	-	-	-	6,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	352,1	-	-	-	352,1
Total actifs financiers	7,4	6,0	0,0	940,4	24,8	12,2	-	-

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Au 1^{er} janvier 2010

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Juste valeur par le résultat		Prêts et créances	Dérivés de couverture			Total
		Non dérivés	Dérivés hors couverture		Juste valeur	Flux de trésorerie	Hors IAS 39	
Actif non courant								
Actifs financiers disponibles à la vente	7,5	-	-	-	-	-	-	7,5
Autres actifs financiers ⁽¹⁾	-	-	-	6,4	-	-	9,7	16,1
Autres créances	-	-	-	43,5	-	-	0,2	43,7
Instruments dérivés actif	-	-	-	-	17,6	-	-	17,6
Actif courant								
Créances clients	-	-	-	364,4	-	-	-	364,4
Autres créances	-	-	-	69,2	-	-	41,5	110,7
Instruments dérivés actif	-	-	2,1	-	-	2,9	-	5,0
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	-	5,6	-	-	-	-	-	5,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	264,6	-	-	-	264,6
Total actifs financiers	7,5	5,6	2,1	748,1	17,6	2,9	-	-

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

22.2 Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	2011	2010
Solde à l'ouverture	7,4	7,5
Variations de périmètre	(0,1)	(0,1)
Cessions	(2,1)	-
Différences de change	(0,4)	-
Solde à la clôture	4,8	7,4

22.3 Créances et autres actifs financiers

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers non courants	Autres créances non courantes	Créances clients	Autres créances courantes	Total
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2010	23,2	43,7	364,4	110,7	542,0
Valeur brute	25,4	76,0	402,2	120,8	624,4
Dépréciation	(2,2)	(32,3)	(37,8)	(10,1)	(82,4)
Changement de Méthode ⁽¹⁾	(7,1)	-	-	-	(7,1)
Variations de périmètre	-	1,0	10,7	9,0	20,7
Variation nette ⁽¹⁾	(3,3)	2,4	39,1	33,9	72,1
Dépréciations	(0,2)	(9,3)	8,3	(21,0)	(22,2)
Autres ⁽¹⁾	7,5	2,7	-	(13,1)	(2,9)
Différences de change ⁽¹⁾	0,9	4,5	24,0	8,5	37,9
Valeur comptable au 1^{er} janvier 2011	21,0	45,0	446,5	128,0	640,5
Valeur brute	23,4	114,5	473,9	152,9	764,7
Dépréciation	(2,4)	(69,5)	(27,4)	(24,9)	(124,2)
Variations de périmètre	-	13,8	45,5	7,8	67,1
Variation nette	0,1	17,3	30,3	18,9	66,6
Dépréciations	(0,2)	2,5	(0,8)	(7,7)	(6,2)
Autres	(1,7)	1,1	2,0	(5,5)	(4,1)
Différences de change	(0,7)	(5,1)	3,4	(0,5)	(2,9)
Valeur comptable au 31 décembre 2011	18,5	74,6	526,9	141,0	761,0
Valeur brute	21,1	135,9	557,4	143,3	857,7
Dépréciation	(2,6)	(61,3)	(30,5)	(2,3)	(96,7)

(1) Changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Les autres actifs financiers non courants correspondent à des prêts et cautionnements pour 8,0 millions d'euros au 31 décembre 2011 (6,5 millions d'euros au 31 décembre 2010) et aux actifs liés aux avantages du personnel pour 10,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 (14,5 millions d'euros au 31 décembre 2010) (note 24.1). L'essentiel des autres créances non courantes et des dépréciations correspondantes est constitué de créances fiscales hors impôts sur le résultat au Brésil. Les autres créances courantes correspondent également en majorité à des créances fiscales hors

impôts sur le résultat. Par ailleurs, le Groupe a mis en œuvre en septembre 2009 un contrat d'affacturage sans recours pour une durée indéterminée. Ce contrat ayant pour objet de céder au factor les créances commerciales de certains clients ainsi que l'ensemble des risques et avantages qui y sont liés, y compris les risques de défaut et retard de paiement, ces créances sont déconsolidées. Au 31 décembre 2011, elles représentent un montant de 73,9 millions d'euros (71,0 millions d'euros au 31 décembre 2010).

22.4 Gestion des risques liés aux actifs financiers

Risque de crédit

Description du risque. Le risque de crédit est le risque qu'un débiteur d'Imerys ne rembourse pas sa dette à l'échéance fixée. Ce risque affecte principalement la catégorie des prêts et créances.

Gestion du risque. Le risque de crédit est suivi au niveau de chaque entité. Ce suivi s'appuie principalement sur l'analyse des créances échues et peut être complété par une étude de solvabilité plus approfondie. Les entités du Groupe peuvent être conduites à

couvrir le risque de crédit par la souscription de contrats d'assurance crédit ou l'obtention des garanties (note 30). A la date de clôture, les prêts et créances sont ramenés à leur valeur recouvrable par une dépréciation individuelle. Au 31 décembre 2011, les prêts et créances sont dépréciés pour un montant de 96,7 millions d'euros (124,2 millions d'euros au 31 décembre 2010). L'exposition maximale d'Imerys au risque de crédit avant assurance crédit et garanties, c'est-à-dire la valeur comptable de ses créances, ressort ainsi à 761,0 millions d'euros (640,5 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Le tableau ci-après présente la variation des dépréciations des prêts et créances :

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers non courants	Autres créances non courantes	Créances clients	Autres créances courantes	Total
Solde au 1^{er} janvier 2010	(2,2)	(32,3)	(37,8)	(10,1)	(82,4)
Variations de périmètre	-	(23,0)	-	-	(23,0)
Dotations	(0,3)	(11,4)	(1,3)	(20,9)	(33,9)
Utilisations	0,1	2,1	9,6	0,1	11,9
Autres	-	-	4,4	7,6	12,0
Différences de change	-	(4,9)	(2,3)	(1,6)	(8,8)
Solde au 1^{er} janvier 2011	(2,4)	(69,5)	(27,4)	(24,9)	(124,2)
Variations de périmètre	-	-	(1,7)	0,8	(0,9)
Dotations	(0,3)	(0,8)	(6,1)	(9,9)	(17,1)
Utilisations	0,1	3,3	5,2	2,3	10,9
Autres	-	0,3	(0,3)	28,6	28,6
Différences de change	-	5,4	(0,2)	0,8	6,0
Solde au 31 décembre 2011	(2,6)	(61,3)	(30,5)	(2,3)	(96,7)

Les créances clients ne portent pas intérêt et ont en général une échéance de 30 à 90 jours. Certaines créances clients peuvent être échues sans être dépréciées, par exemple lorsqu'elles sont couvertes par un contrat d'assurance crédit ou une garantie.

(en millions d'euros)	2011	2010
Créances clients échues non dépréciées	74,8	73,6
Depuis moins de 30 jours	51,7	42,5
Depuis 30 à 89 jours	14,4	14,1
Depuis 90 jours ou plus	8,7	17,0
Créances clients non échues et créances clients échues et dépréciées	452,1	372,9
Total	526,9	446,5

Risque de change transactionnel

Description du risque. Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle. A l'actif, le risque de change transactionnel affecte principalement les créances clients.

Gestion du risque. A l'actif, le risque de change transactionnel est géré selon les mêmes principes que le risque de change transactionnel lié aux passifs financiers (*note 25.5 - Risque de change transactionnel*).

Note 23 Capital

Principes de gestion du capital

La gestion du capital présente trois domaines principaux : les capitaux propres consolidés, les paiements en actions et les rachats d'actions. La gestion des capitaux propres consolidés a pour objectif de maintenir une structure financière stable afin de générer des dividendes pour les actionnaires au travers d'une croissance régulière et soutenue des résultats. Les options de souscription d'actions et les actions gratuites accordées à certains membres clés du personnel sont destinées à les fidéliser en vue d'atteindre cet objectif (note 8). Les rachats d'actions ont pour objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations de l'action Imerys, de réaliser certains paiements en actions et de procéder aux annulations destinées à compenser l'impact dilutif pour les actionnaires de l'attribution d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites.

Les capitaux propres consolidés correspondent au capital et primes d'Imerys SA ainsi qu'au résultat et réserves consolidés. Il n'existe pas d'instruments hybrides combinant des caractéristiques d'instruments de dettes et de capitaux propres. Au 31 décembre 2011 :

- les capitaux propres consolidés s'élèvent à 2 210,9 millions d'euros (2 131,8 millions d'euros au 31 décembre 2010) sur la base desquels le Conseil d'Administration propose un dividende par action de 1,50 euro (1,20 euro en 2010) ;

- 4 202 766 options de souscription d'actions, dont 4 108 170 attribuées après le 7 novembre 2002 et inclus à ce titre dans le champ d'application de la norme IFRS 2 sur les paiements en actions (note 8) et 498 217 actions gratuites représentant 5,89 % du capital d'Imerys SA après dilution sont attribuées et non exercées ou acquises (5,81 % du capital après dilution au 31 décembre 2010) ;
- Imerys SA détient, au terme des transactions d'achat, de vente, d'annulation et de transfert de l'exercice, 57 442 titres Imerys (136 373 au 31 décembre 2010).

Le capital d'Imerys SA est soumis à plusieurs dispositions obligatoires du Code de commerce français. Ces dispositions n'ont pas de conséquence significative sur les états financiers. Toutefois, leur conformité fait l'objet de vérifications spécifiques dont les conclusions figurent dans le rapport des Commissaires aux comptes. Par ailleurs, une partie du financement du Groupe est assurée au moyen d'instruments de dettes dont les conditions d'émission imposent le respect de ratios, dont certains relatifs au montant des capitaux propres consolidés. Ces ratios ainsi que leurs montants à la date de clôture sont présentés dans la *note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*.

Activité de l'exercice

(en millions d'euros)	2011			2010		
	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation
Nombre d'actions à l'ouverture	75 474 155	(136 373)	75 337 782	75 389 496	(250)	75 389 246
Augmentations de capital	201 172	-	201 172	256 286	-	256 286
Réductions de capital	(532 811)	-	(532 811)	(171 627)	-	(171 627)
Transactions sur actions propres	-	78 931	78 931	-	(136 123)	(136 123)
Nombre d'actions à la clôture	75 142 516	(57 442)	75 085 074	75 474 155	(136 373)	75 337 782

Les principales causes de variation du capital en 2011 sont les suivantes :

- le 14 décembre 2011, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales Mixtes des 29 avril 2010 et 28 avril 2011, procédé à l'annulation de 532 811 actions propres directement acquises sur le marché et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions propres a conduit à une réduction du capital d'un montant nominal de 1 065 622 euros ;
- le 10 janvier 2012, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 décembre 2011, a constaté que le 31 décembre 2011, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 402 344 euros en conséquence de la levée, au cours de l'exercice 2011, de 201 172 options de souscription d'actions et de la création en conséquence d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys s'élevait au 31 décembre 2011 à 150 285 032 euros ; il était divisé en 75 142 516 actions de 2,00 euros de valeur nominale chacune parmi lesquelles 23 641 102 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Enfin, le nombre total des droits de vote théoriques attachés aux actions existantes était de 98 783 618. Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2011 et la date du présent Document de Référence. Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part d'Imerys SA.

Note 24 Provisions

24.1 Provisions pour avantages du personnel

(en millions d'euros)	2011	2010	01/01/2010
Régimes de retraite ⁽¹⁾	200,0	148,6	143,9
Régimes médicaux ⁽¹⁾	20,2	11,0	11,0
Autres avantages à long terme	7,8	7,3	6,0
Indemnités de fin de contrat de travail	3,3	3,0	8,4
Total	231,3	169,9	169,3

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Description des principaux régimes à prestations définies

Royaume-Uni. 63,2 % des engagements au 31 décembre 2011 (66,0 % au 31 décembre 2010). Le principal régime – Imerys Minerals Limited Pension Scheme – est fermé aux salariés embauchés après le 1^{er} janvier 2005. Les salariés embauchés avant cette date peuvent continuer à acquérir des droits par année de service à hauteur de 1/80 de la moyenne des 3 derniers salaires annuels. Les salariés embauchés après le 1^{er} janvier 2005 bénéficient d'un régime de retraite à cotisations définies.

États-Unis. 22,9 % des engagements au 31 décembre 2011 (20,7 % au 31 décembre 2010). La plupart des salariés peuvent participer à un régime à prestations définies dont les spécificités sont définies par catégorie de salariés et par activité. Une partie significative des régimes de retraite à prestations définies a été fermée aux salariés embauchés après le 1^{er} janvier 2010. La majorité des salariés peut en outre participer à un régime à cotisations définies 401(k).

Zone euro. 9,5 % des engagements au 31 décembre 2011 (9,0 % au 31 décembre 2010), dont 42,7 % en France, 29,3 % en Allemagne et 19,8 % en Autriche (respectivement 46,9 %, 32,0 % et 13,1 % au 31 décembre 2010). Les régimes à prestations définies correspondent pour une part à des indemnités de départ en retraite prévues par les conventions collectives et pour une autre part à des régimes de retraite supplémentaires, dont le régime français des dirigeants (note 29).

Estimations

Les hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les régimes à prestations définies (régimes de retraite, médicaux et autres avantages à long terme) constituent des estimations de la Direction Générale. Sur les zones monétaires majeures, les hypothèses ci-après sont pondérées des montants des obligations ou des actifs, selon l'élément auquel elles s'appliquent. Le taux d'actualisation de la zone euro est un taux unique, applicable aux engagements de tous les pays de la zone.

	2011			2010			01.01.2010		
	Royaume-Uni	États-Unis	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Zone euro
Taux d'actualisation	4,8 %	4,5 %	4,4 %	5,5 %	5,5 %	4,2 %	5,7 %	5,7 %	4,6 %
Taux de rendement attendu :									
■ des actifs du régime	5,5 %	7,9 %	3,8 %	6,1 %	8,0 %	3,7 %	6,0 %	8,0 %	3,6 %
■ des droits à remboursement	-	-	3,9 %	-	-	4,4 %	-	-	3,9 %
Taux attendu d'augmentation des salaires	2,6 %	1,9 %	2,7 %	3,7 %	2,1 %	2,9 %	3,6 %	4,1 %	2,7 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	-	8,1 %	3,5 %	-	8,0 %	-	-	8,2 %	-

Sensibilité du total du coût des services rendus et du coût financier d'une part et de l'engagement d'autre part à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en livre sterling.

Champ d'application. Intégralité des régimes en livre sterling, soit à la date de clôture 63,2 % des engagements du Groupe.

Variables. Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

Résultats. Diminution de 0,9 million d'euros (respectivement diminution de 2,0 millions d'euros) du total du coût des services rendus et du coût financier et diminution de 45,9 millions d'euros (respectivement augmentation de 51,3 millions d'euros) de l'engagement des régimes en livre sterling. Le caractère contre-intuitif des résultats obtenus sur la sensibilité du coût des services rendus et du coût financier (diminution du résultat quel que soit l'ajustement de la variable) s'explique par les variations opposées des deux agrégats sur la maturité des régimes.

Sensibilité du total du coût des services rendus et du coût financier d'une part et de l'engagement d'autre part à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en dollar américain.

Champ d'application. Intégralité des régimes en dollar américain, soit à la date de clôture 22,9 % des engagements du Groupe.

Variables. Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

Résultats. Augmentation de 1,7 million d'euros (respectivement augmentation de 1,1 million d'euros) du total du coût des services rendus et du coût financier et diminution de 14,7 millions d'euros (respectivement augmentation de 16,2 millions d'euros) de l'engagement des régimes en dollar américain. Le caractère contre-intuitif des résultats obtenus sur la sensibilité du coût des services rendus et du coût financier (augmentation du résultat quel que soit l'ajustement de la variable) s'explique par les variations opposées des deux agrégats sur la maturité des régimes.

Sensibilité du total du coût des services rendus et du coût financier d'une part et de l'engagement d'autre part à la variation du taux d'actualisation pour les régimes en euro.

Champ d'application. Intégralité des régimes en euro, soit à la date de clôture 9,5 % des engagements du Groupe.

Variables. Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) du taux d'actualisation.

Résultats. Augmentation de 0,5 million d'euros (respectivement augmentation de 0,5 million d'euros) du total du coût des services rendus et du coût financier et diminution de 5,0 millions d'euros (respectivement augmentation de 5,4 millions d'euros) de l'engagement des régimes en euro. Le caractère contre-intuitif des résultats obtenus sur la sensibilité du coût des services rendus et du coût financier (augmentation du résultat quel que soit l'ajustement de la variable) s'explique par les variations opposées des deux agrégats sur la maturité des régimes.

Sensibilité du total du coût des services rendus et du coût financier d'une part et de l'engagement des régimes médicaux à prestations définies d'autre part à la variation des taux d'évolution des coûts médicaux.

Champ d'application. Intégralité des régimes médicaux à prestations définies, soit à la date de la clôture 1,8 % des engagements du Groupe.

Variables. Augmentation de 100 points de base (respectivement diminution de 100 points de base) des taux d'évolution des coûts médicaux.

Résultats. Augmentation de 0,2 million d'euros (respectivement diminution de 0,1 million d'euros) du total du coût des services rendus et du coût financier et augmentation de 1,5 million d'euros (respectivement diminution de 1,3 million d'euros) de l'engagement des régimes médicaux à prestations définies.

Tableaux de variation

Le rendement effectif des actifs du régime (respectivement des droits à remboursement) s'élève à 42,7 millions d'euros (respectivement à - 0,1 million d'euros) au 31 décembre 2011 et 76,1 millions d'euros (respectivement à 0,7 million d'euros) au 31 décembre 2010. Le montant comptabilisé en résultat correspond au rendement attendu,

tel que présenté dans les tableaux ci-après. L'écart entre rendement attendu et rendement effectif contribue aux gains et pertes actuariels des actifs comptabilisés en capitaux propres. Les cotisations de l'employeur sont estimées à 28,7 millions d'euros pour 2012.

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Engagements	Actifs	Éléments non comptabilisés			Actif (provision)
			Gains et (pertes) actuariels	Services passés	Plafonnement des actifs	
Soldes au 1^{er} janvier 2011	(985,2)	827,8	0,0	(5,5)	0,5	(152,4)
Actifs du régime	-	-	-	-	-	7,9
Droits à remboursement	-	-	-	-	-	6,6
Provisions	-	-	-	-	-	(166,9)
Désactualisation	(50,6)	-	-	-	-	(50,6)
Coût des services rendus	(14,0)	-	-	-	-	(14,0)
Rendement attendu des actifs du régime	-	50,4	-	-	-	50,4
Rendement attendu des droits à remboursement	-	0,3	-	-	-	0,3
Amendements au régime	(0,3)	-	-	1,9	-	(2,2)
Gains et (pertes) actuariels des autres avantages du personnel	0,7	-	-	-	-	0,7
Variations comptabilisées en résultat	-	-	-	-	-	(15,4)
Gains et (pertes) actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	(42,2)	(8,1)	-	-	-	(50,3)
Plafonnement des actifs	-	-	-	-	0,1	(0,1)
Variations comptabilisées en capitaux propres	-	-	-	-	-	(50,4)
Entrées de périmètre	(37,7)	15,7	-	-	-	(22,0)
Paiements aux bénéficiaires	57,5	(51,8)	-	-	-	5,7
Cotisations de l'employeur	-	24,8	-	-	-	24,8
Cotisations du personnel	(1,3)	1,3	-	-	-	0,0
Reclassements	-	(2,0)	-	-	-	(2,0)
Différences de change	(30,4)	24,9	-	0,1	0,2	(5,8)
Soldes au 31 décembre 2011	(1 103,5)	883,3	0,0	(3,5)	0,8	(217,5)
Actifs du régime	-	-	-	-	-	3,9
Droits à remboursement	-	-	-	-	-	6,6
Provisions	-	-	-	-	-	(228,0)

La ligne "Variations comptabilisées en résultat" du tableau ci-dessus s'analyse de la manière suivante :

	Actif (provision)
Résultat opérationnel courant	(15,5)
Variation nette des provisions des régimes à prestations définies	14,7
Cotisations aux régimes à prestations définies	(30,2)
Autres produits et charges opérationnels	0,0
Variation nette des provisions des régimes à prestations définies	0,3
Cotisations aux régimes à prestations définies	(0,3)
Résultat financier	0,1
Rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies	50,7
Désactualisation des provisions des régimes à prestations définies	(50,6)
Variations comptabilisées en résultat	(15,4)

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Engagements	Actifs	Éléments non comptabilisés			
			Gains et (pertes) actuariels	Services passés	Plafonnement des actifs	Actif (provision)
Soldes au 1^{er} janvier 2010	(888,7)	733,0	(72,5)	(6,5)	2,0	(78,7)
Actifs du régime	-	-	-	-	-	10,9
Droits à remboursement	-	-	-	-	-	5,9
Provisions	-	-	-	-	-	(95,5)
Changement de méthode ⁽¹⁾	-	-	72,5	-	-	(72,5)
Soldes au 1^{er} janvier 2010 après changement de méthode	(888,7)	733,0	0,0	(6,5)	2,0	(151,2)
Actifs du régime	-	-	-	-	-	3,8
Droits à remboursement	-	-	-	-	-	5,9
Provisions	-	-	-	-	-	(160,9)
Désactualisation	(50,1)	-	-	-	-	(50,1)
Coût des services rendus	(11,1)	-	-	-	-	(11,1)
Rendement attendu des actifs du régime	-	47,1	-	-	-	47,1
Rendement attendu des droits à remboursement	-	0,2	-	-	-	0,2
Amendements au régime	(1,4)	-	-	0,9	-	(2,3)
Réductions	0,5	-	-	0,1	-	0,4
Liquidations	0,6	(1,0)	-	-	-	(0,4)
Gains et (pertes) actuariels des autres avantages du personnel	(0,9)	-	-	-	-	(0,9)
Variations comptabilisées en résultat	-	-	-	-	-	(17,1)
Gains et (pertes) actuariels des avantages postérieurs à l'emploi	(46,3)	29,5	-	-	-	(16,8)
Plafonnement des actifs	-	-	-	-	(1,6)	1,6
Variations comptabilisées en capitaux propres	-	-	-	-	-	(15,2)
Entrées de périmètre	(0,3)	0,2	-	-	-	(0,1)
Paiements aux bénéficiaires	53,0	(46,9)	-	-	-	6,1
Cotisations de l'employeur	-	32,0	-	-	-	32,0
Cotisations du personnel	(1,8)	1,8	-	-	-	0,0
Différences de change	(38,7)	31,9	-	-	0,1	(6,9)
Soldes au 31 décembre 2010 après changement de méthode	(985,2)	827,8	0,0	(5,5)	0,5	(152,4)
Actifs du régime	-	-	-	-	-	7,9
Droits à remboursement	-	-	-	-	-	6,6
Provisions	-	-	-	-	-	(166,9)

(1) Changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

La ligne "Variations comptabilisées en résultat" du tableau ci-dessus s'analyse de la manière suivante :

	Actif (provision)
Résultat opérationnel courant	(14,2)
Variation nette des provisions des régimes à prestations définies ⁽¹⁾	23,0
Cotisations aux régimes à prestations définies	(37,2)
Autres produits et charges opérationnels	(0,1)
Variation nette des provisions des régimes à prestations définies ⁽¹⁾	0,9
Cotisations aux régimes à prestations définies	(1,0)
Résultat financier	(2,8)
Rendement attendu des actifs des régimes à prestations définies	47,3
Désactualisation des provisions des régimes à prestations définies	(50,1)
Variations comptabilisées en résultat	(17,1)

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Répartition des actifs

	2011	2010
Actions	45,0 %	41,5 %
Obligations	52,4 %	51,5 %
Monétaire	2,1 %	3,9 %
Immobilier	0,5 %	3,1 %
Total	100,0 %	100,0 %

Financement des engagements et ajustements d'expérience à long terme

Le tableau ci-dessous analyse les engagements selon leur mode de financement : par des actifs spécifiques aux régimes (actifs du régime), par les ressources propres du Groupe (engagements non financés) et par des actifs non spécifiques aux régimes (droits à remboursement). En outre, ce tableau décompose les gains (pertes) actuariels générés sur l'exercice en ajustements liés à l'expérience

(différence entre les hypothèses actuarielles antérieures et ce qui s'est effectivement produit, par exemple entre le rendement attendu et le rendement effectif des actifs) et changements d'hypothèses (variation de certaines hypothèses actuarielles sans rapprochement possible avec une valeur réelle, par exemple pour la variation du taux d'actualisation).

(en millions d'euros)	2011	2010	2009	2008	2007
Financement des engagements					
Engagements financés par des actifs du régime	(1 007,3)	(904,0)	(817,4)	(674,3)	(886,9)
Actifs du régime	876,6	821,2	727,1	620,4	858,6
Position financée	(130,7)	(82,8)	(90,3)	(53,9)	(28,3)
Engagements non financés	(75,7)	(61,6)	(52,3)	(57,6)	(64,6)
Engagements financés par des droits à remboursement	(20,4)	(19,6)	(19,0)	(18,1)	(18,0)
Droits à remboursement	6,6	6,6	5,9	5,6	5,3
Ajustements d'expérience et changements d'hypothèses					
Ajustements d'expérience sur les engagements	0,3	1,5	-	-	-
Ajustements d'expérience sur les actifs du régime	(7,7)	29,0	-	-	-
Ajustements d'expérience sur les droits à remboursement	(0,4)	0,5	-	-	-
Ajustements d'expérience	(7,8)	31,0	-	-	-
Changements d'hypothèses	(41,8)	(48,7)	-	-	-
Gains (pertes) actuariels de l'exercice	(49,6)	(17,7)	(77,0)	(42,2)	13,5
Gains (pertes) actuariels comptabilisés en capitaux propres	(50,3)	(16,8)	-	-	-
Gains (pertes) actuariels comptabilisés en résultat	0,7	(0,9)	-	-	-

Variations comptabilisées en capitaux propres

(en millions d'euros)	2011			2010		
	Gains et (pertes) actuariels	Plafonnement des actifs	Total	Gains et (pertes) actuariels	Plafonnement des actifs	Total
Solde à l'ouverture	(93,7)	1,7	(92,0)	0,0	0,0	0,0
Changement de méthode ⁽¹⁾	-	-	-	(72,5)	-	(72,5)
Solde à l'ouverture après changement de méthode	(93,7)	1,7	(92,0)	(72,5)	0,0	(72,5)
Variations liées aux engagements	(42,2)	-	(42,2)	(46,3)	-	(46,3)
Variations liées aux actifs	(8,1)	(0,1)	(8,2)	29,5	1,6	31,1
Variations comptabilisées en capitaux propres	(50,3)	(0,1)	(50,4)	(16,8)	1,6	(15,2)
Différences de change	(6,3)	-	(6,3)	(4,4)	0,1	(4,3)
Solde à la clôture	(150,3)	1,6	(148,7)	(93,7)	1,7	(92,0)

(1) Changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

24.2 Autres provisions

(en millions d'euros)	2011	2010
Autres provisions non courantes	265,2	189,6
Autres provisions courantes	19,2	14,4
Total	284,4	204,0

Estimations

Probabilité de règlement et montant de l'obligation. Les probabilités de règlement et les montants des obligations sont estimés par la Direction Générale avec le concours de conseils externes pour les litiges et réclamations significatifs. Ceux-ci concernent des allégations de préjudices personnels ou financiers mettant en cause la responsabilité civile d'Imerys et l'éventuelle violation d'obligations contractuelles ou de dispositions réglementaires en matières sociale, immobilière ou environnementale.

Échéancier estimé des paiements futurs

(en millions d'euros)	2012 - 2016	2017 - 2026	2027 et +	Total
Risques de gestion	60,0	-	-	60,0
Environnement, démantèlement et réhabilitation	41,4	41,0	75,1	157,5
Litiges juridiques et sociaux	66,9	-	-	66,9
Autres provisions	168,3	41,0	75,1	284,4

Taux d'actualisation. Ces taux intègrent la valeur temps de l'argent et l'inflation monétaire à l'horizon des paiements futurs. Pour la principale provision actualisée (réhabilitation des sites miniers), les hypothèses des zones monétaires majeures sont les suivantes :

	2011			2010		
	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis	Zone euro	Royaume-Uni	États-Unis
Valeur temps de l'argent	3,3 %	3,2 %	3,5 %	3,4 %	4,4 %	3,6 %
Inflation monétaire	2,5 %	4,2 %	2,9 %	1,9 %	3,7 %	1,3 %

Tableau de variation

(en millions d'euros)	Risques de gestion	Environnement, démantèlement et réhabilitation	Litiges juridiques et sociaux	Total
Solde au 1^{er} janvier 2010	38,6	92,7	45,0	176,3
Variations de périmètre	-	5,5	5,1	10,6
Dotations	0,9	28,5	16,4	45,8
Utilisations	(4,8)	(7,5)	(13,8)	(26,1)
Reprises non utilisées	(3,4)	(1,6)	(7,4)	(12,4)
Désactualisation financière	-	3,2	0,2	3,4
Reclassements et autres	-	(0,8)	(0,6)	(1,4)
Différences de change	1,0	3,9	2,9	7,8
Solde au 1^{er} janvier 2011	32,3	123,9	47,8	204,0
Variations de périmètre	12,7	31,3	11,9	55,9
Dotations	21,7	5,8	26,6	54,1
Utilisations	(4,1)	(9,9)	(15,7)	(29,7)
Reprises non utilisées	(1,6)	(1,7)	(1,3)	(4,6)
Désactualisation financière	-	3,1	-	3,1
Reclassements et autres	(0,5)	1,6	(1,5)	(0,4)
Différences de change	(0,5)	3,4	(0,9)	2,0
Solde au 31 décembre 2011	60,0	157,5	66,9	284,4

Note 25 Passifs financiers

25.1 Catégories de passifs financiers

Les tableaux ci-après permettent d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard du passif consolidé. Les catégories utilisées pour présenter les valeurs comptables des instruments financiers sont expliquées à la *note 11*. Ces valeurs comptables sont représentatives de la juste valeur pour tous les instruments à l'exception des emprunts obligataires.

Les tableaux ci-après sont complétés par une analyse des écarts entre valeur comptable et juste valeur. Pour les emprunts obligataires cotés, la juste valeur constitue une donnée directement observable car elle correspond à la valeur de marché à la date de clôture (juste valeur de niveau 1). Pour les emprunts obligataires non cotés, la juste valeur incluant les coupons courus est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire une réévaluation des flux contractuels futurs actualisés (juste valeur de niveau 2).

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	Passifs financier au coût amorti	Juste valeur par le résultat	Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Dérivés hors couverture	Juste valeur	Flux de trésorerie		
Passif non courant						
Emprunts et dettes financières	1 005,4	8,0	12,7	-	2,3	1 028,4
Autres dettes	5,1	-	-	-	7,1	12,2
Instruments dérivés passif	-	3,3	-	5,8	-	9,1
Passif courant						
Dettes fournisseurs	360,0	-	-	-	-	360,0
Autres dettes	123,4	-	-	-	138,3	261,7
Instruments dérivés passif	-	2,3	-	16,7	-	19,0
Emprunts et dettes financières	422,7	-	-	(1,1)	0,4	422,0
Concours bancaires	12,7	-	-	-	-	12,7
Total passifs financiers	1 929,3	13,6	12,7	21,4	-	-

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans le poste "Emprunts et dettes financières" est supérieure à la valeur comptable de 81,0 millions d'euros :

Montant nominal (en millions)	Échéance	Cotation	Taux d'intérêt		Valeur comptable	Juste valeur	Différence
			Nominal	Effectif			
7 000,0 JPY	16/09/2033	Non coté	3,40 %	3,47 %	70,6	93,1	22,5
140,0 USD	06/08/2013	Non coté	4,88 %	4,98 %	110,3	117,5	7,2
30,0 USD	06/08/2018	Non coté	5,28 %	5,38 %	23,7	29,1	5,4
300,0 EUR	25/04/2014	Coté	5,13 %	5,42 %	310,5	325,6	15,1
500,0 EUR	18/04/2017	Coté	5,00 %	5,09 %	517,6	548,4	30,8
Total au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)					1 032,7	1 113,7	81,0

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	Passifs financier au coût amorti	Juste valeur par le résultat		Dérivés de couverture		Hors IAS 39	Total
		Dérivés hors couverture	Juste valeur	Flux de trésorerie			
Passif non courant							
Emprunts et dettes financières	996,1	(6,9)	24,9	-	2,7	1 016,8	
Autres dettes	6,9	-	-	-	3,3	10,2	
Instruments dérivés passif	-	5,5	-	9,8	-	15,3	
Passif courant							
Dettes fournisseurs	317,1	-	-	-	-	317,1	
Autres dettes	123,3	-	-	-	116,5	239,8	
Instruments dérivés passif	-	1,2	-	0,1	-	1,3	
Emprunts et dettes financières	217,1	-	-	1,9	0,5	219,5	
Concours bancaires	4,7	-	-	-	-	4,7	
Total passifs financiers	1 665,2	(0,2)	24,9	11,8	-	-	

La juste valeur des emprunts obligataires à taux fixes inclus dans le poste "Emprunts et dettes financières" est supérieure à la valeur comptable de 59,0 millions d'euros :

Montant nominal (en millions)	Échéance	Cotation	Taux d'intérêt		Valeur comptable	Juste valeur	Différence
			Nominal	Effectif			
7 000,0 JPY	16/09/2033	Non coté	3,40 %	3,47 %	65,1	84,0	18,9
140,0 USD	06/08/2013	Non coté	4,88 %	4,98 %	106,8	117,1	10,3
30,0 USD	06/08/2018	Non coté	5,28 %	5,38 %	22,9	26,6	3,7
300,0 EUR	25/04/2014	Coté	5,13 %	5,42 %	310,6	327,7	17,1
500,0 EUR	18/04/2017	Coté	5,00 %	5,09 %	517,7	526,7	9,0
Total au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)					1 023,1	1 082,1	59,0

25.2 Dette financière

La dette financière nette est utilisée dans le cadre de la gestion des ressources financières d'Imerys. Cet indicateur intervient notamment dans le calcul de ratios financiers que le Groupe est tenu de respecter dans le cadre d'accords de financement auprès des marchés financiers (*note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*). Le tableau suivant présente le lien entre la dette financière nette et l'état de la situation financière consolidée en distinguant entre

instruments financiers non dérivés et dérivés. Les instruments financiers dérivés inclus dans le calcul de la dette financière nette correspondent aux instruments de couverture de financement actif et passif car ils font partie des sorties futures de trésorerie de cet agrégat (*note 25.5 - Risque de liquidité de l'emprunteur*). Les instruments de couverture opérationnels (*note 25.4 - Instruments dérivés dans les états financiers*) ne sont pas inclus dans le calcul de la dette financière nette.

(en millions d'euros)	Notes	2011	2010
Passifs financiers non dérivés			
Emprunts et dettes financières non courants		1 028,4	1 016,8
Emprunts et dettes financières courants		422,0	219,5
Concours bancaires		12,7	4,7
Actifs financiers non dérivés			
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers		(6,4)	(6,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie		(424,2)	(352,1)
Dérivés de couverture			
Instruments de couverture de financement - passif	21.3	12,6	16,7
Instruments de couverture de financement - actif	21.3	(14,0)	(26,8)
Dette financière nette		1 031,1	872,8

25.3 Autres dettes

(en millions d'euros)	2011	2010
Passif non courant		
Impôts exigibles sur le résultat	1,9	2,3
Dettes sociales	2,8	-
Autres	7,5	7,9
Total	12,2	10,2
Passif courant		
Dettes sur immobilisations	39,7	43,8
Dettes fiscales	29,7	20,3
Dettes sociales	135,3	114,0
Autres	57,0	61,7
Total	261,7	239,8

25.4 Instruments dérivés

Principes de gestion des instruments dérivés

L'utilisation d'instruments dérivés est encadrée par une politique définie et mise en œuvre par le Département Trésorerie du Groupe et présentée périodiquement au Conseil d'Administration. Conformément à cette politique, les instruments dérivés sont exclusivement utilisés pour couvrir des risques liés aux transactions opérationnelles (risques de change transactionnel et de prix énergétique), aux investissements à l'étranger (risque de conversion des états financiers) et aux financements (risques de change transactionnel et de taux d'intérêt). Imerys ne prend aucune position spéculative. Les instruments dérivés sont négociés de manière centralisée par le Département Trésorerie du Groupe sur des marchés de gré à gré avec des établissements bancaires de premier rang. Imerys interdit à ses entités de souscrire des instruments dérivés directement à l'extérieur du Groupe. L'application de cette politique aux risques de change (transactionnel et de conversion

des états financiers), de taux d'intérêt et de prix énergétique est développée dans la [note 25.5](#).

Instruments dérivés dans les états financiers

Actif et passif. Le tableau suivant présente les instruments dérivés comptabilisés à l'actif et au passif selon les risques couverts : risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique. Le total de ce tableau distingue d'une part, les éléments non courants et courants et d'autre part, les instruments de couverture opérationnels (couverture du risque de change d'exploitation et du risque de prix énergétique) et de financement (couverture du risque de change de financement et du risque de taux d'intérêt). La juste valeur incluant les coupons courus des instruments dérivés est issue d'un modèle utilisant des données observables, c'est-à-dire des cotations à la date de clôture fournies par des tiers intervenant sur les marchés financiers (juste valeur de niveau 2).

(en millions d'euros)	2011			2010		
	Actif	Passif	Net	Actif	Passif	Net
Risque de change	1,7	14,4	(12,7)	6,6	1,4	5,2
Instruments dérivés fermes	0,2	12,1	(11,9)	6,6	0,1	6,5
Instruments dérivés optionnels	1,5	2,3	(0,8)	-	1,3	(1,3)
Risque de taux d'intérêt	12,7	9,1	3,6	24,8	15,3	9,5
Instruments dérivés fermes	12,7	5,8	6,9	24,8	9,8	15,0
Instruments dérivés optionnels	-	3,3	(3,3)	-	5,5	(5,5)
Risque de prix énergétique	0,3	4,6	(4,3)	5,6	0,0	5,6
Instruments dérivés fermes	-	-	-	-	-	-
Instruments dérivés optionnels	0,3	4,6	(4,3)	5,6	-	5,6
Total	14,7	28,1	(13,4)	37,0	16,7	20,3
Non courant	12,7	9,1	3,6	24,8	15,3	9,5
Courant	2,0	19,0	(17,0)	12,2	1,4	10,8
Instruments de couverture opérationnels	0,7	15,5	(14,8)	10,2	-	10,2
Instruments de couverture de financement	14,0	12,6	1,4	26,8	16,7	10,1

Capitaux propres. Dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique, Imerys détient des instruments dérivés destinés à couvrir certains achats et ventes futurs en monnaies étrangères, une partie de son financement à taux variable et une partie de ses consommations futures d'énergie aux États-Unis, au Royaume-Uni et en France. Ces positions sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant

présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat. Le détail de ces reclassements en regard des produits et charges sous-jacents est présenté dans la *note 11*. Ces couvertures de flux de trésorerie sont replacées dans le contexte de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et de prix énergétique dans la *note 25.5*.

(en millions d'euros)	Risque de change	Risque de taux d'intérêt	Risque de prix énergétique	Total
Solde au 1^{er} janvier 2010	(0,7)	(13,9)	1,5	(13,1)
Comptabilisation en capitaux propres	10,6	4,1	3,7	18,4
Reclassement en résultat	(6,0)	-	0,1	(5,9)
Solde au 1^{er} janvier 2011	3,9	(9,8)	5,3	(0,6)
Comptabilisation en capitaux propres	(11,9)	3,9	(4,6)	(12,6)
Reclassement en résultat	(6,0)	0,1	(5,2)	(11,1)
Solde au 31 décembre 2011	(14,0)	(5,8)	(4,5)	(24,3)
dont reclassement en résultat attendu in 2012	(14,0)	(5,8)	(4,5)	(24,3)

25.5 Gestion des risques liés aux passifs financiers

Risque de change transactionnel

Description du risque. Le risque de change transactionnel est le risque par lequel un flux de trésorerie libellé en monnaie étrangère est susceptible d'être détérioré par une évolution défavorable de sa contrepartie en monnaie fonctionnelle.

Gestion du risque. Imerys recommande à ses entités opérationnelles de réaliser, dans la mesure du possible, leurs transactions dans leurs monnaies fonctionnelles. Lorsque ce n'est pas possible, le risque de change transactionnel peut être ponctuellement couvert par des

contrats de change à terme, des swaps de monnaies étrangères et des options de change. Ces instruments sont utilisés en couverture de flux budgétaires hautement probables. Les couvertures correspondantes sont qualifiées de couvertures de flux de trésorerie.

Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

(en millions d'euros)	2011	2010
Solde à l'ouverture	3,9	(0,7)
Comptabilisation en capitaux propres	(11,9)	10,6
Reclassement en résultat	(6,0)	(6,0)
Solde à la clôture	(14,0)	3,9
dont reclassement en résultat attendu en 2012	(14,0)	3,9

Sensibilité des instruments dérivés à la variation des taux de change.

Champ d'application. Portefeuille d'instruments dérivés de change détenus au 31 décembre 2011 au titre de transactions futures hautement probables d'achats et de ventes en monnaies étrangères.

Variation. + 10,0 % (respectivement - 10,0 %) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des instruments dérivés du portefeuille au 31 décembre 2011.

Résultats. Diminution des capitaux propres de 12,0 millions d'euros (respectivement augmentation de 12,2 millions d'euros) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et diminution de 0,5 million d'euros (respectivement augmentation de 0,7 million d'euros) du résultat à hauteur de la variation de la part inefficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et de la variation de juste valeur des instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture.

Risque de taux d'intérêt

Description du risque. Le risque de taux d'intérêt est le risque par lequel le flux d'intérêt de la dette financière est susceptible d'être détérioré par une hausse des taux d'intérêt du marché.

Gestion du risque. L'objectif de gestion du risque de taux d'intérêt de la dette financière nette consiste à garantir son coût à moyen terme. La dette financière nette est connue au travers d'un reporting qui décrit la dette financière de chaque entité en précisant ses composantes et caractéristiques. Ce reporting, revu mensuellement par la Direction Financière et trimestriellement par le Conseil d'Administration, permet de suivre la situation et, le cas échéant, d'adapter la politique de gestion. La politique de gestion est établie par le Département Trésorerie du Groupe et approuvée tous les ans par la Direction Financière et le Conseil d'Administration. Dans ce cadre, le Département Trésorerie du Groupe intervient auprès d'établissements bancaires de premier rang et utilise des prestataires

d'information financière et de cotation. Imerys a pour politique de se financer principalement en euro, ressource financière la plus accessible et à taux fixe. Les émissions obligataires à moyen terme à taux fixe sont transformées à taux variable au moyen de swaps de taux d'intérêt. Compte tenu de l'évolution anticipée en 2012 pour les taux d'intérêt, le Groupe a été amené à fixer le taux d'intérêt d'une partie de sa dette financière future sur des échéances diverses.

Au 31 décembre 2011, Imerys détient un certain nombre d'instruments dérivés destinés à couvrir une partie de son endettement à taux variable. Figurent parmi ces instruments des swaps de taux, des options - y compris des caps, des floors, des swaptions et des contrats à terme. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

(en millions d'euros)	2011	2010
Solde à l'ouverture	(9,8)	(13,9)
Comptabilisation en capitaux propres	3,9	4,1
Reclassement en résultat	0,1	-
Solde à la clôture	(5,8)	(9,8)
dont reclassement en résultat attendu en 2012	(5,8)	(9,8)

Par ailleurs, Imerys détient au 31 décembre 2011 des swaps de taux d'intérêt destinés à couvrir l'exposition aux variations de juste valeur des différents emprunts. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de juste valeur. Ils couvrent le risque de variation du taux d'intérêt sans risque et non le différentiel de taux correspondant au risque de crédit du Groupe. Les emprunts couverts et les instruments dérivés présentent les mêmes caractéristiques.

Monnaie	Montant notionnel (en millions)	Taux fixe reçu	Taux variable payé
Yen japonais	7 000	2,39 %	Libor Yen 6 mois
Dollar américain	140	4,88 %	Libor USD 3 mois

Le tableau ci-après présente une répartition de la dette financière nette entre taux fixe et taux variable par monnaie au 31 décembre 2011.

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
Dette à taux fixe	828,1	25,8	0,7	0,0	854,6
Dette à taux fixe à l'émission	828,1	134,0	70,6	-	1 032,7
Swap taux fixe en taux variable	-	(108,2)	(69,9)	-	(178,1)
Dette à taux variable	(211,8)	474,7	36,7	(123,1)	176,5
Dette à taux variable à l'émission	105,3	271,2	15,2	24,6	416,3
Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement	(221,5)	(56,7)	(11,3)	(128,4)	(417,9)
Swap taux fixe en taux variable	-	108,2	69,9	-	178,1
Swap de change	(95,6)	152,0	(37,1)	(19,3)	0,0
Dette financière nette au 31 décembre 2011	616,3	500,5	37,4	(123,1)	1 031,1

Le tableau ci-après présente une répartition des transactions de couverture de taux par monnaie étrangère au 31 décembre 2011 :

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
Positions à taux variable avant couvertures	(211,8)	474,7	36,7	(123,1)	176,5
Couvertures à taux fixes	(100,0)	(170,0)	-	-	(270,0)
Swap au taux moyen de	4,99 %	3,82 %	-	-	-
Positions à taux variable après couvertures	(311,8)	304,7	36,7	(123,1)	(93,5)

Le tableau ci-après présente une évolution des transactions de couverture de taux au 31 décembre 2011 et au-delà par échéance :

(en millions d'euros)	2011	2012-2016	2017 et +
Position totale avant couvertures	176,5	176,5	176,5
Couvertures à taux fixes	(270,0)	(138,6)	-
Swap au taux moyen de	4,25 %	4,68 %	-
Position totale après couvertures	(93,5)	37,9	176,5

Sensibilité des instruments financiers à la variation des taux d'intérêt.

Champ d'application. Dette financière nette après instruments dérivés de taux d'intérêt au 31 décembre 2011.

Variation. Augmentation de 50 points de base (respectivement diminution de 50 points de base) des taux d'intérêt, en supposant que la dette financière nette reste stable et qu'à échéance, chaque dette à taux fixe (respectivement à taux variable) soit remplacée par une dette à taux variable (respectivement à taux fixe).

Résultats. Augmentation des capitaux propres de 0,6 million d'euros (respectivement diminution de 0,7 million d'euros) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie et augmentation du résultat financier de 1,3 million d'euros (respectivement diminution de 1,5 million d'euros).

Risque de prix énergétique

Description du risque. Le risque de prix énergétique est le risque par lequel le flux de trésorerie exigible au titre d'un achat d'énergie est susceptible d'être détérioré par une hausse de son prix de marché. Imerys est exposé au risque de prix des énergies entrant dans le cycle de production de ses activités, principalement le gaz naturel, l'électricité et le charbon dans une moindre mesure.

Gestion du risque. Face au risque de prix énergétique, Imerys est diversifié en termes d'implantations géographiques et de sources d'approvisionnement. Le Groupe s'efforce de répercuter la hausse de l'énergie dans le prix de vente de ses produits. Par ailleurs, la gestion du risque de prix du gaz naturel, tant en Europe qu'aux États-Unis, est centralisée, le Département Trésorerie du Groupe étant chargé

de mettre en œuvre le cadre et les moyens nécessaires à l'application d'une politique commune de gestion incluant notamment le recours approprié aux instruments financiers disponibles sur ces marchés. Depuis 2006, le Groupe a renforcé ses programmes de recherche de sources d'énergie alternatives ainsi que ses projets de réduction de consommation d'énergie sous la supervision d'un Responsable Energie Groupe. Depuis 2008, des responsables énergie sont désignés au niveau de chaque site ainsi qu'au niveau des activités. Le risque de prix énergétique est couvert par des contrats à terme ainsi que par des instruments optionnels. Ces instruments sont qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. Le tableau suivant présente les montants avant impôts sur le résultat comptabilisés à ce titre en capitaux propres ainsi que les reclassements en résultat.

(en millions d'euros)	2011	2010
Solde à l'ouverture	5,3	1,5
Comptabilisation en capitaux propres	(4,6)	3,7
Reclassement en résultat	(5,2)	0,1
Solde à la clôture	(4,5)	5,3
dont reclassement en résultat attendu en 2012	(4,5)	5,3

Le tableau ci-dessous résume les principales positions prises au 31 décembre 2011 en couverture du risque de prix énergétique.

	Montants notionnels nets (en MWh)	Échéances
Position sous-jacente	3 787 165	< 12 mois
Opérations de gestion	1 625 381	< 12 mois

Sensibilité des instruments dérivés à la variation des prix du gaz naturel et du Brent.

Champ d'application. Portefeuille d'instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie détenus au 31 décembre 2011 au titre du risque de prix du gaz naturel et du Brent.

Variation. + 10,0 % (respectivement - 10,0 %) sur les indices du gaz naturel et du Brent au 31 décembre 2011.

Résultats. Augmentation des capitaux propres de 2,6 millions d'euros (respectivement diminution de 2,6 millions d'euros) à hauteur de la variation de la part efficace des instruments dérivés qualifiés de couvertures de flux de trésorerie. La variation de la part inefficace comptabilisée en résultat est non significative.

Risque de liquidité de l'emprunteur

Description du risque. Le risque de liquidité de l'emprunteur est le risque par lequel Imerys ne serait pas en mesure d'honorer les échéances de remboursement de ses passifs financiers. L'échéancier à l'émission au 31 décembre 2011 présenté ci-après permet d'apprécier l'exposition du Groupe à ce risque. Dans ce tableau, les tirages sur le crédit syndiqué sont positionnés en 2012 ainsi que les swaps de change inclus dans les instruments de couverture de financement. Il doit être noté que l'échéance du crédit syndiqué est en juillet 2013.

<i>(en millions d'euros)</i>	2012		2013 - 2017		2018 et +		Total
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	
Passifs financiers non dérivés	415,7	52,4	911,2	176,8	93,0	43,7	1 692,8
Eurobond / EMTN	-	40,9	108,2	132,9	93,0	-	375,0
Placements privés	-	11,5	803,0	43,9	-	43,7	902,1
Emissions de billets de trésorerie	98,0	-	-	-	-	-	98,0
Crédit syndiqué juillet 2013	249,6	-	-	-	-	-	249,6
Lignes bilatérales	-	-	-	-	-	-	0,0
Facilités à moins d'un an	68,1	-	-	-	-	-	68,1
Dérivés de couverture	(1,4)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(1,4)
Instruments de couverture de financement - passif	12,6	-	-	-	-	-	12,6
Instruments de couverture de financement - actif	(14,0)	-	-	-	-	-	(14,0)
Sorties futures de trésorerie au titre de la dette financière brute	414,3	52,4	911,2	176,8	93,0	43,7	1 691,4
Passifs financiers non dérivés	12,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,7
Concours bancaires	12,7	-	-	-	-	-	12,7
Actifs financiers non dérivés	(430,6)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	(430,6)
Valeurs mobilières de placement et autres actifs financiers	(6,4)	-	-	-	-	-	(6,4)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(424,2)	-	-	-	-	-	(424,2)
Sorties futures de trésorerie au titre de la dette financière nette	(3,6)	52,4	911,2	176,8	93,0	43,7	1 273,5
dont éléments comptabilisés au 31 décembre 2011 (dette financière nette)	(3,6)	30,5	911,2	-	93,0	-	1 031,1
Passifs financiers non dérivés	621,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	621,7
Dettes fournisseurs	360,0	-	-	-	-	-	360,0
Autres dettes	261,7	-	-	-	-	-	261,7
Dérivés de couverture	14,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	14,8
Instruments de couverture opérationnels - passif	15,5	-	-	-	-	-	15,5
Instruments de couverture opérationnels - actif	(0,7)	-	-	-	-	-	(0,7)
Sorties futures de trésorerie	632,9	52,4	911,2	176,8	93,0	43,7	1 910,0

Par ailleurs, une grande part de la dette à taux fixe à l'émission étant swapée en taux variable, l'échéancier de la dette financière nette après swap de taux s'établit de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2013 - 2017	2018 et +	Total
Dette à taux fixe	31,5	800,0	23,1	854,6
Dette à taux fixe à l'émission	31,5	908,2	93,0	1 032,7
Swap taux fixe en taux variable	-	(108,2)	(69,9)	(178,1)
Dette à taux variable	(4,6)	111,2	69,9	176,5
Dette à taux variable à l'émission	413,3	3,0	-	416,3
Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement	(417,9)	-	-	(417,9)
Swap taux fixe en taux variable	-	108,2	69,9	178,1
Dette financière nette	26,9	911,2	93,0	1 031,1

Gestion du risque. Imerys est tenu de respecter, pour une partie de ses financements, plusieurs ratios financiers. Les principaux termes et conditions restrictifs attachés à certaines lignes bilatérales, à une partie des émissions obligataires sous placements privés et au crédit syndiqué bancaire, sont les suivants :

- objectifs assignés : financement des besoins généraux d'Imerys ;
- obligations en termes de respect de ratios financiers :
 - le ratio dette financière nette consolidée / capitaux propres consolidés doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 1,50 ou 1,60 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2011, le ratio s'établit, après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (*note 2.2*), à 0,47 (0,41 au 31 décembre 2010),
 - le ratio dette financière nette consolidée / EBITDA consolidé des 12 derniers mois doit, suivant les contrats de financement concernés, être inférieur ou égal à 3,75 ou 3,80 à chaque clôture semestrielle ou annuelle des états financiers consolidés. Au 31 décembre 2011, le ratio s'établit, après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (*note 2.2*), à 1,50 (1,41 au 31 décembre 2010) ;
- absence de toute sûreté réelle au bénéfice des prêteurs.

Le non-respect des obligations précitées au titre d'un des contrats de financement concernés pourrait entraîner l'annulation de son montant disponible et, à la demande du ou des prêteurs concernés, l'exigibilité immédiate du montant de la dette financière correspondante. A deux seules exceptions, les contrats de financement du Groupe ne prévoient pas de défaut croisé entre eux en cas de non-respect d'un ratio financier obligatoire applicable à l'un de ces contrats. Au 31 décembre 2011, Imerys dispose d'une notation long terme Baa2 Perspective Stable délivrée par Moody's (Baa3 Perspective Positive au 31 décembre 2010).

Le 25 mai 2011, Imerys a mis à jour son programme Euro Medium Term Notes (EMTN) auprès de la Commission de Surveillance du

Secteur Financier (Luxembourg). Le montant du programme s'élève à 1,0 milliard d'euros et autorise l'émission de titres assimilables à des obligations ordinaires d'une durée d'un mois à trente ans. Au 31 décembre 2011, l'encours des titres émis s'élève à 69,9 millions d'euros (64,4 millions d'euros au 31 décembre 2010). Imerys dispose également d'un programme de billets de trésorerie d'un plafond de 800,0 millions d'euros (800,0 millions d'euros au 31 décembre 2010) noté P-2 par Moody's (P-3 au 31 décembre 2010).

Au 31 décembre 2011, l'encours des billets émis s'élève à 98,0 millions d'euros (18,5 millions d'euros au 31 décembre 2010). Imerys dispose au 31 décembre 2011 d'un montant de facilités bancaires disponibles de 1 505,4 millions d'euros (1 086,6 millions d'euros au 31 décembre 2010) dont une partie sécurise les billets de trésorerie émis, conformément à la politique financière du Groupe.

Risque de liquidité du marché

Description du risque. Le risque de liquidité du marché est le risque par lequel une ressource financière non confirmée (billet de trésorerie, crédit bancaire et intérêts courus, autre dette et disponibilités) ne serait pas renouvelée.

Gestion du risque. Les ressources financières constituent la principale variable d'ajustement des capacités de financement dont Imerys dispose. Ces capacités existent soit sous forme de dette financière mobilisée, soit sous forme d'engagements de financement accordés par des établissements bancaires de premier rang. Les ressources financières à moyen terme fournies par les lignes bilatérales ou le crédit syndiqué peuvent être utilisées sur des périodes de tirage très courtes (de 1 à 12 mois) tout en restant disponibles sur des maturités plus longues (5 ans). Au cours du deuxième semestre 2011, le Groupe a sécurisé près de 1,0 milliard d'euros de lignes bancaires bilatérales à l'horizon 2015-2016, afin d'augmenter et diversifier ses ressources financières en allongeant leur maturité moyenne. Les ressources financières du Groupe s'établissent à 2 759,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 (2 231,7 millions au 31 décembre 2010). Imerys gère le montant de ses ressources financières en le comparant régulièrement au montant de ses utilisations afin de mesurer par différence les disponibilités financières auxquelles le Groupe peut avoir accès.

L'appréciation de la solidité des ressources financières est mesurée par leur montant et leur maturité moyenne, tel qu'analysé ci-après :

(en millions d'euros)	2011	2010
Ressources financières par échéance (en millions d'euros)		
Échéance à moins d'un an	50,0	167,0
Échéance de un à cinq ans	2 116,2	1 474,8
Échéance supérieure à cinq ans	593,0	589,9
Total	2 759,2	2 231,7
Ressources financières par nature (en millions d'euros)		
Ressources obligataires	1 004,2	994,7
Eurobond / EMTN	803,0	803,0
Placements privés	201,2	191,7
Ressources bancaires	1 755,0	1 237,0
Crédit syndiqué	750,0	750,0
Diverses lignes bilatérales	1 005,0	487,0
Total	2 759,2	2 231,7
Durée de vie moyenne des ressources financières (en années)		
Ressources obligataires	5,2	6,1
Ressources bancaires	3,0	2,0
Total	3,8	3,8

Le tableau ci-après évalue les ressources financières disponibles après remboursement des financements issus de ressources non confirmées. Il mesure l'exposition réelle d'Imerys à une crise d'illiquidité des marchés financiers et bancaires. Au 31 décembre 2011, le montant des ressources financières disponibles, après remboursement des ressources non confirmées, s'élève ainsi à 1 310,2 millions d'euros (1 005,5 millions d'euros au 31 décembre 2010) donnant au Groupe une large flexibilité et un gage de solidité financière.

(en millions d'euros)	2011			2010		
	Ressources	Utilisation	Disponible	Ressources	Utilisation	Disponible
Emprunt obligataire	1 004,2	1 004,2	0,0	994,7	994,7	0,0
Billets de trésorerie	-	98,0	(98,0)	-	18,5	(18,5)
Crédits bancaires confirmés	1 755,0	249,6	1 505,4	1 237,0	150,4	1 086,6
Crédits bancaires et intérêts courus	-	34,4	(34,4)	-	35,6	(35,6)
Autres dettes et disponibilités	-	62,8	(62,8)	-	27,0	(27,0)
Total	2 759,2	1 449,0	1 310,2	2 231,7	1 226,2	1 005,5

Risque de conversion des états financiers

Description du risque. Le risque de conversion des états financiers est une forme de risque de change par laquelle la valeur en euro des états financiers d'une activité à l'étranger est susceptible de se détériorer du fait d'une évolution défavorable du taux de change de la monnaie fonctionnelle de cette activité.

Gestion du risque. Imerys couvre une partie de ses investissements nets dans ses activités à l'étranger par des prêts spécifiquement affectés à leur financement à long terme et par la proportion de son endettement financier libellée en monnaies étrangères. Les différences de change générées par ces prêts et emprunts qualifiés

de couvertures d'investissements nets dans des activités à l'étranger, sont comptabilisées en capitaux propres afin de neutraliser, dans une certaine mesure, les gains ou pertes de conversion des investissements nets couverts. Au 31 décembre 2011, les emprunts et swaps de change couvrant des investissements nets dans les entités étrangères sont les suivants : 632,9 millions de dollars américains, 1 000,0 millions de yens, 35,0 millions de francs suisses, 34,3 millions de livres sterling et 5,5 millions de dollars Singapour (379,8 millions de dollars américains, 1 000,0 millions de yens, 35,0 millions de francs suisses, 0,0 million de livre sterling et 5,5 millions de dollars Singapour au 31 décembre 2010).

Le tableau ci-après décrit la dette financière avant et après impact des swaps de change de monnaies étrangères.

(en millions d'euros)	2011			2010		
	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change	Avant swap de change	Swap de change	Après swap de change
Euro	933,4	(95,6)	837,8	931,4	(51,6)	879,8
Dollar américain	405,2	152,0	557,2	198,7	121,9	320,6
Yen japonais	85,8	(37,1)	48,7	79,5	(32,0)	47,5
Autres monnaies étrangères	24,6	(19,3)	5,3	16,6	(38,3)	(21,7)
Total	1 449,0	0,0	1 449,0	1 226,2	0,0	1 226,2

Au 31 décembre 2011, la proportion de la dette financière dans chaque monnaie étrangère, après swap, s'établit de la façon suivante :

(en millions d'euros)	Euro	Dollar américain	Yen japonais	Autres monnaies étrangères	Total
Dette financière brute	837,8	557,2	48,7	5,3	1 449,0
Trésorerie nette et valeurs mobilières de placement	(221,5)	(56,7)	(11,3)	(128,4)	(417,9)
Dette financière nette au 31 décembre 2011	616,3	500,5	37,4	(123,1)	1 031,1

Sensibilité des swaps de change à la variation des taux de change.

Champ d'application. Portefeuille de swaps de change qualifiés de couvertures d'investissements nets dans les entités étrangères détenus au 31 décembre 2011.

Variation. + 10,0 % (respectivement - 10,0 %) sur les taux de change de l'intégralité des monnaies étrangères des swaps de change du portefeuille au 31 décembre 2011.

Résultats. Diminution des capitaux propres de 18,1 millions d'euros (respectivement augmentation de 18,1 millions d'euros).

Note 26 Impôts différés

Variation des impôts différés

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)	2010	Résultat	Change, périmètre et reclassements	2011
Impôts différés actif	68,7	(35,1)	39,0	72,6
Impôts différés passif	(81,8)	16,5	(29,7)	(95,0)
Position fiscale latente nette	(13,1)	(18,6)	9,3	(22,4)

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)	01.01.2010	Résultat	Change, périmètre et reclassements	2010
Impôts différés actif ⁽¹⁾	75,4	(23,5)	16,8	68,7
Impôts différés passif	(63,6)	0,1	(18,3)	(81,8)
Position fiscale latente nette	11,8	(23,4)	(1,5)	(13,1)

(1) Après changement volontaire de méthode comptable sur la comptabilisation des écarts actuariels des avantages du personnel postérieurs à l'emploi (note 2.2).

Analyse des impôts différés par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	2010	Résultat	Change, périmètre et reclassements	2011
Impôts différés actif	173,9	(2,3)	39,1	210,7
Provisions pour avantages du personnel	28,5	(1,7)	12,4	39,2
Autres provisions	27,0	3,1	2,9	33,0
Immobilisations corporelles	59,7	(1,4)	2,5	60,8
Immobilisations incorporelles	(0,5)	-	(0,4)	(0,9)
Immobilisations financières	(4,4)	1,1	8,3	5,0
Actifs et passifs courants	21,4	(0,7)	0,5	21,2
Pertes fiscales reportables	30,3	(3,2)	0,4	27,5
Autres	11,9	0,5	12,5	24,9
Impôts différés passif	(187,0)	(16,3)	(29,8)	(233,1)
Immobilisations corporelles	(157,2)	(19,0)	(21,4)	(197,6)
Immobilisations incorporelles	(0,5)	(0,6)	-	(1,1)
Immobilisations financières	(8,2)	5,4	(0,2)	(3,0)
Actifs et passifs courants	(6,1)	(0,1)	(1,2)	(7,4)
Autres	(15,0)	(2,0)	(7,0)	(24,0)
Position fiscale latente nette	(13,1)	(18,6)	9,3	(22,4)

Pertes fiscales reportables

Des impôts différés actif sont comptabilisés au titre des pertes fiscales reportables lorsque leur récupération est jugée probable et sur un horizon attendu de recouvrement n'excédant pas 5 ans. L'évaluation des impôts différés actif comptabilisés à ce titre tient compte des législations nationales limitant l'utilisation des reports déficitaires, notamment en Allemagne et au Brésil. Les dispositions de ce type adoptées en France en 2011 n'ont aucun impact sur l'évaluation des impôts différés actif en raison de la position bénéficiaire du périmètre français d'intégration fiscale. Au 31 décembre 2011, ces impôts différés actif s'élèvent à 27,5 millions d'euros (30,3 millions d'euros au 31 décembre 2010). A l'inverse, les pertes fiscales et crédits d'impôt n'ayant pas donné lieu à prise en compte d'un impôt différé actif, car leur récupération est jugée incertaine, s'élèvent au 31 décembre 2011 à respectivement 308,3 millions d'euros (303,8 millions d'euros au 31 décembre 2010) et 20,2 millions d'euros (20,8 millions d'euros

au 31 décembre 2010) dont respectivement 275,8 millions d'euros et 19,9 millions d'euros expirent après 2016 ou sont reportables sans limite de temps. Les impôts différés sont calculés en utilisant les taux applicables sur les exercices considérés selon la législation fiscale en vigueur dans chaque pays concerné.

Différences temporelles contrôlées par le Groupe

Aucun impôt différé passif n'est comptabilisé sur les différences temporelles imposables entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres de participation lorsque Imerys est en mesure de contrôler la date de reversement de la différence temporelle et qu'il est probable que cette différence ne s'inversera pas dans un avenir prévisible. Le Groupe estime que l'impôt différé passif non comptabilisé à ce titre au 31 décembre 2011 s'élève à 14,2 millions d'euros (11,6 millions d'euros au 31 décembre 2010).

AUTRES INFORMATIONS

Note 27 Principales entités consolidées

Évolution du périmètre de consolidation

Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie (CRAF). Les Minéraux pour Céramiques, Réfractaires, Abrasifs & Fonderie ont constitué au premier semestre 2011 avec le groupe norvégien Norsk Minerals une coentreprise spécialisée dans l'extraction et la transformation de quartz de haute pureté. L'entité américaine KT Feldspar Corporation, apportée dans la coentreprise par le Groupe, sort donc du périmètre de consolidation. En contrepartie de cet apport, la Branche reçoit un intérêt dans la coentreprise ainsi constituée. La transaction est donc neutre en résultat et en trésorerie. La coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence (note 20).

Minéraux de Performance & Filtration (PFM). Au second semestre 2011, les Minéraux de Performance & Filtration ont acquis le groupe Luzenac, leader mondial de la transformation du talc, élargissant ainsi leur offre fonctionnelle de minéraux (note 16).

Pigments pour Papier & Emballage (PPP). La dernière variation de périmètre de la branche Pigments pour Papier & Emballage a été constituée par l'acquisition du groupe brésilien PPSA au second semestre 2010 (note 16).

Matériaux & Monolithiques (M&M). Le périmètre de consolidation de la branche Matériaux & Monolithiques n'a pas varié de manière significative depuis la cession au premier semestre 2009 de Planchers Fabre, établissement de l'activité Terre Cuite France spécialisé dans les poutrelles en béton. La dernière entrée de périmètre significative dans la branche remonte au premier semestre 2008, lors de l'acquisition de la société Svenska Silikaverken A.B, producteur suédois de produits réfractaires monolithiques.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2011

Dans les tableaux suivants, les pourcentages d'intérêt sont identiques aux pourcentages de contrôle, sauf indication contraire.

Pays			Pays		
Entités	Branches	% d'intérêt	Entités	Branches	% d'intérêt
France					
AGS	CRAF	100,00	Imerys Minéraux France	PFM	100,00
Ardoisières d'Angers	M&M	100,00	Imerys Services	Holding	100,00
Calderys France	M&M	100,00	Imerys Talc Luzenac France	PFM	100,00
Charges Minérales du Périgord	PPP	100,00	Imerys TC	M&M	100,00
Damrec	CRAF	100,00	Mircal	Holding	100,00
Imerys	Holding	Mère	Mircal Europe	Holding	100,00
Imerys Ceramics France	CRAF/PPM	99,99	World Minerals France	PFM	100,00
Europe					
Allemagne					
Calderys Deutschland	M&M	100,00	Treibacher	CRAF	100,00
Imerys Tableware Deutschland	CRAF	100,00	Treibacher Zschornowitz	CRAF	100,00
Autriche					
Calderys Austria	M&M	100,00	Treibacher	CRAF	100,00
Imerys Talc Austria	PFM	100,00			
Belgique					
Calderys Belgium	M&M	100,00	Imerys Talc Belgium	PFM	100,00
Imerys Minéraux Belgique	PPM/PPP	100,00	Timcal Belgium	CRAF	100,00
Espagne					
Celite Hispanica	PFM	100,00	Imerys Tiles Minerals Espana	CRAF	100,00
Finlande					
Calderys Finland	M&M	100,00	Imerys Minerals	PPP	100,00
Hongrie					
Imerys Kiln Furniture Hungary	M&M	100,00			
Italie					
Calderys Italia	M&M	100,00	Imerys Tiles Minerals Italia	CRAF	100,00
Imerys Minerali	PPP	100,00	Treibacher	CRAF	100,00

Pays			Pays		
Entités	Branches	% d'intérêt	Entités	Branches	% d'intérêt
Luxembourg					
World Minerals International Sales	PFM	100,00			
Pays-Bas					
Calderys The Netherlands	M&M	100,00			
Royaume-Uni					
Calderys UK	M&M	100,00	Imerys UK	Holding	100,00
Imerys Minerals	CRAF/PPM/PPP	100,00	UCM Magnesia	CRAF	100,00
Russie					
Calderys	M&M	100,00			
Suède					
Calderys Nordic	M&M	100,00	Imerys Mineral	PPP	100,00
Suisse					
Timcal	CRAF	100,00			
Ukraine					
Calderys Ukraine	M&M	74,90			
États-Unis					
Americarb	PPP	100,00	Imerys Marble	PFM	100,00
Celite Corporation	PFM	100,00	Imerys Paper Carbonates	PPP	100,00
C-E Minerals	CRAF	100,00	Imerys Talc America	PFM	100,00
Ecce Calcium Products	PPM/PPP	100,00	Imerys USA	Holding	100,00
Harborlite Corporation	PFM	100,00	Kentucky Tennessee Clay Company	CRAF	100,00
Imerys Carbonates	PPM/PPP	100,00	Treibacher North America	CRAF	100,00
Imerys Clays	PPM/PPP	100,00	UCM Zirconia	CRAF	100,00
Reste du Monde					
Afrique du Sud					
Calderys South Africa	M&M	73,97 ⁽¹⁾	Ecce Holdings	CRAF	73,97 ⁽¹⁾
Brésil					
Imerys Do Brasil Comercio	PPM/PPP	100,00	Pará Pigmentos	PPP	100,00
Imerys Rio Capim Caulim	PPP	100,00	Treibacher Brasil	CRAF	100,00
Canada					
Imerys Canada	PPP	100,00	Timcal Canada	CRAF	100,00
Chili					
Celite Chile	PFM	100,00			
Chine					
Imerys Astron Advanced Materials	CRAF	100,00	Yingkou Imerys Astron Chemical	CRAF	100,00
Imerys Pigments Wuhu	PPP	100,00			
Inde					
Ace Calderys	M&M	99,91	Imerys Newquest (India)	PPP	74,00
Indonésie					
PT ECC	PPP	51,00			
Japon					
Calderys Japan	M&M	100,00	Imerys Refractory Minerals Japan	CRAF	100,00
Imerys Minerals Japan	PPP	100,00	Niigata GCC	PPP	60,00
Malaisie					
Imerys Minerals Malaysia	PPP	100,00			
Mexique					
Imerys Diatomita Mexico	PFM	100,00	KT Clay de Mexico	CRAF	100,00
Singapour					
Imerys Asia Pacific	PPP	100,00			

Pays			Pays		
Entités	Branches	% d'intérêt	Entités	Branches	% d'intérêt
Taiwan					
Calderys Taiwan	M&M	100,00			

(1) Pourcentage de contrôle : 100,00 %.

Note 28 Taux de change

(en euros)	Monnaies étrangères	2011		2010	
		Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Afrique du Sud	ZAR	10,4830	10,0979	8,8625	9,7013
Brésil	BRL	2,4271	2,3280	2,2264	2,3323
Canada	CAD	1,3215	1,3758	1,3322	1,3655
Chili	CLP (100)	6,7328	6,7267	6,2565	6,7570
Chine	CNY	8,1588	8,9935	8,8220	8,9753
États-Unis	USD	1,2939	1,3916	1,3362	1,3262
Hongrie	HUF (100)	3,1458	2,7941	2,7795	2,7540
Inde	INR	68,8252	64,8708	59,5835	60,5943
Indonésie	IDR (100)	117,3147	122,0615	120,0214	120,4659
Japon	JPY (100)	1,0020	1,1095	1,0865	1,1632
Malaisie	MYR	4,1055	4,2554	4,0950	4,2691
Mexique	MXN	18,0512	17,2913	16,5475	16,7425
Royaume-Uni	GBP	0,8353	0,8678	0,8608	0,8520
Russie	RUB	41,7650	40,8906	40,8200	40,2623
Singapour	SGD	1,6819	1,7488	1,7136	1,8066
Suède	SEK	8,9120	9,0292	8,9655	9,5387
Suisse	CHF	1,2156	1,2331	1,2504	1,3807
Taiwan	TWD	39,2618	40,9176	38,9779	41,7606
Ukraine	UAH	10,3682	11,1150	10,6580	10,5477

Note 29 Parties liées

Parties liées externes à Imerys

Imerys a pour parties liées le groupe canadien Power et le groupe belge Frère-CNP. Ces groupes constituent pour Imerys les ultimes têtes de groupe. Au travers de leur coentreprise Parjointco, ils exercent un contrôle conjoint sur le groupe suisse Pargesa qui contrôle Imerys au travers d'une participation directe dans le groupe belge GBL. Pargesa et GBL sont à ce titre des parties liées d'Imerys. Aucun contrat ne lie Imerys et ses parties liées externes.

Dirigeants d'Imerys

Les dirigeants constituant des parties liées au 31 décembre 2011 sont les seize membres du Conseil d'Administration (seize membres au 31 décembre 2010) et les sept membres du Comité Exécutif (dix membres au 31 décembre 2010).

Les rémunérations et avantages assimilés accordés à ces parties liées sont indiqués dans le tableau ci-après :

(en millions d'euros)	Notes	2011		2010	
		Charge	Dette	Charge	Dette
Avantages à court terme	1	(6,0)	2,6	(5,6)	2,3
Avantages à long terme		-	-	-	-
Jetons de présence	2	(0,7)		(0,6)	0,3
Régimes à prestations définies	3	(3,3)	0,6	(3,3)	1,9
Cotisations aux régimes à cotisations définies		(0,3)	-	(0,4)	-
Indemnités de fin de contrat de travail		-	-	-	-
Paiements en actions	4	(4,0)	-	(4,3)	-
Total		(14,3)	3,2	(14,2)	4,5

Note 1. Avantages à court terme. Ces montants incluent la partie fixe des rémunérations versée au titre de l'exercice et la partie variable due au titre de ce même exercice, mais versée sur l'exercice suivant.

Note 2. Jetons de présence. Ces montants correspondent aux jetons de présence versés aux membres du Conseil d'Administration.

Note 3. Avantages postérieurs à l'emploi. Ces montants correspondent aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi prévus pour les principaux cadres dirigeants des sociétés françaises du Groupe qui remplissent les conditions d'éligibilité requises. Ces montants sont comptabilisés pour les bénéficiaires constituant des parties liées, parmi lesquels certains des principaux cadres dirigeants mentionnés ci-dessus (neuf en 2011, huit en 2010). Le montant maximum de la rente viagère pouvant être versé aux bénéficiaires de ces régimes à compter de la liquidation de leurs droits à la retraite est calculé pour leur garantir une rente viagère :

- d'un montant brut annuel total (après prise en compte des pensions issues des régimes de retraite obligatoires et complémentaires) de 60,0 % de leur salaire de référence, ce salaire de référence étant limité à 22 fois le plafond annuel de la Sécurité Sociale française ;
- sous réserve d'un plafond de versement égal à 25,0 % dudit salaire de référence des 12 derniers mois civils précédant la radiation des effectifs du Groupe.

Note 4. Paiements en actions. Ce montant correspond à la charge comptabilisée au titre des options de souscription d'actions Imerys et des actions gratuites attribuées aux parties liées.

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys

Les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi au profit des membres du personnel d'Imerys constituent des parties liées. Le montant des cotisations à des fonds externes comptabilisé en charges en 2011 s'élève à 24,8 millions d'euros (32,0 millions d'euros en 2010), dont principalement 14,2 millions d'euros à Imerys UK Pension Fund Trustees Ltd., Royaume-Uni (13,9 millions d'euros en 2010) et 6,4 millions d'euros à Sun Trust Bank, États-Unis (9,8 millions d'euros en 2010).

FCPE Imerys Actions

Le FCPE Imerys Actions est géré par BNP Paribas Asset Management SAS. Sa gestion est contrôlée par un Conseil de Surveillance de 14 membres composé à parité égale de représentants de porteurs de parts et de représentants d'Imerys. Imerys exerçant, avec la communauté des porteurs de parts, un contrôle conjoint sur le FCPE Imerys Actions, le FCPE Imerys Actions constitue une partie liée. Les montants comptabilisés en 2011 (et 2010) au titre du FCPE Imerys Actions sont non significatifs.

Note 30 Engagements

Dans le cadre de ses activités, Imerys est tenu vis-à-vis des tiers à des obligations, souvent subordonnées à des conditions ou événements ultérieurs, qui ne remplissent pas (ou partiellement) les critères de comptabilisation de passifs, mais pourront avoir une incidence sur sa situation financière future. La partie non

comptabilisée de l'obligation est désignée ci-après par le terme d'engagement. Recensés conformément aux normes comptables en vigueur, les engagements significatifs du Groupe, donnés et reçus, sont présentés ci-après.

Engagements donnés

(en millions d'euros)	Notes	2011	2010
Location simple	1	144,9	134,3
Réhabilitation des sites	2	25,5	15,5
Engagements liés aux activités opérationnelles	3	280,0	328,7
Engagements liés à la trésorerie	4	38,2	42,9
Autres engagements	5	19,2	19,5
Total		507,8	540,9

Note 1. Location simple. Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location de biens immobiliers, de biens d'équipement, de wagons, de camions et de véhicules, dans lesquels Imerys est preneur. Ces engagements s'élèvent à 144,9 millions d'euros, dont 23,1 millions d'euros pour 2012, 64,5 millions d'euros pour la période 2013 à 2016 et 57,3 millions d'euros au-delà.

Note 2. Réhabilitation des sites. Ces montants correspondent aux cautions et garanties obtenues auprès d'établissements financiers conformément aux exigences légales, diminuées des provisions comptabilisées (*note 24.2*).

Note 3. Engagements liés aux activités opérationnelles. Ces engagements correspondent à des engagements d'achat ferme pris par Imerys dans le cadre de contrats d'achat de biens, de services, d'énergie et de transport. Ces engagements comprennent notamment deux engagements d'achat de prestations de services

dont l'objectif est de garantir la logistique du Groupe jusqu'en 2017 (contrat d'affrètement) et 2022 (contrat de stockage et manutention) pour un montant total de 121,5 millions d'euros au 31 décembre 2011 (124,9 millions d'euros au 31 décembre 2010). Les engagements au titre de la fourniture d'énergie (électricité et gaz essentiellement) s'élèvent à 111,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 (111,6 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Note 4. Engagements liés à la trésorerie. Ces engagements correspondent aux lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties, hypothèques et nantissements obtenus par Imerys auprès d'établissements financiers afin de garantir des besoins de trésorerie opérationnelle en faveur de ses clients.

Note 5. Autres engagements. Cette rubrique regroupe l'ensemble des engagements donnés non mentionnés ci-dessus, parmi lesquels les garanties de passifs et les clauses de révision de prix données par le Groupe lors de cessions d'activités.

Engagements reçus

(en millions d'euros)

	Notes	2011	2010
Location simple	1	1,5	1,6
Engagements liés aux activités opérationnelles	2	77,5	28,5
Engagements liés à la trésorerie	3	0,9	1,6
Autres engagements	4	100,4	13,2
Total		180,3	44,9

Note 1. Location simple. Les engagements de location simple correspondent à des engagements de paiement de loyers futurs dans le cadre de contrats de location dans lesquels Imerys est bailleur.

Note 2. Engagements liés aux activités opérationnelles. Ces engagements correspondent à des engagements d'achat ferme pris par des clients en faveur d'Imerys dans le cadre de contrats de vente de biens et de prestations de service.

Note 3. Engagements liés à la trésorerie. Ces engagements correspondent aux lettres de crédit ainsi qu'aux cautions, garanties,

hypothèques et nantissements obtenus par certains fournisseurs auprès de leurs établissements financiers afin de garantir leurs besoins de trésorerie opérationnelle en faveur d'Imerys.

Note 4. Autres engagements. Cette rubrique regroupe l'ensemble des engagements reçus non mentionnés ci-dessus, parmi lesquels les garanties de passifs et clauses de révision de prix en faveur du Groupe lors d'acquisitions d'activités. Imerys bénéficie ainsi d'une garantie de passif de 97,0 millions d'euros reçue du groupe Rio Tinto au titre de l'acquisition en 2011 du groupe Luzenac (*note 16*).

Note 31 Événements postérieurs à la date de clôture

Les états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2011 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de sa réunion du 15 février 2012. Aucun événement significatif n'est à reporter entre la date de clôture et celle du Conseil d'Administration.

Sauf indications contraires, toutes les valeurs indiquées dans les tableaux sont exprimés en milliers d'euros.

5.2 ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

COMMENTAIRES FINANCIERS

Les comptes de la société Imerys (ou la «Société») ne donnent qu'une image très partielle de la réalité économique et financière du Groupe que seuls les comptes consolidés reflètent.

En 2011, le résultat net de la Société s'élève à 9,6 millions d'euros, le résultat 2010 s'élevait à 83,6 millions d'euros.

Les faits marquants de l'exercice 2011 ont été :

L'acquisition du groupe Luzenac par le groupe Imerys en date du 1^{er} août 2011. La société Imerys a financé l'acquisition de cinq sociétés par la société Mircal SA pour 243,4 millions de dollars américains et la société Imerys Talc Holding US pour 79,1 millions de dollars américains, en utilisant les lignes bilatérales de financement dont elle dispose.

L'évolution des ressources financières. Du fait principalement de cette acquisition, les dettes financières d'Imerys SA augmentent de 245,1 millions d'euros en 2011.

Les participations augmentent légèrement de 1,0 million d'euros suite à la souscription à l'augmentation de capital de la société Imerys Services pour un montant de 1,0 million d'euros et à la cession des titres de la société The Quartz Corp SA à la société Mircal SA. Les créances rattachées à des participations directes et aux autres filiales du Groupe augmentent pour un montant net de 91,3 millions d'euros en 2011.

La Société a sécurisé en 2011 près d'un milliard d'euros de lignes bancaires bilatérales à l'horizon 2015 - 2016, lui permettant ainsi d'augmenter et de diversifier ses ressources financières : ces dernières s'établissent à 2 759,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

L'augmentation de la perte d'exploitation. Le chiffre d'affaires augmente de 4,2 millions d'euros du fait d'une hausse des services facturés aux filiales. Les autres produits diminuent de 5,4 millions d'euros compte tenu de la reprise en 2010 d'une provision pour retraite de 5,6 millions d'euros suite au versement d'un montant de 5,0 millions d'euros pour un plan retraite afin de couvrir par des actifs financiers les engagements afférents à ce plan.

Les charges d'exploitation de la Société augmentent de 4,5 millions d'euros en 2011. Cela résulte de charges de personnel, en hausse de 2,0 millions d'euros, suite à la constitution d'une provision de 1,4 million d'euros correspondant au transfert futur d'actions propres de la Société dans le cadre d'un plan d'attribution gratuite d'actions. Cela comprend également l'attribution gratuite d'actions propres évaluées à 5,9 millions d'euros et partiellement provisionnées en 2010 pour un montant de 4,1 millions d'euros.

Les achats et services extérieurs augmentent également de 6,8 % à - 38,4 millions d'euros du fait de la hausse des services extérieurs liés aux projets d'acquisitions. Les dotations sont stables.

Au total, la perte d'exploitation augmente de 5,7 millions d'euros.

La diminution du résultat financier. Le résultat financier s'établit à 9,7 millions d'euros en 2011 contre 101,3 millions d'euros en 2010. La Société a perçu 103,4 millions d'euros de dividendes en 2011, montant équivalent à celui perçu en 2010. Par ailleurs, la Société a enregistré en 2011 une perte nette de change de - 16,1 millions d'euros contre un gain net de + 10,8 millions d'euros en 2010 ; parallèlement des provisions nettes pour risque de change avaient été reprises en 2010 pour + 41,6 millions d'euros et sont dotées en 2011 pour - 23,9 millions d'euros. Les impacts de change nets des provisions passent donc de + 52,4 millions d'euros en 2010 à - 40,0 millions d'euros en 2011 et expliquent principalement la baisse du résultat financier. Enfin, les charges financières nettes diminuent de + 14,5 millions d'euros compte tenu du débouclage de deux instruments de couverture de taux pour un montant total de + 14,6 millions d'euros.

La baisse du résultat net. Le résultat net ressort à + 9,6 millions d'euros. Sa diminution de - 74,0 millions d'euros par rapport à l'exercice 2010 provient principalement de la baisse du résultat courant commentée ci-dessus (exploitation et financier) pour - 97,3 millions d'euros, en partie compensée par le gain de l'imputation du résultat fiscal d'Imerys SA sur les résultats positifs des filiales du Groupe dans le cadre de l'intégration fiscale française.

5.2.1 ÉTATS FINANCIERS

■ COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	2011	2010
Produits d'exploitation		23 402	24 597
Prestations de services		23 102	18 874
Autres produits et reprises de provisions		300	5 723
Charges d'exploitation		(72 325)	(67 840)
Achats et services extérieurs		(38 412)	(35 955)
Impôts et taxes		(915)	(624)
Charges de personnel		(27 757)	(25 799)
Amortissements, dépréciations et provisions		(4 303)	(4 462)
Autres charges		(938)	(1 000)
Résultat d'exploitation		(48 923)	(43 243)
Résultat financier	10	9 670	101 269
Produits des participations		103 410	103 384
Charges financières nettes		(40 123)	(54 590)
Dotations et reprises de dépréciations et provisions		(37 565)	41 635
Gains et pertes de change		(16 052)	10 840
Résultat courant		(39 253)	58 026
Résultat exceptionnel	11	(516)	2 825
Produits exceptionnels		4 257	5 880
Charges exceptionnelles		(4 773)	(3 055)
Impôts sur les bénéfices	12	49 412	22 794
Résultat net		9 643	83 645

■ BILAN

(en milliers d'euros)

	Notes	2011	2010
Immobilisations incorporelles nettes		1 073	1 337
Immobilisations incorporelles	13	9 151	8 708
Amortissements cumulés	13	(8 078)	(7 371)
Immobilisations corporelles nettes		2 037	2 005
Immobilisations corporelles	13	6 870	6 284
Amortissements cumulés	13	(4 833)	(4 279)
Participations nettes		3 308 178	3 307 210
Participations	14	3 311 181	3 310 213
Dépréciations	14 - 20	(3 003)	(3 003)
Créances rattachées à des participations directes et autres filiales - Valeur nette		608 083	516 812
Créances rattachées à des participations directes et autres filiales	15 - 17	608 083	516 812
Autres immobilisations financières	16 - 17	172	2 263
Actif immobilisé		3 919 543	3 829 627
Autres créances	17	40 432	13 261
Instruments financiers		958	179
Valeurs mobilières de placement	18	190 508	164 620
Trésorerie et équivalents de trésorerie		1 257	2 596
Actif circulant		233 155	180 656
Comptes de régularisation	17	56 165	35 736
Actif		4 208 863	4 046 019
Capital social		150 285	150 948
Primes d'émission, de fusion, d'apport		319 580	338 358
Réserves		959 048	959 031
Report à nouveau		362 061	369 030
Résultat net de l'exercice		9 643	83 645
Capitaux propres	19	1 800 617	1 901 012
Provisions pour risques et charges	20	77 245	43 878
Dettes financières	21	2 292 865	2 047 756
Dettes diverses	21	16 232	25 429
Instruments financiers	21	707	138
Dettes		2 309 804	2 073 323
Comptes de régularisation	21	21 197	27 806
Capitaux propres et passifs		4 208 863	4 046 019

■ FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	2011	2010
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net	9 643	83 645
Charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
Amortissements	1 976	2 234
Dépréciations et provisions	36 138	(43 783)
Résultat sur cessions d'éléments d'actifs	1 215	5
Capacité d'autofinancement	48 972	42 101
Variation du besoin en fonds de roulement	(36 588)	(6 277)
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	12 384	35 824
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations		
Incorporelles et corporelles	(1 115)	(1 340)
Financières (titres et actifs liés)	(1 000)	(15 654)
Cessions d'immobilisations		
Financières (titres et actifs liés)	909	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(1 206)	(16 994)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Variation des dettes financières	214 681	90 480
Variation des prêts et autres immobilisations financières	(91 270)	31 652
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	123 411	122 132
Opérations sur capitaux propres		
Augmentation de capital	5 453	6 090
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(24 894)	(7 062)
Dividendes distribués	(90 599)	(75 505)
Flux des opérations sur capitaux propres	(110 040)	(76 477)
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	24 549	64 485

(en milliers d'euros)	2011	2010
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	167 216	102 731
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	24 549	64 485
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	191 765	167 216

■ DÉTAIL DES MOUVEMENTS SUR ACTIONS PROPRES

(en milliers d'euros)	2011	2010
Valeur brute des actions propres en immobilisations au 1^{er} janvier	5 938	6
Acquisitions d'actions propres	27 004	12 994
Cessions d'actions propres	-	-
Transfert d'actions propres (actions gratuites)	(5 938)	-
Réduction de capital par annulation d'actions propres	(24 894)	(7 062)
Valeur brute des actions propres en immobilisations au 31 décembre	2 110	5 938

5.2.2 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS SOCIAUX

■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	209	■ AUTRES INFORMATIONS	221
Note 1 Immobilisations incorporelles et corporelles	209	Note 23 Engagements hors bilan	221
Note 2 Immobilisations financières	209	Note 24 Autres engagements vis-à-vis des filiales	221
Note 3 Créances et dettes en monnaies étrangères	209	Note 25 Engagements sur risque de change	221
Note 4 Position globale de change	210	Note 26 Engagements sur risque de taux	222
Note 5 Valeurs mobilières de placement	210	Note 27 Engagements sur risque relatif au prix de l'énergie	222
Note 6 Provisions	210	Note 28 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)	222
Note 7 Risques relatifs aux marchés financiers	210	Note 29 Principaux actionnaires	222
Note 8 Intégration fiscale	211	Note 30 Effectif au 31 décembre 2011	223
Note 9 Transferts de charges	211	Note 31 Droit individuel à la formation au 31 décembre 2011	223
■ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT	212	Note 32 Rémunérations allouées aux membres des organes sociaux	223
Note 10 Résultat financier	212	Note 33 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	223
Note 11 Résultat exceptionnel	212	Note 34 Affectation du résultat (en application des dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce)	223
Note 12 Impôts sur les bénéfices	213	Note 35 Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2011	224
■ NOTES SUR LE BILAN	214		
Note 13 Variations des immobilisations incorporelles et corporelles	214		
Note 14 Variations du poste titres de participation	214		
Note 15 Créances rattachées à des participations	214		
Note 16 Autres immobilisations financières	214		
Note 17 Autres créances	215		
Note 18 Valeurs mobilières de placement	215		
Note 19 Variation des capitaux propres	216		
Note 20 Dépréciations et provisions	217		
Note 21 Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2011	219		
Note 22 Produits à recevoir et charges à payer	220		

■ PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode normalement retenue est l'évaluation avec coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

Les états financiers sociaux sont présentés avec une période comparative au titre de l'exercice N-1. L'information comparative au titre de l'exercice N-2 est incorporée par référence aux états financiers inclus dans le document de référence de l'exercice N-2 (*section 8.4 du chapitre 8 du Document de Référence*).

Note 1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis sur 3 ans selon le mode linéaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les amortissements pratiqués sont représentatifs de l'amortissement économique ; en conséquence, il n'a pas été constaté d'amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Les modes et les durées d'amortissement sont les suivants :

- matériel et outillage : mode linéaire, sur 10 ans ;
- installations et mobilier de bureau : mode linéaire, sur 5 et 10 ans ;
- matériel de bureau : mode linéaire, sur 5 ans ;
- matériel informatique : mode linéaire, sur 3 ans.

Note 2 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'usage. La valeur d'usage s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs et les perspectives de rentabilité, de la quote-part de situation nette convertie détenue pour les titres et de la valeur de l'actif net. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan,

cette dernière n'est pas modifiée. Dans le cas contraire, une provision pour dépréciation des titres est enregistrée.

Les pertes latentes générées par les fluctuations des monnaies étrangères dans lesquelles sont libellés les titres détenus de façon durable n'ont pas vocation à se réaliser. Par conséquent, les pertes de change latentes ne constituent pas un critère suffisant pour justifier de manière systématique une provision pour dépréciation.

Note 3 Créances et dettes en monnaies étrangères

Les créances et dettes en monnaies étrangères sont converties au cours de clôture.

Note 4 Position globale de change

Lorsque, pour des opérations dont les termes sont suffisamment voisins, les pertes et gains latents peuvent être considérés comme concourant à une position globale de change, le montant de la dotation à la provision pour perte de change est limité à l'excédent de pertes sur les gains latents.

Note 5 Valeurs mobilières de placement

Leur valeur d'usage est déterminée au cours moyen du dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au dernier prix de rachat connu pour les SICAV et à la dernière valeur liquidative pour les parts de fonds communs de placement. Les moins-values potentielles font l'objet d'une provision pour dépréciation, les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Note 6 Provisions

Provisions pour risques

Les provisions pour risques couvrent des risques identifiés. Elles sont déterminées de la manière suivante :

- les provisions pour risques de gestion comprennent notamment les litiges en cours liés aux activités courantes ;
- les provisions pour restructurations concernent des plans de réorganisation officiellement décidés et engagés avant la clôture de l'exercice ;
- les provisions pour risques relatifs à l'évolution financière de certaines participations sont déterminées en fonction des derniers éléments financiers disponibles et des perspectives d'évolution.

Provisions pour charges

Elles comprennent essentiellement :

- les provisions pour les régimes complémentaires de retraite et pensions à verser aux anciens salariés ;
- la charge correspondant aux indemnités de départ à la retraite, calculée selon la méthode des unités de crédit projetées.

Imerys applique la recommandation CNC 2003-R01 en matière d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

Note 7 Risques relatifs aux marchés financiers

En qualité de société holding, tête du Groupe, la Société met en œuvre la politique de gestion des risques relatifs aux marchés financiers identifiés au sein du Groupe (risques de change, de taux d'intérêt, risque sur énergie).

Les principaux risques et instruments sont indiqués ci-dessous :

- les instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de change sont principalement des contrats d'achats et ventes à terme de monnaies étrangères ainsi que des options de change. Une position globale de change est établie lorsque des opérations en monnaies étrangères (éléments couverts et instruments de couverture) se traduisent par la comptabilisation symétrique d'un actif et d'un passif présentant des caractéristiques voisines. Les options respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques requises pour être qualifiées comptablement de couverture, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées ;
- la Société met en œuvre des swaps et options pour couvrir le risque de taux. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts ;
- pour couvrir le risque inhérent au prix de l'énergie affectant ses participations, la Société utilise des contrats d'options ainsi que des contrats d'achats et ventes à terme. Les charges et produits relatifs aux instruments de couverture des risques de la Société sont enregistrés au compte de résultat symétriquement à l'enregistrement des charges et produits sur éléments couverts. Les options et les contrats relatifs à la couverture des risques des participations de la Société respectant la politique du Groupe en termes de gestion des risques, mais ne présentant pas les caractéristiques requises pour être qualifiées comptablement de couverture dans les comptes de la Société, donnent lieu à l'enregistrement d'une provision pour risques et charges lorsque la valeur de marché à la clôture est inférieure à la valeur d'origine du contrat. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Note 8 Intégration fiscale

Depuis 1993, la société Imerys et certaines de ses filiales françaises sont imposées selon l'article 223 A du Code général des impôts relatif à la fiscalité de groupe. Le périmètre de l'intégration fiscale enregistre en 2011 deux sorties : The Quartz Corp SA (anciennement, Parnasse 28) et Rieux Réfractaires, et trois entrées : Doyet Terre Cuite, La Française des Tuiles et Briques et Parnasse 30. Il est composé au 31 décembre 2011 des vingt-neuf sociétés mentionnées ci-dessous :

■ AGS	■ KPCL KVS
■ Ardoisières d'Angers	■ La Française des Tuiles et Briques
■ Calderys France	■ Mircal
■ Charges Minérales du Périgord	■ Mircal Brésil
■ Damrec	■ Mircal Chili
■ Doyet Terre Cuite	■ Mircal China
■ IGM For Fibre Glass	■ Mircal Europe
■ Imerys	■ Parimetal
■ Imerys Ceramics France	■ Parnasse 22
■ Imerys Foundry Minerals Europe	■ Parnasse 25
■ Imerys Kiln Furniture France	■ Parnasse 27
■ Imerys Minéraux France	■ Parnasse 30
■ Imerys Services	■ PLR Réfractaires SAS U
■ Imerys Tableware France	■ World Minerals France
■ Imerys TC	

Au sein du groupe fiscal dont la société Imerys est la tête de groupe, les relations sont régies par une convention dont les principes sont résumés ci-dessous :

- les sociétés intégrées fiscalement bénéficient d'une situation identique à celle qui aurait été la leur, en l'absence d'intégration ;
- toutes les charges complémentaires sont enregistrées chez la société Imerys qui bénéficie en contrepartie des économies éventuelles engendrées par ce régime.

Note 9 Transferts de charges

Les postes "transferts de charges" correspondent principalement à :

- des transferts de charges à des comptes de bilan (frais d'émission des emprunts, frais sur augmentation de capital) ;
- des transferts d'une catégorie de charges à une autre catégorie de charges (charges d'exploitation transférées en charges exceptionnelles ou financières et réciproquement).

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

Note 10 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2011	2010
Produits financiers	299 267	307 334
Produits des participations ⁽¹⁾	103 410	103 384
Produits nets des placements ⁽¹⁾	51 087	29 513
Reprises de provisions et transferts de charges	29 680	72 665
Gains de change	115 090	101 772
Charges financières	289 597	206 065
Intérêts financiers et charges sur instruments financiers ⁽²⁾	91 210	84 103
Dotations aux amortissements et provisions financiers	67 245	31 030
Pertes de change	131 142	90 932
Résultat financier	9 670	101 269
<i>(1) dont produits concernant des entreprises liées</i>	<i>112 295</i>	<i>112 479</i>
<i>(2) dont charges concernant des entreprises liées</i>	<i>16 264</i>	<i>9 948</i>

En 2011, la Société a perçu 103,4 millions d'euros de dividendes.

En tant que holding de participation, la société Imerys gère son risque de change bilatéral, notamment celui portant sur l'évolution des actifs nets détenus directement et indirectement par la Société à l'étranger et celui résultant des prêts et avances accordés aux filiales et entreprises liées à la Société dans le cadre des conventions de trésorerie intra-groupe. Pour ce faire, la proportion de l'endettement financier libellé en autres monnaies étrangères que l'euro est

ajustée. Sur cet ajustement, Imerys a enregistré sur 2011 une perte de change nette de 16,1 millions d'euros (un gain de 10,8 millions d'euros avait été réalisé en 2010) principalement issu de la couverture d'investissements réalisés à l'étranger par Imerys.

Pour mémoire, dans le même temps, les actifs détenus dans les filiales ne font pas l'objet d'une réévaluation des titres de participation figurant au bilan.

Note 11 Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2011	2010
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	(1 215)	(5)
Autres produits exceptionnels	13	61
Reprises de provisions et transferts de charges	3 334	3 279
Dotations aux provisions	(2 542)	(508)
Autres charges exceptionnelles	(106)	(2)
Résultat exceptionnel	(516)	2 825

Les plus et moins-values sur cessions d'actifs en 2011 concernent la cession de la participation non significative qu'Imerys détenait dans la société Eramet, la cession des titres de la société The Quartz Corp SA à la société Mircal SA et la cession des titres Quadrem dégageant une moins-value de 1,3 million d'euros.

Les reprises de provisions au 31 décembre 2011 concernent une provision pour restructuration Groupe (1,6 million d'euros), une provision pour risques liés au personnel (0,3 million d'euros) et une provision pour charges exceptionnelles (1,5 million d'euros).

Une provision pour restructuration Groupe (2,0 millions d'euros), et une provision pour risques liés au personnel pour un montant de 0,5 million d'euros sont constituées en 2011.

Note 12 Impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	2011	2010
Impôts sur les plus-values à long terme	-	-
Impôts sur les bénéfices	49 412	22 794
Total	49 412	22 794

Répartition de la charge d'impôts de la Société

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts	Résultat après impôts
Résultat courant	(39 253)	-	(39 253)
Résultat exceptionnel	(516)	-	(516)
Incidence de l'intégration fiscale	-	49 412	49 412
Total	(39 769)	49 412	9 643

En application des termes des conventions d'intégration fiscale signées par chacune des sociétés du Groupe, la charge ou le produit d'impôt enregistré dans les comptes d'Imerys est constitué par :

- la charge d'impôt de la Société, calculée comme si elle n'était pas intégrée fiscalement ;
- le montant net des charges et produits complémentaires résultant de l'intégration.

À ce titre, pour l'exercice 2011, Imerys a comptabilisé un produit de 49,4 millions d'euros.

À son niveau, Imerys enregistre en 2011 un déficit de 125,9 millions d'euros, qui a été utilisé par le Groupe intégré conformément aux règles de l'intégration fiscale. À la clôture de l'exercice 2011, le solde des déficits à court terme reportables s'élève à 656,8 millions d'euros.

Variation des impôts différés ou latents (base des impôts différés)

Nature (en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2011		Au 31 décembre 2010	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Différences temporelles	52 994	92 554	29 059	60 738
Déductibles l'année suivante	-	67 132	-	30 163
Déductibles ultérieurement	-	4 225	-	2 769
Charges déduites ou produits imposés fiscalement et non encore comptabilisés	52 994	21 197	29 059	27 806
Éléments de taxation éventuelle	-	273 471	-	273 471
Réserve spéciale des plus-values à long terme	-	273 471	-	273 471
Autres	-	-	-	-

NOTES SUR LE BILAN

Note 13 Variations des immobilisations incorporelles et corporelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut 31/12/2010	Acquisitions	Cessions	Montant brut 31/12/2011
Immobilisations incorporelles	8 708	443	-	9 151
Immobilisations corporelles	6 284	587	1	6 870
Total immobilisations brutes	14 992	1 030	1	16 021

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements 31/12/2010	Dotations	Reprises	Amortissements 31/12/2011
Amortissements des immobilisations incorporelles	7 371	707	-	8 078
Amortissements des immobilisations corporelles	4 279	554	-	4 833
Total amortissements des immobilisations	11 650	1 261	0	12 911

Note 14 Variations du poste titres de participation

La valeur brute des titres de participation augmente de 1,0 million d'euros, suite à l'augmentation de capital de la société Imerys Services.

Les provisions pour dépréciation restent inchangées depuis 2005. Elles s'élèvent à 3,0 millions d'euros et concernent les titres d'une filiale dont l'activité est arrêtée.

Note 15 Créances rattachées à des participations

La valeur brute des créances rattachées à des participations augmente de 91,3 millions d'euros. Les créances rattachées à des participations sont régies par des contrats de prêts et des conventions de crédit intra-groupe destinées à optimiser la gestion de trésorerie.

Note 16 Autres immobilisations financières

Ce poste comprenait 19 797 actions Quadrem détenues par Imerys depuis le 11 octobre 2000, d'une valeur brute de 2,1 millions d'euros. Cette participation d'Imerys a été cédée en janvier 2011. Au 31 décembre 2011, les autres immobilisations financières sont essentiellement constituées de dépôts donnés.

Note 17 Autres créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Créances rattachées à des participations	608 083	510 021	71 437	26 625
Créances rattachées à des participations directes	253 372	253 372	-	-
Créances rattachées aux autres filiales du Groupe	354 711	256 649	71 437	26 625
Autres immobilisations financières	172	-	-	172
Autres créances	40 432	39 607	784	41
Créances d'exploitation	39 300	39 300	-	-
Prime d'émission des obligations	1 132	307	784	41
Compte de régularisation	56 165	54 575	1 090	500
Charges constatées d'avance ⁽¹⁾	1 411	1 173	238	-
Frais d'émission des emprunts obligataires	1 761	409	852	500
Écarts de conversion actif	52 993	52 993	-	-
Total	704 852	604 203	73 311	27 338

(1) Les charges constatées d'avance sont constituées essentiellement des frais sur crédit syndiqué et des achats de services extérieurs.

Note 18 Valeurs mobilières de placement

Valeurs nettes

(en milliers d'euros)	2011	2010
SICAV et Fonds Communs de Placements	188 398	158 682
Actions propres	2 110	5 938
Total	190 508	164 620

Au 31 décembre 2011, la valeur brute des valeurs mobilières de placement s'élève à 190,5 millions d'euros. Aucune provision pour dépréciation de valeurs mobilières de placement n'a été constituée au cours des exercices 2010 et 2011.

Valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2011

Nature	Quantité	Prix de revient unitaire moyen (en euros)	Cours d'inventaire décembre 2011 (en euros)
SICAV BNP	1	56 739,28	56 740,54
SICAV BNP	663	56 740,54	56 740,54
SICAV Calyon	163	230 894,68	230 894,68
SICAV Natixis	667	56 540,58	56 540,58
SICAV SG	1	23 500,01	23 500,85
SICAV SG	1 603	23 500,85	23 500,85
SICAV HSBC	12 120	3 108,77	3 108,77
Actions propres	57 442	36,73	35,59

Note 19 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	Capital	Primes	Réserves ⁽¹⁾			Report à nouveau	Résultat de l'exercice	Total
			légal	réglementées	autres			
Capitaux propres au 01/01/10 avant affectation du résultat net	150 779	339 413	12 725	273 471	670 482	375 039	71 935	1 893 844
Affectation du résultat 2009	-	-	2 353	-	-	(5 923)	(71 935)	(75 505)
Mouvements de l'exercice 2010								
Annulation de 171 627 actions de 2 €	(343)	(6 719)	-	-	-	-	-	(7 062)
Augmentation de capital par création de 42 984 actions	86	-	-	-	-	(86)	-	0
Souscription de 213 302 actions par exercice d'options	426	5 664	-	-	-	-	-	6 090
Résultat 31/12/2010	-	-	-	-	-	-	83 645	83 645
Capitaux propres au 01/01/11 avant affectation du résultat net	150 948	338 358	15 078	273 471	670 482	369 030	83 645	1 901 012
Affectation du résultat 2010	-	-	17	-	-	(6 969)	(83 645)	(90 597)
Mouvements de l'exercice 2011								
Annulation de 532 811 actions de 2 €	(1 065)	(23 829)	-	-	-	-	-	(24 894)
Souscription de 201 172 actions par exercice d'options	402	5 051	-	-	-	-	-	5 453
Résultat 31/12/2011	-	-	-	-	-	-	9 643	9 643
Capitaux propres au 01/01/12 avant affectation du résultat net	150 285	319 580	15 095	273 471	670 482	362 061	9 643	1 800 617
Proposition d'affectation du résultat ⁽²⁾	-	-	-	-	-	(103 071)	(9 643)	(112 714)
Capitaux propres au 01/01/12 avec proposition d'affectation du résultat	150 285	319 580	15 095	273 471	670 482	258 990	0	1 687 903

(1) Les capitaux propres d'Imerys ne comprennent pas d'écarts de réévaluation.

(2) Soumise à l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2012.

Nombre d'actions

	2011	2010
Nombre d'actions en circulation à l'ouverture	75 474 155	75 389 496
Augmentations de capital	201 172	256 286
Réduction de capital	(532 811)	(171 627)
Nombre d'actions en circulation à la clôture	75 142 516	75 474 155

Au titre de l'exercice 2011, les mouvements sur le capital se présentent comme suit :

- le 14 décembre 2011, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales Mixtes des 29 avril 2010 et 28 avril 2011, procédé à l'annulation de 532 811 actions d'auto-contrôle directement acquises sur le marché par la Société et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions d'auto-contrôle a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 1 065 622 euros ;

- le 10 janvier 2012, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 décembre 2011, a constaté que le 31 décembre 2011, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 402 344 euros en conséquence de la levée, au cours de l'exercice 2011, de 201 172 options de souscription d'actions et de la création en conséquence d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

Les informations détaillées relatives au capital social sont données au [paragraphe 6.2.1 du chapitre 6 du Document de Référence](#).

Note 20 Dépréciations et provisions

(en milliers d'euros)	Montant au début de l'exercice	Augmentations			Diminutions ⁽¹⁾			Montant à la fin de l'exercice
		Exploitation	Financières	Exceptionnelles	Exploitation	Financières	Exceptionnelles	
Dépréciation								
Participations	3 003	-	-	-	-	-	-	3 003
Créances clients	19	-	-	-	-	-	-	19
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres immobilisés	-	-	-	-	-	-	-	-
Prime d'émission des obligations	1 764	-	306	-	-	-	-	2 070
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	-	-	-	-
Charges constatées d'avance - avantages futurs du personnel	(2 812)	2 772	-	-	-	-	-	(40)
Total actif	1 974	2 772	306	-	-	-	-	5 052
Provisions								
Provisions pour risques	42 214	1 440	65 792	2 542	(4 169)	(29 059)	(3 334)	75 426
Risques de gestion	7 933	1 440	36	2 000	(4 169)	-	(1 597)	5 643
Provisions pour pertes de change	29 059	-	52 993	-	-	(29 059)	-	52 993
Risques liés au personnel	500	-	-	531	-	-	(300)	731
Risques environnement	3 921	-	19	-	-	-	(1 437)	2 503
Instruments financiers	-	-	12 744	-	-	-	-	12 744
Risques sur filiales et participations	801	-	-	11	-	-	-	812
Provisions pour charges	1 664	270	738	-	(232)	(621)	-	1 819
Pensions	-	-	-	-	-	-	-	-
Avantages futurs du personnel	1 664	270	738	-	(232)	(621)	-	1 819
Autres charges sociales et fiscales	-	-	-	-	-	-	-	-
Total passif	43 878	1 710	66 530	2 542	(4 401)	(29 680)	(3 334)	77 245
Total général	45 852	4 482	66 836	2 542	(4 401)	(29 680)	(3 334)	82 297

(1) Provisions reprises à concurrence des montants utilisés pour 4 402 milliers d'euros.

Au titre de son activité de société tête de groupe, Imerys enregistre des provisions pour risques de gestion et environnement. Elles concernent notamment des garanties de passif liées à l'environnement à la suite de la cession de certaines participations.

Au 31 décembre 2011, une provision pour risques financiers est constituée pour un montant de 12,7 millions d'euros. Cette provision est relative aux opérations de couverture sur monnaies étrangères et sur prix de l'énergie.

En 2011, une provision pour risques a été dotée pour un montant de 1,4 million d'euros au titre de la future attribution gratuite de

57 442 actions propres de la Société. Ces actions propres sont valorisées au 31 décembre 2011 pour un montant total de 2,1 millions d'euros. La provision pour risques dotée en 2010 pour un montant de 4,1 millions d'euros est entièrement reprise en 2011 suite à l'attribution au cours de l'exercice de 136 373 actions propres de la Société.

Certains instruments, conformes à la politique de gestion des risques financiers du Groupe, ne sont pas qualifiés comptablement de couverture chez Imerys SA. Les instruments financiers en portefeuille au 31 décembre 2011 sont présentés en [note 25](#) et suivantes.

Avantages futurs du personnel

Les régimes de retraite concernés correspondent aux régimes de base et complémentaires applicables aux industries de la métallurgie.

La provision pour avantages futurs au personnel est calculée sur la base des hypothèses suivantes :

	Régimes de retraite	Autres avantages à long terme
Taux d'actualisation	3,8%	4,5%
Taux de rendement attendu des actifs du régime	4,0%	-
Taux attendus d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux annuels de rotation :		
■ Cadres et non cadres avant 30 ans	20,0%	20,0%
■ Cadres et non cadres entre 30 et 40 ans	15,0%	15,0%
■ Cadres et non cadres entre 40 et 50 ans	10,0%	10,0%
■ Cadres et non cadres entre 50 et 55 ans	5,0%	5,0%
■ Cadres et non cadres après 55 ans	-	-

Les écarts actuariels sont comptabilisés selon la méthode du "corridor".

Charge nette

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Coût financier	(726)	(12)	(738)	(781)	(12)	(793)
Coût des services rendus	(1 196)	(37)	(1 233)	(1 113)	(30)	(1 143)
Rendement attendu des actifs	621	-	621	513	-	513
Coût des services passés	(1 992)	-	(1 992)	(2 133)	-	(2 133)
(Gains) pertes actuariels	166	17	183	254	(114)	140
Réductions et liquidations	-	-	-	210	-	210
Charge nette comptabilisée	(3 127)	(32)	(3 159)	(3 050)	(156)	(3 206)
Rendement effectif des actifs	677	-	677	816	-	816

Changements de la valeur actualisée des engagements

(en milliers d'euros)	2011			2010		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Engagements à l'ouverture	(20 551)	(435)	(20 986)	(19 415)	(307)	(19 722)
Coût financier	(726)	(12)	(738)	(781)	(12)	(793)
Coût des services rendus	(1 196)	(37)	(1 233)	(1 113)	(30)	(1 143)
Paiements aux bénéficiaires	4 676	2	4 678	931	28	959
Amendements au régime	-	-	-	(1 106)	-	(1 106)
Réductions et liquidations	-	-	-	386	-	386
(Gains) et pertes actuariels	1 636	17	1 653	547	(114)	433
Engagements à la clôture ⁽¹⁾	(16 161)	(465)	(16 626)	(20 551)	(435)	(20 986)
Financés par des actifs du régime	(14 845)	-	(14 845)	(18 828)	-	(18 828)
Non financés	(1 316)	(465)	(1 781)	(1 722)	(435)	(2 157)

(1) Dont engagements de retraite contractés au profit de la Direction Générale et de membres du Conseil d'Administration : 2 502 milliers d'euros en 2011, 7 683 milliers d'euros en 2010.

Changement de la juste valeur des actifs du régime

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Actifs à l'ouverture	18 926	-	18 926	13 430	-	13 430
Rendement attendu des actifs	621	-	621	513	-	513
Paiements aux bénéficiaires	(4 445)	-	(4 445)	(319)	-	(319)
Cotisations de l'employeur	-	-	-	5 000	-	5 000
Gains et (pertes) actuariels	56	-	56	302	-	302
Actifs à la clôture	15 158	-	15 158	18 926	-	18 926

Actif / Passif au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Engagements financés	(14 845)	-	(14 845)	(18 828)	-	(18 828)
Juste valeur des actifs	15 158	-	15 158	18 927	-	18 927
Position financée	313	-	313	99	-	99
Engagements non financés	(1 316)	(465)	(1 781)	(1 722)	(435)	(2 157)
Coût des services passés non comptabilisés	3 428	-	3 428	5 420	-	5 420
Ecart actuariels nets non comptabilisés	(3 739)	-	(3 739)	(2 214)	-	(2 214)
Actifs (provisions) au bilan	(1 314)	(465)	(1 779)	1 583	(435)	1 148
Provisions pour pensions	-	-	-	-	-	-
Provisions pour avantages futurs du personnel	(1 314)	(465)	(1 779)	1 583	(435)	1 148

Variation des actifs (provisions) au bilan

<i>(en milliers d'euros)</i>	2011			2010		
	Retraite	Autres	Total	Retraite	Autres	Total
Actifs (provisions) à l'ouverture	1 583	(435)	1 148	(980)	(307)	(1 287)
Coût périodique net après réductions / liquidations	(3 127)	(32)	(3 159)	(3 050)	(156)	(3 206)
Cotisations	230	2	232	5 613	28	5 641
Actifs (provisions) à la clôture	(1 314)	(465)	(1 779)	1 583	(435)	1 148

Note 21 Dettes et comptes de régularisation au 31 décembre 2011

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Dettes financières	2 292 865	1 288 637	411 182	593 046
Autres dettes	16 939	16 939	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
Écart de conversion passif	21 197	21 197	-	-
Total	2 331 001	1 326 773	411 182	593 046

Les diverses facilités de crédit bancaire bilatérales et le crédit syndiqué ne comportent aucune garantie personnelle ou sûreté réelle au bénéfice des banques prêteuses.

La répartition des dettes financières par monnaies étrangères est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant
Euros	1 644 775
Dollars américains	446 219
Livres Sterling	62 831
Yens japonais	73 206
Autres monnaies étrangères	65 834
Total	2 292 865

L'analyse des dettes financières par nature et par échéance est la suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant	Échéance à moins d'1 an	Échéance de 1 à 5 ans	Échéance supérieure à 5 ans
Emprunts obligataires	1 004 228	-	411 182	593 046
Billets de trésorerie	98 000	98 000	-	-
Emprunts bancaires	249 633	249 633	-	-
Emprunts filiales	222 071	222 071	-	-
Comptes courants financiers Groupe	678 400	678 400	-	-
Découverts bancaires et intérêts courus	40 533	40 533	-	-
Total	2 292 865	1 288 637	411 182	593 046

Note 22 Produits à recevoir et charges à payer

<i>(en milliers d'euros)</i>	Produits à recevoir	Charges à payer
Exploitation	-	1 883
Financier	2 509 ⁽¹⁾	1 606
Total	2 509	3 489

(1) Les produits à recevoir sont constitués essentiellement d'intérêts courus sur instruments financiers.

AUTRES INFORMATIONS

Note 23 Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan significatifs de la Société sont détaillés dans les *notes 24 à 28*.

Le crédit syndiqué, renouvelé le 15 mars 2007 pour un montant autorisé de 750,0 millions d'euros, ne fait l'objet d'aucune garantie de la part du Groupe. Il est utilisé à hauteur de 248,6 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2011, le montant des lignes bilatérales multi-monnaies confirmées, non-utilisées et disponibles, au profit d'Imerys s'élève à 1 005,0 millions d'euros.

Engagements donnés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Au profit de				Total
	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	
Avais, cautions, garanties	86 946	-	46 380	17 735	151 061

Engagements reçus

Aucun engagement reçu n'est à reporter à la date de clôture.

Note 24 Autres engagements vis-à-vis des filiales

Compte tenu des engagements arrivés à échéance en 2011, le montant de l'engagement global est de 91,2 millions d'euros au 31 décembre 2011.

Note 25 Engagements sur risque de change

Au 31 décembre 2011, la Société a des engagements nets en matière d'achats et ventes à terme contre euros répartis par monnaies étrangères comme suit :

	<i>(en milliers de monnaies étrangères)</i>		<i>(en milliers d'euros)</i>	
	Achats à termes	Ventes à terme	Achats à termes	Ventes à terme
Dollars australiens	3 500	3 430	2 751	2 696
Dollars canadiens	14 650	10 845	11 086	8 207
Francs suisses	7 840	36 600	6 449	30 109
Livres Sterling	39 375	34 276	47 139	41 034
Yens japonais	3 950 610	235 385	39 427	2 349
Pesos mexicains	41 280	-	2 287	-
Couronnes norvégiennes	-	340	-	44
Dollars néo-zélandais	6 690	-	3 997	-
Couronnes suédoises	22 000	4 610	2 469	517
Baths thaïlandais	-	360 876	-	8 804
Dollars américains	33 605	230 275	25 972	177 970
Rands sud-africains	9 700	-	925	-
Couronnes tchèques	49 820	-	1 932	-
Couronnes danoises	-	5 120	-	689
Forints Hongrois	240 395	233 725	764	743
Dollars Singapouriens	58 360	5 490	34 699	3 264
Zloty polonais	4 030	-	904	-
Total			180 801	276 426

Ces opérations ont été conclues en vue de couvrir le risque de change généré par des financements et placements intra-groupe en monnaies étrangères. Elles incluent également des positions nettes entre les dérivés internes et externes sur des opérations prises dans le cadre de la gestion du risque de change du Groupe.

Note 26 Engagements sur risque de taux

Dans le cadre de la gestion du risque de taux d'intérêt le Groupe a, au 31 décembre 2011, différentes opérations de couverture (swaps de taux et caps). Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de sa politique de gestion.

Le montant des nominaux des instruments dérivés à la fin de l'exercice s'élève à 100,0 millions d'euros, 7000,0 millions de yens et 360,0 millions de dollars américains.

Note 27 Engagements sur risque relatif au prix de l'énergie

Le tableau ci-dessous résume les positions prises au 31 décembre 2011 en couverture du risque de prix énergétique :

	Montants notionnels nets en MWh	Échéances
Position sous-jacente	3 787 165	< 12 mois
Opérations de gestion	1 625 381	< 12 mois

Note 28 Éléments relevant de plusieurs postes du bilan (valeur nette)

(en milliers d'euros)	Total	Dont entreprises liées ⁽¹⁾
Titres de participations	3 308 178	3 307 874
Créances rattachées à des participations directes et autres filiales	608 083	607 301
Autres immobilisations financières	172	-
Créances d'exploitation	39 299	18 694
Dettes financières	2 292 865	900 472
Autres dettes	16 939	5 213

(1) Les entreprises liées sont les sociétés consolidées par intégration globale dans un même ensemble.

Note 29 Principaux actionnaires

	Nombre d'actions	% d'intérêt	% des droits de vote ⁽¹⁾
Pargesa Netherlands BV ⁽²⁾	-	-	-
Belgian Securities BV ⁽³⁾	42 851 473	57,03 %	66,78 %
M&G Investment Management Ltd ⁽⁴⁾	5 217 507	6,94 %	5,28 %
Vanguard Precious Metal and Mining Funds ⁽⁵⁾	3 650 000	4,86 %	3,69 %
Salariés du Groupe	197 924	0,26 %	0,40 %
Auto-détention	57 442	0,08 %	0,06 %
Public	23 168 170	30,83 %	23,79 %
Total au 31 décembre 2011	75 142 516	100,00 %	100,00 %

(1) Total droits de vote théoriques : 98 783 618.

(2) La société Pargesa Netherlands BV a cédé le 8 avril 2011 la totalité de sa participation dans Imerys à Belgian Securities BV (pour plus de détails, voir paragraphes 6.3.2 et 6.3.5 du chapitre 6 du Document de Référence).

(3) Filiale à 100 % de Groupe Bruxelles Lambert.

(4) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Royaume-Uni).

(5) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc. (États-Unis).

Les comptes consolidés d'Imerys sont inclus dans le périmètre de consolidation du groupe belge GBL.

Note 30 Effectif au 31 décembre 2011

	ETAM	Cadres	Total
Temps complet	26	116	142
Temps partiel	4	2	6
Total des membres du personnel de l'entité	30	118	148

Note 31 Droit individuel à la formation au 31 décembre 2011

Au 31 décembre 2011, le volume d'heures de formations cumulées correspondant aux droits acquis au titre du droit individuel à la formation est de 9 087 heures.

Le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 7 744 heures.

Note 32 Rémunérations allouées aux membres des organes sociaux

(en milliers d'euros)	2011	2010
Conseil d'Administration ⁽¹⁾	748	642
Direction Générale	2 226	2 341
Total	2 974	2 983

(1) Jetons de présence.

Le montant global des engagements de retraite contractés au profit de membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale est présenté dans la *note 20 aux états financiers sociaux*.

Note 33 Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun événement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler pour la Société.

Note 34 Affectation du résultat (en application des dispositions de l'article L. 232-7 du Code de commerce) ⁽¹⁾

(en euros)	
Résultat de l'exercice	9 643 393,91
Dotations à la réserve légale pour la porter à 10 % du capital social	-
Report à nouveau	362 060 679,92
Bénéfice distribuable	371 704 073,83
Dividende de 1,50 euro à chacune des 75 142 516 actions existantes au 1 ^{er} janvier 2012	(112 713 774,00)
Report à nouveau	258 990 299,83

(1) Qui sera proposée à l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril 2012.

Note 35 Tableau de renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2011

(en milliers d'unités locales)

	Capital	Capitaux propres autres que capital	Nombre de titres détenus par Imerys	Nature des titres
Filiales (au moins 50 % du capital détenu par Imerys)				
Imerys TC	161 228	719 626	80 613 850	actions de 2 EUR
Mircal	1 034 653	276 912	68 976 891	actions de 15 EUR
Imerys USA	526 005	490 167	1 000	actions de 1 USD
Imerys Services	371	966	24 700	actions de 15 EUR
Mircal Europe	56 365	558 913	56 365 195	actions de 1 EUR
Mircal China	12 937	(3 175)	1 293 700	actions de 10 EUR
Mircal Chili	1 554	13 943	1 554 000	actions de 1 EUR
Imerys (SHANGHAI) Investment Management Company Limited	14 404	7 090	1	action de 14 404 000 CNY

(en milliers d'euros)

	% d'intérêt détenu par Imerys	Valeur brute comptable des titres détenus	Valeur nette comptable des titres détenus	Prêts et avances consentis par Imerys et non remboursés	Emprunts contractés par Imerys et non remboursés	Cautions, avals donnés par Imerys	Dividendes encaissés par Imerys en 2011	Chiffre d'affaires 2011	Bénéfice ou perte nette de l'exercice 2011
Filiales (au moins 50 % du capital détenu par Imerys)									
Imerys TC	100,00	758 369	758 369	-	242 407	-	83 032	433 737	87 765
Mircal	100,00	1 289 076	1 289 076	116 756	-	-	-	-	2 933
Imerys USA	100,00	663 837	663 837	-	13 656	86 946	-	-	(1 364)
Imerys Services	100,00	1 043	1 043	-	1 005	-	-	15 076	929
Mircal Europe	100,00	565 483	565 483	133 438	-	-	20 292	-	24 048
Mircal China	100,00	12 937	12 937	1 736	-	-	-	-	(2 083)
Mircal Chili	100,00	15 540	15 540	-	525	-	-	-	-
Imerys (SHANGHAI) Investment Management Company Limited	100,00	1 359	1 359	660	-	-	-	5 244	374
Participations									
10 à 50 % du capital détenu par Imerys		10	10	-	-	-	86	-	-
Diverses participations									
Entités françaises non significatives		3 527	524	782	298	-	-	-	-
Total		3 311 181	3 308 178	253 372	257 891	86 946	103 410	454 057	112 602

5.3 HONORAIRES D'AUDIT

Mandats des Commissaires aux Comptes

L'Assemblée Générale des actionnaires du 29 avril 2010 a approuvé le renouvellement des mandats des Commissaires aux comptes ERNST & YOUNG et Autres et Deloitte & Associés pour une nouvelle période de 6 ans.

Organisation de l'audit des filiales d'Imerys

Depuis de nombreuses années, le Groupe a demandé en priorité et de manière équilibrée aux réseaux des deux Commissaires aux comptes de la société Imerys de procéder à l'audit des filiales du Groupe à travers le monde. Cependant, pour des raisons pratiques ou historiques, d'autres réseaux d'audit interviennent ; les éléments quantitatifs sont les suivants :

Exercices	2011	2010	2009	2008	2007
Honoraires d'audit des comptes <i>(en millions d'euros)</i>	6,2	6,1	6,4	7,1	6,9
Répartition des honoraires					
ERNST & YOUNG et Autres	51 %	50 %	53 %	55 %	53 %
Deloitte & Associés	45 %	46 %	43 %	40 %	43 %
Autres cabinets	4 %	4 %	4 %	5 %	4 %

Honoraires au 31 décembre 2011

L'inventaire complet des honoraires versés en 2011 aux deux Commissaires aux comptes du Groupe Imerys, ERNST & YOUNG et Autres (EY) et Deloitte & Associés (DA) se présente de la manière suivante :

	2011				2010			
	EY		DA		EY		DA	
	(M€)	(%)	(M€)	(%)	(M€)	(%)	(M€)	(%)
Audit								
Commissariat aux comptes, certifications des comptes individuels et consolidés								
	3,0		2,7		2,8		2,3	
Imerys SA	0,8		0,7		0,8		0,6	
Filiales intégrées globalement	2,2		2,0		2,0		1,7	
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes								
	0,2		0,2		0,2		0,5	
Imerys SA	0,2		0,1		-		0,3	
Filiales intégrées globalement	-		0,1		0,2		0,2	
Sous-total	3,2	100,0 %	2,9	93,5 %	3,0	93,7 %	2,8	93,3 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	-		0,2		0,2		0,2	
Autres (préciser si >10 % des honoraires d'audit)	-		-		-		-	
Sous-total	-		0,2	6,5 %	0,2	6,3 %	0,2	6,7 %
Total	3,2	100,0 %	3,1	100,0 %	3,2	100,0 %	3,0	100,0 %

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6

6.1	RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ	228
6.2	RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL	232
6.2.1	Capital social au 31 décembre 2011	232
6.2.2	Évolution du capital social au cours des cinq derniers exercices	232
6.2.3	Autorisations financières	233
6.2.4	Rachat d'actions	237
6.2.5	Plans d'actionnariat salarié	237
6.3	ACTIONNARIAT	238
6.3.1	Répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices	238
6.3.2	Franchissements de seuil	239
6.3.3	Contrôle de la Société et pacte d'actionnaires	239
6.3.4	Identification des actionnaires au porteur	239
6.3.5	Structure de l'actionnariat du Groupe	240
6.4	ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE	241
6.5	MARCHÉ DES TITRES IMERYS	242
6.5.1	Cours extrêmes de 2007 à 2011	242
6.5.2	Transactions depuis janvier 2010	243
6.6	DIVIDENDES	244
6.7	RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	244
6.8	ORGANISATION MÈRE/FILIALES	245

6.1 RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

■ DÉNOMINATION SOCIALE : IMERYS

Cette dénomination a été adoptée par l'Assemblée Générale Mixte du 22 septembre 1999. Antérieurement, la Société était dénommée Imetal.

■ SIÈGE SOCIAL

154, rue de l'Université, 75007 Paris (France).

Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 63 00

■ IMMATRICULATION

562 008 151 RCS Paris – SIRET 562 008 151 00093

Code NAF (Nomenclature d'Activités Française) : 7010Z

■ FORME JURIDIQUE ET LÉGISLATION APPLICABLE

Imerys est une société anonyme à Conseil d'Administration, soumise à la législation française.

■ DATE DE CONSTITUTION – HISTORIQUE DU GROUPE – DURÉE

Imerys a été constituée le 22 avril 1880.

Le Groupe puise ses origines dans les métiers de la mine et de la métallurgie. Le cœur de son activité repose à sa création sur l'extraction et la transformation de métaux non ferreux.

En 1974, le Groupe, fédéré sous le nom d'Imetal, procède au rachat de la société Huguenot Fenal (France), ce qui marque son entrée sur le marché de la tuile en terre cuite, puis, l'année suivante, à celui de Copperweld (États-Unis), société spécialisée dans la production d'acier et la transformation des métaux. Le premier investissement significatif dans les Minéraux pour Réfractaires et Céramiques est réalisé en 1985 avec l'acquisition de Damrec (France).

Le Groupe se structure ensuite en trois pôles d'activités, regroupant respectivement les Matériaux de Construction, les Minéraux Industriels et la Transformation des Métaux. Cette réorganisation s'inscrit dans le cadre du désengagement préalable du Groupe de la métallurgie des non-ferreux.

À partir de 1990, l'accent est mis sur le développement des minéraux industriels⁽¹⁾. Le Groupe prend alors position dans le secteur des pigments blancs : kaolin (Dry Branch Kaolin Company, États-Unis), puis carbonate de calcium (Georgia Marble, États-Unis). Il élargit son activité dans les minéraux pour réfractaires (C-E Minerals, États-Unis), puis leur transformation (Plibrico, Luxembourg), les argiles (Ceratera, France) et les pâtes céramiques (KPCL, France). Il entre enfin dans les marchés du graphite (Stratmin Graphite, Canada, puis Timcal, Suisse) et des céramiques techniques.

En 1999, avec l'acquisition d'English China Clays Plc (ECC, Royaume-Uni), l'un des principaux spécialistes mondiaux de minéraux industriels, le Groupe devient l'un des leaders mondiaux⁽²⁾ du secteur des pigments blancs et, en portant de 49,7 % à près de 100 % sa participation dans la société brésilienne Imerys Rio Capim Caulim S.A., optimise son fort potentiel dans le kaolin, tout en poursuivant l'élargissement de sa base industrielle dans les Minéraux pour Réfractaires (Transtech et Napco aux États-Unis ; Rhino Minerals en Afrique du Sud).

Avec l'acquisition d'ECC et, corrélativement, les cessions de Copperweld (États-Unis) et de l'activité de chimie de spécialités d'ECC (Calgon, États-Unis), le Groupe se concentre sur la seule Valorisation des Minéraux Industriels. Afin de traduire cette évolution, Imetal change de nom et devient **Imerys**.

Le Groupe parachève ce recentrage en se désengageant des activités ne correspondant plus à son cœur de métier, comme la pierre de taille (Géorgie, États-Unis) et le négoce. Sont ainsi cédées en 2004, l'activité de distribution de produits chimiques de spécialités (CDM AB, Suède), puis en 2005, celles de négoce de minéraux réfractaires (American Minerals, Inc., États-Unis) et de distribution de produits de couverture (Larivière, France).

Depuis 2000, Imerys se développe en s'appuyant sur un savoir-faire unique : à partir d'un portefeuille varié de ressources rares, il transforme les minéraux en spécialités à haute valeur ajoutée pour ses clients. Organisé en branches d'activité correspondant aux métiers servis, Imerys élargit, année après année, sa gamme de produits, étend son maillage géographique sur des zones à forte croissance et entre sur de nouveaux marchés.

- De nouveaux **Minéraux pour Céramiques** complètent le portefeuille, notamment l'halloysite (New Zealand China Clays, Nouvelle-Zélande – 2000), les argiles céramiques fines et le feldspath (K-T aux États-Unis et au Mexique – 2001), et les kaolins, feldspaths, micas et quartz avec Denain-Anzin Minéraux en Europe (2005). Le Groupe accroît sa présence en Asie pour les applications destinées principalement à l'industrie du sanitaire (MRD-ECC et MRD, Thaïlande – 2002) et développe, en 2007, ses réserves de feldspath en Inde (Jumbo Mining), aux États-Unis (The Feldspar Corporation) et en Turquie. En 2011, Imerys (Minéraux pour Céramiques) s'est associé au groupe norvégien Norsk Mineral AS, au travers de la joint venture The Quartz Corp SAS, afin d'accompagner la demande croissante de quartz de haute pureté destiné aux segments des semi-conducteurs et de l'industrie photovoltaïque.
- Les **Minéraux pour Réfractaires** élargissent leur offre de produits destinés aux marchés réfractaires et sanitaires et complètent leur présence géographique avec l'acquisition d'AGS (2006 – France) et de Vatutinsky (2007 – Ukraine), spécialistes des argiles calcinées. L'achat de 65 % du capital de Yilong en 2007 en Chine, avec l'acquisition des 35 % restant en 2011, permet à Imerys d'accéder à une excellente réserve d'andalousite pour servir le

(1) Minéraux industriels : roches ou minéraux non métalliques et non combustibles, extraits et transformés à des fins industrielles.

(2) Dans l'ensemble du Document de Référence, les positions concurrentielles communiquées correspondent à des évaluations faites par Imerys sur la base de ses connaissances du marché ou d'informations issues de publications professionnelles, telles que Roskill, Industrial Minerals, ou de rapports établis par Kline & Company, Inc.

marché local. En 2010, la mise en service d'une nouvelle usine permet d'augmenter les capacités de production d'andalousite en Chine. Le département Exploitation Pérolière, créé en 2009 pour servir les marchés du Pétrole et du Gaz, est intégré aux Minéraux pour Réfractaires. En 2011, il inaugure une unité de fabrication de proppants céramiques à Andersonville (Géorgie, États-Unis), utilisés comme agents de soutènement de la roche pour l'exploitation de gaz non conventionnels.

- L'activité **Minéraux pour Abrasifs** est créée en 2000, avec la prise de contrôle du premier producteur mondial de corindons (alumine et bauxite fondues), Treibacher Schleifmittel (Autriche), dont le solde des actions est acquis en juillet 2002. Des acquisitions dans les corindons sont progressivement réalisées en République Tchèque (2001), en Allemagne (2001), au Brésil (2002) et en Chine (3^e joint venture créée en 2007 avec ZAF). Imerys ajoute à son portefeuille le zircon fondu, minéral destiné notamment aux marchés des réfractaires, des céramiques techniques et de l'automobile : il en devient le leader mondial avec les acquisitions successives d'UCM Group PLC (Royaume-Uni, 2007), leader européen du zircon fondu, et d'Astron China (2008), premier fabricant chinois de produits à base de zircon. L'activité prend dès lors le nom de **Minéraux Fondus**.
- Les **Minéraux pour Filtration** rejoignent le Groupe en 2005 avec l'acquisition du leader mondial du secteur, World Minerals (États-Unis). Cette acquisition apporte des minéraux nouveaux (diatomite et perlite) et une présence mondiale, tout en respectant un modèle cohérent avec le métier et les compétences d'Imerys. Les activités de perlite sont renforcées en Amérique du Sud avec l'acquisition, en 2007, de la société Perfiltra (Argentine).
- Les activités **Minéraux de Performance** se développent avec l'extension des capacités de carbonates de calcium en Amérique du Sud (Quimbarra, essentiellement au Brésil – 2000), en Asie (Honaik, principalement en Malaisie – 2000) et en France (activités carbonates d'AGS-BMP – 2000). Le Groupe renforce ses positions en Europe du Sud (Gran Bianco Carrara, Italie et Blancs Minéraux de Tunisie, Tunisie – 2005) et en Turquie (Mikro Mineral – détenu à 100 % depuis 2008). En 2008, les acquisitions de Kings Mountain Minerals, Inc. (Caroline du Nord, États-Unis) et Suzorite Mining, Inc. (Québec, Canada) complètent le portefeuille de minéraux avec un mica de haute qualité. En 2011, Imerys acquiert le Groupe Talc de Luzenac et devient le leader mondial de la transformation du talc.
- Dans les **Pigments pour Papier**, le développement se concentre sur les carbonates de calcium naturels et précipités qui représentent plus de la moitié des volumes de ventes du Groupe à l'industrie du papier. Neuf nouvelles unités de production ont été construites depuis 2004, principalement dans la zone Asie-Pacifique (en Inde, en Chine, en Indonésie, au Japon). Pour assurer le développement de ses activités asiatiques, d'importantes réserves de marbre blanc de haute qualité ont été acquises en Malaisie, en Chine et au Vietnam ces dernières années. Au Brésil, la branche renforce et sécurise son approvisionnement en kaolin par l'acquisition de Pará Pigmentos S.A. en juillet 2010.
- L'activité **Matériaux de Construction** du Groupe s'est renforcée dans la brique en terre cuite en France avec l'acquisition de Marcel Rivereau (2004). Les activités de tuiles et briques en terre cuite dans la péninsule ibérique ont été cédées en 2007.

Fin 2008, Imerys TC a créé Captelia™, société commune⁽¹⁾ avec EDF ENR (Énergies Renouvelables Réparties), dont la vocation est le développement et la fabrication de tuiles photovoltaïques intégrées, pour généraliser la production d'énergie sur les toitures traditionnelles. En 2009, l'activité Planchers Fabre, spécialiste des poutrelles en béton, a été vendue au leader français du secteur.

- Dans les **Solutions Réfractaires**, l'acquisition de Lafarge Refractories (2005), permet à Imerys de devenir le leader européen des réfractaires monolithiques et de prendre pied en Asie. La fusion de ces entités avec celles de Plibrico donne naissance à un nouvel ensemble, Calderys. ACE, leader indien des réfractaires monolithiques rejoint le Groupe en 2007, conférant à Calderys une nouvelle dimension dans ce pays en très forte croissance. Calderys se renforce en Afrique du Sud (B&B – 2007) et en Scandinavie (Svenska SilikaVerken AB, Suède – 2008). Ces opérations imposent Imerys comme l'un des leaders mondiaux dans le domaine des réfractaires monolithiques. Dans les supports de cuisson réfractaires, Imerys construit également une position de premier plan en Asie (Siam Refractory Industry Co., Ltd., Thaïlande – 2002) et en Europe (Burton Apta, Hongrie – 2004).

La durée de la Société, fixée à l'origine à cinquante années, a été prorogée jusqu'au 30 juin 2024 (article 5 des statuts).

■ OBJET SOCIAL (ARTICLE 3 DES STATUTS)

Imerys est la société de tête d'un groupe industriel et commercial spécialisé dans la valorisation des minéraux.

Aux termes de l'article 3 des statuts, "La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- la recherche, l'acquisition, l'amodiation, l'aliénation et l'exploitation de toutes mines et carrières, de quelque nature que ce soit ;
- le traitement, la transformation et le commerce de tous minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, ainsi que de leurs sous-produits et alliages ;
- la fabrication de tous produits ouvrés dans lesquels des minerais, métaux, matériaux organiques et non organiques et substances minérales, sont employés ;
- l'achat, l'obtention, l'exploitation, la concession, la vente, la cession totale ou partielle, temporaire ou définitive de tous brevets, certificats ou licences se rapportant aux objets ci-dessus ;
- la création, l'acquisition, la vente, la concession de tous immeubles et usines, de tous moyens de transports et de toutes sources d'énergie ;
- la participation en tous pays dans toutes entreprises et opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles et maritimes de nature à favoriser ou développer les propres industries et commerces de la Société, par voie de création de sociétés nouvelles, alliances, sociétés en participation ou autrement ; et, généralement, toutes opérations minières, de carrières, commerciales, industrielles, maritimes, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement en totalité ou en partie, à l'un des objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires ou connexes".

(1) Détenue à parts égales par chacun des partenaires.

■ EXERCICE SOCIAL (ARTICLE 28 DES STATUTS)

L'exercice social, d'une durée de douze mois, commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION (ARTICLES 12 ET 13 DES STATUTS)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de dix-huit membres au plus, sauf dérogations prévues par la loi.

Les Administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, qui peut les révoquer à tout moment. La durée des fonctions des Administrateurs est de trois années. Les fonctions d'un Administrateur prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat.

Pour plus d'informations concernant la composition, les pouvoirs et le fonctionnement du Conseil d'Administration, voir section 3.1 du chapitre 3 du Document de Référence.

■ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES (ARTICLES 21 ET 22 DES STATUTS)

Convocations

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions prévues par la législation en vigueur et se tiennent, soit au siège social, soit en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Conditions d'admission

Tout actionnaire a le droit de participer aux Assemblées Générales - personnellement, par mandataire ou par correspondance - sur simple justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit de la transmission d'une attestation de participation justifiant l'enregistrement comptable des actions détenues au porteur. Les formalités d'inscription ou de transmission doivent être accomplies au plus tard le troisième jour ouvré précédant la tenue de l'Assemblée. Tout actionnaire peut également, sur décision du Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, participer aux Assemblées et prendre part au vote par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Conditions d'exercice du droit de vote

L'ensemble des documents, prévus par les articles R. 225-81 et R. 225-83 du Code de commerce, y inclus un formulaire de vote par correspondance ou de procuration, est adressé aux actionnaires à leur demande. Ce formulaire ne peut être valablement pris en compte que s'il est complété conformément à la législation en vigueur et retourné au siège social ou à l'adresse indiquée sur la convocation de l'Assemblée. Tout actionnaire peut, en outre, sur décision du

Conseil d'Administration communiquée dans l'avis de convocation, obtenir et retourner le formulaire de vote par correspondance ou de procuration, par télétransmission ou tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la législation en vigueur.

Droit de vote double

Depuis l'Assemblée Générale du 2 juillet 1968, les actions inscrites en compte nominatif, au nom du même actionnaire depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double. Le droit de vote double, autorisé par la loi et prévu par l'article 22 des statuts, vise à récompenser la fidélité des actionnaires de la Société. Le droit de vote double est également accordé aux actions nouvelles attribuées gratuitement aux actionnaires dans le cadre d'une augmentation de capital en raison d'actions anciennes pour lesquelles ils bénéficient déjà de ce droit. Le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur ou transférée, hormis les cas de transfert en garantie, en usufruit ou par succession ou donation familiale. Le droit de vote double peut enfin être supprimé par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire sur autorisation préalable de l'Assemblée Spéciale des titulaires de ce droit.

Limitation des droits de vote

Néant.

■ RÉPARTITION DES BÉNÉFICES (ARTICLE 30 DES STATUTS)

Le résultat de chaque exercice est déterminé conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur :

- sur le bénéfice net de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social ;
- le bénéfice de l'exercice, diminué comme il vient d'être dit et augmenté du report bénéficiaire, sous déduction des sommes reportées à nouveau par l'Assemblée Générale ou portées par elle à un ou plusieurs fonds de réserve, est réparti aux actions sans distinction ;
- l'Assemblée Générale peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions.

■ TITRES AU PORTEUR IDENTIFIABLES (ARTICLE 9 DES STATUTS)

La Société est autorisée à demander à Euroclear France, dans les conditions prévues par la législation en vigueur, les renseignements nécessaires à l'identification des titulaires de titres au porteur conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées ainsi que la quantité d'actions ou de valeurs mobilières détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont ces titres peuvent être frappés.

■ DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL

Les statuts d'Imerys ne contiennent aucune clause imposant une obligation de déclaration de franchissement de seuil autre que celle résultant de la loi.

Tout actionnaire, agissant seul ou de concert, venant à franchir, à la hausse ou à la baisse, l'un des seuils de détention du capital de la Société et/ou des droits de vote prévus par la législation en vigueur, devra se conformer aux dispositions des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce et, notamment, en informer la Société (ou, le cas échéant, toute personne qu'elle aura désignée à cet effet) ainsi que l'Autorité des marchés financiers (AMF) au plus tard le quatrième jour de négociation suivant le franchissement de

seuil concerné conformément aux dispositions de l'article 223-14 du règlement général de l'AMF. En cas de non-respect de cette obligation, les dispositions prévues par l'article L. 233-14 du Code de commerce s'appliqueront.

■ DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Les statuts, procès-verbaux d'Assemblées Générales, comptes sociaux et consolidés, rapports des Commissaires aux comptes, ainsi que tous les documents mis à la disposition des actionnaires, peuvent être consultés au siège social ou sur le site Internet de la Société (www.imerys.com – rubrique Information Réglementée).

6.2 RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL SOCIAL

6.2.1 CAPITAL SOCIAL AU 31 DÉCEMBRE 2011

Le 14 décembre 2011, le Conseil d'Administration a, dans le cadre des programmes de rachat d'actions autorisés par les Assemblées Générales des 29 avril 2010 et 28 avril 2011, et conformément à l'autorisation qui lui avait été donnée par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011, procédé à l'annulation de 532 811 actions d'autocontrôle directement acquises sur le marché par la Société et affectées en totalité à l'objectif d'annulation. Cette annulation d'actions d'autocontrôle a conduit à une réduction du capital de la Société d'un montant nominal de 1 065 622 euros.

Le 10 janvier 2012, le Président-Directeur Général, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par le Conseil d'Administration en sa séance du 14 décembre 2011, a constaté que le 31 décembre 2011, le capital social avait été augmenté d'un montant nominal de 402 344 euros en conséquence de la levée, au cours de l'exercice 2011, de 201 172 options de souscription d'actions et de la création, en conséquence, d'un nombre équivalent de nouvelles actions Imerys.

En conséquence de ces opérations, le capital souscrit et entièrement libéré d'Imerys s'élevait au 31 décembre 2011 à 150 285 032 euros ; il était divisé en 75 142 516 actions de 2 euros de valeur nominale chacune, parmi lesquelles 23 641 102 bénéficiaient, en vertu de l'article 22 des statuts d'Imerys, d'un droit de vote double. Enfin, le nombre total des droits de vote théoriques attachés aux actions existantes était de 98 783 618.

Compte tenu des 4 202 766 options de souscription d'actions et des 498 217 actions gratuites attribuées à certains salariés et dirigeants mandataires sociaux, et non encore exercées ou non encore acquises au 31 décembre 2011, la dilution potentielle maximale du capital de la Société à cette date était de 5,89 % (soit un montant, en nominal, de 159 686 998 euros).

Il est précisé qu'aucune action inscrite au nominatif pur ne fait l'objet d'un nantissement de la part de la Société.

Le capital social n'a pas varié, et le nombre de droits de vote n'a pas connu de variation significative, entre le 31 décembre 2011 et la date du présent Document de Référence.

6.2.2 ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

L'évolution du nombre d'actions et du capital social de la Société au cours des cinq derniers exercices a été la suivante :

Année	Opérations	Montant nominal des variations de capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)	Nombre de titres créés	Nominal des titres (en euros)	Montants successifs du capital de la Société (en euros)	Nombre de titres constituant le capital
2007	Annulation d'actions	(1 213 086)	(40 885 873)	(606 543)	2	125 456 154	62 728 077
	Levées d'options de souscription d'actions	797 558	13 645 455	398 779	2	126 253 712	63 126 856 *
2008	Annulation d'actions	(740 000)	(16 782 710)	(370 000)	2	125 513 712	62 756 856
	Levées d'options de souscription d'actions	59 468	882 325	29 734	2	125 573 180	62 786 590 *
	Levées d'options de souscription d'actions	2 000	26 310	1 000	2	125 575 180	62 787 590
2009	Augmentation de capital en numéraire	25 115 036	226 035 324	12 557 518	2	150 690 216	75 345 108
	Levées d'options de souscription d'actions	88 776	1 207 985	44 388	2	150 778 992	75 389 496 *
	Augmentation de capital par incorporation de réserves	85 968	0	42 984	2	150 864 960	75 432 480
2010	Annulation d'actions	(343 254)	(6 719 326)	(171 627)	2	150 521 706	75 260 853
	Levées d'options de souscription d'actions	426 604	5 663 150	213 302	2	150 948 310	75 474 155 *
	Annulation d'actions	(1 065 622)	(23 828 533)	(532 811)	2	149 882 688	74 941 344
2011	Levées d'options de souscription d'actions	402 344	5 050 706	201 172	2	150 285 032	75 142 516 *

* Au 31 décembre.

6.2.3 AUTORISATIONS FINANCIÈRES

■ TITRES REPRÉSENTATIFS DU CAPITAL

Autorisations générales

L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 a renouvelé en faveur du Conseil d'Administration, pour une durée de vingt-six mois, un ensemble de délégations de compétence conformes aux dispositions des articles L. 225-129 et suivants du Code de commerce. Ces délégations de compétence ont pour objet de permettre à la Société, si nécessaire, d'augmenter le moment venu son capital social soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion, apports ou autres, soit au moyen de l'émission, avec ou sans droit préférentiel de souscription, de différentes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital d'Imerys. Les facultés ainsi offertes par ces délégations sont utiles pour permettre à Imerys de disposer, dans les meilleurs délais et au mieux des possibilités offertes par le marché financier, de nouvelles ressources financières qui viendraient à lui être nécessaires le moment venu.

Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être opérées a été fixé à ⁽¹⁾ :

- 80 millions d'euros pour les émissions réalisées avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires ;
- 37 millions d'euros pour les émissions réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription ;
- 80 millions d'euros en cumulé pour l'ensemble de ces émissions.

Par ailleurs, le montant nominal maximum global des titres d'emprunt pouvant être émis dans le cadre de ces autorisations a été fixé à 1 milliard d'euros.

Conformément à la possibilité offerte par l'ordonnance du 22 janvier 2009, l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 a également délégué sa compétence au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser des augmentations de capital dans le cadre d'une offre par placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs tels que définis à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier. Le plafond global annuel des augmentations de capital pouvant être réalisées en vertu de cette délégation a été fixé à 20 % du capital social, conformément à la réglementation en vigueur. Il est précisé que le montant des émissions susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation viendrait s'imputer sur le montant nominal de 37 millions d'euros prévu pour les augmentations de capital pouvant être réalisées avec suppression du droit préférentiel de souscription.

Les émissions avec suppression du droit préférentiel de souscription, susceptibles d'être décidées en vertu de ces délégations, seraient réalisées en application des dispositions de l'article L. 225-136 1° du Code de commerce. En conséquence, les règles de détermination du prix seraient fixées conformément aux dispositions de l'article R. 225-119 du Code de commerce (prix au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 %).

L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 a par ailleurs autorisé le Conseil d'Administration à :

- fixer, en application des dispositions de l'article L. 225-136 du Code de commerce, le prix d'émission des différentes valeurs mobilières pouvant être émises en cas de suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, dans la limite de 10 % du capital de la Société par an. Il est précisé que ce prix d'émission serait au moins égal au cours de clôture de l'action Imerys le jour de négociation précédant la date de fixation du prix d'émission, diminué, le cas échéant, d'une décote de 10 % ;
- procéder, conformément aux dispositions de l'article L. 225-147 du Code de commerce, à une ou plusieurs augmentations de capital, dans la limite de 10 % du capital social, en vue de rémunérer, sauf en cas d'offre publique d'échange, des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, y compris d'une société dont les actions ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé.

Enfin, en vertu de la faculté qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration du 28 avril 2011 a délégué au Président-Directeur Général les pouvoirs spécifiques nécessaires aux fins de réaliser des augmentations de capital de la Société par incorporation de réserves, bénéfices ou primes de fusion, apports ou autres dans la limite d'un montant nominal maximum de 10 millions d'euros.

Au cours de l'exercice 2011, le Conseil d'Administration n'a fait usage d'aucune des délégations de compétence et autorisations financières décrites ci-dessus. D'une durée de vingt-six mois, elles expireront le 27 juin 2013.

Autorisations spécifiques en faveur des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe emportant renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription

Augmentations de capital réservées aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale du 28 avril 2011 a délégué au Conseil d'Administration la compétence nécessaire pour procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés qui adhèreraient au Plan d'Épargne du Groupe (PEG) adopté le 1^{er} septembre 2000, tel qu'amendé en dernier lieu le 21 septembre 2006. Le montant nominal maximum des augmentations de capital susceptibles d'être ainsi réalisées par émission d'actions a été fixé à 1,6 million d'euros, soit un nombre maximum d'actions de 800 000 ; le prix des actions à émettre serait déterminé conformément aux dispositions de l'article L. 3332-19 du Code du travail.

Il n'a pas été fait usage en 2011 de cette délégation de compétence qui expirera le 27 juin 2013.

(1) À ce montant, s'ajouterait le cas échéant, le montant supplémentaire des actions à émettre pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières ou de droits donnant accès au capital.

Options de souscription ou d'achat d'actions et actions gratuites

L'Assemblée Générale du 28 avril 2011 a délégué tous pouvoirs au Conseil d'Administration aux fins de consentir aux salariés et mandataires sociaux du Groupe, ou à certaines catégories d'entre eux :

- des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société ou à l'achat d'actions existantes, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce ; ainsi que
- des actions gratuites de la Société, dans le cadre des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2011 a par ailleurs autorisé le Conseil d'Administration à :

- fixer les modalités et autres conditions dans lesquelles les options de souscription ou d'achat d'actions pourraient être attribuées ;
- fixer les conditions, et le cas échéant, les critères d'attribution des actions gratuites et déterminer les délais d'attribution définitive et de conservation desdites actions, dans le respect des délais minimums prévus par la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2011 a expressément prévu :

- qu'en cas d'options de souscription d'actions, le prix de souscription serait égal à 100 % de la moyenne des premiers cours cotés de l'action aux vingt séances de bourse précédant le jour de l'attribution, excluant ainsi toute possibilité pour le Conseil d'appliquer une décote ;
- qu'en cas d'options d'achat d'actions, le prix d'achat des actions serait égal à 100 % du cours moyen d'achat des actions détenues par la Société au titre des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce, excluant également toute possibilité pour le Conseil d'appliquer une décote ;
- que l'attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions à des dirigeants mandataires sociaux ou l'acquisition par ces derniers d'actions gratuites serait nécessairement conditionnée à l'atteinte d'un ou plusieurs critères de performance déterminés par le Conseil d'Administration.

Il est précisé que le nombre total d'actions auquel donnerait droit l'octroi d'options de souscription ou d'achat, ou susceptibles d'être attribuées gratuitement, ne pourrait excéder un plafond global de 5 % du capital de la Société existant au jour de l'attribution par le Conseil d'Administration, ce plafond étant également commun aux actions susceptibles de faire l'objet d'émissions de bons de souscription et/ou d'acquisition (*voir paragraphe ci-dessous*).

À ce jour, le Conseil d'Administration a fait usage de ces deux autorisations pour attribuer en 2011 à des salariés et dirigeants mandataires sociaux du Groupe un nombre global de 331 875 options de souscription d'actions et 208 371 actions gratuites conditionnelles (pour plus de détails concernant l'ensemble de ces attributions, *voir sections 3.4 et 3.5 du chapitre 3 du Document de Référence*).

Ces deux autorisations, d'une durée de trente-huit mois, expireront le 27 juin 2014.

Bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions ("BSA")

L'Assemblée Générale du 28 avril 2011 a délégué au Conseil d'Administration la compétence nécessaire aux fins de procéder à des augmentations de capital par émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions ("BSA") remboursables ou non, réservées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe, ou à certaines catégories d'entre eux.

Cette même Assemblée a par ailleurs autorisé le Conseil d'Administration à fixer le prix d'émission des BSA conformément à la réglementation en vigueur au jour de l'émission ; le prix de souscription des actions auxquelles donneraient droit les BSA serait égal à la moyenne des cours de clôture de l'action de la Société aux vingt séances de bourse précédant le jour de la décision d'émettre les bons.

Il est précisé que le montant nominal global des augmentations de capital susceptibles d'être réalisées en vertu de cette délégation ne pourrait être supérieur à 5 % du capital de la Société au jour de l'émission, étant précisé que ce plafond serait commun à celui prévu pour les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions et d'actions gratuites.

Il n'a pas été fait usage de cette délégation de compétence qui expirera le 27 juin 2013.

Autorisation de rachat d'actions

L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 a renouvelé en faveur du Conseil d'Administration, pour une nouvelle période de dix-huit mois, soit jusqu'au 27 octobre 2012, l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010 en vue de permettre à la Société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, de racheter ses propres actions, dans la limite de 10 % du nombre d'actions émises et en circulation au 1^{er} janvier 2011, soit 7 547 415 actions et dans la limite d'un montant global d'investissement de 603,8 millions d'euros. Cette même Assemblée a par ailleurs décidé que le nombre d'actions susceptibles d'être détenues, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, le prix maximum d'achat a été fixé à 80 euros par action.

Cette autorisation a pour objectif de permettre à la Société de procéder à l'achat de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions acquises par réduction du capital de la Société, afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions ;
- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF, ou de toute autre manière conformément à la réglementation en vigueur ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de la livraison ou de la remise à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe d'actions résultant de l'exercice d'options d'achat ou de l'octroi d'actions gratuites ; et,

- pour la remise ou l'échange d'actions, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions peuvent être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé.

Pour connaître le détail des opérations réalisées dans le cadre des programmes de rachat d'actions en vigueur au cours de l'exercice écoulé, voir [paragraphe 6.2.4 du présent chapitre](#).

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 expirant le 27 octobre 2012, il sera proposé à la prochaine Assemblée Générale de la renouveler sur des bases similaires ([voir paragraphe 7.1.4 et section 7.3 du chapitre 7 du Document de Référence](#)).

Annulation des actions de la Société

L'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration l'autorisation de procéder à l'annulation des actions de la Société détenues au titre des programmes de rachat d'actions autorisés par ses actionnaires, dans la limite de 10 % du capital par période de 24 mois, et à réduire corrélativement le capital social.

Le Conseil d'Administration a fait usage de cette autorisation pour annuler, le 14 décembre 2011, 532 811 actions autodétenues acquises au cours de l'exercice 2011.

Cette autorisation expirera le 27 juin 2013.

AUTRES TITRES

La décision d'émettre des obligations ordinaires relevant de la compétence du Conseil d'Administration, ce dernier a, le 28 avril 2011, conformément à l'article L. 228-40 du Code de commerce, délégué au Président-Directeur Général tous pouvoirs aux fins de réaliser de telles émissions et en arrêter les modalités, dans un délai d'un an, dans la limite d'un montant nominal maximum annuel de 1,5 milliard d'euros et d'un montant nominal maximum par opération de 350 millions d'euros. Il est précisé que le Président-Directeur Général n'a pas fait usage de cette délégation.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du 28 avril 2011 a autorisé le Conseil d'Administration à procéder, dans le cadre des dispositions des articles L. 228-91 et suivants du Code de commerce, à l'émission, en une ou plusieurs fois, de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances sur la Société (valeurs mobilières composées d'un titre primaire et d'un titre secondaire) dans la limite d'un montant global de 1 milliard d'euros, étant précisé que le montant nominal des titres de créances pouvant être émis s'imputerait, le cas échéant, sur le montant nominal maximum des titres d'emprunt susceptibles d'être émis en vertu des autorisations et délégations financières générales accordées au Conseil d'Administration.

Il n'a pas été fait usage de cette délégation de compétence qui expirera le 27 juin 2013.

L'ensemble des autorisations financières et délégations de compétence consenties au Conseil d'Administration par l'Assemblée Générale du 28 avril 2011, en vigueur à la date du présent Document de Référence, fait l'objet d'une présentation synthétique dans le tableau ci-après.

Tableau résumé des autorisations financières et délégations de compétence existantes

Nature des autorisations financières ou des délégations de compétence	Date d'octroi par l'Assemblée Générale	Échéance et durée de l'autorisation ou de la délégation	Montant nominal maximum	Utilisation en 2011	Montant maximum d'émission de titres d'emprunt ⁽¹⁾
Autorisations générales					
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription ⁽²⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	80 M€	Néant	1 000 M€
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, et, le cas échéant, octroi d'un délai de priorité par le Conseil d'Administration ⁽³⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	37 M€	Néant	1 000 M€
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, par placement privé au profit d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs ⁽⁴⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	20 % du capital au jour de l'émission	Néant	-
Autorisation à l'effet de fixer le prix d'émission des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en cas de suppression du droit préférentiel de souscription ⁽⁵⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	10 % du capital par an	Néant	n/a
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en vue de rémunérer des apports en nature constitués de titres en capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital ⁽⁶⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	10 % du capital par an	Néant	1 000 M€
Émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance ⁽⁷⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	n/a	Néant	1 000 M€
Augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission ou d'apport ⁽⁸⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	80 M€	Néant	n/a
Limite globale des autorisations générales			80 M€	Néant	1 000 M€
Rachat et annulation d'actions					
Achat par la Société de ses propres actions ⁽⁹⁾	28 avril 2011	27 octobre 2012 (18 mois)	10 % des actions existantes au 1 ^{er} janvier 2011	570 253 actions acquises	n/a
Réduction du capital social par annulation d'actions autodétenues	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	10 % du capital par période de 24 mois	532 811 actions annulées	n/a
Autorisations spécifiques en faveur des salariés et mandataires sociaux avec suppression du droit préférentiel de souscription					
Émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents d'un Plan d'Épargne Entreprise de la Société ou de son Groupe ⁽¹⁰⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	1,6 M€	Néant	n/a
Attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions Imerys à des salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux ⁽¹¹⁾	28 avril 2011	27 juin 2014 (38 mois)	Plafond commun : 5 % du capital au jour de l'attribution	0,44 %	n/a
Attribution gratuite d'actions Imerys à des salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux ⁽¹²⁾	28 avril 2011	27 juin 2014 (38 mois)	d'options de souscription ou d'achat d'actions ou d'actions gratuites	0,28 %	n/a
Émission de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions (BSA) au bénéfice de salariés et mandataires sociaux de la Société, ou à certaines catégories d'entre eux ⁽¹³⁾	28 avril 2011	27 juin 2013 (26 mois)	ou de l'émission de BSA	Néant	n/a

(1) Montant nominal maximum des valeurs mobilières représentatives de créances sur la Société susceptibles de donner accès au capital social.

(2) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

(3) En application des articles L. 225-129 et s., L. 225-135 et s., L. 225-136 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

(4) En application des articles L. 225-129-2, L. 225-135, L. 225-136, L. 228-91 et s. du Code de commerce et L. 411-2 du Code monétaire et financier.

(5) En application des articles L. 225-129-2 et L. 225-136, 1^{er} alinéa 2 du Code de commerce.

(6) En application des articles L. 225-147 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

(7) En application des articles L. 225-129-2, L. 225-129-6 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

(8) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 225-130 du Code de commerce.

(9) En application des articles L. 225-209 et s. du Code de commerce et 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'AMF.

(10) En application des articles L. 225-129 et s. et L. 225-138 du Code de commerce et L. 3332-1 et s. du Code du travail.

(11) En application des articles L. 225-177 et s. du Code de commerce.

(12) En application des articles L. 225-197-1 et s. du Code de commerce.

(13) En application des articles L. 225-129 et s., L. 225-138 et L. 228-91 et s. du Code de commerce.

6.2.4 RACHAT D' ACTIONS

■ CADRE JURIDIQUE DES PROGRAMMES DE RACHAT D' ACTIONS MIS EN ŒUVRE EN 2011

Ainsi qu'il est exposé au *paragraphe 6.2.3 du présent chapitre*, l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 a renouvelé au profit du Conseil d'Administration pour une période de dix-huit mois, soit jusqu'au 27 octobre 2012, l'autorisation précédemment consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010 afin de permettre à la Société, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce, de racheter ses propres actions. En application de l'article L. 225-209 al. 3 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a délégué le 28 avril 2011 au Président-Directeur Général tous pouvoirs aux fins de procéder à l'achat des actions de la Société, aux conditions et dans les limites fixées par l'Assemblée Générale.

■ OPÉRATIONS RÉALISÉES EN 2011 *

En application des dispositions de l'article L. 225-211 du Code de commerce, les opérations réalisées en 2011 dans le cadre des programmes de rachat d'actions de la Société en vigueur au cours de l'exercice sont décrites ci-après.

Il est précisé que les achats d'actions effectués dans le cadre des programmes de rachat d'actions mis en œuvre par la Société, sont réalisés directement et exclusivement par cette dernière sur le marché.

Opérations réalisées du 1^{er} janvier au 28 avril 2011 au titre du précédent programme de rachat d'actions

La Société a acquis sur le marché 20 000 actions, à un cours moyen pondéré de 53,96 euros, en totalité affectées à l'objectif d'annulation.

Opérations réalisées du 29 avril au 31 décembre 2011 dans le cadre du programme de rachat d'actions en vigueur

Dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011, la Société a acquis directement sur le marché 570 253 actions à un cours moyen pondéré de 45,46 euros. 512 811 actions ont été affectées à l'objectif d'annulation ultérieure, le solde, soit 57 442, ayant été affecté à l'objectif d'attribution ultérieure d'actions gratuites.

6.2.5 PLANS D' ACTIONNARIAT SALARIÉ

Au 31 décembre 2011, les salariés du Groupe détenaient dans le cadre du PEG d'Imerys, directement ou via un fonds commun de placement, 0,26 % du capital et 0,40 % des droits de vote de

Nombre d'actions autodétenues au 31 décembre 2011

Compte tenu :

- du solde des actions autodétenues au 1^{er} janvier 2011, soit 136 373 ;
- du nombre total d'actions acquises directement sur le marché en 2011, soit 590 253 ;
- de l'attribution au cours de l'exercice de 136 373 actions aux bénéficiaires des Plans d'Actions Gratuites conditionnelles avril 2008 et août 2009 ; et,
- de l'annulation par le Conseil d'Administration de 532 811 actions autodétenues le 14 décembre 2011,

le solde des actions autodétenues par la Société à la clôture de l'exercice, s'élevait à 57 442. Ces actions, d'une valeur nominale de 2 euros, acquises à un prix moyen pondéré de 36,73 euros, représentaient 0,08 % du capital social au 31 décembre 2011.

Il est précisé que :

- les opérations effectuées en 2011 par la Société dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ont été réalisées au comptant et sans qu'aucune position ouverte à l'achat ou à la vente n'ait été prise ;
- la Société n'utilise pas de produits dérivés dans le cadre de ses programmes de rachat d'actions ;
- les frais de négociation relatifs aux opérations de rachat réalisées par la Société directement sur le marché au cours de l'exercice 2011 se sont élevés à 27 000 euros.

■ RENOUELEMENT DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

L'autorisation conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011 expirant le 27 octobre 2012, il sera proposé à l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012 de la renouveler en faveur du Conseil d'Administration, sur des bases similaires, pour une nouvelle période de dix-huit mois, soit jusqu'au 25 octobre 2013 (*voir paragraphe 7.1.4 et section 7.3 du chapitre 7 du Document de Référence*).

Le descriptif de ce nouveau programme, établi conformément aux dispositions des articles 241-1 à 242-6 du Règlement général de l'AMF, sera adressé à l'AMF et disponible sur le site Internet de la Société (www.imerys.com - rubrique Information Réglementée). Une copie de ce descriptif pourra également être obtenue, sur simple demande, au siège de la Société.

la Société (*voir paragraphe 1.9.7 du chapitre 1 du Document de Référence*).

* Tous les cours et montants sont exprimés hors frais et commissions.

6.3 ACTIONNARIAT

6.3.1 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

L'évolution de la répartition du capital social et des droits de vote au cours des trois derniers exercices a été la suivante :

	Au 31 décembre 2009				Au 31 décembre 2010				Au 31 décembre 2011			
	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés ⁽¹⁾	% des droits de vote ⁽²⁾	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés ⁽¹⁾	% des droits de vote ⁽²⁾	Nombre d'actions détenues	% du capital social	Droits de vote attachés ⁽¹⁾	% des droits de vote ⁽²⁾
Pargesa Netherlands BV	19 702 842	26,14	36 899 304	33,64	19 348 412	25,64	36 544 874	32,52	- ⁽³⁾	-	-	-
Belgian Securities BV	23 114 711	30,66	39 858 739	36,33	23 201 353	30,74	42 378 539	37,71	42 851 473	57,03	65 966 184	66,78
<i>Sous-total</i>	<i>42 817 553</i>	<i>56,80</i>	<i>76 758 043</i>	<i>69,97</i>	<i>42 549 765</i>	<i>56,38</i>	<i>78 923 413</i>	<i>70,23</i>	-	-	-	-
M&G Investment Management Ltd. ⁽⁴⁾	5 186 214	6,88	5 186 214	4,73	4 890 722	6,48	4 890 722	4,35	5 217 507	6,94	5 217 507	5,28
Vanguard Precious Metal and Mining Funds ⁽⁵⁾	4 056 000	5,38	4 056 000	3,70	3 900 000	5,17	3 900 000	3,47	3 650 000	4,86	3 650 000	3,69
Salariés du Groupe ⁽⁶⁾	223 793	0,30	314 761	0,29	210 215	0,28	402 611	0,36	197 924	0,26	395 258	0,40
Autodétention	250	ns	250	ns	136 373	0,18	136 373 ⁽⁷⁾	0,12 ⁽⁷⁾	57 442	0,08	57 442 ⁽⁷⁾	0,06 ⁽⁷⁾
Public	23 105 686	30,65	23 394 002	21,32	23 787 080	31,51	24 118 100	21,46	23 168 170	30,83	23 497 227	23,79
Total	75 389 496	100,00	109 709 270	100,00	75 474 155	100,00	112 372 019	100,00	75 142 516	100,00	98 783 618	100,00

(1) Conformément à l'article 22 des statuts, les actions inscrites au nominatif depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

(2) Les pourcentages sont calculés sur la base du nombre de droits de vote théoriques existant au 31 décembre de chaque année.

(3) Il est rappelé que la société Pargesa Netherlands BV a cédé le 8 avril 2011 la totalité de sa participation dans Imerys au profit de Belgian Securities BV (pour plus de détails, voir paragraphes 6.3.2 et 6.3.5 du présent chapitre).

(4) M&G Investment Management Limited est une société appartenant au groupe Prudential Plc (Royaume-Uni).

(5) Vanguard Precious Metal and Mining Funds est une société appartenant au groupe The Vanguard Group, Inc. (États-Unis).

(6) Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, seules les actions détenues par les salariés du Groupe dans le cadre du PEG figurent dans ce tableau.

(7) Il s'agit de droits de vote théoriques, les actions autodétenues ne bénéficiant pas du droit de vote en Assemblée Générale.

Il est précisé qu'au 31 décembre 2011, les membres du Conseil d'Administration et le Président-Directeur Général détenaient ensemble, à titre personnel, 0,38 % du capital et 0,40 % des droits de vote de la Société (pour plus de détails, voir paragraphe 3.1.2 du chapitre 3 du Document de Référence).

6.3.2 FRANCHISSEMENTS DE SEUIL

- Le 8 avril 2011, à la suite d'une opération de reclassement de titres au sein de l'ensemble Pargesa-GBL, la société Pargesa Netherlands BV a cédé à la société Belgian Securities BV la totalité des actions Imerys qu'elle détenait à cette date. En conséquence, et à cette même date, il a été déclaré à l'AMF (Décision et Information de l'AMF n° 211C0433 du 12 avril 2011) que :
 - la société Pargesa Netherlands BV avait franchi à la baisse les seuils de 30 % des droits de vote et 25 %, 20 %, 15 %, 10 % et 5 % du capital et des droits de vote d'Imerys ;
 - la société Belgian Securities BV avait franchi à la hausse les seuils du 1/3 du capital et de 50 % du capital et des droits de vote d'Imerys, détenant désormais individuellement 42 549 765 actions Imerys représentant 61 726 951 droits de vote, soit 56,34 % du capital et 64,83 % des droits de vote de la Société.
- Le 2 mai 2011, à la suite d'une cession d'actions sur le marché, la société The Vanguard Group, Inc., agissant pour le compte de Vanguard Precious Metals and Mining Fund, a déclaré à l'AMF avoir franchi à la baisse le 27 avril 2011, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir, à cette date, pour le compte dudit fonds, 3 770 284 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,99 % du capital et 3,35 % des droits de vote d'Imerys (Décision et Information de l'AMF n° 211C0566 du 3 mai 2011).
- Le 12 mai 2011, à la suite d'une variation du nombre de droits de vote d'Imerys, la société Prudential Plc a déclaré à titre de régularisation, avoir franchi à la hausse, le 4 mai 2011, directement et indirectement par l'intermédiaire des sociétés de gestion qu'elle contrôle, le seuil de 5 % des droits de vote de la Société et détenir, directement et indirectement, à cette date, 4 996 865 actions représentant autant de droits de vote, soit 6,61 % du capital et 5,24 % des droits de vote d'Imerys (Décision et Information de l'AMF n° 211C0699 du 17 mai 2011).
- Enfin, à la suite de la diminution du nombre de droits de vote d'Imerys, Belgian Securities BV a déclaré à l'AMF le 10 janvier 2012, avoir franchi à la hausse, le 5 janvier 2012, le seuil des 2/3 des droits de vote de la Société et détenir ainsi 42 851 473 actions représentant 65 966 184 droits de vote, soit 57,03 % du capital et 66,78 % des droits de vote d'Imerys (Décision et Information de l'AMF n° 212C0060 du 10 janvier 2012).

Aucune autre déclaration de franchissement de seuil n'a été portée à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2011 et jusqu'à la date du présent Document de Référence.

À la connaissance d'Imerys, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés au paragraphe 6.3.1 du présent chapitre ne détient, directement ou indirectement, plus de 5 % du capital et des droits de vote de la Société.

6.3.3 CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ ET PACTE D'ACTIONNAIRES

En raison du nombre de droits de vote détenus par la société Belgian Securities BV, contrôlée directement par la société Groupe Bruxelles Lambert et indirectement par la société Pargesa Holding SA (pour plus de détails, voir l'organigramme présenté [au paragraphe 6.3.5 du présent chapitre](#)) le concert Pargesa-GBL exerce un contrôle de droit sur la Société. Cette dernière estime néanmoins qu'il n'y a pas de risque que ce contrôle soit exercé de manière abusive. En effet, la Société et son Conseil d'Administration ont toujours veillé avec une grande attention au respect des intérêts de l'ensemble des actionnaires et se sont toujours appliqués à se conformer aux

meilleures règles et pratiques de Gouvernance en la matière comme en atteste, notamment, le nombre d'Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration et de ses Comités spécialisés (pour plus d'informations concernant la composition du Conseil d'Administration et de ses Comités, [voir paragraphe 3.1.2 du chapitre 3 du Document de Référence](#)).

À la date du présent Document de Référence, il n'a été fait part à la Société d'aucun pacte entre ses actionnaires ni d'aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

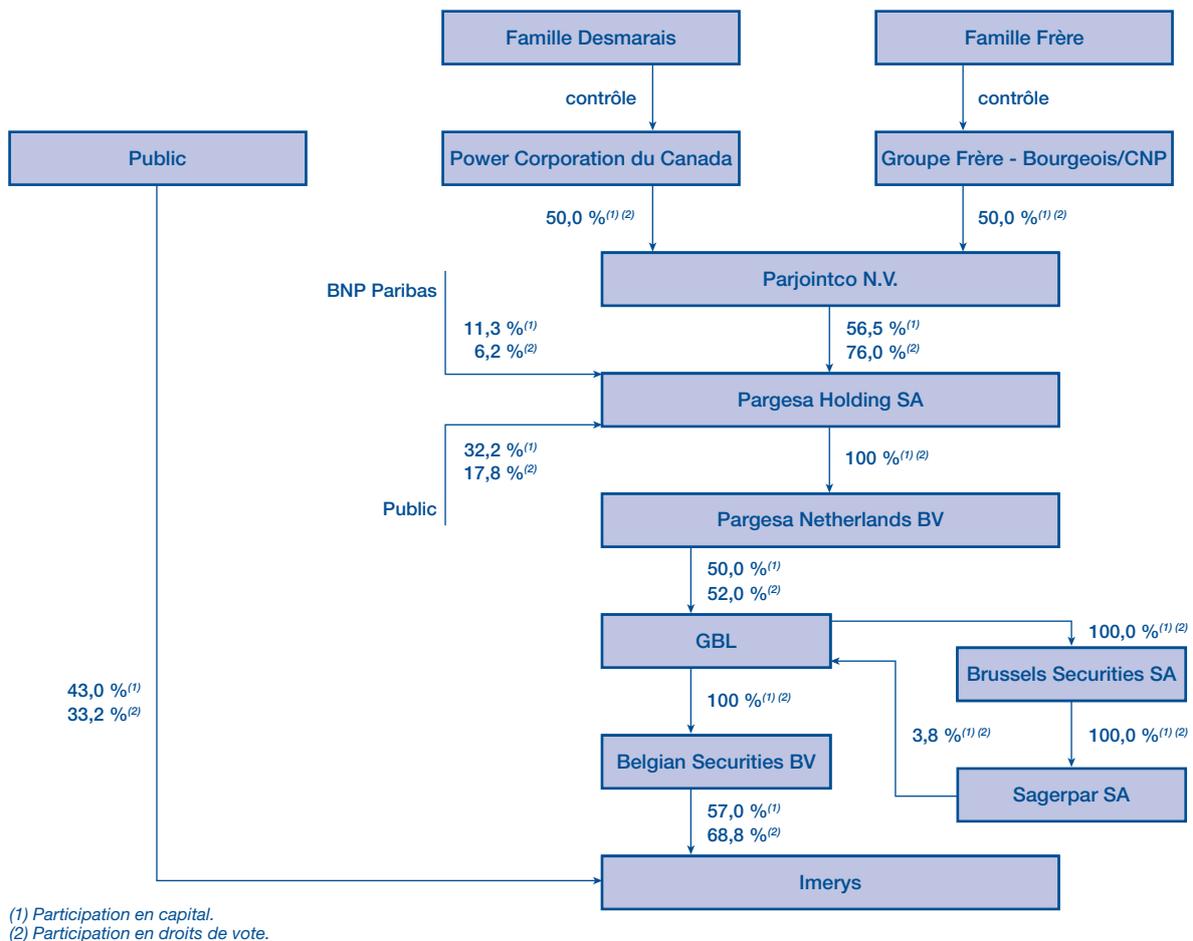
6.3.4 IDENTIFICATION DES ACTIONNAIRES AU PORTEUR

En 2011, Imerys a demandé à la société Euroclear France de procéder à une enquête de Titres au Porteur Identifiables sur son capital auprès des intermédiaires financiers dont le seuil de détention d'actions était supérieur à 30 000. Hors actionnaire de contrôle (Belgian

Securities BV), cette enquête a permis d'identifier 3 957 actionnaires au porteur détenant chacun plus de 200 titres et représentant 40,1 % du capital social au 31 mai 2011 (dont 270 investisseurs institutionnels détenant 37,95 % du capital social).

6.3.5 STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DU GROUPE

L'organigramme faisant apparaître les rattachements actionnaires d'Imerys en capital et en droits de vote, au 31 décembre 2011, peut être présenté comme suit :



Pargesa Holding SA est une société de droit suisse dont le siège social est situé 11 Grand-rue, CH 1204 Genève (Suisse). Pargesa Netherlands BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 483, 1017 BT Amsterdam (Pays-Bas). Groupe Bruxelles Lambert (GBL) est une société de droit belge, dont le siège social est situé Avenue Marnix 24, 1000 Bruxelles (Belgique). Belgian Securities BV est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Herengracht 555, 1017 BW Amsterdam (Pays-Bas).

Le rattachement direct d'Imerys à l'ensemble Pargesa-GBL résulte de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, réalisée le 30 juin 1998. Parfinance était alors, et depuis déjà plusieurs années, l'actionnaire de contrôle de la Société.

Parjointco est une société de droit néerlandais, dont le siège social est situé à Veerkade 5, 3016 DE-Rotterdam (Pays-Bas). Elle est détenue à parité et contrôlée conjointement par le Groupe Power, groupe canadien contrôlé par la famille de M. Paul Desmarais, et par le Groupe Frère/CNP (Compagnie Nationale à Portefeuille), groupe belge contrôlé par la famille du Baron Albert Frère.

À la suite de la fusion-absorption de Parfinance par la Société, l'ensemble Pargesa-GBL, alors actionnaire majoritaire de Parfinance, a déclaré le 6 juillet 1998 franchir, au titre de l'action de concert qui les unissait, les seuils du tiers et de la moitié du capital et des droits de vote de la Société. Le Conseil des Marchés Financiers (CMF), prenant acte du fait que ce franchissement de seuil résultait de la fusion de la Société avec Parfinance, a accordé à l'ensemble Pargesa-GBL une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique, telle que résultant des dispositions de l'article 5-4-6 de son Règlement général (avis n° 198C0696 du 23 juillet 1998).

Le 20 décembre 2006, l'ensemble Pargesa-GBL a informé l'AMF qu'à la suite de l'attribution de droits de vote double aux actions Imerys détenues par Belgian Securities BV résultant d'une détention en compte titre nominatif depuis plus de deux ans au 15 décembre 2006, l'ensemble Pargesa-GBL avait franchi en hausse le seuil des 2/3 des droits de vote de la Société et que Belgian Securities BV avait franchi en hausse, à titre direct, le seuil du 1/3 des droits de vote (Décision et Information de l'AMF n° 207C0012). Le 9 janvier 2007, l'AMF a, sur requête de Belgian Securities BV et sur le fondement de l'article 234-9 6° de son Règlement général, octroyé à cette dernière

une dérogation à l'obligation de dépôt d'un projet d'offre publique sur la Société prévue par l'article 234-2 dudit Règlement (Décision et Information de l'AMF n° 207C0065).

Le 27 janvier 2010, à la suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil du tiers des droits de vote de la Société a été franchi à la baisse individuellement par la société Pargesa Netherlands BV, le nombre d'actions qu'elle détenait à cette date s'élevant à 19 368 012 représentant 25,68 % du capital et 33,28 % des droits de vote (Décision et Information de l'AMF n°210C0475).

Le 21 mars 2011, l'ensemble Pargesa-GBL a notifié à l'AMF son intention de reclassement des titres Imerys, au terme duquel Belgian Securities BV se porterait acquéreur de l'intégralité des actions Imerys détenues par Pargesa Netherlands BV. Ce reclassement donnant lieu à un franchissement direct par la société Belgian Securities BV et indirect par la société Groupe Bruxelles Lambert

(détenant 100 % de Belgian Securities BV) du seuil du 1/3 du capital de la Société et l'accroissement de plus de 2 % en moins de douze mois consécutifs de leur participation directe et indirecte, Belgian Securities BV et Groupe Bruxelles Lambert ont sollicité en conséquence auprès de l'AMF une dérogation à l'obligation de déposer un projet d'offre publique visant les actions Imerys. Cette dérogation ayant été octroyée le 29 mars 2011 (Décision et Information de l'AMF n° 211C0389 du 31 mars 2011), le transfert des actions Imerys détenues par Pargesa Netherlands BV au profit de Belgian Securities BV est intervenu le 8 avril 2011 (pour plus de détails, voir [paragraphe 6.3.2 du présent chapitre](#)). Cette opération, sans incidence sur le contrôle ultime de la Société, a entraîné la perte des droits de vote double attachés à la participation de Pargesa Netherlands BV et a diminué d'autant le nombre total des droits de vote de la Société (voir [paragraphe 6.3.1 du présent chapitre](#)).

6.4 ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur les titres de la Société sont les suivants, étant précisé qu'aucun dispositif spécifique n'a été mis en place par la Société :

Structure du capital - participations directes ou indirectes dans le capital – accords entre actionnaires

Les informations concernant l'actionnariat de la Société (structure du capital, franchissements de seuil et contrôle de la Société) figurent à la [section 6.3 du présent chapitre](#).

Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses de conventions portées à la connaissance de la Société

Néant.

Détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux

Les statuts de la Société prévoient que les actions détenues sous la forme nominative, par le même actionnaire, depuis deux ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double (voir [section 6.1 du présent chapitre](#)).

Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel

Néant.

Règles spécifiques applicables à la nomination et au remplacement des Administrateurs et à la modification des statuts

Néant.

Pouvoirs du Conseil d'Administration en matière d'émission ou de rachat d'actions

Les conditions et modalités du rachat par la Société de ses propres actions figurent aux *paragraphes 6.2.3 et 6.2.4 du présent chapitre*.

Accords susceptibles d'être modifiés ou rompus en cas de changement de contrôle de la Société

Parmi les principaux contrats de financement de la Société (*voir note 25.5 aux états financiers consolidés*), certains d'entre eux contiennent une clause prévoyant, sous certaines conditions, la possibilité de leur remboursement anticipé, à l'initiative de la Société, en cas de changement de contrôle.

Les accords de joint venture conclus par les filiales de la Société prévoient généralement une clause de sortie en cas de changement de contrôle desdites filiales.

Accords prévoyant des indemnités à verser à des membres du Conseil d'Administration ou des salariés s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle ni sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique

Les conditions et modalités de versement des indemnités susceptibles d'être dues à des dirigeants mandataires sociaux en cas de cessation de leurs fonctions sont détaillées *au paragraphe 3.3.2 du chapitre 3 du Document de Référence*.

6.5 MARCHÉ DES TITRES IMERYS

L'action Imerys est cotée à Euronext Paris et est éligible au Service à Règlement Différé (SRD) (Code ISIN FR 0000120859-Mnemo NK). Imerys fait partie de l'indice CAC MD (mid 60) au sein du SBF 120 représentant les 120 valeurs les plus importantes cotées à Paris (en termes de flottant et de capitaux échangés), ainsi que de l'indice CAC Basic Materials. L'action Imerys est également intégrée dans l'indice européen "Dow Jones Euro Stoxx", indice de référence global de la zone euro, composé de 309 valeurs sélectionnées parmi les 12 pays appartenant à cette zone. Au sein du SBF 120 et du Dow Jones Euro Stoxx 600, l'action Imerys fait partie, depuis le 2 novembre 2009, du secteur général des mines ("1775 Activités minières générales" selon la classification ICB) ; elle était précédemment répertoriée dans la classification ICB 2353 – "Matériaux et accessoires de construction".

Le titre Imerys est par ailleurs référencé par les indices "FTSE4Good" et "ASPI Eurozone"⁽¹⁾ qui identifient les sociétés répondant aux normes mondialement reconnues en matière de Développement Durable et de responsabilité sociale des entreprises (respect des droits de l'homme, de l'environnement, et développement du dialogue avec les actionnaires). Il figure également dans le registre d'investissement "Excellence" d'Ethibel.

Aucun titre d'une filiale d'Imerys n'est admis aux négociations d'une bourse de valeurs.

6.5.1 COURS EXTRÊMES DE 2007 À 2011 ⁽¹⁾

Année	Cours le plus haut ⁽²⁾ (en euros)	Cours le plus bas ⁽²⁾ (en euros)	Dernier cours de clôture de l'année (en euros)
2007	72,61	48,83	52,16
2008	55,36	23,44	30,14
2009	44,35	21,58	42,01
2010	51,00	36,75	49,89
2011	55,00	31,87	35,59

(1) Les cours indiqués pour les années 2007 et 2008 ont été retraités de l'ajustement lié à l'augmentation de capital réalisée le 2 juin 2009.

(2) Cours constatés en cours de séance.

(Source : Bloomberg)

(1) Advanced Sustainable Performance Indices - Indice géré par l'agence de notation Vigeo.

6.5.2 TRANSACTIONS DEPUIS JANVIER 2010

	Cours le plus haut * (en euros)	Cours le plus bas * (en euros)	Volume total des transactions mensuelles		Moyenne par séance de bourse		
			En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	En nombre de titres	En capitaux (en millions d'euros)	En nombre de transactions
2010							
Janvier	43,32	39,46	2 702 488	110,51	135 124	5,53	1 215
Février	41,27	36,75	2 190 167	84,78	109 508	4,24	1 075
Mars	45,64	37,93	2 563 377	109,16	111 451	4,75	1 195
Avril	48,95	44,54	2 526 422	117,33	126 321	5,87	1 478
Mai	46,50	39,23	3 709 598	162,17	176 648	7,72	1 495
Juin	47,10	39,24	2 553 164	109,21	116 053	4,96	1 234
Juillet	46,50	40,32	1 994 940	86,88	90 679	3,95	1 019
Août	46,12	38,00	1 465 580	61,33	66 617	2,79	744
Septembre	44,74	39,11	1 840 213	77,82	83 646	3,54	852
Octobre	45,35	42,88	1 989 490	88,12	94 738	4,20	1 181
Novembre	48,00	43,05	1 905 634	87,09	86 620	3,96	1 164
Décembre	51,00	44,21	1 372 283	67,48	59 664	2,93	802
Total 2010			26 813 356	1 161,88			
2011							
Janvier	52,65	47,61	1 446 035	73,05	68 859	3,48	1 052
Février	52,60	47,92	1 344 911	67,83	67 246	3,39	1 077
Mars	52,48	44,80	2 098 387	103,88	91 234	4,52	1 337
Avril	55,00	51,40	1 766 699	93,94	92 984	4,94	1 237
Mai	52,86	48,65	8 306 128	420,45	377 551	19,11	1 246
Juin	51,19	45,82	2 094 555	100,84	95 207	4,58	1 094
Juillet	50,49	44,66	2 018 933	95,83	96 140	4,56	1 179
Août	50,82	38,97	2 967 749	129,19	129 033	5,62	1 530
Septembre	46,77	36,36	2 911 134	121,31	132 324	5,51	1 654
Octobre	43,65	35,85	2 144 062	84,94	102 098	4,04	1 287
Novembre	43,33	32,61	2 260 670	84,06	102 758	3,82	1 336
Décembre	37,51	31,88	1 780 128	61,40	84 768	2,92	1 026
Total 2011			31 139 391	1 436,72			

* Cours constatés en cours de séance.

(Source : Bloomberg et Euronext.)

6.6 DIVIDENDES

La politique d'Imerys en matière de distribution de dividendes est fonction du résultat dégagé au cours de l'exercice considéré.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts :

- les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Résultat courant net par action	3,19 €	1,66 €	3,96 € *
Dividende net par action	1,20 €	1,00 €	1,00 €
Dividende brut par action	1,20 €	1,00 €	1,00 €
Nombre d'actions ayant perçu le dividende	75 497 951	75 505 458	62 787 810
Distribution nette totale	90,6 M€	75,5 M€	62,8 M€

* Le montant indiqué pour l'année 2008 a été retraité et ajusté à la suite de l'augmentation de capital réalisée le 2 juin 2009.

- la totalité du dividende versé aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France est imposable à l'impôt sur le revenu au barème progressif et est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, ainsi qu'à l'abattement fixe annuel. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 117 quater de ce même code, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France ont également la possibilité d'opter, préalablement à la date de versement du dividende, pour leur assujettissement au prélèvement libératoire de 21 %.

Imerys ne procède généralement pas à la distribution d'acompte sur dividende. Les dividendes sont versés annuellement après la tenue de l'Assemblée appelée à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice écoulé.

Le délai de prescription des dividendes non réclamés est de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement. Les sommes non réclamées sont versées à l'État français dans les vingt premiers jours de janvier de chaque année suivant celle de la prescription.

6.7 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Soucieux de développer une relation de confiance et de transparence avec ses actionnaires, Imerys met à leur disposition plusieurs outils de communication (papier et électronique) pour les informer sur les activités du Groupe, sa stratégie, ses résultats et ses perspectives :

- un Document de Référence annuel déposé auprès de l'AMF, incluant le Rapport Financier Annuel de l'exercice considéré ;
- une brochure institutionnelle publiée en même temps que le Document de Référence, comprenant les éléments essentiels de l'activité du Groupe et de son évolution au cours de l'exercice écoulé ainsi que ses résultats financiers ;
- un Rapport Financier Semestriel, sur les comptes au 30 juin ;
- une Lettre aux actionnaires, faisant le point sur l'actualité du Groupe et ses performances financières ;
- un rapport Développement Durable, publié tous les deux ans, complète l'information des actionnaires sur les éléments non financiers.

Édités en français et en anglais, tous ces documents sont adressés à chaque actionnaire nominatif ainsi qu'aux actionnaires au porteur ayant souhaité les recevoir régulièrement.

L'information de la communauté financière et des actionnaires individuels sur la marche de l'entreprise est également réalisée par le biais d'annonces financières publiées dans la presse (supports papier et Internet), à chaque échéance de résultat et à l'occasion de la convocation à l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires.

Le site Internet www.imerys.com comprend un espace dédié aux actionnaires individuels ; il présente également les activités du Groupe et permet de suivre en direct les réunions de présentation de résultats ainsi que l'Assemblée Générale annuelle. La bibliothèque financière en ligne regroupe les documents constitutifs de l'information réglementée ainsi que l'ensemble des publications du Groupe (présentations des résultats, communiqués de presse, brochures et rapports annuels, rapports semestriels, lettres aux actionnaires et rapports Développement Durable).

Imerys met également à la disposition de ses actionnaires au nominatif, un service de consultation en ligne de leur compte titres via le site Internet sécurisé www.nomi.olisnet.com. Ce site leur donne accès à la valorisation de leur compte titres, leurs derniers mouvements et la disponibilité de leurs actions, leurs droits de vote, ainsi qu'aux cours et caractéristiques des valeurs de leur portefeuille. Il contient également l'ensemble de la documentation concernant l'Assemblée Générale annuelle de la Société et permet le vote en ligne.

Des réunions et conférences téléphoniques sont régulièrement tenues, sur les principales places financières mondiales, avec les analystes financiers, les investisseurs institutionnels et socialement responsables. Des entretiens individuels ou en groupe sont organisés avec les investisseurs aux États-Unis, en France et au Royaume-Uni mais également en Allemagne, au Canada, en Italie et aux Pays-Bas. 250 rencontres ont ainsi été organisées en 2011 avec des analystes et gestionnaires de fonds. Imerys participe également à des conférences thématiques organisées par les sociétés de bourse. Enfin, l'année 2011 a été consacrée à l'organisation de la journée Investisseurs du 12 janvier 2012 au cours de laquelle le Groupe a présenté sa stratégie de développement à la communauté financière (analystes, investisseurs et banquiers). Les présentations de cette journée sont disponibles sur le site du Groupe.

La volonté de transparence du Groupe vis-à-vis de ses actionnaires a été reconnue et a donné lieu à deux distinctions en 2011 :

- le Prix Spécial du Jury de la Relation actionnaires catégorie "valeurs moyennes", organisé par Les Échos, Investir-Le Journal des finances et le cabinet d'audit Mazars, qui salue les efforts entrepris en matière de relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires. Imerys a ainsi été récompensée pour :
 - le développement de ses actions auprès des actionnaires individuels par une identification approfondie,
 - l'extension de sa base actionnariale grâce à des road shows au sein de places financières moins connues telles que Montréal, Toronto, Francfort, Amsterdam ou Milan,
 - la qualité des informations publiées dans le Document de Référence annuel et sur le site internet du Groupe ;
- Imerys attache également une importance élevée aux enjeux du Développement Durable et à leur prise en compte par les investisseurs et agences de notation. La démarche et l'amélioration des performances du Groupe en matière de gestion de l'environnement, de sécurité, de relations avec les communautés et d'éthique font l'objet de comptes rendus réguliers auprès des investisseurs. Cette volonté de transparence a été récompensée fin 2011 par le 3^e prix du Trophée des Meilleures Relations Investisseurs en matière de Développement Durable, organisé par le Forum des Relations Investisseurs.

La Communication Financière est rattachée à la Direction Financière du Groupe :

- Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 66 55
- Télécopie : + 33 (0) 1 49 55 63 98
- e-mail : actionnaires@imerys.com

Le service des titres d'Imerys est assuré par la banque :

CACEIS Corporate Trust
14, rue Rouget-de-Lisle
92862 Issy-les-Moulineaux cedex 9

- Téléphone : + 33 (0) 1 57 78 34 44
- Télécopie : + 33 (0) 1 49 08 05 80
- e-mail : ct-contact@caceis.com

CACEIS Corporate Trust est plus particulièrement à la disposition des actionnaires nominatifs pour ce qui concerne la gestion de leurs actions Imerys.

6.8 ORGANISATION MÈRE/FILIALES

Au 31 décembre 2011, le Groupe était composé de 316 sociétés réparties dans 48 pays (la liste des principales entités consolidées du Groupe est présentée à la [note 27 aux états financiers consolidés](#)). L'organisation opérationnelle du Groupe repose sur quatre branches d'activités décrites au [paragraphe 1.2.5 du chapitre 1 du Document de Référence](#).

Imerys est la société holding du Groupe ; à ce titre, elle n'exerce pas, directement, d'activité industrielle ou commerciale. Les actifs de la Société sont principalement constitués des titres de participation qu'elle détient directement dans certaines filiales du Groupe. Pour plus d'informations concernant les filiales détenues directement par la Société, [voir la note 35 aux états financiers sociaux](#).

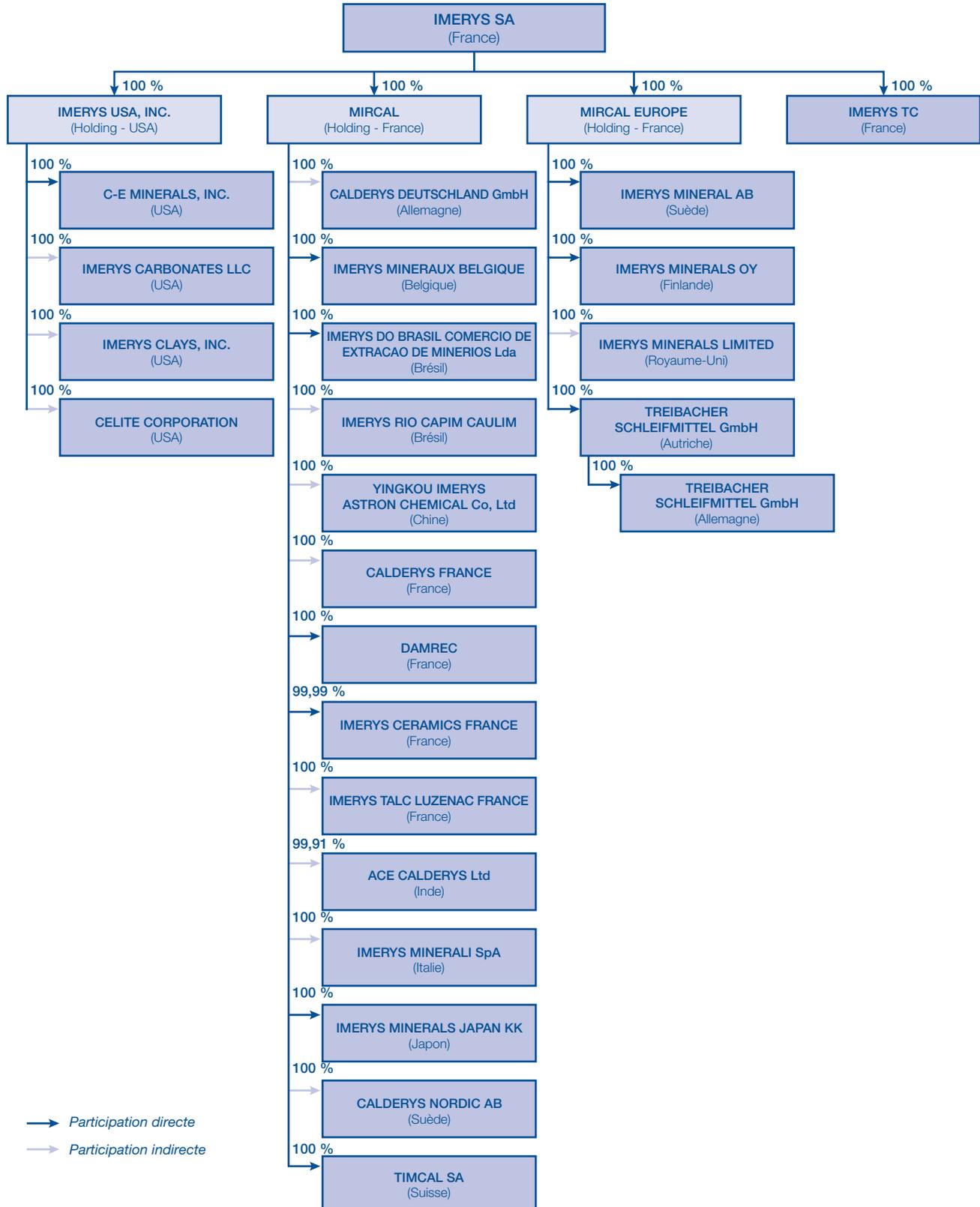
Imerys ainsi que certains de ses holdings locaux (Belgique, Brésil, Chine, États-Unis, Royaume-Uni, Singapour) mettent à la disposition de l'ensemble des filiales du Groupe une assistance générale ainsi qu'une expertise, en particulier dans les domaines suivants : Achats ; Assurances ; Audit ; Communication ; Comptabilité & Contrôle de Gestion ; Environnement, Hygiène & Sécurité ; Fiscalité ; Informatique ; Innovation, Recherche & Développement ; Juridique ; Propriété Intellectuelle ; Ressources Humaines ; Stratégie ; Trésorerie.

Ces prestations de services comprennent notamment : l'assistance et le conseil en réponse à des demandes ponctuelles des filiales ainsi que des études et analyses plus générales, ou encore des recommandations ou propositions d'actions à titre de prévention.

La rémunération de ces services est déterminée sur la base des coûts engagés dans ce cadre par Imerys et ses holdings locaux et répartis entre les filiales bénéficiaires des prestations, soit au prorata de leur chiffre d'affaires rapporté au chiffre d'affaires global de leur division opérationnelle d'appartenance, soit au prorata des effectifs. En outre, les coûts externes engagés spécifiquement pour le compte d'une filiale ainsi que les coûts des salariés détachés dans une filiale sont affectés distinctement à ladite filiale. La Société a facturé au cours de l'exercice 2011, au titre des services rendus directement à ses filiales, un montant global net de 20,6 millions d'euros.

Imerys est également la société tête de groupe de l'intégration fiscale des sociétés françaises du Groupe dont le capital social est détenu à plus de 95 % par Imerys ([voir note 8 aux états financiers sociaux](#)).

L'organigramme simplifié présenté ci-après fait apparaître les principales filiales opérationnelles du Groupe dont le chiffre d'affaires était, au 31 décembre 2011, supérieur à 50 millions d'euros.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 26 AVRIL 2012

7

7.1	PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	248
7.1.1	Exercice 2011 – Comptes annuels et affectation du résultat	248
7.1.2	Conventions et engagements réglementés	249
7.1.3	Composition du Conseil d'Administration	249
7.1.4	Programme de rachat d'actions	250
7.1.5	Modifications statutaires	251
7.1.6	Pouvoirs	253
7.2	ORDRE DU JOUR	254
7.3	PROJETS DE RÉOLUTION	255

7.1 PRÉSENTATION DES RÉOLUTIONS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les résolutions arrêtées par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 15 février 2012, et qu'il vous est proposé d'adopter, relèvent, pour les résolutions 1 à 10 et 12 de la compétence de

l'Assemblée Générale Ordinaire, et pour la résolution 11 de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

7.1.1 EXERCICE 2011 – COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RÉSULTAT

(Trois résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Nous soumettons en premier lieu à votre approbation les comptes annuels de la Société (*première résolution*) ainsi que les comptes consolidés du Groupe (*deuxième résolution*) pour l'exercice 2011.

La présentation de ces comptes, l'exposé de la situation financière, de l'activité et des résultats du Groupe et de la Société au cours de l'exercice écoulé, ainsi que les diverses informations prescrites par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, figurent aux *chapitres 2 et 5 du Document de Référence*.

Vous êtes ensuite appelés à statuer sur l'affectation du résultat de la Société pour l'exercice 2011 (*troisième résolution*).

Le résultat net de la Société pour l'exercice écoulé s'élève à 9 643 393,91 euros, auquel s'ajoute le montant du report à nouveau figurant au bilan de 362 060 679,92 euros, formant ainsi un total distribuable de 371 704 073,83 euros.

Nous vous proposons d'affecter un montant global de 112 713 774 euros au versement d'un dividende unitaire de 1,50 euro par action pour les 75 142 516 actions composant le capital de la Société au 1^{er} janvier 2012 (voir *paragraphe 6.2.1 du chapitre 6 du Document de Référence*) et d'affecter le solde au compte "Report à nouveau". Il est précisé que le montant total du dividende distribué

serait ajusté en fonction du nombre d'actions émises depuis le 1^{er} janvier 2012 à la suite de levées d'options de souscription d'actions, ayant droit au dividende de l'exercice 2011 à la date de paiement de ce dividende. Le montant affecté au Report à nouveau serait en conséquence déterminé sur la base du montant total du dividende effectivement mis en paiement. Par ailleurs, si la Société était appelée à détenir certaines de ses propres actions au jour de la mise en paiement du dividende, les sommes correspondant aux dividendes qui n'auraient pas été distribuées de ce fait, seraient affectées au Report à nouveau.

Le dividende serait mis en paiement à compter du 9 mai 2012.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que la totalité du dividende proposé au titre de l'exercice 2011 est éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu au 2^o du 3 de l'article 158 du Code général des impôts. Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France ont la possibilité d'opter, préalablement à la date de versement du dividende, pour le prélèvement libératoire forfaitaire de 21 % du montant brut de ce dividende.

Nous vous rappelons également que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents ont été les suivantes :

Exercice clos le :	31/12/2010	31/12/2009	31/12/2008
Dividende net par action	1,20 € *	1,00 € *	1,00 € *
Nombre d'actions rémunérées	75 497 951	75 505 458	62 787 810

* Dividende éligible à l'abattement de 40 %.

Avec un montant net de 1,50 euro par action, le dividende proposé au titre de l'exercice 2011 enregistre une hausse de 25 % par rapport au dividende versé au titre de l'exercice précédent.

7.1.2 CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

(Deux résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Vous êtes également appelés à vous prononcer sur les conventions et engagements réglementés conclus en 2012 et relevant des dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce, étant précisé qu'aucune nouvelle convention ni aucun nouvel engagement réglementés n'ont été conclus au cours de l'exercice 2011.

Ainsi, nous vous informons que lors de sa séance du 15 février 2012, le Conseil d'Administration, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, a modifié le régime collectif de retraite supplémentaire à prestations définies, dont M. Gilles Michel, Président-Directeur Général et unique dirigeant mandataire social, figure parmi les bénéficiaires, et qui prévoit désormais que :

- les personnes éligibles à ce régime sont les suivantes : tout cadre supérieur ou dirigeant d'Imerys et membre du Comité Exécutif justifiant d'une ancienneté de 8 ans au sein du Groupe (cette ancienneté étant précédemment fixée à 10 ans) dont 4 années au sein du Comité Exécutif (précédemment fixée à 2 années) ;
- le plafond du salaire de référence retenu pour le calcul du montant maximum de la rente viagère pouvant être versée aux bénéficiaires de ce régime est porté de 22 à 30 Plafonds Annuels de la Sécurité Sociale (PASS).

Au cours de cette même séance, le Conseil d'Administration a également exprimé le souhait de maintenir la réunion des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général, et de reconduire M. Gilles Michel dans ses fonctions, sous réserve du renouvellement

de son mandat d'Administrateur par l'Assemblée Générale Mixte du 26 avril 2012.

En conséquence, et en application des dispositions des articles L. 225-38, L. 225-40, L. 225-42-1 et L. 225-42-1 al. 4 du Code de commerce, nous vous demandons de bien vouloir statuer sur le rapport spécial des Commissaires aux comptes, et approuver :

- les modifications apportées au régime supplémentaire de retraite à prestations définies dont bénéficie, notamment, M. Gilles Michel, Président-Directeur Général (*quatrième résolution*), ainsi que

- la poursuite de l'engagement pris par la Société en faveur de M. Gilles Michel au titre de l'indemnité qui lui serait due dans le cas où il serait mis fin à son mandat social à l'initiative de la Société ou en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie (*cinquième résolution*), sous réserve du renouvellement de son mandat d'Administrateur par la présente Assemblée Générale (*huitième résolution*) et de la reconduction par le Conseil d'Administration de ses fonctions de Président-Directeur Général, cet engagement ayant déjà été approuvé par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011.

Ces engagements réglementés font l'objet d'une présentation détaillée dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes reproduit au *paragraphe 2.2.3 du chapitre 2 du Document de Référence*. Ce rapport rappelle également les conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2011.

7.1.3 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Quatre résolutions relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

Un deuxième ensemble de résolutions concerne la composition du Conseil d'Administration. Le mandat des Administrateurs de la Société est d'une durée de trois ans.

Viennent à échéance à l'issue de la présente Assemblée, les mandats de MM. Jacques Drijard, Jocelyn Lefebvre, Gilles Michel et Éric Le Moigne De Sérigny.

Suivant les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, il vous est proposé de renouveler le mandat de MM. Jacques Drijard, Jocelyn Lefebvre et Gilles Michel pour la durée statutaire de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2015 sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014 (*sixième à huitième résolutions*). Il est précisé que, compte tenu de son âge et en application de l'article 12 des statuts, le mandat de M. Jacques Drijard expirera de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée en 2013 à statuer sur les comptes de l'exercice 2012.

M. Éric Le Moigne de Sérigny ayant fait part au Conseil d'Administration de son souhait de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat, il vous est proposé, sur les recommandations du Comité des Nominations et des Rémunérations, de nommer, en remplacement

de ce dernier, M. Xavier Le Clef en qualité de nouvel Administrateur de la Société pour la durée statutaire de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2015 sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014 (*neuvième résolution*).

Nous vous informons que les informations et renseignements professionnels concernant les Administrateurs dont le renouvellement de mandat vous est proposé, figurent au *paragraphe 3.1.3 du chapitre 3 du Document de Référence*, ceux concernant M. Xavier Le Clef, candidat aux fonctions d'Administrateur, sont présentés ci-après.

Informations professionnelles concernant Monsieur Xavier Le Clef (né le 4 août 1976, de nationalité belge) : diplômé de l'École de Commerce Solvay de l'Université Libre de Bruxelles et titulaire d'un Master of Business Administration de l'École de Commerce Vlerick Leuven de Gent (Belgique), Xavier Le Clef débute sa carrière en 2000 en tant qu'Associé au sein du cabinet de conseil international en Stratégie, Innovation et Technologie, Arthur D. Little. Après y avoir exercé diverses fonctions en Belgique, France et Allemagne, il rejoint en 2006 la Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) dont il est actuellement le Directeur Financier. Dans le cadre de ses fonctions, M. Xavier Le Clef exerce divers mandats au sein des filiales de CNP.

Conformément aux principes retenus par la Société quant à la qualification d'indépendance de ses Administrateurs, et après examen de leur situation personnelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations n'a pas reconnu cette qualité à MM. Jacques

Drijard, Jocelyn Lefebvre et Xavier Le Clef, en tant que représentants d'actionnaires de contrôle de la Société, ni à M. Gilles Michel, Président-Directeur Général.

À l'issue de l'Assemblée Générale du 26 avril 2012, et sous réserve de l'approbation des propositions ci-avant, le Conseil d'Administration serait composé comme suit :

Année de fin de mandat	Nom	Membre indépendant
2013	Jean MONVILLE	Oui
	Ian GALLIENNE	Non
	Fatine LAYT	Oui
	Robert PEUGEOT	Oui
	Olivier PIROTTE	Non
	Amaury de SÈZE	Non
	Pierre-Jean SWIGNON	Oui
2014	Aimery LANGLOIS-MEURINNE	Non
	Gérard BUFFIERE	Non
	Aldo CARDOSO	Oui
	Arielle MALARD de ROTHSCHILD	Oui
	Jacques VEYRAT	Oui
2015	Jacques DRIJARD	Non
	Xavier Le CLEF	Non
	Jocelyn LEFEBVRE	Non
	Gilles MICHEL	Non

7.1.4 PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

(Une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

L'autorisation de racheter sur le marché des actions de la Société, donnée au Conseil d'Administration pour une durée de dix-huit mois par l'Assemblée Générale Mixte du 28 avril 2011, vient à échéance avant l'Assemblée Générale annuelle de 2013 ; il vous est donc proposé de la renouveler dès à présent conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et 241-1 à 241-6 du règlement général de l'AMF (*dixième résolution*). Pour plus d'informations concernant la mise en œuvre en 2011 par la Société de ses programmes de rachat d'actions, voir [paragraphe 6.2.4 du chapitre 6 du Document de Référence](#).

Il est rappelé que la nouvelle autorisation sollicitée a pour but de permettre l'achat par la Société de ses propres actions :

- en vue de l'annulation ultérieure des actions ainsi acquises, par réduction du capital de la Société, afin de compenser l'impact dilutif pour les actionnaires que pourraient avoir l'attribution d'options de souscription d'actions et/ou l'attribution gratuite d'actions ;
- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'AMF ;
- dans le cadre de la participation des salariés à des plans d'actionnariat mis en place par la Société, ou en vue de la livraison

ou de la remise à certains salariés et mandataires sociaux du Groupe, d'actions résultant de l'exercice d'options d'achat ou de l'octroi d'actions gratuites ; et

- pour la remise ou l'échange d'actions à l'occasion notamment d'émission de titres ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Le nombre d'actions susceptibles d'être acquises au titre de cette nouvelle autorisation ne pourrait excéder 10 % du nombre de titres émis et en circulation au 1^{er} janvier 2012, soit 7 514 251 actions. Le nombre d'actions susceptible d'être détenu, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourrait dépasser 10 % des actions composant le capital. Enfin, le prix maximum d'achat serait de 80 euros par action, représentant ainsi un montant d'investissement maximum de 601,1 millions d'euros.

Le descriptif de ce nouveau programme, établi conformément aux dispositions des articles 241-1 à 242-6 du règlement général de l'AMF, sera disponible sur le site Internet de la Société (www.imerys.com – espace Information Réglementée) préalablement à la tenue de l'Assemblée Générale du 26 avril 2012 et pourra également être obtenu, sur simple demande, au siège de la Société.

7.1.5 MODIFICATIONS STATUTAIRES

(Une résolution relevant de la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale)

La onzième résolution vise à modifier, compléter ou supprimer certaines dispositions statutaires relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration ainsi qu'à la tenue des Assemblées Générales afin d'y refléter, notamment, l'évolution de la Loi et de la réglementation en vigueur, et d'en améliorer la lecture.

Il vous est ainsi proposé d'approuver la nouvelle rédaction des articles 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 24 et 26 présentée ci-après, et plus généralement celle des statuts dans leur ensemble. Il est précisé que les modifications ou ajouts proposés apparaissent en caractères gras.

Article 12

Afin de se conformer aux dispositions législatives et réglementaires, la référence au délai de 3 mois faite à l'alinéa 2 serait supprimée et remplacée par la mention suivante :

*“Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins cent (100) actions pendant toute la durée de son mandat. Si au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'être propriétaire, il doit régulariser sa situation **dans les délais prévus par la réglementation en vigueur**, sous peine d'être réputé démissionnaire d'office.”*

Le reste de l'article 12 demeurerait inchangé.

Article 13

Afin de favoriser un renouvellement échelonné effectif des mandats d'Administrateur, il est proposé de modifier l'alinéa 3 qui serait désormais rédigé comme suit :

*“À compter de la désignation des premiers membres du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration, sera renouvelé par l'Assemblée Générale annuelle à raison d'un tiers tous les ans. **La durée du premier mandat d'un Administrateur pourra être fixée par l'Assemblée Générale pour un délai inférieur à trois (3) ans afin de tenir compte de l'effet du renouvellement par tiers du Conseil d'Administration”.***

Le reste de l'article 13 demeurerait inchangé.

Article 14

- Dans un souci de cohérence avec les autres dispositions de l'article 14, la 2^e phrase de l'alinéa 2 serait supprimée.
- L'alinéa 3 serait complété et mis à jour, afin de refléter la réglementation en vigueur, comme suit :

*“Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il rédige chaque année un rapport rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures **de gestion des risques** et de contrôle interne mises en place par la Société, **ainsi que de tout***

***autre sujet qui serait expressément requis par la réglementation en vigueur.** Ce rapport est joint au Rapport de Gestion établi par le Conseil d'Administration visé à l'article 29 des présents statuts”.*

- L'alinéa 4 actuel serait supprimé dans un souci de simplification et de cohérence avec l'article 15.
- L'alinéa 6 actuel deviendrait en conséquence l'alinéa 5. Dans un souci d'harmonisation avec les dispositions relatives aux Administrateurs, ce nouvel alinéa 5 serait désormais rédigé comme suit :

*“Quelle que soit la durée pour laquelle elles sont conférées, les fonctions du Président et celles du(es) Vice-Président(s) du Conseil d'Administration prennent fin de plein droit à l'issue **de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel il(s) a (ont) atteint l'âge de soixante dix (70) ans**”.*

Le reste de l'article 14 demeurerait inchangé.

Article 15

- Afin de simplifier le fonctionnement du Conseil d'Administration, il est proposé de modifier le premier alinéa qui serait désormais rédigé ainsi :

*“Le Conseil **d'Administration** se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président, **son secrétaire ou de l'un de ses Vice-Présidents**, au siège social, ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation. La convocation est faite par tous moyens, **y compris verbalement**.”*

- L'alinéa 5 serait également complété comme suit :

*“Les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation ainsi que par **tous** moyens de visioconférence **ou de télécommunication**, dans les conditions prévues par la **réglementation en vigueur**. Elles sont présidées par le Président **ou en cas d'absence de ce dernier**, par l'un des Vice-Présidents **ou tout autre membre présent** désigné à cette fin par le Conseil d'Administration. Les membres du Conseil d'Administration peuvent se faire représenter à chaque réunion par un de leurs collègues au moyen d'un pouvoir donné par lettre, télécopie ou par tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la loi”.*

Le reste de l'article 15 demeurerait inchangé.

Article 16

Dans un souci de simplification et de cohérence avec le reste de l'article 16, le 3^e alinéa serait supprimé et les alinéas 4 à 9 actuels deviendraient les alinéas 3 à 8.

Article 18

Dans un souci de simplification et de cohérence, l'alinéa 7 serait complété comme suit :

“En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs

Généralistes délégués. Les Directeurs Généralistes délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. **Le Conseil d'Administration peut limiter leurs pouvoirs mais cette limitation est inopposable aux tiers.**"

L'alinéa 9 serait en conséquence supprimé.

Les alinéas 10 à 15 deviendraient les alinéas 9 à 14 ; ils demeureraient inchangés à l'exception de l'alinéa 14 dans lequel la référence à "**l'article 706-43 du Code de procédure pénale**" serait supprimée et remplacée par la mention "**réglementation en vigueur**".

Article 19

L'alinéa 6 ("Conventions courantes") serait supprimé conformément aux dispositions de la loi de simplification du droit du 17 mai 2011.

Le reste de l'article 19 demeurerait inchangé.

Article 21

■ Dans un souci d'harmonisation et de simplification des dispositions statutaires :

- les alinéas 4 et 5 - section "Convocations" - seraient supprimés et remplacés par un nouvel alinéa 4 qui serait rédigé ainsi :

"Les convocations aux Assemblées Générales sont faites dans les délais et conditions fixés par la réglementation en vigueur ; elles peuvent être adressées aux actionnaires, notamment, par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication." ;

- un nouvel alinéa 5 serait introduit à la section "Convocations" ; il serait rédigé comme suit :

"Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. À défaut, elles peuvent être également convoquées :

- **par les Commissaires aux comptes dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur,**
- **par un mandataire désigné en justice à la demande, soit de tout intéressé ou du comité d'entreprise en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant la fraction du capital exigée par la réglementation en vigueur, soit d'une association d'actionnaires satisfaisant aux conditions fixées par la loi."**

■ Afin de refléter les dispositions légales applicables à la tenue des Assemblées, en vigueur depuis 2011, l'alinéa 10 actuel — section "Participation" — serait complété comme suit :

"Les actionnaires peuvent se faire représenter aux Assemblées dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Les actionnaires peuvent également participer et voter aux Assemblées en adressant un formulaire de procuration ou de vote par correspondance, soit sous forme papier, soit sur décision du Conseil d'Administration, par télétransmission et/ou tout autre moyen électronique de télécommunication, dans les délais et conditions prévus par la loi."

Le reste de l'article 21 demeurerait inchangé.

Article 22

■ Dans un souci de simplification et de cohérence avec les modifications prévues à l'article 21 ci-dessus, le premier alinéa serait désormais rédigé comme suit :

"Le Conseil d'Administration peut décider la retransmission publique de l'intégralité de ces Assemblées par visioconférence et/ou tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la loi."

■ En application des dispositions légales en vigueur depuis 2011, l'alinéa 8 serait modifié comme suit :

"L'ordre du jour est arrêté en principe par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant la fraction du capital exigée par la réglementation en vigueur ou une association d'actionnaires satisfaisant aux conditions fixées par la loi ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de points ou de projets de résolution".

Le reste de l'article 22 demeurerait inchangé.

Article 24

Conformément aux dispositions légales, la première phrase serait modifiée comme suit :

"L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie sur première convocation, ne délibère valablement que si les actionnaires présents, y compris, le cas échéant, par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la loi, ou représentés, possèdent la fraction minimale des actions ayant droit de vote exigée par la réglementation en vigueur."

Le reste de l'article 24 demeurerait inchangé.

Article 26

Conformément aux dispositions légales :

■ le premier alinéa serait modifié comme suit :

"L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents, y compris, le cas échéant, par télétransmission et /ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la loi, ou représentés, possèdent, sur première ou deuxième convocation, la fraction minimale des actions ayant droit de vote exigée par la réglementation en vigueur" ;

■ l'alinéa 3 serait modifié comme suit :

"Par dérogation légale à ce qui précède, s'il s'agit de décider ou d'autoriser le Conseil d'Administration à réaliser l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'Assemblée Générale délibère aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires." L'alinéa 4 serait en conséquence supprimé.

Le reste de l'article 26 demeurerait inchangé.

Il est précisé que l'ensemble des autres dispositions statutaires, notamment celles relatives à la dénomination, à l'objet, au siège et au capital de la Société, demeurerait inchangé ; nous vous demandons de bien vouloir en prendre acte.

7.1.6 POUVOIRS

(Une résolution relevant de la partie ordinaire de l'Assemblée Générale)

La dernière résolution vise, comme traditionnellement, à faciliter l'accomplissement au nom de la Société des formalités requises auprès du Registre du Commerce et des Sociétés.

7.2 ORDRE DU JOUR

PARTIE ORDINAIRE

1. Approbation de la gestion et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
2. approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
3. affectation du résultat et détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
4. rapport spécial des Commissaires aux comptes visé à l'article L. 225-40 du Code de commerce et approbation, en application des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce, des modifications apportées au régime supplémentaire de retraite à prestations définies dont bénéficie M. Gilles Michel, Président-Directeur Général ;
5. rapport spécial des Commissaires aux comptes visé à l'article L. 225-40 du Code de commerce et approbation, en application de l'article L. 225-42-1 al. 4 du Code de commerce, des engagements pris par la Société en faveur de M. Gilles Michel, Président-Directeur Général, au titre de l'indemnité de rupture de son mandat social ;
6. renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques Drijard ;
7. renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jocelyn Lefebvre ;
8. renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gilles Michel ;
9. nomination de M. Xavier Le Clef en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de M. Éric Le Moyne de Sérigny ;
10. achat par la Société de ses propres actions.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

11. Modifications statutaires ;
12. pouvoirs.

7.3 PROJETS DE RÉOLUTION

PARTIE ORDINAIRE

■ PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation de la gestion et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2011

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes annuels de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

■ TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat – Détermination du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration :

constate que le bénéfice de la Société pour l'exercice écoulé s'élève à :	9 643 393,91 euros
auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de :	362 060 679,92 euros
formant ainsi un total distribuable de :	371 704 073,83 euros
décide de verser, au titre de l'exercice 2011, un dividende de 1,50 euro à chacune des 75 142 516 actions composant le capital social au 1 ^{er} janvier 2012, représentant une distribution de :	(112 713 774,00) euros
et affecte le solde au report à nouveau qui s'élève désormais à :	258 990 299,83 euros

L'Assemblée Générale décide que le montant total du dividende versé sera ajusté en fonction du nombre d'actions émises depuis le 1^{er} janvier 2012 à la suite de levées d'options de souscription d'actions et ayant droit au dividende de l'exercice 2011 à la date de paiement de ce dividende. Le montant affecté au report à nouveau sera déterminé sur la base du montant total du dividende effectivement mis en paiement.

L'Assemblée Générale décide que le dividende sera mis en paiement à compter du 9 mai 2012.

■ DEUXIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport des Commissaires aux comptes relatifs aux comptes consolidés du Groupe au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011, approuve lesdits comptes tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses actions, les sommes correspondant aux dividendes qui n'auraient pas été distribuées de ce fait, seraient affectées au report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que le dividende ouvre droit pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France à l'abattement de 40 % prévu au 2^o du 3 de l'article 158 du Code général des impôts ; cet abattement ne sera pas applicable dès lors que le bénéficiaire aura opté pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu par l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale prend acte que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

Exercice clos le :	Exercice 2010	Exercice 2009	Exercice 2008
Dividende net par action	1,20 € *	1,00 € *	1,00 € *
Nombre d'actions ayant perçu le dividende	75 497 951	75 505 458	62 787 810
Distribution nette totale	90,6 M€	75,5 M€	62,8 M€

* Dividende éligible à l'abattement de 40 %.

■ QUATRIÈME RÉSOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes visé à l'article L. 225-40 du Code de commerce et approbation, en application des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce, des modifications apportées au régime supplémentaire de retraite à prestations définies dont bénéficie M. Gilles Michel, Président-Directeur Général

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application des dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve, conformément aux dispositions des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce, les modifications apportées au régime de retraite à prestations définies dont bénéficie M. Gilles Michel, Président-Directeur Général, telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration en sa séance du 15 février 2012.

■ CINQUIÈME RÉSOLUTION

Rapport spécial des Commissaires aux comptes visé à l'article L. 225-40 du Code de commerce et approbation, en application de l'article L. 225-42-1 al. 4 du Code de commerce, des engagements pris par la Société en faveur de M. Gilles Michel, Président-Directeur Général, au titre de l'indemnité de rupture de son mandat social

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport spécial des Commissaires aux comptes établi en application des dispositions de l'article L. 225-40 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve à nouveau, conformément aux dispositions de l'article L. 225-42-1 al. 4 du Code de commerce, les engagements pris par la Société en faveur de M. Gilles Michel, Président-Directeur Général, au titre de l'indemnité qui lui serait due au cas où il serait mis fin à son mandat social à l'initiative de la Société ou en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie, sous réserve du renouvellement de son mandat d'Administrateur par la présente Assemblée (huitième résolution) et de la reconduction par le Conseil d'Administration de ses fonctions de Président-Directeur Général.

■ SIXIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jacques Drijard

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Jacques Drijard vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2015, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014.

■ SEPTIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jocelyn Lefebvre

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Jocelyn Lefebvre vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2015, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014.

■ HUITIÈME RÉSOLUTION

Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Gilles Michel

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, constatant que le mandat d'Administrateur de M. Gilles Michel vient à échéance à l'issue de la présente Assemblée, décide de renouveler ce mandat pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2015, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014.

■ NEUVIÈME RÉSOLUTION

Nomination de Monsieur Xavier Le Clef en qualité de nouvel Administrateur en remplacement de Monsieur Éric le Moyne de Sérigny

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de nommer à compter de ce jour, en qualité de nouvel Administrateur, en remplacement de M. Éric Le Moyne de Sérigny qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat, M. Xavier Le Clef, pour une durée qui, conformément aux dispositions statutaires, prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée, en 2015, à statuer sur la gestion et les comptes de l'exercice 2014.

■ DIXIÈME RÉSOLUTION

Achat par la Société de ses propres actions

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, en application des dispositions de l'article L. 225-209 et suivants du Code de commerce et des articles 241-1 à 241-6 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers :

- 1) autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, à procéder à l'achat des actions de la Société :
 - en vue de l'annulation des actions ainsi acquises, ainsi que, le cas échéant, de celles acquises dans le cadre d'autorisations de rachat d'actions antérieures,

- en vue d'animer le marché par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance et sans être influencé par la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une Charte de Déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ou de toute autre manière conformément à la réglementation applicable en vigueur,
- en vue d'attribuer ou de céder des actions aux salariés, anciens salariés ou mandataires de la Société et de ses filiales au sens des articles L. 225-180 et L. 233-3 du Code de commerce, notamment dans le cadre de plans d'épargne salariale, d'options d'achat d'actions, ou d'attributions gratuites d'actions, dans les conditions prévues par la loi,
- et pour la remise ou l'échange d'actions, en particulier à l'occasion d'émission de titres ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital, ou dans le cadre d'opérations de croissance externe.

L'acquisition, la cession, le transfert et l'échange des actions pourront être effectués, dans le respect de la réglementation en vigueur, sur le marché ou de gré à gré, par tous moyens, y compris par transfert de blocs, par l'utilisation ou l'exercice de tout instrument financier et produit dérivé ;

- 2) fixe les limites suivantes à l'utilisation de la présente autorisation par le Conseil d'Administration :
- le nombre maximum d'actions pouvant être acquises ne pourra excéder 10 % du nombre total d'actions émises et en circulation au 1^{er} janvier 2012, soit 7 514 251 actions,
 - le nombre d'actions que la Société détiendra, directement ou indirectement, à quelque moment que ce soit, ne pourra dépasser 10 % des actions composant le capital de la Société,

- le prix maximum d'achat des actions ne pourra être supérieur à 80 euros,
- le montant maximal susceptible d'être ainsi consacré par la Société à ces acquisitions ne pourra être supérieur à 601,1 millions d'euros ;

- 3) décide que, en cas de modification du nominal des actions, d'augmentation de capital par incorporation de réserves et d'attribution gratuite d'actions ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement des titres, le montant maximal consacré à ces acquisitions et le nombre maximal de titres à acquérir indiqués ci-dessus seront ajustés en conséquence par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce nombre après l'opération ;
- 4) fixe à dix-huit mois, à compter du jour de la présente Assemblée, la durée de validité de la présente autorisation, qui prive ainsi d'effet, pour la partie non utilisée, toute délégation antérieure accordée au Conseil d'Administration relative à l'acquisition par la Société de ses propres actions ;
- 5) confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pour mettre en œuvre cette autorisation et, notamment, pour passer tous ordres de bourse, signer tous actes d'achat, de cession, d'échange ou de transfert, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des marchés financiers et de tout autre organisme, procéder aux ajustements prévus ci-dessus, remplir toutes formalités et, en général, faire le nécessaire.

PARTIE EXTRAORDINAIRE

■ ONZIÈME RÉSOLUTION

Modifications des statuts de la Société

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Extraordinaires, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier ou de compléter les dispositions des statuts de la Société relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration ainsi qu'à la tenue des Assemblées Générales, et approuve, en conséquence, dans son ensemble, la nouvelle rédaction des statuts de la Société, et en particulier, celles des articles 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 21, 22, 24 et 26 modifiés ainsi qu'il suit :

Article 12

La référence au délai de 3 mois faite à l'alinéa 2 est supprimée et remplacée par la mention suivante :

*“Chaque Administrateur doit être propriétaire d'au moins cent (100) actions pendant toute la durée de son mandat. Si au jour de sa nomination, un Administrateur n'est pas propriétaire du nombre d'actions requis ou si, en cours de mandat, il cesse d'être propriétaire, il doit régulariser sa situation **dans les délais prévus par la réglementation en vigueur**, sous peine d'être réputé démissionnaire d'office.”*

Le reste de l'article 12 demeure inchangé.

Article 13

L'alinéa 3 est désormais rédigé comme suit :

*“À compter de la désignation des premiers membres du Conseil d'Administration, le Conseil d'Administration, sera renouvelé par l'Assemblée Générale annuelle à raison d'un tiers tous les ans. **La durée du premier mandat d'un Administrateur** pourra être fixée par l'Assemblée Générale pour un délai inférieur à trois (3) ans afin de tenir compte de l'effet du renouvellement par tiers du Conseil d'Administration”.*

Le reste de l'article 13 demeure inchangé.

Article 14

La 2^e phrase de l'alinéa 2 est supprimée.

L'alinéa 3 est complété et mis à jour comme suit :

*“Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission. Il rédige chaque année un rapport rendant compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures **de gestion des risques** et de contrôle interne mises en place par la Société, **ainsi que sur tout autre sujet qui serait expressément requis par la réglementation en vigueur**. Ce rapport est joint au Rapport de Gestion établi par le Conseil d'Administration visé à l'article 28 des présents statuts”.*

L'alinéa 4 actuel est supprimé.

L'alinéa 6 actuel devient en conséquence l'alinéa 5 ; il est désormais rédigé ainsi :

“Quelle que soit la durée pour laquelle elles sont conférées, les fonctions du Président et celles du(es) Vice-Président(s) du Conseil d'Administration prennent fin de plein droit à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice au cours duquel il(s) a (ont) atteint l'âge de soixante dix (70) ans”.

Le reste de l'article 14 demeure inchangé.

Article 15

Le premier alinéa est modifié et désormais rédigé comme suit :

*“Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige, sur la convocation de son Président, **son secrétaire ou de l'un de ses Vice-Présidents**, au siège social, ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation. La convocation est faite par tous moyens, **y compris verbalement**.”*

L'alinéa 5 est modifié et complété ainsi :

*“Les réunions du Conseil d'Administration peuvent se tenir soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation ainsi que par **tous** moyens de visioconférence **ou de télécommunication**, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Elles sont présidées par le Président **ou en cas d'absence de ce dernier**, par l'un des Vice-Présidents **ou tout autre membre présent** désigné à cette fin par le Conseil d'Administration. Les membres du Conseil d'Administration peuvent se faire représenter à chaque réunion par un de leurs collègues au*

moyen d'un pouvoir donné par lettre, télécopie ou par tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la loi”.

Le reste de l'article 15 demeure inchangé.

Article 16

Le 3^e alinéa est supprimé et les alinéas 4 à 9 actuels deviennent les alinéas 3 à 8.

Article 18

L'alinéa 7 est complété comme suit :

*“En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Les Directeurs Généraux délégués disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général. **Le Conseil d'Administration peut limiter leurs pouvoirs mais cette limitation est inopposable aux tiers.**”*

L'alinéa 9 est en conséquence supprimé.

Les alinéas 10 à 15 deviennent les alinéas 9 à 14.

Les alinéas 9 à 13 et demeurent inchangés.

La référence à “l'article 706-43 du Code de procédure pénale” figurant à l'alinéa 14 est remplacée par la mention “**réglementation en vigueur**”.

Article 19

L'alinéa 6 (“Conventions courantes”) est supprimé conformément aux dispositions de la loi de simplification du droit du 17 mai 2011.

Le reste de l'article 19 demeure inchangé.

Article 21

Les alinéas 4 et 5 - section “Convocations” - sont supprimés et remplacés par un nouvel alinéa 4 qui est rédigé comme suit :

*“**Les convocations aux Assemblées Générales sont faites dans les délais et conditions fixés par la réglementation en vigueur ; elles peuvent être adressées aux actionnaires, notamment, par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication.**”*

Un nouvel alinéa 5 est introduit à la section “Convocations” ; il est rédigé comme suit :

*“**Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation. À défaut, elles peuvent être également convoquées :***

- ***par les Commissaires aux comptes dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur ;***
- ***par un mandataire désigné en justice à la demande, soit de tout intéressé ou du comité d'entreprise en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant la fraction du capital exigée par la réglementation en vigueur, soit d'une association d'actionnaires satisfaisant aux conditions fixées par la loi.”***

L'alinéa 10 actuel - section "Participation" - est complété comme suit :

"Les actionnaires peuvent se faire représenter aux Assemblées dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Les actionnaires peuvent également participer et voter aux Assemblées en adressant un formulaire de procuration ou de vote par correspondance, soit sous forme papier, soit sur décision du Conseil d'Administration, par télétransmission et/ou tout autre moyen **électronique** de télécommunication, **dans les délais** et conditions prévus par la loi."

Le reste de l'article 21 demeure inchangé.

Article 22

Le premier alinéa est simplifié comme suit :

"Le Conseil d'Administration peut décider la retransmission publique de l'intégralité des Assemblées par visioconférence et/ou tout autre moyen de télécommunication, dans les conditions prévues par la loi".

L'alinéa 8 est modifié comme suit :

*"L'ordre du jour est arrêté en principe par l'auteur de la convocation. Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant **la fraction du capital exigée par la réglementation en vigueur** ou une association d'actionnaires satisfaisant aux conditions fixées par la loi ont la faculté de requérir l'inscription à l'ordre du jour de **points** ou de projets de résolution".*

Le reste de l'article 22 demeure inchangé.

Article 24

La première phrase est modifiée comme suit :

*"L'Assemblée Générale Ordinaire, réunie sur première convocation, ne délibère valablement que si les actionnaires présents, y compris, le cas échéant, par télétransmission et/ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la loi, ou représentés, possèdent **la fraction minimale des actions ayant droit de vote exigée par la réglementation en vigueur.**"*

Le reste de l'article 24 demeure inchangé.

Article 26

Le premier alinéa est modifié comme suit :

*"L'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut délibérer valablement que si les actionnaires présents, y compris, le cas échéant, par télétransmission et /ou tout autre moyen de télécommunication dans les conditions prévues par la loi, ou représentés possèdent, **sur première ou deuxième convocation, la fraction minimale des actions ayant droit de vote exigée par la réglementation en vigueur.**"*

L'alinéa 3 est modifié comme suit :

*"Par dérogation légale à ce qui précède, s'il s'agit de décider ou d'autoriser le Conseil d'Administration à réaliser l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, l'Assemblée Générale délibère **aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires.**"*

L'alinéa 4 est en conséquence supprimé.

Le reste de l'article 26 demeure inchangé.

L'Assemblée Générale prend acte que l'ensemble des autres dispositions statutaires, notamment celles relatives à la dénomination, à l'objet, au siège et au capital de la Société, demeure inchangé.

■ DOUZIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, pour accomplir toutes les formalités de dépôt ou de publicité.

RESPONSABLES DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE ET DU CONTRÔLE DES COMPTES

8

8.1	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	262
8.2	ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	262
8.3	COMMISSAIRES AUX COMPTES	263
8.4	INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	264
8.5	RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	264

8.1 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Gilles Michel, Président-Directeur Général

8.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de Gestion figurant en pages 66 à 76 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce Document.

Les informations financières historiques présentées dans le Document de Référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux figurant en pages 77 à 79. Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 contient une observation relative aux changements de méthode de l'exercice. Les rapports sur les comptes consolidés des exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2009, incorporés par référence avec les comptes historiques correspondants, comme précisé à la page 264 du présent Document de Référence, contiennent respectivement une observation relative aux changements de méthode de l'exercice.

Paris, le 22 mars 2012

Gilles Michel
Président-Directeur Général

8.3 COMMISSAIRES AUX COMPTES

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

Deloitte & Associés

représenté par Arnaud de Planta
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

nommé pour la première fois
par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2003
et renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010

ERNST & YOUNG et Autres

représenté par François Carrega
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris la Défense 1

nommé pour la première fois
par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010
en remplacement d'Ernst & Young Audit

ERNST & YOUNG et Autres et Deloitte & Associés sont membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

■ COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

BEAS

7-9 Villa Houssay
92524 Neuilly-sur-Seine-Cedex

appartenant au réseau Deloitte

nommé pour la première fois
par l'Assemblée Générale Mixte du 5 mai 2003
et renouvelé par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010

Auditex

1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris la Défense 1

appartenant au réseau Ernst & Young

nommé pour la première fois
par l'Assemblée Générale Mixte du 29 avril 2010
en remplacement de M. Jean-Marc Montserrat

8.4 INFORMATIONS INCLUSES PAR RÉFÉRENCE DANS LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

En application de l'article 28 du Règlement CE n° 809/2004 du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de Référence :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010, les comptes consolidés, les comptes annuels, les Rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 126 à 190, 191 à 211, 70 à 72, 73 et 74, et 60 à 69 du Document de Référence 2010 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 31 mars 2011 sous le n° D. 11-0205 ;

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, les comptes consolidés, les comptes annuels, les Rapports des Commissaires aux comptes y afférents ainsi que leur Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés et le Rapport de Gestion figurant respectivement aux pages 120 à 181, 182 à 203, 64 à 66, 67 et 54 à 63 du Document de Référence 2009 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 1^{er} avril 2010 sous le n° D. 10-0205.

Les informations desdits Documents de Référence non incluses dans le présent Document sont, soit sans objet pour les investisseurs, soit mentionnées dans une autre partie du Document de Référence.

8.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Michel Delville
Directeur Financier Groupe
Téléphone : + 33 (0) 1 49 55 66 55
www.imerys.com

TABLES DE CONCORDANCE ET DE RÉCONCILIATION

9

9.1	TABLE DE CONCORDANCE	266
9.2	TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL	269

9.1 TABLE DE CONCORDANCE

Afin de faciliter la lecture du présent Document de Référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le tableau thématique ci-dessous permet d'identifier les principales informations requises par l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de ses règlements et instructions d'application.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004		Références	Pages
1	Personnes responsables	Chapitre 8	
1.1	Personnes responsables des informations contenues dans le document d'enregistrement	8	262 ; 264
1.2	Déclaration des personnes responsables du document d'enregistrement	8	262
2.	Contrôleurs légaux des comptes	Chapitre 8	
2.1	Nom et adresse des Contrôleurs légaux des comptes	8	263
2.2	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été redésignés durant la période couverte		n.a.
3	Informations financières sélectionnées	Chapitre 1	
3.1	Informations financières historiques sélectionnées	1	4
3.2	Informations financières sélectionnées pour des périodes intermédiaires		n.a.
4	Facteurs de risque	Chapitre 4	120-125
5	Informations concernant la Société	Chapitres 2 ; 5 ; 6	
5.1	Histoire et évolution de la Société	2 ; 6	69-72 ; 228-229
5.1.1	Raison sociale et nom commercial de la Société	6	228
5.1.2	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société	6	228
5.1.3	Date de constitution et durée de vie de la Société	6	228-229
5.1.4	Siège social et forme juridique, législation régissant les activités de la Société	6	228
5.1.5	Événements importants dans le développement de l'activité de la Société	2	69-72
5.2	Investissements	2 ; 5	69-72 ; 138 ; 140-141 ; 169-173
5.2.1	Principaux investissements réalisés par la Société durant chaque exercice de la période couverte par les informations financières historiques jusqu'à la date du document d'enregistrement	5	138 ; 140-141 ; 169-173
5.2.2	Principaux investissements de la Société qui sont en cours	2	69-72
5.2.3	Principaux investissements que compte réaliser la Société		n.a.
6	Aperçu des activités	Chapitres 1 ; 4 ; 6	
6.1	Principales activités	1	10-47
6.1.1	Nature des opérations effectuées par la Société et ses principales activités	1	10-42
6.1.2	Nouveau produit ou service important lancé sur le marché	1	43-47
6.2	Principaux marchés	1	18 ; 20 ; 22-25 ; 27 ; 29-30 ; 33-34 ; 37-39 ; 41-42
6.3	Événements exceptionnels ayant influencé les renseignements fournis conformément aux points 6.1 et 6.2		n.a.
6.4	Dépendance éventuelle de la Société à l'égard de brevets ou de licences, de contrats industriels, commerciaux, ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1 ; 4	47 ; 121 ; 123
6.5.	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	6	228
7	Organigramme	Chapitres 5 ; 6	
7.1.	Description du Groupe et de la place occupée par la Société	6	238-241
7.2.	Liste des filiales importantes de la Société	5 ; 6	199-201 ; 224 ; 245-246
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	Chapitre 5	
8.1	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	5	173
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles		n.a.

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004		Références	Pages
9	Examen de la situation financière et du résultat	Chapitres 1 ; 2 ; 5	
9.1	Situation financière de la Société, évolution et résultat des opérations	5	134-139
9.2	Résultat d'exploitation	1 ; 2 ; 5	5-6 ; 66-68 ; 179-180 ; 191-197
9.2.1	Facteurs importants influant sensiblement sur le revenu d'exploitation	5	179-180 ; 191-197
9.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	2	66-68
9.2.3	Stratégie et facteurs externes	1	5-6
10	Trésorerie et capitaux	Chapitre 5	
10.1	Information sur les capitaux de la Société	5	181
10.2	Source, montant et description des flux de trésorerie	5	138-139
10.3	Conditions d'emprunt et structure financière	5	188-191
10.4	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux	5	195
10.5	Informations concernant les sources de financement attendues nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 et 8.1	5	188-191 ; 196
11	Recherche et développement, brevets et licences	Chapitre 1	43-47
12	Information sur les tendances	Chapitre 2	
12.1	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes, les stocks, les coûts et les prix de vente	2	66-72
12.2	Tendances raisonnablement susceptibles d'influer sur les perspectives de la Société, au moins pour l'exercice en cours	2	73
13	Prévision ou estimation du bénéfice	n.a.	
13.1	Déclaration énonçant les principales hypothèses sur lesquelles la Société a fondé sa prévision ou son estimation		n.a.
13.2	Rapport élaboré par des comptables ou des contrôleurs légaux indépendants		n.a.
13.3	Prévision ou estimation du bénéfice élaborée sur une base comparable aux informations financières historiques		n.a.
13.4	Déclaration indiquant si la prévision du bénéfice est, ou non, encore valable à la date du document d'enregistrement et, le cas échéant, expliquant pourquoi elle ne l'est plus		n.a.
14	Organes d'administration et de direction	Chapitre 3	
14.1	Nom, adresse professionnelle, fonction et principales activités, exercées en dehors de la Société des membres des organes d'administration et de direction ; nature d'éventuels liens familiaux ; information sur leur expertise en matière de gestion ; condamnations, faillites, mises sous séquestre ou liquidation, incriminations et/ou sanction publique ; empêchement	3	85-96 ; 103-104
14.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration et de direction, ainsi que tout accord conclu	3	95
15	Rémunération et avantages	Chapitres 3 ; 5	
15.1	Montant de la rémunération versée et avantages en nature	3	105-109
15.2	Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	3 ; 5	108-109 ; 201-202
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	Chapitre 3	
16.1	Date d'expiration des mandats actuels et période durant laquelle la personne est restée en fonction	3	85 ; 103
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de direction à la Société ou à l'une de ses filiales	3	96
16.3	Comité d'Audit et Comité des Rémunérations de l'émetteur	3	99-103
16.4	Déclaration indiquant que la Société se conforme au régime de Gouvernement d'Entreprise en vigueur	3	84
17	Salariés	Chapitres 1 ; 3 ; 6	
17.1	Nombre de salariés	1	60
17.2	Participations et stock-options ; Indication des mêmes informations en ce qui concerne les dirigeants sociaux	1 ; 3 ; 6	63 ; 85 ; 109-116 ; 237
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la Société	1 ; 6	63 ; 237
18	Principaux actionnaires	Chapitre 6	
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	6	238-239
18.2	Droits de vote différents	6	230
18.3	Détention ou contrôle, direct ou indirect, de la Société	6	238-240
18.4	Accord, connu de la Société, dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle	6	239

Informations prévues à l'Annexe I du Règlement (CE) n° 809/2004 du 29 avril 2004		Références	Pages
19	Opérations avec des apparentés	Chapitre 5	201-202
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	Chapitres 1 ; 2 ; 4 ; 5 ; 6 ; 8	
20.1	Informations financières historiques	1 ; 8	4 ; 262 ; 264
20.2	Informations financières pro forma		n.a.
20.3	États financiers annuels (comptes sociaux et comptes consolidés)	5	134-224
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	2 ; 8	77-79 ; 262 ; 264
	20.4.1 Déclaration attestant que les informations financières historiques ont été vérifiées	8	262
	20.4.2 Autres informations contenues dans le Document de Référence vérifiées par les contrôleurs légaux		n.a.
	20.4.3 Lorsque des informations financières figurant dans le Document de Référence ne sont pas tirées des états financiers vérifiés de l'émetteur, en indiquer la source et préciser qu'elles n'ont pas été vérifiées		n.a.
20.5	Date des dernières informations financières vérifiées	2 ; 8	77-79 ; 262
20.6	Informations financières intermédiaires et autres		n.a.
20.7	Politique de distribution des dividendes	6	244
	20.7.1 Dividende par action	1 ; 2 ; 5 ; 6	4 ; 66 ; 137 ; 244
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	4 ; 5	123 ; 187
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	5	203
21	Informations complémentaires	Chapitres 3 ; 6	
21.1	Capital social	6	232-237
	21.1.1 Montant du capital souscrit, nombre d'actions autorisées, nombre d'actions émises et totalement libérées, ou non, valeur nominale par action et rapprochement du nombre d'actions en circulation à la date d'ouverture et à la date de clôture de l'exercice	6	232
	21.1.2 Actions non représentatives du capital		n.a.
	21.1.3 Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société, ou par ses filiales	6	237
	21.1.4 Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	6	232 ; 236
	21.1.5 Droits d'acquisition et/ou toute obligation attaché(e) au capital souscrit mais non libéré	6	233-235
	21.1.6 Informations sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord prévoyant de le placer sous option		n.a.
	21.1.7 Historique du capital	6	232
21.2	Acte constitutif et statuts	6	228-231
	21.2.1 Objet social	6	229
	21.2.2 Membres des organes d'administration et de direction	3	85-95 ; 103-104
	21.2.3 Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	6	230
	21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	6	230
	21.2.5 Assemblées générales : convocation et conditions d'admission	6	230
	21.2.6 Changement de contrôle		n.a.
	21.2.7 Franchissement de seuil	6	231 ; 239
	21.2.8 Conditions régissant les modifications du capital		n.a.
22	Contrats importants	Chapitre 4	123
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	n.a.	
23.1	Informations concernant les personnes ayant établi une déclaration ou un rapport		n.a.
23.2	Attestation confirmant que les informations ont été fidèlement reproduites et qu'aucun fait n'a été omis qui rendrait les informations reproduites inexactes ou trompeuses		n.a.
24	Documents accessibles au public	Chapitre 6	231 ; 244-245
25	Informations sur les participations	Chapitre 5	199-201 ; 224

9.2 TABLE DE RÉCONCILIATION AVEC LE RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Le présent Document de Référence intègre tous les éléments du Rapport Financier Annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier ainsi qu'à l'article 222-3 du règlement général de l'AMF.

Le tableau ci-après présente les références aux extraits du Document de Référence correspondant aux différents éléments constitutifs du Rapport Financier Annuel.

Rubriques	Pages
Comptes annuels de la Société	204-224
Comptes consolidés du Groupe	134-203
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	79
Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	77-78
Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	66-76
Attestation du Responsable du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration	262
Honoraires des Commissaires aux comptes	225
Rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société	125-131
Rapport des Commissaires aux comptes sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration	132

■ **CONTACTS**
IMERYS

Communication Financière

Par téléphone au +33 (0) 1 49 55 66 55

Par télécopie au +33 (0) 1 49 55 63 98

Par e-mail à : actionnaires@imerys.com

Par courrier :

Imerys

Communication Financière

154, rue de l'Université

F - 75007 Paris

Ce document a été imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier contenant des pigments Imerys, issu de forêts durablement gérées et certifié FSC



154, RUE DE L'UNIVERSITÉ | F - 75007 PARIS
TÉLÉPHONE : + 33 (0) 1 49 55 63 00 | TÉLÉCOPIE : + 33 (0) 1 49 55 63 01
www.imerys.com

TRANSFORM TO PERFORM
Transformer pour valoriser